

BMO Groupe financier
203^e Rapport annuel
aux actionnaires
2020



Revue des activités

Deuxième de couverture
À propos de BMO

- 1 2020 : Répondre à une crise
- 2 Aperçu financier
- 3 Notre performance en bref
- 4 Message du président du conseil
- 5 Message du chef de la direction
- 8 L'inclusion sans obstacles
- 10 Notre raison d'être en action
- 12 Conseil d'administration et Comité de direction

Rétrospective financière

- 13 Rapport de gestion
- 124 Données complémentaires
- 138 Déclaration de la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
- 139 Rapport des auditeurs indépendants
- 142 Rapports du cabinet indépendant d'experts-comptables inscrit
- 145 États financiers consolidés
- 150 Notes afférentes aux états financiers consolidés

Ressources et coordonnées

- 212 Glossaire de termes financiers
 - 214 Où trouver plus d'information
- Troisième de couverture
Information à l'intention des actionnaires



◀ Sur la couverture : Daphne Jones, présidente de Glorious Malone's Fine Sausage, Inc., une entreprise familiale de Milwaukee, au Wisconsin, cliente de BMO depuis 12 ans.

À propos de BMO : Porté par une raison d'être et axé sur l'avenir

BMO est un fournisseur nord-américain de services financiers diversifiés qui a une stratégie claire pour stimuler la croissance à long terme. Forts d'une gestion du risque supérieure et d'une fidélisation de la clientèle de premier ordre, nous créons une valeur durable pour nos actionnaires par l'intermédiaire de trois groupes d'exploitation : les Services bancaires Particuliers et entreprises, BMO Marchés des capitaux et BMO Gestion de patrimoine. Nous sommes une banque axée sur le numérique qui soutient les particuliers, les familles, les entreprises, les clients institutionnels et les collectivités en leur fournissant les outils et les conseils dont ils ont besoin pour aller de l'avant – d'une manière qui est propre à BMO.

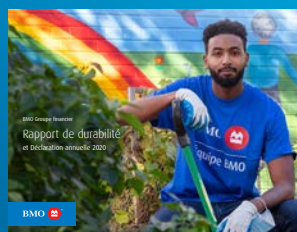
Nous savons que notre propre croissance contribue à alimenter une économie plus inclusive et en croissance. C'est pourquoi nous travaillons aux côtés des diverses parties prenantes de BMO pour favoriser et accélérer un changement positif, unis dans notre conviction que le succès peut et doit être mutuel – et avec la certitude que même si l'avenir semble incertain, nos valeurs nous guideront. Tout ce que nous faisons repose sur une raison d'être bien ancrée, que nous résumons en un énoncé simple : Avoir le cran de faire une différence *dans la vie, comme en affaires*.

D'abord et avant tout, nous sommes guidés par chacun des 12 millions de clients de BMO. Dans nos secteurs d'activité intégrés et dans un monde en évolution rapide, ce sont les personnes et les organisations avec lesquelles nous travaillons chaque jour qui nous permettent de réagir de façon agile au changement – et d'y contribuer.

Parmi les **10** premiers prêteurs commerciaux en Amérique du Nord

3 groupes d'exploitation intégrés

Services bancaires Particuliers et entreprises, Gestion de patrimoine et Marchés des capitaux



Les rapports que nous produisons pour 2020 comprennent le présent Rapport annuel, notre principal rapport à l'intention des actionnaires et autres parties prenantes, et notre *Rapport de durabilité et Déclaration annuelle*.

2020 : Répondre à une crise

Tous les rapports de la dernière année sont inévitablement dominés par un événement unique : la pandémie mondiale de coronavirus, qui a perturbé un nombre incalculable de vies, poussé les systèmes de santé à leurs limites et déclenché le ralentissement économique le plus important de notre époque.

Lorsque les répercussions potentielles de la COVID-19 sont devenues évidentes, BMO a agi rapidement pour protéger la santé de ses employés, de ses clients et des collectivités. Ensuite, nous nous sommes concentrés sur ce que nous faisons de mieux : offrir du soutien et des conseils aux millions de personnes qui comptent sur notre aide pour atteindre leurs objectifs financiers et réaliser leurs rêves. Catalyseur fiable de la croissance et de la prospérité, nous contribuons aussi, partout où nous le pouvons, à soutenir la résilience de l'économie en général.

Ces efforts se poursuivent alors que nous traçons la voie de la reprise aux côtés des nombreuses parties prenantes de BMO. Leur dynamisme et leur détermination nous inspirent et renforcent notre confiance que le monde, peu importe la transformation qu'il aura subie, finira par reprendre son élan.

« Le virus et les fermetures économiques qui ont ralenti sa progression ne se sont pas arrêtés en chemin pour demander si leurs impacts étaient partagés de façon égale entre tous et chacun. Nous avons tous la responsabilité de soutenir les personnes les plus touchées tout au long de la reprise. »

Darryl White

Chef de la direction, BMO Groupe financier, *Financial Post*, octobre 2020

Aperçu financier

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Résultats comptables		Résultats ajustés ¹	
	2020	2019	2020	2019
Revenus, déduction faite des SCVPI ²	23 478	22 774	23 478	22 799
Dotation à la provision pour pertes sur créances	2 953	872	2 953	872
Charges autres que d'intérêts	14 177	14 630	14 042	14 005
Bénéfice net	5 097	5 758	5 201	6 249
Bénéfice dilué par action (\$)	7,55	8,66	7,71	9,43
Rendement des capitaux propres (%)	10,1 %	12,6 %	10,3 %	13,7 %
Levier d'exploitation, déduction faite des SCVPI (%)	6,2 %	(2,9 %)	2,7 %	0,8 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (%)	11,9 %	11,4 %	s. o.	s. o.
Bénéfice net par groupe³				
PE Canada	2 028	2 624	2 030	2 626
PE États-Unis	1 277	1 611	1 316	1 654
BMO Gestion de patrimoine	1 096	1 059	1 130	1 121
BMO Marchés des capitaux	1 087	1 091	1 116	1 118
Services d'entreprise ⁴	(391)	(627)	(391)	(270)
Bénéfice net	5 097	5 758	5 201	6 249
PE États-Unis (en millions de dollars américains)	950	1 212	980	1 244

¹ Les résultats et les mesures sont présentés conformément aux PCGR. Les résultats et les mesures ajustés du présent tableau constituent des montants ou des mesures non conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 17. La direction évalue le rendement à l'aide de mesures et résultats comptables et de mesures et résultats ajustés, et considère qu'ils sont utiles aux fins de l'appréciation de la performance sous-jacente des secteurs. Le fait de recourir à un tel mode de présentation donne aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats.

² Déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI).

³ Voir la page 35 pour une analyse des résultats financiers des groupes d'exploitation de la Banque.

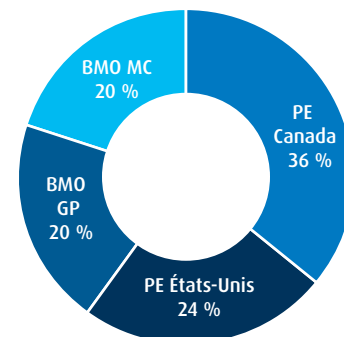
⁴ Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

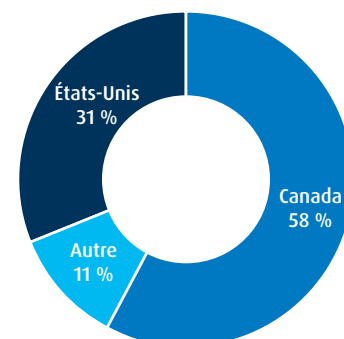
s. o. - sans objet

La Banque de Montréal regroupe l'ensemble des sociétés membres de l'organisation sous la marque BMO Groupe financier. La note 26 afférente aux états financiers, à la page 210, fournit des renseignements sur les liens entre la Banque de Montréal et ses principales filiales.

Bénéfice net ajusté par groupe d'exploitation^{1,2}



Bénéfice net ajusté par secteur géographique¹



¹ Le bénéfice net ajusté est une mesure non conforme aux PCGR.

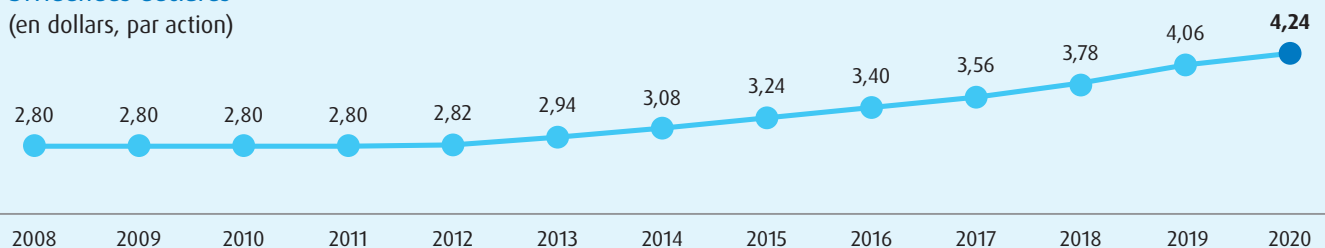
² Les pourcentages ont été établis compte non tenu des résultats des Services d'entreprise.

Dividendes versés depuis 192 ans

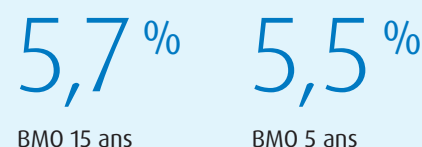
BMO Groupe financier verse des dividendes depuis 192 ans, fait inégalé par toute autre entreprise canadienne. Le rendement annuel de l'action ordinaire de BMO s'élevait à 5,3 % au 31 octobre 2020.

Dividendes déclarés

(en dollars, par action)



Taux de croissance annuel composé

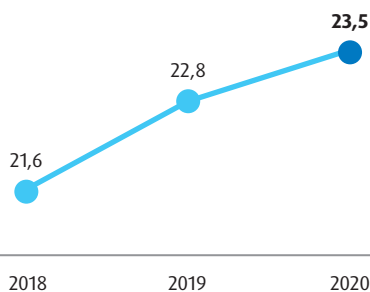


Notre performance en bref

Revenus nets

(en milliards de dollars canadiens)

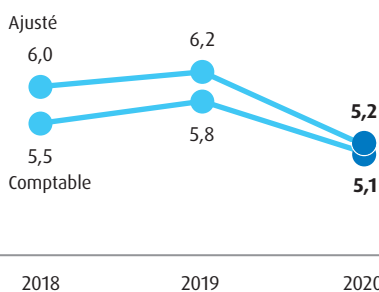
Comptables / Ajustés



Bénéfice net

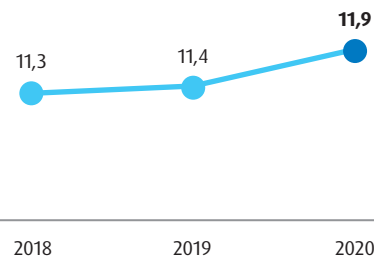
(en milliards de dollars canadiens)

Comptable et ajusté



Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (%)

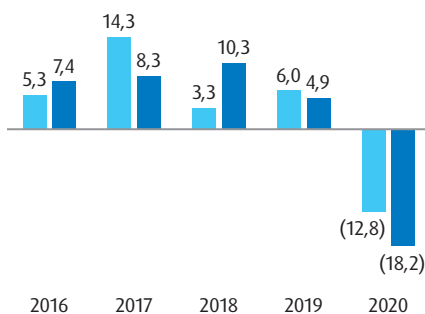
Comptable



Les résultats ajustés figurant dans la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 17.

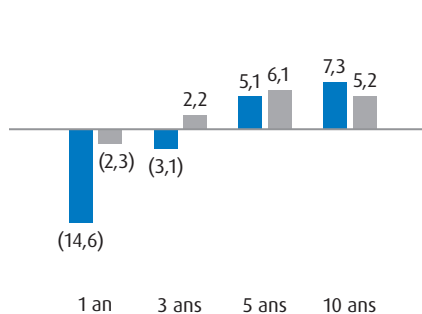
Croissance du bénéfice par action (%)

- BMO (base comptable)
- BMO (après ajustement)



Rendement total des capitaux propres (%)

- BMO
- Indice composé S&P/TSX



Objectifs financiers à moyen terme

Croissance du BPA ajusté de **7 % à 10 %**

RCP ajusté d'au moins **15 %**

Lever d'exploitation net ajusté d'au moins **2 %**

Ratios de fonds propres excédant les exigences réglementaires

Résultats financiers de 2020

(18,2 %)

10,3 %

2,7 %

Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de **11,9 %**

12 millions

de clients dans le monde

8^e banque

en Amérique du Nord selon la valeur de l'actif

Actif total de

949 milliards de dollars



Persévérance et résilience : une année hors de l'ordinaire

George A. Cope

Président du conseil

J'AI EU LE GRAND HONNEUR de commencer à occuper le poste de président du conseil d'administration à la fin de l'assemblée annuelle des actionnaires de BMO, le 31 mars 2020. Cette assemblée sortait de l'ordinaire, en raison des circonstances uniques dans lesquelles elle a eu lieu. Cette première assemblée annuelle « virtuelle » de la Banque s'est déroulée juste au moment où la pandémie de COVID-19 a commencé à entraîner des changements, petits et grands, pour nous tous. Alors que j'écris ces lignes, la pandémie continue de façonner notre comportement et l'environnement dans lequel nous vivons.

Toutefois, cette pandémie n'est pas le premier bouleversement auquel la Banque a été confrontée au cours de ses deux siècles d'existence et, fidèles à leurs habitudes, la Banque et ses employés ont réagi cette fois-ci, comme ils l'ont fait auparavant, avec détermination, confiance et compétence, et avec la plus grande souplesse. La pandémie a eu un impact profond sur le milieu de travail et sur la façon dont nous interagissons avec les clients, mais elle n'a pas changé notre engagement à les soutenir et à les aider à gérer leurs finances, ni la confiance qu'ils nous accordent et les normes qu'ils nous demandent de respecter.

Darryl White et l'équipe de direction ont répondu aux attentes des clients avec brio en les aidant à traverser le renversement de conjoncture le plus brusque et le plus profond que nous avons connu depuis la Grande Dépression. Le Conseil d'administration a immédiatement été mobilisé et a travaillé en étroite collaboration avec la direction tout au long de l'année. Les résultats reflètent les décisions prudentes et stratégiques prises par la direction pour composer avec la pandémie et aider nos clients.

Soutenir nos clients, sans relâche

Dans son message, Darryl White décrit les efforts exceptionnels déployés par les employés à l'échelle de BMO pour soutenir nos clients et les collectivités au moment où ils en avaient le plus besoin, y compris la collaboration avec les gouvernements pour la mise en œuvre de programmes d'aide financière. Ces efforts se poursuivent alors que nous passons de la crise à la reprise. La Banque est forte et, grâce au territoire diversifié qu'elle couvre en Amérique du Nord, elle est en bonne position sur le plan stratégique pour saisir les occasions de croissance tout en contribuant à rétablir l'élan économique global.

En tant que membres du Conseil d'administration, nous sommes élus pour représenter les intérêts de toutes nos parties prenantes. Nous avons une grande confiance en l'équipe de direction de BMO, dirigée par Darryl. Le Conseil d'administration est fort lui aussi. Il est composé de 11 administrateurs indépendants – cinq femmes et six hommes. Il est prévu qu'un d'entre eux, Ron Farmer, quittera le Conseil à l'assemblée annuelle de l'an prochain. Ron a contribué de façon exceptionnelle à nos délibérations au fil des ans. Il nous manquera, et je le remercie de ses 18 années de service à la Banque. Compte tenu de la retraite prévue de Ron, Lorraine Mitchelmore a été nommée pour lui succéder à titre de présidente du Comité des ressources humaines. Par conséquent, trois des quatre comités permanents du Conseil sont maintenant présidés par des femmes, car Jan Babiak et Christine Edwards continuent d'occuper respectivement les postes de présidente du Comité d'audit et de révision et de présidente du Comité de gouvernance et de mise en candidature. Le quatrième comité est présidé par Craig Broderick, qui a été nommé pour succéder à Don Wilson III à titre de président du Comité d'évaluation des risques lorsque Don a quitté le Conseil en mars. Le mérite revient à mon prédécesseur, Rob Prichard, qui a mis sur pied cette excellente équipe chargée d'assurer la supervision de la gouvernance de la Banque au nom des actionnaires.

Mon mandat de président a commencé dans des circonstances inhabituelles. Comme le reste de la Banque, nous nous sommes adaptés pour relever le défi et soutenir la direction. Merci de la confiance que vous nous avez témoignée, à moi et à mes collègues administrateurs. En tant qu'actionnaires, nous sommes chanceux. La résilience fondamentale de BMO, qui est renforcée par les employés de la Banque et leur soutien indéfectible à l'égard des clients, n'a jamais été remise en question, ce qui me donne une grande confiance en l'avenir. La raison d'être qui anime tout le monde à la Banque ne peut que la renforcer.

George A. Cope



Prêts pour l'avenir

Darryl White
Chef de la direction

AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE, le monde a été mis à l'épreuve par deux défis hors de l'ordinaire : d'abord, la pandémie de coronavirus, dont l'ampleur et la gravité ont déclenché une urgence sanitaire mondiale, puis le ralentissement économique qui en a résulté, qui a eu un impact considérable sur la vie et les moyens de subsistance de millions de personnes.

Lorsque l'ampleur de la menace de la COVID-19 est devenue évidente au début de mars, BMO a immédiatement pris des mesures pour protéger la santé de ses employés – qui, à leur tour, ont travaillé sans relâche pour assurer le bien-être de nos clients et des collectivités. Le soutien et les conseils que nous avons fournis, ainsi que les programmes de soutien financier que nous avons mis en œuvre au nom des gouvernements, soulignent le rôle essentiel que joue une institution financière de confiance dans le rétablissement de la stabilité après un choc économique. Nous continuerons d'aider à diriger ces efforts à mesure que le monde passera de la crise à la reprise.

La dernière année a également été marquée par des changements sociaux importants aux États-Unis et au Canada, alors que des incidents d'injustice raciale ont déclenché des discussions plus vastes sur la nécessité de bâtir une société plus équitable et inclusive. Notre Banque prend des mesures pour faire face à ces défis – car nous avons la responsabilité fondamentale de faire partie de la solution.

Résilients

BMO avait l'avantage d'être porté par une forte lancée opérationnelle en début d'exercice. Même si 2020 a été difficile, nous étions bien positionnés pour fournir une solide défense contre l'incertitude. Notre Banque est bien diversifiée sur le plan géographique, et nos activités aux États-Unis représentent environ le tiers du bénéfice. BMO a également des activités bien diversifiées au sein des Services bancaires Particuliers et entreprises, de la Gestion de patrimoine et des Marchés des capitaux, de même qu'à l'échelle de ceux-ci. Cet avantage stratégique, combiné à notre gestion active des capacités de la Banque, a contribué à maintenir notre résilience fondamentale tout au long de l'exercice 2020, comme en témoignent nos résultats de fin d'exercice.

BMO a réalisé un excellent bénéfice ajusté avant dotation et impôts, générant 9,4 milliards de dollars, soit une hausse de 7 % par rapport à l'exercice précédent. Nous avons continué à réaliser des progrès à l'égard

de nos engagements en matière d'efficacité, faisant baisser notre ratio net ajusté des charges aux revenus de 160 points de base de plus cette année et atteignant un levier d'exploitation net ajusté de 2,7 %, un résultat supérieur à la cible. Cette solide performance a été contrebalancée par des provisions pour pertes sur prêts appropriées. Avec 3,1 milliards de dollars de provisions pour de possibles pertes sur créances liées aux prêts productifs, nous entamons l'exercice actuel en étant prêts pour l'avenir.

Le rendement des capitaux propres ajusté a été de 10,3 %, tandis que le bénéfice par action ajusté a été de 7,71 \$.

La résilience de BMO repose sur la force de son capital. Avec un ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 11,9 %, une hausse de 50 points de base par rapport à l'an dernier, nous avons la capacité d'absorber les impacts d'un contexte incertain tout en conservant la flexibilité nécessaire pour investir et croître dans des secteurs d'importance stratégique. De plus, nous avons maintenu le dividende annuel que notre Banque émet chaque année depuis 1829.

La raison d'être bien ancrée de BMO nous pousse vers l'avant. Nous bâtissons une banque numérique hautement performante et prête pour l'avenir.

Malgré le contexte de défis, nous restons concentrés sur l'accélération du passage de BMO vers une numérisation plus étendue et sur notre capacité à créer des expériences de premier ordre pour tous les clients, dans l'ensemble de nos services bancaires aux particuliers, aux entreprises et aux institutions ainsi que de nos services de gestion de patrimoine. Nous accélérons les améliorations à notre structure de coûts et les rendons permanentes. Nous adoptons des modèles hybrides de travail à l'échelle de la Banque.

Et surtout, nous continuons à renforcer la fidélisation de la clientèle dans nos secteurs d'activité clés.

Notre classement au premier rang de l'étude 2020 de J.D. Power sur la satisfaction à l'égard des conseils bancaires aux particuliers au Canada n'est qu'un des nombreux indicateurs de la réussite de BMO dans son offre d'une expérience client exceptionnelle. Les progrès que nous réalisons pour faciliter les transactions bancaires grâce à l'innovation numérique sont également bien accueillis. Nous avons notamment reçu le prix d'excellence en intelligence artificielle 2020 décerné par le Business Intelligence Group pour notre utilisation de l'intelligence artificielle afin d'aider les clients à repérer et à gérer les problèmes potentiels liés à leurs liquidités.

En plus de cette reconnaissance, nous atteignons d'autres objectifs. Même avant la COVID-19, nous nous attendions à devoir composer avec un contexte plus austère au chapitre des revenus en 2020. Cette prévoyance s'est avérée inestimable, faisant de BMO un chef de file en matière de gains de productivité cette année. Et elle continue à nous guider alors que nous déterminons les bons leviers pour accroître davantage l'efficacité. Nous avons fait ce que nous avons dit que nous ferions – et nous irons plus loin.

Avantagés stratégiquement

Alors que nous publions le présent Rapport annuel, certaines incertitudes assombrissent encore les perspectives économiques. Lorsque le monde est aux prises avec la crise la plus importante depuis la Grande Dépression, il n'y a pas de solution rapide. Mais l'optimisme est en hausse : nous le constatons chaque jour dans la détermination de nos employés, de nos clients et des collectivités.

Le rythme de la reprise sera inégal et variera selon la région et le secteur. Certains secteurs des économies américaine et canadienne pourraient être à la traîne, d'autres sont en train de reprendre de la vigueur et d'autres devraient bientôt suivre, confirmant les tendances qui émergeaient avant la pandémie. Encore une fois, nous bénéficions de la diversification de BMO, qui nous permet de ne pas être indûment exposés dans des zones plus vulnérables. Chacun de nos secteurs est appuyé par les ressources et la portée d'une véritable banque nord-américaine.

Dans le secteur des services bancaires aux grandes entreprises, par exemple, BMO est l'un des dix principaux prêteurs du continent, combinant une expertise régionale et sectorielle et une gestion rigoureuse des risques. Nos équipes intégrées au Canada et aux États-Unis génèrent environ 30 % du total des revenus, produisant constamment de solides rendements. De plus, notre approche collaborative à l'égard des relations clients, soutenue par une solide plateforme transfrontalière, favorise la création d'occasions à l'échelle des Services bancaires Particuliers et entreprises, de la Gestion de patrimoine et des Marchés des capitaux.

Cette intégration des talents et des capacités nous donne un avantage concurrentiel unique à mesure que nous aidons les clients à retrouver la stabilité et à aller de l'avant. Toutes nos décisions et nos actions sont guidées par nos priorités stratégiques (voir l'encadré), que nous avons renouvelées au cours de la dernière année afin d'intensifier nos efforts en matière d'exécution.

Pour ce qui est de l'avenir, nous entrevoyons des occasions d'investissement et de croissance – dans des domaines d'importance stratégique et dans d'autres qui présentent des perspectives financières intéressantes – alors que nous poursuivons nos objectifs stratégiques à long terme.

Priorités stratégiques renouvelées de BMO

Les bases de la stratégie de BMO demeurent fondamentalement les mêmes. Nous avons renouvelé les priorités de la Banque pour 2021 afin de tenir compte de son excellente lancée et de l'évolution du contexte.

- > Une fidélisation de la clientèle et une croissance **de premier ordre**
- > Une **culture de réussite** reposant sur une action concertée, le pouvoir d'agir et la reconnaissance
- > Le **numérique au premier plan** pour la vitesse, l'efficacité et la portée
- > La **simplification** du travail et **l'élimination de la complexité**
- > Une **gestion du risque** et une performance du **capital supérieures**

Portés par notre raison d'être

Avoir le cran de faire une différence *dans la vie, comme en affaires* – voilà la raison d'être qui sous-tend tout ce que nous faisons à BMO. Notre engagement à faire ce qui est bien, pour nos parties prenantes et pour l'ensemble de la société, nous a aidés à relever les défis sociaux et économiques de la pandémie. Et notre raison d'être n'a été que renforcée par des appels visant à résoudre les problèmes de longue date entourant les inégalités raciales.

En travaillant à faire avancer la reprise économique, nous sommes bien conscients que les progrès ne sont durables que si chaque membre de la société a un accès égal aux possibilités. C'est la raison pour laquelle nous avons lancé une initiative sans précédent appelée L'inclusion sans obstacles 2025. En misant sur notre tradition de promotion de la diversité – et inspirés par des conversations franches menées à l'échelle de la Banque –, nous agissons pour faire avancer l'égalité raciale parmi nos principaux groupes de parties prenantes.

À BMO, nous avons élargi les mesures visant à attirer et à développer des talents issus de la diversité, tout en éliminant les obstacles à l'avancement professionnel et en établissant des cibles claires pour mesurer les progrès. Pour nos clients, nous offrons plus de capitaux aux entreprises appartenant à des minorités et nous ouvrons la porte à d'autres sources de financement à long terme. Et dans les collectivités, nous continuons à promouvoir le type d'initiatives économiques locales et inclusives, comme en témoignent nos investissements de plusieurs millions de dollars à Chicago et à Toronto.



^ Luna Guha, directrice principale, Stratégies et opérations, Gestion de patrimoine. Nous continuons à mettre rigoureusement l'accent sur l'amélioration du profil d'efficacité et de rendement de la Banque, nous appuyant sur les efforts qui ont débuté avant la pandémie.

Ces efforts pour éliminer les obstacles qui ont empêché la progression de tant de personnes sont orientés par l'engagement global de BMO envers la durabilité. Notre Banque est un chef de file en matière de finance durable et d'autres stratégies novatrices visant à soutenir la réponse mondiale aux changements climatiques, car nous savons que le bien-être social ne peut pas s'enraciner tant que la planète est menacée. Il s'agit d'un problème qui est devenu plus urgent au cours de la dernière année, bon nombre de collectivités ayant été durement touchées par des tempêtes, des inondations, des feux de forêt et d'autres événements météorologiques extrêmes.

Nous sommes fiers que notre travail dans ce domaine ait été reconnu par le *Wall Street Journal*, qui a placé BMO au premier rang de toutes les banques et au 15^e rang parmi 5 500 sociétés mondiales dans son classement 2020 des 100 sociétés les mieux gérées de manière durable au monde. (Notre *Rapport de durabilité 2020* et notre *Rapport climatique 2020* fournissent des mises à jour complètes sur nos récents progrès.)

Nos ambitions audacieuses

La raison d'être bien ancrée de BMO nous pousse vers l'avant. En tirant parti de notre force et de notre élan d'avant la crise, nous bâtissons une banque numérique hautement performante et prête pour l'avenir. Pour ce qui est des ventes numériques de produits et de services, par exemple, nous sommes déjà dans le peloton de tête des banques de détail canadiennes et nous cherchons toujours à avoir une longueur d'avance. Nous sommes en mesure de maintenir cette rapidité et cette agilité, car la transformation de BMO va au-delà des circuits et des plateformes : nous créons des modèles d'exploitation numériques qui s'étendent à tous les secteurs, ce qui favorise l'efficacité, soutient des façons novatrices de travailler et permet la rapidité, la simplicité et la flexibilité auxquelles les clients s'attendent. Notre réponse rapide à la pandémie en est un bon exemple. Près de 30 000 employés de BMO ont fait la transition presque du jour au lendemain au travail à domicile grâce à la résilience et à l'adaptabilité de notre infrastructure technologique.

L'ambition de BMO est définie par des initiatives stratégiques qui consolideront notre position de chef de file parmi nos pairs en Amérique du Nord. Plus fondamentalement, notre plan repose sur la force de nos employés – leur grande mobilisation, leur intégrité personnelle, leur sens des responsabilités et leur orientation clientèle. En nous alignant sur nos valeurs et nos objectifs et en mettant à profit les connaissances que nous avons acquises quant à ce qui inspire les clients et accroît leur fidélité, nous favorisons l'innovation et la performance selon une démarche ascendante.


Nous sommes plus audacieux à l'égard du plan stratégique de BMO, concentrant nos ressources là où nos secteurs ont une part de marché concurrentielle et sont bien positionnés pour obtenir de solides rendements – maintenant et à l'avenir.

Notre capacité à agir de manière stratégique et décisive en période de bouleversements est profondément ancrée en nous. Nous sommes agiles dans notre façon de réagir et de nous adapter pour favoriser le changement, tant au sein de la Banque que dans un monde qui évolue rapidement. C'est ce qui a alimenté notre réponse à la COVID-19, car tous les employés de BMO ont adopté le rôle essentiel de première ligne que jouent les conseillers bancaires pour assurer la santé économique des collectivités. Je tiens particulièrement à profiter de l'occasion pour saluer les milliers d'employés qui ont fait preuve d'empathie, d'adaptabilité et de détermination dans nos succursales, nos centres contact clientèle et nos autres secteurs offrant des services bancaires de base. Au nom de vos collègues et des actionnaires de la Banque, je vous remercie de votre engagement à soutenir nos clients aujourd'hui – et à les aider à se préparer à un avenir meilleur.

Voici ce qui nous donne confiance : les forces éprouvées de BMO – notre élan opérationnel, notre grande orientation clientèle, nos capacités numériques de premier plan, nos efforts pour accroître l'efficacité et le rendement des capitaux propres – et, comme toujours, notre solide assise financière et notre gestion supérieure des risques. En tirant parti de ces avantages, nous transformons BMO en une banque plus forte et encore plus concurrentielle.

Même si le chemin vers la reprise n'est pas encore tracé, il n'y a aucun doute quant à la destination ultime. Et nous savons que notre Banque, en tant que catalyseur et accélérateur de croissance, relèvera les défis à venir et saisira les occasions de devenir un chef de file dans le monde post-pandémie. Parce que d'abord et avant tout, nous sommes guidés par chacun de nos 12 millions de clients, dont la résilience renforce la nôtre.

Darryl White



Équité. Inclusion. Justice raciale. Les mesures audacieuses se font attendre depuis trop longtemps. Il est temps d'agir.

Au cours de la dernière année, des collectivités d'Amérique du Nord ont connu des incidents liés à l'injustice raciale qui ont galvanisé l'opinion publique et suscité de nouveaux appels au changement. BMO soutient depuis longtemps les efforts visant à renforcer la diversité et l'inclusion, que ce soit au sein de l'organisation, dans le cadre des interactions avec les clients ou dans la société en général. C'est pourquoi nous avons lancé une initiative d'envergure pour contribuer à faire progresser l'équité sociale et à éliminer les obstacles qui empêchent les gens de saisir les occasions qui s'offrent à eux.

> En 2020, BMO s'est associé à des étudiants de Chicago et à des organismes sans but lucratif locaux pour couvrir de murales le contreplaqué posé temporairement à notre succursale principale de Chicago pendant les manifestations. Les œuvres d'art marquantes expriment des messages d'espoir et d'unité, et illustrent l'occasion qui s'offre à nous tous de créer ensemble une collectivité plus inclusive.

L'inclusion sans obstacles

Aider à bâtir une société plus équitable et inclusive est au cœur de la raison d'être de BMO. En tant qu'organisation responsable, nous avons toujours mesuré notre réussite en fonction de celle de nos parties prenantes, et nous ne réaliserons notre plein potentiel que lorsque chacun aura un accès égal au bien-être social et économique.

C'est l'esprit qui anime l'initiative L'inclusion sans obstacles 2025. En nous appuyant sur notre tradition d'acceptation de la différence et sur des entretiens francs menés avec des groupes à l'échelle de la Banque, nous prenons des mesures concrètes pour lutter contre les inégalités raciales dans trois domaines clés :

Collègues

Nous avons mis en place des mesures pour recruter et développer des talents issus de la diversité (en mettant l'accent sur les employés latino-américains, noirs et autochtones, ainsi que sur de nouveaux objectifs en ce qui concerne les employés de couleur et membres de la communauté LGBTQ2+) tout en offrant des possibilités d'avancement plus claires.

Clients

Nous fournissons plus de capitaux et de soutien aux entreprises et aux organisations dirigées par des minorités, et nous contribuons à attirer des investissements à long terme de la part des gouvernements, des organismes philanthropiques et de la communauté des affaires.

Collectivités

Nous menons des initiatives économiques locales inclusives partout au Canada et aux États-Unis en nous appuyant sur nos investissements de plusieurs millions de dollars à Chicago et à Toronto. Nous avons également fait un don d'un million de dollars à des organismes qui œuvrent pour la justice sociale.

Notre raison d'être en action

Notre raison d'être nous inspire à agir de manière résolue face au changement. Elle lie une intention à nos priorités stratégiques, nous permet de fonder nos actions sur un ensemble de valeurs communes et oriente notre croissance.



Soutenir les entreprises durement touchées par la COVID-19

Les clients de BMO confrontés à la pandémie comptent sur nous pour obtenir du soutien et des conseils en matière de finances, y compris un accès aux programmes d'aide gouvernementaux. À fin du dernier exercice, nous avons procuré un financement total de 5,2 milliards de dollars américains à plus de 22 000 entreprises dans le cadre du programme américain Paycheck Protection Program (PPP). Au Canada, nous avons facilité l'octroi de prêts sans intérêt pour un total de 2,9 milliards de dollars par l'intermédiaire du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC), venant ainsi en aide à plus de 72 000 petites entreprises et organismes sans but lucratif.

Un leader reconnu en finance durable

BMO occupe une place de plus en plus importante dans le monde de la finance durable. La Banque a notamment agi comme cochef de file dans le cadre de l'émission par la Banque mondiale d'une obligation pour le développement durable de cinq ans, d'une valeur de 8 milliards de dollars américains. Cette obligation, la plus importante jamais émise par une institution supranationale, vise à renforcer les systèmes de soins de santé dans les pays aux prises avec la COVID-19.

L'innovation numérique simplifie la vie de nos clients

BMO simplifie les services bancaires numériques et les rend plus sécuritaires que jamais grâce à trois fonctions inédites au Canada. En effet, à l'aide de la fonction QuickPay de BMO, les clients peuvent payer leurs factures sans même ouvrir de session dans les services bancaires mobiles ou en ligne. De plus, notre marge de crédit numérique permet aux particuliers d'obtenir du crédit en toute sécurité au moyen d'un appareil mobile. Enfin, les clients peuvent maintenant réinitialiser le numéro d'identification personnel (NIP) de leur carte Mastercard à distance et faire des achats en toute confiance, où qu'ils soient.

Bâtir des communautés autochtones en meilleure santé

En partenariat avec la Fondation Hewitt, BMO a annoncé un don remarquable de 5 millions de dollars à la Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants afin de soutenir les services de pédiatrie sociale dans plusieurs communautés autochtones en croissance dans le Nord-du-Québec.

La biométrie rend les services aux entreprises plus sécuritaires

BMO est la première banque canadienne à offrir une protection biométrique complète aux entreprises clientes. Notre appli Services bancaires en ligne pour entreprises propose une fonction d'identification au moyen des empreintes digitales, de la rétine, de la voix et du visage, ce qui permet d'effectuer des paiements facilement et en toute sécurité à partir d'un appareil mobile ou d'un ordinateur. C'est grâce à cela, notamment, que nous avons gagné un prix Impact Innovation 2019 du groupe Aite, une société internationale de recherche et de consultation.

Investir 5 G\$ US pour accroître l'équité économique

À l'automne 2020, nous avons lancé BMO EMpower, une initiative visant à favoriser une reprise économique plus inclusive et équitable aux États-Unis. Nous affecterons 5 milliards de dollars américains sur cinq ans pour soutenir les entreprises, les communautés et les familles issues de minorités afin de faire face à des problèmes de longue date, aggravés par la pandémie.

AVOIR LE CRAN DE FAIRE UNE DIFFÉRENCE

DANS LA VIE COMME EN AFFAIRES

Nos engagements audacieux

POUR UN AVENIR DURABLE

En mobilisant 400 milliards de dollars pour la finance durable d'ici 2025

POUR UNE ÉCONOMIE FLORISSANTE

En doublant notre soutien aux petites entreprises et aux femmes entrepreneures

POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

En nous engageant à éliminer les obstacles à l'inclusion

Éliminer les obstacles à la réussite

L'inclusion sans obstacles 2025, initiative audacieuse de BMO ayant pour but de faire progresser l'équité sociale, comprend des mesures concrètes pour le recrutement et le perfectionnement des employés noirs, latino-américains, autochtones, de couleur et LGBTQ2+ en vue de les aider à progresser dans leur cheminement professionnel (voir page 9).

Investir dans les objectifs de développement durable

En 2019, BMO Gestion mondiale d'actifs a lancé le fonds BMO SDG Engagement Global Equity Fund, qui soutient les objectifs de développement durable des Nations Unies. À la fin de l'exercice 2020, ce fonds novateur avait amassé plus de 1 milliard de dollars et généré des rendements de 700 points de base par rapport aux indices de référence des marchés boursiers – ce qui a récompensé les clients de BMO, fait croître nos propres activités et, surtout, contribué à bâtir un monde plus durable.

N^o 1 pour la satisfaction de la clientèle

BMO s'est classé au premier rang parmi les plus grandes banques du Canada dans l'étude de 2020 de J.D. Power sur la satisfaction à l'égard des conseils bancaires aux particuliers au Canada. Nous avons obtenu les meilleures notes pour la fréquence, la pertinence, la clarté et la qualité des conseils, ainsi que pour le souci de répondre aux besoins des clients.

Parmi les meilleurs employeurs aux É.-U. pour l'équité

En 2020, le magazine *Forbes* a de nouveau classé BMO Harris Bank parmi les meilleurs employeurs pour les femmes et la diversité aux États-Unis. BMO a également figuré à l'indice d'égalité des sexes dans les services financiers de Bloomberg pour une cinquième année d'affilée.

Prix en intelligence artificielle

BMO a reçu le prix d'excellence en intelligence artificielle 2020 du Business Intelligence Group pour sa solution novatrice qui utilise l'intelligence artificielle pour surveiller les besoins de trésorerie et signaler les manques à gagner potentiels afin que les clients puissent rajuster leurs finances de manière proactive.

Banque la mieux gérée de manière durable

BMO s'est classé au premier rang parmi l'ensemble des banques et au 15^e rang parmi 5 500 sociétés mondiales dans le cadre du sondage de 2020 sur les 100 sociétés les mieux gérées de manière durable au monde du *Wall Street Journal*.

Conseil d'administration¹

Janice M. Babiak, CPA (É.-U.), CA (R.-U.), CISM, CISA
Administratrice
Conseils ou comités : Audit et révision (présidente), Gouvernance et mise en candidature
Administratrice depuis : 2012

Sophie Brochu, c.m.
Présidente et chef de la direction, Hydro-Québec
Conseils ou comités : Audit et révision, Gouvernance et mise en candidature
Administratrice depuis : 2011

Craig W. Broderick
Administrateur
Conseils ou comités : Gouvernance et mise en candidature, Évaluation des risques (président)
Administrateur depuis : 2018

George A. Cope, c.m.
Conseils ou comités : Président du conseil, Gouvernance et mise en candidature, Ressources humaines
Administrateur depuis : 2006

Christine A. Edwards
Associée, Winston & Strawn LLP
Conseils ou comités : Gouvernance et mise en candidature (présidente), Ressources humaines, Évaluation des risques
Administratrice depuis : 2010

Martin S. Eichenbaum
Professeur titulaire de la chaire d'économique Charles Moskos Université Northwestern
Conseils ou comités : Audit et révision, Évaluation des risques
Administrateur depuis : 2015

Ronald H. Farmer
Premier directeur général, Mosaic Capital Partners
Conseils ou comités : Ressources humaines, Évaluation des risques
Administrateur depuis : 2003

David Harquail
Président du conseil d'administration, Franco-Nevada Corporation
Conseils ou comités : Audit et révision
Administrateur depuis : 2018

Linda S. Huber
Administratrice
Conseils ou comités : Audit et révision, Évaluation des risques
Administratrice depuis : 2017

Eric R. La Flèche
Président et chef de la direction, Metro Inc.
Conseils ou comités : Ressources humaines
Administrateur depuis : 2012

Lorraine Mitchelmore
Administratrice
Conseils ou comités : Gouvernance et mise en candidature, Ressources humaines (présidente), Évaluation des risques
Administratrice depuis : 2015

Darryl White
Chef de la direction, BMO Groupe financier
Conseils ou comités : Assiste aux réunions de tous les comités en tant qu'invité.
Administrateur depuis : 2017

¹ Au 1^{er} novembre 2020.

Comité de direction²

Darryl White
Chef de la direction, BMO Groupe financier

Daniel Barclay
Chef, BMO Marchés des capitaux

David Casper
Chef de la direction, BMO Financial Corp. et chef, Services bancaires aux grandes entreprises Amérique du Nord

Patrick Cronin
Chef de la gestion globale des risques, BMO Groupe financier

Simon Fish
Conseiller général, BMO Groupe financier

Thomas Flynn
Chef des finances, BMO Groupe financier

Cameron Fowler
Chef de la stratégie et des opérations, BMO Groupe financier

Ernie (Erminia) Johansson
Chef, Services bancaires Particuliers et entreprises Amérique du Nord

Mona Malone
Chef, Talent et culture et chef des ressources humaines, BMO Groupe financier

Joanna Rotenberg
Chef, BMO Gestion de patrimoine

Steve Tennyson
Chef de la technologie et des opérations, BMO Groupe financier

Tayfun Tuzun³
Chef des finances délégué, BMO Groupe financier

² Au 1^{er} novembre 2020.

³ Au 16 novembre 2020.

Rapport de gestion

Le chef de la direction et le chef des finances de BMO ont signé une déclaration qui établit la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière présentée dans les états financiers consolidés annuels et le Rapport de gestion. La déclaration, qui figure à la page 138, décrit en outre les rôles du Comité d'audit et de révision et du Conseil d'administration en ce qui a trait à cette information financière.

Le Rapport de gestion porte sur les résultats d'exploitation et la situation financière de BMO pour les exercices clos le 31 octobre 2020 et 2019. Il doit être lu en se reportant aux états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2020. Le commentaire a été établi en date du 1^{er} décembre 2020. Sauf indication contraire, les montants sont indiqués en dollars canadiens et proviennent des états financiers consolidés établis en conformité avec les Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles sont émises par le Conseil des normes comptables internationales. BMO se conforme également aux interprétations des IFRS que fait son organisme de réglementation, à savoir le Bureau du surintendant des institutions financières Canada. Toute mention des principes comptables généralement reconnus (PCGR) renvoie aux IFRS.

Au premier trimestre de 2020, la Banque a adopté l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui prévoit la comptabilisation de l'effet cumulatif de l'adoption dans le solde d'ouverture des résultats non distribués, sans retraitement des chiffres des périodes antérieures. Les données des exercices antérieurs ont été reclassées pour faire état des changements de méthode et du transfert de certaines activités entre les groupes d'exploitation. Voir la page 35.

Table des matières

14	L'encadré Mise en garde concernant les déclarations prospectives informe les lecteurs des limites, des risques et des incertitudes associés aux déclarations prospectives.	60	L' Analyse de la situation financière traite des actifs et des passifs de BMO, selon les principales catégories figurant au bilan. On y trouve une évaluation de la suffisance du capital et la description de l'approche que la Banque a adoptée en matière d'utilisation du capital pour soutenir ses stratégies commerciales et maximiser le rendement des capitaux propres. Elle examine également les arrangements hors bilan.
15	La section Ce que nous sommes présente BMO Groupe financier, ses objectifs et les données importantes sur sa performance.	60	Sommaire du bilan
16	Faits saillants financiers	63	Gestion globale du capital
17	Mesures non conformes aux PCGR	71	Arrangements hors bilan
18	La section Évolution de la situation économique et perspectives présente des commentaires sur l'incidence de l'économie sur les activités de la Banque en 2020 et ses anticipations des perspectives des économies canadienne, américaine et internationale pour 2021.	73	La section Gestion globale des risques décrit la façon dont BMO aborde la gestion des principaux risques financiers et autres risques connexes auxquels il est exposé.
20	La section Stratégie globale décrit la stratégie mise en œuvre à l'échelle de l'organisation en expliquant le contexte sous-jacent.	73	Risques pouvant influencer sur les résultats futurs
21	La section Mesures de la valeur passe en revue les quatre mesures clés qui évaluent ou influencent directement le rendement des capitaux propres.	78	Aperçu de la gestion des risques
21	Rendement total des capitaux propres	79	Cadre et risques
21	Croissance du bénéfice par action	84	Risque de crédit et de contrepartie
22	Rendement des capitaux propres	92	Risque de marché
22	Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	97	Risque d'assurance
23	L' Analyse des résultats financiers de 2020 présente une analyse détaillée des résultats consolidés de BMO dans chacune des principales catégories de postes figurant à l'état des résultats. On y trouve aussi des explications sur l'incidence des variations des cours de change.	97	Risque de liquidité et de financement
34	L' Analyse des résultats de 2020 des groupes d'exploitation présente les stratégies et les grandes priorités des groupes d'exploitation de BMO, ainsi que les défis auxquels ils font face. On y trouve en outre un sommaire de leurs réalisations en 2020 et des éléments sur lesquels ils mettront l'accent en 2021, de même qu'une analyse de leurs résultats financiers de l'exercice et un aperçu du contexte commercial dans lequel ils exercent leurs activités.	106	Risque opérationnel
34	Sommaire	110	Risque juridique et réglementaire
35	Services bancaires Particuliers et entreprises	112	Risque de stratégie
36	Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada	112	Risque environnemental et social
40	Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis	113	Risque de réputation
44	BMO Gestion de patrimoine	114	La section Questions comptables, contrôles de communication de l'information et contrôle interne traite des estimations comptables critiques ainsi que des modifications des méthodes comptables pour 2020 et les périodes futures. Elle présente également l'évaluation faite par la Banque des contrôles et procédures de communication de l'information, et des contrôles internes à l'égard de l'information financière, ainsi qu'une liste des recommandations formulées par le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements.
48	BMO Marchés des Capitaux	114	Estimations comptables critiques
52	Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations	118	Modifications de méthodes comptables en 2020
54	Sommaire des tendances trimestrielles relatives au bénéfice, Analyse des résultats du quatrième trimestre de 2020 et Analyse des résultats financiers de 2019 : ces analyses commentent les résultats visant des périodes pertinentes autres que l'exercice 2020.	119	Modifications futures de méthodes comptables
		119	Transactions avec des parties liées
		120	Services et honoraires des auditeurs nommés par les actionnaires
		121	Rapport annuel de la direction sur les contrôles et procédures de communication de l'information et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière
		122	Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements
		124	La section Données complémentaires présente d'autres tableaux financiers utiles et des données historiques supplémentaires.

Documents déposés auprès des organismes de réglementation

Les documents d'information continue de BMO, y compris les états financiers consolidés intermédiaires et les rapports de gestion intermédiaires, ainsi que les états financiers consolidés annuels audités, le rapport de gestion de l'exercice, la *Notice annuelle* et l'*Avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires et circulaire de sollicitation de procurations de la direction*, sont accessibles sur le site Web de BMO, au www.bmo.com/relationinvestisseurs, sur le site des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, au www.sedar.com, et dans la section EDGAR du site Web de la SEC, au www.sec.gov. Le chef de la direction et le chef des finances de BMO certifient la pertinence et la fidélité de l'information contenue dans les états financiers consolidés annuels et intermédiaires, dans les rapports de gestion et dans la *Notice annuelle* de BMO, l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information, ainsi que l'efficacité et, s'il y a lieu, les faiblesses significatives du contrôle de BMO à l'égard de l'information financière. L'information contenue dans le site Web de la Banque (www.bmo.com) ou celui des tiers mentionnés aux présentes, ou accessible par l'intermédiaire de ces sites, ne fait pas partie du présent document.

Facteurs pouvant influencer sur les résultats futurs

Comme il est mentionné dans la section Mise en garde concernant les déclarations prospectives qui suit, toutes les déclarations et informations prospectives comportent, de par leur nature, des risques et des incertitudes qui peuvent être généraux ou spécifiques. Par conséquent, il est possible que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions énoncées dans ces déclarations prospectives. La section Gestion globale des risques, qui commence à la page 73, décrit un bon nombre de ces risques, notamment les risques de crédit et de contrepartie, de marché, d'assurance, de liquidité et de financement, ainsi que les risques opérationnel, juridique et réglementaire, de stratégie, environnemental et social et de réputation. Si le cadre de gestion des risques de la Banque devait se révéler inefficace, sa situation financière et ses résultats financiers pourraient s'en trouver sensiblement affaiblies.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Les communications publiques de la Banque de Montréal comprennent souvent des déclarations prospectives, écrites ou verbales. Le présent document contient de telles déclarations, qui peuvent aussi figurer dans d'autres documents déposés auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis ou dans d'autres communications. Toutes ces déclarations sont énoncées sous réserve des règles d'exonération de la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, et elles sont conçues comme des déclarations prospectives aux termes de ces lois. Les déclarations prospectives contenues dans le présent document peuvent comprendre notamment des énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour l'exercice 2021 et au-delà, ses stratégies ou actions futures, ses cibles, ses attentes concernant sa situation financière ou le cours de ses actions, le contexte réglementaire dans lequel elle exerce ses activités et les résultats ou les perspectives de son exploitation ou des économies canadienne, américaine et mondiale, ses interventions face à la pandémie de COVID-19 et l'incidence de cette dernière sur les activités, les résultats, la performance et la situation financières de la Banque, ainsi que l'incidence sur les clients, les concurrents, la réputation et l'exposition de la Banque aux activités de négociation, et elles comprennent des déclarations de la direction de la Banque. Les déclarations prospectives sont généralement identifiées par des mots tels que « devoir », « croire », « s'attendre à », « anticiper », « projeter », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « viser » et « pouvoir ».

En raison de leur nature, les déclarations prospectives exigent de la Banque qu'elle formule des hypothèses et comportent des risques et des incertitudes de nature aussi bien générale que particulière. Il existe un risque appréciable que les prévisions, pronostics, conclusions ou projections se révèlent inexacts, que les hypothèses soient erronées et que les résultats réels diffèrent sensiblement de ces prévisions, pronostics, conclusions ou projections. L'incertitude créée par la pandémie de COVID-19 a fait croître le risque étant donné les défis accrues que pose l'établissement d'hypothèses, de prévisions, de pronostics, de conclusions ou de projections. La Banque conseille aux lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats, les conditions, les actions ou les événements réels futurs pourraient différer sensiblement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans ces déclarations prospectives en raison de plusieurs facteurs, dont bon nombre sont indépendants de sa volonté et dont les effets peuvent être difficilement prévisibles.

Les résultats futurs ayant trait aux déclarations prospectives peuvent être influencés par de nombreux facteurs, notamment la gravité, la durée et la propagation de la pandémie de COVID-19, son incidence sur les économies locales, nationales ou internationales et l'aggravation de certains risques susceptibles de toucher les résultats futurs de la Banque, l'incidence possible sur les activités et l'exploitation de la Banque des éclosons de maladies qui touchent les économies locales, nationales ou mondiale, la situation économique générale et la conjoncture des marchés dans les pays où la Banque est présente, la sécurité de l'information, la vie privée et la cybersécurité, y compris la menace d'atteinte à la protection des données, de piratage, de vol d'identité et d'espionnage d'entreprise, ainsi que le déni de service pouvant découler des efforts visant à provoquer une défaillance du système et une interruption de service, les changements de politique monétaire, budgétaire ou économique, la législation et les interprétations fiscales, les fluctuations des taux d'intérêt et des cours de change, ainsi que la réforme des taux de référence, les changements technologiques et la résilience technologique, la situation politique, notamment les changements liés aux questions économiques ou commerciales ou influant sur celles-ci, le marché de l'habitation au Canada et l'endettement des particuliers, les changements climatiques et d'autres questions liées aux risques environnementaux et sociaux, les marchés financiers ou du crédit faibles, volatils ou illiquides, l'intensité de la concurrence dans les secteurs géographiques et les domaines d'activité dans lesquels la Banque œuvre, les changements de législation ou les changements dans les attentes ou les exigences des organismes de supervision, y compris les exigences ou directives en matière de fonds propres, de taux d'intérêt et de liquidité, ainsi que l'incidence de tels changements sur les coûts de financement, les procédures judiciaires ou démarches réglementaires, l'exactitude et l'exhaustivité de l'information que la Banque obtient sur ses clients et ses contreparties, l'incapacité de tiers de s'acquitter de leurs obligations envers la Banque, la capacité de la Banque à mettre en œuvre ses plans stratégiques, de conclure les acquisitions ou les cessions proposées, ce qui englobe l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation, les estimations comptables critiques et l'incidence des modifications des normes comptables, des règlements et des interprétations sur ces estimations, les risques opérationnels et infrastructurels, y compris en ce qui concerne la dépendance envers des tiers, les modifications des cotes de crédit de la Banque, les activités des marchés financiers internationaux, les répercussions possibles de guerres ou d'activités terroristes sur les activités de la Banque, les catastrophes naturelles et les répercussions de perturbations des infrastructures publiques telles que les services de transport et de communication et les systèmes d'alimentation en énergie ou en eau, et la capacité de la Banque à prévoir et à gérer efficacement les risques découlant des facteurs susmentionnés.

La Banque tient à souligner que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. D'autres facteurs et d'autres risques pourraient influencer défavorablement sur les résultats de la Banque. Pour plus d'informations, il y a lieu de se reporter à la section Risques pouvant influencer sur les résultats futurs ainsi qu'aux sections portant sur le risque de crédit et de contrepartie, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel, le risque juridique et réglementaire, le risque de stratégie, le risque environnemental et social, et le risque de réputation de la section Gestion globale des risques, qui commence à la page 73, sections qui présentent l'incidence que certains de ces facteurs et risques clés pourraient avoir sur les résultats futurs de la Banque. Les investisseurs et toute autre personne doivent tenir soigneusement compte de ces facteurs et de ces risques, ainsi que d'autres incertitudes et événements potentiels, et de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives, verbales ou écrites, qui peuvent être faites, à l'occasion, par l'entreprise ou en son nom, sauf si la loi l'exige. L'information prospective contenue dans le présent document est présentée dans le but d'aider les actionnaires à comprendre la situation financière de la Banque aux dates indiquées ou pour les périodes closes à ces dates ainsi que ses priorités et objectifs stratégiques, et peut ne pas convenir à d'autres fins.

Les hypothèses économiques importantes qui sous-tendent les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont présentées dans la section Évolution de la situation économique et perspectives, à la page 18, ainsi que dans la section Provision pour pertes sur créances paraissant à la page 114. Les hypothèses relatives au comportement des économies canadienne et américaine, ainsi qu'à la conjoncture de marché globale et à leur effet combiné sur les activités de la Banque sont des facteurs importants dont la Banque tient compte lors de l'établissement de ses priorités et objectifs stratégiques et des perspectives de ses divers secteurs d'activité. Pour élaborer les prévisions en matière de croissance économique, la Banque utilise principalement les données économiques historiques, les liens passés entre les variables économiques et financières, les changements de politiques gouvernementales, ainsi que les risques qu'ils posent pour l'économie au pays et à l'échelle mondiale.

Ce que nous sommes

Fondé en 1817, BMO Groupe financier (BMO, Banque de Montréal ou la Banque) est un fournisseur de services financiers hautement diversifiés ayant son siège social en Amérique du Nord. BMO est doté d'une raison d'être bien ancrée ainsi que d'une stratégie claire pour assurer sa croissance à long terme. BMO est la huitième banque en Amérique du Nord selon la valeur de l'actif, qui s'établit à 949 milliards de dollars. BMO a un effectif mobilisé et diversifié et offre une vaste gamme de produits et de services dans les domaines des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de la gestion de patrimoine, des marchés mondiaux et des services de banque d'affaires par l'entremise de trois groupes d'exploitation : les Services bancaires Particuliers et entreprises, BMO Gestion de patrimoine et BMO Marchés des capitaux. La Banque sert huit millions de clients dans l'ensemble du Canada par l'entremise de BMO Banque de Montréal, sa société canadienne de services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Aux États-Unis, la Banque sert plus de deux millions de particuliers, PME et grandes entreprises par l'entremise de BMO Harris Bank, établie dans le Midwest. BMO sert également sa clientèle par l'intermédiaire de ses sociétés de gestion de patrimoine : BMO Gestion privée, BMO Ligne d'action, BMO Gestion de patrimoine, É.-U., BMO Gestion mondiale d'actifs et BMO Assurance. BMO Marchés des capitaux offre une gamme complète de produits et de services financiers à sa clientèle nord-américaine et internationale, constituée de sociétés, d'investisseurs institutionnels et d'administrations publiques, par l'intermédiaire de ses secteurs Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés et Marchés mondiaux.

Objectifs financiers de BMO

Les objectifs financiers à moyen terme de BMO à l'égard de certaines mesures importantes de rendement sont énoncés ci-dessous. Ces mesures établissent la fourchette d'objectifs de rendement au fil du temps. La Banque vise à obtenir un rendement total des capitaux propres de haut niveau et à atteindre ses objectifs financiers en harmonisant ses activités avec les priorités stratégiques qu'elle s'applique à mettre en œuvre. Par rendements de haut niveau, BMO entend des rendements des capitaux propres se situant dans le quartile supérieur par rapport à ceux de ses groupes de référence du Canada et de l'Amérique du Nord.

BMO utilise un processus de planification rigoureux et se fixe des objectifs ambitieux qui tiennent compte de la conjoncture économique, de son appétit pour le risque, de l'évolution des besoins de ses clients et des occasions qui se présentent dans ses divers secteurs d'activité. Dans le cadre de ce processus, des responsabilités claires et directes ont été établies pour évaluer la performance annuelle par rapport aux jalons tant internes qu'externes, et mesurer les progrès réalisés par rapport aux priorités stratégiques de la Banque.

À moyen terme, BMO vise à atteindre, après ajustement, une augmentation du bénéfice par action (BPA ajusté) entre 7 % et 10 % par année en moyenne ainsi qu'un rendement des capitaux propres (RCP ajusté) annuel moyen de 15 % ou plus, à générer un levier d'exploitation annuel moyen net d'au moins 2 % et à maintenir des ratios de fonds propres qui vont au-delà des exigences réglementaires. Ces objectifs constituent les repères de la Banque pour la réalisation de ses priorités stratégiques. Dans la gestion de son exploitation et de ses risques, BMO reconnaît l'importance d'équilibrer la rentabilité actuelle et la capacité d'atteindre les objectifs en une seule période, d'une part, et le besoin d'investir dans ses activités en vue d'assurer une vigueur à long terme et des perspectives de croissance futures, d'autre part.

La pandémie de COVID-19 a eu un impact négatif sur l'économie mondiale, ce qui a eu une incidence négative sur les résultats financiers de la Banque en 2020. Le BPA ajusté sur un an de BMO s'est établi à 7,71 \$ en 2020, une baisse de 18,2 % par rapport à 2019, la Banque ayant agi comme il se doit dans l'allocation de sommes à la provision pour pertes sur créances. Le levier d'exploitation net ajusté a été positif en 2020, se chiffrant à 2,7 %, ce qui reflète les avantages du modèle d'affaires diversifié de la Banque et l'accent continu mis sur la gestion rigoureuse des dépenses. Le levier d'exploitation net ajusté a été positif pour chacun des cinq derniers exercices. Le RCP ajusté sur un an est passé de 13,7 % en 2019 à 10,3 % en 2020, et s'est établi à environ 13 % en moyenne sur les cinq derniers exercices. Dans un contexte où les taux d'intérêt devraient demeurer bas à moyen terme et en considérant qu'une hausse des exigences de fonds propres est à prévoir, il sera difficile d'atteindre un RCP de 15 % à court terme, même si BMO croit qu'il s'agit d'un objectif approprié alors que la Banque continue d'investir dans des secteurs d'importance stratégique et d'améliorer l'efficacité et la rentabilité de ses activités. BMO est bien capitalisé, son ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'établissant à 11,9 %.

Données importantes sur le plan de la performance

Au 31 octobre 2020 ou pour les périodes closes à cette date	1 an	5 ans*	10 ans*
Rendement total des capitaux propres annuel moyen	(14,6)	5,1	7,3
Croissance du BPA, taux annuel moyen	(12,8)	3,2	5,2
Croissance du BPA ajusté, taux annuel moyen	(18,2)	2,6	5,2
RCP, taux annuel moyen	10,1	12,2	13,4
RCP ajusté, taux annuel moyen	10,3	13,1	13,9
Croissance des dividendes annuels déclarés par action, taux composé	4,4	5,5	4,2
Rendement de l'action**	5,3	4,2	4,3
Ratio cours-bénéfice**	10,5	11,7	11,7
Ratio cours-valeur comptable**	1,02	1,39	1,46
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	11,9	s. o.	s. o.

* Les taux de croissance de 5 et 10 ans reflètent la croissance établie selon les PCGR canadiens en 2010, et les IFRS en 2015 et 2020, respectivement. Étant donné que les résultats des exercices antérieurs à 2011 n'ont pas été retraités, certains taux de croissance et taux de croissance annuels composés (TCAC) pourraient ne pas être significatifs.

** La mesure sur 1 an est calculée au 31 octobre 2020. Les mesures sur 5 et 10 ans correspondent à la moyenne des valeurs à la clôture de l'exercice.
s. o. - sans objet

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 17.

La section ci-dessus intitulée Objectifs financiers de BMO et les sections ci-après intitulées Évolution de la situation économique et perspectives et Stratégie globale contiennent des déclarations prospectives. En raison de leur nature, les déclarations prospectives exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. L'encadré intitulé Mise en garde concernant les déclarations prospectives, figurant à la page 14 du présent Rapport de gestion, traite de ces risques et incertitudes ainsi que des facteurs importants et des hypothèses qui ont été formulées concernant les déclarations énoncées dans ces sections.

Faits saillants financiers

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2020	2019	2018
Sommaire de l'état des résultats			
Revenus nets d'intérêts 1)	13 971	12 888	11 438
Revenus autres que d'intérêts	11 215	12 595	11 467
Revenus	25 186	25 483	22 905
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	1 708	2 709	1 352
Revenus, déduction faite des SCVPI	23 478	22 774	21 553
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux	1 522	751	700
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	1 431	121	(38)
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances	2 953	872	662
Charges autres que d'intérêts	14 177	14 630	13 477
Charge d'impôts sur le résultat 2)	1 251	1 514	1 961
Bénéfice net	5 097	5 758	5 453
Bénéfice net ajusté	5 201	6 249	5 982
Données relatives aux actions ordinaires (en dollars, sauf indication contraire)			
Bénéfice par action	7,55	8,66	8,17
Bénéfice par action ajusté	7,71	9,43	8,99
Croissance du bénéfice par action (%)	(12,8)	6,0	3,3
Croissance du bénéfice par action ajusté (%)	(18,2)	4,9	10,3
Dividendes déclarés par action	4,24	4,06	3,78
Valeur comptable d'une action	77,40	71,54	64,73
Cours de clôture de l'action	79,33	97,50	98,43
Nombre d'actions ordinaires en circulation (en millions)			
À la clôture de la période	645,9	639,2	639,3
Nombre moyen dilué	642,1	640,4	644,9
Valeur marchande globale des actions ordinaires (en milliards de dollars)	51,2	62,3	62,9
Rendement de l'action (%)	5,3	4,2	3,8
Ratio de distribution (%)	56,1	46,8	46,1
Ratio de distribution ajusté (%)	54,9	43,0	41,9
Mesures et ratios financiers (%)			
Rendement des capitaux propres	10,1	12,6	13,3
Rendement des capitaux propres ajustés	10,3	13,7	14,6
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires	11,9	15,1	16,2
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	11,9	16,1	17,5
Croissance du bénéfice net	(11,5)	5,6	2,1
Croissance du bénéfice net ajusté	(16,8)	4,5	8,8
Croissance des revenus	(1,2)	11,3	3,6
Croissance des revenus, déduction faite des SCVPI	3,1	5,7	4,8
Croissance des charges autres que d'intérêts	(3,1)	8,6	2,2
Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées	0,3	5,0	3,5
Ratio d'efficacité, déduction faite des SCVPI	60,4	64,2	62,5
Ratio d'efficacité ajusté, déduction faite des SCVPI	59,8	61,4	61,9
Lever d'exploitation, déduction faite des SCVPI	6,2	(2,9)	2,6
Lever d'exploitation ajusté, déduction faite des SCVPI	2,7	0,8	1,3
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen	1,64	1,70	1,67
Taux d'impôt effectif 2)	19,7	20,8	26,5
Taux d'impôt effectif ajusté	19,8	21,1	20,7
Ratio du total des dotations à la provision pour pertes sur créances au solde moyen net des prêts et acceptations (annualisé)	0,63	0,20	0,17
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde moyen net des prêts et acceptations (annualisé)	0,33	0,17	0,18
Bilan (en millions de dollars, sauf indication contraire)			
Actifs	949 261	852 195	773 293
Solde brut des prêts et acceptations	461 800	451 537	404 215
Solde net des prêts et acceptations	458 497	449 687	402 576
Dépôts	659 034	568 143	520 928
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	49 995	45 728	41 381
Ratio de la trésorerie et des valeurs mobilières au total des actifs (%)	31,7	28,9	29,9
Ratios des fonds propres (%)			
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	11,9	11,4	11,3
Ratio des fonds propres de catégorie 1	13,6	13,0	12,9
Ratio du total des fonds propres	16,2	15,2	15,2
Ratio de levier	4,8	4,3	4,2
Cours de change (\$)			
Dollar CA/dollar US	1,3319	1,3165	1,3169
Dollar CA/dollar US - moyenne	1,3441	1,3290	1,2878

1) Avec prise d'effet au premier trimestre de 2020, la Banque a adopté l'IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16), qui prévoit la comptabilisation de l'effet cumulatif de l'adoption dans le solde d'ouverture des résultats non distribués, sans retraitement des chiffres des périodes antérieures. Conformément à l'IFRS 16, la Banque, en tant que preneur, est tenue de comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante pour la plupart des contrats de location. BMO a comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts un montant de 360 millions de dollars à l'égard de l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation et a comptabilisé dans les charges d'intérêts un montant de 53 millions à l'égard des intérêts sur l'obligation locative. Il y a lieu de se reporter à la section Modifications de méthodes comptables en 2020, à la page 118, qui donne des renseignements plus détaillés à ce sujet.

2) Le bénéfice net comptable de l'exercice 2018 tient compte d'une charge de 425 millions de dollars (339 millions de dollars américains) liée à la réévaluation des actifs d'impôt différé nets aux États-Unis de la Banque découlant de l'entrée en vigueur de la loi américaine *Tax Cuts and Jobs Act*. Pour obtenir des renseignements plus détaillés, il y a lieu de se reporter à la section Estimations comptables critiques - Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé, à la page 116.

Les résultats ajustés que renferme le présent tableau sont des montants ou mesures non conformes aux PCGR. Voir la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 17.

Mesures non conformes aux PCGR

Les résultats et mesures figurant dans le présent document sont présentés conformément aux PCGR. Sauf indication contraire, les montants sont indiqués en dollars canadiens et proviennent des états financiers consolidés établis en conformité avec les Normes internationales d'information financière (IFRS). Toute mention des PCGR renvoie aux IFRS. Les résultats et mesures sont également présentés après ajustement de manière à exclure l'incidence de certains éléments, tel qu'il est indiqué dans le tableau ci-dessous. Les résultats et mesures qui ne tiennent pas compte de l'incidence des variations des cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain sur les activités que BMO mène aux États-Unis sont des mesures non conformes aux PCGR. Il y a lieu de se reporter à la section Change, à la page 23, pour obtenir une analyse des répercussions des variations des cours de change sur les résultats de BMO. La direction évalue le rendement à l'aide de mesures et résultats comptables et de mesures et résultats ajustés, et considère qu'ils sont utiles aux fins de l'appréciation de la performance sous-jacente des secteurs. Le fait de recourir à un tel mode de présentation donne aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats, en plus de leur permettre d'apprécier l'incidence d'éléments précis sur les résultats des périodes indiquées et de mieux évaluer les résultats compte non tenu de ces éléments qui ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats continus. C'est pourquoi ce mode de présentation peut aider les lecteurs à analyser les tendances. Sauf indication contraire, l'analyse, par la direction, des changements des résultats comptables figurant dans le présent document s'applique également à ceux des résultats ajustés correspondants. Les résultats et mesures ajustés ne sont pas conformes aux PCGR et n'ont donc pas de sens normalisé aux termes de ceux-ci. De plus, ils sont difficilement comparables aux mesures similaires qu'utilisent d'autres entreprises et ne devraient pas être interprétés de manière isolée ni comme pouvant remplacer les résultats établis aux termes des PCGR.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2020	2019	2018
Résultats comptables			
Revenus	25 186	25 483	22 905
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	(1 708)	(2 709)	(1 352)
Revenus, déduction faite des SCVPI	23 478	22 774	21 553
Dotation à la provision pour pertes sur créances	(2 953)	(872)	(662)
Charges autres que d'intérêts	(14 177)	(14 630)	(13 477)
Bénéfice avant impôts sur le résultat	6 348	7 272	7 414
Charge d'impôts sur le résultat	(1 251)	(1 514)	(1 961)
Bénéfice net	5 097	5 758	5 453
BPA dilué (\$)	7,55	8,66	8,17
Éléments d'ajustement (avant impôts) 1)			
Coûts d'intégration des acquisitions 2)	(14)	(13)	(34)
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 3)	(121)	(128)	(116)
Coûts de restructuration 4)	-	(484)	(260)
Ajustement lié à la réassurance 5)	-	(25)	-
Avantage découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations 6)	-	-	277
Éléments d'ajustement pris en compte dans le bénéfice comptable avant impôts	(135)	(650)	(133)
Éléments d'ajustement (après impôts) 1)			
Coûts d'intégration des acquisitions 2)	(11)	(10)	(25)
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 3)	(93)	(99)	(90)
Coûts de restructuration 4)	-	(357)	(192)
Ajustement lié à la réassurance 5)	-	(25)	-
Avantage découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations 6)	-	-	203
Réévaluation des actifs d'impôt différé nets aux États-Unis 7)	-	-	(425)
Éléments d'ajustement pris en compte dans le bénéfice net comptable après impôts	(104)	(491)	(529)
Incidence sur le BPA dilué (\$)	(0,16)	(0,77)	(0,82)
Résultats ajustés			
Revenus	25 186	25 483	22 905
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	(1 708)	(2 684)	(1 352)
Revenus, déduction faite des SCVPI	23 478	22 799	21 553
Dotation à la provision pour pertes sur créances	(2 953)	(872)	(662)
Charges autres que d'intérêts	(14 042)	(14 005)	(13 344)
Bénéfice avant impôts sur le résultat	6 483	7 922	7 547
Charge d'impôts sur le résultat	(1 282)	(1 673)	(1 565)
Bénéfice net	5 201	6 249	5 982
BPA dilué (\$)	7,71	9,43	8,99

- Les éléments d'ajustement sont, en règle générale, imputés aux Services d'entreprise, sauf dans le cas de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et de certains coûts d'intégration des acquisitions qui, eux, sont ventilés aux groupes d'exploitation et de l'ajustement lié à la réassurance qui, lui, est inclus dans les SCVPI de BMO Gestion de patrimoine.
- Les coûts d'intégration des acquisitions liés aux activités de Financement de matériel de transport qui ont été acquises sont imputés aux Services d'entreprise, puisque l'acquisition touche à la fois PE Canada et PE États-Unis. Les coûts d'intégration de l'acquisition de KGS-Alpha et de Clearpool sont présentés dans BMO Marchés des capitaux. Ils sont pris en compte dans les charges autres que d'intérêts.
- Ces montants sont imputés aux groupes d'exploitation en tant que charges autres que d'intérêts. Les montants avant et après impôts imputés à chacun des groupes d'exploitation sont présentés aux pages 35, 38, 42, 46 et 50.
- Le bénéfice net comptable de l'exercice 2019 inclut une charge de restructuration de 357 millions de dollars après impôts (484 millions avant impôts) liée aux indemnités de départ et à un montant négligeable de coûts liés à l'immobilier, afin de continuer d'améliorer l'efficacité, notamment accélérer la mise en œuvre à l'échelle de la Banque de mesures clés visant la numérisation, la restructuration organisationnelle et la simplification de la façon dont BMO fait des affaires. La charge de restructuration en 2018 découlait également d'une orientation similaire à l'échelle de la Banque. Les coûts de restructuration figurent dans les charges autres que d'intérêts des Services d'entreprise.
- Le bénéfice net comptable de l'exercice 2019 inclut un ajustement lié à la réassurance de 25 millions de dollars (avant et après impôts) figurant dans les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités et visant à tenir compte de l'incidence nette d'importants sinistres liés à la réassurance causés par les typhons japonais qui sont survenus après l'annonce du ralentissement progressif des activités dans le secteur de la réassurance. L'ajustement lié à la réassurance figure dans BMO Gestion de patrimoine.
- Le bénéfice net comptable de l'exercice 2018 tient compte d'un avantage après impôts de 203 millions de dollars (277 millions avant impôts) découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations par suite d'un changement apporté au régime d'autres avantages futurs du personnel visant certains employés qui a été annoncé au cours du quatrième trimestre de 2018. Ce montant figure dans les charges autres que d'intérêts des Services d'entreprise.
- Le bénéfice net comptable de l'exercice 2018 inclut une charge de 425 millions de dollars (339 millions de dollars américains) liée à la réévaluation des actifs d'impôt différé nets aux États-Unis découlant de l'entrée en vigueur de la loi américaine *Tax Cuts and Jobs Act*. Pour obtenir des renseignements plus détaillés, il y a lieu de se reporter à la section Estimations comptables critiques - Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé, à la page 116.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Évolution de la situation économique et perspectives

Évolution de la situation économique en 2020 et perspectives pour 2021

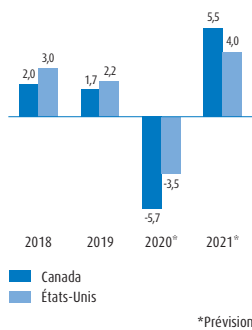
L'économie canadienne a connu une contraction historique au cours du premier semestre de 2020 en raison des fermetures d'entreprises et des mesures préventives prises pour freiner la propagation de COVID-19. La réouverture subséquente de certaines entreprises non essentielles, ainsi qu'un rebond du prix de l'énergie et de celui d'autres ressources, ont mené à une reprise partielle de l'activité économique qui a été grandement facilitée par d'importantes mesures de soutien du revenu mises en place par les gouvernements. Les taux d'intérêt très bas ont en outre eu une incidence positive sur les dépenses de consommation et les marchés de l'habitation. Cependant, la fermeture permanente de certaines entreprises, la prudence accrue des consommateurs et des entreprises, et le retour des restrictions liées à certaines activités en raison de la récente augmentation du nombre d'infections virales laissent croire que l'économie ne renouera pas avec son niveau d'activité d'avant la pandémie avant au moins la deuxième moitié de 2021. On s'attend à ce que le PIB réel se contracte de 5,7 % en 2020, avant de faire un rebond de 5,5 % en 2021 si la pandémie est maîtrisée. Le taux de chômage, qui a atteint son plus haut niveau depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale (13,7 %) durant les fermetures, a par la suite reculé à 8,9 % en octobre et devrait être encore élevé (7,5 % en moyenne) en 2021. Une faible inflation devrait inciter la Banque du Canada à maintenir le taux du financement à un jour près de zéro pendant plusieurs années afin de soutenir l'expansion économique et de réduire le chômage. Le dollar canadien devrait s'apprécier légèrement en 2021 dans un contexte de progression du prix des ressources et de diminution de la demande de dollars américains à titre de valeur refuge, au fur et à mesure que l'économie mondiale se redresse. Les soldes de crédit à la consommation à l'échelle du secteur d'activité (exclusion faite des prêts hypothécaires) ont décliné en raison de la faiblesse antérieure des dépenses de consommation et des importantes mesures de soutien du revenu mises en place par les gouvernements. La demande de crédit à la consommation devrait demeurer faible en 2021 en raison du taux de chômage élevé et de l'incertitude économique accrue. Les soldes des prêts hypothécaires à l'habitation ont augmenté en raison de la faiblesse des taux hypothécaires, de la demande de logements refoulée et d'un intérêt accru pour l'achat de plus grandes maisons en réponse à l'augmentation du travail à distance, mais on s'attend à ce que la croissance ralentisse en même temps que l'activité sur le marché de l'habitation en 2021. Bien qu'ils aient récemment diminué, les prêts aux entreprises à l'échelle du secteur d'activité ont été favorisés par des programmes d'aide gouvernementale mis en œuvre par l'intermédiaire des banques. On prévoit que la demande de prêts aux entreprises augmentera davantage en 2021, au fur et à mesure de l'accroissement de la confiance et des dépenses des entreprises.

Après une forte contraction au premier semestre de 2020, l'économie américaine a recouvré une partie de ses pertes. Dans un contexte de mesures de soutien budgétaire extraordinaires et de taux d'intérêt exceptionnellement bas, les dépenses de consommation alimentent la reprise et ont donné lieu à un solide rebond de l'activité du marché de l'habitation. Cependant, la récente remontée des cas de COVID-19 a quelque peu contrarié les plans de réouverture et entraîné un ralentissement des activités dans certains États. On estime que l'économie américaine se contractera de 3,5 % en 2020, mais on prévoit un rebond de 4,0 % en 2021, dans un contexte où la propagation du virus sera finalement enrayée. Malgré la grande incertitude politique aux États-Unis, il semble que toutes les mesures supplémentaires à venir pour atténuer les effets de la pandémie seront modérées. Après avoir atteint son plus haut niveau depuis la Seconde Guerre mondiale (14,7 %) en avril, le taux de chômage a chuté à 6,9 % en octobre et devrait s'établir à 6,0 % en moyenne en 2021. La Réserve fédérale devrait maintenir les taux directeurs près de zéro jusqu'en 2024, car elle a l'intention de faire monter l'inflation au-dessus de la cible de 2 % pendant un certain temps. Après un ralentissement en 2020, la croissance du crédit à la consommation à l'échelle du secteur d'activité devrait s'améliorer en 2021. La croissance des prêts hypothécaires à l'habitation devrait demeurer modérée pendant que le marché de l'habitation se stabilisera. Après avoir bondi au cours du premier semestre de 2020 en raison des inquiétudes liées aux revenus et aux liquidités soulevées par la pandémie et du soutien offert par les programmes de prêts gouvernementaux, le crédit aux entreprises à l'échelle du secteur d'activité a diminué au cours du deuxième semestre de 2020. Il devrait augmenter en 2021 à mesure que les investissements des entreprises progresseront.

L'évolution imprévisible de la pandémie de coronavirus expose les perspectives économiques à un degré élevé d'incertitude qui devrait persister jusqu'à ce qu'un vaccin soit disponible et largement distribué. Plus précisément, la possibilité d'une autre augmentation des cas de virus pourrait entraîner la reprise des fermetures généralisées d'entreprises non essentielles, ce qui pourrait donner lieu à une autre contraction économique. Parmi les autres risques liés aux perspectives économiques figurent les relations commerciales tendues entre les États-Unis et la Chine, les mesures de soutien budgétaire réduites dans un contexte de déficits budgétaires croissants et d'autres possibles événements géopolitiques.

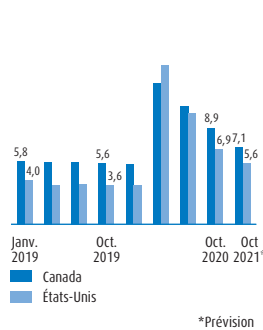
La section Évolution de la situation économique et perspectives renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Croissance réelle du produit intérieur brut (%)



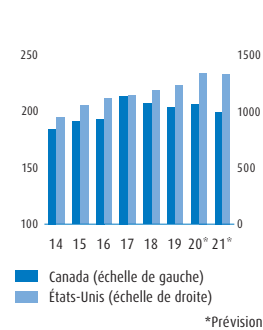
On s'attend à ce que les économies américaine et canadienne rebondissent en 2021 à la suite du repli historique provoqué par la pandémie en 2020.

Taux de chômage au Canada et aux États-Unis (%)



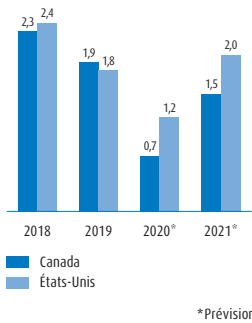
Les taux de chômage devraient encore baisser, mais demeurer élevés en 2021.

Mises en chantier (en milliers)



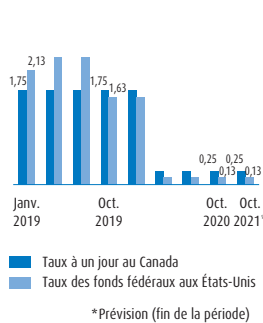
L'activité sur le marché de l'habitation devrait se stabiliser et demeurer élevée en 2021.

Inflation de l'indice des prix à la consommation (%)



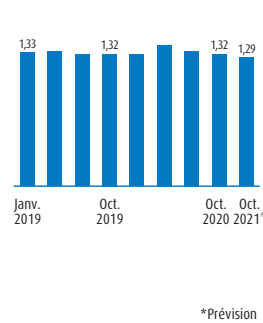
L'inflation devrait augmenter, mais demeurer contenue en raison du chômage élevé.

Taux d'intérêt au Canada et aux États-Unis (%)



Les banques centrales devraient maintenir les taux stables pour plusieurs années.

Cours de change du dollar canadien en dollar américain



Le dollar canadien devrait s'apprécier légèrement en 2021 en raison du raffermissement du prix des ressources.

Les données constituent des moyennes mensuelles, trimestrielles ou annuelles, selon le cas, à l'exception des taux d'intérêt qui sont les taux à la fin de la période. Les références aux années ont trait aux années civiles.

Stratégie globale

Raison d'être de BMO : Avoir le cran de faire une différence *dans la vie, comme en affaires*

Priorités stratégiques de BMO

- Une fidélisation de la clientèle et une croissance de **premier ordre**
- Une **culture de réussite** reposant sur une action concertée, le pouvoir d'agir et la reconnaissance
- Le **numérique au premier plan** pour la vitesse, l'efficacité et la portée
- La **simplification** du travail et l'**élimination de la complexité**
- Une **gestion du risque** et une performance du **capital supérieures**

Les bases de la stratégie de BMO demeurent fondamentalement les mêmes, et la Banque a renouvelé ses priorités pour 2021 afin de tenir compte de son excellente lancée et de l'évolution du contexte. Les priorités stratégiques des groupes d'exploitation sont établies conformément à la stratégie globale et la soutiennent, ce qui favorise la performance de la Banque sur le plan concurrentiel.

Les stratégies des groupes d'exploitation sont présentées dans l'Analyse des résultats de 2020 des groupes d'exploitation, qui débute à la page 34.

Valeurs de BMO

Intégrité

Faire ce qui est bien

Empathie

Penser d'abord aux autres

Diversité

Apprendre de nos différences

Responsabilité

Bâtir un avenir meilleur

Stratégie de durabilité de BMO

L'engagement à l'égard de la durabilité de la Banque est un élément essentiel de sa raison d'être. Comme le souligne le Rapport de durabilité de BMO, BMO met en œuvre des approches innovantes dans le secteur pour saisir les occasions et gérer les risques dans des domaines clés comme la finance durable, les changements climatiques, les droits de la personne et la diversité et l'inclusion. En prenant un engagement audacieux pour un avenir durable et en adoptant de solides principes de gouvernance éthique, BMO gagne la confiance de ses parties prenantes. La stratégie de durabilité de la Banque permet d'avoir des impacts positifs, notamment :

- Offrir de la valeur à long terme aux actionnaires en renforçant la résilience de la Banque face aux risques liés à la durabilité
- Bâtir des collectivités plus solides en développant des relations inclusives avec les clients, les fournisseurs et les partenaires afin de lutter contre les disparités économiques
- Éliminer les obstacles à l'inclusion à l'échelle de l'organisation en faisant de la diversité et de l'inclusion pour tous une priorité
- Contribuer à l'atteinte d'objectifs climatiques mondiaux et faciliter une transition équitable vers une économie à faibles émissions de carbone et fondée sur une utilisation efficace des ressources qui tient compte du bien-être social et économique

La Banque est déterminée à favoriser un changement positif, et sa stratégie de durabilité en constante évolution lui sert de guide pour relever les défis et saisir les occasions de demain.

Mesures de la valeur

Rendement total des capitaux propres

Le rendement total des capitaux propres (RTCP) annuel moyen constitue une mesure clé de la valeur pour les actionnaires et permet, avec le temps, de confirmer que les priorités stratégiques de BMO se traduisent par une création de valeur pour ses actionnaires. Le RTCP annuel moyen sur cinq ans s'est établi à 5,1 %. Le RTCP sur un an et le RTCP annuel moyen sur trois ans, respectivement de -14,6 % et de -3,1 %, ont été inférieurs à ceux des marchés canadiens en général.

Le tableau ci-dessous présente les dividendes versés sur les actions ordinaires de BMO au cours des cinq derniers exercices et l'évolution du cours de l'action de BMO durant cette période. Un investissement de 1 000 \$ en actions ordinaires de BMO effectué au début de l'exercice 2016 aurait valu 1 281 \$ au 31 octobre 2020, si on tient compte du réinvestissement des dividendes. Il en résulte un rendement total de 28,1 %.

Les dividendes déclarés par action ordinaire au cours de l'exercice 2020 ont totalisé 4,24 \$, une hausse d'environ 4 % par rapport à l'exercice précédent. Conformément à l'annonce faite le 13 mars 2020 par le Bureau du surintendant des institutions financières, qui s'attendait à ce que les institutions financières réglementées par le gouvernement fédéral interrompent tout processus d'augmentation des dividendes, BMO n'a pas augmenté le dividende trimestriel déclaré pour l'exercice 2020. Les dividendes versés au cours de la dernière période de cinq ans ont augmenté à un taux annuel moyen composé d'environ 6 %.

Le **rendement total des capitaux propres (RTCP) annuel moyen** correspond au rendement total annuel moyen d'un placement en actions ordinaires de BMO effectué au début d'une période déterminée. Le rendement tient compte de l'évolution du cours des actions et du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions ordinaires.

Rendement total des capitaux propres

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2020	2019	2018	2017	2016	TCAC trois ans 1)	TCAC cinq ans 1)
Cours de clôture de l'action ordinaire (en dollars)	79,33	97,50	98,43	98,83	85,36	(7,1)	0,9
Dividende versé (en dollars, par action)	4,21	3,99	3,72	3,52	3,36	6,1	5,6
Rendement de l'action (%)	5,3	4,2	3,8	3,6	4,0	n. s.	n. s.
Augmentation (diminution) du cours de l'action (%)	(18,6)	(0,9)	(0,4)	15,8	12,3	n. s.	n. s.
Rendement total annuel des capitaux propres (%) 2)	(14,6)	3,2	3,3	20,2	17,0	(3,1)	5,1

1) Taux de croissance annuel composé (TCAC) exprimé en pourcentage.

2) Le rendement total annuel des capitaux propres suppose le réinvestissement du dividende trimestriel; il n'est donc pas égal à la somme du dividende et du rendement de l'action dans le tableau.

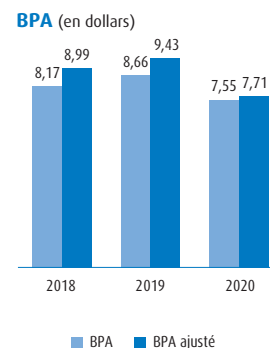
n. s. – non significatif

Croissance du bénéfice par action

La variation annuelle, exprimée en pourcentage, du bénéfice par action (BPA) et celle du BPA ajusté sont les mesures clés que la Banque utilise pour analyser la croissance du bénéfice. Par BPA, on entend le bénéfice dilué par action, sauf indication contraire.

Le BPA s'est établi à 7,55 \$, une baisse de 1,11 \$, ou de 13 %, par rapport à 8,66 \$ en 2019. Le BPA ajusté s'est établi à 7,71 \$, une baisse de 1,72 \$, ou de 18 %, par rapport à 9,43 \$ en 2019. La diminution du BPA reflète essentiellement une baisse du bénéfice. Le bénéfice net comptable attribuable aux actionnaires ordinaires affiche une diminution sur un an de 13 %, tandis que le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation, compte tenu des titres dilutifs, est demeuré relativement inchangé.

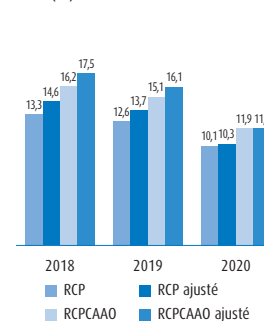
Le **bénéfice par action (BPA)** est calculé en divisant le bénéfice net, déduction faite des dividendes sur actions privilégiées et des distributions sur d'autres instruments de capitaux propres, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation. Le BPA dilué, qui sert de base aux mesures de la performance, tient compte des conversions possibles d'instruments financiers en actions ordinaires qui auraient pour conséquence de réduire le BPA. La note 23 afférente aux états financiers consolidés, à la page 204, contient plus de détails sur le BPA dilué. Le BPA ajusté est calculé de la même façon, à partir du bénéfice net ajusté.



Rendement des capitaux propres

En 2020, le rendement des capitaux propres (RCP) comptable s'est établi à 10,1 % et le RCP ajusté, à 10,3 %, comparativement à 12,6 % et à 13,7 %, respectivement, en 2019. Le RCP comptable et le RCP ajusté ont diminué en 2020, essentiellement en raison de la baisse du bénéfice net et de la hausse des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Une baisse de 697 millions de dollars, ou de 13 %, du bénéfice net comptable attribuable aux actionnaires ordinaires et une baisse de 1 084 millions, ou de 18 %, du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires ont été enregistrées en 2020. Les capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires ont augmenté de 4,1 milliards de dollars, soit de 9 % par rapport à 2019, principalement en raison de la croissance des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global. Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAA) comptable s'est établi à 11,9 %, comparativement à 15,1 % en 2019, et le RCPCAA ajusté s'est chiffré à 11,9 %, comparativement à 16,1 % en 2019. La valeur comptable de l'action s'est accrue de 8 % par rapport à l'exercice précédent et s'est chiffrée à 77,40 \$, ce qui reflète en grande partie l'augmentation des capitaux propres.

RCP (%)



Le **rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (RCP)** équivaut au bénéfice net moins les dividendes sur actions privilégiées et les distributions sur d'autres instruments de capitaux propres, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comprennent le capital social ordinaire, le surplus d'apport, le cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) et les résultats non distribués. Le RCP ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt qu'à partir du bénéfice net.

Le **rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAA)** est calculé à partir du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, ajusté pour tenir compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres des actionnaires ordinaires, moins les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes. Le RCPCAA ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt qu'à partir du bénéfice net. Le RCPCAA est largement utilisé dans le secteur bancaire en Amérique du Nord et il est significatif parce qu'il mesure uniformément la performance des unités, qu'elles aient été acquises ou mises sur pied à l'interne.

Rendement des capitaux propres et rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2020	2019	2018
Bénéfice net comptable	5 097	5 758	5 453
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur d'autres instruments de capitaux propres	(247)	(211)	(184)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (A)	4 850	5 547	5 269
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions après impôts	93	99	90
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, déduction faite de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (B)	4 943	5 646	5 359
Incidence des autres éléments d'ajustement après impôts 1)	11	392	439
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires (C)	4 954	6 038	5 798
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires (D)	48 235	44 170	39 754
Rendement des capitaux propres (%) (= A/D)	10,1	12,6	13,3
Rendement des capitaux propres ajusté (%) (= C/D)	10,3	13,7	14,6
Capitaux propres moyens corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (E)	41 484	37 456	33 125
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (%) (= B/E)	11,9	15,1	16,2
Rendement ajusté des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (%) (= C/E)	11,9	16,1	17,5

1) Les autres éléments d'ajustement comprenaient le rajustement au titre de la réassurance en 2019, une charge liée à la réévaluation des actifs d'impôt différé nets aux États-Unis et un avantage découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations en 2018. Des coûts d'intégration des acquisitions sont inclus dans les résultats de 2020, de 2019 et de 2018, et ceux de 2019 et de 2018 comprennent des frais de restructuration.

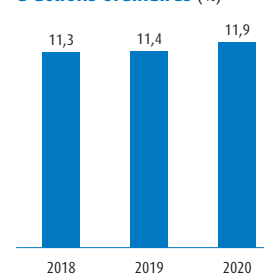
Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 17.

Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires démontre que BMO est bien capitalisé compte tenu du risque dans son secteur d'activité. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la Banque s'établissait à 11,9 % au 31 octobre 2020, alors qu'il était de 11,4 % au 31 octobre 2019. Ce ratio a augmenté depuis la fin de l'exercice 2019, en raison surtout de l'augmentation des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires principalement attribuable à la croissance des résultats non distribués, de l'ajustement pour les dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes sur créances attendues ainsi que de l'élimination de la déduction du déficit de provisionnement, des actions ordinaires émises aux termes du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires et des autres incidences positives nettes, qui ont plus que contrebalancé la hausse des actifs pondérés en fonction des risques, principalement due à l'évolution de la qualité de l'actif et à l'augmentation de sa taille.

Le **ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires** s'entend des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, qui comprennent les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, nets des déductions pour les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles, les actifs au titre des régimes de retraite, certains actifs d'impôt différé et d'autres éléments qui peuvent comprendre une portion des provisions pour pertes sur créances attendues, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques.

Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (%)



Analyse des résultats financiers de 2020

La présente section traite des résultats financiers de BMO pour l'exercice 2020 et met l'accent sur l'état consolidé des résultats figurant dans les états financiers consolidés de BMO, qui débutent à la page 145. Une analyse des stratégies et des résultats des groupes d'exploitation suit l'analyse globale. Un résumé de nos résultats financiers de 2019 est présenté à partir de la page 57.

Change

L'équivalent en dollars canadiens des résultats de BMO aux États-Unis libellés en dollars américains a progressé en regard de celui de 2019, en raison de l'appréciation du billet vert. Le tableau ci-dessous fait état des cours de change moyens pertinents entre les dollars canadien et américain et de l'incidence de leurs fluctuations sur les résultats des activités de BMO aux États-Unis. Dans le présent document, toute mention de l'incidence du dollar américain ne rend pas compte des montants libellés dans cette monnaie et constatés par des unités de BMO qui ne mènent pas d'activités aux États-Unis.

Les fluctuations des cours de change influenceront sur les résultats futurs établis en dollars canadiens, et l'incidence sur ces résultats est fonction de la période au cours de laquelle les revenus, les charges, les dotations à la provision pour (recouvrements de) pertes sur créances et les impôts sur le résultat sont comptabilisés. Si les résultats futurs demeurent semblables à ceux de 2020, chaque hausse (baisse) de un cent du cours de change entre les dollars canadien et américain, exprimé par la quantité de dollars canadiens nécessaires pour acheter un dollar américain, augmenterait (diminuerait) l'équivalent en dollars canadiens du bénéfice net avant impôts sur le résultat des activités de BMO aux États-Unis d'un montant de 15 millions de dollars pour l'exercice en l'absence d'opérations de couverture.

D'un point de vue économique, les flux de revenus en dollars américains de la Banque n'ont pas été couverts contre les fluctuations des cours de change survenues en 2020, en 2019 et en 2018. BMO détermine régulièrement s'il lui faut ou non conclure des opérations de couverture afin d'atténuer l'incidence des fluctuations des cours de change sur le bénéfice net.

Il y a lieu de se reporter à la section Gestion globale du capital, à la page 63, pour obtenir une analyse de l'incidence que peuvent avoir les fluctuations des cours de change sur le capital de la Banque.

Les fluctuations des cours de change auront aussi des répercussions sur le cumul des autres éléments du résultat global, du fait essentiellement de la conversion de l'investissement dans des établissements à l'étranger et de la valeur comptable des actifs et des passifs figurant au bilan. Chaque hausse (baisse) de un cent du cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain, exprimé par la quantité de dollars canadiens nécessaires pour acheter un dollar américain, devrait entraîner une augmentation (diminution) de 161 millions de dollars de la conversion de l'investissement de BMO dans des établissements à l'étranger.

Incidence des fluctuations des cours de change sur les résultats comptables et les résultats ajustés sectoriels aux États-Unis de BMO

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2020 c. 2019	2019 c. 2018
Cours de change entre les dollars canadien et américain (moyenne)		
2020	1,3441	
2019	1,3290	1,3290
2018		1,2878
Incidence sur les résultats comptables sectoriels aux États-Unis		
Augmentation (diminution) des revenus nets d'intérêts	68	141
Augmentation (diminution) des revenus autres que d'intérêts	30	94
Augmentation (diminution) des revenus	98	235
Diminution (augmentation) de la dotation à la provision pour pertes sur créances	(30)	(7)
Diminution (augmentation) des charges	(58)	(166)
Diminution (augmentation) des impôts sur le résultat	(1)	(34)
Augmentation (diminution) du bénéfice net comptable	9	28
Incidence sur les résultats ajustés sectoriels aux États-Unis		
Augmentation (diminution) des revenus nets d'intérêts	68	141
Augmentation (diminution) des revenus autres que d'intérêts	30	94
Augmentation (diminution) des revenus	98	235
Diminution (augmentation) de la dotation à la provision pour pertes sur créances	(30)	(7)
Diminution (augmentation) des charges	(57)	(161)
Diminution (augmentation) des impôts sur le résultat	(2)	(13)
Augmentation (diminution) du bénéfice net ajusté	9	54

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 17.

Mise en garde

La présente section Change renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Incidence de la COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que la COVID-19 était une pandémie mondiale. L'apparition et la progression de la pandémie de COVID-19 ont provoqué un bouleversement majeur des économies nord-américaines et mondiale en 2020. Au cours du premier semestre de l'année, l'imposition des mesures de confinement généralisées a entraîné la récession la plus brutale à avoir touché l'ensemble de la planète simultanément. Les mesures d'allègement extraordinaires mises de l'avant par les gouvernements et les banques centrales ont contribué à amortir l'impact, mais les répercussions économiques continues et la résurgence des cas freinent la reprise. L'incidence qu'aura la pandémie sur l'économie, les marchés et les activités de la Banque demeure incertaine. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Évolution de la situation économique et perspectives, à la page 18, et à la section Risques pouvant influencer sur les résultats futurs, à la page 73.

BMO a répondu rapidement aux enjeux posés par la COVID-19, sa priorité étant d'assurer la sécurité et le bien-être des employés et des clients. La Banque travaille en étroite collaboration avec les autorités de santé publique pertinentes pour faire le point sur la situation et elle continuera de suivre leurs conseils pour prendre des décisions éclairées. Des mesures en matière de santé et de sécurité ont été mises en œuvre au cours de l'exercice, notamment des écrans en plexiglas et des marqueurs de distance physique dans les succursales, ainsi que des protocoles de nettoyage améliorés. BMO a maintenu une forte résilience opérationnelle tout au long de la pandémie de COVID-19, y compris l'accès aux centres d'appels, aux guichets automatiques et aux succursales ainsi que le travail à distance de l'effectif non lié aux succursales. La Banque a lancé des technologies et des outils innovants supplémentaires à l'échelle de l'organisation pour favoriser une collaboration virtuelle efficace pour les employés et les clients. Au début de la pandémie, les activités des succursales ont été réduites, mais à l'été, toutes les succursales de BMO au Canada et aux États-Unis étaient ouvertes. En mars, plus de 90 % de l'effectif non lié aux succursales de BMO a rapidement adopté le mode de travail à distance en raison de la pandémie. BMO a appliqué de nouvelles méthodes pour maintenir le lien avec ses employés et ses clients, grâce à l'utilisation accrue des outils de communication virtuelle, des signatures électroniques et des capacités de traitement numérique. La Banque s'est engagée à assurer à ses employés un cadre de travail propice à la gestion de responsabilités accrues et d'obligations multiples durant cette période exceptionnelle. Pour soutenir la santé et le bien-être de ses employés, BMO a instauré un service de soins de santé virtuel qui permet aux employés d'avoir accès à des médecins et à des infirmières praticiennes par l'entremise d'une plateforme de clavardage texte et vidéo. BMO a pris des mesures pour évaluer et atténuer les risques liés au contrôle interne découlant de la modification du mode de travail.

La pandémie s'est répercutée sur l'économie mondiale et elle a également eu une incidence défavorable sur les résultats financiers de la Banque. Les répercussions sur les résultats financiers de la Banque comprennent la hausse des dotations à la provision pour pertes sur créances, la plus faible croissance des prêts, la forte croissance des dépôts, l'incidence négative de la faiblesse des taux d'intérêt sur les revenus, l'incidence favorable des activités menées pour les clients sur les revenus de négociation et la faible croissance des charges. Les revenus des groupes sensibles au marché ont été bons au deuxième semestre de l'exercice, après un deuxième trimestre marqué par la volatilité, alors que les revenus de PE Canada et de PE États-Unis ont subi l'incidence du contexte, y compris la faiblesse des taux d'intérêt, illustrée par les baisses de 150 points de base des taux d'intérêt mises en œuvre par la Banque du Canada et la Réserve fédérale américaine au deuxième trimestre de 2020, et de la croissance plus faible des prêts. Les soldes des prêts ont été élevés au deuxième trimestre en raison de l'utilisation accrue par les clients dans les portefeuilles de la clientèle de gros, mais ils ont baissé au deuxième semestre de l'exercice. La croissance des dépôts a été vigoureuse tout au long de l'exercice, ce qui reflète en grande partie la hausse des liquidités conservées par les clients de la Banque en raison de la pandémie. La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établie à 2 953 millions de dollars en 2020, en hausse marquée par rapport aux 872 millions de 2019, du fait essentiellement de la COVID-19. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est établie à 1 522 millions et la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs s'est située à 1 431 millions. Pour obtenir des renseignements plus détaillés, il y a lieu de se reporter à la section Estimations comptables critiques – Provision pour pertes sur créances, à la page 114. La Banque a appliqué une méthode rigoureuse en matière de gestion des charges au cours de l'exercice, les charges ajustées étant demeurées relativement inchangées comparativement à l'an dernier. Au cours de l'exercice, la Banque a engagé des coûts supplémentaires attribuables à la COVID-19, notamment une allocation pour les employés de première ligne, des frais de nettoyage et des coûts liés aux équipements de protection individuels pour assurer la sécurité de ses clients et de son personnel. En outre, certaines charges ont diminué en raison de la pandémie, dont les frais de déplacement et d'expansion des affaires.

Pour de plus amples renseignements sur les risques liés à la pandémie de COVID-19, il y a lieu de se reporter à la section Risques pouvant influencer sur les résultats futurs, à la page 73.

BMO a géré les liquidités et le financement de façon prudente au cours de l'exercice. La Banque a entamé le deuxième trimestre en affichant une forte position de liquidité et elle a agi tôt et tout au long de la perturbation des marchés engendrée par la COVID-19. La Banque a accédé aux marchés de gros à terme au deuxième trimestre afin de mobiliser du financement à long terme et elle a augmenté les actifs liquides, notamment les dépôts en espèces de la banque centrale et les obligations souveraines, afin de répondre à d'éventuels besoins de financement. BMO a enregistré un fort afflux de dépôts de clients tout au long de l'exercice, alors que les prêts ont d'abord augmenté au deuxième trimestre avant de diminuer au deuxième semestre, les clients ayant réduit leur activité d'emprunt. En outre, compte tenu des perturbations et de la volatilité des marchés, les banques centrales du monde entier ont annoncé un certain nombre de programmes visant à soutenir les marchés financiers et de financement et à fournir du soutien aux clients touchés par la pandémie. BMO a eu recours à ces programmes au cours du deuxième trimestre à l'instar d'autres banques, compte tenu des perturbations du marché. Les emprunts de la Banque dans le cadre des programmes de la Banque centrale ont été en grande partie remboursés à la fin du deuxième trimestre, à l'exception de certains emprunts dans le cadre de conventions de pension sur titres de la Banque du Canada qui arrivent à échéance d'ici la fin du deuxième trimestre de 2021. Tout au long du deuxième semestre de l'exercice considéré, la Banque a conservé plus de liquidités qu'elle ne l'aurait normalement fait, du fait en partie de la forte croissance des dépôts de clients. Pour de plus amples détails, il y a lieu de se reporter à la section Risque de liquidité et de financement, à la page 97.

Dans le cadre d'un effort concerté des organismes fédéraux visant à faire face à la perturbation des marchés causée par la COVID-19, le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) a annoncé diverses modifications des exigences en matière de fonds propres, avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2020, lesquelles accordent aux institutions plus de souplesse dans les conditions actuelles, tout en continuant à contribuer à la résilience et à la stabilité financière. Exception faite du régime spécial au regard des exigences de fonds propres visant les reports de paiement des prêts, régime que le BSIF va progressivement supprimer selon l'annonce faite en août 2020, les modifications mises en œuvre au deuxième trimestre sont demeurées en vigueur au quatrième trimestre. Le 5 novembre 2020, le BSIF a annoncé la prorogation du 30 avril 2021 au 31 décembre 2021 de l'exclusion temporaire des expositions aux fins du ratio de levier de réserves liées aux banques centrales et aux titres émis par des emprunteurs souverains qui sont admissibles à titre d'actifs liquides de haute qualité en vertu de la ligne directrice Normes de liquidité. En ce qui concerne les autres ajustements de nature temporaire, le BSIF fournira des consignes en temps opportun. Ceci inclut l'attente, avec entrée en vigueur au 13 mars 2020 par le BSIF, que toutes les institutions financières réglementées par le gouvernement fédéral interrompent tout processus d'augmentation des dividendes ou de rachat d'actions pour le moment. La situation de BMO en matière de capital reflète l'utilisation élevée des prêts au deuxième trimestre de l'exercice considéré, laquelle s'est renforcée au deuxième semestre. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Gestion globale du capital, à la page 63.

BMO continue de soutenir ses clients en cette période éprouvante en prenant des mesures concrètes pour offrir aux clients des solutions novatrices et un accès facile aux services financiers de base dont ils ont besoin et a travaillé en étroite collaboration avec les administrations publiques et les organismes gouvernementaux afin de mettre en œuvre des programmes visant à atténuer les difficultés financières causées par la COVID-19, y compris des reports de paiement et des facilités de prêt visant à aider les particuliers et les entreprises à traverser la crise et à se rétablir financièrement.

Le tableau qui suit présente l'utilisation des programmes de reports de paiement par région et par produit. Les chiffres représentent les reports actifs en cours à la clôture de la période. Depuis mars, la Banque a accordé des reports de paiement à plus de 256 000 comptes de détail au Canada et aux États-Unis. Les demandes afférentes aux reports de paiement ont culminé au deuxième trimestre et elles ont fléchi de manière importante par la suite. Les reports de paiement ont continué de reculer au quatrième trimestre, la vaste majorité des clients ayant repris leurs paiements après leur retrait du programme de reports de paiement. Les échéances sont étroitement surveillées et activement gérées. Au 31 octobre 2020, les soldes des programmes de reports de paiement de la Banque s'élevaient à environ 3,8 milliards de dollars au Canada et 0,69 milliard de dollars américains aux États-Unis.

Reports de paiement

	Au 31 octobre 2020			Au 31 juillet 2020			Au 30 avril 2020		
	Nombre de comptes (en milliers) 3)	Soldes en cours* (en milliards de dollars canadiens)	En % du portefeuille	Nombre de comptes (en milliers) 3)	Soldes en cours* (en milliards de dollars canadiens)	En % du portefeuille	Nombre de comptes (en milliers) 3)	Soldes en cours* (en milliards de dollars canadiens)	En % du portefeuille
Canada 1)									
Prêts hypothécaires (y compris les marges de crédit sur valeur domiciliaire en cours d'amortissement)	7,7	2,66	2 %	52,3	17,25	14 %	55,0	17,16	14 %
Cartes de crédit	4,0	0,04	1 %	38,5	0,34	5 %	37,3	0,33	5 %
Tous les autres prêts aux particuliers	7,3	0,26	1 %	84,8	2,37	7 %	89,1	2,43	7 %
Total des services de détail - Canada	19,0	2,96	2 %	175,6	19,96	12 %	181,4	19,92	13 %
Services bancaires aux entreprises	0,4	0,85	1 %	7,2	9,40	11 %	7,4	15,08	17 %
États-Unis 2)	(en milliards de dollars américains)			(en milliards de dollars américains)			(en milliards de dollars américains)		
Prêts hypothécaires	0,4	0,11	1 %	1,5	0,45	8 %	2,0	0,57	10 %
Prêts automobiles indirects	3,5	0,08	2 %	8,0	0,21	4 %	14,2	0,32	6 %
Tous les autres prêts aux particuliers	1,7	0,05	1 %	4,0	0,14	3 %	5,2	0,15	3 %
Total des services de détail - États-Unis	5,6	0,24	1 %	13,5	0,80	5 %	21,4	1,04	6 %
Services bancaires aux entreprises	0,7	0,45	1 %	1,4	0,90	1 %	1,1	3,62	4 %

* Soldes en cours des comptes / clients assujettis à des reports de paiement. Les chiffres sont approximatifs.

1) Au Canada, les reports de paiement relatifs aux prêts hypothécaires étaient disponibles pour une période allant de un à six mois. Les prêts hypothécaires aux particuliers au Canada excluent les soldes liés aux prêts hypothécaires non exclusifs, conformément à une définition du secteur en matière de présentation d'informations établie par l'Association des banquiers canadiens. Les soldes en cours liés aux prêts hypothécaires non exclusifs ayant été reportés se sont élevés à environ 56 millions de dollars au 31 octobre 2020 et à environ 2 milliards de dollars au 31 juillet 2020 et au 30 avril 2020. Pour ce qui est des autres prêts aux particuliers et des prêts sur cartes de crédit, la possibilité de report était offerte pour une période allant de un à six mois. Les reports de paiement relatifs aux prêts aux entreprises étaient accordés pour une période de trois à six mois.

2) Aux États-Unis, les reports de paiement relatifs aux produits de prêts aux consommateurs étaient offerts pour une période maximale de six mois. Les reports de paiement relatifs aux prêts aux entreprises étaient accordés pour une période de trois mois.

3) Représente le nombre de clients pour les Services bancaires aux entreprises.

En 2020, les gouvernements canadien et américain ont offert des programmes en riposte à la pandémie de COVID-19 pour soutenir les entreprises confrontées à des difficultés économiques, notamment le programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC), le Programme de crédit aux entreprises (PCE) du gouvernement du Canada, qui comprend le Programme de prêts conjoints de la Banque de développement du Canada (BDC) et la Garantie du PCE d'Exportation et développement Canada (EDC), ainsi que le programme Paycheck Protection Program du Small Business Administration (SBA) des États-Unis. Dans le cadre du programme CUEC, BMO consent des prêts qui sont financés par le gouvernement. La Banque a évalué si la quasi-totalité des risques et des avantages liés aux prêts en vertu de ce programme a été transférée au gouvernement et elle a déterminé que ces critères remplissaient les conditions de décomptabilisation; par conséquent, la Banque ne comptabilise pas ces prêts au bilan consolidé. Dans le cadre du programme de prêts conjoints de la BDC, les prêts sont en partie financés par la BDC, la partie restante étant financée par BMO et comptabilisée au bilan consolidé. Le programme Paycheck Protection Program du SBA a été conçu par le gouvernement fédéral américain pour offrir aux petites entreprises un incitatif direct à continuer de payer le salaire de leur personnel, le SBA renonçant aux prêts si tous les critères de maintien du personnel sont remplis et si les fonds sont utilisés pour des dépenses admissibles. La Banque sera payée par le SBA pour toute partie du prêt qui est annulée.

Au Canada, la Banque a rendu possible un financement de 2,9 milliards de dollars pour plus de 72 000 comptes de services bancaires aux entreprises dans le cadre du programme CUEC. Aux États-Unis, les prêts en cours de BMO dans le cadre du programme Paycheck Protection Program du SBA ont totalisé plus de 4,7 milliards de dollars américains et visaient environ 22 000 entreprises. La Banque a adopté une approche personnelle et relationnelle qui tient compte des besoins uniques de chaque client et qui tire parti de son expérience, acquise de longue date, des cycles économiques variés qui se sont succédés.

En plus d'offrir des mesures d'aide financière à ses clients, BMO, animé par sa raison d'être : *Avoir le cran de faire une différence dans la vie, comme en affaires*, a fait des dons dans le cadre de programmes d'aide communautaires. Au Canada, BMO a fait un don de 1 million de dollars au fonds communautaire de Centraide afin d'aider à combler les lacunes en matière de services communautaires en raison de la COVID-19. Aux États-Unis, BMO a fait un don de 500 000 \$ US en soutien à la communauté pour répondre à la crise et aux besoins les plus urgents.

La pandémie de COVID-19 a accru l'exposition à l'univers des cybermenaces, ce qui comprend une augmentation significative des campagnes d'hameçonnage, lesquelles ont été bloquées avec succès. La Banque a consenti des investissements supplémentaires dans son infrastructure technologique et elle est en voie de rehausser les processus pour maintenir la résilience, tout en améliorant la capacité à prévenir, à détecter et à contrer les menaces à la cybersécurité, assurant ainsi la sécurité des clients et des employés. Malgré les inquiétudes suscitées par l'accroissement des activités liées à la cybermenace pendant la crise, les répercussions sur BMO ont été négligeables. L'Unité Crimes Financiers (UCF) demeure pleinement engagée envers divers piliers de la sécurité (cybercriminalité, fraude, sécurité physique et gestion des crises) et elle a joué un rôle central dans la mise en œuvre de stratégies d'atténuation des risques en réponse à la recrudescence des cybermenaces pendant la pandémie.

Mise en garde

La mesure dans laquelle la pandémie de COVID-19 aura une incidence sur les activités, les résultats d'exploitation, la réputation, les résultats financiers et la situation financière de la Banque, ce qui inclut ses ratios de fonds propres réglementaires et de liquidité de même que les notations de crédit, ainsi que l'incidence sur les clients, les concurrents et l'exposition aux activités de négociation de la Banque, le potentiel de pertes lié à une augmentation des pertes sur créances, des pertes liées à des contreparties et des pertes évaluées à la valeur de marché dépendra de l'évolution de la situation, qui est extrêmement incertaine et ne peut être prévue, notamment l'ampleur, la sévérité et la durée de la pandémie, et des mesures prises par les gouvernements et les autorités gouvernementales et réglementaires, lesquelles pourraient varier selon les pays et les régions, et par d'autres tierces parties en réponse à la pandémie. La pandémie de COVID-19 pourrait également avoir une incidence sur la capacité de la Banque à atteindre certains buts, objectifs et cibles précédemment annoncés ou sur le calendrier pour atteindre ces derniers. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Risques pouvant influencer sur les résultats futurs, à la page 73.

La présente section qui traite de l'incidence de la COVID-19 renferme des déclarations prospectives. Il y a lieu de se reporter à la mise en garde concernant les déclarations prospectives, à la page 14.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 17.

Bénéfice net

Le bénéfice net comptable s'est établi à 5 097 millions de dollars, en baisse de 11 % par rapport à celui de 5 758 millions enregistré à l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté s'est établi à 5 201 millions, en baisse de 17 % par rapport à celui de 6 249 millions enregistré à l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté de l'exercice considéré et de l'exercice précédent ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et des coûts d'intégration des acquisitions. L'exercice précédent ne tient également pas compte d'une charge de restructuration et de l'incidence nette d'importants sinistres liés à la réassurance causés par les typhons japonais qui sont survenus après l'annonce du ralentissement progressif des activités dans le secteur de la réassurance. Pour obtenir des renseignements plus détaillés, il y a lieu de se reporter au tableau *Mesures non conformes aux PCGR*, à la page 17.

Le recul du bénéfice net ajusté s'explique par l'incidence de la hausse des dotations à la provision pour pertes sur créances de 2 081 millions de dollars avant impôts ou de 1 531 millions après impôts, en partie compensée par une augmentation des revenus. Les diminutions du bénéfice net ajusté ont été comptabilisées dans les Services bancaires PE, tandis que le bénéfice net ajusté de BMO Marchés des capitaux et de BMO Gestion de patrimoine est demeuré essentiellement le même par rapport à l'exercice précédent. La perte nette comptable des Services d'entreprise a diminué, tandis que la perte nette ajustée a augmenté.

Le bénéfice net comptable de PE Canada s'est fixé à 2 028 millions de dollars, en baisse de 23 % en comparaison de 2 624 millions l'an dernier, et le bénéfice net ajusté s'est fixé à 2 030 millions, en baisse également de 23 % par rapport à 2 626 millions à l'exercice précédent, cette diminution étant essentiellement attribuable à un accroissement de la dotation à la provision pour pertes sur créances, la hausse des revenus ayant contrebalancé l'augmentation des charges. Le bénéfice net ajusté ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions.

Le bénéfice net comptable de PE États-Unis s'est établi à 1 277 millions de dollars, soit une diminution de 21 % comparativement à 1 611 millions à l'exercice précédent et, après ajustement, il a atteint 1 316 millions, en baisse de 20 % comparativement à 1 654 millions à l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions. En dollars américains, le bénéfice net comptable s'est chiffré à 950 millions, en baisse de 22 % comparativement à celui de 1 212 millions enregistré à l'exercice précédent, et le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 980 millions, soit une baisse de 21 % comparativement à 1 244 millions par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des dotations à la provision pour pertes sur créances, contrée en partie par la baisse des charges et la hausse des revenus.

Le bénéfice net comptable de BMO Gestion de patrimoine s'est établi à 1 096 millions de dollars, en hausse de 37 millions, ou de 3 % par rapport à l'exercice précédent, et le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 1 130 millions, en hausse de 9 millions, ou de 1 %. Le bénéfice net ajusté ne tient pas compte de l'incidence nette d'importants sinistres liés à la réassurance survenus à l'exercice précédent après l'annonce du ralentissement des activités dans le secteur de la réassurance ni de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions au cours des deux exercices. Le bénéfice net comptable des activités traditionnelles de gestion de patrimoine s'est élevé à 893 millions de dollars, ce qui représente une progression de 32 millions, ou de 4 %, eu égard à l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté s'est établi à 927 millions, ce qui équivaut à une hausse de 29 millions, ou de 3 %, du fait essentiellement de la hausse des revenus et de la baisse des charges, y compris les avantages découlant de la gestion rigoureuse des charges. Le bénéfice net des activités d'assurance s'est élevé à 203 millions, en hausse de 5 millions sur une base comptable et en baisse de 20 millions après ajustement par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement de la hausse des réclamations liées à l'assurance crédit.

Le bénéfice net comptable de BMO Marchés des capitaux s'est chiffré à 1 087 millions de dollars, et le bénéfice net ajusté, à 1 116 millions, tous deux relativement inchangés par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions. La hausse des revenus et la baisse des charges ont été contrebalancées par l'accroissement des dotations à la provision pour pertes sur créances.

La perte nette comptable et la perte nette ajustée des Services d'entreprise s'est établie à 391 millions de dollars, comparativement à une perte nette comptable de 627 millions et à une perte nette ajustée de 270 millions il y a un an. Les résultats ajustés de l'exercice précédent ne tiennent pas compte de la charge de restructuration. La perte nette ajustée a augmenté, du fait principalement de la hausse des charges, de la baisse des revenus liés à la trésorerie qui reflète l'incidence de la hausse des dépôts excédentaires de clients, et de la hausse des dotations à la provision pour pertes sur créances.

Plus de détails se trouvent à la section Analyse des résultats de 2020 des groupes d'exploitation, aux pages 34 à 53.

Revenus ^{1) 2)}

Les revenus comptables se sont établis à 25 186 millions de dollars, comparativement à 25 483 millions à l'exercice précédent. Après avoir retranché des revenus d'assurance les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) (revenus nets), les revenus se sont chiffrés à 23 478 millions, une hausse de 704 millions, ou de 3 %. Déduction faite des SCVPI ajustés, les revenus ont augmenté de 679 millions, ou de 3 %, par rapport à l'an dernier, et ne tiennent pas compte de l'incidence nette d'importants sinistres liés à la réassurance survenus après l'annonce du ralentissement des activités dans le secteur de la réassurance en 2019. L'augmentation des revenus est essentiellement attribuable à la bonne performance de BMO Marchés des capitaux, qui s'explique surtout par les revenus des activités de négociation plus élevés et les hausses de revenus enregistrées par Services bancaires PE et BMO Gestion de patrimoine, facteurs contrés en partie par un repli des revenus des Services d'entreprise.

BMO analyse ses revenus sur une base consolidée à partir des revenus comptabilisés selon les PCGR présentés dans ses états financiers consolidés ainsi que sur une base ajustée. À l'instar des membres du groupe de référence du Canada, la Banque analyse les revenus de ses groupes d'exploitation sur une base d'imposition comparable (bic). Les ajustements selon la bic pour l'exercice 2020 ont totalisé 335 millions de dollars, ce qui correspond à une hausse par rapport à ceux de 296 millions inscrits en 2019.

Les revenus de PE Canada ont augmenté de 51 millions de dollars, ou de 1 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui est attribuable à l'accroissement des soldes moyens de la plupart des produits, neutralisé en partie par le rétrécissement des marges, ce qui reflète le contexte de faiblesse des taux d'intérêt et la diminution des revenus autres que d'intérêts, en raison essentiellement de la baisse des revenus tirés des frais de service de cartes de crédit et des dépôts.

Exprimés en dollars canadiens, les revenus de PE États-Unis ont augmenté de 153 millions de dollars, ou de 3 %, eu égard à l'exercice précédent. Exprimés en dollars américains, les revenus se sont établis à 4 113 millions, en hausse de 65 millions, ou de 2 %, ce qui est essentiellement imputable à la croissance des soldes moyens des dépôts et des prêts, aux marges sur les prêts plus élevées, ainsi qu'à la hausse des revenus autres que d'intérêts, contrebalancés en partie par la compression des marges sur les produits de dépôt découlant de l'incidence de la faiblesse des taux d'intérêt.

Les revenus enregistrés par BMO Gestion de patrimoine, déduction faite des SCVPI comptables et ajustés, se sont établis à 5 000 millions de dollars, en hausse de 47 millions, ou de 1 % sur une base comptable, et en hausse de 22 millions sur une base ajustée par rapport à il y a un an. Les revenus tirés des activités traditionnelles de gestion de patrimoine ont atteint 4 593 millions, ce qui équivaut à une progression de 38 millions, du fait principalement des revenus de courtage en ligne élevés et de l'accroissement des actifs des clients, déduction faite de la pression sur les frais, contrebalancés en partie par une provision pour frais juridiques comptabilisée au cours de l'exercice à l'étude et la baisse des revenus nets d'intérêts, les avantages découlant de la hausse soutenue des prêts et dépôts ayant été plus que contrebalancés par des marges plus faibles. Les revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI comptables et ajustés, se sont chiffrés à 407 millions, en hausse de 9 millions sur une base comptable et en baisse de 16 millions sur une base ajustée, en raison surtout de l'augmentation des réclamations liées à l'assurance crédit.

Les revenus de BMO Marchés des capitaux se sont chiffrés à 5 326 millions de dollars, en hausse de 567 millions, ou de 12 %, par rapport à l'exercice précédent, ou de 11 % si l'on exclut l'incidence de l'appréciation du dollar américain. Les revenus des Marchés mondiaux ont augmenté, ce qui s'explique principalement par la hausse des revenus de négociation de contrats de taux d'intérêt, de négociation de contrats sur produits de base et de négociation de contrats de change, contrebalancée en partie par la baisse des revenus de négociation. Les revenus du secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés ont augmenté, en raison surtout de la hausse des revenus liés aux services bancaires aux sociétés et des revenus liés aux activités de prise ferme, contrée en partie par le fléchissement des profits nets sur les titres, des revenus de consultation et les réductions de valeur sur le portefeuille de prêts détenus en vue de la vente.

Les revenus des Services d'entreprise ont reculé de 114 millions de dollars par rapport à l'an dernier, du fait surtout de la baisse des revenus liés à la trésorerie, ce qui reflète l'incidence de la hausse des dépôts excédentaires de clients.

Une analyse plus détaillée se trouve dans la section Analyse des résultats de 2020 des groupes d'exploitation, aux pages 34 à 53.

- 1) Les revenus d'assurance peuvent varier en raison des fluctuations de la juste valeur des actifs d'assurance, lesquelles sont occasionnées par les fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers. Les placements qui soutiennent les passifs au titre des indemnités sont essentiellement des actifs à revenu fixe qui sont inscrits à la juste valeur, et les variations de celle-ci sont constatées dans les revenus d'assurance figurant à l'état consolidé des résultats. Ces variations de la juste valeur sont en grande partie contrebalancées par celles de la juste valeur des passifs au titre des indemnités, dont l'incidence est prise en compte dans les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités. L'analyse portant sur le montant net des revenus réduit la variabilité des résultats, ce qui permet de mieux expliquer les résultats d'exploitation. Pour obtenir plus de renseignements sur les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités, il y a lieu de se reporter à la page 30.
- 2) Avec prise d'effet au premier trimestre de 2020, la Banque a adopté l'IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16), qui prévoit la comptabilisation de l'effet cumulatif de l'adoption dans le solde d'ouverture des résultats non distribués, sans retraitement des chiffres des périodes antérieures. Conformément à l'IFRS 16, la Banque, en tant que preneur, est tenue de comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante pour la plupart des contrats de location. Pour la période de douze mois close le 31 octobre 2020, elle a comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts un montant de 360 millions de dollars à l'égard de l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation et a comptabilisé dans les charges d'intérêts un montant de 53 millions à l'égard des intérêts sur l'obligation locative.

Base d'imposition comparable (bic) Les revenus des groupes d'exploitation figurant dans le Rapport de gestion sont présentés sur une base d'imposition comparable (bic). Les revenus et la charge d'impôts sur le résultat sur les valeurs mobilières exemptes d'impôt sont portés à un équivalent avant impôts afin de faciliter les comparaisons des revenus de sources imposables et de sources exemptes d'impôt. Cet ajustement fait l'objet d'une écriture de compensation dans les comptes des Services d'entreprise.

Revenus

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2020	2019	2018	Variation par rapport à 2019 (%)
Revenus nets d'intérêts	13 971	12 888	11 438	8
Revenus autres que d'intérêts	11 215	12 595	11 467	(11)
Total des revenus	25 186	25 483	22 905	(1)
Total des revenus, déduction faite des SCVPI	23 478	22 774	21 553	3
Total des revenus, déduction faite des SCVPI ajustés	23 478	22 799	21 553	3

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 17.

Revenus nets d'intérêts

Les revenus nets d'intérêts se sont établis à 13 971 millions de dollars, ce qui correspond à une hausse de 1 083 millions, ou de 8 %.

Les revenus nets d'intérêts, déduction faite des revenus de négociation, se sont chiffrés à 12 040 millions de dollars, soit une progression de 375 millions, ou de 3 %, en raison principalement de l'augmentation des revenus nets d'intérêts des Services bancaires PE, l'accroissement des soldes moyens ayant plus que contrebalancé le rétrécissement des marges, et de BMO Marchés des capitaux, facteurs contrés en partie par le recul des Services d'entreprise et de BMO Gestion de patrimoine.

L'actif productif moyen a atteint 851,7 milliards de dollars, s'étant accru de 92,9 milliards, ou de 12 %, ce qui est imputable à une augmentation des prêts, à la hausse des valeurs mobilières et à l'accroissement de la trésorerie.

La marge nette d'intérêts globale de BMO s'est rétrécie de 6 points de base du fait avant tout de l'augmentation des volumes d'actifs des Services d'entreprise et de BMO Marchés des capitaux qui ont une plus faible marge que celle de la Banque, de même que du resserrement des marges des Services d'entreprise et du rétrécissement des marges de BMO Gestion de patrimoine et de PE États-Unis qui ont subi les contrechocs du contexte de baisse des taux d'intérêt, facteurs compensés en partie par la hausse importante des revenus nets d'intérêts liés aux activités de négociation. Compte non tenu des activités de négociation, la marge nette d'intérêts de BMO a chuté de 19 points de base, du fait des facteurs susmentionnés.

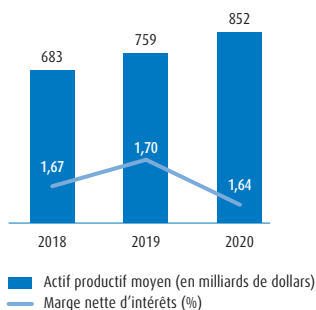
Le tableau 3, à la page 126, donne plus de détails sur les revenus nets d'intérêts et la marge nette d'intérêts.

Les **revenus nets d'intérêts** correspondent aux revenus perçus sur les actifs, notamment les prêts et les valeurs mobilières, y compris les revenus d'intérêts et certains revenus de dividendes, moins les charges d'intérêts liées aux passifs, notamment les dépôts.

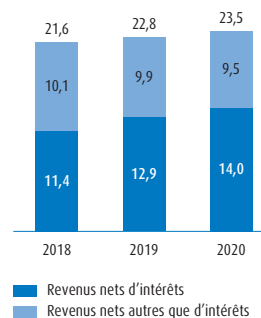
La **marge nette d'intérêts** correspond au ratio des revenus nets d'intérêts à l'actif productif moyen, exprimé en pourcentage ou en points de base.

Les **revenus nets autres que d'intérêts** correspondent aux revenus autres que d'intérêts, déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI).

Actif productif moyen et marge nette d'intérêts



Revenus nets*
(en milliards de dollars)



* La somme des nombres ne correspond pas nécessairement au total en raison de l'arrondissement.

Variation des revenus nets d'intérêts, de l'actif productif moyen et de la marge nette d'intérêts

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) Pour l'exercice clos le 31 octobre	Revenus nets d'intérêts (bic)			Actif productif moyen			Marge nette d'intérêts (en points de base)		
	2020	2019	Variation %	2020	2019	Variation %	2020	2019	Variation
PE Canada	6 105	5 885	4	234 953	222 260	6	260	265	(5)
PE États-Unis	4 345	4 216	3	130 190	119 640	9	334	352	(18)
Services bancaires Particuliers et entreprises (PE)	10 450	10 101	3	365 143	341 900	7	286	295	(9)
Tous les autres groupes d'exploitation et Services d'entreprise	3 521	2 787	26	486 583	416 963	17	72	67	5
Total comptable de BMO	13 971	12 888	8	851 726	758 863	12	164	170	(6)
PE États-Unis (en millions de dollars américains)	3 231	3 173	2	96 810	90 035	8	334	353	(19)

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Revenus autres que d'intérêts

Les revenus autres que d'intérêts, qui comprennent tous les revenus à l'exception des revenus nets d'intérêts, se sont établis à 11 215 millions de dollars, en baisse de 11 % comparativement à 12 595 millions à l'exercice précédent. Déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI), les revenus autres que d'intérêts se sont chiffrés à 9 507 millions, en baisse de 4 % par rapport à 9 886 millions à l'exercice précédent.

Les revenus autres que d'intérêt, déduction faite des SCVPI, ont diminué, en raison de la hausse des revenus de commissions sur prêts, des revenus des activités de commissions de prise ferme et de consultation et des revenus tirés des frais de gestion de placement et de garde de titres, qui ont été plus que contrebalancés par la baisse des revenus de négociation et des autres revenus autres que d'intérêts, la diminution des profits sur titres, autres que les revenus de négociation, et la baisse des autres revenus autres que d'intérêts tirés des frais de service de cartes de crédit. Les revenus de négociation sont analysés à la section Revenus de négociation ci-après. Exclusion faite des revenus de négociation, les revenus autres que d'intérêts, déduction faite de SCVPI, ont diminué de 96 millions de dollars, ou de 1 %.

Le montant brut des revenus d'assurance a diminué en regard de l'exercice précédent, en raison principalement des augmentations plus faibles de la juste valeur des placements au cours de l'exercice considéré découlant des baisses plus faibles des taux d'intérêt à long terme par rapport à l'exercice précédent, de la diminution des ventes de rentes, de l'incidence du repli des marchés boursiers et du recul de la croissance des activités sous-jacentes. Les revenus d'assurance peuvent varier en raison des fluctuations de la juste valeur des actifs d'assurance, lesquelles sont occasionnées par les fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers. Les placements qui soutiennent les passifs au titre des indemnités sont essentiellement des actifs à revenu fixe et des actifs sous forme de titres de participation qui sont inscrits à la juste valeur, et les variations de celle-ci sont constatées dans les revenus d'assurance figurant à l'état consolidé des résultats. L'incidence de ces variations de la juste valeur est en grande partie contrebalancée par les variations de la juste valeur des passifs au titre des indemnités, qui sont prises en compte dans les SCVPI, tel qu'il est indiqué à la page 30.

La Banque axe généralement ses efforts sur l'analyse des revenus déduction faite des SCVPI, compte tenu de la mesure dans laquelle les revenus d'assurance peuvent varier et puisque cette variabilité est grandement atténuée par les SCVPI.

Le tableau 3, figurant à la page 126, donne plus de précisions sur les revenus et la croissance des revenus.

Revenus autres que d'intérêts

(en millions de dollars canadiens) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2020	2019	2018	Variation par rapport à 2019 (%)
Commissions et droits sur titres	1 036	1 023	1 025	1
Frais de service – dépôts et ordres de paiement	1 221	1 204	1 134	1
Revenus de négociation	15	298	705	(95)
Commissions sur prêts	1 295	1 192	997	9
Frais de services de cartes	358	437	428	(18)
Gestion de placements et garde de titres	1 807	1 747	1 749	3
Revenus tirés de fonds d'investissement	1 417	1 419	1 473	-
Commissions de prise ferme et de consultation	1 070	975	943	10
Profits sur titres, autres que de négociation	124	249	239	(50)
Revenus de change, autres que de négociation	127	166	182	(24)
Revenus d'assurance	2 178	3 183	1 879	(32)
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	161	151	167	6
Autres	406	551	546	(26)
Total comptable	11 215	12 595	11 467	(11)
Total comptable, déduction faite des SCVPI	9 507	9 886	10 115	(4)
Revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI	470	474	527	(1)
Revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI ajustés	470	499	527	(6)

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Revenus de négociation

Les revenus de négociation dépendent, entre autres, du volume d'activités menées pour le compte de clients qui traitent avec BMO afin de diminuer leurs risques ou d'investir, et des conditions des marchés. BMO réalise un profit, ou marge, sur le total net des positions de ses clients en gérant de façon rentable, à l'intérieur de limites prescrites, le risque global des positions nettes. BMO tire également des revenus restreints de ses principales positions de négociation.

Sur une bic, les revenus d'intérêts et les revenus autres que d'intérêts liés à la négociation ont augmenté de 474 millions de dollars, ou de 27 %, pour s'établir à 2 252 millions. Les revenus de négociation ont bénéficié du niveau plus soutenu des activités menées pour les clients, compte tenu de la réaction des acteurs du marché à la pandémie mondiale. Les revenus de négociation de contrats de taux d'intérêt ont inscrit une hausse de 499 millions, ou de 71 %, et les revenus de négociation de contrats de change ont progressé de 73 millions, ou de 18 %, du fait dans les deux cas de l'accélération des activités de la part des clients. Les revenus de négociation de contrats sur titres de participation ont reculé de 252 millions, ou de 48 %, étant donné que l'exercice à l'étude tenait compte de l'incidence négative des activités relatives aux billets liés à des titres de participation au cours d'un deuxième trimestre de 2020 marqué par la volatilité. Les revenus de négociation de contrats sur produits de base ont monté de 126 millions, ou de 87 %, grâce à l'accroissement des activités de couverture des clients et à l'expansion des activités. Les autres revenus de négociation ont augmenté de 28 millions, en raison principalement de la hausse des profits liés à la juste valeur se rapportant aux positions de couverture inscrites au bilan structurel comptabilisés pour l'exercice à l'étude.

La section Risque de marché, à la page 92, donne plus de renseignements sur les revenus de négociation.

Les **revenus de négociation** se composent des revenus nets d'intérêts et des revenus autres que d'intérêts qui proviennent d'opérations inscrites au bilan et hors bilan effectuées à des fins de négociation. La gestion de ces opérations comprend généralement leur évaluation quotidienne à la valeur de marché. Les revenus de négociation comprennent également les revenus (charges) et les profits (pertes) relatifs aux instruments inscrits au bilan ainsi qu'aux contrats suivants : contrats de taux d'intérêt et de change (y compris les opérations au comptant), contrats sur titres de participation et sur produits de base et contrats de crédit.

Revenus d'intérêts et revenus autres que d'intérêts liés à la négociation ¹⁾

(en millions de dollars canadiens) (base d'imposition comparable) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2020	2019	2018	Variation par rapport à 2019 (%)
Contrats de taux d'intérêt	1 199	700	437	71
Contrats de change	474	401	377	18
Contrats sur titres de participation	274	526	709	(48)
Contrats sur produits de base	271	145	63	87
Autres contrats	34	6	95	+100
Total (bic)	2 252	1 778	1 681	27
Compensation selon la bic	306	257	260	19
Total comptable	1 946	1 521	1 421	28
Présenté dans les :				
Revenus nets d'intérêts	2 237	1 480	976	51
Revenus autres que d'intérêts - revenus de négociation	15	298	705	(95)
Total (bic)	2 252	1 778	1 681	27
Compensation selon la bic	306	257	260	19
Total comptable, déduction faite de la compensation selon la bic	1 946	1 521	1 421	28

1) Les revenus de négociation sont présentés sur une base d'imposition comparable.

Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités

Les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) comptables et ajustés se sont établis à 1 708 millions de dollars en 2020, comparativement à 2 709 millions sur une base comptable et à 2 684 millions sur une base ajustée par rapport à l'exercice précédent. Les SCVPI ajustés excluent une incidence nette de 25 millions découlant d'importants sinistres liés à la réassurance causés par les typhons japonais qui sont survenus après l'annonce du ralentissement progressif des activités dans le secteur de la réassurance au cours de l'exercice précédent. Les SCVPI ont diminué, du fait surtout des augmentations plus faibles de la juste valeur des passifs au titre des indemnités au cours de l'exercice à l'étude découlant d'une baisse plus faible des taux d'intérêt à long terme par rapport à l'exercice précédent, de la diminution des ventes de rentes, de la croissance plus faible des activités sous-jacentes et du repli des marchés boursiers. La baisse liée à la juste valeur des passifs au titre des indemnités a été atténuée en grande partie par les revenus, tel qu'il est indiqué à la page 29.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est chiffré à 2 953 millions de dollars, comparativement à 872 millions pour l'exercice précédent. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances exprimé en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations s'est établi à 63 points de base en 2020, comparativement à 20 points de base au cours de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est établie à 1 522 millions, comparativement à 751 millions l'an dernier, ce qui reflète la hausse des dotations enregistrées dans tous les secteurs d'activité de la Banque du fait surtout des répercussions économiques de la COVID-19. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux exprimée en pourcentage du solde net moyen des prêts et des acceptations bancaires s'élevait à 33 points de base en 2020, comparativement à 17 points de base à l'exercice précédent. Une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 1 431 millions a été enregistrée pour l'exercice à l'étude. Au cours de l'exercice précédent, une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 121 millions a été comptabilisée. L'augmentation de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes de crédit sur les prêts productifs de l'exercice à l'étude s'explique surtout par l'incidence de la COVID-19 sur les perspectives macroéconomiques et les répercussions d'un environnement plus difficile et incertain sur les conditions de crédit, ainsi qu'un scénario défavorable plus sévère et l'augmentation de la pondération des scénarios défavorables.

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances de PE Canada a augmenté de 803 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 1 410 millions, ce qui est attribuable en grande partie à la hausse de 560 millions de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs ainsi qu'à l'accroissement des dotations aux provisions liées aux prêts aux entreprises au titre des prêts douteux. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances de PE États-Unis s'est chiffré à 859 millions, en hausse de 662 millions par rapport à l'exercice précédent, ce qui est attribuable en grande partie à la hausse de 404 millions de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs ainsi qu'à l'accroissement des dotations aux provisions liées aux prêts aux particuliers et aux prêts aux entreprises au titre des prêts douteux, ce qui a été contrebalancé en partie par la hausse des recouvrements à l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances de BMO Marchés des capitaux s'établissait à 659 millions, en hausse de 579 millions par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète la hausse de 321 millions de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs et l'augmentation de 258 millions de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux, ce qui reflète en partie la hausse des dotations à la provision liées au secteur pétrolier et gazier. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances de BMO Gestion de patrimoine s'établissait à 22 millions, comparativement à une absence de provision à l'exercice précédent, ce qui reflète une hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs et de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux. La dotation à la provision pour pertes sur créances des Services d'entreprise s'est chiffrée à 3 millions, contre des recouvrements de pertes sur créances de 12 millions à l'exercice précédent.

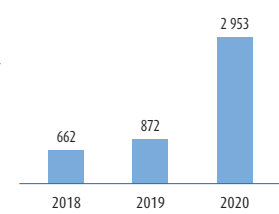
Sur le plan géographique, plus de la moitié des dotations à la provision de la Banque ont trait au portefeuille de prêts canadiens, compte tenu de la taille importante de ce portefeuille par rapport au portefeuille de prêts pour les États-Unis et au portefeuille de prêts accordés dans d'autres pays. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances pour le Canada s'est élevé à 1 493 millions de dollars, en hausse de 929 millions par rapport à l'exercice précédent. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances pour les États-Unis s'est élevé à 1 429 millions, ce qui correspond à une hausse de 1 129 millions par rapport à celui comptabilisé à l'exercice précédent. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances liées aux prêts accordés dans d'autres pays s'est élevé à 31 millions, en hausse de 23 millions par rapport à l'exercice précédent. La note 4 afférente aux états financiers consolidés, qui figure à la page 159, présente des renseignements sur la dotation à la provision pour pertes sur créances sur le plan géographique. Le tableau 15, à la page 136, fournit de plus amples renseignements sur la répartition sectorielle de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Pour obtenir des renseignements plus détaillés, il y a lieu de se reporter à la section Provision pour pertes sur créances, à la page 114.

Dotation à la provision pour pertes sur créances par groupe d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)	PE Canada	PE États-Unis	Total PE	BMO Gestion de patrimoine	BMO Marchés des capitaux	Services d'entreprise	Total de la Banque
2020							
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux	787	418	1 205	4	310	3	1 522
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	623	441	1 064	18	349	-	1 431
Total des dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	1 410	859	2 269	22	659	3	2 953
2019							
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux	544	160	704	2	52	(7)	751
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	63	37	100	(2)	28	(5)	121
Total des dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	607	197	804	-	80	(12)	872
2018							
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux	466	258	724	6	(17)	(13)	700
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	3	(38)	(35)	-	(1)	(2)	(38)
Total des dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	469	220	689	6	(18)	(15)	662

Dotation à la provision pour pertes sur créances
(en millions de dollars)



Ratios de rendement des dotations à la provision pour pertes sur créances

	2020	2019	2018
Ratio du total des dotations à la provision pour pertes sur créances au solde moyen net des prêts et acceptations (annualisé) (%)	0,63	0,20	0,17
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde moyen net des prêts et acceptations (annualisé) (%)	0,33	0,17	0,18

Charges autres que d'intérêts ¹⁾

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 14 177 millions de dollars en 2020, contre 14 630 millions par rapport à l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts ajustées se sont établies à 14 042 millions de dollars, demeurant pratiquement inchangées par rapport à l'exercice précédent, les avantages découlant d'une gestion disciplinée des charges, y compris l'incidence nette de la pandémie sur les charges, et le recul des charges liées au personnel ayant été largement compensés par la hausse des frais de bureau et de matériel. Les charges autres que d'intérêts comptables, se sont chiffrés à 14 177 millions, contre 14 630 millions par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout de la charge de restructuration comptabilisée un an plus tôt.

Les charges autres que d'intérêts ajustées des deux exercices excluent l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et les coûts d'intégration des acquisitions. L'exercice précédent ne tient pas compte des coûts de restructuration, lesquels se rapportent principalement aux indemnités de départ. L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions s'est respectivement chiffré à 121 millions de dollars et à 128 millions pour 2020 et 2019. Les coûts d'intégration des acquisitions se sont respectivement établis à 14 millions et à 13 millions en 2020 et 2019.

Les variations en dollars et en pourcentage des charges par catégorie sont présentées dans les tableaux ci-dessous intitulés Charges autres que d'intérêts et Charges autres que d'intérêts ajustées. Les charges sont présentées plus en détail dans le tableau 4, à la page 127.

Sur une base comptable et ajustée, la rémunération liée au rendement s'est accrue de 22 millions de dollars, ou de 1 %, principalement en raison de l'allocation pour les employés de première ligne. Sur une base comptable, les autres formes de rémunération du personnel, qui comprennent les salaires, les avantages du personnel et les indemnités de départ, ont diminué de 501 millions, ou de 9 %, ce qui reflète les coûts de restructuration au cours de l'exercice précédent. Après ajustement, les autres formes de rémunération du personnel ont diminué de 55 millions, ou de 1 %, du fait surtout d'une charge liée aux indemnités de départ plus élevée à l'exercice précédent, laquelle a été contrée en partie par l'augmentation de la charge pour les régimes de retraite au cours de l'exercice à l'étude.

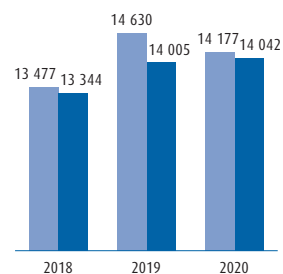
Les frais de bureau et de matériel ont grimpé de 214 millions de dollars, ou de 7 %, sur une base comptable et, sur une base ajustée, de 255 millions, ou de 9 %, ou encore de 8 % compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, en raison surtout de l'augmentation des coûts liés à l'immobilier à l'exercice précédent, lesquels sont attribuables en grande partie aux profits liés à l'immobilier de l'exercice précédent, et à la hausse des coûts liés à la technologie. L'amortissement des immobilisations incorporelles sur une base comptable a augmenté de 66 millions, ou de 12 %, et, après ajustement, il a augmenté de 73 millions, ou de 17 %, ce qui reflète l'augmentation de l'amortissement des logiciels. Les autres charges comptables ont diminué de 254 millions, ou de 10 %, et les autres charges ajustées ont diminué de 258 millions, ou de 10 %, ce qui reflète l'approche rigoureuse en matière de gestion des charges et l'incidence de la pandémie, y compris la diminution des frais de déplacement et d'expansion des affaires, la baisse des honoraires professionnels et la réduction des coûts de formation.

Le ratio d'efficacité comptable de BMO s'est chiffré à 56,3 %, contre 57,4 %, et le ratio d'efficacité ajusté s'est élevé à 55,8 % en 2020, par rapport à 55,0 % à l'exercice précédent. Selon les revenus nets^{2) 3)}, le ratio d'efficacité comptable s'est amélioré de 380 points de base, pour s'établir à 60,4 %, et le ratio d'efficacité ajusté s'est amélioré de 160 points de base, pour s'établir à 59,8 % en 2020.

Selon les revenus nets^{2) 3)}, le levier d'exploitation comptable s'est élevé à 6,2 % et le levier d'exploitation ajusté a atteint 2,7 %.

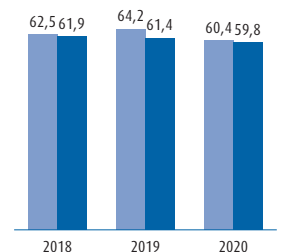
- 1) Avec prise d'effet au premier trimestre de 2020, la Banque a adopté l'IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16), qui prévoit la comptabilisation de l'effet cumulatif de l'adoption dans le solde d'ouverture des résultats non distribués, sans retraitement des chiffres des périodes antérieures. Conformément à l'IFRS 16, la Banque, en tant que preneur, est tenue de comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante pour la plupart des contrats de location. Pour la période de douze mois close le 31 octobre 2020, elle a comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts un montant de 360 millions de dollars à l'égard de l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation et a comptabilisé dans les charges d'intérêts un montant de 53 millions à l'égard des intérêts sur l'obligation locative.
- 2) Ce ratio est établi déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI). Plus de renseignements se trouvent à la section Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités, à la page 30. La Banque évalue sa performance au moyen des revenus ajustés, déduction faite des SCVPI.
- 3) La direction évalue le rendement à l'aide de mesures et résultats comptables et de mesures et résultats ajustés, et considère qu'ils sont utiles aux fins de l'appréciation de la performance sous-jacente des secteurs. Le fait de présenter les charges autres que d'intérêts sur une base ajustée permet aux lecteurs de mieux évaluer les résultats compte non tenu de ces éléments qui ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats continus. Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 17, qui donne des renseignements plus détaillés à ce sujet.

Charges autres que d'intérêts (en millions de dollars)



■ Charges autres que d'intérêts comptables
 ■ Charges autres que d'intérêts ajustées

Ratio d'efficacité net (%)



■ Ratio d'efficacité net
 ■ Ratio d'efficacité net ajusté

Le **ratio d'efficacité** (ou **ratio des charges aux revenus**) est une mesure de la productivité. Il se calcule en divisant les charges autres que d'intérêts par le total des revenus (sur une base d'imposition comparable pour les groupes d'exploitation) et est exprimé en pourcentage. Le **ratio d'efficacité ajusté** se calcule de la même façon, à partir des revenus ajustés et des charges autres que d'intérêts ajustées.

Le **levier d'exploitation** est l'écart entre le taux de croissance des revenus et le taux de croissance des charges. Le **levier d'exploitation ajusté** correspond à l'écart entre le taux de croissance des revenus ajustés et le taux de croissance des charges ajustées.

Charges autres que d'intérêts

(en millions de dollars canadiens) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2020	2019	2018	Variation par rapport à 2019 (%)
Rémunération liée au rendement	2 632	2 610	2 510	1
Autres formes de rémunération du personnel	5 312	5 813	4 951	(9)
Rémunération totale du personnel	7 944	8 423	7 461	(6)
Bureaux et matériel	3 202	2 988	2 753	7
Autres	2 411	2 665	2 760	(10)
Amortissement des immobilisations incorporelles	620	554	503	12
Total des charges autres que d'intérêts	14 177	14 630	13 477	(3)

Charges autres que d'intérêts ajustées ¹⁾

(en millions de dollars canadiens) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2020	2019	2018	Variation par rapport à 2019 (%)
Rémunération liée au rendement	2 629	2 607	2 508	1
Autres formes de rémunération du personnel	5 306	5 361	4 996	(1)
Rémunération totale du personnel	7 935	7 968	7 504	-
Bureaux et matériel	3 202	2 947	2 738	9
Autres	2 406	2 664	2 715	(10)
Amortissement des immobilisations incorporelles	499	426	387	17
Total des charges autres que d'intérêts ajustées	14 042	14 005	13 344	-

1) Les charges autres que d'intérêts ajustées ne tiennent pas compte des coûts de restructuration, de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, des coûts d'intégration des acquisitions ni de l'avantage découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations futures.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 17.

Charge d'impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat présentée à l'état consolidé des résultats est fondée sur les transactions comptabilisées en résultat, quel que soit le moment où ces transactions sont assujetties à l'impôt par les administrations fiscales, sauf dans le cas du rapatriement des résultats non distribués de nos filiales, comme il est indiqué à la note 22 afférente aux états financiers consolidés, à la page 201.

La direction évalue les résultats consolidés de BMO ainsi que la charge d'impôts connexe selon les PCGR. La Banque évalue et présente les résultats des groupes d'exploitation et les impôts sur le résultat connexes sur une base d'imposition comparable.

En 2020, la charge d'impôts sur le résultat s'est chiffrée à 1 251 millions de dollars, contre 1 514 millions en 2019. Le taux d'impôt effectif comptable s'est établi à 19,7 % pour 2020, contre 20,8 % pour 2019. La baisse des taux d'impôt effectifs comptables et ajustés au cours de l'exercice à l'étude est attribuable à la composition du bénéfice, y compris la baisse du bénéfice avant impôt. La charge d'impôts sur le résultat ajustée ¹⁾ s'est établie à 1 282 millions en 2020, comparativement à 1 673 millions en 2019. Le taux d'impôt effectif ajusté s'est élevé à 19,8 % en 2020, contre 21,1 % en 2019. La diminution du taux d'impôt effectif ajusté et du taux d'impôt effectif comptable au cours de l'exercice à l'étude est attribuable à la composition des résultats, y compris le bénéfice avant impôts plus faible.

BMO couvre, à des fins comptables, une partie du risque de change découlant de ses établissements à l'étranger en finançant ces investissements dans la devise appropriée. Un profit ou une perte provenant des opérations de couverture et un profit ou une perte latent provenant de la conversion des établissements à l'étranger viennent diminuer ou augmenter les autres éléments du résultat global. Aux fins des impôts sur le résultat, un profit ou une perte sur les opérations de couverture entraîne une charge ou une économie d'impôts sur le résultat de la période en cours, qui vient diminuer ou augmenter les autres éléments du résultat global, tandis que le profit ou la perte latent lié aux établissements à l'étranger n'est assujetti aux impôts sur le résultat que lorsque ces investissements sont liquidés. La charge fiscale ou l'avantage fiscal découlant d'un profit ou d'une perte sur des opérations de couverture est tributaire des fluctuations des cours de change d'une période à l'autre. Les opérations de couverture liées aux établissements à l'étranger ont donné lieu à un recouvrement d'impôts sur le résultat de 35 millions de dollars pour l'exercice considéré, lequel a été affecté aux autres éléments du résultat global, contre un recouvrement de 4 millions en 2019. La note 22, à la page 201 des états financiers consolidés, contient des renseignements plus détaillés à ce sujet.

Des modifications législatives et des changements apportés à la politique fiscale, y compris leur interprétation par les autorités fiscales et les tribunaux, peuvent avoir une incidence sur le bénéfice de la Banque. Il y a lieu de se reporter à la section Estimations comptables critiques, à la page 114, pour obtenir des renseignements à cet effet.

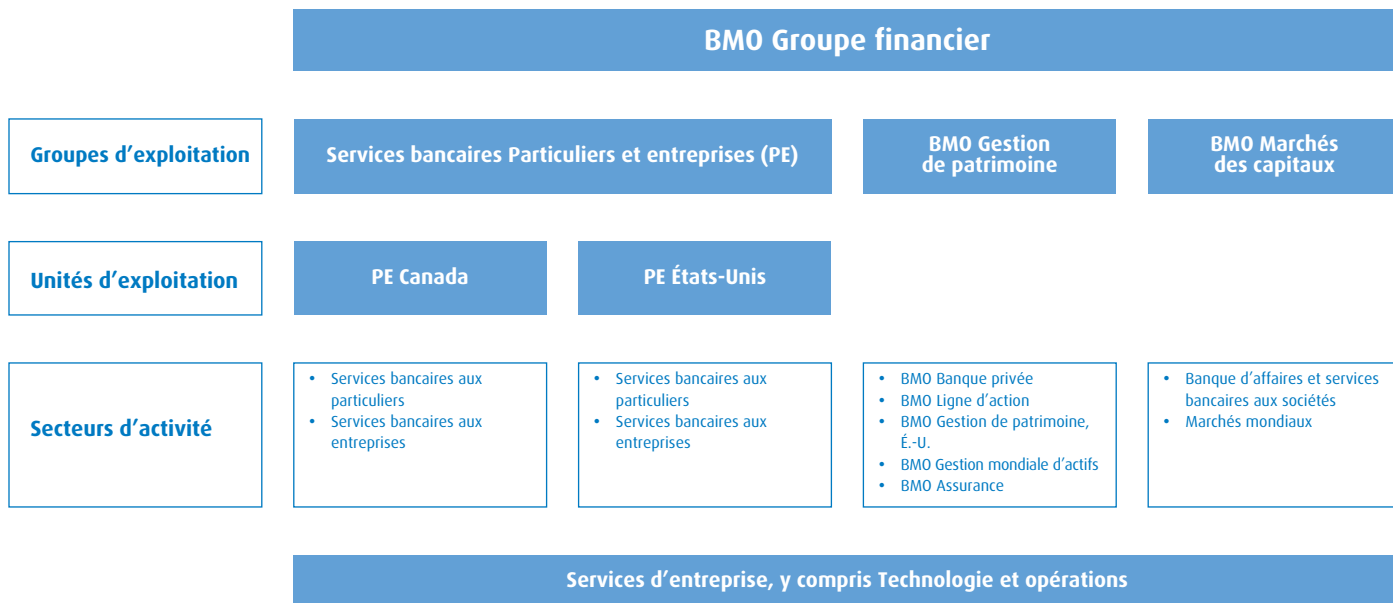
Le tableau 4, à la page 127, présente en détail le montant des charges fiscales et des impôts de 1 383 millions de dollars relevant de BMO en 2020. De ce montant, un total de 2 095 millions a été engagé au Canada, dont une tranche de 767 millions est comptabilisée dans la charge d'impôts sur le résultat, tandis que le reste, soit 616 millions, est comptabilisé dans le total des droits ou taxes autres que les impôts sur le résultat. La diminution par rapport à 2 334 millions en 2019 tient principalement à la baisse de la charge d'impôts sur le résultat.

1) Le taux ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt que du bénéfice net comptable pour déterminer le bénéfice assujetti aux impôts.

Analyse des résultats de 2020 des groupes d'exploitation

Sommaire

La présente section comprend une analyse des résultats financiers de chacun des groupes d'exploitation de BMO et une description de leurs unités d'exploitation, de leurs activités, de leurs stratégies, de leurs défis, de leurs réalisations ainsi que de leurs perspectives d'avenir.



Les activités de BMO sont bien diversifiées par unité d'exploitation et par secteur géographique, ce qui comprend les régions et les segments de clientèle clés essentiels à ses plans stratégiques pour maintenir la croissance et offrir une valeur à ses actionnaires.

Bénéfice net comptable par unité d'exploitation*

2020



- PE Canada 37 %
- PE États-Unis 23 %
- BMO Gestion de patrimoine 20 %
- BMO Marchés des capitaux 20 %

Bénéfice net ajusté par unité d'exploitation*

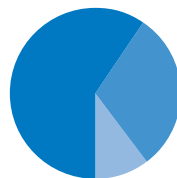
2020



- PE Canada 36 %
- PE États-Unis 24 %
- BMO Gestion de patrimoine 20 %
- BMO Marchés des capitaux 20 %

Bénéfice net comptable par pays

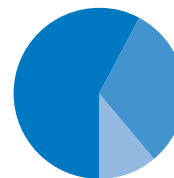
2020



- Canada 59 %
- États-Unis 30 %
- Autres pays 10 %

Bénéfice net ajusté par pays

2020



- Canada 58 %
- États-Unis 31 %
- Autres pays 11 %

La somme des nombres ne correspond pas nécessairement au total en raison de l'arrondissement.

* Les pourcentages ont été établis compte non tenu des résultats des Services d'entreprise.

Méthode de présentation des résultats des groupes d'exploitation de BMO

De temps à autre, il arrive que certains secteurs d'activité et certaines unités sous-jacentes soient transférés d'un groupe client à un groupe de soutien des Services d'entreprise ou l'inverse afin d'harmoniser plus étroitement la structure organisationnelle de BMO et ses priorités stratégiques. De plus, les ventilations des revenus, des dotations à la provision pour pertes sur créances et des charges sont actualisées afin de mieux refléter les circonstances.

La Banque a adopté l'IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16), avec prise d'effet au premier trimestre de 2020, et a comptabilisé l'effet cumulatif de l'adoption dans le solde d'ouverture des résultats non distribués, sans retraitement des chiffres des périodes antérieures. Conformément à l'IFRS 16, la Banque, en tant que preneur, est tenue de comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante pour la plupart des contrats de location. La dotation aux amortissements pour les actifs au titre de droits d'utilisation a été comptabilisée dans les charges autres que d'intérêts et les intérêts sur l'obligation locative ont été comptabilisés dans les charges d'intérêts. Il y a lieu de se reporter à la section Modifications de méthodes comptables en 2020, à la page 118, qui donne des renseignements plus détaillés à ce sujet.

À l'instar des membres du groupe de référence au Canada, BMO analyse ses revenus consolidés à partir des revenus calculés selon les PCGR figurant dans ses états financiers consolidés plutôt que sur une base d'imposition comparable (bic). Comme plusieurs autres banques, BMO analyse les revenus de ses groupes d'exploitation sur une bic. Les revenus et la charge d'impôts sur le résultat relativement aux titres exonérés d'impôts sont augmentés à un montant équivalent avant impôts afin de faciliter la comparaison du bénéfice sur le plan des sources imposables et de celles qui ne le sont pas. La compensation des ajustements sur une bic des groupes est reflétée dans les revenus et la charge d'impôts sur le résultat des Services d'entreprise.

Services bancaires Particuliers et entreprises

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	PE Canada			PE États-Unis			Total - PE		
	2020	2019	2018	2020	2019	2018	2020	2019	2018
Revenus nets d'intérêts (bic)	6 105	5 885	5 546	4 345	4 216	3 844	10 450	10 101	9 390
Revenus autres que d'intérêts	1 930	2 099	2 040	1 186	1 162	1 096	3 116	3 261	3 136
Total des revenus (bic)	8 035	7 984	7 586	5 531	5 378	4 940	13 566	13 362	12 526
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux	787	544	466	418	160	258	1 205	704	724
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	623	63	3	441	37	(38)	1 064	100	(35)
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances	1 410	607	469	859	197	220	2 269	804	689
Charges autres que d'intérêts	3 890	3 836	3 681	3 075	3 136	2 964	6 965	6 972	6 645
Bénéfice avant impôts sur le résultat	2 735	3 541	3 436	1 597	2 045	1 756	4 332	5 586	5 192
Charge d'impôts sur le résultat (bic)	707	917	882	320	434	359	1 027	1 351	1 241
Bénéfice net comptable	2 028	2 624	2 554	1 277	1 611	1 397	3 305	4 235	3 951
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 1)	2	2	2	39	43	45	41	45	47
Bénéfice net ajusté	2 030	2 626	2 556	1 316	1 654	1 442	3 346	4 280	3 998
Principaux facteurs et mesures de la performance									
Croissance du bénéfice net (%)	(22,7)	2,7	1,9	(20,7)	15,3	37,1	(21,9)	7,2	12,1
Croissance du bénéfice net ajusté (%)	(22,7)	2,7	1,9	(20,4)	14,7	35,3	(21,8)	7,1	11,8
Croissance des revenus (%)	0,6	5,2	3,7	2,8	8,9	8,4	1,5	6,7	5,5
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	1,4	4,2	5,2	(1,9)	5,8	2,6	(0,1)	4,9	4,0
Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées (%)	1,4	4,2	5,2	(1,9)	6,0	2,8	-	5,0	4,1
Rendement des capitaux propres (%)	18,1	27,3	30,6	8,3	11,0	10,8	12,5	17,5	18,6
Rendement des capitaux propres ajusté (%)	18,1	27,3	30,6	8,5	11,3	11,2	12,6	17,7	18,8
Lever d'exploitation (bic) (%)	(0,8)	1,0	(1,5)	4,7	3,1	5,8	1,6	1,8	1,5
Lever d'exploitation ajusté (bic) (%)	(0,8)	1,0	(1,5)	4,7	2,9	5,6	1,5	1,7	1,4
Ratio d'efficacité (bic) (%)	48,4	48,1	48,5	55,6	58,3	60,0	51,3	52,2	53,0
Ratio d'efficacité ajusté (bic) (%)	48,4	48,0	48,5	54,6	57,3	58,8	50,9	51,7	52,6
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen (bic) (%)	2,60	2,65	2,61	3,34	3,52	3,72	2,86	2,95	2,97
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	10 963	9 545	8 222	14 895	14 418	12 692	25 858	23 963	20 914
Actif productif moyen	234 953	222 260	212 721	130 190	119 640	103 393	365 143	341 900	316 114
Solde moyen brut des prêts et acceptations	250 223	236 889	223 292	123 953	113 620	98 000	374 176	350 509	321 292
Solde moyen net des prêts et acceptations	248 972	236 000	222 429	123 002	112 904	97 345	371 974	348 904	319 774
Solde moyen des dépôts	204 942	175 125	159 483	132 041	106 733	90 738	336 983	281 858	250 221
Effectif - équivalent temps plein	13 883	14 638	14 704	6 415	6 828	7 219	20 298	21 466	21 923

1) Les montants globaux avant impôts des Services bancaires PE de 55 millions de dollars en 2020, de 59 millions en 2019 et de 61 millions en 2018 sont inclus dans les charges autres que d'intérêts. Les résultats ajustés que renferme le présent tableau sont des montants ou mesures non conformes aux PCGR. Voir la section Mesures non conformes aux PCGR à la page 17.

Les Services bancaires Particuliers et entreprises (Services bancaires PE) englobent deux unités d'exploitation de services bancaires aux particuliers et aux entreprises de la Banque : Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada (PE Canada) et Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis (PE États-Unis). Étant donné les répercussions de la pandémie sur l'économie mondiale, les résultats financiers des Services bancaires PE ont souffert en raison de l'augmentation des provisions pour pertes sur créances et du contexte de faiblesse des taux d'intérêt, ce qui comprend les réductions de taux mises en œuvre par la Banque du Canada et la Réserve fédérale au cours du deuxième trimestre 2020 et la baisse des revenus autres que d'intérêts. Le bénéfice net global des Services bancaires PE s'est chiffré à 3 305 millions de dollars, comparativement à 4 235 millions en regard d'il y a un an. Le bénéfice net ajusté, lequel ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, s'est établi à 3 346 millions, contre 4 280 millions à l'exercice précédent. Le bénéfice net comptable et le bénéfice net ajusté ont été touchés par la hausse des dotations à la provision pour pertes sur créances, lesquelles ont augmenté de 1 465 millions avant impôts, ou de 1 079 millions après impôts, par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'incidence de la COVID-19. Ces unités d'exploitation sont passées en revue séparément dans les sections ci-après.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 17.

Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada

Les Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada offrent des produits et des services financiers à huit millions de clients. Les Services bancaires aux particuliers aident les clients à améliorer leurs finances par l'intermédiaire d'un réseau de près de 900 succursales, de centres contact clientèle, de plateformes de services bancaires numériques et de plus de 3 200 guichets automatiques. Les conseillers des Services bancaires aux grandes entreprises, présents partout au Canada, agissent comme conseillers et partenaires de confiance auprès de leurs clients en leur offrant une expertise sectorielle et adaptée à leur industrie, une présence locale et l'accès à une gamme complète de produits et de services axés sur ce segment de marché.

Secteurs d'activité

Les **Services bancaires aux particuliers** proposent une vaste gamme de produits et de services, notamment des comptes de chèques et d'épargne, des cartes de crédit, des prêts hypothécaires, des prêts personnels et des conseils en matière de services financiers et de placement courants, en ayant pour objectif global d'offrir aux clients une expérience exceptionnelle à chacune de leurs interactions avec eux, et de leur donner les moyens d'améliorer leurs finances.

Les **Services bancaires aux entreprises** offrent aux clients une gamme complète de produits et de services axés sur ce segment de marché, notamment différentes options de financement et des solutions de trésorerie et de paiement, ainsi que des produits de gestion des risques. Les conseillers travaillent en collaboration avec les clients pour anticiper leurs besoins financiers et leur faire profiter de notre expertise et de nos connaissances afin de les aider à accroître leur volume d'affaires et à gérer leurs activités commerciales.

Stratégie et grandes priorités

Priorités et réalisations en 2020

Grande priorité : Au sein des Services bancaires aux particuliers, élargir les relations client principales, améliorer les capacités numériques et offrir une expérience client de premier plan

Réalisations

- Nous avons continué à renforcer la fidélisation de la clientèle, comme en témoigne l'augmentation de 18 % du taux de recommandation net au cours de l'exercice. Nous avons obtenu le premier rang dans le cadre de l'étude 2020 de J.D. Power sur la satisfaction à l'égard des conseils bancaires aux particuliers au Canada, y compris la meilleure note dans plusieurs catégories, comme le souci de répondre aux besoins des clients ainsi que la clarté et la qualité des conseils.
- Nous avons gagné des parts de marché dans plusieurs secteurs clés, y compris les prêts personnels, les dépôts et les cartes de crédit.
- Nous avons renouvelé notre partenariat avec les Services de bien-être et moral des Forces canadiennes (SBMFC) à titre de banque officielle et demeurons ainsi le fournisseur exclusif de services bancaires et de produits financiers aux membres de la communauté de la Défense canadienne.
- Nous avons renforcé nos capacités de vente numérique de niveau supérieur, ce qui s'est traduit par une hausse de 9 % des ventes réalisées au moyen des circuits numériques grâce à une croissance des produits de crédit et de dépôt aux particuliers.
- Nous avons obtenu le prix Eye On Innovation de Gartner et un prix d'innovation numérique lors des Banking Technology Awards pour la fonction QuickPay de BMO, une solution automatisée de paiement des factures qui constitue une première pour une institution financière canadienne.
- Nous avons reçu le prix d'excellence en intelligence artificielle 2020 décerné par le Business Intelligence Group pour notre outil de prévision des liquidités par intelligence artificielle destiné aux clients des services bancaires courants; BMO est la toute première banque à recevoir ce prix.
- Nous avons lancé Mon info BMO, une solution intégrée aux services mobiles qui aide les clients à améliorer l'aspect financier de leur vie grâce à des conseils offerts en contexte.

Grande priorité : Dans le secteur des services bancaires aux entreprises, se concentrer sur le maintien de nos principales forces, cibler les occasions prometteuses de croissance et de diversification axées sur les secteurs d'activité et les entreprises à valeur élevée, investir dans les capacités numériques et de paiement et continuer à tirer parti de la collaboration à l'échelle de la Banque.

Réalisations

- Nous avons maintenu notre élan de croissance et gagné des parts de marché en ce qui a trait aux prêts aux entreprises et aux dépôts d'entreprises, tout en gérant efficacement le risque.
- Nous avons continué à maintenir un taux de fidélité de la clientèle de premier plan, comme en fait foi notre taux de recommandation net.
- Nous avons reçu le titre de Meilleure banque commerciale au Canada pour la sixième année d'affilée lors de la remise des prix 2020 pour le secteur bancaire par le magazine *World Finance*. Cette récompense souligne notre solide orientation régionale et sectorielle de même qu'un engagement à bâtir des relations d'affaires avec les clients et à offrir des solutions novatrices.
- Nous avons mis sur pied une équipe attirée aux services bancaires aux agriculteurs qui offrira des solutions complètes et personnalisées aux clients des secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire à l'échelle du Canada.
- Nous avons mis en œuvre des analyses améliorées afin de surveiller les risques liés au portefeuille et de cerner les besoins émergents des clients avec une efficacité et une efficacité accrues.
- Nous avons amélioré les processus et l'efficacité de la plateforme Affaires express BMO, permettant ainsi aux conseillers de consacrer plus de temps à interagir directement avec les clients, et élargi l'accès à la plateforme aux clients du secteur agricole, pour leur permettre d'obtenir un prêt pouvant aller jusqu'à 1 million de dollars en une journée.
- Nous avons offert aux clients des options de paiement plus rapide et la possibilité de faire le suivi des paiements en temps quasi réel.
- Nous avons numérisé et simplifié le processus d'ouverture de compte d'entreprise au moyen d'un portail électronique comportant des fonctionnalités de signature numérique.
- Nous avons continué à renforcer nos capacités transfrontalières afin d'améliorer l'efficacité et l'expérience client en apportant des modifications à notre plateforme technologique en ce qui a trait aux virements télégraphiques, aux comptes clients et à la facturation.

Grande priorité : Soutenir nos clients, nos employés et l'ensemble de la collectivité afin d'atténuer les répercussions négatives de la pandémie de COVID-19

Réalisations

- Nous avons soutenu les clients qui éprouvaient des difficultés financières en mettant en œuvre des programmes internes de répit financier et en collaborant avec le gouvernement du Canada dans le cadre de divers programmes d'aide financière :
 - En ce qui a trait aux Services bancaires aux particuliers : nous avons accordé un répit financier à plus de 225 000 clients au moyen de diverses mesures de soutien internes, y compris des reports de versements et des réductions de taux d'intérêt; mis en œuvre un programme d'appels entrants pour soutenir le Centre contact clientèle de BMO, faisant en sorte que plus de 225 conseillers répondent à au-delà de 65 000 appels de clients au plus fort de la première vague de la pandémie; et créé une fonction d'inscription au dépôt direct pour permettre aux clients touchés de recevoir facilement la Prestation canadienne d'urgence (PCU).
 - En ce qui concerne les Services bancaires aux entreprises : nous avons communiqué de manière proactive avec plus de 70 000 clients pour les orienter vers les programmes d'aide appropriés de BMO ou du gouvernement, ce qui a mené à l'approbation de plus de 2,5 milliards de dollars de prêts dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC), et fait en sorte que plus de 15 milliards de dollars en soldes impayés fassent l'objet d'un report de versements grâce aux programmes internes de BMO au plus fort de la première vague de la pandémie.
- Nous avons mis en œuvre diverses initiatives pour aider les employés à mener leurs activités en toute sécurité pendant la pandémie, comme des modifications au modèle opérationnel des succursales, du soutien pour la prestation de services à distance, des protocoles de sécurité améliorés, une allocation pour les employés de première ligne, des séances d'information et des outils virtuels, ainsi qu'un programme d'aide aux employés.
- Nous avons créé un carrefour de ressources en ligne dédié donnant accès à du contenu et des ressources spécialisés pour aider les Canadiens à composer avec la COVID-19 et à être mieux positionnés en vue d'une croissance à long terme.
- Nous avons lancé plusieurs capacités numériques en libre-service pour aider les clients, y compris des fonctions de réinitialisation du NIP et de verrouillage et déverrouillage de la carte de crédit et une expérience harmonieuse d'inscription aux services numériques.

Accent en 2021

- Continuer à améliorer la fidélisation de la clientèle en élargissant les relations client principales, offrir le soutien nécessaire aux clients et aux employés dans le nouveau contexte opérationnel et favoriser une culture de travail inclusive et de haute performance
- Tirer parti de notre gamme complète de produits, de solutions et de fonctions ainsi que des avantages distinctifs que procure notre expertise transfrontalière pour offrir une proposition de valeur convaincante aux clients
 - Dans le secteur des services bancaires aux particuliers, favoriser des résultats de premier ordre en matière d'acquisition de clients, obtenir une part de portefeuille supérieure et rehausser l'expérience numérique
 - Dans le secteur des services bancaires aux entreprises, renforcer notre présence sur les marchés principaux et continuer à accroître notre part de portefeuille, renforcer la numérisation et nos capacités numériques, favoriser la croissance et améliorer le rendement des capitaux propres tout en continuant à gérer efficacement les risques, et tirer parti de la collaboration à l'échelle de la Banque
- Favoriser l'efficacité en simplifiant et en rationalisant nos activités, en investissant dans les capacités numériques et en misant sur la collaboration à l'échelle de la Banque

PE Canada

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2020	2019	2018
Revenus nets d'intérêts	6 105	5 885	5 546
Revenus autres que d'intérêts	1 930	2 099	2 040
Total des revenus (bic)	8 035	7 984	7 586
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux	787	544	466
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	623	63	3
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances	1 410	607	469
Charges autres que d'intérêts	3 890	3 836	3 681
Bénéfice avant impôts sur le résultat	2 735	3 541	3 436
Charge d'impôts sur le résultat	707	917	882
Bénéfice net comptable	2 028	2 624	2 554
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 1)	2	2	2
Bénéfice net ajusté	2 030	2 626	2 556

Principaux facteurs et mesures de la performance

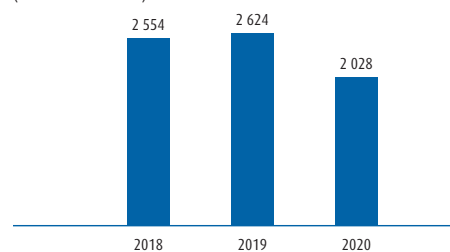
Revenus des services aux particuliers	4 968	4 994	4 921
Revenus des services aux entreprises	3 067	2 990	2 665
Croissance du bénéfice net (%)	(22,7)	2,7	1,9
Croissance des revenus (%)	0,6	5,2	3,7
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	1,4	4,2	5,2
Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées (%)	1,4	4,2	5,2
Rendement des capitaux propres (%)	18,1	27,3	30,6
Rendement des capitaux propres ajustés (%)	18,1	27,3	30,6
Lever d'exploitation (%)	(0,8)	1,0	(1,5)
Lever d'exploitation ajusté (%)	(0,8)	1,0	(1,5)
Ratio d'efficacité (%)	48,4	48,1	48,5
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen (%)	2,60	2,65	2,61
Actif productif moyen	234 953	222 260	212 721
Solde moyen brut des prêts et acceptations	250 223	236 889	223 292
Solde moyen net des prêts et acceptations	248 972	236 000	222 429
Solde moyen des dépôts	204 942	175 125	159 483
Effectif - équivalent temps plein	13 883	14 638	14 704

1) Des montants avant impôts de 2 millions de dollars en 2020, en 2019 et en 2018 sont inclus dans les charges autres que d'intérêts.

Les résultats ajustés que renferme le présent tableau ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 17.

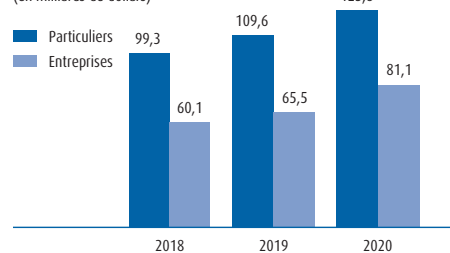
Bénéfice net comptable

(en millions de dollars)



Solde moyen des dépôts*

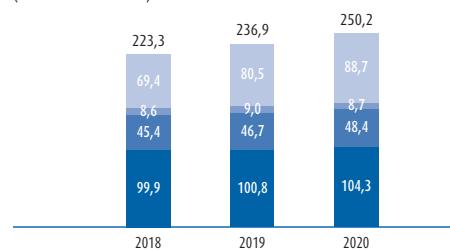
(en milliards de dollars)



* La somme des nombres ne correspond pas nécessairement au total en raison de l'arrondissement.

Solde moyen brut des prêts et acceptations*

(en milliards de dollars)



Entreprises et administrations publiques
Cartes de crédit
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers
Prêts hypothécaires à l'habitation

* La somme des nombres ne correspond pas nécessairement au total en raison de l'arrondissement.

Analyse des résultats

Le bénéfice net comptable de PE Canada s'est élevé à 2 028 millions de dollars, en baisse de 23 % comparativement à 2 624 millions il y a un an et, après ajustement, il s'est établi à 2 030 millions, également en baisse de 23 % par rapport à 2 626 millions à l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions. Cette baisse découle en grande partie de la hausse des dotations à la provision pour pertes sur créances, la hausse des revenus ayant été annulée par les charges plus élevées.

Les revenus se sont établis à 8 035 millions de dollars, soit une hausse de 51 millions, ou de 1 % par rapport à l'an dernier, du fait de la progression des soldes moyens de la plupart des produits, laquelle a été annulée dans une certaine mesure par l'amenuisement des marges et la diminution des revenus autres que d'intérêts. La pandémie de COVID-19 a eu une incidence négative sur les revenus, car le contexte de taux d'intérêt historiquement bas a entraîné une pression sur les marges et une baisse des revenus tirés des frais de services de cartes de crédit et des revenus tirés des frais de dépôt. Les revenus du secteur des services bancaires aux particuliers ont reculé de 26 millions, en raison du rétrécissement des marges et du recul des revenus autres que d'intérêt, facteurs annulés en grande partie par les soldes plus élevés de la plupart des produits. Les revenus des services bancaires aux entreprises ont progressé de 77 millions, ou de 3 %, en raison des soldes plus élevés de la plupart des produits, annulés en partie par le rétrécissement des marges et le recul des revenus autres que d'intérêts.

La marge nette d'intérêts a reculé de 5 points de base, pour s'établir à 2,60 % par rapport à l'an dernier, du fait de la compression des marges sur les dépôts et les prêts, en partie contrebalancée par la croissance plus rapide des dépôts par rapport aux prêts.

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est chiffré à 1 410 millions de dollars, une hausse de 803 millions par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète l'incidence de la pandémie. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est accrue de 243 millions pour atteindre 787 millions, ce qui s'explique par une hausse de la dotation à la provision des prêts aux entreprises au cours de l'exercice considéré. Au cours de l'exercice à l'étude, une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 623 millions a été enregistrée, alors qu'une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 63 millions a été comptabilisée pour l'exercice précédent. Pour obtenir des renseignements plus détaillés, il y a lieu de se reporter à la section Dotation à la provision pour pertes sur créances, à la page 31.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 3 890 millions de dollars, soit une hausse de 54 millions, ou de 1 % par rapport à l'an dernier, ce qui est attribuable essentiellement aux coûts liés aux technologies et aux charges de retraite plus élevés, contrés en partie par la baisse des frais liés au personnel.

Le solde moyen brut des prêts et acceptations a augmenté de 13,3 milliards de dollars, ou de 6 %, par rapport à il y a un an, pour s'établir à 250,2 milliards. Les soldes des prêts aux particuliers (exclusion faite des cartes des particuliers) ont progressé de 4 %, ce qui inclut un accroissement de 7 % des prêts hypothécaires exclusifs à la Banque et les marges de crédit sur valeur domiciliaire en cours d'amortissement. Les soldes des prêts aux entreprises (exclusion faite des cartes de crédit des entreprises) ont augmenté de 10 %, affichant une croissance dans bon nombre des secteurs d'activité. Le solde moyen des dépôts a augmenté de 29,8 milliards, ou de 17 %, pour s'établir à 204,9 milliards, avec un accroissement des volumes des dépôts des particuliers de 13 % et des volumes de dépôts des entreprises de 24 %, ce qui traduit les liquidités plus élevées détenues par les clients en raison des répercussions de la COVID-19.

Le solde brut des prêts et acceptations au 31 octobre 2020 a augmenté de 6,7 milliards de dollars, ou de 3 %, sur un an, pour s'établir à 253,0 milliards, les volumes des prêts aux particuliers (exclusion faite des cartes de particuliers) ayant crû de 4 % et les volumes des prêts aux entreprises (exclusion faite des cartes d'entreprise) ayant crû de 2 %. Les dépôts au 31 octobre 2020 ont augmenté de 32,1 milliards, ou de 17 %, pour s'établir à 220,6 milliards, avec un accroissement des volumes des dépôts des particuliers de 10 % et des volumes de dépôts des entreprises de 28 %.

Contexte, perspectives et défis

La pandémie de COVID-19 a fortement ébranlé l'économie et soumis le secteur des services bancaires aux particuliers et aux entreprises à de nouveaux défis considérables dans un contexte qui était déjà en évolution rapide et hautement concurrentiel. Nos concurrents de longue date continuent d'investir dans des technologies innovantes qui leur permettent de trouver de nouvelles façons de servir les clients et de se concentrer plus efficacement sur l'expérience client. Les nouveaux acteurs poursuivent sur leur lancée et consolident leurs liens avec les banques pour améliorer leurs produits et établir des relations avec les clients.

L'économie canadienne s'est contractée au premier semestre de 2020 en raison des fermetures d'entreprises visant à limiter la propagation de la COVID-19, qui ont entraîné une hausse importante du taux de chômage, une baisse des dépenses de consommation et une diminution des bénéfices et des investissements des entreprises. L'économie s'est améliorée étant donné que les entreprises rouvraient leurs portes, que la Banque du Canada a maintenu des taux directeurs extrêmement faibles et que le gouvernement fédéral a continué d'offrir son soutien au moyen de sa politique budgétaire extraordinaire. Le marché de l'habitation demeure solide en raison de la faiblesse des taux d'intérêt et de l'augmentation des ententes de télétravail. L'amélioration graduelle de la situation de l'emploi et la persistance des faibles taux d'intérêt, qui favoriseront l'accroissement des investissements des entreprises et des dépenses de consommation, stimuleront la reprise économique, laquelle devrait s'étendre sur une longue période, en partie en raison des restrictions accrues sur les activités qui ont été adoptées pour ralentir la propagation du virus.

Durant cette période sans précédent, PE Canada est resté fidèle à son engagement envers ses clients et a collaboré avec le gouvernement fédéral, mettant en œuvre diverses mesures de répit financier comme des reports de versements et des facilités de crédit afin de venir en aide aux particuliers et aux entreprises. La Banque a également veillé à ce que les clients aient accès aux programmes d'aide du gouvernement, comme le programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) et le Programme de crédit aux entreprises (PCE).

PE Canada demeure résilient et continue à centrer ses efforts sur la fidélisation de la clientèle, l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et la gestion des dépenses afin de soutenir les clients et d'offrir de la valeur aux actionnaires malgré la pression que la faiblesse des taux d'intérêt exerce sur les revenus et la reprise graduelle de l'économie.

Les Services bancaires aux particuliers continuent d'approfondir les relations clients principales, tout en tirant parti des capacités numériques au moyen d'investissements dans les nouvelles technologies et de l'amélioration des réseaux existants. Les Services bancaires aux entreprises sont déterminés à poursuivre le développement de leurs activités en tirant parti d'occasions prometteuses dans les différentes régions et les divers segments de marché et secteurs d'activité, surtout les secteurs et les entreprises à valeur élevée.

La technologie continuera à jouer un rôle de premier plan dans la prestation d'une expérience exceptionnelle aux clients de la Banque tout en permettant à celle-ci de mener ses activités de façon plus efficiente.

Le contexte économique au Canada en 2020 et les perspectives relatives à 2021 sont analysés à la section Évolution de la situation économique et perspectives, à la page 18.

Mise en garde

La présente section Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis

Les Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis servent plus de deux millions de clients en leur offrant une expérience bancaire à dimension humaine et l'accès à une vaste gamme de services financiers. Les Services bancaires aux particuliers répondent aux besoins des clients de façon intégrée par l'intermédiaire d'un vaste réseau comportant plus de 525 succursales, des centres contact clientèle, des plateformes de services bancaires numériques et d'un réseau de plus de 40 000 guichets automatiques à l'échelle du pays. Les conseillers des Services bancaires aux grandes entreprises, présents partout aux États-Unis, agissent comme conseillers et partenaires de confiance auprès de leurs clients en leur offrant une expertise sectorielle et adaptée à leur industrie, une présence locale et l'accès à une gamme complète de produits et de services axés sur ce segment de marché.

Secteurs d'activité

Les **Services bancaires aux particuliers** proposent une gamme variée de produits et de services, notamment des services de dépôt, des prêts à l'habitation, du crédit à la consommation, des prêts aux petites entreprises, des cartes de crédit et d'autres services bancaires, en s'employant à offrir une expérience exceptionnelle à tous les clients à chacune de leurs interactions avec eux et en leur donnant les moyens d'améliorer leurs finances.

Les **Services bancaires aux grandes entreprises** offrent aux clients une gamme complète de produits et de services axés sur ce segment de marché, notamment différentes options de financement et solutions de trésorerie et de paiement, ainsi que des produits de gestion des risques. Nos conseillers travaillent en collaboration avec les clients pour anticiper leurs besoins financiers et leur faire profiter de notre expertise et de nos connaissances afin de les aider à accroître leur volume d'affaires et à gérer leurs activités commerciales.

Stratégie et grandes priorités

Priorités et réalisations en 2020

Grande priorité : Offrir une expérience exceptionnelle à nos clients et à nos employés et continuer à renforcer notre position concurrentielle en investissant dans les capacités essentielles, tout en tirant parti de la gamme complète de produits, de solutions et de capacités de BMO ainsi que de l'avantage distinctif que représente son expertise transfrontalière

Réalisations

- Nous avons continué à renforcer la fidélisation de la clientèle dans le secteur des services bancaires aux particuliers, comme le démontre notre taux de recommandation net, et nous avons maintenu notre position de chef de file sur ce plan dans le secteur des services bancaires aux grandes entreprises.
- Nous avons consolidé notre deuxième rang au classement des parts du marché des dépôts dans les marchés principaux de Chicago et du Wisconsin et nous figurons parmi les trois premiers dans les régions du Midwest où nous sommes présents.
- Nous avons été nommés dans la liste des meilleures banques du monde en 2020 du magazine *Forbes*, établie à partir d'un sondage mené auprès des consommateurs et portant sur certains attributs clés, comme la confiance, les frais, les services numériques et les conseils financiers.
- Nous occupons, sur le plan de la réputation globale, le troisième rang du classement des 40 grandes banques établi dans le cadre du sondage *American Banker/RepTrack* de 2020 sur la réputation des banques mené auprès des clients, qui évalue les institutions financières en fonction de leurs produits et services, de leurs innovations, de leur leadership, de leur performance, de leur responsabilité sociale et de leur gouvernance.
- Pour la troisième année de suite, nous avons établi un partenariat avec 1871, un incubateur d'entreprises privées de technologie financière de Chicago, en privilégiant en 2020 le mentorat destiné aux entreprises en démarrage dirigées par des femmes, ce qui reflète l'engagement de la Banque à soutenir l'écosystème entrepreneurial et d'innovation.
- Nous avons été nommés parmi les meilleures banques régionales aux États-Unis par Bankrate, qui a souligné certaines caractéristiques de nos produits qui donnent aux clients les moyens d'améliorer leurs finances, comme l'exonération des frais et les soldes minimums peu élevés requis pour l'ouverture d'un compte.
- Nous avons été nommés l'un des meilleurs endroits où travailler au chapitre de l'inclusion des personnes handicapées pour la cinquième année d'affilée, en obtenant la note maximale de 100 % au Disability Equality Index (DEI).
- Nous avons été reconnus pour la deuxième année de suite par le magazine *Forbes* comme l'un des meilleurs employeurs pour la diversité à la suite d'un sondage indépendant mené auprès de plus de 50 000 employés aux États-Unis.
- Nous nous sommes classés, pour la deuxième année d'affilée, au premier rang dans la catégorie Meilleure culture en milieu de travail pour les secteurs bancaire et financier du palmarès de Ranking Arizona, le plus important sondage d'opinion de l'Arizona, auquel participent plus de 15 000 entreprises et plus d'un million de répondants.
- Le Bureau du contrôleur de la monnaie des États-Unis nous a décerné la note « Remarquable » aux termes de la Loi sur l'accès au crédit des collectivités (*Community Reinvestment Act*); cette reconnaissance témoigne de notre engagement à soutenir les collectivités à revenu faible ou modeste.

Grande priorité : En ce qui a trait aux Services bancaires aux particuliers, favoriser une forte croissance des dépôts, augmenter l'acquisition de nouveaux clients et accroître notre part de portefeuille en misant sur des entretiens plus approfondis avec les clients et sur l'adoption des services numériques

Réalisations

- Nous avons continué d'améliorer nos capacités numériques et les nouvelles caractéristiques de nos services bancaires en ligne au moyen du lancement d'Affaires express BMO dans les succursales aux États-Unis, ce qui a permis de réduire considérablement le temps nécessaire pour remplir une demande.
- Nous avons enregistré une forte croissance de 8 % dans le secteur des dépôts grâce à une solide offre de produits et à une optimisation de la tarification, tout en gérant l'évolution de la conjoncture externe.
- Nous avons tiré parti de nos capacités étendues d'acquisition de dépôts numériques pour favoriser les dépôts numériques dans l'ensemble des 50 États.
- Nous figurons parmi les onze banques américaines choisies pour offrir des comptes Plex dans Google Pay, soit des comptes de chèques conçus pour le mobile dont le lancement aura lieu en 2021, ce qui démontre la capacité de BMO à offrir des services financiers numériques novateurs centrés sur le client.
- Nous avons mis en place des capacités numériques dans les succursales afin de favoriser des entretiens et des recommandations uniformes axés sur les besoins des clients.

Grande priorité : En ce qui a trait aux Services bancaires aux grandes entreprises, élargir notre présence à l'échelle nationale en misant sur les régions et les entreprises spécialisées présentant un potentiel élevé, investir dans les capacités numériques et de paiement et continuer de tirer parti de la collaboration à l'échelle de la Banque

Réalisations

- Nous avons élargi les territoires où nous exerçons nos activités en ouvrant un bureau à Los Angeles afin d'accroître notre présence dans le sud de la Californie et d'offrir aux entreprises notre gamme complète en matière d'expertise sectorielle, de solutions et de compétences financières, appuyée par notre connaissance du marché local.
- Nous avons accentué notre présence à l'échelle nationale grâce à l'intégration de nouvelles entreprises spécialisées, y compris une équipe Technologie et innovation élargie aux États-Unis.
- Nous avons continué d'enregistrer la croissance des dépôts la plus élevée de notre groupe de référence grâce à nos initiatives de vente, à la conjoncture externe et à notre gamme de produits et de services qui se démarquent de la concurrence.
- Nous avons offert des options de paiement plus rapide aux clients, qui peuvent également faire le suivi de leurs paiements en temps quasi réel.
- Nous avons numérisé et simplifié le processus d'ouverture de compte d'entreprise au moyen d'un portail électronique comportant des fonctionnalités de signature numérique.
- Nous avons continué à renforcer nos capacités transfrontalières afin d'améliorer l'efficacité et l'expérience client en apportant des modifications à notre plateforme technologique en ce qui a trait aux virements télégraphiques, aux comptes clients et à la facturation.

Grande priorité : Soutenir nos clients, nos employés et l'ensemble de la collectivité afin d'atténuer les répercussions négatives de la pandémie de COVID-19

Réalisations

- Nous avons soutenu les clients qui éprouvent des difficultés financières en mettant en œuvre des mesures d'aide internes et gouvernementales et en offrant des programmes de répit financier :
 - En ce qui concerne les entreprises clientes, BMO a prévu un financement total de plus de 5 milliards de dollars américains destiné à plus de 20 000 entreprises dans le cadre du programme Paycheck Protection Program (PPP) de la Small Business Administration, et une équipe dédiée de 500 employés a été mobilisée pour répondre aux besoins des clients.
 - En ce qui a trait aux clients des Services bancaires aux particuliers, nos conseillers ont communiqué de façon proactive avec plus de 200 000 clients afin de leur proposer un bilan de bien-être et ont offert un répit financier à plus de 13 000 consommateurs.
 - En ce qui concerne les Services bancaires aux grandes entreprises, nous avons rapidement mis en œuvre des mesures internes de répit financier pour répondre aux préoccupations des clients en matière de liquidités, et nous avons communiqué de façon proactive avec ceux-ci pour leur offrir des conseils stratégiques et un leadership éclairé.
- Nous avons mis en œuvre diverses initiatives pour aider les employés qui offrent des services essentiels, comme des modifications au modèle opérationnel des succursales, du soutien pour la prestation de services à distance, des protocoles de sécurité améliorés, de l'aide financière en reconnaissance des services rendus, des séances d'information et des outils virtuels, ainsi qu'un programme d'aide aux employés.
- Nous avons versé 10 millions de dollars américains pour soutenir le plan de développement économique de la mairesse de Chicago par l'intermédiaire du réseau de voisinage de Centraide, qui sert principalement les communautés noires et latino-américaines; nous nous sommes également engagés à remettre jusqu'à 500 000 \$ US pour soutenir les efforts de secours dans les régions ayant des besoins immédiats en raison de la crise.
- Nous avons fait don de 23 000 masques N95 à des hôpitaux et à des premiers répondants de la région de Chicago à la suite d'une initiative du personnel en succursale.
- Nous nous sommes engagés envers les propriétaires de maison de Chicago en signant la promesse de solidarité pour le logement à Chicago (« Chicago Housing Solidarity Pledge ») de la mairesse, une initiative visant à relever le défi sans précédent du logement résultant de la pandémie de COVID-19 au moyen de mesures de répit financier destinées aux emprunteurs hypothécaires admissibles.
- Nous avons lancé le programme de recrutement BMORE pour des postes techniques dans les quartiers d'Austin et de Little Village à Chicago afin d'éliminer les obstacles à l'emploi dans le domaine bancaire pour les personnes qui n'auraient autrement peut-être pas envisagé une carrière dans le secteur des services financiers.

Accent en 2021

- Offrir une expérience exceptionnelle à nos clients et à nos employés tout en nous adaptant au nouvel environnement opérationnel, et poursuivre nos efforts visant à fidéliser la clientèle et à favoriser une culture de travail inclusive et de haute performance
- Tirer parti de notre gamme complète de produits, de solutions et de capacités ainsi que de l'avantage distinctif que procure notre expertise transfrontalière pour offrir une proposition de valeur convaincante aux clients
 - En ce qui a trait aux Services bancaires aux particuliers, poursuivre nos efforts en vue d'augmenter l'acquisition de nouveaux clients, maintenir une forte croissance des dépôts, améliorer la rentabilité au chapitre du crédit aux particuliers, bâtir une marque phare en matière de services bancaires aux petites entreprises et favoriser l'adoption des services numériques
 - Au sein des Services bancaires aux grandes entreprises, renforcer notre présence sur les marchés principaux et continuer à accroître notre part de portefeuille, renforcer la numérisation et nos capacités numériques, assurer notre croissance et améliorer le rendement des capitaux propres tout en continuant à gérer prudemment les risques et à tirer parti de la collaboration à l'échelle de la Banque
- Favoriser l'efficacité en simplifiant et en rationalisant nos activités, en investissant dans les capacités numériques et en misant sur la collaboration à l'échelle de la Banque

PE États-Unis

(équivalent en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2020	2019	2018
Bénéfice net comptable	1 277	1 611	1 397
Bénéfice net ajusté	1 316	1 654	1 442
Croissance du bénéfice net (%)	(20,7)	15,3	37,1
Croissance du bénéfice net ajusté (%)	(20,4)	14,7	35,3

(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

Revenus nets d'intérêts (bic)	3 231	3 173	2 984
Revenus autres que d'intérêts	882	875	851
Total des revenus (bic)	4 113	4 048	3 835
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux	310	121	201
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	328	28	(31)
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances	638	149	170
Charges autres que d'intérêts	2 287	2 360	2 301
Bénéfice avant impôts sur le résultat	1 188	1 539	1 364
Charge d'impôts sur le résultat (bic)	238	327	279
Bénéfice net comptable	950	1 212	1 085
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 1)	30	32	35
Bénéfice net ajusté	980	1 244	1 120

Principaux facteurs et mesures de la performance (en dollars américains)

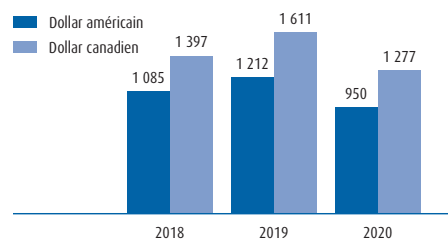
Revenus des services aux particuliers	1 293	1 359	1 257
Revenus des services aux entreprises	2 820	2 689	2 578
Croissance du bénéfice net (%)	(21,6)	11,7	38,9
Croissance du bénéfice net ajusté (%)	(21,2)	11,1	37,1
Croissance des revenus (%)	1,6	5,6	9,9
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	(3,1)	2,6	4,0
Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées (%)	(3,0)	2,8	4,3
Rendement des capitaux propres (%)	8,3	11,0	10,8
Rendement des capitaux propres ajustés (%)	8,5	11,3	11,2
Levier d'exploitation (bic) (%)	4,7	3,0	5,9
Levier d'exploitation ajusté (bic) (%)	4,6	2,8	5,6
Ratio d'efficacité (bic) (%)	55,6	58,3	60,0
Ratio d'efficacité ajusté (bic) (%)	54,6	57,3	58,8
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen (bic) (%)	3,34	3,53	3,72
Actif productif moyen	96 810	90 035	80 254
Solde moyen brut des prêts et acceptations	92 170	85 505	76 066
Solde moyen net des prêts et acceptations	91 462	84 966	75 557
Solde moyen des dépôts	98 203	80 316	70 431
Effectif - équivalent temps plein	6 415	6 828	7 219

1) Des montants avant impôts de 39 millions de dollars américains en 2020, de 43 millions de dollars américains en 2019 et de 45 millions de dollars américains en 2018 sont inclus dans les charges autres que d'intérêts.

Les résultats ajustés que renferme le présent tableau sont des montants ou mesures non conformes aux PCGR. Voir la section Mesures non conformes aux PCGR à la page 17.

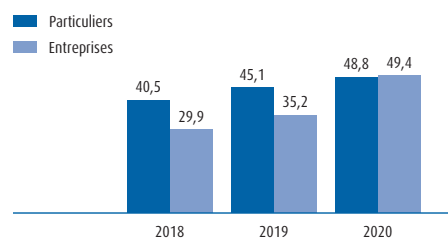
Bénéfice net comptable

(en millions de dollars)



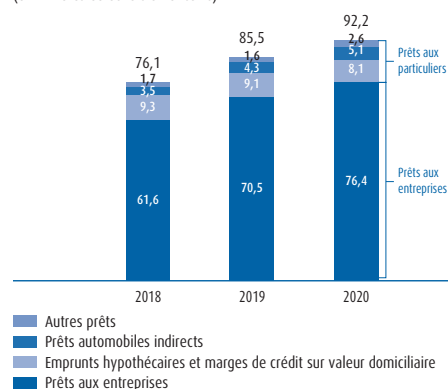
Solde moyen des dépôts

(en milliards de dollars américains)



Solde moyen brut des prêts et acceptations

(en milliards de dollars américains)



Analyse des résultats

Le bénéfice net comptable de PE États-Unis s'est établi à 1 277 millions de dollars, en baisse de 21 % comparativement à 1 611 millions il y a un an et, après ajustement, il a atteint 1 316 millions, en baisse de 20 % par rapport à 1 654 millions l'an dernier. Le bénéfice net ajusté ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions. Tous les montants dans le reste de la présente section sont exprimés en dollars américains.

Le bénéfice net comptable s'est établi à 950 millions de dollars, en baisse de 22 % par rapport à 1 212 millions à l'exercice précédent et, après ajustement, il a atteint 980 millions, en baisse de 21 % comparativement à 1 244 millions, ce qui est attribuable à l'augmentation des dotations à la provision pour pertes sur créances, contrée en partie par la baisse des charges et la hausse des revenus.

Les revenus ont augmenté de 65 millions de dollars, ou de 2 %, par rapport à l'exercice précédent, pour se fixer à 4 113 millions, ce qui est essentiellement imputable à la croissance des soldes des dépôts et à l'accroissement des soldes moyens de prêts, à la hausse des marges sur les prêts, ainsi qu'à l'augmentation des revenus autres que d'intérêts, facteurs contrebalancés en partie par la compression des marges sur les produits de dépôt découlant de l'incidence du contexte de faiblesse des taux d'intérêt. Les revenus ont subi l'incidence défavorable de la pandémie de COVID-19, la faiblesse record des taux d'intérêt ayant entraîné une pression sur les marges. Les revenus des services bancaires aux particuliers ont diminué de 66 millions, ou de 5 %, ce qui est surtout attribuable au recul des revenus tirés des dépôts, contré en partie par la hausse des revenus générés par les prêts. Les revenus des services bancaires aux entreprises ont augmenté de 131 millions, ou de 5 %, du fait de l'augmentation des soldes de prêts et de dépôts, de l'élargissement des marges ainsi que de l'amélioration des revenus autres que d'intérêts, facteurs contrés en partie par la compression des marges sur les dépôts.

La marge nette d'intérêts, qui s'est établie à 3,34 %, a diminué de 19 points de base par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait de la compression des marges sur les produits de dépôt, en partie compensée par l'élargissement des marges sur les prêts et la croissance plus rapide des dépôts par rapport aux prêts.

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est chiffré à 638 millions de dollars, une augmentation de 489 millions par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète l'incidence de la pandémie. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est accrue de 189 millions, ce qui s'explique essentiellement par une hausse des dotations à la provision liée aux prêts aux entreprises et aux prêts aux particuliers pour l'exercice considéré, en partie en raison de l'accroissement des recouvrements effectués à l'exercice précédent. Au cours de l'exercice à l'étude, une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 328 millions a été enregistrée, alors qu'une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 28 millions a été comptabilisée pour l'exercice précédent. Pour obtenir des renseignements plus détaillés, il y a lieu de se reporter à la section Dotation à la provision pour pertes sur créances, à la page 31.

Les charges autres que d'intérêts se sont chiffrées à 2 287 millions de dollars, en baisse de 73 millions, ou de 3 %, et les charges autres que d'intérêts ajustées se sont élevées à 2 248 millions, en baisse de 69 millions, ou de 3 %, en raison essentiellement du recul des frais liés au personnel et des autres dépenses discrétionnaires, y compris la diminution des frais de déplacement et d'expansion des affaires, ce qui reflète l'importance continue accordée à la gestion des dépenses.

Le solde moyen brut des prêts et acceptations a augmenté de 6,7 milliards de dollars, ou de 8 %, par rapport à il y a un an, pour se chiffrer à 92,2 milliards, du fait surtout de la croissance de 8 % des prêts aux entreprises et de 5 % des soldes de prêts aux particuliers, ce qui comprend la croissance observée dans les programmes de prêts gouvernementaux liés à la COVID-19. Le solde moyen des dépôts s'est chiffré à 98,2 milliards, soit une hausse de 17,9 milliards, ou de 22 %, ce qui comprend une croissance de 41 % des soldes de dépôts des entreprises et de 8 % des soldes de dépôts des particuliers, ce qui s'explique par le montant plus élevé des liquidités détenues par les clients en raison des répercussions de la COVID-19.

Le solde brut des prêts et acceptations au 31 octobre 2020 a diminué de 2,1 milliards de dollars, ou de 2 %, par rapport à ce qu'il était un an plus tôt, pour s'établir à 88,7 milliards, en raison d'un recul de 5 % des soldes de prêts aux particuliers et de 2 % des soldes de prêts aux entreprises. Les dépôts au 31 octobre 2020 ont progressé de 18,4 milliards, ou de 21 %, pour se chiffrer à 104,6 milliards, les soldes des dépôts des entreprises s'étant accrus de 42 % et les soldes des dépôts des particuliers, de 4 %.

Contexte, perspectives et défis

Les Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis sont concentrés principalement dans huit États (Illinois, Wisconsin, Missouri, Indiana, Minnesota, Kansas, Arizona et Floride). De plus, les Services bancaires aux grandes entreprises ciblent des secteurs spécialisés stratégiques à l'échelle nationale et ont des bureaux dans certains marchés régionaux sélectionnés.

La pandémie de COVID-19 continue d'avoir d'importantes répercussions sur l'économie et la société. Elle a notamment entraîné une forte contraction de l'économie américaine et de nombreuses pertes d'emplois au premier semestre de 2020, en partie en raison d'une diminution de la demande des consommateurs et des dépenses des entreprises. L'économie connaît maintenant une reprise grâce aux mesures de relance budgétaire extraordinaires du gouvernement américain, aux taux directeurs exceptionnellement bas de la Réserve fédérale et à la réouverture des entreprises non essentielles. Ces efforts ont permis de réduire le taux de chômage et de stimuler le marché de l'habitation. L'incertitude entourant les politiques budgétaires américaines et les relations commerciales entre les États-Unis et la Chine devraient avoir une incidence sur l'économie en 2021, et le niveau encore élevé de nouvelles infections aux États-Unis risque d'accroître cette incertitude et la possibilité de nouvelles restrictions des activités jusqu'à ce qu'un vaccin soit disponible et largement distribué.

En cette période de perturbations extraordinaires, PE États-Unis a maintenu son engagement envers ses clients et ses employés de même que les actionnaires de la Banque et a joué un rôle actif dans le redressement des collectivités locales. La Banque a également travaillé en étroite collaboration avec les gouvernements et les organismes pour mettre en œuvre le programme PPP afin d'atténuer les difficultés financières attribuables à la pandémie de COVID-19, notamment en accordant des reports de versements et des facilités de crédit conçues pour aider les particuliers et les entreprises à surmonter la crise et à se rétablir financièrement.

PE États-Unis doit composer avec un contexte difficile caractérisé par la faiblesse des taux d'intérêt, qui exerce une pression à la fois sur les marges et l'acquisition de clients. La Banque continuera à surveiller le contexte concurrentiel pour veiller à ce que la tarification de ses produits et services soit appropriée, tout en maintenant un profil de risque prudent et une approche rigoureuse en matière de gestion des charges.

Les Services bancaires aux grandes entreprises demeurent hautement performants et continuent à fournir en temps opportun des conseils d'expert qui ont une grande incidence et qui respectent leur appétit pour le risque. Les Services bancaires aux particuliers continuent à contribuer à la croissance en offrant des expériences numériques harmonieuses, en concevant des produits et des caractéristiques utiles et en proposant le bon produit au bon moment.

Les Services bancaires Particuliers et entreprises ont un objectif clair, celui de mettre en œuvre la stratégie de la Banque, et sont bien outillés pour résister au contexte économique actuel et avoir le cran de faire une différence *dans la vie, comme en affaires*.

Le contexte économique aux États-Unis en 2020 et les perspectives relatives à 2021 sont analysés à la section Évolution de la situation économique et perspectives, à la page 18.

Mise en garde

La présente section Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

BMO Gestion de patrimoine

BMO Gestion de patrimoine sert tous les segments de clientèle, des particuliers et familles aux propriétaires d'entreprise et clients institutionnels. Elle offre une vaste gamme de produits et de services de gestion d'actifs, de gestion de patrimoine et d'assurance conçus pour aider les clients à planifier, à faire croître, à protéger et à transmettre leur patrimoine. Les activités de gestion d'actifs sont axées sur l'obtention d'un impact positif et l'offre de solutions novatrices aux clients.

Secteurs d'activité

BMO Gestion privée offre aux clients à valeur nette élevée et très élevée des services complets de conseil en matière de placement et de gestion de patrimoine qui s'appuient sur des capacités éprouvées en planification financière et des solutions axées sur les conseils, notamment en matière de gestion de placements, de planification de la relève, de services de fiducie et de succession et de philanthropie.

BMO Ligne d'action est un service de placement numérique qui propose aux clients trois façons d'investir : par l'entremise d'une plateforme de négociation en ligne autogérée de premier ordre, qui permet aux clients de prendre le contrôle de leurs placements; au moyen de ConseilDirect^{MC}, un service qui allie la liberté des placements autogérés à des conseils et du soutien personnalisés; et par l'intermédiaire de Portefeuille futé^{MC}, une solution numérique qui associe un portefeuille aux objectifs du client, et dont la gestion quotidienne des placements est assurée par une équipe de professionnels en placement.

BMO Gestion de patrimoine, É.-U. propose une gamme complète de solutions financières aux clients aisés ainsi qu'aux familles et aux sociétés à valeur nette élevée et très élevée.

BMO Gestion mondiale d'actifs offre des services de gestion de placements, de fiducie et de garde de titres aux investisseurs institutionnels, particuliers et à valeur nette élevée du monde entier. Les gammes de fonds d'investissement et de fonds négociés en bourse de BMO offrent aux clients des solutions de placement novatrices au moyen de divers circuits de distribution.

BMO Assurance offre des solutions diversifiées d'assurance et de gestion de patrimoine et est un chef de file dans l'élaboration de solutions d'atténuation des risques liés aux régimes de retraite. Elle met au point des produits d'assurance vie, d'assurance maladies graves et de rentes, de même que des fonds distincts, destinés aux particuliers. Elle offre également des programmes collectifs d'assurance crédit et d'assurance voyage aux clients de la Banque au Canada.

Stratégie et grandes priorités

Priorités et réalisations en 2020

Grande priorité : Offrir une expérience client unique et un soutien supérieur en conjuguant nos efforts pour aider les clients à planifier, à faire croître, à protéger et à transmettre leur patrimoine en toute confiance

Réalisations

- Nous avons continué de répondre aux besoins en constante évolution des clients en cette période difficile, notamment en leur offrant des conseils d'expert et de l'aide quant à l'accès aux mesures de répit financier, en prolongeant le délai de grâce pour la plupart des primes d'assurance, en numérisant les processus et en fournissant aux centres d'appels les outils nécessaires pour gérer l'importante augmentation du volume de transactions de courtage en ligne et de nouveaux comptes. Le soutien proactif continue de favoriser la fidélisation de la clientèle, comme en témoigne l'augmentation de 22 % du taux de recommandation net sur les trois dernières années.
- Nous avons créé le site Faits saillants de BMO Gestion de patrimoine, facile à consulter, où sont regroupés rapports de recherche, renseignements et conseils pour aider les clients à composer avec les défis financiers et à saisir les occasions découlant de la pandémie de COVID-19.
- Pour une dixième année d'affilée, BMO Banque privée a été nommée meilleure banque privée au Canada par le magazine *World Finance*, qui souligne son approche axée sur la clientèle ainsi que sa capacité à comprendre les tendances en constante évolution et à s'y adapter. De plus, le magazine *Global Finance* a décerné à la Gestion bancaire privée, É.-U. le prix de la meilleure banque privée pour les entrepreneurs.
- Nous avons transformé l'expérience de placement numérique des clients en procédant au lancement de sites Web améliorés pour BMO Ligne d'action et ConseilDirect, qui offrent de nouvelles fonctions et une interface plus intuitive.
- Nous avons continué d'accroître nos capacités à servir les clients à valeur nette très élevée grâce à des offres sur mesure de l'équipe Gestion de patrimoine familial, conçues pour répondre à leurs besoins uniques.

Grande priorité : Étendre notre avantage en tant que fournisseur de solutions en offrant une gamme de produits de gestion d'actifs et d'assurance novateurs qui comblent les besoins en évolution constante des clients et dépassent leurs attentes

Réalisations

- Forte d'une position de chef de file en matière d'investissement responsable, BMO Gestion d'actifs a lancé une série de fonds négociés en bourse (FNB) indiciaires qui mettent l'accent sur la responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance (ESG), en plus d'amasser plus d'un milliard de dollars pour le fonds BMO SDG Engagement Global Equity Fund, répondant ainsi au désir croissant des clients d'harmoniser leurs objectifs financiers et sociaux. BMO a aussi remporté, dans le cadre du concours d'investissement durable en matière d'enjeux ESG organisé par *Investment Week*, le prix de la meilleure équipe de recherche ESG pour la deuxième année d'affilée, de même que celui du meilleur fonds d'investissement ESG pour son fonds d'actions mondiales responsable BMO Responsible Global Equity Fund.
- Nous avons été choisis comme gestionnaire d'actifs pour le Programme d'achat d'obligations provinciales de la Banque du Canada, qui vise à soutenir la liquidité et l'efficacité des marchés de financement des gouvernements provinciaux et détiendra jusqu'à 50 milliards de dollars d'actifs.
- Nous avons maintenu notre position de chef de file dans le secteur des FNB au Canada, arrivant au premier rang quant aux nouveaux actifs nets pour la dixième année de suite et au deuxième rang pour ce qui est de la part de marché.
- BMO Assurance a continué d'améliorer ses produits pour répondre aux besoins en constante évolution de ses clients, notamment en élargissant son portefeuille d'assurance vie entière avec le lancement de la nouvelle option Prospérité Accélérée, ainsi qu'en lançant le compte indiciaire bonifié d'actions nord-américaines, une nouvelle option de placement offerte exclusivement avec ses polices d'assurance vie universelle.

Grande priorité : Prendre appui sur des bases solides et continuer à faire évoluer, à simplifier et à rationaliser les secteurs d'activité afin d'en accroître la valeur, l'efficacité et le rendement

Réalisations

- Nous avons accéléré le développement des capacités numériques en réaction à la pandémie de COVID-19, notamment par la mise en place d'un système de travail à distance pour plus de 90 % de nos employés à l'échelle mondiale, par la mise en œuvre d'outils uniformes de collaboration en équipe et avec les clients, ainsi que par la réingénierie des processus pertinents afin de les rendre entièrement numériques.
- Nous avons amélioré certaines solutions numériques et nous en avons lancé de nouvelles afin de simplifier la tâche aux clients lorsqu'ils font affaire avec nous, notamment grâce à des capacités de numérisation et de signature électronique.
- Nous avons ajouté de nouvelles fonctions interactives dans Plani-avenir BMO, une plateforme de planification financière numérique et axée sur les objectifs, de manière à permettre aux clients d'explorer différents scénarios de planification et de réagir aux changements.
- Nous avons amélioré le processus de demande en ligne, ce qui a permis de doubler le taux d'achèvement des demandes et d'arriver à bien gérer l'augmentation de plus de 30 % des ouvertures de comptes BMO Ligne d'action.
- En partenariat avec l'un des plus importants réassureurs en Amérique du Nord, nous avons lancé un système de tarification automatisé afin d'améliorer les capacités d'analyse de données pour la modélisation prédictive et le traitement direct.

Grande priorité : Continuer à resserrer la collaboration à l'échelle de BMO Gestion de patrimoine et de l'organisation et au-delà des frontières afin d'offrir le meilleur de BMO à tous les clients

Réalisations

- Nous avons poursuivi l'établissement d'un partenariat de premier ordre avec les Services bancaires aux entreprises et les Services bancaires aux grandes entreprises, notamment grâce à l'augmentation des indications de clients ainsi qu'à l'ouverture de nouveaux bureaux conjoints à Atlanta et à Dallas, ce qui a entraîné d'importantes occasions d'acquisition de clients ainsi qu'un renforcement des relations avec les clients actuels.
- Dans un effort de collaboration entre la Gestion privée, les Services bancaires aux entreprises et la Planification financière, nous avons mis sur pied des équipes spécialisées dont le mandat est de soutenir les femmes entrepreneures en offrant un modèle de soutien holistique conçu pour répondre à leurs besoins uniques.
- Nous avons aidé d'importants clients transfrontaliers de la Gestion de patrimoine à obtenir des prêts d'aide aux entreprises du gouvernement, montrant ainsi que nous avons les capacités nécessaires pour offrir un service complet à nos clients de part et d'autre de la frontière.

Accent en 2021

- Offrir une expérience client unique et un soutien supérieur en conjuguant nos efforts pour aider les clients à planifier, à faire croître, à protéger et à transmettre leur patrimoine en toute confiance
- Étendre notre avantage en tant que fournisseur de solutions en offrant une gamme de produits de gestion d'actifs et d'assurance novateurs qui comblent les besoins en évolution constante des clients et dépassent leurs attentes
- Prendre appui sur des bases solides et continuer à faire évoluer, à simplifier et à rationaliser les secteurs d'activité afin d'en accroître la valeur, l'efficacité et le rendement des capitaux propres
- Activer et favoriser une culture inclusive et de haute performance axée sur une solide collaboration et une forte harmonisation à l'échelle de l'organisation, et sur un engagement à bâtir des équipes diversifiées et inclusives pour offrir le meilleur de BMO à tous les clients

BMO Gestion de patrimoine

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2020	2019	2018
Revenus nets d'intérêts	900	935	826
Revenus autres que d'intérêts	5 808	6 727	5 475
Total des revenus	6 708	7 662	6 301
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	1 708	2 709	1 352
Revenus, déduction faite des SCVPI	5 000	4 953	4 949
Dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux	4	2	6
Dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	18	(2)	-
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances	22	-	6
Charges autres que d'intérêts	3 519	3 523	3 517
Bénéfice avant impôts sur le résultat	1 459	1 430	1 426
Charge d'impôts sur le résultat	363	371	354
Bénéfice net comptable	1 096	1 059	1 072
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 1)	34	37	41
Ajustement lié à la réassurance 2)	-	25	-
Bénéfice net ajusté	1 130	1 121	1 113

Principaux facteurs et mesures de la performance

Bénéfice net des activités traditionnelles de gestion de patrimoine	893	861	805
Bénéfice net ajusté des activités traditionnelles de gestion de patrimoine	927	898	846
Bénéfice net des activités d'assurance	203	198	267
Bénéfice net ajusté des activités d'assurance	203	223	267
Croissance du bénéfice net (%)	3,5	(1,1)	11,0
Croissance du bénéfice net ajusté (%)	0,8	0,8	8,0
Croissance des revenus (%)	(12,4)	21,6	1,3
Croissance des revenus, déduction faite des SCVPI (%)	1,0	0,1	5,7
SCVPI ajustés	1 708	2 684	1 352
Croissance des revenus, déduction faite des SCVPI ajustés (%)	0,5	0,6	5,7
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	(0,1)	0,2	4,8
Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées (%)	-	0,3	5,8
Rendement des capitaux propres (%)	17,1	16,7	17,8
Rendement des capitaux propres ajusté (%)	17,7	17,7	18,5
Levier d'exploitation, déduction faite des SCVPI (%)	1,1	(0,1)	0,9
Levier d'exploitation ajusté, déduction faite des SCVPI (%)	0,5	0,3	(0,1)
Ratio d'efficacité, déduction faite des SCVPI (%)	70,4	71,1	71,1
Ratio d'efficacité ajusté (%)	51,8	45,4	55,0
Ratio d'efficacité ajusté, déduction faite des SCVPI (%)	69,5	69,8	70,0
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	6 364	6 321	5 989
Actif moyen	45 573	40 951	35 913
Solde moyen brut des prêts et acceptations	26 585	23 519	20 290
Solde moyen net des prêts et acceptations	26 547	23 487	20 260
Solde moyen des dépôts	43 660	36 419	34 251
Actifs sous administration 3)	411 959	393 576	382 839
Actifs sous gestion	482 554	471 160	438 274
Effectif - équivalent temps plein	6 206	6 374	6 452

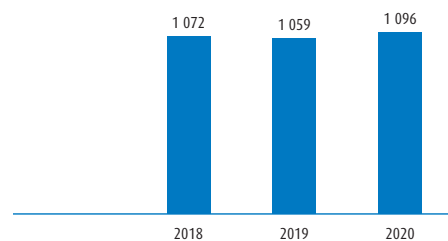
Activités aux États-Unis - Principales données financières (en millions de dollars américains)

Total des revenus	583	613	600
Charges autres que d'intérêts	504	512	532
Bénéfice net comptable	61	77	50
Bénéfice net ajusté	68	85	60
Solde moyen net des prêts et acceptations	4 540	4 156	3 619
Solde moyen des dépôts	6 471	5 794	5 748

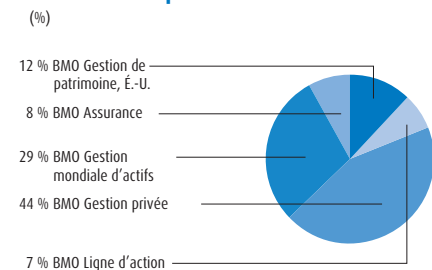
- Des montants avant impôts de 43 millions de dollars en 2020, de 47 millions en 2019 et de 52 millions en 2018 sont inclus dans les charges autres que d'intérêts.
 - Le bénéfice net comptable de l'exercice 2019 comprend un ajustement lié à la réassurance de 25 millions de dollars (avant et après impôts) visant à tenir compte de l'incidence nette d'importants sinistres liés à la réassurance survenus après l'annonce du ralentissement progressif des activités dans le secteur de la réassurance. Cet ajustement lié à la réassurance est inclus dans les SCVPI.
 - Certains actifs sous gestion qui sont aussi administrés par la Banque sont inclus dans les actifs sous administration.
- Les résultats ajustés que renferme le présent tableau sont des montants ou mesures non conformes aux PCGR. Voir la section Mesures non conformes aux PCGR à la page 17.

Bénéfice net comptable

(en millions de dollars)



Revenus nets par secteur d'activité en 2020 (%)



Analyse des résultats

Le bénéfice net comptable de BMO Gestion de patrimoine s'est chiffré à 1 096 millions de dollars, une progression de 37 millions, ou de 3 % par rapport à il y a un an et, après ajustement, il a atteint 1 130 millions, en hausse de 9 millions, ou de 1 %. Le bénéfice net ajusté ne tient pas compte de l'incidence nette d'importants sinistres liés à la réassurance survenus au cours de l'exercice précédent après l'annonce du ralentissement progressif des activités dans le secteur de la réassurance et de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions pour les deux exercices.

Le bénéfice net comptable des activités traditionnelles de gestion de patrimoine s'est élevé à 893 millions de dollars en hausse de 32 millions, ou de 4 % par rapport à l'exercice précédent et, après ajustement, il a atteint 927 millions, en hausse de 29 millions, ou de 3 %, sous l'effet surtout de la hausse des revenus et de la baisse des charges, y compris les avantages découlant de la gestion rigoureuse des charges. Le bénéfice net des activités d'assurance s'est élevé à 203 millions, en hausse de 5 millions sur une base comptable et en baisse de 20 millions sur une base ajustée, comparativement à l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des réclamations liées à l'assurance crédit.

Les revenus se sont établis à 6 708 millions de dollars, contre 7 662 millions il y a un an. Les revenus, déduction faite des SCVPI comptables et des SCVPI ajustés, se sont chiffrés à 5 000 millions, en hausse de 47 millions, ou de 1 % sur une base comptable par rapport à l'exercice précédent, et en hausse de 22 millions sur une base ajustée. Le rendement de l'exercice à l'étude a subi l'incidence défavorable de la pandémie de COVID-19, en raison surtout de la baisse des revenus nets d'intérêts provenant des dépôts, déduction faite de l'avantage découlant de la hausse des soldes des dépôts détenus par les clients. Les revenus des activités traditionnelles de gestion de patrimoine ont atteint 4 593 millions, ayant augmenté de 38 millions, sous l'effet principalement des revenus de courtage en ligne élevés et de l'accroissement des actifs des clients, déduction faite de la pression sur les frais, facteurs contrebalancés en partie par une provision pour frais juridiques comptabilisée au cours de l'exercice à l'étude et la baisse des revenus nets d'intérêts, l'avantage découlant de la forte hausse des prêts et dépôts ayant été plus que contrebalancé par la compression des marges. Les revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI comptables et ajustés, se sont élevés à 407 millions, en hausse de 9 millions sur une base comptable et en baisse de 16 millions sur une base ajustée, en raison principalement des facteurs susmentionnés.

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est établi à 22 millions de dollars, alors qu'aucune provision n'avait été comptabilisée à l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux a augmenté de 2 millions, ce qui s'explique par la hausse des dotations à la provision liée aux prêts aux particuliers pour l'exercice à l'étude. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs s'est chiffrée à 18 millions pour l'exercice à l'étude, contre un recouvrement de pertes sur créances de 2 millions à l'exercice précédent. Pour obtenir des renseignements plus détaillés, il y a lieu de se reporter à la section Dotation à la provision pour pertes sur créances, à la page 31.

Les charges autres que d'intérêts, qui se sont établies à 3 519 millions de dollars, ont diminué de 4 millions, et les charges autres que d'intérêts ajustées, établies à 3 476 millions, soit un niveau inchangé par rapport à l'exercice précédent, l'avantage découlant de la gestion rigoureuse des charges ayant été contrebalancé par les charges liées aux revenus plus élevés et la hausse des coûts liés à la technologie.

Les actifs sous gestion se sont accrues de 11,4 milliards de dollars, ou de 2 %, sur un an pour se fixer à 482,6 milliards grâce surtout au raffermissement des marchés mondiaux et aux fluctuations favorables des cours de change. Les actifs sous administration ont augmenté de 18,4 milliards, ou de 5 %, comparativement à ceux de l'exercice précédent, pour s'établir à 412,0 milliards, augmentation qui est attribuable essentiellement à l'accroissement des actifs des clients et au regain des marchés mondiaux. Le solde moyen brut des prêts et le solde moyen des dépôts ont augmenté respectivement de 13 % et de 20 %.

Contexte, perspectives et défis

BMO Gestion de patrimoine offre des services financiers à l'échelle mondiale, dans un contexte hautement concurrentiel. La pandémie de COVID-19 a accéléré les tendances sectorielles qui existaient déjà, y compris l'adoption des services numériques dans tous les segments de clientèle, un besoin croissant pour des produits novateurs ainsi que des pressions à la baisse sur les frais.

BMO Gestion de patrimoine continue d'offrir des conseils d'expert aux clients et de les aider à relever les défis que posent la volatilité des marchés et l'incertitude, et également de lancer de nouveaux produits différenciés et d'améliorer ses capacités en matière de conseils numériques, ce qui s'est traduit par une forte croissance des nouveaux fonds nets, des dépôts, des prêts et des volumes de courtage en ligne.

Bien que les marchés boursiers se soient redressés à la suite des creux atteints en 2020, les perspectives demeurent incertaines et pourraient changer rapidement en raison de la trajectoire inconnue de la pandémie de COVID-19, de la composition du Congrès américain, des relations commerciales entre les États-Unis et la Chine et des mesures de soutien budgétaire à venir dans un contexte de déficits budgétaires croissants. Au Canada et aux États-Unis, les taux d'intérêt à long terme devraient augmenter lentement après avoir récemment atteint des creux historiques, tandis que ceux à court terme devraient demeurer à un niveau historiquement bas dans un avenir prévisible, ce qui maintiendra la pression sur les revenus nets d'intérêts.

Malgré les perspectives incertaines du marché, le secteur de la gestion de patrimoine demeure attrayant. Il devrait connaître une bonne croissance à long terme dans un contexte où les segments de la clientèle à valeur nette élevée et retraitée gagnent constamment en importance. BMO Gestion de patrimoine continuera d'approfondir ses relations avec les clients actuels et d'attirer de nouveaux clients grâce à son approche personnalisée et différenciée à l'égard du service aux particuliers, aux familles et aux propriétaires d'entreprise. BMO Gestion de patrimoine étendra son avantage en tant que fournisseur de solutions en anticipant les besoins en évolution constante des clients et en offrant une gamme de produits de gestion d'actifs et d'assurance novateurs qui les comblent, tout en maintenant son approche rigoureuse en matière de gestion des charges.

Le contexte économique au Canada et aux États-Unis en 2020 et les perspectives pour 2021 sont analysés à la section Évolution de la situation économique et perspectives, à la page 18.

Mise en garde

La présente section BMO Gestion de patrimoine renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

BMO Marchés des capitaux

BMO Marchés des capitaux est un fournisseur nord-américain de services financiers offrant une vaste gamme de produits et de services à sa clientèle constituée de sociétés, d'investisseurs institutionnels et d'administrations publiques. BMO Marchés des capitaux compte environ 2 700 employés et possède 35 bureaux répartis dans le monde entier, dont 22 en Amérique du Nord.

Secteurs d'activité

Le secteur **Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés** offre des services de mobilisation de capitaux par l'émission d'actions et de titres d'emprunt, des services de montage et de syndication de prêts, des solutions de gestion de bilan et des services de gestion de trésorerie. Il prodigue aussi aux clients des conseils stratégiques relativement aux fusions et acquisitions, et aux restructurations d'entité ou de capital, de même que des services d'évaluation et d'attestation d'équité. Pour faciliter les activités commerciales des clients à l'échelle internationale, le secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés propose également des services de financement du commerce international et d'atténuation des risques, y compris des services bancaires et des services d'exploitation spécialement conçus pour répondre aux besoins des institutions financières nord-américaines et internationales.

Le secteur **Marchés mondiaux** offre des services de recherche aux investisseurs institutionnels, aux sociétés et aux particuliers, et leur permet d'accéder aux marchés financiers grâce à une gamme intégrée de solutions de vente et de négociation portant notamment sur les titres d'emprunt, le change, les taux d'intérêt, le crédit, les actions, la titrisation et les produits de base. Des services de développement de produits et d'émission d'instruments sont également offerts, de même que des conseils et des services de gestion des risques pour se couvrir contre les fluctuations de divers facteurs clés, comme les taux d'intérêt et les prix des produits de base. Le secteur Marchés mondiaux assure en outre la gestion du risque de liquidité et de financement pour ses clients.

Stratégie et grandes priorités

Priorités et réalisations en 2020

Grande priorité : Offrir des solutions à valeur ajoutée qui répondent aux besoins des clients et se servir de notre expertise et de nos connaissances pour concrétiser des occasions

Réalisations

- Nous avons poursuivi sur notre lancée sur le plan des solutions offertes aux clients, notamment en accroissant notre leadership en matière de financement à levier financier, avec une hausse de 25 % des mandats à titre de chef de file teneur de livre; en augmentant de 78 % les mandats de premier appel public à l'épargne pour lesquels BMO a agi à titre de chef de file teneur de livre; en monétisant les investissements des marchés des capitaux d'emprunt aux États-Unis, ce qui s'est traduit par une augmentation de 77 % des mandats à titre de coteneur de livre; et en augmentant la taille des transactions de fusions et d'acquisitions grâce à l'obtention d'importants mandats dans le cadre de transactions d'envergure.
- Nous avons aidé les clients grâce à une expertise et à des connaissances sectorielles approfondies et avons réalisé des gains notables dans différents secteurs. Nous avons notamment conseillé Detour Gold Corporation dans le cadre de son acquisition, par Kirkland Lake Gold Ltd., pour 5 milliards de dollars par échange d'actions. Cette transaction, qui a donné lieu à une entité pro forma dont la capitalisation boursière totale est de 17 milliards de dollars, illustre une relation à long terme fondée sur de nombreux mandats. Nous avons aussi agi à titre de coteneur de livre pour GFL Environmental Inc. dans le cadre de son premier appel public à l'épargne d'une valeur de 2,2 milliards de dollars américains, soit le plus important de l'histoire du Canada, en misant sur une collaboration entre plusieurs équipes sectorielles et de produits transfrontalières au sein de BMO Marchés des capitaux. De plus, nous avons agi à titre de conseiller financier et arrangeur chef de file exclusif, de coteneur de livre et d'agent administratif pour AgroFresh, Inc. dans le cadre d'un refinancement complet de 450 millions de dollars, qui témoigne d'un effort multiproduit et intersectoriel hautement coordonné menant à l'exécution d'une transaction complexe, et ce, dans un contexte difficile en raison de la pandémie. Finalement, nous avons agi à titre de coarrangeur chef de file et de coteneur de livre dans le cadre de l'octroi, à Ryan Specialty Group, LLC, d'une facilité de crédit de 1,95 milliard de dollars américains qui a servi à financer en partie l'acquisition de All Risks Ltd., ce qui représente l'aboutissement d'une relation de longue date avec les Services bancaires aux grandes entreprises É.-U. ainsi que la mise en pratique d'une approche « Une seule et même banque » pour soutenir le client.
- Nous avons conservé notre position de longue date de chef de file mondial dans le secteur des mines et métaux, comme en témoigne le titre de meilleure banque d'investissement au monde dans ce secteur que nous a décerné le magazine *Global Finance* pour la onzième année d'affilée. Nous avons tenu la 29^e conférence mondiale sur le secteur des mines et métaux, à laquelle ont assisté plus de 1 200 clients et qui a donné lieu à plus de 6 000 rencontres.
- Nous avons remporté le prix de la meilleure banque pour les opérations de change en dollars canadiens décerné par *FX Week* pour la neuvième année de suite.
- Après avoir lancé une stratégie axée sur la finance durable en 2019, nous avons continué de renforcer notre présence dans ce secteur clé en souscrivant 43 milliards de dollars en obligations durables en 2020, ce qui représente une augmentation de 483 % sur douze mois pour la prise ferme d'obligations durables et reflète la raison d'être de BMO. Parmi les transactions notables en matière de finance durable, notons que nous avons agi comme cochef de file pour l'émission de l'obligation pour le développement durable de la Banque mondiale, d'une valeur de 8 milliards de dollars américains, la plus importante obligation libellée en dollars américains émise par une organisation supranationale. Le produit de l'obligation permettra d'appuyer des projets dans les pays en développement, entre autres pour atténuer l'incidence de la COVID-19. Nous avons également agi à titre d'agent de structuration de la durabilité et d'unique chef de file teneur de livre pour un prêt lié à la durabilité de 1,92 milliard de dollars octroyé à Les Aliments Maple Leaf Inc., une première dans l'histoire du Canada.
- Nous avons continué d'obtenir d'excellents résultats au chapitre de la fidélisation de la clientèle au sein des Services bancaires aux sociétés, comme en témoigne l'amélioration du taux de fidélisation par rapport à l'année dernière, et fait croître le portefeuille de prêts ainsi que les dépôts de BMO afin d'aider les clients à atteindre leurs objectifs.

Grande priorité : Travailler de manière plus intelligente, simplifier et numériser

Réalisations

- Nous avons effectué un investissement stratégique dans des capacités de négociation électronique en acquérant Clearpool Group, Inc., une plateforme de négociation électronique de pointe, en avril 2020. Grâce à cette transaction, BMO Marchés des capitaux peut maintenant offrir à ses clients des stratégies de négociation algorithmique personnalisables et rivaliser avec les principaux acteurs du secteur de la négociation électronique en Amérique du Nord.
- L'équipe Taux en dollars US a établi un partenariat fructueux avec un fournisseur de trésorerie du Trésor américain. Ce partenariat stratégique permet d'offrir de meilleurs tarifs et une liquidité accrue aux clients, en plus d'être profitable pour BMO grâce à une diminution des coûts au bilan et à une réduction au minimum de ses stocks de titres moins liquides.
- Nous avons mis sur pied un nouveau partenariat avec les Services bancaires aux grandes entreprises au Canada et les Services bancaires aux grandes entreprises aux États-Unis afin d'harmoniser les capacités technologiques de prêt et de gestion de trésorerie respectives au sein de l'équipe Technologie et innovation, de manière à mieux répondre aux besoins des clients du secteur des technologies à l'échelle de l'organisation.
- Nous avons continué d'offrir un soutien intégré pendant la pandémie en entrant en contact avec les clients au moyen de stratégies et d'outils numériques novateurs, y compris par la conversion réussie en événements complètement virtuels de tournées de présentation, d'événements de marketing pour les analystes et de conférences à l'intention des investisseurs. BMO Marchés des capitaux a organisé dix conférences virtuelles, y compris une conférence mondiale sur les marchés agricoles à laquelle ont participé 1 030 clients, ce qui représente une augmentation de 25 % par rapport à 2019.
- Nous avons fait preuve d'agilité : pratiquement 100 % des employés de BMO Marchés des capitaux ont travaillé à domicile, de façon productive, pendant la pandémie, ce qui a entraîné un déploiement plus rapide que jamais d'outils technologiques.
- Nous avons continué de renforcer la discipline en matière de coûts à l'interne et d'envisager des façons de travailler de manière plus intelligente. Parmi ces initiatives, mentionnons le défi Un million d'heures, dans le cadre duquel les employés étaient invités à améliorer la productivité et à simplifier les processus de travail dans le but d'économiser collectivement un million d'heures.

Accent en 2021

- Continuer à investir dans les secteurs où les forces et les capacités de BMO Marchés des capitaux lui permettront d'offrir des solutions à valeur ajoutée pour répondre aux besoins des clients
- Prendre appui sur des bases solides qui nous permettront de travailler de manière plus intelligente et de simplifier la façon dont BMO Marchés des capitaux mène ses activités, de manière à accroître l'efficacité ainsi que le rendement des capitaux propres en mettant l'accent sur la numérisation
- Activer et favoriser une culture inclusive et de haute performance axée sur l'urgence d'agir et la responsabilité envers les clients, de solides partenariats et une forte harmonisation à l'échelle de l'organisation, ainsi qu'un engagement à éliminer les obstacles à la diversité et à l'inclusion
- Continuer à gérer avec prudence le temps, le capital et les risques pour les clients, les employés et les actionnaires

BMO Marchés des capitaux

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2020	2019	2018
Revenus nets d'intérêts (bic)	3 320	2 390	1 780
Revenus autres que d'intérêts	2 006	2 369	2 608
Total des revenus (bic)	5 326	4 759	4 388
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux	310	52	(17)
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	349	28	(1)
Total des dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	659	80	(18)
Charges autres que d'intérêts	3 236	3 279	2 879
Bénéfice avant impôts sur le résultat	1 431	1 400	1 527
Charge d'impôts sur le résultat (bic)	344	309	368
Bénéfice net comptable	1 087	1 091	1 159
Coûts d'intégration des acquisitions 1)	11	10	11
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 2)	18	17	2
Bénéfice net ajusté	1 116	1 118	1 172

Principaux facteurs et mesures de la performance

Revenus des Marchés mondiaux	3 222	2 704	2 542
Revenus du secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés	2 104	2 055	1 846
Croissance du bénéfice net (%)	(0,4)	(5,9)	(9,4)
Croissance du bénéfice net ajusté (%)	(0,2)	(4,7)	(8,5)
Croissance des revenus (%)	11,9	8,5	(4,7)
Croissance des charges autres que d'intérêts (%)	(1,3)	13,9	2,5
Croissance des charges autres que d'intérêts ajustées (%)	(1,4)	13,4	2,0
Rendement des capitaux propres (%)	9,2	9,9	12,9
Rendement des capitaux propres ajusté (%)	9,5	10,1	13,0
Levier d'exploitation (bic) (%)	13,2	(5,4)	(7,2)
Levier d'exploitation ajusté (bic) (%)	13,3	(4,9)	(6,7)
Ratio d'efficacité (bic) (%)	60,8	68,9	65,6
Ratio d'efficacité ajusté (bic) (%)	60,1	68,2	65,2
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	11 353	10 430	8 464
Actif moyen	369 518	342 626	307 357
Solde moyen brut des prêts et acceptations	67 088	60 287	46 968
Solde moyen net des prêts et acceptations	66 693	60 199	46 902
Effectif – équivalent temps plein	2 686	2 772	2 714

Activités aux États-Unis – Principales données financières (en millions de dollars américains)

Total des revenus (bic)	1 865	1 609	1 252
Charges autres que d'intérêts	1 152	1 197	987
Bénéfice net comptable	279	292	196
Bénéfice net ajusté	299	312	205
Actif moyen	116 307	107 185	98 265
Solde moyen net des prêts et acceptations	24 961	21 260	15 249

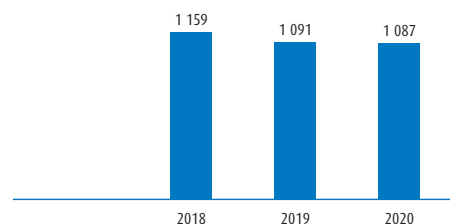
1) Les coûts d'intégration des acquisitions de KGS-Alpha et de Clearpool avant impôts de 14 millions de dollars pour 2020, de 13 millions pour 2019 et de 14 millions pour 2018 ont été inclus dans les charges autres que d'intérêts.

2) Des montants avant impôts de 23 millions de dollars en 2020, de 22 millions en 2019 et de 3 millions en 2018 sont inclus dans les charges autres que d'intérêts.

Les résultats ajustés que renferme le présent tableau sont des montants ou mesures non conformes aux PCGR. Voir la section Mesures non conformes aux PCGR à la page 17.

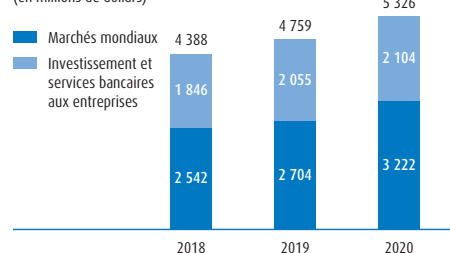
Bénéfice net comptable

(en millions de dollars)



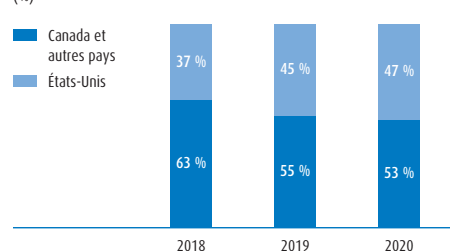
Revenus par secteur d'activité

(en millions de dollars)



Revenus par secteur géographique

(%)



Analyse des résultats

Le bénéfice net comptable de BMO Marchés des capitaux s'est établi à 1 087 millions de dollars et, après ajustement, il s'est situé à 1 116 millions, soit un niveau relativement inchangé dans les deux cas par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté exclut l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et les coûts liés à l'intégration des acquisitions. L'augmentation des revenus et la baisse des charges ont été plus que compensées par une hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Les revenus se sont établis à 5 326 millions de dollars, soit une augmentation de 567 millions, ou de 12 %, par rapport à l'exercice précédent, ou encore de 11 % compte non tenu de l'appréciation du dollar américain. Les revenus des Marchés mondiaux ont quant à eux augmenté de 518 millions, ou de 19 %, en raison essentiellement de la hausse des revenus des activités de négociation de contrats de taux d'intérêt, de négociation de contrats sur produits de base et de négociation de contrats de change, contrée en partie par la baisse des revenus de négociation de contrats sur titres de participation. Les revenus de négociation ont bénéficié de l'intensification des activités menées pour les clients, compte tenu de la réaction des acteurs du marché à la pandémie de COVID-19, tout en subissant l'incidence négative des activités relatives aux billets liés à des titres de participation au cours d'un deuxième trimestre marqué par la volatilité. Les revenus du secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés ont augmenté de 49 millions, ou de 2 %, en raison surtout d'une hausse des revenus liés aux services bancaires aux sociétés et des revenus liés à la prise ferme de titres de capitaux propres, en partie compensée par le fléchissement des profits nets sur les titres, la baisse des revenus liés à la consultation et les réductions de valeur sur le portefeuille de prêts détenus en vue de la vente.

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est établi à 659 millions de dollars, comparativement à 80 millions l'an dernier, ce qui reflète l'incidence de la pandémie et la hausse des dotations à la provision liées au secteur pétrolier et gazier. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est établie à 310 millions, comparativement à 52 millions à l'exercice précédent. Une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 349 millions a été enregistrée au cours de l'exercice à l'étude, comparativement à 28 millions à l'exercice précédent. Pour obtenir des renseignements plus détaillés, il y a lieu de se reporter à la section Dotation à la provision pour pertes sur créances, à la page 31.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 3 236 millions de dollars, soit une baisse de 43 millions, ou de 1 % et, après ajustement, elles se sont chiffrées à 3 199 millions, soit une baisse de 45 millions, ou de 1 %, ou encore de 2 % compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain. La baisse découle surtout de la diminution de la charge au titre des indemnités de départ et de la diminution des frais de déplacement et d'expansion des affaires, ce qui reflète le contexte actuel, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des charges de rémunération liée au rendement et des coûts liés à la technologie.

L'actif moyen a augmenté de 26,9 milliards de dollars, ou de 8 %, par rapport à celui de l'an dernier, pour s'établir à 369,5 milliards, ou à 7 % compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, en raison surtout de la hausse des dérivés et du solde net des prêts et acceptations. Le solde moyen brut des prêts et acceptations s'est établi à 67,1 milliards, en hausse de 6,8 milliards, ou de 11 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète l'accroissement des activités d'octroi de prêts et du taux d'utilisation des prêts plus élevé. Le solde brut des prêts et acceptations au 31 octobre 2020 a augmenté de 2,2 milliards, ou de 4 %, par rapport à il y a un an, pour se chiffrer à 62,8 milliards, ou de 3 % compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, ce qui reflète l'intensification des activités d'octroi de prêts.

Contexte, perspectives et défis

À l'exercice 2020, le groupe BMO Marchés des capitaux est entré dans la crise de la COVID-19 en position de force, ce qui lui a permis de faire face à la volatilité des marchés et aux conditions difficiles qui se sont ensuivies. Tout au long de l'exercice, BMO Marchés des capitaux a continué de mettre en œuvre une stratégie mettant à profit son modèle d'affaires équilibré, diversifié et axé sur le client, tout en maintenant de solides pratiques de gestion des risques.

Malgré les importantes perturbations des marchés et la grande volatilité causées par la pandémie, de même que la faiblesse des taux d'intérêt, nous avons continué à fournir des liquidités aux clients et tiré parti de conditions particulièrement favorables aux activités de négociation.

Pour ce qui est de l'exercice 2021, l'évolution de la pandémie et la voie de la reprise demeurent inconnues. Les progrès vers la mise au point d'un vaccin, de nouvelles restrictions éventuelles sur les activités, les tensions commerciales ainsi que l'avenir des politiques budgétaires sont tous des facteurs qui alimentent l'incertitude entourant la conjoncture macroéconomique. Cependant, les investissements des entreprises devraient augmenter et la volatilité des marchés devrait elle aussi se normaliser. La stratégie de BMO Marchés des capitaux demeure inchangée : elle met fortement l'accent sur les clients afin d'en devenir un partenaire financier estimé et, par le biais de ses employés, de solutions novatrices et de capital, de les aider à atteindre leurs objectifs. Compte tenu de sa position de chef de file au Canada et de sa solide progression aux États-Unis, il est attendu que d'autres investissements dans les gammes de produits et les capacités pour servir les clients, en particulier où la Banque jouit de grandes forces et où les occasions sont favorables, et la détermination des secteurs où les efforts doivent être intensifiés ou diminués fourniront une base solide qui servira d'appui à une croissance rentable et aux rendements. De plus, grâce à son approche méthodique et intégrée de la gestion des risques, conjuguée à des investissements continus dans l'infrastructure technologique liée à la réglementation, BMO Marchés des capitaux sera en bonne posture pour répondre aux exigences en matière de gestion des risques dans les années à venir. Dans la mesure où les marchés restent optimistes et que l'environnement macroéconomique ne se détériore pas davantage de façon marquée, BMO Marchés des capitaux a confiance en sa capacité à maintenir une solide position sur le marché et à atteindre ses objectifs stratégiques.

Le contexte économique au Canada et aux États-Unis en 2020 et les perspectives pour 2021 sont analysés à la section Évolution de la situation économique et perspectives, à la page 18.

Mise en garde

La présente section BMO Marchés des capitaux renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations

Les Services d'entreprise comprennent les unités fonctionnelles et l'unité Technologie et opérations (T&O). Les unités fonctionnelles offrent à l'échelle de l'entreprise une expertise et des services de soutien et de gouvernance dans plusieurs domaines, dont la planification stratégique, la gestion des risques, les finances, la conformité aux exigences juridiques et réglementaires, les ressources humaines, les communications, la commercialisation, les opérations immobilières ainsi que l'approvisionnement. T&O assure la conception, la surveillance, la gestion et le maintien de la gouvernance en matière de technologie de l'information, y compris les données et les analyses, ainsi que la prestation de services de cybersécurité et de services opérationnels.

Les coûts associés aux services fournis par les unités fonctionnelles et T&O sont en grande partie transférés aux trois groupes d'exploitation (Services bancaires Particuliers et entreprises, BMO Gestion de patrimoine et BMO Marchés des capitaux), les montants restants étant pris en compte dans les résultats des Services d'entreprise. Ainsi, les résultats des Services d'entreprise reflètent en grande partie l'incidence des autres activités de gestion de la trésorerie, l'élimination des ajustements sur une base d'imposition comparable et les dépenses résiduelles non attribuées.

Les Services d'entreprise axent leurs efforts sur les priorités liées à l'ensemble de l'organisation relativement au maintien d'un solide environnement de risque et de contrôle, et d'une bonne efficacité tout en aidant les secteurs à atteindre leurs objectifs d'expérience client. Les principales réalisations au cours de l'exercice comprennent ce qui suit :

- Mise en place d'une forte résilience opérationnelle tout au long de la pandémie de COVID-19, grâce au travail à distance de l'effectif non lié aux succursales et au lancement de technologies et d'outils innovants supplémentaires à l'échelle de l'organisation pour favoriser une collaboration virtuelle efficace pour les employés et les clients.
- Les unités fonctionnelles ont continué de fonctionner efficacement dans un environnement marqué par la volatilité, en appuyant l'application des stratégies commerciales et la mise en oeuvre et l'exécution des programmes d'aide et de secours gouvernementaux pour répondre aux besoins des clients, tout en assurant une gestion prudente des risques en réponse à l'évolution du marché.
- Élargissement et accélération du modèle opérationnel du chef des Technologies de l'information et des opérations établi l'an dernier, afin d'appuyer les stratégies liées aux transactions entreprises-consommateurs et aux transactions interentreprises, ce qui permet d'assurer que les capacités technologiques et opérationnelles sont harmonisées aux groupes de l'entreprise à l'échelle de l'organisation. Cette structure hiérarchique permet une responsabilisation tous azimuts pour garantir des solutions d'affaires technologiques intégrées, qui sont facilitées par des équipes intégrées. Le modèle opérationnel a permis d'accélérer les plans numériques de la Banque.
- Évolution de l'Unité Crime financier (UCF) lancée au cours de l'exercice précédent pour améliorer les capacités de sécurité à l'échelle de la Banque. L'UCF représente l'évolution des meilleures pratiques dans le monde, rassemblant les fonctions de cybersécurité, de lutte contre la fraude et de sécurité matérielle pour les faire collaborer avec des spécialistes en la matière de tous les secteurs d'activité et de tous les groupes fonctionnels. Les capacités de l'UCF sont appuyées par des analyses et des méthodologies avancées, y compris l'intelligence artificielle (IA), pour contribuer aux capacités de détection, de prévention, de réponse et de recouvrement accélérées pour protéger les données des clients, des employés et de la Banque. L'UCF a joué un rôle central dans la mise en oeuvre de stratégies d'atténuation des risques en réponse à l'augmentation des cybermenaces durant la pandémie.
- Poursuite de l'accélération du déploiement d'une technologie numérique pour transformer l'entreprise, notamment la poursuite de la mise en oeuvre du secteur des services bancaires aux particuliers et aux entreprises de BMO, la numérisation des activités de BMO Gestion de patrimoine, l'expansion des capacités internationales de BMO Marchés des capitaux et la numérisation d'Opérations, Sociétés et grandes entreprises, conformément aux priorités établies par la Banque.
- Progression de la plateforme Données et analyses pour accroître nos capacités d'analyse et de robotique en appui aux initiatives commerciales et permettre une plus grande efficacité. Utilisation accrue de l'intelligence artificielle afin de permettre à la Banque de fonctionner dans le nouvel environnement de travail à distance découlant de la pandémie. Renforcement des partenariats d'infonuagique, introduisant des capacités technologiques novatrices dans les domaines de la robotique et de l'IA, et poursuite de l'exploration des occasions de tirer parti de l'informatique quantique au moyen de l'exécution de preuves de concept avec des tiers fournisseurs et des institutions de recherche.
- Poursuite de la prestation de services essentiels de technologie centrés sur l'entreprise pour assurer les capacités de résistance, d'économies d'échelle et d'intégration pour réduire les risques et les coûts et améliorer l'expérience liée à la technologie des clients et employés.

Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2020	2019	2018
Revenus nets d'intérêts avant compensation sur une bic des groupes	(364)	(242)	(245)
Compensation sur une bic des groupes	(335)	(296)	(313)
Revenus nets d'intérêts (bic)	(699)	(538)	(558)
Revenus autres que d'intérêts	285	238	248
Total des revenus (bic)	(414)	(300)	(310)
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux	3	(7)	(13)
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	-	(5)	(2)
Total des dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	3	(12)	(15)
Charges autres que d'intérêts	457	856	436
Bénéfice (perte) avant impôts sur le résultat	(874)	(1 144)	(731)
Recouvrement d'impôts sur le résultat (bic)	(483)	(517)	(2)
Perte nette comptable	(391)	(627)	(729)
Coûts d'intégration des acquisitions 1)	-	-	14
Coûts de restructuration 2)	-	357	192
Réévaluation des actifs d'impôt différé nets aux États-Unis 3)	-	-	425
Avantage découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations 4)	-	-	(203)
Perte nette ajustée	(391)	(270)	(301)
Total des revenus ajustés (bic)	(414)	(300)	(310)
Total des dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances, après ajustement	3	(12)	(15)
Charges autres que d'intérêts ajustées	457	372	433
Perte nette ajustée	(391)	(270)	(301)
Effectif – équivalent temps plein	14 170	14 901	14 365

Activités aux États-Unis – Principales données financières (en millions de dollars américains)

Total des revenus (bic)	(116)	(37)	(41)
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	3	(4)	(12)
Charges autres que d'intérêts	97	192	195
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat (bic)	(89)	(76)	263
Perte nette comptable	(127)	(149)	(487)
Total des revenus ajustés (bic)	(116)	(37)	(41)
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances, après ajustement	3	(4)	(12)
Charges autres que d'intérêts ajustées	97	76	140
Perte nette ajustée	(127)	(63)	(107)

1) Les coûts d'intégration liés aux activités de financement de matériel de transport qui ont été acquises ont été inclus dans les charges autres que d'intérêts.

2) Il s'agit d'une charge de restructuration avant impôts de 484 millions de dollars en 2019 et de 260 millions en 2018. Les coûts de restructuration figurent dans les charges autres que d'intérêts.

3) Charge liée à la réévaluation des actifs d'impôt différé nets aux États-Unis découlant de l'entrée en vigueur de la loi américaine *Tax Cuts and Jobs Act*. Pour obtenir des renseignements plus détaillés, il y a lieu de se reporter à la section Estimations comptables critiques – Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé, à la page 116.

4) Un avantage après impôts de 203 millions de dollars (277 millions avant impôts) découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations a été observé par suite d'un changement apporté au régime d'autres avantages futurs du personnel visant certains employés qui a été annoncé au cours du quatrième trimestre de 2018. Ce montant figure dans les charges autres que d'intérêts des Services d'entreprise.

Les résultats ajustés que renferme le présent tableau sont des montants ou mesures non conformes aux PCGR. Voir la section Mesures non conformes aux PCGR à la page 17.

Analyse des résultats

La perte nette comptable et la perte nette ajustée des Services d'entreprise se sont situées à 391 millions de dollars, comparativement à une perte nette comptable de 627 millions et à une perte nette ajustée de 270 millions pour l'exercice précédent. Les résultats ajustés de l'exercice précédent ne tiennent pas compte de la charge de restructuration. La perte nette ajustée a augmenté, en raison principalement de la hausse des coûts liés au personnel et à l'immobilier et de la baisse des revenus liés à la trésorerie, ce qui reflète l'incidence de l'accroissement des dépôts excédentaires de clients et la hausse des dotations à la provision pour pertes sur créances.

Sommaire des tendances trimestrielles relatives au bénéfice

Les résultats de BMO des trois derniers trimestres de 2020 reflètent l'incidence de la pandémie de COVID-19 et la récession mondiale la plus forte et la plus synchronisée jamais enregistrée. Les économies canadienne et mondiale ont connu une contraction historique du deuxième au quatrième trimestre de 2020, en réaction aux fermetures d'entreprises et aux mesures de précaution mises en œuvre pour contenir la propagation de COVID-19. En 2020, la Banque a comptabilisé une hausse des dotations à la provision pour pertes sur créances dans tous ses secteurs d'activité, du fait surtout de l'incidence de la pandémie. Le rendement au chapitre des revenus des activités sensibles au marché de la Banque, qui a subi l'incidence négative de la volatilité des conditions du marché au deuxième trimestre de 2020, s'est toutefois amélioré au cours de la deuxième moitié de l'année. Les Services bancaires PE ont enregistré une bonne croissance moyenne des soldes sur un an, mais la croissance des revenus au cours des récents trimestres a subi l'incidence négative de la COVID-19, du contexte de faiblesse des taux d'intérêt et des changements dans l'activité des clients. Avant la pandémie, les résultats sous-jacents de BMO avaient, en général, affiché des tendances à la hausse.

Une charge de restructuration et un ajustement lié à la réassurance, tous deux comptabilisés au quatrième trimestre de 2019, ont eu des répercussions sur les résultats comptables au cours des huit derniers trimestres.

PE Canada a réalisé une croissance sur un an des prêts et dépôts et a bénéficié de la gestion rigoureuse des charges. La COVID-19 a nui à la croissance des revenus des deuxième, troisième et quatrième trimestres de 2020, y compris l'incidence de la baisse des taux d'intérêt sur les revenus nets d'intérêts et la diminution des revenus autres que d'intérêts. Le bénéfice net de PE États-Unis reflète l'augmentation des dotations à la provision pour pertes sur créances au cours de 2020. La croissance des revenus au cours des derniers trimestres a été touchée par la COVID-19, y compris le contexte de faiblesse des taux d'intérêt et les changements dans les activités des clients. Les résultats reflètent l'accent continu sur la gestion des charges. Les résultats des activités traditionnelles de gestion de patrimoine de BMO Gestion de patrimoine ont généralement affiché des hausses modérées. Les résultats du trimestre à l'étude tiennent compte de l'amélioration des marchés boursiers mondiaux, tandis que ceux du deuxième trimestre de 2020 tiennent compte de l'incidence du repli des marchés boursiers et d'une provision pour frais juridiques. Les résultats liés à l'assurance fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt, des marchés boursiers et des sinistres liés à la réassurance. Le rendement dégagé par BMO Marchés des capitaux témoigne des revenus élevés, qui ont affiché une croissance d'un exercice à l'autre pendant sept des huit derniers trimestres, y compris la solide performance aux États-Unis et l'incidence positive découlant des activités diversifiées de la Banque. Les résultats du deuxième trimestre de 2020 ont subi les contrecoups de la conjoncture des marchés volatils touchée par la pandémie de COVID-19. Au deuxième trimestre de 2019, les résultats comprenaient une charge au titre des indemnités de départ. Les résultats des Services d'entreprise peuvent fluctuer d'un trimestre à l'autre, ce qui est en grande partie attribuable à l'inclusion des éléments d'ajustement, qui sont pour la plupart comptabilisés dans les Services d'entreprise. Il n'y a eu aucun élément d'ajustement relatif aux Services d'entreprise pour l'exercice 2020.

Exprimé en pourcentage du solde net des prêts et acceptations, le total des dotations à la provision pour pertes sur créances de BMO s'est situé entre 13 points de base et 31 points de base entre le quatrième trimestre de 2018 et le premier trimestre de 2020. La Banque a comptabilisé des pertes sur créances importantes depuis que l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré le 11 mars 2020 que la COVID-19 était une pandémie mondiale. Le ratio du total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est établi à 94 points de base au deuxième trimestre de 2020, à 89 points de base pour le troisième trimestre de 2020 et à 38 points de base pour le quatrième trimestre de 2020.

Le taux d'impôt effectif a varié en raison des modifications législatives et des changements apportés à la politique fiscale, y compris leur interprétation par les autorités fiscales et les tribunaux, de la composition des résultats, y compris la proportion relative du bénéfice réalisé dans chaque territoire où la Banque exerce des activités, du niveau du bénéfice comptable avant impôts et du montant du bénéfice tiré des titres et exonéré d'impôts.

Les résultats de la Banque reflètent l'incidence de l'IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16), qui a été adoptée au premier trimestre de 2020, et qui prévoit la comptabilisation de l'effet cumulatif de l'adoption dans le solde d'ouverture des résultats non distribués, sans retraitement des chiffres des périodes antérieures. Conformément à l'IFRS 16, la Banque, en tant que preneur, est tenue de comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante pour la plupart des contrats de location. Il y a lieu de se reporter à la section Modifications de méthodes comptables en 2020, à la page 118, qui donne des renseignements plus détaillés à ce sujet.

Les résultats ajustés que renferme le présent sommaire des tendances trimestrielles relatives au bénéfice sont des montants et mesures non conformes aux PCGR. Voir la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 17. Se reporter également aux sections Incidence de la COVID-19, à la page 24, et Gestion globale des risques, à la page 73.

Sommaire de l'état des résultats et mesures financières trimestrielles

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T4 2020	T3 2020	T2 2020	T1 2020	T4 2019	T3 2019	T2 2019	T1 2019
Revenus nets d'intérêts 1)	3 530	3 535	3 518	3 388	3 364	3 217	3 135	3 172
Revenus autres que d'intérêts	2 456	3 654	1 746	3 359	2 723	3 449	3 078	3 345
Revenus 1)	5 986	7 189	5 264	6 747	6 087	6 666	6 213	6 517
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	-	1 189	(197)	716	335	887	561	926
Revenus, déduction faite des SCVPI 1)	5 986	6 000	5 461	6 031	5 752	5 779	5 652	5 591
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux	339	446	413	324	231	243	150	127
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	93	608	705	25	22	63	26	10
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances	432	1 054	1 118	349	253	306	176	137
Charges autres que d'intérêts 1)	3 548	3 444	3 516	3 669	3 987	3 491	3 595	3 557
Bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat	2 006	1 502	827	2 013	1 512	1 982	1 881	1 897
Charge d'impôts sur le résultat	422	270	138	421	318	425	384	387
Bénéfice net comptable (voir ci-dessous)	1 584	1 232	689	1 592	1 194	1 557	1 497	1 510
Coûts d'intégration des acquisitions 2)	3	4	2	2	2	2	2	4
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 3)	23	23	24	23	29	23	23	24
Coûts de restructuration 4)	-	-	-	-	357	-	-	-
Ajustement lié à la réassurance 5)	-	-	-	-	25	-	-	-
Bénéfice net ajusté (voir ci-dessous)	1 610	1 259	715	1 617	1 607	1 582	1 522	1 538
Bénéfice net comptable par groupe d'exploitation								
Bénéfice net comptable de PE Canada	647	320	361	700	710	650	616	648
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 3)	1	-	1	-	-	1	-	1
Bénéfice net ajusté de PE Canada	648	320	362	700	710	651	616	649
Bénéfice net comptable de PE États-Unis	324	263	339	351	393	368	406	444
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 3)	9	10	10	10	11	11	11	10
Bénéfice net ajusté de PE États-Unis	333	273	349	361	404	379	417	454
Bénéfice net comptable de BMO Gestion de patrimoine	320	341	144	291	266	250	305	238
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 3)	8	8	9	9	9	8	10	10
Ajustement lié à la réassurance 5)	-	-	-	-	25	-	-	-
Bénéfice net ajusté de BMO Gestion de patrimoine	328	349	153	300	300	258	315	248
Bénéfice net comptable de BMO Marchés des capitaux	379	426	(74)	356	271	314	250	256
Coûts d'intégration des acquisitions 2)	3	4	2	2	2	2	2	4
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions 3)	5	5	4	4	9	3	2	3
Bénéfice net ajusté de BMO Marchés des capitaux	387	435	(68)	362	282	319	254	263
Bénéfice net comptable des Services d'entreprise	(86)	(118)	(81)	(106)	(446)	(25)	(80)	(76)
Coûts de restructuration 4)	-	-	-	-	357	-	-	-
Bénéfice net ajusté des Services d'entreprise	(86)	(118)	(81)	(106)	(89)	(25)	(80)	(76)
Bénéfice de base par action (\$) 6)	2,37	1,81	1,00	2,38	1,79	2,34	2,27	2,28
Bénéfice dilué par action (\$) 6)	2,37	1,81	1,00	2,37	1,78	2,34	2,26	2,28
Bénéfice dilué par action, après ajustement (\$) 6)	2,41	1,85	1,04	2,41	2,43	2,38	2,30	2,32
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif moyen (%)	1,61	1,59	1,70	1,68	1,71	1,67	1,72	1,69
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances au solde moyen net des prêts et acceptations (annualisé) (%)	0,38	0,89	0,94	0,31	0,23	0,28	0,16	0,13
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde moyen net des prêts et acceptations (annualisé) (%)	0,30	0,38	0,35	0,29	0,21	0,22	0,14	0,12
Taux d'impôt effectif (%)	21,1	18,0	16,6	20,9	21,0	21,5	20,4	20,4
Taux d'impôt effectif ajusté (%)	21,1	18,2	16,7	21,0	22,0	21,5	20,5	20,4
Cours de change moyen entre les dollars canadien et américain (\$)	1,3217	1,3584	1,3811	1,3161	1,3240	1,3270	1,3299	1,3351

- 1) Avec prise d'effet au premier trimestre de 2020, la Banque a adopté l'IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16), qui prévoit la comptabilisation de l'effet cumulatif de l'adoption dans le solde d'ouverture des résultats non distribués, sans retraitement des chiffres des périodes antérieures. Conformément à l'IFRS 16, la Banque, en tant que preneur, est tenue de comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante pour la plupart des contrats de location. BMO a comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts un montant de 90 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2020, de 91 millions pour le troisième trimestre de 2020, de 90 millions pour le deuxième trimestre de 2020 et de 89 millions pour le premier trimestre de 2020 à l'égard de l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation. BMO a comptabilisé dans les charges d'intérêts un montant de 13 millions pour chacun des quatrième, troisième et deuxième trimestres de 2020 et de 14 millions pour le premier trimestre de 2020 à l'égard des intérêts sur l'obligation locative. Il y a lieu de se reporter à la section Modifications de méthodes comptables en 2020, à la page 118, qui donne des renseignements plus détaillés à ce sujet.
- 2) Les coûts d'intégration des acquisitions avant impôts ont été inclus dans les charges autres que d'intérêts. Les montants de BMO Marchés des capitaux sont les suivants : 3 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2020, 5 millions pour le troisième trimestre de 2020, 3 millions à la fois pour le deuxième et le premier trimestre de 2020, 2 millions pour le quatrième trimestre de 2019, 3 millions pour le troisième trimestre de 2019, 2 millions pour le deuxième trimestre de 2019 et 6 millions pour le premier trimestre de 2019.
- 3) L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions avant impôts a été inscrit dans les charges autres que d'intérêts des groupes d'exploitation. Les montants relatifs à PE Canada sont les suivants : 1 million de dollars pour le quatrième trimestre de 2020, néant pour le troisième trimestre de 2020, 1 million pour le deuxième trimestre de 2020, néant tant pour le premier trimestre de 2020 que pour le quatrième trimestre de 2019, 1 million pour le troisième trimestre de 2019, néant pour le deuxième trimestre de 2019 et 1 million pour le premier trimestre de 2019. Les montants relatifs à PE États-Unis sont les suivants : 13 millions pour chacun des quatrième et troisième trimestres de 2020, 14 millions pour le deuxième trimestre de 2020, 13 millions pour le premier trimestre de 2020, 15 millions pour le quatrième trimestre de 2019 et 14 millions pour chacun des troisième, deuxième et premier trimestres de 2019. Les montants de BMO Gestion de patrimoine sont les suivants : 10 millions pour le quatrième trimestre de 2020, 11 millions pour chacun des troisième, deuxième et premier trimestres de 2020 et pour chacun des quatrième et troisième trimestres de 2019, 12 millions pour le deuxième trimestre de 2019 et 13 millions pour le premier trimestre de 2019. Les montants de BMO Marchés des capitaux sont les suivants : 6 millions pour le quatrième trimestre de 2020, 8 millions pour le troisième trimestre de 2020, 4 millions pour le deuxième trimestre de 2020, 5 millions pour le premier trimestre de 2020, 12 millions pour le quatrième trimestre de 2019, 3 millions pour le troisième trimestre de 2019, 4 millions pour le deuxième trimestre de 2019 et 3 millions pour le premier trimestre de 2019.
- 4) Le bénéfice net comptable du quatrième trimestre de 2019 comprend une charge de restructuration après impôts de 357 millions de dollars (484 millions avant impôts), laquelle se rapporte aux indemnités de départ et à un montant négligeable de coûts liés à l'immobilier, afin de continuer d'améliorer l'efficacité, notamment accélérer la mise en œuvre à l'échelle de la Banque de mesures clés visant la numérisation, la restructuration organisationnelle et la simplification de la façon de faire des affaires de la Banque. Les coûts de restructuration figurent dans les charges autres que d'intérêts des Services d'entreprise.
- 5) Le bénéfice net comptable du quatrième trimestre de 2019 inclut un ajustement lié à la réassurance de 25 millions de dollars (avant et après impôts) figurant dans les SCVPI et visant à tenir compte de l'incidence nette d'importants sinistres liés à la réassurance causés par les typhons japonais qui sont survenus après l'annonce du ralentissement progressif des activités dans le secteur de la réassurance. L'ajustement lié à la réassurance figure dans les SCVPI de BMO Gestion de patrimoine.
- 6) Le bénéfice par action (BPA) est calculé au moyen du bénéfice net après déduction des dividendes sur les actions privilégiées et des distributions sur les autres instruments de capitaux propres. Pour obtenir plus de renseignements sur le BPA, il y a lieu de se reporter à la note 23, à la page 204 des états financiers consolidés.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Les résultats ajustés de la présente section ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 17.

Mise en garde

De l'avis de la direction de la Banque de Montréal, l'information provenant de données financières non auditées, notamment celle des périodes intermédiaires, a fait l'objet de tous les ajustements nécessaires à la présentation fidèle de cette information. De tels ajustements sont de nature normale et récurrente. Les ratios financiers des périodes intermédiaires sont annualisés, s'il y a lieu, et les ratios, de même que les résultats d'exploitation intermédiaires, ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats réels de l'exercice complet.

Analyse des résultats du quatrième trimestre de 2020

Le bénéfice net comptable s'est établi à 1 584 millions de dollars, en hausse de 390 millions, ou de 33 %, par rapport à l'an dernier et le bénéfice net ajusté s'est situé à 1 610 millions, en hausse de 3 millions. Le bénéfice net ajusté ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et des coûts d'intégration des acquisitions enregistrés pour les deux périodes. Le bénéfice net ajusté de l'exercice précédent exclut également une charge de restructuration de 357 millions, qui se rapporte essentiellement aux coûts liés aux indemnités de départ, ainsi qu'un ajustement lié à la réassurance de 25 millions visant à tenir compte de l'incidence nette d'importants sinistres liés à la réassurance qui sont survenus après l'annonce de la décision de ralentir progressivement les activités dans le secteur de la réassurance. Les résultats ajustés reflètent surtout l'incidence de la hausse des dotations à la provision pour pertes sur créances, soit 179 millions avant impôts, ou 131 millions après impôts, laquelle contrebalance en grande partie l'effet bénéfique d'une augmentation des revenus diminuée d'une légère hausse des charges. Le bénéfice net ajusté de BMO Marchés des capitaux et de BMO Gestion de patrimoine a augmenté, mais cette augmentation a été en partie compensée par une diminution de celui des Services bancaires PE. La perte nette ajustée des Services d'entreprise est demeurée essentiellement inchangée en regard de l'exercice précédent. Une liste complète des éléments d'ajustement est présentée à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 17.

Le BPA comptable s'est établi à 2,37 \$, en hausse de 0,59 \$, ou de 33 %, par rapport à l'exercice précédent, et le BPA ajusté s'est situé à 2,41 \$, ce qui représente une baisse de 0,02 \$, ou de 1 %.

Un sommaire de l'état des résultats et des données du trimestre à l'étude et des trimestres correspondants est présenté à la page 55.

Le bénéfice net comptable global des Services bancaires Particuliers et entreprises s'est élevé à 971 millions de dollars, comparativement à 1 103 millions au quatrième trimestre de l'exercice précédent et, après ajustement, il s'est établi à 981 millions, en regard de 1 114 millions. Le bénéfice net comptable et le bénéfice net ajusté ont été touchés par la hausse des dotations à la provision pour pertes sur créances, lesquelles ont augmenté de 155 millions avant impôts, ou de 115 millions après impôts, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Le bénéfice net comptable de PE Canada s'est élevé à 647 millions et, après ajustement, il s'est élevé à 648 millions, en baisse de 9 % comparativement à un bénéfice net comptable et à un bénéfice net ajusté de 710 millions il y a un an. Le bénéfice net a diminué en raison de la baisse des revenus et de la hausse des dotations à la provision pour pertes sur créances, facteurs en partie contrebalancés par le recul des charges. Exprimé en dollars canadiens, le bénéfice net comptable de PE États-Unis s'est établi à 324 millions, en baisse de 17 % comparativement à 393 millions il y a un an et, après ajustement, il a atteint 333 millions, en baisse de 17 % comparativement à 404 millions. Exprimé en dollars américains, le bénéfice net comptable de PE États-Unis s'est établi à 245 millions de dollars américains, en baisse de 17 % en regard de 297 millions de dollars américains l'an dernier et, après ajustement, il a atteint 253 millions de dollars américains, soit une baisse de 17 % par rapport à 305 millions de dollars américains, du fait principalement de l'augmentation des dotations à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs, la baisse des produits ayant été plus que compensée par le recul des charges. Le bénéfice net comptable de BMO Gestion de patrimoine s'est chiffré à 320 millions, en hausse de 54 millions, ou de 20 %, comparativement à l'exercice précédent, et, après ajustement, il a atteint 328 millions, en hausse de 28 millions, ou de 9 %. Le bénéfice net ajusté de l'exercice précédent ne tient pas compte de l'incidence nette d'importants sinistres liés à la réassurance. Le bénéfice net comptable des activités traditionnelles de gestion de patrimoine s'est élevé à 253 millions, en hausse de 17 millions, ou de 7 %, et, après ajustement, il a atteint 261 millions, en hausse de 16 millions, ou de 6 %, du fait essentiellement de la hausse des revenus, neutralisée en partie par l'augmentation des charges. Le bénéfice net comptable des activités d'assurance s'est fixé à 67 millions, en hausse de 37 millions, et le bénéfice net ajusté des activités d'assurance s'est établi à 12 millions, ce qui s'explique essentiellement par les variations des marchés qui avaient eu un effet défavorable l'an dernier. Le bénéfice net comptable de BMO Marchés des capitaux s'est situé à 379 millions, en hausse de 108 millions, ou de 40 %, par rapport à l'an dernier, et, après ajustement, il s'est fixé à 387 millions, en hausse de 105 millions, ou 38 %. La forte croissance des revenus a été contrée en partie par une hausse des dotations à la provision pour pertes sur créances et par un accroissement des charges. La perte nette comptable et la perte nette ajustée des Services d'entreprise pour le trimestre à l'étude se sont situées à 86 millions, comparativement à une perte nette comptable de 446 millions et à une perte nette ajustée de 89 millions à l'exercice précédent. Les résultats ajustés du quatrième trimestre de l'exercice précédent ne tiennent pas compte de la charge de restructuration. Les résultats ajustés sont demeurés pratiquement inchangés, en raison essentiellement de l'accroissement des revenus et de l'incidence d'un taux d'impôt favorable pour le trimestre à l'étude, facteurs contrebalancés par la hausse des charges.

Le total des revenus s'est établi à 5 986 millions de dollars, en baisse de 101 millions, ou de 2 %, par rapport à l'exercice précédent. Après avoir retranché des revenus d'assurance les sinistres, les commissions et les variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) (ce qui correspond aux revenus nets), les revenus ont augmenté de 234 millions, ou de 4 %, par rapport à 5 752 millions au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Les revenus, déduction faite des SCVPI ajustés, ce qui exclut l'ajustement lié à la réassurance pour l'exercice précédent, ont augmenté de 209 millions, ou de 4 %. Les revenus de PE Canada ont reculé de 2 %, en raison surtout de la diminution des revenus autres que d'intérêts, y compris la baisse des revenus tirés des frais de service de cartes de crédit et des dépôts, les revenus nets d'intérêts étant demeurés relativement inchangés étant donné que l'accroissement des soldes de la plupart des produits a été atténué par la compression des marges. La pandémie de COVID-19 a eu une incidence négative sur les revenus, car le contexte de taux d'intérêt historiquement bas a entraîné une pression sur les marges et une baisse des revenus sur cartes de crédit et des revenus tirés des dépôts. Les revenus de PE États-Unis ont fléchi de 2 % tant en dollars canadiens qu'en dollars américains, en raison de la diminution des revenus autres que d'intérêts dans la plupart des catégories, les revenus nets d'intérêts étant demeurés relativement inchangés, et l'augmentation des soldes de dépôts et des marges sur les prêts ayant en grande partie compensé la compression des marges sur les produits de dépôt. La pandémie de COVID-19 a eu une incidence négative sur les revenus, car le contexte de taux d'intérêt historiquement bas a entraîné une pression sur les marges sur les dépôts. Les revenus de BMO Gestion de patrimoine ont baissé de 16 %. Les revenus, déduction faite des SCVPI comptables et des SCVPI ajustés, ont progressé de 6 % sur une base comptable et de 4 % sur une base ajustée. Les revenus tirés des activités traditionnelles de gestion de patrimoine ont augmenté de 2 %, du fait surtout de la croissance des revenus de courtage en ligne et de l'avantage du raffermissement des marchés boursiers mondiaux, facteurs contrebalancés en partie par la baisse des revenus nets d'intérêts, les avantages découlant de la hausse soutenue des prêts et des dépôts ayant été plus que contrebalancés par des marges plus faibles. Les revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI, ont augmenté de 50 millions sur une base comptable et de 25 millions sur une base ajustée en raison des variations défavorables des marchés l'an dernier. Les revenus de BMO Marchés des capitaux ont progressé de 17 %. Les revenus des Marchés mondiaux ont augmenté, du fait de l'intensification des activités menées pour les clients dans les activités de négociation de contrats de taux d'intérêt, de contrats sur titres de participation et de contrats sur produits de base. Les revenus du secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés ont augmenté, en raison surtout de la hausse des revenus liés aux services bancaires aux sociétés ainsi que des revenus liés aux activités de prise ferme et de consultation. Les revenus des Services d'entreprise ont augmenté de 33 millions, en raison essentiellement des revenus anormalement faibles déduction faite des ajustements sur une bic, l'an dernier.

Les revenus nets d'intérêts se sont établis à 3 530 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 166 millions, ou de 5 %. Déduction faite des revenus de négociation, les revenus nets d'intérêts se sont chiffrés à 3 018 millions, en hausse de 39 millions, ou de 1 %, en regard de la même période de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la remontée des revenus nets d'intérêts des Services d'entreprise, les revenus nets d'intérêts des secteurs d'exploitation étant demeurés essentiellement stables.

L'actif productif moyen s'est établi à 873,9 milliards de dollars, en hausse de 95,5 milliards, ou de 12 %, ce qui s'explique par l'augmentation des valeurs mobilières, la hausse de la trésorerie et la croissance des prêts, ainsi que par l'augmentation des titres pris en pension ou empruntés. La marge nette d'intérêts globale de BMO s'est resserrée de 10 points de base en regard du quatrième trimestre de l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'augmentation des volumes d'actifs des Services d'entreprise, ce qui traduit des liquidités plus élevées, lesquels ont une plus faible marge que celle de la Banque, et d'une contraction des marges de PE Canada et de BMO Gestion de patrimoine attribuable aux baisses des taux d'intérêt, en partie compensées par une progression des revenus nets d'intérêts liés aux activités de négociation. Exclusion faite des revenus de négociation, la marge nette d'intérêts s'est resserrée de 18 points de base, en raison des facteurs susmentionnés.

Les revenus autres que d'intérêts, déduction faite des SCVPI, se sont chiffrés à 2 456 millions de dollars, soit une hausse de 68 millions, ou de 3 %. Les revenus autres que d'intérêts, déduction faite de SCVPI ajustés, ont augmenté de 43 millions, ou de 2 %. La hausse est principalement attribuable à l'augmentation des revenus de négociation, des commissions de prise ferme et de consultation, des revenus tirés des prêts et des revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI ajustés, facteurs en partie compensés par le recul du poste Autres des revenus autres que d'intérêts, par la diminution des profits sur titres autres que de négociation

et par la baisse des revenus tirés des commissions et droits sur titres. Exclusion faite des revenus de négociation, les revenus autres que d'intérêts, déduction faite des SCVPI ajustés, se sont établis à 2 433 millions, soit essentiellement le même montant que pour l'exercice précédent.

Le montant brut des revenus d'assurance a reculé de 292 millions de dollars en regard du quatrième trimestre de l'exercice précédent, en raison principalement d'une diminution de la juste valeur des placements au cours du trimestre à l'étude, du fait des hausses des taux d'intérêt, alors que les taux étaient demeurés relativement stables l'an dernier, facteur en partie compensé par l'accroissement des ventes de rentes au cours du trimestre à l'étude. Ces variations liées à la juste valeur des placements sont en grande partie contrebalancées par les variations des passifs au titre des indemnités, dont l'incidence est prise en compte dans les SCVPI, tel qu'il est indiqué ci-dessous.

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est établi à 432 millions de dollars, en hausse de 179 millions par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'incidence de la COVID-19. Le ratio du total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est établi à 38 points de base, comparativement à 23 points de base pour l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux, établie à 339 millions, a augmenté de 108 millions par rapport à 231 millions l'an dernier, en raison surtout de la hausse des dotations de PE Canada et de BMO Marchés des capitaux. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est établi à 30 points de base, contre 21 points de base un an plus tôt. Une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 93 millions a été enregistrée au trimestre à l'étude en regard de 22 millions il y a un an. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 22 millions pour l'exercice précédent était essentiellement attribuable à l'accroissement du portefeuille, à la migration négative et à la modification de la pondération des scénarios, alors que la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 93 millions pour le trimestre à l'étude reflète un scénario défavorable plus marqué, en partie contré par l'amélioration des perspectives économiques et la diminution des soldes.

Les SCVPI comptables et ajustés se sont établis à néant pour le trimestre à l'étude, ce qui représente une baisse de 335 millions de dollars sur une base comptable et de 310 millions sur une base ajustée par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Les SCVPI ajustés pour l'exercice précédent ne tiennent pas compte de l'ajustement lié à la réassurance de 25 millions. Pour le trimestre considéré, les SCVPI de néant reflètent les paiements au titre des sinistres et des indemnités qui compensent entièrement les variations des passifs au titre des titulaires de polices. Les résultats ont diminué, en raison essentiellement de la baisse de la juste valeur des passifs au titre des indemnités au cours de l'exercice considéré, attribuable aux hausses des taux d'intérêt, alors que les taux d'intérêt étaient demeurés relativement stables au cours de l'exercice précédent, facteur compensé en partie par l'augmentation des ventes de rentes.

Les charges autres que d'intérêts comptables ont été de 3 548 millions de dollars, en baisse de 439 millions ou de 11 %, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent, et les charges autres que d'intérêts ajustées se sont établies à 3 515 millions, en hausse de 52 millions, ou de 1 %, ou encore de 2 % compte non tenu de l'incidence de l'affaiblissement du dollar américain. Les charges autres que d'intérêts ajustées ne tiennent pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et des coûts d'intégration des acquisitions dans les deux périodes et de la charge de restructuration de l'exercice précédent. Cette hausse est en grande partie attribuable à l'augmentation des frais de bureau et de matériel et à l'amortissement des immobilisations incorporelles, en partie compensés par l'accent continu mis sur la gestion des charges, un certain nombre de catégories de charges ayant affiché une diminution, notamment celle des frais de déplacement et d'expansion.

La charge d'impôts sur le résultat s'est chiffrée à 422 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 104 millions par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif a été de 21,1 % pour le trimestre à l'étude, demeurant pratiquement inchangé par rapport à 21,0 % pour le quatrième trimestre de 2019. Après ajustement, la charge d'impôts sur le résultat s'est établie à 429 millions, ce qui représente une baisse de 25 millions par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif ajusté a été de 21,1 % pour le trimestre à l'étude, contre 22,0 % pour le quatrième trimestre de 2019.

Les résultats ajustés de la présente section Analyse des résultats du quatrième trimestre de 2020 ne sont pas conformes aux PCGR et sont analysés à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 17.

Analyse des résultats financiers de 2019

Les commentaires du Rapport de gestion figurant dans les pages précédentes portaient sur les résultats de l'exercice 2020. La présente section constitue un sommaire des résultats de BMO de l'exercice 2019 et en fait la comparaison avec ceux de l'exercice 2018. Tel qu'il est indiqué à la page 13, certaines données des exercices précédents ont été reclassées en fonction du mode de présentation adopté pour 2020, ce qui inclut notamment les variations découlant de transferts entre les groupes d'exploitation. Plus de détails sur ces reclassements sont donnés à la page 35.

Bénéfice net

Le bénéfice net comptable s'est élevé à 5 758 millions de dollars en 2019, soit une hausse de 305 millions, ou de 6 % par rapport à 2018, et, après ajustement, il s'est établi à 6 249 millions, soit une hausse de 267 millions, ou de 4 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté des deux périodes ne tient pas compte des charges de restructuration, ni de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et des coûts d'intégration des acquisitions. Le bénéfice net ajusté de 2019 exclut également l'incidence nette relative à d'importants sinistres liés à la réassurance causés par les typhons japonais qui sont survenus après l'annonce de la décision de la Banque de ralentir progressivement les activités dans le secteur de la réassurance, et le bénéfice net ajusté de 2018 ne tient pas compte non plus d'une charge ponctuelle hors trésorerie qui découle de la réévaluation des actifs d'impôt différé nets aux États-Unis du fait de la réforme fiscale américaine, ni de l'avantage découlant de la réévaluation de l'obligation au titre des prestations. L'incidence de l'appréciation du dollar américain sur le bénéfice net n'a pas été importante. La croissance du bénéfice net comptable et du bénéfice net ajusté reflète surtout le bon rendement dégagé par les Services bancaires PE et une progression des Services d'entreprise, annulés en partie par un recul de BMO Marchés des capitaux. Le bénéfice net comptable de BMO Gestion de patrimoine a diminué, tandis que le bénéfice net ajusté a, quant à lui, augmenté.

Rendement des capitaux propres

En 2019, le rendement des capitaux propres comptable et le rendement des capitaux propres ajusté ont été de 12,6 % et de 13,7 %, respectivement, en comparaison de 13,3 % et de 14,6 %, respectivement, en 2018. Le rendement des capitaux propres comptable et le rendement des capitaux propres ajusté ont diminué, essentiellement du fait que la croissance des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été supérieure à celle du bénéfice net. Les résultats comptables des deux exercices comprennent les charges de restructuration, et les résultats comptables de 2018 tenaient compte également de la charge hors trésorerie ponctuelle liée à la réévaluation des actifs d'impôt différé nets aux États-Unis sur le bénéfice net et de l'avantage découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations futures. Il y a eu une augmentation de 278 millions de dollars, ou de 5 % du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires en 2019 et une augmentation de 240 millions, ou de 4 %, du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires ont augmenté de 4,4 milliards de dollars, soit de 11 % par rapport à 2018, principalement en raison de la croissance des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global. En 2019, le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAAO) comptable s'est établi à 15,1 %, comparativement à 16,2 % en 2018, et le RCPCAAO ajusté s'est chiffré à 16,1 % en 2019, comparativement à 17,5 % à l'exercice précédent. La valeur comptable de l'action s'est accrue de 11 % par rapport à 2018 et s'est chiffrée à 71,54 \$, ce qui reflète en grande partie l'augmentation des capitaux propres.

Revenus

Les revenus comptables se sont établis à 25 483 millions de dollars en 2019, en hausse de 2 578 millions, ou de 11 %, par rapport à 2018, ou encore de 10 % compte non tenu de l'appréciation du dollar américain. Après avoir retranché des revenus d'assurance les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) (revenus nets), les revenus se sont chiffrés à 22 774 millions, une hausse de 1 221 millions, ou de 6 % par rapport à l'exercice précédent, ou encore de 5 % compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, grâce au bon rendement des Services bancaires PE et de BMO Marchés des capitaux, qui tient compte de l'incidence de l'acquisition de KGS-Alpha. Les revenus de BMO Gestion de patrimoine et des Services d'entreprise ont aussi augmenté.

Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités

Les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI) comptables se sont établis à 2 709 millions de dollars en 2019, une hausse de 1 357 millions par rapport à 2018, et les SCVPI ajustés, qui excluent l'incidence nette d'importants sinistres liés à la réassurance qui sont survenus après l'annonce de la décision de la Banque de ralentir progressivement les activités dans le secteur de la réassurance, se sont chiffrés à 2 684 millions, soit une hausse de 1 332 millions par rapport à l'exercice précédent. L'accroissement des SCVPI est attribuable aux diminutions des taux d'intérêt à long terme qui ont fait augmenter la juste valeur des passifs au titre des indemnités en 2019, comparativement à des hausses des taux d'intérêt à long terme qui ont fait diminuer la juste valeur des passifs au titre des indemnités en 2018, ainsi qu'à la croissance des activités sous-jacentes et au raffermissement des marchés boursiers qui ont fait croître la juste valeur des passifs au titre des indemnités. La hausse liée à la juste valeur des passifs au titre des indemnités a été atténuée en grande partie par les revenus.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est chiffré à 872 millions de dollars en 2019, comparativement à 662 millions en 2018. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances exprimé en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations s'est établi à 20 points de base en 2019, comparativement à 17 points de base au cours de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est chiffrée à 751 millions en 2019, contre 700 millions en 2018, ce qui reflète la hausse des dotations à la provision de PE Canada, de BMO Marchés des capitaux et des Services d'entreprise, compensée en partie par la baisse des dotations à la provision de PE États-Unis, dont les recouvrements ont été supérieurs à ceux de l'exercice précédent. Le total des dotations à la provision pour pertes liées aux prêts douteux exprimé en pourcentage du solde net moyen des prêts et des acceptations bancaires s'élevait à 17 points de base en 2019, comparativement à 18 points de base en 2018. Une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 121 millions a été enregistrée en 2019. En 2018, un recouvrement de pertes sur créances lié aux prêts productifs de 38 millions a été comptabilisé. Une dotation à la provision liée aux prêts productifs a été comptabilisée pour 2019, comparativement à un recouvrement lors de l'exercice précédent, ce qui reflète la croissance plus élevée des prêts en 2019, ainsi que des dotations à la provision plus importantes du fait de la migration des portefeuilles et des changements de perspectives économiques de pondérations des scénarios en 2019.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 14 630 millions de dollars en 2019, soit une hausse de 1 153 millions, ou de 9 % par rapport à 2018 et, après ajustement, elles se sont chiffrées à 14 005 millions, soit une hausse de 661 millions, ou de 5 %, ou encore de 4 % compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain.

Les charges autres que d'intérêts ajustées de 2019 et 2018 excluent les coûts de restructuration, l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et les coûts d'intégration des acquisitions. Les chiffres de 2018 excluent également un avantage de 277 millions de dollars découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations. Les coûts de restructuration, qui se sont élevés à 484 millions en 2019 et à 260 millions en 2018, se rapportent aux mesures prises à l'échelle de la Banque pour améliorer l'efficacité. L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions s'est chiffré à 128 millions et à 116 millions en 2019 et en 2018, respectivement, et les coûts d'intégration des acquisitions se sont établis à 13 millions et à 34 millions en 2019 et en 2018, respectivement.

Les charges autres que d'intérêts ajustées ont augmenté par rapport à 2018, ce qui reflète essentiellement la hausse des frais liés au personnel, y compris la charge au titre des indemnités de départ de BMO Marchés des capitaux comptabilisée au deuxième trimestre de 2019 et l'incidence de l'acquisition de KGS-Alpha de même que les coûts liés aux technologies plus élevés, facteurs compensés en partie par le recul des autres charges. Les charges autres que d'intérêts comptables se sont accrues de 1 153 millions de dollars par rapport à 2018, ou de 9 %, pour atteindre 14 630 millions, ce qui est attribuable aux facteurs et aux éléments d'ajustement susmentionnés.

Charge d'impôts sur le résultat

En 2019, la charge d'impôts sur le résultat s'est chiffrée à 1 514 millions de dollars, contre 1 961 millions en 2018. Le taux d'impôt effectif comptable de 2019 s'est établi à 20,8 %, comparativement à 26,5 % pour l'exercice précédent. La hausse du taux d'impôt effectif comptable en 2018 est attribuable à la charge de 425 millions liée à la réévaluation des actifs d'impôt différé nets aux États-Unis découlant d'une réforme fiscale américaine. La charge d'impôts sur le résultat ajustée s'était chiffrée à 1 673 millions en 2019, contre 1 565 millions en 2018. Le taux d'impôt effectif ajusté de 2019 s'est établi à 21,1 %, comparativement à 20,7 % pour l'exercice précédent.

PE Canada

Le bénéfice net comptable s'est établi à 2 624 millions de dollars en 2019, et, après ajustement, il a atteint 2 626 millions, une progression de 70 millions, ou de 3 %, par rapport au bénéfice net comptable et bénéfice net ajusté de 2018, en raison surtout de la hausse des revenus, contrebalancée en partie par la hausse des charges et l'accroissement de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Le bénéfice net ajusté ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions. Les revenus, qui se sont établis à 7 984 millions, ont augmenté de 398 millions, ou de 5 %, par rapport à l'exercice précédent. Les revenus du secteur des services bancaires aux particuliers ont progressé de 73 millions, ou de 2 % par rapport à 2018, en raison des soldes plus élevés de la plupart des produits et de l'amélioration des marges, annulés en partie par le recul des revenus autres que d'intérêts. Les revenus de l'exercice précédent incluaient un profit lié à la restructuration d'Interac Corporation de 39 millions, qui a réduit de 1 % la croissance des revenus des services bancaires aux particuliers. Quant aux revenus des services bancaires aux entreprises, ils ont gagné 325 millions, ou 12 % par rapport à 2018, étant donné les soldes plus élevés de la plupart des produits, la hausse des revenus autres que d'intérêts et l'amélioration des marges. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est chiffré à 607 millions, une augmentation de 138 millions par rapport à l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est accrue de 78 millions en 2019, ce qui s'explique par une hausse de la dotation à la provision des prêts aux particuliers et de la dotation à la provision des prêts aux entreprises. Une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 63 millions a été enregistrée en 2019, alors qu'une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 3 millions a été comptabilisée en 2018. Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 3 836 millions en 2019, en hausse de 155 millions, ou de 4 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète en grande partie les investissements continus dans les activités, notamment l'augmentation des investissements dans les technologies et l'équipe de vente.

PE États-Unis

Le bénéfice net comptable, d'un montant de 1 611 millions de dollars en 2019, a progressé de 214 millions, ou de 15 % par rapport à 2018, et le bénéfice net ajusté, qui s'est établi à 1 654 millions, a augmenté de 212 millions, ou de 15 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions. Tous les montants dans le reste de la présente section sont exprimés en dollars américains.

Le bénéfice net comptable, d'un montant de 1 212 millions de dollars en 2019, a augmenté de 127 millions, ou de 12 % par rapport à 2018, et le bénéfice net ajusté, d'un montant de 1 244 millions, a augmenté de 124 millions, ou de 11 % par rapport à l'exercice précédent, augmentations surtout attribuables aux solides revenus et à la baisse de la dotation à la provision des pertes sur créances, annulés en partie par la hausse des charges. Les revenus, d'un montant de 4 048 millions, ont affiché une hausse de 213 millions, ou de 6 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète essentiellement la hausse des soldes de la plupart des produits et la progression des revenus autres que d'intérêts, neutralisés en partie par une baisse de la marge nette d'intérêts. Dans le secteur des services bancaires aux particuliers, les revenus ont progressé de 102 millions, ou de 8 % par rapport à 2018, ce qui reflète surtout la croissance des revenus tirés des dépôts. Dans le secteur des services bancaires aux grandes entreprises, les revenus ont grimpé de 111 millions, ou de 4 % par rapport à 2018, en raison essentiellement des soldes de prêts et des revenus tirés des dépôts plus élevés, compte non tenu de la compression des marges sur les prêts. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est établi à 149 millions, soit une diminution de 21 millions par rapport à 2018. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux a reculé de 80 millions, en raison principalement des recouvrements plus élevés liés aux prêts aux particuliers et aux entreprises en 2019.

Une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 28 millions a été enregistrée pour 2019, comparativement à un recouvrement pour pertes sur créances lié aux prêts productifs de 31 millions pour 2018. Les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 59 millions, ou de 3 % par rapport à 2018, pour se fixer à 2 360 millions en 2019 et, après ajustement, elles se sont élevées à 2 317 millions, ce qui représente une hausse de 61 millions, ou de 3 % par rapport à l'exercice précédent, du fait principalement des investissements constants dans les activités, y compris l'augmentation des investissements dans les technologies et des frais liés au personnel, facteurs compensés en partie par une baisse de la charge liée à la prime d'assurance versée à la Federal Deposit Insurance Corporation et par l'incidence de facteurs non récurrents à la fois en 2019 et en 2018.

BMO Gestion de patrimoine

Le bénéfice net comptable s'est établi à 1 059 millions de dollars en 2019, comparativement à 1 072 millions en 2018. Le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 1 121 millions, en hausse de 8 millions, ou de 1 % par rapport à l'exercice précédent, et il ne tient pas compte de l'incidence nette d'importants sinistres liés à la réassurance causés par les typhons japonais qui sont survenus après l'annonce de la décision de la Banque de ralentir progressivement les activités dans le secteur de la réassurance en 2019 ni de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions en 2019 et en 2018, étant donné que la performance du secteur de la réassurance n'a pas répondu aux attentes en matière de risque et de rendement, BMO a pris la décision stratégique de ralentir progressivement ses activités dans le secteur en 2019. Le bénéfice net comptable tiré des activités traditionnelles de gestion de patrimoine s'est établi à 861 millions en 2019, une progression de 56 millions, ou de 7 % par rapport à 2018. Le bénéfice net ajusté tiré des activités traditionnelles de gestion de patrimoine s'est établi à 898 millions, soit une hausse de 52 millions, ou de 6 % par rapport à l'exercice précédent, étant donné les revenus plus élevés tirés des dépôts et des prêts et l'incidence d'une provision pour frais juridiques comptabilisée en 2018, contrebalancés en partie par la diminution des revenus tirés des commissions et par les charges plus élevées. Le bénéfice net comptable des activités d'assurance s'est élevé à 198 millions en 2019, comparativement à 267 millions en 2018, et le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 223 millions, contre 267 millions à l'exercice précédent, en raison essentiellement de la diminution des revenus liés à la réassurance. Les revenus, qui se sont établis à 7 662 millions, ont augmenté de 1 361 millions, ou de 22 %, par rapport à 2018. Les revenus, déduction faite des SCVPI comptables, se sont chiffrés à 4 953 millions, soit pratiquement les mêmes qu'à l'exercice précédent. Les revenus, déduction faite des SCVPI ajustés, se sont élevés à 4 978 millions, soit une augmentation de 29 millions, ou de 1 %. Les revenus tirés des activités traditionnelles de gestion de patrimoine ont atteint 4 555 millions, ce qui équivaut à une progression de 85 millions, ou de 2 % par rapport à 2018, du fait principalement de l'augmentation des revenus tirés des dépôts et des prêts et de l'incidence d'une provision pour frais juridiques comptabilisée en 2018, contrebalancées en partie par le recul des revenus tirés des commissions, y compris les commissions sur le rendement lié à la gestion d'actifs. Les revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI comptables, se sont élevés à 398 millions en 2019, comparativement à 479 millions en 2018. Les revenus d'assurance, déduction faite des SCVPI ajustés, se sont chiffrés à 423 millions en 2019, comparativement à 479 millions à l'exercice précédent, du fait essentiellement de la diminution des revenus de réassurance. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances a diminué de 6 millions par rapport à 2018. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux a diminué de 4 millions, en raison de dotations à la provision liées aux prêts aux particuliers moins élevées. En 2019, un recouvrement de pertes sur créances lié aux prêts productifs de 2 millions a été comptabilisé. Les charges autres que d'intérêts, qui se sont établies à 3 523 millions en 2019, ont augmenté de 6 millions par rapport à 2018. Après ajustement, elles ont totalisé 3 476 millions, présentant ainsi une hausse de 11 millions par rapport à l'exercice précédent, ce qui est principalement imputable à des investissements choisis dans les activités.

BMO Marchés des capitaux

Le bénéfice net comptable s'est élevé à 1 091 millions de dollars en 2019, comparativement à 1 159 millions en 2018 et, après ajustement, il s'est établi à 1 118 millions, comparativement à 1 172 millions par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté exclut l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et les coûts liés à l'intégration des acquisitions. Les revenus plus élevés ont été plus que contrebalancés par la hausse des charges, y compris la charge au titre des indemnités de départ de 120 millions inscrite au deuxième trimestre de 2019, et par la hausse des dotations à la provision pour pertes sur créances. Les revenus se sont établis à 4 759 millions, soit une augmentation de 371 millions, ou de 8 %, par rapport à l'exercice précédent, ou encore de 7 % compte non tenu de l'appréciation du dollar américain. Les revenus du secteur Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés ont progressé de 209 millions, ou de 11 %, par rapport à 2018, pour atteindre 2 055 millions, étant donné surtout la hausse des revenus liés aux services bancaires aux sociétés ainsi que celle des revenus de commissions de prise ferme et de consultation. Les revenus des Marchés mondiaux ont quant à eux augmenté de 162 millions, ou de 6 % par rapport à 2018, pour s'établir à 2 704 millions, en raison essentiellement de la hausse des revenus des activités de négociation de contrats de taux d'intérêt et de l'accroissement des revenus de négociation de contrats sur produits de base, contrés en partie par la baisse des revenus de négociation de contrats sur titres de participation. La croissance des revenus des Marchés mondiaux en 2019 a bénéficié de l'apport de l'acquisition de KGS-Alpha et d'un profit lié à la juste valeur. Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est chiffré à 80 millions en 2019, par rapport à un recouvrement de pertes sur créances de 18 millions en 2018. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est établie à 52 millions, comparativement à un recouvrement de prêts douteux de 17 millions à l'exercice précédent. Une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 28 millions a été enregistrée pour 2019, comparativement à un recouvrement pour pertes sur créances lié aux prêts productifs de 1 million pour 2018. Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 3 279 millions en 2019, une augmentation de 400 millions, ou de 14 % par rapport à 2018, et les charges autres que d'intérêts après ajustement se sont chiffrées à 3 244 millions, une hausse de 382 millions, ou de 13 % par rapport à l'exercice précédent, ou encore de 12 % compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, ce qui est attribuable principalement à des frais liés au personnel plus élevés, y compris l'incidence de la charge au titre des indemnités de départ comptabilisée au deuxième trimestre de 2019 et de l'acquisition de KGS-Alpha. La charge au titre des indemnités de départ représente environ les deux tiers de la hausse pour l'exercice complet.

Services d'entreprise

La perte nette comptable pour 2019 s'est établie à 627 millions de dollars, comparativement à 729 millions en 2018. La perte nette ajustée pour 2019 s'est chiffrée à 270 millions, contre 301 millions un an plus tôt. Les résultats ajustés de 2019 et 2018 excluent des charges de restructuration de 357 millions en 2019 et de 192 millions en 2018. De plus, ceux de l'exercice précédent ne tiennent pas compte d'une charge ponctuelle hors trésorerie de 425 millions qui découle de la réévaluation des actifs d'impôt différé nets aux États-Unis, d'un avantage de 203 millions découlant de la réévaluation d'une obligation au titre des prestations ni des coûts d'intégration des acquisitions de 14 millions. La perte nette ajustée s'est améliorée, du fait principalement de la baisse des charges, tandis que les revenus non établis sur une base d'imposition comparable sont demeurés relativement stables. Les résultats comptables ont inscrit une hausse attribuable essentiellement à l'incidence des éléments d'ajustements susmentionnés.

Analyse de la situation financière

Sommaire du bilan

(en millions de dollars canadiens)
Au 31 octobre

	2020	2019	2018
Actifs			
Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	66 443	56 790	50 447
Valeurs mobilières	234 260	189 438	180 935
Titres pris en pension ou empruntés	111 878	104 004	85 051
Solde net des prêts	445 004	426 094	383 991
Instruments dérivés	36 815	22 144	25 422
Autres actifs	54 861	53 725	47 447
Total des actifs	949 261	852 195	773 293
Passifs et capitaux propres			
Dépôts	659 034	568 143	520 928
Instruments dérivés	30 375	23 598	23 629
Titres mis en pension ou prêtés	88 658	86 656	66 684
Autres passifs	106 185	115 727	109 549
Dette subordonnée	8 416	6 995	6 782
Capitaux propres	56 593	51 076	45 721
Total des passifs et des capitaux propres	949 261	852 195	773 293

Aperçu

Le total des actifs a augmenté de 97,1 milliards de dollars par rapport au 31 octobre 2019, pour se chiffrer à 949,3 milliards. L'appréciation du dollar américain a entraîné une augmentation des actifs de 4,8 milliards, compte non tenu de l'incidence sur les actifs dérivés. Le total des passifs a augmenté de 91,6 milliards par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 892,7 milliards. L'appréciation du dollar américain a fait augmenter les passifs de 4,3 milliards, compte non tenu de l'incidence sur les passifs dérivés. Le total des capitaux propres, établi à 56,6 milliards, a augmenté de 5,5 milliards en regard du 31 octobre 2019.

Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques

La trésorerie et les dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques ont augmenté de 9,7 milliards de dollars, ou de 9,0 milliards compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, ce qui est imputable aux soldes plus élevés détenus auprès des banques centrales, du fait essentiellement de la croissance soutenue des dépôts de clients supérieure à celle des prêts.

Valeurs mobilières

(en millions de dollars canadiens)
Au 31 octobre

	2020	2019	2018
Titres de négociation	97 834	85 903	99 697
Titres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net 1)	13 568	13 704	11 611
Titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global - titres de créance et titres de participation 2)	73 407	64 515	62 440
Titres évalués au coût amorti 3)	48 466	24 472	6 485
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	985	844	702
Total des valeurs mobilières	234 260	189 438	180 935

1) Se composent de titres obligatoirement évalués à la juste valeur de 2 420 millions de dollars et de titres désignés à la juste valeur de 11 148 millions.

2) Comprend la provision pour pertes sur créances liée aux titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global de 4 millions de dollars au 31 octobre 2020 (2 millions tant au 31 octobre 2019 qu'au 31 octobre 2018).

3) Déduction faite de la provision pour pertes sur créances de 1 million de dollars (1 million tant au 31 octobre 2019 qu'au 31 octobre 2018).

Les valeurs mobilières ont augmenté de 44,8 milliards de dollars, ou de 43,6 milliards compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, par suite essentiellement de la croissance soutenue des dépôts de clients supérieure à celle des prêts et de l'intensification des activités menées pour les clients de BMO Marchés des capitaux.

Titres pris en pension ou empruntés

Les titres pris en pension ou empruntés ont augmenté de 7,9 milliards de dollars, ou de 7,2 milliards compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, du fait essentiellement de la croissance soutenue des dépôts de clients supérieure à celle des prêts, facteur en partie contrebalancé par une baisse des soldes de BMO Marchés des capitaux attribuable au ralentissement des activités menées pour les clients.

Solde net des prêts

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre	2020	2019	2018
Prêts hypothécaires à l'habitation	127 024	123 740	119 620
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	16 741	15 731	14 017
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	70 148	67 736	63 225
Cartes de crédit	7 889	8 859	8 329
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	226 505	211 878	180 439
Solde brut des prêts	448 307	427 944	385 630
Provision pour pertes sur créances	(3 303)	(1 850)	(1 639)
Total du solde net des prêts	445 004	426 094	383 991

Les soldes des prêts aux entreprises et de BMO Marchés des capitaux ont augmenté légèrement par rapport à l'an dernier, la croissance ayant été freinée par les répercussions de la COVID-19. Les augmentations des soldes des prêts aux entreprises au Canada et de BMO Marchés des capitaux ont été contrées en partie par la baisse des soldes des prêts aux entreprises aux États-Unis. Les soldes des prêts aux particuliers au Canada ont augmenté, en raison essentiellement de la hausse des soldes de prêts hypothécaires à l'habitation attribuable au dynamisme du marché de l'habitation, tandis que les soldes des prêts aux particuliers aux États-Unis ont reculé.

Le solde net des prêts a augmenté de 18,9 milliards de dollars, ou de 16,9 milliards, ou encore de 4 % compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain. Les prêts aux entreprises et aux administrations publiques ont augmenté de 13,0 milliards, compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, en raison surtout des niveaux plus faibles des acceptations bancaires émises sur le marché, ce qui a entraîné une hausse des soldes de prêts et une baisse correspondante des acceptations bancaires dans les autres actifs, mais également de l'incidence des programmes de soutien gouvernementaux liés à la COVID-19 pour PE États-Unis et de la croissance de PE Canada, de BMO Gestion de patrimoine et de BMO Marchés des capitaux. Les prêts hypothécaires à l'habitation ont progressé de 3,3 milliards, étant donné la croissance dans PE Canada, en partie contrée par la diminution des soldes de PE États-Unis. Les prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers ont augmenté de 2,4 milliards du fait de la croissance des Services bancaires PE et de BMO Gestion de patrimoine. Les prêts hypothécaires autres que les prêts hypothécaires à l'habitation ont augmenté de 1,0 milliard, du fait essentiellement de la croissance dans PE États-Unis. Les prêts sur cartes de crédit ont reculé de 1,0 milliard, principalement dans PE Canada.

Le tableau 7 de la page 130 de la section Données complémentaires présente un sommaire comparatif des prêts par territoire et par produit. Le tableau 9 de la page 131 présente un sommaire comparatif du solde net des prêts au Canada par province et par secteur d'activité. La qualité des prêts est analysée à la page 87 et de plus amples renseignements sur les prêts sont donnés dans les notes 4, 6 et 24, aux pages 159, 165 et 204 des états financiers consolidés.

Actifs financiers dérivés

Les actifs financiers dérivés ont augmenté de 14,7 milliards de dollars, du fait essentiellement de la hausse des volumes de produits dérivés d'actions, de la diminution des taux d'intérêt, de l'appréciation du dollar américain et de l'augmentation des volumes de transactions de dérivés sur marchandises pour les clients.

Autres actifs

Les autres actifs comprennent les engagements de clients aux termes d'acceptations, l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles, les métaux précieux, les bureaux et le matériel, les actifs d'impôt exigible et différé, et les débiteurs et charges payées d'avance. Ils ont augmenté de 1,1 milliard de dollars, en raison essentiellement de l'accroissement des soldes des métaux précieux attribuable à l'intensification des activités menées pour les clients de BMO Marchés des capitaux, du resserrement des exigences concernant la sûreté en trésorerie afférente aux transactions sur dérivés hors cote et de l'adoption de l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui a entraîné la comptabilisation d'un actif au titre du droit d'utilisation et d'une obligation locative au bilan, facteurs en grande partie contrebalancés par la diminution des engagements de clients aux termes d'acceptations en raison du recul des acceptations bancaires émises sur le marché, ce qui a été essentiellement contré par l'augmentation des soldes des prêts.

Dépôts

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre	2020	2019	2018
Banques	38 825	23 816	27 907
Entreprises et administrations publiques	400 679	343 157	312 177
Particuliers	219 530	201 170	180 844
Total des dépôts	659 034	568 143	520 928

Les dépôts ont augmenté de 90,9 milliards de dollars, ou de 87,6 milliards compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain. L'analyse qui suit ne tient pas compte de l'incidence des fluctuations du dollar américain. Les dépôts des entreprises et des administrations publiques ont progressé de 55,3 milliards, ce qui reflète essentiellement la croissance des soldes des dépôts des clients dans l'ensemble des groupes d'exploitation, laquelle s'explique en partie par le fait que nos clients conservent une plus grande part de liquidité à cause de l'incidence de la COVID-19, en partie contrebalancée par la diminution des soldes des Services d'entreprise en raison de la baisse des exigences de financement de gros attribuable à la croissance soutenue des dépôts de clients. Les dépôts des particuliers se sont accrus de 18,4 milliards, du fait surtout de la progression des Services bancaires PE et de BMO Gestion de patrimoine. Les dépôts par des banques ont augmenté de 14,8 milliards, en raison essentiellement de la participation dans un mécanisme de prise en pension à plus d'un jour de la Banque du Canada.

De plus amples renseignements sur la ventilation des dépôts se trouvent à la note 13 afférente aux états financiers consolidés, à la page 180, et dans la section Risque de liquidité et de financement, à la page 97.

Passifs financiers dérivés

Les passifs financiers dérivés ont augmenté de 6,8 milliards de dollars, du fait surtout de la hausse des volumes des produits dérivés d'actions, de la diminution des taux d'intérêt et de l'augmentation des volumes de transactions de dérivés sur marchandises pour les clients, facteurs en partie compensés par l'appréciation du dollar américain.

Titres mis en pension ou prêtés

Les titres mis en pension ou prêtés ont augmenté de 2,0 milliards de dollars, ou de 1,3 milliard compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, ce qui s'explique par la participation dans un mécanisme de prise en pension à plus d'un jour de la Banque du Canada, facteur en partie contré par la diminution des soldes de BMO Marchés des capitaux attribuable au ralentissement des activités menées pour les clients.

Autres passifs

Les autres passifs comprennent essentiellement les titres vendus à découvert, les passifs liés à la titrisation et aux entités structurées, les acceptations, les passifs liés aux activités d'assurance et les avances des Federal Home Loan Banks (FHLB). Ils ont diminué de 9,5 milliards de dollars, ou de 9,9 milliards compte non tenu de l'incidence de l'appréciation du dollar américain, ce qui reflète la diminution des acceptations en raison du recul des acceptations bancaires émises sur le marché et le recul du financement garanti, facteurs en partie contrebalancés par une hausse des titres vendus à découvert du fait de l'intensification des activités menées pour les clients de BMO Marchés des capitaux, l'incidence de l'adoption de l'IFRS 16, *Contrats de location*, et l'accroissement des passifs liés à l'assurance, qui s'explique principalement par les ventes de rentes et la baisse des taux d'intérêt.

De plus amples renseignements sur la ventilation des passifs divers se trouvent à la note 14 afférente aux états financiers consolidés, à la page 181.

Dettes subordonnée

La dette subordonnée a augmenté de 1,4 milliard de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison d'une nouvelle émission. De plus amples renseignements sur la ventilation de la dette subordonnée se trouvent à la note 15 afférente aux états financiers consolidés, à la page 183.

Capitaux propres

(en millions de dollars canadiens)
Au 31 octobre

	2020	2019	2018
Capital social			
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	6 598	5 348	4 340
Actions ordinaires	13 430	12 971	12 929
Surplus d'apport	302	303	300
Résultats non distribués	30 745	28 725	25 850
Cumul des autres éléments du résultat global	5 518	3 729	2 302
Total des capitaux propres	56 593	51 076	45 721

Le total des capitaux propres a augmenté de 5,5 milliards de dollars, en raison d'une hausse de 2,0 milliards des résultats non distribués, d'une progression de 1,8 milliard du cumul des autres éléments du résultat global, d'une montée de 1,3 milliard des actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres et d'une augmentation de 0,5 milliard des actions ordinaires. Les résultats non distribués ont augmenté par suite du bénéfice net dégagé au cours de l'exercice, ce qui a été atténué par les dividendes et les distributions sur les autres instruments de capitaux propres. Le cumul des autres éléments du résultat global a progressé, essentiellement à cause de l'incidence de la baisse des taux d'intérêt sur les couvertures de flux de trésorerie et sur les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, déduction faite d'une diminution du cumul des autres éléments du résultat global sur les régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel, et de l'incidence de l'appréciation du dollar américain sur la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger. Les actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres se sont accrus en raison de l'émission de billets avec remboursement de capital à recours limité. Les actions ordinaires ont augmenté en raison des actions émises dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires et du régime d'options sur actions.

L'état consolidé des variations des capitaux propres, à la page 148 des états financiers consolidés, présente un sommaire des éléments qui accroissent ou réduisent le total des capitaux propres, tandis que la note 16 afférente aux états financiers consolidés, à la page 184, donne des détails sur les composantes et les variations du capital social. Les pratiques et stratégies de gestion globale du capital de la Banque sont présentées en détail à la page suivante.

Gestion globale du capital

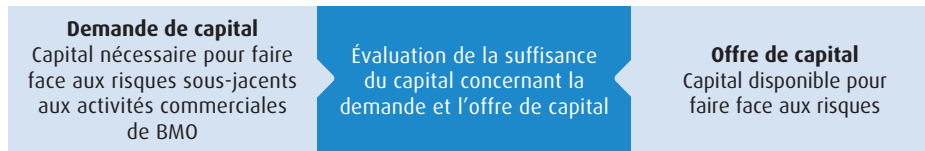
Gestion du capital

Objectif

BMO est déterminé à observer une méthode rigoureuse de gestion du capital qui assure l'équilibre entre les intérêts et les exigences des actionnaires, des organismes de réglementation, des déposants, des investisseurs en titres à revenu fixe et des agences de notation. L'objectif de BMO est de maintenir une assise financière solide, grâce à une structure rentable qui :

- est appropriée, compte tenu des ratios cibles de BMO pour les fonds propres réglementaires et de son évaluation interne du capital économique requis;
- soutient les stratégies des groupes d'exploitation de BMO;
- maintient la confiance des déposants, des investisseurs et des organismes de réglementation, tout en favorisant l'accroissement de la valeur à long terme pour les actionnaires;
- est conforme aux cotes de crédit cibles de BMO.

Cadre



Les principes et les éléments clés du cadre de gestion du capital de BMO sont exposés dans la politique générale de gestion du capital de BMO et dans le plan de capital annuel, qui intègre les résultats de son processus exhaustif d'évaluation interne de la suffisance du capital.

Ce processus intégré prévoit l'utilisation de simulations de crise et d'autres outils pour évaluer la suffisance des fonds propres réglementaires et du capital économique. Les résultats obtenus servent à établir des cibles et à mettre en œuvre des stratégies en matière de capital qui tiennent compte de l'orientation stratégique et de l'appétit pour le risque de l'organisation. Le plan de capital est élaboré en tenant compte des résultats du processus d'évaluation interne de la suffisance du capital et, conjointement avec le plan d'affaires annuel, vise à favoriser l'harmonisation entre les stratégies commerciales et de gestion des risques, les exigences en matière de fonds propres réglementaires et de capital économique, et la disponibilité des capitaux. Les simulations de crise et l'analyse de scénarios effectuées à l'échelle de l'organisation permettent d'évaluer les incidences de diverses situations extrêmes sur le profil de risque de BMO et sur les exigences en matière de fonds propres. Le cadre de gestion du capital vise à garantir que le capital de la Banque est suffisant pour lui permettre de faire face aux risques pris dans le cours normal de ses activités, ainsi qu'en situation de crise; il soutient l'établissement des limites, des cibles et des mesures des résultats qui sont utilisées pour gérer le bilan, les niveaux de risque et les exigences en matière de capital, à l'échelle de l'entité consolidée comme à celle des groupes d'exploitation. Tout au long de l'exercice, BMO évalue la suffisance du capital, réelle et prévue, par rapport au plan de capital et le met à jour en fonction des modifications de ses activités commerciales, de son profil de risque, des conditions d'exploitation et des exigences réglementaires.

BMO utilise les fonds propres réglementaires et le capital économique pour évaluer le rendement de l'organisation et tient compte des incidences sur le capital dans la prise de ses décisions stratégiques, tactiques et relatives aux transactions. La répartition des fonds propres entre les groupes d'exploitation, l'établissement et la surveillance des limites et des paramètres relatifs aux fonds propres et la mesure de la performance des groupes en fonction de ces limites et de ces paramètres ont pour but d'optimiser le rendement pour les actionnaires ajusté en fonction des risques, tout en permettant à la Banque de conserver un capital suffisant. Cette méthode vise à protéger les parties prenantes de BMO contre les risques inhérents à ses diverses activités, tout en conservant la souplesse nécessaire pour affecter des ressources aux activités qui soutiennent la croissance stratégique des groupes d'exploitation.

De plus amples renseignements sur les risques sous-jacents aux activités commerciales de BMO sont présentés à la section Gestion globale des risques, à la page 73.

Gouvernance

Le Conseil d'administration, directement ou de concert avec le Comité d'évaluation des risques, assure la surveillance et l'approbation finales de la gestion du capital, y compris le cadre régissant la politique générale en la matière, le plan de capital et les évaluations de la suffisance du capital de BMO. Le Conseil d'administration examine régulièrement la situation du capital et les principales activités de gestion du capital de BMO, et le Comité d'évaluation des risques analyse les résultats des évaluations de la suffisance du capital déterminés selon le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital. Le Comité de gestion du capital et du bilan assure la surveillance aux plus hauts niveaux de la direction, laquelle consiste notamment à examiner les politiques, les activités et les enjeux importants relatifs à la gestion du capital et, de concert avec le Comité de gestion des risques, le capital nécessaire pour appuyer l'exécution de la stratégie de BMO à l'échelle de l'organisation. Les Finances et la Gestion des risques voient à la conception et à la mise en œuvre des politiques générales et des cadres se rattachant à la gestion du capital et des risques, ainsi qu'au processus d'évaluation interne de la suffisance du capital. L'Audit interne, qui agit comme troisième point de contrôle, vérifie l'adhésion aux contrôles et repère les occasions de renforcer les processus de BMO.

Exigences en matière de fonds propres réglementaires

Les exigences en matière de fonds propres réglementaires pour BMO sont déterminées selon les lignes directrices établies par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), en fonction du dispositif de Bâle III élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Selon la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) du BSIF, les ratios des fonds propres basés sur le risque minimaux s'établissent comme suit : ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 4,5 %, ratio des fonds propres de catégorie 1 de 6 % et ratio du total des fonds propres de 8 %. En plus des exigences de fonds propres minimales, le BSIF s'attend à ce que les banques d'importance systémique nationale (BISi), dont fait partie BMO, détiennent des réserves au titre des premier et deuxième piliers, lesquelles feraient fonction de solution tampon initiale en situation de crise. Les réserves au titre du premier pilier comprennent un coussin de conservation des fonds propres de 2,5 % et un supplément de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 1 % applicable aux BISi, auxquels s'ajoute la réserve anticyclique (qui peut varier de 0 % à 2,5 % en fonction de l'exposition de la Banque dans les territoires où cette réserve est activée). La réserve pour stabilité intérieure applicable au deuxième pilier, qui peut varier de 0 % à 2,5 %, a été réduite au cours de l'année et demeure à 1,0 % au quatrième trimestre de l'exercice 2020. Le BSIF s'est engagé à veiller à ce que la réserve pour stabilité intérieure ne fasse pas l'objet d'une augmentation pendant au moins 18 mois à compter de mars 2020. Le ratio de levier minimal précisé dans la ligne directrice Exigences de levier du BSIF est de 3 %. Le tableau suivant résume les exigences du BSIF en matière de fonds propres.

(en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques ou de l'exposition aux fins du ratio de levier)	Exigences de fonds propres minimales	Réserves de fonds propres au titre du premier pilier 1)	Réserve pour stabilité intérieure 2)	Exigences du BSIF relatives aux fonds propres, y compris les réserves de fonds propres	Ratios des fonds propres et de levier de BMO au 31 octobre 2020
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	4,5 %	3,5 %	1,0 %	9,0 %	11,9 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1	6,0 %	3,5 %	1,0 %	10,5 %	13,6 %
Ratio du total des fonds propres	8,0 %	3,5 %	1,0 %	12,5 %	16,2 %
Ratio de levier	3,0 %	s. o.	s. o.	3,0 %	4,8 %

- 1) Le ratio minimal des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, qui est de 4,5 %, s'accroît des réserves de fonds propres au titre du premier pilier, qui sont de 3,5 % et qui peuvent absorber les pertes en situation de crise. Les réserves de fonds propres au titre du premier pilier comprennent un coussin de conservation des fonds propres de 2,5 %, un supplément de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires applicable aux BSI de 1,0 % et la réserve anticyclique telle que stipulée par le BSIF (dont l'importance a été négligeable au quatrième trimestre de 2020). Si les ratios des fonds propres d'une banque tombent dans les limites de cette réserve combinée, des restrictions lui seront imposées à l'égard de ses distributions discrétionnaires à même le résultat (aux fins notamment des dividendes, des rachats d'actions et de la rémunération discrétionnaire), l'ampleur de ces restrictions variant alors selon la position des ratios de la Banque à l'intérieur des limites de la réserve.
 - 2) Le BSIF exige des BSI qu'elles constituent une réserve pour stabilité intérieure au titre des risques associés aux vulnérabilités systémiques dont il est question dans le deuxième pilier. Cette réserve, qui peut varier de 0 % à 2,5 % du total des actifs pondérés en fonction des risques, s'établit à 1,0 % au 31 octobre 2020. Les dérogations aux conditions de la réserve pour stabilité intérieure n'entraînent pas de restrictions automatiques liées aux distributions de capital.
- s. o. - sans objet

Ratios de fonds propres réglementaires et de la capacité totale d'absorption des pertes

Le **ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires** représente les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques.

Le **ratio des fonds propres de catégorie 1** représente les fonds propres de catégorie 1, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques.

Le **ratio du total des fonds propres** représente le total des fonds propres, divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

Le **ratio de levier** représente les fonds propres de catégorie 1, divisés par l'exposition aux fins du ratio de levier, soit la somme des éléments figurant au bilan et des éléments hors bilan spécifiés, moins les ajustements spécifiés.

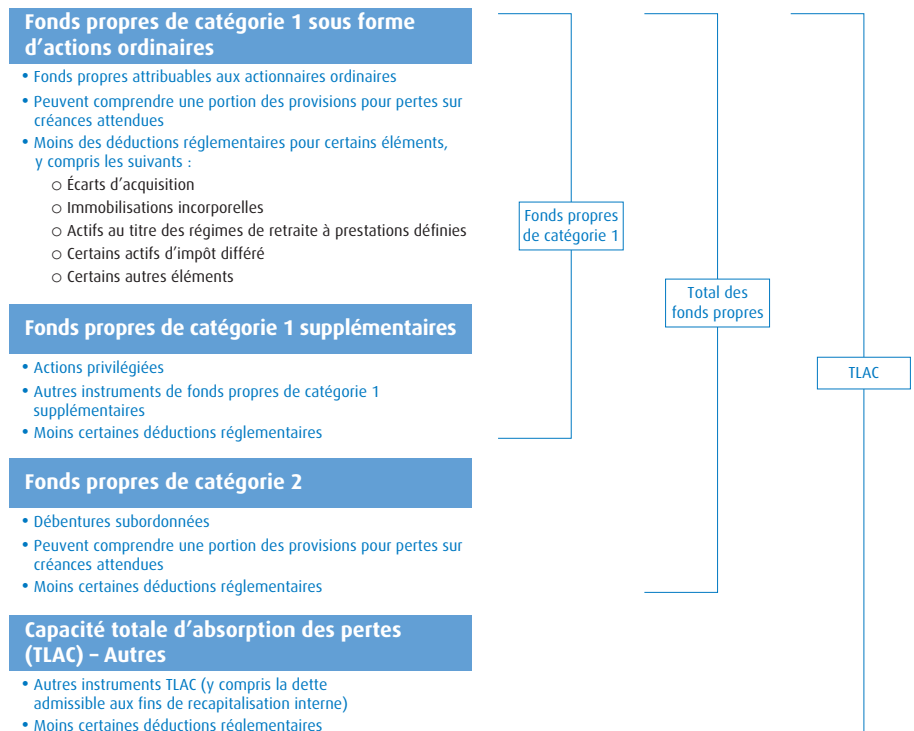
Le **ratio de la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC)** représente la TLAC, divisée par les actifs pondérés en fonction des risques.

Le **ratio de levier TLAC** représente la TLAC, divisée par l'exposition aux fins du ratio de levier.

Reportez-vous au Glossaire de termes financiers pour la définition des ratios et de leurs composantes.

Composantes des fonds propres réglementaires et de la capacité totale d'absorption des pertes

La structure de fonds propres de BMO est diversifiée entre les instruments et les catégories afin d'assurer une répartition adéquate de la capacité d'absorption des pertes. Les principales composantes des fonds propres réglementaires et de la capacité totale d'absorption des pertes se résument comme suit :



La ligne directrice NFP du BSIF prévoit l'application des clauses relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) établies par le CBCB, aux termes desquelles certains instruments de capital devraient être convertis en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF en venait à annoncer publiquement qu'une banque n'est pas viable ou est sur le point de ne plus l'être ou encore si le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonçait publiquement que la Banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capital ou un soutien équivalent pour éviter la non-viabilité.

En vertu de la ligne directrice NFP du BSIF, les instruments de fonds propres autres que des actions ordinaires qui ne sont pas conformes aux exigences de Bâle III, y compris les exigences visant les FPUNV, seront progressivement retirés d'ici à 2022. L'incidence sur la Banque sera minime.

Aux termes du régime de recapitalisation interne des banques du Canada, les titres d'emprunt de premier rang admissibles émis le 23 septembre 2018 ou après cette date sont assujettis aux exigences sur la conversion aux fins de recapitalisation interne. La Société d'assurance-dépôts du Canada a le pouvoir de convertir des créances admissibles à la recapitalisation interne en actions ordinaires. Cette exigence prévue par la loi s'étend aux titres de FPUNV, qui doivent être intégralement convertis avant la conversion des créances admissibles à la recapitalisation interne. Au quatrième trimestre de l'exercice 2020, les exigences minimales prospectives relatives à la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) étaient les suivantes : ratio TLAC fondé sur les risques de 22,5 % des actifs pondérés en fonction des risques, comprenant une réserve pour stabilité intérieure de 1,0 %, et ratio de levier TLAC de 6,75 %. La Banque prévoit être en mesure de satisfaire ces exigences lorsqu'elles entreront en vigueur le 1^{er} novembre 2021. Au 31 octobre 2020, le ratio TLAC de BMO s'établissait à 23,1 %, et son ratio de levier TLAC, à 8,2 %.

Actifs pondérés en fonction des risques

Les actifs pondérés en fonction des risques sont une mesure de l'exposition d'une banque, pondérée en fonction du risque relatif assumé, et sont calculés conformément aux règles du BSIF en matière de fonds propres réglementaires. Les actifs pondérés en fonction des risques sont calculés pour le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel en fonction des règles prescrites par le BSIF.

BMO utilise principalement l'approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée) pour calculer les actifs pondérés en fonction du risque de crédit dans son portefeuille. L'approche NI avancée recourt à des techniques de pointe pour mesurer les actifs pondérés en fonction des risques au niveau de l'exposition d'après les principes de saine gestion des risques, y compris des estimations de la probabilité de défaut, des pertes en cas de défaut associées au ralentissement économique, de l'exposition aux paramètres de risque de défaut, du terme à court et du type de catégorie d'actifs, comme le définissent les règles du BSIF. Ces paramètres de risque sont établis à l'aide des données historiques du portefeuille et d'études comparatives, et ils sont mis à jour régulièrement. Des méthodes de validation de ces paramètres sont en place et sont améliorées périodiquement, afin de quantifier et de distinguer adéquatement les risques, de manière à ce qu'ils reflètent l'évolution de la conjoncture économique et des conditions de crédit. Les actifs pondérés en fonction du risque de crédit liés à certains portefeuilles au Canada et aux États-Unis sont calculés selon l'approche standard en utilisant des coefficients de pondération du risque prescrits déterminés en fonction de cotes établies à l'externe, du type de contrepartie ou du type de produit.

Les actifs pondérés en fonction du risque de marché de BMO sont calculés principalement au moyen de l'approche NI avancée, mais l'approche standard est utilisée pour certaines expositions.

Au début de l'exercice 2020, le BSIF a exigé de BMO, de même que des autres banques qui ont été autorisées à utiliser l'approche de mesure avancée, qu'il passe à l'approche standard de Bâle II pour déterminer les exigences en matière de fonds propres réglementaires rattachées au risque opérationnel de l'organisation pendant la période intermédiaire précédant la mise en œuvre de la nouvelle approche d'évaluation standard dans le cadre des dernières réformes de Bâle III. On s'attend à ce que BMO adopte la nouvelle approche d'évaluation standard de Bâle III pour la déclaration des fonds propres réglementaires à compter de l'exercice 2023.

Les institutions financières qui utilisent une approche avancée aux fins du traitement du risque de crédit sont assujetties à un plancher de fonds propres au titre de la ligne directrice NFP du BSIF. Lorsqu'on calcule les ratios pour les fonds propres réglementaires, il faut relever les actifs pondérés en fonction des risques si le montant calculé selon l'approche standard (qui couvre les actifs pondérés en fonction des risques et les provisions) est supérieur au résultat que l'on obtiendrait en effectuant le calcul selon le modèle plus sensible aux risques. Le plancher de fonds propres ne s'est pas appliqué à la Banque pour l'exercice 2020.

Évolution des exigences en matière de fonds propres réglementaires

Changements liés à la COVID-19

Dans un effort concerté de plusieurs organismes fédéraux pour faire face aux perturbations du marché entraînées par la pandémie de COVID-19, le BSIF a annoncé une série de modifications apportées aux exigences en matière de fonds propres, en vigueur à partir du deuxième trimestre de 2020. Ces mesures avaient comme objectif d'accorder aux institutions plus de souplesse pour s'adapter aux conditions tout en continuant à contribuer à la résilience financière et à la stabilité de l'économie. Ces modifications sont résumées ci-dessous. Pour celles qui se veulent temporaires, le BSIF a examiné les conditions économiques et financières et fournit des mises à jour sur le déroulement des changements, au besoin. Le BSIF continuera à suivre de près les perspectives économiques et financières et à donner des directives en conséquence.

Réserve pour stabilité intérieure

Le 13 mars 2020, le BSIF a abaissé la réserve pour stabilité intérieure, qui est passée de 2,25 % à 1,0 %, faisant ainsi passer de 10,25 % à 9,0 % les attentes minimales du BSIF à l'égard du ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires. Cette mesure est entrée en vigueur immédiatement. Le ratio TLAC cible a été ramené à 22,5 % des actifs pondérés en fonction des risques. Le ratio de levier TLAC cible demeure à 6,75 %. Le BSIF s'attend toujours à ce que les BSI se conforment pleinement aux exigences cibles en matière de TLAC d'ici au 1^{er} novembre 2021. Constituée à même les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, la réserve pour stabilité intérieure peut varier de 0 % à 2,5 % du total des actifs pondérés en fonction des risques. Cette mesure du BSIF visait à augmenter la capacité des BSI à offrir du crédit à l'économie alors qu'une période de perturbation était attendue en lien avec la propagation de la COVID-19 et la conjoncture du marché. En outre, le BSIF a dit s'attendre à ce que les BSI misent sur la capacité accrue d'octroi de crédit ainsi générée pour appuyer les entreprises et les ménages canadiens, et non pour augmenter les distributions aux actionnaires et aux employés ou pour procéder à des rachats d'actions. En compatibilité avec cette visée, il a indiqué s'attendre à ce que toutes les institutions financières réglementées par le gouvernement fédéral interrompent tout processus d'augmentation des dividendes ou de rachat d'actions. Le BSIF s'est engagé à veiller à ce que la réserve pour stabilité intérieure ne fasse pas l'objet d'une augmentation pendant au moins 18 mois à compter de mars 2020.

Le 23 juin 2020, le BSIF a annoncé que la réserve pour stabilité intérieure sera maintenue à 1,0 %, soit le même taux qu'il avait établi le 13 mars 2020. Cette décision donne suite à l'évaluation du BSIF selon laquelle le niveau de la réserve pour stabilité intérieure actuellement en vigueur continue de contribuer efficacement à la résilience du système bancaire canadien et de l'économie dans son ensemble.

Le 15 juillet 2020, le BSIF a affirmé qu'il appuyait les déclarations publiées par le CBCB et le Conseil de stabilité financière soutenant l'usage des réserves de fonds propres des banques. Le BSIF exige que les banques accumulent, en période de prospérité, des réserves de fonds propres sur lesquelles elles pourront compter en cas de crise. Les réserves de fonds propres permettent aux banques d'absorber les pertes, tout en les encourageant à continuer l'octroi de prêts et la prestation de services financiers en période de tension économique. Un tel recours aux réserves de fonds propres atteste du bon fonctionnement du régime de solvabilité et correspond à la conception et au fonctionnement voulu du dispositif de Bâle III, accord international visant à renforcer la réglementation, la supervision et la gestion des risques des banques.

Reports de paiement sur les prêts

Le 27 mars 2020, le BSIF a annoncé que les prêts pour lesquels les institutions de dépôt auront accordé un report de paiement continueront d'être traités comme des prêts productifs en vertu de la ligne directrice NFP. Cela signifie que ces prêts ne seront pas soumis à une pondération de risque différente dans le cadre de l'approche standard au titre du risque de crédit et ne seront pas considérés comme en souffrance lors de la détermination de la probabilité de défaut dans le cadre de l'approche fondée sur les notations internes (NI). Les banques doivent toutefois continuer d'évaluer la qualité du crédit de ces emprunteurs et d'employer de saines pratiques de gestion du risque de crédit. Une fois la période du report de paiement écoulée (jusqu'à un maximum de six mois), les règles habituelles de désignation d'un prêt comme étant non productif s'appliqueront.

Le 31 août 2020, le BSIF a annoncé le retranchement graduel du régime spécial au regard des exigences de fonds propres visant les reports de paiement sur les prêts. Les prêts pour lesquels un report de paiement a été accordé avant le 31 août 2020 continueront d'être traités comme étant des prêts productifs en vertu de la ligne directrice NFP jusqu'à la fin du report et pour une durée maximale de six mois civils à compter de la date d'entrée en vigueur du report. Les prêts pour lesquels

un report de paiement est accordé après le 30 août 2020, et au plus tard le 30 septembre 2020, seront traités comme étant des prêts productifs en vertu de la ligne directrice NFP jusqu'à la fin du report et pour une durée maximale de trois mois civils à compter de la date d'approbation du report. Les prêts pour lesquels un report de paiement est accordé après le 30 septembre 2020 ne seront pas admissibles au régime spécial.

Dispositions transitoires relatives au traitement du provisionnement des pertes sur créances attendues aux fins des fonds propres

Le 27 mars 2020, tout comme l'ont fait d'autres instances, le BSIF a instauré des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes sur créances attendues qui sont prévues par le dispositif de Bâle.

Cela se traduira par l'inclusion dans les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires d'une partie de l'augmentation des provisions, par rapport au niveau de référence, qui auraient autrement fait partie des fonds propres de catégorie 2. Le niveau de référence s'entend du montant des provisions pour les phases 1 et 2 au 31 janvier 2020 pour les institutions de dépôt dont l'exercice prend fin en octobre. Le montant majoré est ajusté en fonction des incidences fiscales et multiplié par un facteur scalaire, qui est de 70 % pour l'exercice 2020, de 50 % pour l'exercice 2021 et de 25 % pour l'exercice 2022.

Pour les expositions traitées selon l'approche standard, les institutions de dépôt doivent comparer les provisions des phases 1 et 2 affectées à l'approche standard à la fin de ce trimestre au montant de référence, puis multiplier l'augmentation des provisions par 100 % moins le taux d'imposition de l'institution de dépôt et multiplier le résultat par le facteur scalaire pour la période de déclaration (70 % pour l'exercice 2020). Le montant ainsi obtenu doit être ajouté aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires.

Pour les expositions traitées selon l'approche NI, les institutions de dépôt doivent comparer chaque trimestre les provisions des phases 1 et 2 affectées aux portefeuilles NI à la fin de ce trimestre au montant de référence. L'augmentation doit être multipliée par 100 % moins le taux d'imposition de l'institution de dépôt, puis multipliée par le facteur scalaire applicable pour la période de déclaration (70 % pour l'exercice 2020). Les institutions de dépôt doivent ensuite ajouter le moindre de i) ce résultat et ii) les provisions excédentaires pouvant être incluses dans les fonds propres de catégorie 2, et ajouter ce montant aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires.

Réduction du multiplicateur de la valeur à risque (VaR) en période de tension au titre du risque de marché

Le 27 mars 2020, le BSIF a annoncé qu'il avait provisoirement réduit le multiplicateur de la VaR en période de tension au titre du risque de marché. Les institutions qui doivent respecter des exigences de fonds propres au titre du risque de marché et qui ont recours à l'approche des modèles internes ont pu réduire le multiplicateur de la VaR en période de tension qui s'appliquait à elles à la fin du premier trimestre de l'exercice 2020, dont la valeur minimale est passée de trois à un. Le BSIF continuera de surveiller les rapports sur la VaR et la VaR en période de tension des institutions et envisagera de mettre fin à la réduction temporaire du multiplicateur de la VaR en période de tension lorsqu'il jugera que les conditions dominantes du marché sont revenues à des niveaux normaux et que la volatilité accrue observée pendant les périodes d'observation historique utilisées aux fins du calcul de la VaR réglementaire a diminué, ce qui ne devrait pas se produire avant avril 2021.

Élimination des couvertures aux fins de l'ajustement d'évaluation lié au financement au titre du risque de marché

Le 27 mars 2020, le BSIF a demandé aux institutions d'éliminer du calcul des fonds propres au titre du risque de marché les couvertures aux fins de l'ajustement d'évaluation lié au financement afin de corriger une asymétrie dans la règle actuelle selon laquelle les couvertures aux fins de l'ajustement d'évaluation lié au financement sont prises en compte dans le calcul alors que les expositions sous-jacentes à cet ajustement ne le sont pas.

Mise en œuvre nationale des réformes de Bâle III

Le 27 mars 2020, en concordance avec la décision du Groupe des gouverneurs de banque centrale et des responsables du contrôle bancaire, le comité chargé de superviser le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, le BSIF a annoncé le report de la mise en œuvre au Canada des dernières réformes des normes internationales de fonds propres de Bâle III. Cette mesure a pour but de permettre aux banques de concentrer leur capacité opérationnelle sur les priorités immédiates ayant trait à la stabilité financière qui découlent de la COVID-19. La mise en œuvre des modifications apportées à l'approche standard et l'approche NI au titre du risque de crédit, au cadre de risque opérationnel et au dispositif de ratio de levier, de même que l'introduction d'un plancher de fonds propres plus sensible aux risques, sont reportées du premier trimestre de 2022 au premier trimestre de 2023. La mise en œuvre des révisions finales du cadre de risque de marché, aussi connu comme « l'examen fondamental du portefeuille de négociation » (EFPN), publié en janvier 2019, est reportée du premier trimestre de 2022 au premier trimestre de 2024. La mise en œuvre par le BSIF des révisions du cadre de risque lié à l'ajustement d'évaluation lié au crédit est aussi reportée du premier trimestre de 2022 au premier trimestre de 2024.

Le 28 septembre 2020, le BSIF a annoncé son intention de recommencer à élaborer des politiques prudentielles, un projet qu'il avait temporairement interrompu en attendant que la situation se stabilise. Ces politiques porteront sur la gestion du risque et la conformité, les fonds propres et la comptabilité pour les prochains trimestres. Le BSIF ira de l'avant avec la détermination des exigences en vue de la mise en œuvre nationale du programme de réforme de Bâle III, ce qui comprend les exigences de communication en vertu du troisième pilier. Le BSIF a déclaré qu'il allait solliciter le point de vue de divers interlocuteurs des secteurs qui sont sous sa supervision afin d'apporter les ajustements nécessaires.

Ratio de levier

De façon similaire aux ratios de fonds propres fondés sur les risques, les institutions de dépôt sont tenues de maintenir des réserves d'exploitation supérieures au ratio de levier réglementaire minimal. Ces réserves sont maintenues en temps normal pour aider les institutions à avoir une plus grande marge de manœuvre en période de crise. Dans son annonce du 27 mars 2020, le BSIF a encouragé les institutions de dépôt à utiliser les réserves d'exploitation qui dépassent leur ratio de levier autorisé.

Le 9 avril 2020, le BSIF a annoncé l'exclusion temporaire de certaines expositions de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier de l'institution de dépôt, une mesure entrée en vigueur immédiatement et devant prendre fin le 30 avril 2021. Ces exclusions comprennent les expositions liées aux réserves des banques centrales et aux titres émis par des emprunteurs souverains qui sont admissibles à titre d'actifs liquides de haute qualité en vertu de la ligne directrice sur les normes de liquidité. Le 5 novembre 2020, le BSIF a annoncé une prolongation de huit mois de ce traitement, qui se poursuivra donc jusqu'au 31 décembre 2021.

Plancher de fonds propres

Le 9 avril 2020, pour aider les institutions de dépôt à continuer d'accorder des prêts dans le contexte actuel, le BSIF a abaissé le coefficient de plancher utilisé pour le calcul du plancher de fonds propres en vertu du régime actuel, applicable aux institutions qui utilisent l'approche NI pour le risque de crédit, de 75 % à 70 %, coefficient qui est entré en vigueur immédiatement. Le coefficient de plancher de 70 % demeurera en place jusqu'à la mise en œuvre nationale du plancher de fonds propres dans le cadre des réformes de Bâle III au premier trimestre de 2023.

Analyse des fonds propres réglementaires

BMO est bien capitalisé. Ses ratios des fonds propres sont supérieurs aux exigences publiées par le BSIF à l'égard des grandes banques canadiennes, y compris la réserve pour stabilité intérieure de 1,0 %. Son ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'établissait à 11,9 % au 31 octobre 2020, alors qu'il était de 11,4 % au 31 octobre 2019. Ce ratio a augmenté depuis la fin de l'exercice 2019, en raison surtout de l'augmentation des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires attribuable à la croissance des résultats non distribués, de l'ajustement pour les dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes sur créances attendues et de l'élimination de la déduction du déficit de provisionnement, de l'émission d'actions ordinaires aux termes du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires ainsi que d'autres facteurs ayant eu une incidence positive nette, qui ont plus que contrebalancé la hausse des actifs pondérés en fonction des risques, principalement due à l'évolution de la qualité de l'actif et à l'augmentation de sa taille.

Les ratios des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres de BMO s'établissaient respectivement à 13,6 % et à 16,2 % au 31 octobre 2020, alors qu'ils étaient respectivement de 13,0 % et de 15,2 % au 31 octobre 2019. La hausse du ratio des fonds propres de catégorie 1 est surtout due aux facteurs influant sur le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et à l'émission de billets avec remboursement de capital à recours limité de série 1 d'un montant de 1 250 millions de dollars, contrebalancés en partie par les rachats annoncés d'actions privilégiées. Le ratio du total des fonds propres était supérieur à celui de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par les facteurs influant sur le ratio des fonds propres de catégorie 1 et l'émission de billets subordonnés.

L'incidence des fluctuations des cours de change sur les ratios des fonds propres a été largement compensée. Les investissements de BMO dans ses établissements à l'étranger sont essentiellement libellés en dollars américains, et l'incidence de la conversion des actifs pondérés en fonction des risques libellés en dollars américains et les déductions des fonds propres peuvent également faire varier les ratios des fonds propres de la Banque. BMO peut gérer l'incidence des fluctuations des cours de change sur ses ratios des fonds propres, et c'est ce qu'il a fait au cours de l'exercice 2020. De telles activités pourraient également se répercuter sur la valeur de son portefeuille et le rendement des capitaux propres.

Le ratio de levier de BMO s'établissait à 4,8 % au 31 octobre 2020, par rapport à 4,3 % au 31 octobre 2019, une augmentation principalement due à la hausse des fonds propres de catégorie 1. Les expositions aux fins du ratio de levier étaient relativement comparables à celles de l'exercice précédent, leur augmentation ayant été contrebalancée par l'exclusion temporaire des réserves des banques centrales et des titres émis par des emprunteurs souverains qui sont admissibles à titre d'actifs liquides de haute qualité en vertu de la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

Bien que les ratios indiqués ci-dessus rendent compte du capital de base consolidé de la Banque, BMO exerce ses activités au moyen de diverses structures de sociétés, y compris des filiales. Un cadre a été instauré pour assurer une gestion adéquate du capital et du financement au niveau des filiales.

En tant que société de portefeuille bancaire américaine détenant un total d'actifs consolidés de moins de 250 milliards de dollars américains, la filiale BMO Financial Corp. (BFC) de la Banque demeure assujettie au processus d'analyse et d'examen complet du capital du Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (CRF), ainsi qu'aux exigences de simulation de crise prévues en vertu de la loi Dodd-Frank. Elle doit se soumettre au processus tous les deux ans à compter de 2020. Le processus d'analyse et d'examen complet du capital est un exercice que le CRF mène afin de s'assurer que les grandes sociétés de portefeuille bancaire et les organisations bancaires étrangères exerçant des activités aux États-Unis disposent de capitaux suffisants pour poursuivre leurs opérations en périodes de difficultés économiques et financières, et qu'elles ont mis en place des processus prospectifs rigoureux de planification du capital pour faire face aux risques particuliers auxquels elles sont exposées. Réalisée en complément au processus d'analyse et d'examen complet du capital, la simulation de crise prévue en vertu de la loi Dodd-Frank est un exercice prospectif mené par le CRF en vue de déterminer si les sociétés financières qu'il supervise disposent de capitaux suffisants pour absorber les pertes et poursuivre leurs activités en périodes de difficultés économiques.

Le 25 juin 2020, le CRF a publié ses résultats du processus d'analyse et d'examen complet du capital ainsi que de la simulation de crise prévue en vertu de la loi Dodd-Frank pour 2020. Le 10 août 2020, il a annoncé les exigences de fonds propres pour chacune des grandes banques, en vigueur à compter du 1^{er} octobre 2020. L'exigence de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires attribuée à BFC par le CRF est de 10,5 %. Elle comprend le ratio minimal de 4,5 % des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ainsi qu'une réserve de fonds propres pour les périodes de crise de 6 %. BFC, à l'instar de plusieurs autres banques, a demandé un réexamen de la réserve de fonds propres pour les périodes de crise qui lui est imposée, mais le CRF a refusé toute révision. BFC est bien capitalisée, avec un ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires robuste de 12,4 % au 30 septembre 2020.

Compte tenu des perturbations entraînées par la pandémie de COVID-19, le CRF a exigé de toutes les grandes banques qu'elles élaborent et soumettent un nouveau plan de capital en novembre 2020. BFC a achevé la soumission de ce plan le 2 novembre 2020. Les résultats devraient être publiés d'ici le 31 décembre 2020.

Fonds propres réglementaires ¹⁾

(en millions de dollars canadiens)
Au 31 octobre

	2020	2019
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires : instruments et réserves		
Actions ordinaires admissibles émises directement, plus la prime d'émission	13 732	13 274
Résultats non distribués	30 745	28 725
Cumul des autres éléments du résultat global (et autres réserves)	5 518	3 729
Écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles (déduction faite des passifs d'impôts connexes)	(8 402)	(8 331)
Autres déductions au titre des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	(1 516)	(1 326)
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	40 077	36 071
Instruments de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires		
Instruments de catégorie 1 supplémentaires admissibles émis directement, plus la prime d'émission	5 558	5 058
Instruments de fonds propres émis directement qui seront retirés graduellement des fonds propres de catégorie 1 supplémentaires	290	290
Instruments de catégorie 1 supplémentaires (et instruments de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires non inclus autrement) émis par des filiales et détenus par des tiers (montant permis dans les fonds propres de catégorie 1 supplémentaires du groupe)	-	-
<i>dont les instruments émis par des filiales qui seront retirés graduellement</i>	-	-
Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 supplémentaires	(85)	(218)
Fonds propres de catégorie 1 supplémentaires	5 763	5 130
Fonds propres de catégorie 1 (fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et fonds propres de catégorie 1 supplémentaires)	45 840	41 201
Fonds propres de catégorie 2 : instruments et dotations aux provisions		
Instruments de catégorie 2 admissibles émis directement, plus la prime d'émission	8 270	6 850
Instruments de fonds propres émis directement qui seront retirés graduellement des fonds propres de catégorie 2	146	145
Instruments de catégorie 2 (et fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et instruments de catégorie 1 supplémentaires non inclus) émis par des filiales et détenus par des tiers (montant permis dans les fonds propres de catégorie 2 du groupe)	-	-
<i>dont les instruments émis par des filiales qui seront retirés graduellement</i>	-	-
Provision générale	458	194
Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2	(53)	(50)
Fonds propres de catégorie 2	8 821	7 139
Total des fonds propres (fonds propres des catégories 1 et 2)	54 661	48 340
Actifs pondérés en fonction des risques et exposition aux fins du ratio de levier		
Actifs pondérés en fonction des risques	336 607	317 029
Exposition aux fins du ratio de levier	953 640	956 493
Ratios des fonds propres (%)		
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	11,9	11,4
Fonds propres de catégorie 1	13,6	13,0
Ratio du total des fonds propres	16,2	15,2
Ratio de levier	4,8	4,3

1) Les instruments de fonds propres de catégorie 1 et 2 supplémentaires non admissibles sont progressivement retirés au rythme de 10 % par année entre le 1^{er} janvier 2013 et le 1^{er} janvier 2022.

Les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et les fonds propres de catégorie 1 de BMO s'élevaient respectivement à 40,1 milliards de dollars et à 45,8 milliards au 31 octobre 2020, affichant une hausse par rapport à 36,1 milliards et à 41,2 milliards, respectivement, au 31 octobre 2019. Les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ont augmenté principalement en raison de la croissance des résultats non distribués, de l'ajustement pour les dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes sur créances attendues et de l'élimination de la déduction du déficit de provisionnement, de l'émission d'actions ordinaires aux termes du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires ainsi que d'autres facteurs ayant eu une incidence positive nette. L'augmentation des fonds propres de catégorie 1 est surtout due aux facteurs influant sur les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et à l'émission de billets avec remboursement de capital à recours limité d'un montant de 1 250 millions, contrebalancés en partie par les rachats annoncés d'actions privilégiées.

Le total des fonds propres s'élevait à 54,7 milliards de dollars au 31 octobre 2020, par rapport à 48,3 milliards au 31 octobre 2019, une hausse principalement attribuable aux facteurs influant sur les fonds propres de catégorie 1 et à l'émission de billets subordonnés.

Actifs pondérés en fonction des risques

Les actifs pondérés en fonction des risques totalisaient 336,6 milliards de dollars au 31 octobre 2020, en hausse par rapport à 317,0 milliards au 31 octobre 2019. Au 31 octobre 2020, les actifs pondérés en fonction du risque de crédit se chiffraient à 289,0 milliards, en hausse par rapport à 269,3 milliards au 31 octobre 2019, en raison surtout de l'évolution de la qualité de l'actif découlant de la migration du crédit négative ainsi que de l'augmentation de la taille de l'actif. Comme il est mentionné ci-dessus, l'incidence des fluctuations des cours de change sur le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires a été en grande partie neutralisée. Au 31 octobre 2020, les actifs pondérés en fonction du risque de marché s'établissaient à 9,3 milliards, contre 11,2 milliards au 31 octobre 2019, un recul principalement attribuable à l'effet des mesures réglementaires du BSIF et du positionnement du portefeuille, autant de stratégies visant à compenser l'incidence de la volatilité accrue des marchés associée à la pandémie de COVID-19. Au 31 octobre 2020, les actifs pondérés en fonction du risque opérationnel s'élevaient à 38,3 milliards, comparativement à 36,6 milliards au 31 octobre 2019, surtout en raison de la croissance du bénéfice brut moyen de la Banque. Aucun ajustement des actifs pondérés en fonction des risques au titre du plancher de fonds propres n'a été effectué au 31 octobre 2020 et au 31 octobre 2019.

(en millions de dollars canadiens)
Au 31 octobre

	2020	2019
Risque de crédit		
Services de gros		
Prêts aux grandes entreprises, y compris le financement spécialisé	131 396	127 355
Prêts aux petites et moyennes entreprises	45 121	42 981
États souverains	6 259	4 552
Banques	4 264	3 928
Services de détail		
Prêts hypothécaires à l'habitation, sauf les marges de crédit sur valeur domiciliaire	9 275	9 512
Marges de crédit sur valeur domiciliaire	5 430	5 605
Crédit renouvelable admissible	5 917	6 482
Autres prêts aux particuliers, sauf les prêts aux petites et moyennes entreprises	14 507	14 163
Prêts aux petites et moyennes entreprises	9 689	8 063
Capitaux propres	2 773	2 407
Portefeuille de négociation	15 567	12 410
Titrisation	5 761	2 722
Autres actifs présentant un risque de crédit – actifs gérés sans risque de contrepartie	20 050	17 210
Facteur scalaire appliqué aux actifs présentant un risque de crédit, selon l'approche NI avancée 1)	12 908	11 891
Total du risque de crédit	288 917	269 281
Risque de marché	9 348	11 183
Risque opérationnel	38 342	36 565
Actifs pondérés en fonction des risques	336 607	317 029

1) Le facteur scalaire est appliqué aux montants des actifs pondérés en fonction des risques en matière de risque de crédit dans le cadre de l'approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée).

Capital économique

Le capital économique correspond aux fonds propres que doit détenir l'organisation, compte tenu des risques économiques sous-jacents à ses activités commerciales. Il représente l'estimation par la direction de l'ampleur potentielle des pertes économiques qui pourraient découler de circonstances extrêmement défavorables et permet d'évaluer les rendements de façon constante en fonction de ces risques. La perte économique représente la perte de valeur économique ou de marché subie sur un intervalle de temps donné et selon un degré de confiance déterminé, par rapport à la perte attendue au cours de la même période. Le capital économique est calculé pour divers types de risques, y compris le risque de crédit, le risque de marché (lié aux activités de négociation et autres), le risque opérationnel, le risque d'entreprise et le risque d'assurance, en fonction d'un horizon de un an et selon un degré de confiance préétabli.

Capital économique et actifs pondérés en fonction des risques par groupe d'exploitation et type de risque

(Au 31 octobre 2020)

BMO Groupe financier				
Groupes d'exploitation				
Capital économique par type de risque (%)				
Actifs pondérés en fonction des risques par type de risque (en millions de dollars canadiens)				
Risque de crédit	78 %	36 %	58 %	74 %
Risque de marché	7 %	23 %	28 %	15 %
Risque opérationnel et autres risques	15 %	41 %	14 %	11 %
Risque de crédit	180 626	16 938	77 233	14 120
Risque de marché	-	32	9 316	-
Risque opérationnel	21 300	6 534	10 508	-

Activités de gestion du capital

La précédente offre publique de rachat dans le cours normal des activités de BMO a pris fin le 2 juin 2020. Le 25 février 2020, la Banque a annoncé son intention, sous réserve de l'approbation du BSIF et de la Bourse de Toronto, de procéder à une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui lui permettrait de racheter, à des fins d'annulation, jusqu'à 12 millions de ses actions ordinaires sur une période de douze mois commençant le 3 juin 2020 ou vers cette date. Comme il a été précédemment mentionné, le BSIF a annoncé le 13 mars 2020 que les institutions financières réglementées par le gouvernement fédéral devaient interrompre tout processus de rachat d'actions. Compte tenu de cette directive, la Banque a mis le processus de renouvellement en attente. Au cours de l'exercice 2020, BMO n'a racheté aucune de ses actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Au cours de l'exercice 2019, BMO a racheté et annulé 1 million de ses actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à un coût moyen de 90,00 \$ l'action, pour un total de 90 millions de dollars.

Au cours de l'exercice 2020, BMO a émis environ 7,3 millions d'actions ordinaires en raison de l'exercice d'options sur actions et du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires.

Le 16 septembre 2020, BMO a émis des billets avec remboursement de capital à recours limité de série 1 à 4,3 %, d'un montant de 1 250 millions de dollars (FPUNV), qui sont classés comme capitaux propres et qui font partie des fonds propres de catégorie 1 supplémentaires. En cas de recours, les détenteurs de billets auront un droit de recours à l'égard des actifs détenus dans une fiducie consolidée gérée par un fiduciaire tiers. Les actifs de la fiducie sont actuellement composés de 1 250 millions de dollars d'actions privilégiées de catégorie B, série 48, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif (FPUNV) (actions privilégiées de la série 48) émises par BMO en même temps que les billets avec remboursement de capital à recours limité. Comme les actions privilégiées de la série 48 sont éliminées au moment de la consolidation, elles ne font pas actuellement partie des fonds propres de catégorie 1 supplémentaires de la Banque.

Au cours de l'exercice 2020, BMO a procédé à des émissions, à des rachats et à des rajustements d'instruments de fonds propres de catégorie 1 et 2, comme l'indique le tableau suivant.

Émissions, rachats, rajustements et conversions d'actions

(en millions de dollars) Au 31 octobre 2020	Date d'émission, de rachat ou de rajustement	Nombre d'actions	Montant
Actions ordinaires émises			
Options sur actions exercées		0,6	40 \$
Émission au titre du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires		6,7	471
Fonds propres de catégorie 1			
Rajustement de taux d'actions privilégiées de catégorie B, série 31, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif	25 novembre 2019	12,0	300 \$
Rajustement de taux d'actions privilégiées de catégorie B, série 33, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif	25 août 2020	8,0	200 \$
Émission de billets avec remboursement de capital à recours limité, série 1, à 4,3 %	16 septembre 2020		1 250 \$
Fonds propres de catégorie 2			
Émission de billets à moyen terme, série J, tranche 2	17 juin 2020		1 250 \$

Advenant le cas où se produirait un événement déclencheur des FPUNV, les instruments de capital compris dans les FPUNV seraient convertis en actions ordinaires de BMO selon une formule de conversion automatique à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher de 5,00 \$ et ii) le cours du marché des actions ordinaires de BMO à la date de l'événement déclencheur (calculé selon un prix moyen pondéré sur 10 jours). Selon un prix plancher de 5,00 \$, ces instruments de capital compris dans les FPUNV seraient convertis en environ 3,6 milliards d'actions ordinaires de BMO, dans l'hypothèse où il n'y aurait ni intérêts courus ni dividendes déclarés et impayés.

Le 2 novembre 2020, BMO a annoncé son intention de racheter la totalité de ses billets à moyen terme, série H, tranche 2 à 3,34 %, d'un montant de 1 000 millions de dollars, le 8 décembre 2020.

Le 25 novembre 2020, BMO a racheté la totalité de ses 6 millions d'actions privilégiées perpétuelles de catégorie B à dividende non cumulatif, série 35, émises et en circulation (FPUNV), pour un total de 156 millions de dollars, ainsi que la totalité de ses 600 000 actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série 36, émises et en circulation (FPUNV), pour un total de 600 millions de dollars.

De plus amples renseignements sur la dette subordonnée et le capital social sont respectivement présentés dans les notes 15 et 16 afférentes aux états financiers consolidés, aux pages 183 et 184, respectivement.

Actions en circulation et instruments de capital compris dans les FPUNV

Au 31 octobre 2020	Nombre d'actions ou montant en dollars (en millions)	Dividendes déclarés par action		
		2020	2019	2018
Actions ordinaires	646	4,24 \$	4,06 \$	3,78 \$
Actions privilégiées de catégorie B				
Série 16 1)	–	–	–	0,64 \$
Série 17 1)	–	–	–	0,52 \$
Série 25 2)	236 \$	0,45 \$	0,45 \$	0,45 \$
Série 26 2)	54 \$	0,52 \$	0,70 \$	0,59 \$
Série 27*	500 \$	0,96 \$	0,98 \$	1,00 \$
Série 29*	400 \$	0,91 \$	0,96 \$	0,98 \$
Série 31*	300 \$	0,96 \$	0,95 \$	0,95 \$
Série 33*	200 \$	0,90 \$	0,95 \$	0,95 \$
Série 35* 3)	150 \$	1,25 \$	1,25 \$	1,25 \$
Série 36* 3)	600 \$	58,50 \$	58,50 \$	58,50 \$
Série 38*	600 \$	1,21 \$	1,21 \$	1,21 \$
Série 40*	500 \$	1,13 \$	1,13 \$	1,13 \$
Série 42*	400 \$	1,10 \$	1,10 \$	1,10 \$
Série 44*	400 \$	1,21 \$	1,44 \$	–
Série 46*	350 \$	1,28 \$	0,77 \$	–
Billets de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires*				
Billets de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires à 4,8 %	500 \$ US	s. o.	s. o.	s. o.
Billets avec remboursement de capital à recours limité, série 1 à 4,3 % 4)	1 250 \$	s. o.	s. o.	s. o.
Billets à moyen terme* 5)				
Série H, tranche 2	1 000 \$	s. o.	s. o.	s. o.
Série I, tranche 1	1 250 \$	s. o.	s. o.	s. o.
Série I, tranche 2	850 \$	s. o.	s. o.	s. o.
Billets subordonnés à 3,803 %	1 250 \$ US	s. o.	s. o.	s. o.
Billets subordonnés à 4,338 %	850 \$ US	s. o.	s. o.	s. o.
Série J, tranche 1	1 000 \$	s. o.	s. o.	s. o.
Série J, tranche 2	1 250 \$	s. o.	s. o.	s. o.
Options sur actions				
Droits acquis	3,6			
Droits non acquis	2,9			

* Convertibles en actions ordinaires

1) Rachetées en août 2018.

2) En août 2016, environ 2,2 millions d'actions privilégiées, série 25, ont été converties en actions privilégiées, série 26, à raison de une action contre une action.

3) Rachetées en novembre 2020.

4) Convertibles en actions ordinaires en vertu du recours aux actions privilégiées, série 48. La note 16 des états financiers consolidés, qui figure à la page 184, contient des renseignements plus détaillés à ce sujet.

5) La note 15 afférente aux états financiers consolidés présente des détails sur les billets à moyen terme – série H, tranche 2, les billets à moyen terme – série I, tranches 1 et 2, les billets subordonnés à 3,803 % en \$ US, les billets subordonnés à 4,338 % en \$ US et les billets à moyen terme – série J, tranches 1 et 2.

s. o. – sans objet

La note 16, qui figure à la page 184, afférente aux états financiers consolidés traite en détail du capital social et d'autres instruments de capitaux propres.

Dividendes

Les dividendes déclarés par action ordinaire au cours de l'exercice 2020 ont totalisé 4,24 \$, une hausse de 4 % par rapport à l'exercice précédent. Les dividendes annuels déclarés représentaient 56,1 % du bénéfice net comptable et 54,9 % du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires sur les douze derniers mois.

La fourchette du ratio de distribution cible (les dividendes sur les actions ordinaires en pourcentage du bénéfice net attribuable aux actionnaires, moins les dividendes sur actions privilégiées et les distributions sur les autres instruments de capitaux propres, selon les résultats obtenus au cours des douze derniers mois) de BMO s'établit entre 40 % et 50 %, offrant un rendement concurrentiel aux actionnaires. La fourchette du ratio de distribution cible de BMO vise à procurer aux actionnaires un revenu stable, tout en conservant une part de bénéfice net suffisante pour soutenir la croissance prévue du volume d'affaires, financer les investissements stratégiques et assurer un niveau adéquat des fonds propres. Le dividende versé a temporairement dépassé la fourchette cible en 2020, en raison avant tout de l'augmentation des provisions pour pertes sur prêts et de la volatilité du revenu attribuable aux répercussions de la COVID-19.

À la clôture de l'exercice, le rendement annualisé de l'action ordinaire de BMO s'établissait à 5,3 % selon le cours de clôture. Le 1^{er} décembre 2020, BMO a annoncé que son Conseil d'administration avait déclaré un dividende trimestriel sur les actions ordinaires de 1,06 \$ par action, qui demeure inchangé par rapport au trimestre et à l'exercice précédents. Le dividende doit être versé le 26 février 2021 aux actionnaires inscrits le 1^{er} février 2021.

Le 13 mars 2020, le BSIF a interdit aux institutions financières réglementées par le gouvernement fédéral d'augmenter le dividende sur leurs actions ordinaires. Le BSIF formulera en temps opportun un avis sur le dénouement de cette directive.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires

Les détenteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de réinvestir leur dividende dans des actions ordinaires de BMO en vertu du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires de BMO.

Aux premier et deuxième trimestres de l'exercice 2020, les actions ordinaires visant à approvisionner le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions ont été achetées sur le marché libre. Aux troisième et quatrième trimestres de l'exercice 2020, les actions ordinaires visant à approvisionner le régime de réinvestissement de dividendes, au titre du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, ont été émises à un prix reflétant un escompte de 2 % par rapport au cours alors en vigueur. Le 25 août 2020, BMO a annoncé que, pour les dividendes sur les actions ordinaires payables au premier trimestre de l'exercice 2021, et par la suite jusqu'à nouvel ordre, les actions ordinaires visant à approvisionner le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions seront achetées sur le marché libre, sans escompte. Au cours de l'exercice 2019, les actions ordinaires visant à approvisionner le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions ont été achetées sur le marché libre.

Désignation des dividendes admissibles

Pour les besoins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute autre loi provinciale ou territoriale similaire, et à moins d'indication contraire, BMO désigne tous les dividendes versés ou considérés comme ayant été versés sur ses actions ordinaires et privilégiées comme étant des « dividendes admissibles ».

Mise en garde

La présente section Gestion globale du capital renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Arrangements hors bilan

Dans le cadre normal de ses activités, BMO conclut un certain nombre d'arrangements hors bilan, dont les entités structurées, les instruments de crédit et les garanties.

Entités structurées et titrisation

BMO exerce certaines de ses activités au moyen d'arrangements qui impliquent des entités structurées dont elle se sert pour obtenir des sources de liquidités en titrisant certains de ses actifs financiers, réaliser des transactions pour le compte de clients, ou transférer son risque de crédit aux porteurs de titres des entités. Par exemple, la Banque conclut des transactions avec des entités structurées dans lesquelles elle transfère des actifs, y compris des emprunts hypothécaires, des titres adossés à des créances hypothécaires, des prêts sur cartes de crédit, des marges de crédit immobilières, des prêts automobiles et des prêts d'équipement afin d'avoir accès à d'autres sources de financement, ou dans le cadre des activités de négociation de la Banque. La note 6 afférente à nos états financiers consolidés, laquelle figure à la page 165, donne une description des activités de titrisation de prêts menées dans le cadre de programmes mis sur pied par des tiers, comme le Programme des Obligations hypothécaires du Canada. Il y a lieu de se reporter à la note 7 afférente aux états financiers consolidés, à la page 166, qui renferme d'autres renseignements sur la participation de la Banque dans des entités structurées qui sont consolidées et dans celles qui ne le sont pas. Aux termes des IFRS, BMO consolide les entités structurées lorsqu'elles sont sous son contrôle. La Banque consolide ses propres entités de titrisation, l'entité de titrisation américaine des clients ainsi que certaines entités de capital et de financement. BMO ne consolide pas les entités de titrisation canadiennes des clients, certaines entités de capital, ni divers fonds d'investissement gérés par BMO, ni diverses autres entités structurées dans lesquelles des placements sont détenus. D'autres renseignements sur les entités américaine et canadienne de titrisation des clients sont donnés ci-après.

Entités de titrisation soutenues par BMO

BMO soutient plusieurs entités qui financent des actifs émanant de BMO (qui sont ensuite titrisés par l'intermédiaire d'une entité de titrisation de la Banque) ou de ses clients (qui sont ensuite titrisés par l'intermédiaire de trois entités canadiennes de titrisation des clients et une entité américaine de titrisation des clients). Pour la prestation de services liés aux entités de titrisation des clients et à l'exploitation continue de ces entités, la Banque perçoit des frais, notamment des frais pour les facilités de trésorerie, des frais de placement et des frais de montage financier. Ces frais se sont approximativement élevés à 117 millions de dollars en 2020 (113 millions en 2019).

Entités canadiennes de titrisation des clients

Les entités de titrisation des clients que BMO soutient au Canada procurent aux clients un accès à du financement provenant soit de la Banque, soit des marchés du papier commercial adossé à des actifs (PCAA). Les clients vendent leurs actifs directement à ces entités ou indirectement en vendant une participation dans les actifs titrisés dans ces entités, lesquelles émettent ensuite du PCAA à l'intention soit d'investisseurs, soit de BMO, pour financer les achats. Dans tous les cas, le vendeur des actifs demeure responsable de la gestion des actifs cédés, et il est le premier à assumer les pertes réalisées sur ces actifs, le cas échéant. Aucun des vendeurs n'est associé à BMO.

Le risque de perte éventuelle de BMO est lié à l'achat du PCAA émis par ces entités, aux contrats sur instruments dérivés conclus avec elles et au soutien de trésorerie fourni aux entités financées sur le marché. BMO a recours au processus d'octroi de crédit avant de prendre la décision de conclure ou non ces ententes, comme c'est le cas à l'égard des prêts.

Deux de ces entités sont financées sur le marché, alors qu'une troisième est financée directement par BMO. BMO ne contrôle pas ces entités; par conséquent, elles ne sont pas consolidées. La note 7 afférente aux états financiers consolidés, à la page 166, présente d'autres renseignements sur la consolidation des entités de titrisation des clients. En 2020 et en 2019, aucune perte n'a été comptabilisée relativement aux expositions de BMO à ces entités.

Au 31 octobre 2020, le PCAA en cours des entités financées sur le marché totalisait 4,7 milliards de dollars (3,5 milliards en 2019). Le PCAA émis par les entités financées sur le marché est coté R-1 (élevé) par DBRS et P1 par Moody's. Les achats de PCAA effectués par BMO à titre d'agent de placement du PCAA émis par les entités financées sur le marché totalisaient 75 millions au 31 octobre 2020 (8 millions en 2019).

BMO fournit aux entités financées sur le marché des facilités de soutien de trésorerie engagées totalisant 5,6 milliards de dollars au 31 octobre 2020 (5,5 milliards en 2019). Ce montant représente une partie des engagements décrits à la note 24 afférente aux états financiers consolidés, à la page 204. Aucune somme n'a été utilisée dans le cadre de ces facilités. Les actifs de chacune de ces entités financées sur le marché consistent essentiellement en une participation dans des lots diversifiés de créances automobiles canadiennes et de prêts hypothécaires à l'habitation canadiens conventionnels et assurés. Ces deux catégories d'actifs représentent 76 % du total des actifs de ces entités (79 % en 2019).

Entité américaine de titrisation des clients

BMO soutient une entité de titrisation des clients aux États-Unis qu'elle consolide conformément aux IFRS. La note 7 afférente aux états financiers consolidés, à la page 166, présente d'autres renseignements sur la consolidation de cette entité de titrisation des clients. Cette entité de titrisation des clients financée sur le marché donne accès à nos clients, les vendeurs des actifs, à du financement dans les marchés du PCAA aux États-Unis. Les vendeurs demeurent responsables de la gestion des actifs impliqués dans le financement connexe et sont les premiers à assumer les pertes subies sur ces actifs. Aucun des vendeurs n'est associé à BMO.

Le risque de perte éventuelle de BMO est lié à son achat du PCAA émis par cette entité, aux contrats sur instruments dérivés que BMO a conclus avec elle et au soutien de trésorerie fourni. La Banque a recours au processus d'octroi de crédit avant de prendre la décision de conclure ou non ces ententes, comme c'est le cas à l'égard des prêts. En 2020 et en 2019, aucune perte n'a été comptabilisée relativement aux expositions de BMO à cette entité.

Au 31 octobre 2020, le PCAA en cours de l'entité totalisait 2,5 milliards de dollars américains (2,6 milliards de dollars américains en 2019). Le PCAA émis par l'entité est coté A1 par S&P et P1 par Moody's. Afin de se conformer aux règles américaines de rétention des risques mises en place en 2017, BMO détenait 140 millions de dollars américains du PCAA de l'entité au 31 octobre 2020 (145 millions de dollars américains en 2019).

BMO fournit à l'entité une facilité de soutien de trésorerie engagée, dont le montant inutilisé totalisait 5,5 milliards de dollars américains au 31 octobre 2020 (5,1 milliards de dollars américains en 2019). Les actifs de chacune de ces entités de titrisation des clients consistent essentiellement en une participation dans des lots diversifiés de créances automobiles et de prêts aux étudiants aux États-Unis. Ces deux catégories d'actifs représentent 81 % du total des actifs de cette entité (74 % en 2019).

Instruments de crédit

Pour répondre aux besoins financiers des clients de BMO, divers instruments de crédit hors bilan sont utilisés. Ces instruments comprennent les cautionnements bancaires et les lettres de crédit de soutien, qui représentent l'engagement de la Banque à effectuer des paiements à un tiers pour le compte d'un client si ce dernier n'est pas en mesure d'effectuer les paiements requis ou d'exécuter d'autres engagements contractuels. BMO accorde également du crédit documentaire et des lettres de crédit commerciales, qui représentent le consentement à honorer les traites présentées par un tiers après l'exécution de certaines activités. Les crédits fermes sont les arrangements hors bilan qui représentent la promesse de la Banque de mettre à la disposition d'un client, à certaines conditions, un crédit, sous forme de prêts ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'un terme déterminés.

Un nombre important d'instruments de crédit sont en cours à tout moment. La clientèle de BMO est très diversifiée et la Banque ne prévoit aucun événement ni aucune situation qui auraient pour effet de causer la défaillance d'un nombre important de clients à l'égard de leurs obligations contractuelles. BMO a recours au processus d'octroi de crédit avant de prendre la décision de conclure ou non ces arrangements, tout comme il le fait dans le cas de prêts. La Banque surveille les instruments hors bilan afin d'éviter qu'il y ait une concentration indue dans une région ou une industrie donnée.

Le montant maximal à payer par BMO en vertu de ces instruments de crédit s'élevait à environ 204 milliards de dollars au 31 octobre 2020 (185 milliards en 2019). Toutefois, ce montant ne représente pas le risque de crédit probable de la Banque ni les besoins de liquidité relatifs à ces instruments, car il ne tient pas compte des habitudes des clients, lesquelles semblent indiquer que seulement une partie d'entre eux auraient recours aux facilités liées à ces instruments, ni des sommes qui pourraient être recouvrées en vertu de dispositions prévoyant un recours et la constitution d'une garantie.

En ce qui concerne les engagements de crédit mentionnés dans les paragraphes précédents, une résiliation anticipée par BMO en l'absence d'un événement qui cause une défaillance pourrait entraîner une rupture de contrat.

D'autres renseignements sur ces instruments sont présentés à la note 24 afférente aux états financiers consolidés, à la page 204.

Garanties

Les garanties comprennent les contrats en vertu desquels BMO pourrait devoir effectuer des paiements à une contrepartie à la suite de changements dans la valeur d'un actif, d'un passif ou d'un titre de participation détenu par la contrepartie. Les contrats en vertu desquels la Banque pourrait devoir effectuer des paiements si un tiers ne s'acquitte pas de ses obligations conformément aux conditions d'un contrat et les contrats en vertu desquels elle fournit des garanties indirectes à l'égard des obligations d'une autre partie sont également considérés comme des garanties. Dans le cours normal des activités, BMO a recours à divers types de garanties, notamment des lettres de crédit de soutien, des concours de trésorerie et autres facilités de trésorerie, et des contrats ou des instruments dérivés (entre autres des swaps sur défaillance) ainsi que des conventions d'indemnisation.

Le montant maximal à payer par BMO au titre de ces garanties était d'environ 31 milliards de dollars au 31 octobre 2020 (29 milliards en 2019). Cependant, ce montant n'est pas représentatif du risque probable puisqu'il ne tient pas compte des habitudes des clients, lesquelles donnent à penser que seulement une partie des garanties exigerait un paiement de BMO, ni des sommes qui pourraient être recouvrées en vertu de dispositions prévoyant un recours ou la constitution d'une garantie.

La note 24 afférente aux états financiers consolidés, à la page 204, donne plus de détails concernant ces arrangements.

Mise en garde

La présente section Arrangements hors bilan renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Gestion globale des risques

En tant que société de services financiers hautement diversifiée qui fournit des services bancaires, des services de gestion de patrimoine ainsi que des services liés aux marchés des capitaux et à l'assurance, BMO est exposé aux divers risques que posent ses activités. Une approche en gestion des risques dûment intégrée et empreinte de rigueur est essentielle à sa réussite. Le cadre de gestion des risques de BMO assure, à l'échelle de l'organisation, une supervision indépendante des risques et est essentiel au maintien des atouts concurrentiels de ce dernier.

La section **Gestion globale des risques** décrit la façon dont BMO aborde la gestion des principaux risques financiers et autres risques connexes auxquels il est exposé, tel qu'il est expliqué dans les sections suivantes :

73	Risques pouvant influencer sur les résultats futurs	97	Risque de liquidité et de financement
78	Aperçu de la gestion des risques	106	Risque opérationnel
79	Cadre et risques	110	Risque juridique et réglementaire
84	Risque de crédit et de contrepartie	112	Risque de stratégie
92	Risque de marché	112	Risque environnemental et social
97	Risque d'assurance	113	Risque de réputation

Les textes et les tableaux en bleu de la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés annuels audités de 2020. Ils présentent les informations exigées par l'International Accounting Standards Board dans l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, norme qui permet des renvois entre les notes afférentes aux états financiers consolidés et le Rapport de gestion. Il y a lieu de se reporter à la note 1, à la page 150, et la note 5, à la page 164, afférentes aux états financiers consolidés.

Risques pouvant influencer sur les résultats futurs

Principaux risques et risques émergents susceptibles de nuire aux résultats futurs

BMO est exposé à de nombreux risques qui évoluent et qui pourraient influencer sur ses activités, sur ses résultats d'exploitation et sur sa situation financière. La détection, l'appréciation, la surveillance et la gestion proactives d'un large éventail de risques, qu'ils soient importants ou émergents, sont des tâches essentielles de ses procédés de gestion des risques. Le processus de repérage de ces risques met en jeu diverses plateformes servant à des échanges avec le Conseil d'administration, la haute direction et des leaders aguerris, ce qui fait intervenir des approches ascendantes et descendantes en analyse des risques. L'évaluation des principaux risques et des risques émergents contribue à la mise en œuvre des plans d'action et des simulations de crise liés à l'exposition de BMO à certains événements.

BMO a accordé une attention particulière aux éléments suivants :

Situation économique générale et risques liés à la pandémie de COVID-19

La situation économique générale au Canada, aux États-Unis et dans les autres territoires où BMO exerce ses activités a une incidence sur le bénéfice de cette dernière. Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que la COVID-19 était une pandémie mondiale. La pandémie a eu, et continuera, selon toutes probabilités, d'avoir une incidence négative sur l'économie et les perspectives économiques à l'échelle mondiale, notamment dans les territoires où la Banque est présente, entraînant une baisse de la performance économique, une hausse des niveaux de chômage et le maintien des taux d'intérêt à un faible niveau. Les mesures gouvernementales et réglementaires mises en œuvre, telles que la fermeture temporaire d'entreprises, l'instauration d'exigences en matière de distanciation sociale et d'autres mesures ont été assouplies dans certains de ces territoires. Toutefois, d'autres territoires ont rétabli des mesures en raison d'une recrudescence des cas d'infection. Les mesures prises par les gouvernements, les autorités monétaires et les organismes de réglementation pour soutenir l'économie et le système financier, notamment des mesures budgétaires et monétaires visant à accroître la liquidité et soutenir les revenus ainsi que des mesures réglementaires visant les institutions financières, sont dans l'ensemble demeurées en place, bien qu'il existe une incertitude quant à la durée restante de ces actions et mesures.

La pandémie a eu des répercussions négatives sur le bénéfice de la Banque, y compris une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et aux prêts productifs, et du fait de la volatilité des marchés au deuxième trimestre. La baisse des taux d'intérêt a réduit la marge nette d'intérêts de la Banque au cours de l'exercice considéré, et si les taux d'intérêt n'augmentent pas, il pourrait en résulter une pression future sur les marges, car les actifs seront renouvelés à des rendements plus faibles. La pandémie a également entraîné une croissance plus faible des prêts et une croissance accrue des dépôts. BMO continue de surveiller l'incidence de la pandémie sur son portefeuille de prêts. La pandémie a entraîné une migration négative dans l'ensemble du portefeuille de prêts, en particulier dans certains secteurs considérés comme plus vulnérables à la pandémie. Afin d'aider ses clients, la Banque travaille en étroite collaboration avec les administrations publiques et les organismes gouvernementaux afin de mettre en œuvre des programmes visant à atténuer les difficultés financières causées par la pandémie, notamment en offrant des reports de paiements et des facilités de prêt visant à aider les particuliers et les entreprises à traverser la crise et à se rétablir sur le plan financier. Les demandes de report de paiements ont diminué de façon marquée après avoir atteint un sommet au deuxième trimestre. Les reports ont continué de baisser au quatrième trimestre, la vaste majorité des clients ayant repris leurs paiements après avoir quitté le programme de report. La situation au moment de l'échéance est surveillée de près et activement gérée.

Si la pandémie se prolonge, les répercussions négatives sur l'économie mondiale pourraient s'aggraver, par rapport aux prévisions actuelles. Elle pourrait continuer à perturber les chaînes d'approvisionnement à l'échelle mondiale, à faire baisser les évaluations boursières et les taux d'intérêt, à créer une volatilité importante et à perturber les marchés financiers, à aggraver davantage le chômage ainsi que le nombre de faillites d'entreprises. Les revenus nets d'intérêts de la Banque seraient susceptibles d'être touchés davantage si les taux d'intérêt baissaient par rapport à leurs niveaux actuels déjà très faibles et la demande pour les produits et services pourrait être fortement réduite. La Banque pourrait devoir continuer à comptabiliser des pertes sur créances élevées dans ses portefeuilles de prêts, y compris dans les secteurs directement touchés par la pandémie et dans ses portefeuilles de prêts aux particuliers du fait des taux de chômage élevés. La Banque pourrait également subir des pertes à l'égard de ses activités de négociation, et ce, pour plusieurs raisons, notamment une volatilité accrue du marché et une détérioration de la situation financière des contreparties et des autres parties visées par ses activités.

En raison de l'évolution des conditions économiques et du marché, la Banque pourrait être amenée à constater des pertes de valeur dans les périodes à venir sur les valeurs mobilières ou les autres actifs qu'elle détient, ainsi que des baisses des autres éléments du résultat global.

Par ailleurs, pour certaines activités y compris l'activité de la Banque faisant intervenir des billets liés à des titres de participation aux termes de laquelle elle vend des produits de placement dont les rendements sont liés à des titres de participation, la Banque est exposée aux politiques en matière de dividendes des sociétés qui émettent ces titres de participation sous-jacents. Les activités commerciales de la Banque pourraient également être perturbées si ses principaux fournisseurs de biens et de services étaient touchés ou si une partie importante de son effectif était incapable de travailler efficacement, notamment pour cause de maladie, de quarantaine, de mesures gouvernementales ou d'autres restrictions liées à la pandémie. La pandémie pourrait également avoir une incidence sur la capacité de la Banque à accéder aux marchés financiers, sur sa situation en matière de liquidité et de capital. La pandémie a entraîné une augmentation, et pourrait entraîner d'autres augmentations, de certains des risques, y compris les principaux risques et les risques émergents, les risques de crédit et de contrepartie, de marché, d'assurance, de liquidité et de financement, le risque opérationnel, y compris le risque lié à la technologie et le cyberrisque, le risque juridique et réglementaire, le risque d'entreprise, le risque de stratégie, le risque environnemental et social, et le risque de réputation. BMO pourrait également être confronté à un risque accru de litiges et de contrôles gouvernementaux et réglementaires en raison des effets de la pandémie sur la conjoncture du marché et la situation économique, et des mesures prises par les administrations publiques et les instances gouvernementales et réglementaires en réponse à ces conditions.

La mesure dans laquelle la pandémie continuera d'avoir une incidence sur les activités de la Banque ainsi que sur ses résultats financiers et sa situation financière dépendra de l'évolution de la situation, qui est très incertaine et ne peut être prévue, notamment de l'ampleur, de la sévérité et de la durée de la pandémie et des mesures prises par les administrations publiques et les instances gouvernementales et réglementaires, lesquelles pourraient varier selon les pays, et par d'autres tierces parties pour faire face à la pandémie.

Risque lié à la cybersécurité, à la sécurité de l'information et à la vie privée

La pandémie a accru l'exposition de la Banque à l'univers des menaces, y compris une augmentation significative des campagnes d'hameçonnage, lesquelles ont été bloquées avec succès jusqu'à maintenant. Le nouvel environnement de travail à domicile à large échelle accroît le risque lié à la perte de données et à l'atteinte potentielle de la vie privée. La dépendance à l'égard de fournisseurs dont l'environnement de travail a également changé, ainsi que la fréquence croissante des infractions liées aux données personnelles signalées par le secteur d'activité et l'exploitation sophistiquée des vulnérabilités « jour zéro » et autres, exposent BMO à un risque accru en matière de perte de données.

La sécurité de l'information est essentielle aux activités commerciales, à la marque et à la réputation de BMO. BMO est exposé aux risques courants liés à la sécurité des activités bancaires, étant donné sa dépendance croissante à l'égard d'Internet, amplifiée par l'adoption du mode de travail à distance, et sa grande dépendance à l'égard des technologies numériques avancées pour le traitement des données. Ces risques englobent la menace liée à la perte éventuelle de données, le piratage informatique, l'exposition de renseignements sur les clients ou les employés, le vol d'identité et la fraude, les dommages causés par les médias sociaux et les atteintes à la marque et à la réputation ainsi que l'éventualité d'un déni de service découlant de pannes de réseau et de l'interruption des services. Afin de contrer ces menaces, la Banque continue d'accroître ses capacités et augmente ses investissements dans l'Unité Crime financier, ce qui démontre son engagement à rallier les fonctions de cyberdéfense, de fraude et de sécurité physique, ainsi que des experts en la matière dans les groupes fonctionnels. La Banque a investi dans son infrastructure technologique, notamment dans un centre de sécurité de pointe et un modèle d'exploitation qui « suit le soleil », permettant aux équipes de travailler en continu à l'échelle mondiale, que ce soit en Amérique du Nord, en Europe et en Asie, pour détecter, prévenir et contrer les menaces à la sécurité et y remédier. De plus, elle améliore les processus pour être plus résiliente, tout en renforçant la capacité à prévenir, à détecter et à contrer les menaces à la cybersécurité, assurant ainsi la sécurité des clients et des employés. BMO continue d'étudier les meilleures pratiques au sein de sociétés de son groupe de référence et de sociétés d'autres secteurs d'activité et de les évaluer les unes par rapport aux autres, de mener des évaluations des contrôles par des tiers, d'évaluer l'efficacité de ses contrôles clés et d'élaborer de nouveaux contrôles ainsi que d'investir tant dans la technologie que dans les ressources humaines. BMO travaille également de concert avec divers fournisseurs de services de sécurité et de logiciels dans le but de rehausser ses ressources internes et ses capacités technologiques, afin de faire face à un contexte où les menaces évoluent rapidement.

Baisse des taux d'intérêt ou taux d'intérêt négatifs

À la lumière des bouleversements économiques qui ont résulté des efforts déployés pour freiner la propagation de la COVID-19, la Banque du Canada et la Réserve fédérale des États-Unis ont toutes deux abaissé leurs taux d'intérêt directeurs à zéro. Les deux banques centrales ont également mis en place des programmes d'assouplissement quantitatif, dans le cadre desquels elles achètent diverses obligations afin d'exercer une pression à la baisse sur un large éventail de taux d'intérêt du marché et de soutenir le bon fonctionnement des marchés des titres d'emprunt et de stimuler l'économie. La Banque du Canada et la Réserve fédérale ont chacune indiqué qu'elles ne prévoient pas avoir recours à une politique de taux d'intérêt négatifs pour stimuler la croissance économique, mais une faiblesse économique soutenue ou croissante pourrait potentiellement amener les décideurs politiques à réévaluer cette position. Une baisse persistante des taux d'intérêt ou des taux d'intérêt négatifs pourrait exposer la Banque à un certain nombre de risques financiers, opérationnels et technologiques. L'incidence financière la plus importante résulterait de la compression de la marge nette d'intérêts de la Banque et de la diminution probable de ses revenus nets d'intérêts, au fur et à mesure que les actifs existants arrivent à échéance et qu'ils sont renouvelés à des taux d'intérêt plus faibles. En ce qui concerne les risques opérationnels et technologiques, dans un environnement de taux négatifs, la Banque pourrait devoir adapter ses activités pour tenir pleinement compte de l'évaluation des taux négatifs sur ses prêts et ses dépôts.

En cas de baisse des taux d'intérêt ou de taux d'intérêt négatifs, la Banque se tournerait vers d'autres sources de revenus afin de compenser la baisse probable des revenus nets d'intérêts.

Réforme des taux de référence

Les taux interbancaires offerts (TIO) ont fait l'objet de nombreuses propositions et réformes réglementaires à l'échelle mondiale au cours des dernières années. Fait important à mentionner, la Financial Conduct Authority (FCA) du Royaume-Uni a annoncé qu'elle n'obligera plus les banques à se soumettre au taux interbancaire offert à Londres (TIOL) après 2021. Par conséquent, le secteur d'activité doit passer du TIOL et autres TIO à des taux de référence complémentaires dans plusieurs territoires, un changement qui affectera les intervenants des marchés financiers à l'échelle mondiale et visera de nombreux produits et catégories d'actifs.

Les mesures de transition relatives à ces réformes sont complexes et comportent d'importants risques et enjeux, lesquels pourraient entraîner une volatilité accrue, des variations de prix ou l'illiquidité des marchés visant les instruments qui reposent actuellement sur les TIO. La transition pourrait avoir des conséquences défavorables pour tous les intervenants du marché, y compris BMO qui détient et émet des instruments fondés sur les TIO, notamment la possibilité d'une augmentation des risques financier, opérationnel, juridique et réglementaire et du risque de réputation.

BMO a mis sur pied le Bureau de transition du taux interbancaire offert (Bureau de transition du TIO) à l'échelle de l'organisation pour coordonner et superviser la transition des TIO vers des taux de référence complémentaires en mettant l'accent sur la gestion et l'atténuation des risques internes, tout en assurant une expérience positive aux clients. Le Bureau de transition du TIO, qui bénéficie du soutien et de la participation de la haute direction, est chargé de gérer le programme à l'échelle de l'entreprise, couvrant tous les secteurs d'activité et les fonctions de BMO. Le Bureau de transition du TIO a comme mandat général de s'assurer que BMO anticipe correctement l'interruption ou l'indisponibilité du TIOL et des autres TIO. Dans le cadre de son mandat, le Bureau de transition du TIO continue de se pencher sur l'engagement de BMO envers les questions qui touchent le secteur d'activité et la réglementation, les changements qui visent les clients et les contrats financiers, les communications internes et externes, les modifications de la technologie et des activités, l'introduction de nouveaux produits, la migration des clients existants, ainsi que de la stratégie relative aux programmes et la gouvernance. En outre, le Bureau de transition du TIO continue de surveiller le déroulement du passage aux taux de référence complémentaires et leur utilisation au sein du secteur d'activité, y compris le taux Secured Overnight Financing Rate (SOFR).

La Banque a commencé à ajouter des produits basés sur les taux de référence complémentaires à sa gamme de produits à la faveur de l'élargissement du marché.

À l'échelle mondiale, les organismes de réglementation et les groupes de travail créés au sein du secteur d'activité continuent à prendre des mesures pour faciliter une transition en temps opportun. Par exemple, le gouvernement britannique a fait part de son intention de donner à la FCA des pouvoirs accrus pour gérer l'abandon progressif du TIOL. Bien que les organismes de réglementation reconnaissent les défis auxquels les intervenants du marché sont confrontés en raison de la pandémie, elles continuent de s'attendre à ce que le secteur d'activité délaisse le TIOL et les autres TIO d'ici la fin de 2021. La FCA et l'ICE Benchmark Association ont récemment amorcé des consultations avec le secteur concernant le processus et le calendrier d'abandon progressif du TIOL, y compris les conditions dans lesquelles le TIOL peut être maintenu au-delà du 31 décembre 2021 pour certaines monnaies et certaines échéances. À la lumière de ce qui précède, les groupes de travail du secteur d'activité continuent de publier des orientations et de proposer des calendriers de transition afin d'aider le secteur à respecter l'échéance prévue. Le Bureau de transition du TIO de BMO intègre les orientations et les calendriers dans ses plans de projet et continue à surveiller les modifications et les mises à jour des organismes de réglementation et des groupes de travail du secteur d'activité afin de favoriser une transition sans heurt et en temps opportun pour BMO et ses clients.

Perspectives du secteur pétrolier et gazier

Les prix du pétrole ont considérablement diminué au cours de l'exercice en partie en raison de l'augmentation de l'offre en pétrole des pays de l'OPEP+, suivie d'une diminution de la demande de pétrole du fait de la pandémie. Bien que les prix aient légèrement remonté vers la fin de l'exercice, ils demeurent faibles par rapport aux coûts de production et aux niveaux de 2019. Ces conditions ont posé des défis aux sociétés d'exploration et de mise en valeur ainsi qu'aux sociétés de services pétroliers et gaziers.

La Banque continue de viser une prise de risque dans le secteur pétrolier et gazier dans les limites de son appétit pour le risque approuvé, tout en cherchant à obtenir un rendement approprié sur ces risques. Pour ce qui est du secteur de l'exploration et de la production, la Banque collabore avec les emprunteurs existants afin de maintenir l'exposition aux prêts en fonction de l'évolution des estimations de la valeur des réserves de pétrole et de gaz. BMO maintient également une limite interne qui établit un plafond pour son exposition à ce secteur. En ce qui a trait au secteur des services pétroliers et gaziers, BMO se concentre sur les emprunteurs canadiens disposant d'une base de capital solide et d'activités diversifiées et qui sont fortement axés sur la prestation de services d'entretien des grands producteurs.

Résilience de la technologie

Vu le degré élevé de dépendance des activités de BMO à l'égard de la technologie et des fournisseurs de technologie, il est important de maintenir une plateforme technologique qui offre un niveau élevé de fiabilité et de résilience opérationnelles. Des processus et des mesures sont en place pour assurer un niveau approprié de résilience de la plateforme technologique, particulièrement en ce qui concerne les systèmes critiques.

Risques géopolitiques et montée des différends commerciaux

Le risque géopolitique demeure élevé en raison des relations tendues entre de nombreux pays, notamment entre les États-Unis d'une part et la Chine et l'Iran d'autre part. L'accroissement du risque géopolitique peut occasionner une réorientation des flux de capitaux à l'échelle mondiale, ce qui peut donner lieu à des perturbations des marchés et à une érosion de l'investissement, du commerce et de la croissance économique mondiale. Le portefeuille bancaire de base de BMO comporte peu d'exposition directe hors de l'Amérique du Nord. Par contre, sa clientèle de base et sa stratégie internationale sont tributaires d'une croissance et d'un commerce soutenus. Pour atténuer l'exposition au risque géopolitique, BMO maintient un portefeuille diversifié qu'il surveille et évalue constamment, ce qui s'ajoute aux plans d'urgence qu'il pourrait mettre en œuvre pour pallier une éventuelle détérioration des conditions.

La progression du protectionnisme et du mouvement altermondialiste aux États-Unis et dans d'autres pays pourraient entraver la croissance mondiale. Plus particulièrement, en dépit de la conclusion de la première phase de l'accord commercial entre États-Unis et la Chine plus tôt cette année, les tensions commerciales entre les deux pays sont demeurées élevées, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur les investissements des entreprises, et pourrait être plus particulièrement problématique pour les pays producteurs de produits de base, comme le Canada. Des différends commerciaux ont également surgi entre le Canada et la Chine au cours de la dernière année. En Amérique du Nord, l'Accord Canada – États-Unis – Mexique (ACEUM) est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2020, et a eu pour effet de réduire l'incertitude entourant les ententes commerciales sur le continent.

Bien qu'il soit difficile de prévoir et d'atténuer les conséquences financières et économiques que pourraient avoir des événements relevant du commerce sur les économies canadienne et américaine, BMO surveille de près les tendances à l'échelle mondiale et en Amérique du Nord, et il évalue constamment ses secteurs d'activité à la lumière de ces tendances. BMO soumet ses portefeuilles, ses plans d'affaires et la suffisance de ses fonds propres à des simulations de crise dans le cadre desquelles il pose des scénarios mettant en jeu des situations graves liées à des événements relevant du commerce, et élabore des plans d'urgence et des stratégies d'atténuation afin de réagir à des événements politiques ou économiques pouvant avoir de lourdes conséquences.

Les tableaux 7, 8 et 11 à 13, aux pages 130 et 132 à 135, ainsi que la note 4 afférente aux états financiers consolidés, à la page 159, indiquent la répartition géographique de l'exposition au risque de crédit de BMO.

Autres facteurs pouvant influencer sur les résultats futurs

Marché canadien de l'habitation et endettement des particuliers

Les restrictions imposées à l'activité économique visant à freiner la pandémie ont entraîné une baisse abrupte de l'activité sur le marché de l'habitation en mars et avril 2020. Cependant, le marché de l'habitation a depuis lors fortement rebondi, les ventes de propriétés dépassant les niveaux pré-pandémie et les prix augmentant fortement. La baisse des taux d'intérêt devrait soutenir la vigueur du marché de l'habitation. Cependant, une foule de facteurs, tels qu'un taux de chômage élevé et une faiblesse de l'immigration, pourraient nuire aux activités de vente et aux prix des propriétés dans l'avenir. Par ailleurs, la pandémie pourrait entraîner une modification permanente des comportements et des préférences des consommateurs, ainsi que des changements en ce qui a trait au lieu et au mode de travail, notamment l'adoption plus généralisée du travail à distance. De tels bouleversements sont susceptibles de provoquer des changements structurels de la demande sur le marché de l'habitation en fonction de critères géographiques et autres, et d'influer sur la viabilité des investissements immobiliers générateurs de revenus, en particulier les immeubles en copropriété dans les centres urbains. Ces changements pourraient affaiblir les activités de vente, le prix des habitations et la valeur des propriétés dans le portefeuille existant.

Bien que les niveaux d'endettement des ménages n'aient que faiblement augmenté cette année en raison de la baisse des dépenses de consommation et de l'augmentation du soutien au revenu par les programmes gouvernementaux, ils restent historiquement élevés, ce qui pourrait faire obstacle à la conclusion de nouveaux emprunts hypothécaires. En outre, le prix des propriétés demeure peu abordable dans la région du Grand Toronto (RGT), la région du Grand Vancouver (RGV) et les régions avoisinantes, ce qui constitue une barrière à l'entrée permanente pour les acheteurs éventuels d'une première propriété. Le taux de chômage élevé se répercutera également sur les revenus des ménages, surtout si les programmes de soutien gouvernementaux actuels commencent à être resserrés ou sont supprimés, ce qui réduira le pouvoir d'achat des ménages. Le niveau accru d'incertitude économique pourrait également inciter les ménages à continuer à prioriser le désendettement.

Un recul éventuel du volume de ventes d'habitations, surtout dans la RGT et la RGV, pourrait influencer sur les volumes des nouveaux prêts hypothécaires et, advenant que la valeur des habitations fléchisse, entraînerait une diminution de la valeur des garanties exigées pour les prêts et pourrait donner lieu à une hausse des dotations à la provision pour pertes sur créances. Il est impossible de prévoir avec précision l'ampleur des conséquences des changements récents visant l'économie et les politiques ou de ceux qui pourraient être apportés dans l'avenir, mais les excellentes conditions économiques dans ces régions, les pratiques prudentes de BMO en matière de crédit, notamment l'application d'un contrôle supplémentaire en matière de souscription à l'égard des transactions portant sur des biens de plus grande valeur ou mettant en jeu des prêts à ratio prêt/valeur élevé ainsi que l'établissement et le suivi rigoureux des limites de la concentration dans des régions, des types de biens et des segments de clientèle, contribuent à la qualité du portefeuille canadien de prêts immobiliers de la Banque. Qui plus est, les analyses par simulation de crise suggèrent que, malgré un recul marqué des prix et une conjoncture extrêmement difficile, les pertes demeureraient à un niveau pouvant être géré, essentiellement grâce à la couverture d'assurance et à la valeur nette accrue des prêts consentis depuis plus longtemps.

Politiques budgétaires et monétaires et autres conditions économiques dans les pays où BMO est présent

Le bénéfice de BMO est tributaire des politiques budgétaires et monétaires ainsi que d'autres conditions économiques en vigueur au Canada, aux États-Unis et dans les autres territoires où il est présent. De fait, ces politiques et conditions peuvent avoir pour effet de réduire la rentabilité et la confiance dans certains secteurs et sur les marchés, et ainsi avoir des conséquences négatives pour les clients et les contreparties, ce qui pourrait accentuer leur risque de défaut. L'évolution des politiques budgétaires et monétaires est difficile à prévoir. L'accroissement de la dette publique résultant de la pandémie est susceptible d'entraîner une fragilité future qui pourrait se répercuter sur les activités et les marchés de la Banque. Les fluctuations des taux d'intérêt peuvent influencer sur le bénéfice, la valeur des investissements, la qualité de crédit des prêts consentis aux clients et l'exposition aux contreparties ainsi que les marchés financiers auxquels BMO accède.

Les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain ont eu, et pourraient continuer d'avoir dans l'avenir, une incidence sur les résultats des clients dont les revenus à l'étranger ou les coûts des intrants sont importants. Les investissements de BMO dans des établissements à l'étranger sont principalement libellés en dollars américains, et l'incidence du taux de change sur les actifs pondérés en fonction du risque libellés en dollars américains et les déductions de capital peuvent entraîner une variabilité des ratios de fonds propres de la Banque. BMO peut prendre des mesures pour gérer l'incidence des fluctuations du taux de change sur ses ratios de fonds propres, mesures qu'elle a prises en 2020. Il y a lieu de se reporter à la section Gestion globale du capital, à la page 63. La valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain aura également une incidence sur la contribution des activités américaines à la rentabilité de la Banque en dollars canadiens.

La Banque peut recourir à des positions de couverture afin de gérer les expositions au risque de taux d'intérêt et d'atténuer l'incidence que les fluctuations des cours de change entre les dollars canadien et américain ont sur ses résultats financiers. Il y a lieu de se reporter à la section Change, à la page 23, et à la section Risque de marché, à la page 92, pour une analyse plus détaillée de l'exposition au risque de change et de taux d'intérêt.

Risques liés aux changements climatiques et autres risques environnementaux et sociaux

BMO est confronté à des risques découlant des phénomènes environnementaux, comme les sécheresses, les inondations, les feux incontrôlés, les tremblements de terre et les ouragans et autres tempêtes. Ces phénomènes pourraient éventuellement causer une perturbation des activités de la Banque, avoir une incidence sur les clients et les contreparties, et entraîner une baisse du bénéfice ainsi que des pertes accrues. Les facteurs qui contribuent à accroître les risques environnementaux comprennent les répercussions des changements climatiques et l'intensification continue du développement dans les secteurs qui présentent une sensibilité à l'environnement élevée. Les dispositions prises par BMO à l'égard de la gestion de la continuité des opérations lui donnent la capacité de restaurer, de maintenir et de gérer les processus et opérations d'importance critique advenant une interruption des activités.

BMO fait également face à des risques liés aux emprunteurs qui subissent des pertes ou une hausse de leurs coûts d'exploitation du fait de politiques liées au climat, telles que la tarification des émissions de carbone, ou qui subissent une baisse de leurs revenus du fait de la modification ou de la perturbation de la demande pour certains produits, services et marchandises engendrée par les technologies nouvelles et émergentes.

Des risques juridiques et réglementaires, commerciaux ou de réputation pourraient découler des actions ou de l'inaction, réelles ou présumées, de BMO en matière de changement climatique et d'autres questions liées aux risques environnementaux et sociaux, ou de sa présentation d'informations sur ces questions. Les risques juridiques et réglementaires ou de réputation liés à des questions pourraient également avoir une incidence sur les clients, fournisseurs ou autres parties prenantes, ce qui entraînerait des risques commerciaux ou de réputation. BMO surveille de façon continue les faits nouveaux dans ces domaines dans le cadre de son évaluation globale des risques opérationnels, commerciaux et de réputation.

BMO appuie les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) et applique le cadre du GIFCC pour approfondir sa compréhension de l'incidence changeante des risques liés aux changements climatiques, de concert avec la mise en œuvre des stratégies possibles d'atténuation. BMO continue de renforcer sa capacité interne d'effectuer des analyses de scénarios sur les changements climatiques, conformément aux recommandations du GIFCC et il élargit la portée de ce programme afin d'évaluer les risques physiques et les risques relatifs à la transition pour un éventail de portefeuilles sensibles au climat. Ces mesures aideront la Banque à cerner les risques financiers éventuels importants et orienteront sa stratégie commerciale en matière de changements climatiques pour l'avenir.

Il y a lieu de se reporter à la section Risque environnemental et social, à la page 112, pour une analyse plus détaillée sur ces risques.

Exigences réglementaires

Le secteur des services financiers est fortement réglementé et BMO a connu des modifications des exigences réglementaires, lesquelles deviennent de plus en plus complexes, les pouvoirs publics et les organismes de réglementation à l'échelle mondiale poursuivant la mise en œuvre de vastes réformes visant à renforcer la stabilité du système financier et à protéger les marchés clés et leurs membres. Par conséquent, il est possible que les exigences concernant les fonds propres soient resserrées et que les coûts de conformité réglementaires s'accroissent, ce qui pourrait affaiblir ses rendements et sa croissance. De telles réformes pourraient également influencer négativement sur le coût et la disponibilité du financement ainsi que sur la portée des activités de tenue de marché de la Banque. Les réformes de la réglementation pourraient également avoir des répercussions sur les commissions et les autres revenus de certains groupes d'exploitation. En outre, des divergences au chapitre des lois et des règlements instaurés par diverses autorités réglementaires nationales pourraient procurer à la concurrence internationale des avantages susceptibles d'affaiblir la propre compétitivité de la Banque et de gruger sa part de marché. BMO suit de près l'évolution de la réglementation et d'autres changements qui pourraient survenir, afin de pouvoir faire face aux nouvelles exigences et instaurer tout changement requis.

L'incapacité de la Banque à se conformer aux exigences juridiques et réglementaires pourrait se solder par des poursuites judiciaires, des pertes financières, des sanctions réglementaires et des mesures d'application, entraver la mise en œuvre de ses stratégies d'affaires, miner la confiance de ses investisseurs et de ses clients, et entacher sa réputation. La section Risque juridique et réglementaire et la section Gestion globale du capital, respectivement aux pages 110 et 63, donnent plus de renseignements sur l'exposition à ce risque.

Législation fiscale et interprétations connexes

Des changements législatifs et des changements de politiques fiscales ainsi que de l'interprétation qu'en font les autorités fiscales et les tribunaux peuvent avoir des conséquences sur le bénéfice de BMO. Les lois fiscales ainsi que leurs interprétations et celles des politiques par les autorités fiscales peuvent changer en raison des efforts du G20 et de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour élargir l'assiette fiscale et améliorer la présentation de l'information de nature fiscale. La section Estimations comptables critiques, à la page 114, donne plus de détails sur les impôts sur le résultat et sur l'impôt différé.

Modification du portefeuille d'activités

La Banque peut, à l'occasion, faire l'acquisition d'entreprises, d'activités ou d'actifs dans le cadre de sa stratégie commerciale globale. La Banque effectuera un contrôle préalable rigoureux avant de conclure de telles acquisitions. Toutefois, le rendement de certaines de ces acquisitions pourrait ne pas être conforme aux objectifs financiers ou stratégiques de la Banque ou à ses attentes. Pour conclure une acquisition, La Banque pourrait devoir obtenir l'approbation des autorités de réglementation et des actionnaires. Or, il peut être difficile de déterminer si elle pourra obtenir les approbations nécessaires et, le cas échéant, à quel moment et sous quelles conditions. Des changements dans le contexte concurrentiel et économique de même que d'autres facteurs peuvent réduire les revenus ou la rentabilité, tandis que des coûts d'intégration plus élevés que ceux prévus et la non-réalisation des économies anticipées après une acquisition peuvent également avoir un impact défavorable sur le bénéfice de la Banque. Il se peut également que les coûts d'intégration augmentent en raison des coûts réglementaires liés à une acquisition, d'autres frais imprévus qui auraient échappé au processus de contrôle préalable, d'une augmentation sensible et inattendue du temps que la direction doit consacrer ou encore de délais inattendus dans la mise en œuvre de certains plans, ce qui pourrait avoir comme effet de retarder l'intégration complète de l'entreprise acquise. La qualité des résultats obtenus après une acquisition dépend de la conservation des clients et des employés clés de l'entreprise et des activités ainsi que de l'intégration harmonieuse de ses systèmes et procédés clés. Or, rien ne peut garantir le succès de la Banque en ce domaine.

La Banque évalue également les cessions potentielles d'actifs et d'entreprises qui pourraient ne plus répondre à ses objectifs stratégiques. Lorsque la Banque vend des actifs ou se départit d'une entreprise, elle peut avoir des difficultés à trouver des acheteurs ou d'autres façons de se départir de l'entreprise à des conditions acceptables ou en temps opportun, ce qui peut retarder l'atteinte de ses objectifs stratégiques. La Banque peut également céder des actifs ou une entreprise à des conditions moins favorables que prévu ou qui ont des conséquences opérationnelles ou financières négatives, qui occasionnent des pertes de synergies plus importantes que prévu, ou qui font en sorte que l'incidence du désinvestissement sur la croissance des revenus pourrait être plus importante que prévu. Les cessions peuvent être tributaires de la satisfaction de certaines conditions et exiger l'obtention d'approbations gouvernementales selon des modalités acceptables, lesquelles, si elles ne sont pas satisfaites ou obtenues, peuvent nuire à la réalisation des cessions aux conditions souhaitées, voire l'empêcher.

Estimations comptables critiques et normes comptables

BMO dresse ses états financiers consolidés conformément aux IFRS. Il peut s'avérer difficile de prévoir les changements que l'International Accounting Standards Board apporte de temps à autre à ces normes. Or, ces changements peuvent avoir une incidence importante sur la façon dont BMO comptabilise et présente ses résultats financiers. Les principales méthodes comptables et les changements futurs qui y seront apportés sont décrits aux pages 118 et 119 ainsi qu'à la note 1 afférente aux états financiers consolidés, à la page 150.

L'application des IFRS exige de la direction qu'elle pose des jugements importants et fasse des estimations qui influent sur la valeur comptable de certains actifs et passifs ainsi que sur certains montants inclus dans le bénéfice net et d'autres informations connexes. Dans l'établissement de ces jugements et estimations, BMO se fonde sur l'information la plus juste dont il dispose à ce moment-là. Toutefois, il est possible que les circonstances changent, que d'autres renseignements deviennent disponibles par la suite ou que les modèles de la Banque se révèlent imprécis.

En l'occurrence, les résultats financiers de BMO pourraient être négativement touchés au cours de la période où les nouveaux renseignements ou les nouvelles circonstances se manifestent, et l'ampleur des conséquences en résultant pourrait être importante. La section Estimations comptables critiques, à la page 114, présente de plus amples renseignements à ce sujet.

Mise en garde

La section Risques pouvant influencer sur les résultats futurs ainsi que le reste de la présente section Gestion globale des risques renferment des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

D'autres facteurs indépendants de la volonté de BMO qui sont susceptibles d'influer sur ses résultats futurs sont énoncés dans la mise en garde concernant les déclarations prospectives, à la page 14. BMO tient à souligner que la précédente analyse des facteurs susceptibles de toucher les résultats futurs n'est pas exhaustive.

Aperçu de la gestion des risques

BMO juge que la responsabilité de la gestion des risques incombe à chacun de ses employés et son approche en gestion des risques s'articule autour de cinq objectifs clés, qui orientent toutes ses activités en ce domaine et s'inscrivent dans son énoncé d'appétit pour le risque.

Comprendre et gérer

- La Banque n'assumera que les risques qui sont transparents et clairement définis, qui peuvent être évalués, gérés et surveillés et qui s'appuient sur des systèmes d'information, des processus, des principes de gouvernance et des contrôles efficaces.
- La Banque adoptera une culture de remise en question constructive, de responsabilité personnelle et de partage transparent et en temps opportun de l'information à tous les échelons de l'entreprise, laquelle prévoit le signalement rapide des menaces et des préoccupations.
- La Banque intégrera des mesures de risque dans son système de gestion de la performance et les décisions en matière de rémunération tiendront compte de l'évaluation de la performance à la lumière de l'appétit pour le risque.
- La Banque protégera les actifs des clients et de l'entreprise, y compris les données et les systèmes, et gèrera tout risque en maintenant un système efficace de limites et de contrôles pour gérer l'ensemble des risques.

Préserver la réputation de BMO

- Toutes les actions de la Banque seront guidées par des principes d'honnêteté, d'intégrité et de respect, ainsi que par des normes éthiques élevées, conformément à son Code de conduite.
- La Banque protégera sa réputation et s'efforcera de respecter toutes les obligations réglementaires et juridiques en maintenant des politiques, des procédures, des lignes directrices, des normes de conformité et des contrôles efficaces ainsi qu'en offrant de la formation et en assurant la gestion pour guider les pratiques commerciales et les activités comportant une prise de risque de tous les employés.
- La Banque repérera, évaluera et gèrera les pertes ou les dommages éventuels découlant des enjeux de société, y compris les changements climatiques.

Diversifier, restreindre les risques extrêmes

- La Banque visera une diversification de ses activités qui limite la volatilité du bénéfice à des niveaux acceptables tout au long du cycle économique et qui limite l'exposition à des événements à faible probabilité, mais à impact élevé qui pourrait compromettre sa note des titres d'emprunt, sa situation financière ou sa réputation.
- La Banque utilisera des méthodes de mesure du risque et de simulation de crise pour évaluer le risque, la capacité de prise de risque et le rendement durable ajusté en fonction du risque afin d'orienter les mesures d'intervention en gestion et de se préparer à faire face aux événements extrêmes.

Maintenir une situation enviable pour ce qui est du capital et de la liquidité

- La Banque maintiendra une solide situation de capital ainsi qu'une saine position de liquidité et de financement, qui respectent voire dépassent les exigences réglementaires et les attentes du marché (agences de notation, investisseurs et déposants).
- La Banque veillera à conserver des cotes de crédit de catégorie investissement pour ses titres d'emprunt qui permettent l'accès à du financement à des conditions avantageuses.
- La Banque maintiendra une structure efficace de rétablissement et de résolution de problème qui permet de réagir promptement et efficacement en cas de crise grave.

Optimiser le rapport risque-rendement

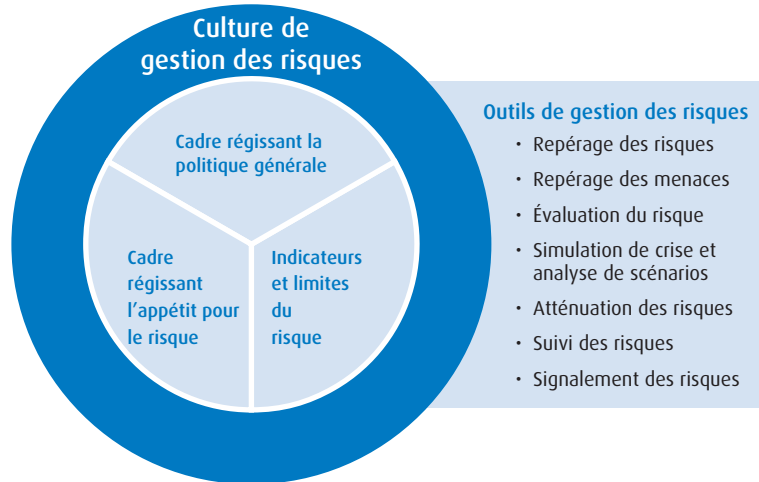
- La Banque fixera des limites à l'égard du capital et gèrera ses expositions en fonction du degré d'appétit pour le risque et de la stratégie et exigera de ses secteurs d'activité qu'ils optimisent les rendements ajustés en fonction du risque.
- La Banque ciblera de nouveaux produits, mesures et occasions d'acquisition qui offrent une bonne complémentarité sur le plan de la stratégie et de la culture d'entreprise et une forte probabilité de créer de la valeur pour ses actionnaires.

L'approche de BMO en matière de gestion des risques, qui est à la fois intégrée et empreinte de rigueur, joue un rôle de premier plan dans la réussite des activités de ce dernier. Tous les éléments du cadre de gestion des risques contribuent à une prise de risques prudente et mesurée et à l'atteinte d'un juste équilibre entre le risque et le rendement. Le groupe Gestion globale des risques et du portefeuille de BMO veille à la mise en œuvre adéquate et au bon déroulement des questions relatives au degré d'appétit pour le risque, élabore des politiques et des limites à l'égard des risques, et assure, à l'échelle de l'organisation, une surveillance et un examen indépendants des questions les concernant de sorte à assurer une prise de risques prudente et mesurée qui est intégrée à sa stratégie commerciale.

Cadre et risques

Cadre de gestion globale des risques

Le cadre de gestion des risques de BMO oriente ses activités comportant une prise de risque afin de les harmoniser à son degré d'appétit pour le risque, aux besoins des clients, aux attentes des actionnaires et aux exigences réglementaires. Le cadre de gestion des risques assure une gestion directe de chaque type de risque ainsi qu'une gestion des risques intégrée, lesquelles comportent trois points de contrôle.



Culture de gestion des risques

À BMO, la culture de gestion des risques regroupe un ensemble de normes, d'attitudes et de comportements communs liés à la sensibilisation au risque, à la prise de risque et à la gestion des risques. Une culture de gestion des risques saine soutient systématiquement les comportements et les jugements appropriés en matière de prise de risques et favorise une gestion efficace des risques ainsi que l'harmonisation des activités de prise de risques et de l'appétit pour le risque de la Banque. La culture de gestion des risques de BMO alimente et soutient sa culture globale. BMO cultive depuis longtemps le respect de normes éthiques élevées, fondées sur des valeurs d'intégrité, d'empathie, de diversité et de responsabilité. L'objectif de BMO — Avoir le cran de faire une différence dans la vie, comme en affaires — est renforcé par ses valeurs. Cet objectif définit ce qu'est BMO en tant qu'organisation et constitue le fondement du fonctionnement de la Banque. La Gestion globale des risques et du portefeuille de l'entreprise veille à la mise en œuvre et à la promotion d'une culture de gestion des risques saine et rigoureuse à l'échelle de l'organisation. Dans la poursuite de ce mandat, la Gestion globale des risques et du portefeuille travaille en étroite collaboration avec le Bureau de l'éthique et de la conduite professionnelle des Affaires juridiques et conformité réglementaire et avec le groupe Talent et Culture.

La culture de gestion des risques de BMO repose sur quatre principes directeurs qui, ensemble, renforcent son efficacité à l'échelle de la Banque : Ton donné par la direction, Responsabilité, Communication efficace et sens critique, et Mesures incitatives :

- **Ton donné par la direction** : La culture de gestion des risques de BMO s'articule autour d'une approche en gestion des risques qui favorise l'ouverture, une démarche constructive de remise en question et la responsabilité personnelle. En faisant comprendre, par ses propres agissements, l'importance de cette responsabilité, chaque membre de la haute direction joue un rôle essentiel dans la promotion d'une saine culture de gestion des risques auprès de tous les membres du personnel. Le conseil d'administration supervise les objectifs généraux de la Banque et s'assure qu'ils reposent sur une stratégie de gestion des risques solide et sur un cadre de gestion des risques efficace qui convient à la nature, à l'ampleur, à la complexité et au profil de risque des activités de la Banque. Le conseil d'administration assume également la responsabilité générale du cadre de gouvernance et de la culture d'entreprise de la Banque, et il approuve l'énoncé d'appétit pour le risque et le cadre d'appétit pour le risque.
- **Responsabilité** : L'approche en trois points de contrôle constitue la pierre angulaire du cadre de gestion des risques de BMO. La culture de gestion des risques de la Banque favorise aussi la communication, à la haute direction, des préoccupations associées aux risques éventuels ou émergents afin qu'elles puissent être évaluées et traitées comme il se doit. La Banque est fière d'offrir un environnement où les préoccupations peuvent être soulevées sans représailles.
- **Communication efficace et sens critique** : Un partage de l'information, à la fois ponctuel et transparent, est également essentiel, car il permet de faire participer les parties prenantes aux principales décisions et aux discussions portant sur la stratégie, ce qui apporte plus de rigueur et de discipline à la prise de décisions de BMO. En plus de favoriser la détection, le signalement et la résolution des questions en temps opportun, cette approche encourage la communication ouverte, l'exercice du sens critique et une compréhension des principaux risques auxquels l'organisation est exposée, ce qui fait que les employés ont les outils nécessaires et sont habilités à prendre des décisions et à agir de manière concertée et cohérente, s'appuyant à cette fin sur un cadre de surveillance et de contrôle des plus efficaces.
- **Mesures incitatives** : La rémunération concorde avec une prise de risques empreinte de prudence de sorte que la rémunération et d'autres mesures incitatives récompensent une affectation appropriée du capital et le respect des règles et principes du cadre de gestion globale des risques, et n'encourage pas la prise de risques démesurés. Les gestionnaires des risques participent à la conception des programmes d'incitatifs qui sont susceptibles d'influer sur la prise de risques, ainsi qu'à l'évaluation du rendement du personnel qui prend des risques importants ou qui est à l'origine de pertes ou d'événements qui entraînent un risque de perte imprévu. La Banque offre des programmes de formation conçus pour garantir une profonde compréhension des cadres de gestion des risques et du capital de BMO à l'échelle de l'organisation, fournissant ainsi aux employés et aux membres de la direction les outils et les connaissances dont ils ont besoin pour s'acquitter de leurs responsabilités de surveillance indépendante des risques, et ce, quel que soit le poste qu'ils occupent.

Cadre d'appétit pour le risque

Le cadre d'appétit pour le risque de BMO est constitué de l'énoncé d'appétit pour le risque et des mesures des risques clés, et il s'appuie sur des normes, politiques et lignes directrices générales, ce qui inclut les limites établies, les niveaux de concentration et les contrôles ainsi définis. Le degré d'appétit pour le risque de BMO désigne la part de risque que la Banque est disposée à assumer étant donné ses principes directeurs et sa capacité en matière de capital, ce qui favorise de bonnes initiatives commerciales et la réalisation de rendements appropriés et de la croissance visée. Le degré d'appétit pour le risque est intégré aux processus de planification de la stratégie et du capital et au système de gestion de la performance. Une fois l'an, le Comité de gestion des risques soumet l'énoncé d'appétit pour le risque et les principales mesures des risques au Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration, qui à son tour l'évalue et le soumet à l'approbation du Conseil d'administration. L'énoncé d'appétit pour le risque est appliqué de manière uniforme partout dans l'organisation, les principaux secteurs et entités l'utilisant pour formuler leur propre énoncé.

Gouvernance des risques

Le cadre de gestion globale des risques de BMO a pour fondement une approche de gouvernance qui englobe une structure de comités hautement efficace et un ensemble complet de politiques et de limites générales, éléments qui sont tous approuvés par le Conseil d'administration ou ses comités, ainsi que des normes d'application spécifiques approuvées par la haute direction. Les politiques générales de la Banque définissent les cadres et les objectifs à l'égard de chaque grand type de risque afin que tous ceux auxquels l'organisation est exposée soient détectés, évalués, gérés, surveillés, atténués et signalés comme il se doit. La Banque emploie une taxinomie des risques afin de cerner et de gérer tous les risques clés, laquelle reflète les risques de catégorie 1 de la Banque, comme il est indiqué dans le diagramme ci-dessous.

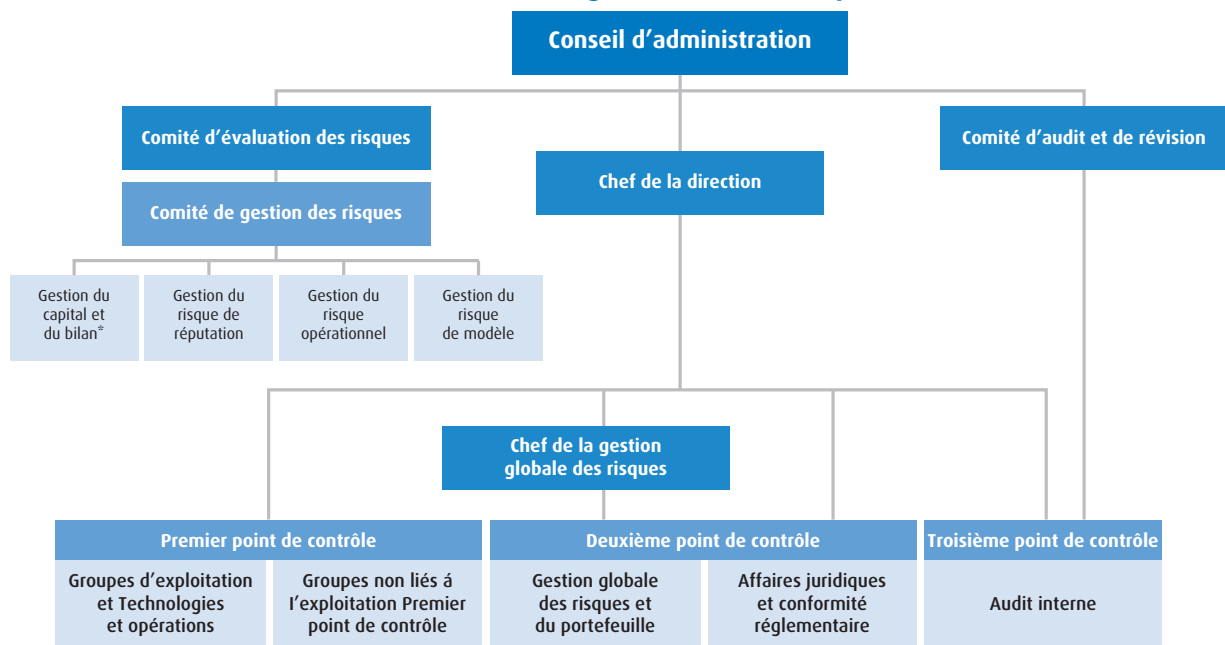


Des politiques spécifiques approuvées par le Conseil d'administration régissent l'approche de BMO à l'égard des risques clés, tels ceux de crédit, de contrepartie, de liquidité et de financement, ainsi que le risque opérationnel. Ce cadre de gestion globale des risques est surveillé à tous les échelons au moyen d'une hiérarchie de comités et de responsables, comme l'illustre le diagramme ci-après. Le Conseil d'administration veille à faire en sorte que les objectifs généraux de la Banque reposent sur une stratégie de gestion des risques solide et sur un cadre de gestion des risques efficace qui convient à la nature, à l'ampleur, à la complexité et au profil de risque des activités de la Banque. Le Conseil d'administration assume également la responsabilité générale du cadre de gouvernance et de la culture d'entreprise de la Banque.

Le cadre de gestion des risques de BMO est revu régulièrement par le Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration afin qu'il supervise et oriente ses activités de prise de risques. Dans chacun des groupes d'exploitation, la direction agit comme premier point de contrôle et est responsable des activités de gouvernance et des contrôles ainsi que de l'application et du fonctionnement efficaces des processus et procédures de gestion des risques afin d'assurer qu'ils sont gérés comme il se doit. En tant que deuxième grand point de contrôle, la Gestion globale des risques et du portefeuille veille à la mise en œuvre adéquate et au bon déroulement de ces processus et procédures et elle harmonise, surveille et teste les résultats des risques par rapport au degré d'appétit pour le risque et aux attentes en matière de gestion, en s'assurant que les résultats liés à la prise de risques sont conformes aux rendements attendus. Des comités de gouvernance distincts établissent et surveillent d'autres limites des risques, conformément à celles approuvées par le Conseil.

Le diagramme ci-dessous expose le cadre de gouvernance des risques de BMO, y compris le lien hiérarchique direct et le lien hiérarchique administratif.

Cadre de gouvernance des risques



*Pour les questions relatives au risque structurel de marché, au risque de liquidité et au processus d'évaluation interne de la suffisance du capital, le Comité de gestion du capital et du bilan relève du Comité de gestion des risques.

Outre celui utilisé à l'échelle de l'organisation, des cadres efficaces de gouvernance des risques, qui s'appuient sur les trois points de contrôle, ont été instaurés dans les principaux secteurs d'activité et entités.

Le **Conseil d'administration** est responsable de la supervision de la gestion des activités et des affaires de BMO. Il lui incombe, directement ou par l'intermédiaire de ses comités, de veiller à la planification stratégique, à l'établissement du degré d'appétit pour le risque, au repérage et à la gestion des risques, à la gestion du capital, à la promotion d'une culture d'intégrité, aux contrôles internes, à la planification de la relève et à l'évaluation de la haute direction, aux communications, à la transmission de l'information au public et à la gouvernance.

Le **Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration** seconde celui-ci dans l'exercice de ses responsabilités de surveillance de gestion des risques, ce qui signifie superviser la détection et la gestion des risques de BMO, promouvoir sa culture de gestion des risques, s'assurer du respect, par les groupes d'exploitation, des politiques et normes générales de gestion des risques, veiller à la conformité aux exigences réglementaires liées aux risques et diriger l'évaluation du chef de la gestion globale des risques. Cette évaluation englobe également la planification de sa relève. Le cadre de gestion des risques est revu régulièrement par le Comité d'évaluation des risques afin qu'il oriente la gouvernance des activités de prise de risques.

Le **Comité d'audit et de révision du Conseil d'administration** aide les administrateurs à s'acquitter de leurs responsabilités de supervision de la qualité de la communication de l'information financière de BMO, de l'efficacité de ses contrôles internes, des compétences, de l'indépendance et du rendement des auditeurs indépendants, de la conformité de BMO aux lois et aux règlements, des transactions impliquant des parties liées, des conflits d'intérêts et du traitement des renseignements confidentiels, ainsi que des normes de conduite des affaires et d'éthique.

Le **chef de la direction** rend compte directement au Conseil d'administration de toutes les activités de prise de risques de BMO. Il est secondé par le chef de la gestion globale des risques et par le groupe Gestion globale des risques.

Le **chef de la gestion globale des risques** relève directement du chef de la direction, dirige la Gestion globale des risques et du portefeuille, agit comme président du Comité de gestion des risques et est responsable de la supervision et de l'examen indépendant des risques à l'échelle de l'organisation. Il doit faire preuve de leadership pour ce qui est des questions liées aux risques, élaborer leur cadre de gestion et en assurer le maintien, et veiller à ce qu'une culture de gestion des risques soit bien enracinée à l'échelle de l'organisation.

Le **Comité de gestion des risques**, principal comité de la direction de BMO chargé de gérer les risques, examine les risques importants qui se présentent dans la réalisation de la stratégie de l'organisation et discute des plans d'action à mettre en œuvre. Le Comité de gestion des risques assure la surveillance et la gouvernance des risques aux plus hauts niveaux de la direction. Il est présidé par le chef de la gestion globale des risques, et les dirigeants des groupes d'exploitation ainsi que le chef de la direction et le chef des finances en sont membres.

Les **sous-comités du Comité de gestion des risques** assument une responsabilité de surveillance à l'égard de l'effet, sur les risques et sur le bilan, des stratégies de gestion, de la gouvernance, de l'appréciation des risques, de la gestion du risque de modèle et de la planification d'urgence. Le Comité de gestion des risques et ses sous-comités assurent la supervision des risques assumés par l'organisation et des processus grâce auxquels ces risques sont détectés, mesurés, gérés, surveillés, réduits et signalés conformément aux politiques, aux limites déléguées et au degré d'appétit pour le risque.

La **Gestion globale des risques et du portefeuille** constitue le deuxième point de contrôle et assure une surveillance exhaustive de la gestion des risques par la direction ainsi qu'une remise en question et une évaluation indépendante des risques et des activités de prise de risque. La Gestion globale des risques et du portefeuille est garante d'une approche rigoureuse à l'égard de la prise de risques en s'acquittant de ses responsabilités quant à la gestion indépendante du processus d'approbation des transactions et des portefeuilles, à l'élaboration de politiques, au signalement des risques, aux simulations de crise, à la modélisation et à la sensibilisation aux risques. Cette approche veille à l'uniformité des pratiques et des normes de gestion des risques à l'échelle de l'organisation et fait en sorte que tout risque assumé correspond au degré d'appétit pour le risque de BMO.

Les **groupes d'exploitation** sont responsables de la gestion efficace des risques, responsabilité dont ils s'acquittent par la détection, l'appréciation, la gestion, la surveillance, la réduction et le signalement des risques dans leur secteur d'activité respectif selon le degré d'appétit pour le risque. Ils doivent prendre des décisions d'affaires éclairées et leur objectif est de s'assurer que des politiques, des processus et des contrôles internes efficaces sont en place et que les questions concernant les risques importants sont examinées par la Gestion globale des risques et du portefeuille. Chaque comité de gouvernance ainsi que la Gestion globale des risques et du portefeuille établissent et surveillent d'autres limites des risques, conformément à celles approuvées par le Conseil, les premières étant subordonnées aux secondes.

Modèle opérationnel en trois points de contrôle

L'approche en trois points de contrôle constitue la pierre angulaire du cadre de gestion des risques de BMO, comme il est décrit ci-dessous :

- Les groupes d'exploitation constituent le **premier point de contrôle** de la Banque. Ils sont responsables des risques inhérents à leur secteur, à leurs activités et à leurs positions. Ils sont censés rechercher des occasions d'affaires qui respectent le degré d'appétit pour le risque ainsi que détecter, évaluer, gérer, surveiller, atténuer et signaler tous les risques que posent leur secteur, leurs activités et leurs positions. Ils s'acquittent de leurs responsabilités en appliquant les méthodes et processus de gestion et de signalement des risques qu'ils ont eux-mêmes élaborés ou en se servant de ceux conçus par la Gestion globale des risques et du portefeuille et d'autres secteurs, et ils peuvent avoir recours à ces ressources pour s'acquitter de leurs responsabilités. Les groupes d'exploitation doivent établir des contrôles internes appropriés et conformes au cadre de gestion des risques et en surveiller l'efficacité. Ces processus et contrôles permettent également d'assurer que les groupes d'exploitation exercent, sans les outrepasser, les pouvoirs de prise de risques qui leur ont été délégués et respectent les limites de risque définies par les politiques générales et par le cadre d'appétit global pour le risque.
- Le **deuxième point de contrôle** est constitué de la Gestion globale des risques et du portefeuille et des Affaires juridiques et conformité réglementaire. Ceux-ci assurent une supervision et une évaluation indépendantes des risques ainsi que des pratiques de gestion des risques et les remettent en question, ce qui englobe les décisions, processus et contrôles de gestion des risques du premier point de contrôle eu égard aux transactions, aux produits et au portefeuille. Ils élaborent des politiques générales, une infrastructure, des processus, des méthodes et des pratiques de gestion globale des risques qui peuvent également être utilisés par le premier point de contrôle afin de détecter, d'évaluer, de gérer, de surveiller ainsi que d'atténuer et de signaler les risques à l'échelle de l'organisation.
- L'Audit interne agit comme **troisième point de contrôle** et procède à une évaluation indépendante de l'efficacité des contrôles internes à l'échelle de l'organisation, ce qui englobe ceux à l'appui des processus de gestion et de gouvernance des risques.

Cadre régissant la culture d'entreprise et la conduite

La culture d'entreprise et le cadre régissant la conduite déterminent l'approche de BMO en matière de gestion et d'atténuation des inconduites éventuelles. L'inconduite est définie comme étant un comportement qui déroge aux normes juridiques, professionnelles, internes et éthiques. À l'instar de l'approche de BMO à l'égard des autres risques non financiers, ce cadre s'appuie sur le cadre de gestion globale des risques et sur le souci de maintenir une solide culture de gestion des risques. BMO présente diverses mesures liées à la culture et à la conduite et utilise d'autres cadres de contrôle à l'échelle de l'organisation et dans les territoires dans lesquels il exerce ses activités.

Limites de risque

La Banque établit ses limites de risque de manière à ce que les activités de prise de risque continuent de refléter l'appétit pour le risque et ces limites permettent d'élaborer des stratégies et à prendre des décisions. Plus particulièrement, BMO tient compte de la diversification des risques, de l'exposition aux pertes et des rendements ajustés en fonction des risques lorsqu'elle établit ces limites. Ces limites sont passées en revue et approuvées par le Conseil d'administration ou par les comités de gestion, au besoin, selon le niveau et la granularité des limites, et comprennent ce qui suit :

- Risque de crédit et de contrepartie – limites relatives aux risques liés à des groupes ou à des titulaires uniques ainsi qu'aux principaux pays, secteurs et segments de produit ou de portefeuille.

- Risque de marché – limites relatives aux risques liés à la valeur économique et au résultat dans le cadre de scénarios en période de tension et de fortes fluctuations de même que les limites relatives à la valeur à risque et à la tension liée aux activités de négociation et de prise ferme.
- Risque d'assurance – limites relatives aux risques liés aux polices et aux ententes de réassurance.
- Risque de liquidité et de financement – limites minimales relatives au scénario de simulation de crise visant la trésorerie interne, exigences réglementaires minimales en matière de ratio de liquidité et limites maximales relatives au nantissement d'actifs et au financement de gros, ainsi que limites relatives à la diversification des passifs et aux expositions associées aux facilités de crédit et de liquidité.
- Risque opérationnel – limites relatives à des risques opérationnels spécifiques et mesures de risque clés aux fins de l'évaluation des risques opérationnels.

Après avoir analysé les recommandations du Comité d'évaluation des risques et du Comité de gestion des risques, le Conseil d'administration passe en revue et approuve les limites de risque clés chaque année, puis en délègue la responsabilité générale au chef de la direction. Ce dernier délègue alors des pouvoirs plus précis aux membres de la haute direction des groupes d'exploitation (premier point de contrôle), qui sont responsables de la gestion des risques liés à leur domaine, ainsi qu'au chef de la gestion globale des risques (deuxième point de contrôle). Les pouvoirs ainsi délégués permettent aux dirigeants responsables des risques d'établir les degrés d'appétit pour le risque, d'approuver les limites d'exposition aux régions et aux secteurs d'activité en fonction de paramètres définis et de fixer des limites en matière de prise ferme et de ressources pour les activités de négociation et celles de banque d'investissement. Les politiques et normes générales décrivent les critères en vertu desquels des pouvoirs plus spécifiques peuvent être délégués au sein de l'organisation ainsi que les exigences concernant la documentation, la communication et la surveillance des pouvoirs ainsi délégués.

Repérage, évaluation et approbation des risques

Il est essentiel de repérer les risques afin de pouvoir définir les principaux risques auxquels BMO est exposé, de comprendre les possibilités de perte et de prendre les mesures qu'exige leur atténuation. Comme il est indiqué ci-dessus, BMO emploie une taxinomie des risques afin de cerner et de gérer tous les risques clés, ce qui favorise la mise en œuvre du cadre qui régit le degré d'appétit pour le risque et contribue à définir les principales catégories de risque pour lesquelles l'utilisation du capital en période de tension est estimée. Des procédés de simulation de crise à l'échelle de l'organisation ou ciblés (simulation par secteur ou par portefeuille ou simulation ponctuelle) ont été mis au point afin de faciliter le repérage et l'évaluation de ces risques. Les processus d'évaluation et d'approbation des risques sont établis en fonction de la nature, de l'importance et de la complexité des risques en cause. En général, ces processus mettent en jeu une estimation et une autorisation en bonne et due forme par une personne ou par un comité indépendant du demandeur. Les pouvoirs délégués et les approbations requises, par catégorie, sont décrits ci-après.

- **Transactions de portefeuille** – Les transactions sont approuvées par voie de procédés d'évaluation des risques pour tous les types de transactions, et ce, à tous les échelons de l'organisation, ce qui comprend les recommandations de la part des groupes d'exploitation et l'approbation, par la Gestion globale des risques et du portefeuille, du risque de crédit et des limites de transaction et de position à l'égard du risque de marché.
- **Transactions structurées** – Les nouveaux produits et transactions structurés qui comportent des enjeux de nature juridique, réglementaire, comptable ou fiscale importants sont examinés par le Comité de gestion des risques des Marchés mondiaux, selon ce qui convient, et le sont également par voie du processus de gestion du risque opérationnel, s'ils font état d'une complexité structurelle ou opérationnelle susceptible d'engendrer un tel risque. Les transactions qui peuvent engendrer un risque de réputation sont examinées par le Comité de gestion du risque de réputation.
- **Initiatives de placement** – La documentation des évaluations des risques est officialisée au moyen du processus d'approbation des investissements, et elle est examinée et approuvée par les Services d'entreprise, en fonction des dépenses à l'égard des initiatives de placement et du risque inhérent.
- **Nouveaux produits et services** – Les politiques et procédures d'approbation des produits et services, qu'ils soient nouveaux ou modifiés, qui sont offerts aux clients sont la responsabilité du premier point de contrôle, y compris les hauts dirigeants appropriés, et sont revues et approuvées par des spécialistes et les directeurs principaux des Services d'entreprise ainsi que par d'autres comités de la haute direction.

Suivi des risques

La transparence des risques à l'échelle de l'organisation, leur suivi et la transmission de l'information les concernant sont des volets essentiels du cadre de gestion des risques de BMO et de la culture d'entreprise, et permettent à la haute direction, aux comités et au Conseil d'administration de s'acquitter de leurs responsabilités de gestion des activités et des risques et de surveillance à l'échelle de l'organisation, des groupes d'exploitation et des principales entités juridiques. Les rapports internes comprennent une synthèse des risques clés auxquels l'organisation est exposée ainsi que de leurs paramètres. Les rapports de BMO mettent en lumière les risques les plus importants, y compris les évaluations des principaux risques et des risques émergents, afin que le Conseil d'administration et ses comités ainsi que tout autre comité formé des cadres et des hauts dirigeants concernés reçoivent en temps opportun de l'information pratique et prospective sur les risques. Ces rapports comprennent des données justificatives sur les mesures et de l'information servant à faciliter l'évaluation de ces risques à la lumière du degré d'appétit pour le risque et des limites établies en vertu du cadre d'appétit pour le risque.

Évaluation du capital pondéré en fonction des risques

BMO utilise deux mesures du capital pondéré en fonction des risques, soit le capital économique et les fonds propres réglementaires calculés selon l'approche avancée. Il s'agit de deux mesures globales des risques que la Banque assume en vue de l'atteinte de ses objectifs financiers et elles lui permettent d'évaluer les rendements ajustés en fonction des risques. Le modèle opérationnel de BMO assure une gestion directe de chaque type de risque ainsi qu'une gestion intégrée de l'ensemble des risques importants. L'évaluation de la rentabilité économique des transactions ou des portefeuilles implique une combinaison des pertes prévues et des pertes imprévues en vue de l'estimation de l'ampleur et de la corrélation des risques avant l'autorisation de nouvelles expositions. Les mesures des pertes prévues et imprévues des transactions ou des portefeuilles reflètent la conjoncture des marchés, le risque inhérent à la position et la qualité du crédit, si cela convient. Les méthodes de calcul du capital pondéré en fonction des risques et les principaux modèles sont passés en revue au moins une fois l'an, et, si cela est approprié, ils sont recalibrés ou revalidés. Les modèles du capital pondéré en fonction des risques procurent une estimation prospective de l'écart entre la perte de la valeur économique ou marchande maximale qui pourrait survenir et la perte attendue, ce qui est calculé sur un intervalle de temps donné et selon un degré de confiance préétabli.

Simulation de crise

La simulation de crise constitue un aspect clé des cadres de gestion des risques et du capital de BMO; elle est intégrée aux énoncés d'appétit pour le risque à l'échelle de l'organisation et des groupes de la Banque et est incorporée à ses processus de gestion. Pour évaluer les risques, BMO soumet régulièrement à des simulations divers scénarios dont la fréquence, la gravité et la complexité varient et qui portent sur ses portefeuilles, ses activités et l'ensemble de l'organisation. BMO participe en outre à des simulations de crise réglementaires dans de nombreux territoires. La responsabilité de la gouvernance du cadre de simulation de crise revient à la haute direction, notamment au Comité des simulations de crise, lequel se compose de cadres responsables des activités, des risques et des finances et se doit d'examiner et de remettre en question les scénarios à l'échelle de l'organisation et les résultats des simulations de crise. Celles-ci et les scénarios posés à l'échelle de l'organisation en lien avec le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital, y compris les recommandations quant aux mesures que l'organisation pourrait prendre pour gérer les répercussions d'une crise, sont établis par la haute direction et présentés au Conseil d'administration. Les simulations de crise liées au processus d'examen du plan de capital, lesquelles sont prescrites par une exigence réglementaire américaine à laquelle BMO Financial Corp. (BFC), filiale de BMO, est assujettie, sont régies de la même manière au niveau de cette filiale. Il y a lieu de se reporter à la section Analyse des fonds propres réglementaires sous Gestion globale du capital, à la page 63, pour obtenir une analyse du processus d'examen du plan de capital et des exigences de simulation de crise prévues en vertu de la loi Dodd-Frank ainsi que des exigences en matière de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires imposées à BFC par la Réserve fédérale américaine.

Des modèles quantitatifs et des approches qualitatives sont employés pour évaluer les répercussions de l'évolution de la conjoncture macroéconomique sur l'état des résultats et sur le bilan ainsi que la solidité du capital de la Banque sur une période prévisionnelle. Les modèles utilisés aux fins des simulations de crise sont approuvés et régis par voie du cadre de gestion du risque de modèle et servent à mieux comprendre les risques de BMO et à évaluer la suffisance de son capital.

Simulation de crise à l'échelle de l'organisation

La simulation de crise à l'échelle de l'organisation vient étayer l'évaluation interne de la suffisance du capital de BMO ainsi que l'établissement des objectifs par voie de l'analyse des conséquences que pourraient avoir des événements lourds de conséquences, même peu fréquents, sur le bilan, le bénéfice et les positions de liquidité et de capital. La sélection des scénarios est un processus en plusieurs étapes qui tient compte des risques importants et idiosyncrasiques auxquels l'organisation est exposée, des répercussions potentielles, sur le profil de risque de BMO, des risques nouveaux ou émergents ainsi que de la conjoncture macroéconomique. Les scénarios peuvent être dictés par la haute direction ou des organismes de réglementation. Les conséquences économiques sont déterminées par le groupe responsable des études économiques. Celui-ci traduit ces scénarios en variables macroéconomiques et en paramètres propres aux marchés qui incluent, sans toutefois s'y limiter, la croissance du PIB, les estimations des courbes de rendement, les taux de chômage, les prix des biens immobiliers, la croissance des indices boursiers et les variations des bénéfices des entreprises. Ces variables macroéconomiques servent à l'élaboration des modèles de perte en période de tension et aux évaluations qualitatives des conséquences estimatives d'une situation de crise. Les groupes d'exploitation de BMO et ceux responsables de la gestion des risques et des finances se servent de ces scénarios pour évaluer un large éventail de conséquences financières que pourrait causer une crise spécifique et pour définir les mesures qui pourraient alors être prises dans le cours normal des affaires ou sur une base exceptionnelle.

Les résultats des simulations de crise, dont les mesures d'atténuation, sont comparés et remis en question par les unités d'affaires pertinentes et par la haute direction, dont le Comité des simulations de crise.

Depuis le début de la pandémie de COVID-19 et compte tenu de l'incertitude qui plane sur les perspectives économiques futures, BMO a élargi la portée de l'analyse de scénarios pour inclure la production d'évaluations périodiques portant sur les prévisions à l'égard du capital selon divers scénarios de pandémie possibles, de gravité et de durée variables, afin de mieux comprendre l'éventail des répercussions potentielles.

Simulations de crise ciblées et ponctuelles

Le cadre de simulations de crise de BMO instaure la simulation de crise au niveau des secteurs d'activité, des portefeuilles, des industries, des régions et des produits, et l'intègre à l'élaboration des stratégies, à la planification des activités et à la prise de décisions. Les secteurs d'activité et les responsables de la gestion des risques réalisent des analyses portant expressément sur des portefeuilles, des industries et des régions afin de vérifier le degré d'appétit pour le risque, les limites, la concentration des risques et la stratégie. Des simulations de crise ponctuelles sont réalisées en réaction à l'évolution de la situation économique ou de la conjoncture de marché et afin de s'assurer de la pertinence des stratégies d'affaires et, pour l'exercice considéré, celles-ci englobent des simulations de crise de portefeuilles liées à la pandémie.

Analyse de scénarios liés au climat

La Banque a mis en place un programme d'analyse de scénarios portant sur les changements climatiques conformément aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) du Conseil de stabilité financière. Au cours de l'exercice considéré, BMO a appliqué l'analyse de scénarios à certaines parties de ses portefeuilles pour étudier les répercussions potentielles des risques physiques et des risques de transition. BMO participe également à la phase II de l'initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) afin d'évaluer et de tester les méthodes d'analyse de scénarios liés au climat.

Risque de crédit et de contrepartie

Le **risque de crédit et de contrepartie** désigne la possibilité de subir une perte si un emprunteur, un endosseur, un garant ou une contrepartie ne respecte pas son obligation de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préalable.

Il existe un risque de crédit et de contrepartie dans toutes les activités d'octroi de crédit auxquelles BMO prend part, dans la détention de titres de placement, dans les transactions mettant en jeu des produits de négociation et autres produits des marchés financiers et dans les activités liées à la titrisation. Le risque de crédit représente le plus important risque mesurable auquel BMO est exposé. Une gestion appropriée de ce risque est un facteur essentiel à la réussite de BMO puisque l'incapacité à le gérer efficacement aurait immédiatement de lourdes conséquences sur le bénéfice, la situation financière et la réputation.

Gouvernance du risque de crédit et de contrepartie

L'objectif du cadre de gestion du risque de crédit est de garantir que la totalité des risques de crédit importants auxquels l'organisation est exposée sont détectés, gérés, évalués, surveillés et signalés. Le Comité d'évaluation des risques supervise la gestion de tous les risques importants auxquels BMO fait face, ce qui englobe la supervision du cadre de gestion du risque de crédit. Ce cadre intègre des principes directeurs qui sont définis par une série de politiques et normes générales et qui sont appliqués à des procédures d'exploitation précises. Ces politiques et normes sont régulièrement passées en revue et modifiées au besoin afin de s'assurer qu'elles sont à jour et conformes au degré d'appétit pour le risque de BMO. Ces principes de gestion du risque de crédit régissent la structure, les limites (le montant notionnel et le montant du capital), les sûretés exigées, le suivi, le signalement et la gestion continue du risque de crédit.

Ce sont les prêteurs au sein des groupes d'exploitation qui doivent recommander d'approuver les décisions en matière de crédit après avoir procédé aux contrôles préalables requis, et ils assument la pleine responsabilité des risques qui y sont inhérents. Sauf en de rares exceptions, les agents de crédit de la Gestion globale des risques et du portefeuille approuvent toutes les transactions de crédit et doivent procéder à une évaluation indépendante objective des recommandations et des risques assumés par les prêteurs. Ces membres du personnel ont tous de solides compétences et une vaste expérience du premier et du deuxième point de contrôle; ils sont soumis à un processus rigoureux de qualification des prêteurs et œuvrent dans un environnement bien encadré et doté d'une structure claire de délégation des pouvoirs décisionnels qui prévoit notamment des limites d'octroi de prêts déléguées individuelles, lesquelles sont revues une fois l'an, ou plus fréquemment si nécessaire. Le Conseil examine annuellement la politique de gestion du risque de crédit et délègue au chef de la direction des limites d'octroi de prêts discrétionnaires qui, lui, en délègue à son tour à de hauts dirigeants. Les décisions en matière de crédit sont prises au palier de direction, compte tenu de l'envergure de la transaction et de son degré de risque, conformément à l'ensemble des normes, des politiques et des procédures générales qui régissent la conduite des activités qui causent un risque de crédit. L'Audit interne examine et teste les processus de gestion, les contrôles et un échantillon des transactions de crédit afin d'évaluer le respect des normes de crédit acceptables conformément au degré d'appétit pour le risque de la Banque ainsi que la conformité à toutes les politiques, normes et procédures en vigueur qui s'y appliquent.

Dans le cas des débiteurs constitués d'entreprises et de grandes entreprises qui présentent un risque de défaut plus élevé que la normale, BMO a mis en place des politiques officielles qui décrivent le cadre de gestion de ces comptes et identifient les groupes spécialisés qui les gèrent. BMO s'efforce de repérer rapidement les emprunteurs en difficulté financière, et tout est mis en œuvre pour ramener ces comptes à un niveau de risque acceptable par l'exercice d'un bon jugement d'affaires et l'élaboration de solutions de redressement avisées et constructives. Les débiteurs sont gérés au cas par cas, ce qui nécessite l'exercice d'un jugement de la part des groupes spécialisés.

Toutes les expositions au risque de crédit sont surveillées de manière continue. Les comptes des entreprises et des grandes entreprises sont passés en revue régulièrement, au moins une fois l'an, la plupart étant assujettis à un éventail de déclencheurs de contrôle interne qui, en cas de manquement, donne lieu à un examen intermédiaire. La fréquence des examens s'accroît selon la probabilité et l'importance des pertes sur créances potentielles. Les situations à plus haut risque qui se dégradent sont portées à l'attention de groupes de gestion de comptes spécialisés pour un examen plus approfondi au besoin. En outre, des examens de portefeuilles et de secteurs sont réalisés périodiquement, ce qui englobe des simulations de crise et des analyses de scénarios fondées sur les risques actuels, émergents ou éventuels, comme la pandémie de COVID-19. Des rapports sont transmis au Comité d'évaluation des risques et aux comités de la haute direction au moins une fois par trimestre, et plus fréquemment au besoin, afin de les informer de l'évolution du risque de crédit des portefeuilles de la Banque, dont les variations de la concentration de ce risque, les comptes inscrits sur la liste de comptes à surveiller, les prêts douteux, les dotations à la provision pour pertes sur créances, la détérioration du crédit et toute question concernant les nouveaux risques de crédit importants. Ceci permet au Comité d'évaluation des risques et aux comités de la haute direction d'instaurer toutes les mesures qu'ils peuvent décider de prendre.

Le risque de crédit de contrepartie crée un risque de perte bilatérale puisque la valeur marchande d'une transaction peut être positive ou négative pour l'une ou l'autre des parties. Les positions exposées à ce risque font l'objet de la surveillance du crédit, de limites et de processus d'approbation identiques à ceux décrits ci-dessus. Cependant, en raison de sa nature, les expositions au risque de crédit de contrepartie sont surveillées aux termes du cadre de gestion du risque de marché. Afin de réduire l'exposition de BMO au risque de crédit de contrepartie, les expositions sont souvent assorties de garanties, et les opérations peuvent être compensées par l'intermédiaire d'une contrepartie centrale réglementée, ce qui réduit le risque systémique global en agissant comme intermédiaire entre les contreparties, en maximisant la compensation entre les opérations et en isolant les défaillances de chaque contrepartie. Les contreparties centrales réduisent le risque de défaillance au moyen d'exigences portant sur des marges (marges initiales ou marges de variation) et d'un processus de gestion des situations de défaut, ce qui englobe la mise sur pied d'un fonds de défaillance et d'autres ressources. Toutes les expositions de BMO à des contreparties centrales sont assujetties au même cadre de gouvernance, de surveillance et de notation du risque de crédit qui s'applique à tous les autres comptes de grandes entreprises.

Gestion du risque de crédit et de contrepartie

Gestion des garanties

Les garanties servent à atténuer le risque de crédit afin de réduire au minimum les pertes qui, autrement, seraient subies advenant un défaut. En fonction du type d'emprunteur ou de contrepartie, des actifs disponibles ainsi que de la structure et du terme des obligations de crédit, les garanties peuvent prendre différentes formes. Dans le cas d'entreprises et de grandes entreprises emprunteuses, les garanties peuvent être constituées d'actifs d'entreprises, comme des comptes clients, des stocks, du matériel ou des biens immobiliers, ou d'actifs personnels donnés en gage. Dans le cas des contreparties commerciales et lorsque cela est possible, il se peut que BMO conclue, à l'égard d'expositions au risque de crédit inscrites au bilan, des accords de compensation nette qui sont juridiquement exécutoires. Dans le cadre des activités mettant en jeu des transactions de financement par titres (y compris des ententes de mise en pension et de prêt de titres), la Banque obtient des garanties financières admissibles qu'elle contrôle et peut liquider rapidement.

Les garanties relatives aux positions de négociation de dérivés exposées au risque de contrepartie de BMO sont essentiellement sous forme de trésorerie et de titres liquides admissibles qui sont surveillés et réévalués tous les jours. Ces garanties sont obtenues en vertu des modalités contractuelles stipulées dans la documentation normalisée du secteur. Sauf en de rares exceptions, BMO utilise la convention-cadre élaborée par l'International Swaps and Derivatives Association Inc. ainsi que, fréquemment, les annexes de soutien au crédit, pour documenter les relations de négociation de dérivés hors cote non compensés de manière centralisée qu'il entretient avec ses contreparties et qui font l'objet de sûretés.

Les annexes de soutien au crédit donnent à une partie le droit d'exiger un transfert de garanties (ou un autre soutien au crédit) lorsque le risque lié aux dérivés hors cote de l'autre partie dépasse le seuil convenu. Les garanties transférées peuvent comprendre la marge de variation ou la marge initiale et la marge de variation. Les annexes de soutien au crédit renferment, entre autres mesures, des dispositions décrivant les types de garanties qui sont acceptables ainsi qu'une méthode pour les évaluer (des escomptes sont souvent appliqués aux valeurs de marché), ainsi que les seuils, la question de savoir si la sûreté peut ou non être redonnée en garantie par son bénéficiaire et le mode de calcul des intérêts.

Plusieurs pays du G20 ont poursuivi la mise en œuvre de nouveaux règlements qui nécessitent que certaines contreparties ayant d'importantes expositions sur dérivés hors cote donnent ou recouvrent les types et les montants prescrits de garantie pour les transactions sur dérivés hors cote non compensées. Pour obtenir plus de renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Réforme des produits dérivés, à la page 111.

Pour documenter les relations contractuelles de financement par titres que la Banque entretient avec ses contreparties, BMO se sert de conventions-cadres de mise en pension dans le cas de mises en pension de titres et il utilise des accords-cadres de prêt de titres, s'il s'agit d'un prêt de titres.

Les garanties sont réévaluées régulièrement en fonction du type d'actifs. Dans le cas des prêts, les valeurs des garanties sont initialement établies au moment de leur montage, et la fréquence des réévaluations dépend du type de garantie. Dans le cas des garanties sous forme de biens immobiliers commerciaux, une évaluation externe complète d'un bien est habituellement obtenue au moment du montage du prêt, à moins que l'exposition soit d'un montant inférieur à un seuil déterminé, auquel cas une évaluation interne et une inspection sur place sont réalisées. Les évaluations internes peuvent prendre en compte les cotisations de taxes foncières, les prix d'achat, les annonces immobilières ou l'opinion de courtiers immobiliers. La nécessité de mettre à jour l'évaluation est revue annuellement, compte tenu de la cote de risque de l'emprunteur, des locataires, des contrats de location en vigueur et de la conjoncture du marché.

Si le prêt est classé dans les prêts douteux et selon son montant, la plus récente évaluation externe, estimation ou évaluation à usage restreint est obtenue et mise à jour tous les douze mois, et ce, tant que le prêt demeure classé dans cette catégorie. Au Canada, dans le cas d'un bien immobilier résidentiel à l'égard duquel le ratio prêt/valeur est de moins de 80 %, une évaluation externe est obtenue systématiquement au montage du prêt. BMO peut faire appel aux services externes que fournit la Société canadienne d'hypothèques et de logement ou à un modèle d'évaluation automatisé fourni par une société de gestion des évaluations de tiers pour l'aider à déterminer la valeur actuelle d'un bien ou la nécessité de procéder à une évaluation exhaustive de celui-ci.

Dans le cas d'un prêt hypothécaire assuré au Canada et présentant un ratio prêt/valeur élevé (plus de 80 %), il incombe à l'assureur du prêt de confirmer la valeur du prêt.

Gestion des portefeuilles et concentrations du risque de crédit et de contrepartie

Les politiques de gouvernance du risque de crédit de BMO exigent un degré acceptable de diversification afin d'aider à éviter des concentrations indues du risque de crédit. Il peut y avoir concentration de ce risque si un certain nombre de clients mènent des activités comparables, sont situés dans une même région ou présentent des caractéristiques économiques à ce point semblables que l'évolution de conditions économiques, politiques ou autres pourrait avoir des conséquences similaires sur leur capacité à honorer leurs obligations contractuelles. Des limites peuvent être établies pour plusieurs aspects des portefeuilles, notamment en ce qui concerne les concentrations par industrie, secteur spécialisé (tels les fonds spéculatifs et les prêts à effet de levier), pays, produit ou titulaire de compte. La Banque peut également procéder à l'achat ou à la vente d'une protection du crédit au moyen de garanties, d'assurances ou de swaps sur défaillance afin de diversifier davantage ses expositions au risque de crédit.

Les actifs de crédit de BMO constituent un portefeuille bien diversifié qui regroupe des millions de comptes dont les titulaires sont en majorité des particuliers et des petites et moyennes entreprises. D'un point de vue sectoriel, sur la base des prêts et engagements utilisés, son exposition la plus importante au 31 octobre 2020 relevait de particuliers et totalisait 259 289 millions de dollars (249 731 millions en 2019).

Risque de corrélation défavorable

Il existe un risque de corrélation défavorable lorsque l'exposition de BMO à une contrepartie ou l'ampleur de sa perte éventuelle est étroitement liée à la probabilité de défaut de la contrepartie. Un risque spécifique de corrélation défavorable survient lorsque la qualité du crédit de la contrepartie et les facteurs de risque de marché qui influent sur la garantie ou les autres éléments d'atténuation du risque sont très fortement liés, et un risque général de corrélation défavorable survient lorsque la qualité du crédit de la contrepartie affiche, sans raison apparente, des liens étroits avec des facteurs macroéconomiques ou autres qui influent sur l'élément d'atténuation du risque. Les procédures de BMO exigent de repérer le risque spécifique de corrélation défavorable que posent les transactions et d'en tenir compte dans l'évaluation des risques, notamment dans le cas de positions élevées, quelles qu'elles soient.

Évaluation du risque de crédit et de contrepartie

BMO quantifie le risque de crédit tant au niveau de l'emprunteur ou de la contrepartie qu'à celui du portefeuille. Pour restreindre la volatilité du bénéfice, gérer les pertes sur créances attendues et réduire le plus possible les pertes imprévues, le risque de crédit est évalué et mesuré à l'aide des paramètres fondés sur le risque suivants :

- L'**exposition en cas de défaut (ECD)** représente une estimation de l'encours d'une exposition de crédit au moment où un défaut pourrait survenir.
- La **perte en cas de défaut (PCD)** est une mesure de la perte économique de BMO, telle la somme qui pourrait ne pas être recouvrée en cas de défaut, sous la forme d'une proportion de l'exposition en cas de défaut.
- La **probabilité de défaut (PD)** représente la probabilité qu'un emprunteur ou une contrepartie tombe en situation de défaut au cours d'une période de un an.
- La **perte prévue (PP)** est une mesure représentant la perte attendue dans le cours normal des activités au cours d'une période donnée. La PP est calculée en fonction de l'ECD, de la PCD et de la PD.

Aux termes de Bâle III, le BSIF autorise trois approches d'évaluation du risque de crédit, soit l'approche standard, l'approche fondée sur les notations internes (NI) et l'approche fondée sur les NI avancée. BMO a principalement recours à l'approche fondée sur les NI avancée pour déterminer les actifs pondérés en fonction du risque de crédit de ses portefeuilles, dont ceux de sa filiale BMO Financial Corp. Les expositions au titre du traitement des fonds propres par l'approche NI avancée représentent 94 % de l'exposition en cas de défaut (ECD) totale des portefeuilles de prêts de sa clientèle de gros ainsi que des portefeuilles de prêts aux particuliers, et le reste de l'exposition est assujéti à l'approche standard. Les exemptions aux modèles NI avancée existants sont assujétiées à l'approbation du BSIF. À l'heure actuelle, BMO utilise l'approche standard pour calculer les fonds propres réglementaires liés aux portefeuilles de Marshall & Ilsley Corporation et des activités de financement de matériel de transport qu'il a acquis, ainsi qu'à certaines autres expositions qui sont considérées comme négligeables. BMO poursuit le passage à l'approche fondée sur les NI avancée pour toutes les positions importantes de ces portefeuilles. Pour ce qui est des expositions de titrisation, la Banque applique la hiérarchie des approches prescrite par Bâle, y compris l'approche fondée sur les notations internes pour les opérations de titrisation et l'approche fondée sur les notations externes ainsi que l'approche standard.

Tant le cadre régissant les fonds propres réglementaires de BMO que celui relatif au capital économique de BMO exigent l'utilisation de l'ECD aux fins de l'évaluation du risque de crédit et de contrepartie. Les expositions sont classées selon les catégories suivantes :

- Les expositions aux engagements utilisés visent notamment les prêts, les acceptations et les dépôts auprès d'institutions financières réglementées ainsi que certaines valeurs mobilières. En ce qui concerne les montants hors bilan et les montants non utilisés, l'ECD comprend une estimation de tout montant supplémentaire pouvant être utilisé au moment du défaut.
- Les engagements non utilisés comprennent toutes les autorisations non utilisées relatives aux prêts utilisés mentionnés ci-dessus, y compris celles qui sont révocables sans condition. L'ECD relative aux engagements non utilisés est calculée au moyen d'un modèle qui se base sur des données empiriques internes.
- Les instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote comprennent les instruments qui sont détenus dans des comptes d'opérations effectuées au nom de la Banque et qui comportent un risque de crédit en plus d'un risque de marché. Le calcul de l'ECD relative aux instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote comprend les sûretés.
- Les autres éléments hors bilan comprennent des éléments comme les garanties, les lettres de crédit de soutien et les crédits documentaires. L'ECD relative aux autres éléments hors bilan est fondée sur les meilleures estimations que la direction peut en faire.
- Les transactions de type mise en pension comprennent les mises en pension, les prises en pension et les prêts de titres, lesquels comportent des expositions relatives à la fois à l'actif et au passif. L'ECD relative à de telles transactions correspond au montant de l'exposition, déduction faite des garanties.
- Le capital est calculé en fonction des expositions qui, lorsque cela était applicable, ont été redistribuées selon une tranche de probabilité de défaut ou de perte en cas de défaut plus favorable ou reclassées dans une différente catégorie d'actifs, selon le classement de Bâle, en raison de l'application de mesures d'atténuation du risque de crédit et compte tenu de ces mesures, lesquelles englobent les garanties et la compensation.

Au 31 octobre 2020 et 2019, l'exposition totale au risque de crédit, selon les catégories de classement de Bâle III, s'établissait comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Montants utilisés 3)		Engagements (non utilisés) 3)		Dérivés hors cote 4)		Autres éléments hors bilan 3)		Transactions de type mise en pension 4) 5)		Total 1)	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Institutions financières	142 254	117 959	24 302	24 010	19 611	14 849	6 520	6 400	22 866	17 486	215 553	180 704
Administrations publiques	78 506	58 050	1 579	1 665	4 892	4 357	590	894	2 624	1 254	88 191	66 220
Secteur manufacturier	27 789	26 265	16 696	16 581	1 741	1 340	1 714	1 494	-	-	47 940	45 680
Secteur immobilier	40 202	37 146	9 735	8 948	1 383	845	973	861	-	-	52 293	47 800
Commerce de détail	19 835	22 529	4 809	3 974	487	239	604	601	-	-	25 735	27 343
Services	47 468	46 610	15 443	13 304	2 033	1 252	3 116	2 996	-	-	68 060	64 162
Commerce de gros	15 295	16 822	5 455	5 273	423	281	600	564	-	-	21 773	22 940
Industrie pétrolière et gazière	12 990	13 406	11 675	11 302	6 099	3 637	1 900	1 802	-	-	32 664	30 147
Particuliers	206 370	198 205	52 829	51 432	-	-	90	94	-	-	259 289	249 731
Autres 2)	41 984	40 551	22 216	19 814	1 914	1 335	7 992	6 866	-	-	74 106	68 566
Total de l'exposition en cas de défaut	632 693	577 543	164 739	156 303	38 583	28 135	24 099	22 572	25 490	18 740	885 604	803 293

1) Exposition au risque de crédit exclusion faite des titres de participation, de la titrisation et d'autres actifs, tels les investissements négligeables, l'écart d'acquisition, les actifs d'impôt différé et les immobilisations incorporelles.

2) Comprend les secteurs comportant une exposition totale inférieure à 2 %.

3) Représente le montant brut de l'exposition au risque de crédit compte non tenu des sûretés.

4) L'exposition au risque de crédit en cas de défaut comprend les sûretés.

5) L'incidence des sûretés sur le risque de crédit liée aux transactions de type mise en pension s'est élevée à 205 212 millions de dollars en 2020 (192 796 millions en 2019).

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Systèmes de notation du risque de crédit

Les systèmes d'évaluation du risque de BMO sont conçus pour évaluer et mesurer le risque inhérent à toute position.

Les paramètres fondés sur le risque de crédit sont examinés, validés et surveillés de manière régulière. Leur suivi a lieu trimestriellement, et ce, qu'il s'agisse des modèles appliqués aux prêts à la clientèle de détail et de ceux employés pour les prêts à la clientèle de gros. Il y a lieu de se reporter à la page 108 pour obtenir des détails sur le processus d'atténuation du risque de modèle.

Clientèle de détail (particuliers et petites entreprises)

Les portefeuilles de prêts aux particuliers et aux petites entreprises sont constitués d'un groupe diversifié de comptes de clients et comprennent des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts personnels, des prêts sur cartes de crédit, des prêts automobiles et des prêts aux petites entreprises. Ces prêts sont gérés comme des lots de risques homogènes aux fins de la notation du risque. Des systèmes de soutien décisionnels sont élaborés à l'aide de techniques statistiques et de systèmes experts reconnus, et ce, à des fins d'octroi et de suivi. La combinaison de modèles décisionnels, d'indicateurs relatifs au comportement, d'arbres décisionnels et de connaissances d'experts permet de prendre des décisions de crédit optimales dans un environnement centralisé et automatisé.

Le système de notation du risque de crédit à l'égard de la clientèle de détail évalue le risque en fonction des caractéristiques de prêt individuelles. BMO dispose d'un éventail de modèles de PD, de PCD et d'ECD développés en interne pour chaque portefeuille important de clientèle de détail. Les principales gammes de produits sous-jacentes à chacune des catégories de risque associées aux prêts à la clientèle de détail sont modélisées séparément de façon que les paramètres de risque tiennent compte de la nature distincte de chaque produit. Les modèles sont généralement conçus en fonction des données internes enregistrées sur une période de plus de sept ans et des ajustements des paramètres sont effectués afin de tenir compte de toute incertitude. Les paramètres du risque de crédit à l'égard de la clientèle de détail sont examinés et calibrés annuellement, au besoin, afin d'inclure des données supplémentaires dans le processus de leur estimation, ce qui permet d'assurer que les données les plus récentes sont prises en compte. Les principaux portefeuilles de prêts aux particuliers de BMO sont les prêts hypothécaires canadiens, les marges de crédit sur valeur domiciliaire canadiennes et les portefeuilles de cartes de crédit des particuliers canadiennes.

Une PD est attribuée à des groupes homogènes afin de refléter la moyenne à long terme des taux de défaut sur un an pour la durée du cycle économique.

Une PCD estimative est calculée en actualisant les paiements de recouvrement futurs au moment du défaut, y compris les coûts associés au recouvrement.

Une ECD estimative est calculée en divisant le solde au moment du défaut par la limite de crédit au début de l'exercice. Pour les produits non renouvelables, comme les prêts hypothécaires, l'ECD équivaut à la totalité de l'encours actuel et ne comporte aucune portion inutilisée.

Aux fins des fonds propres, les PCD et ECD estimatives sont calibrées de manière à refléter un scénario de repli. Les PD, PCD et ECD sont actualisées annuellement et recalibrées au besoin, en comparant les données estimatives aux données historiques observées.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels audités de 2020 (voir la page 73).

Fourchette des probabilités de défaut de la clientèle de détail par cote de risque

Profil de risque	Fourchette des probabilités de défaut
Exceptionnellement faible	≤ 0,05 %
Très faible	> 0,05 % à 0,20 %
Faible	> 0,20 % à 0,75 %
Moyen	> 0,75 % à 7,00 %
Élevé	> 7,00 % à 99,99 %
En défaut	100 %

Clientèle de gros (entreprises, grandes entreprises, banques et États souverains)

Pour les portefeuilles de la clientèle de gros de BMO, un cadre global de notation des risques est appliqué à toutes les contreparties, qu'il s'agisse d'États souverains, de banques, d'entreprises ou de grandes entreprises. L'un des éléments clés de ce cadre d'évaluation est l'attribution, aux emprunteurs ou aux contreparties, de cotes de risque appropriées. BMO compte toute une gamme de cotes de risque de l'emprunteur générales et propres à un secteur désignées en interne et ainsi que des modèles de PCD et d'ECD au niveau du portefeuille pour chacun des portefeuilles de prêts aux grandes entreprises, aux entreprises, aux banques et aux États souverains.

Les modèles de cotes de risque de l'emprunteur tiennent compte des principales caractéristiques financières et non financières des emprunteurs et génèrent une cote au niveau de l'emprunteur qui tient compte du rang du risque de défaut. Les modèles sont essentiellement conçus à l'aide de données internes, conjuguées au jugement, si nécessaire, pour les portefeuilles ayant un faible risque de défaut.

Les cotes de risque sont évaluées et attribuées au moment du montage du prêt et sont réévaluées lorsque les emprunteurs demandent des modifications à leurs facilités de crédit ou lorsque des événements déclenchent un examen, comme un changement de cote externe ou le non-respect d'une clause restrictive. Les cotes de risque de l'emprunteur sont examinées au moins une fois l'an et des examens plus fréquents sont effectués à l'égard des emprunteurs qui affichent de moins bonnes cotes de risque. La Banque effectue également des examens de la notation en amont afin d'évaluer l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les secteurs comportant un risque cerné et les emprunteurs connexes. Les cotes attribuées sont analysées en fonction d'une PD sur une période de un an. À mesure qu'un emprunteur passe d'une cote de risque à une autre, la PD qui lui est attribuée évolue.

BMO emploie une échelle maîtresse qui, outre celle de défaut, comporte 14 catégories de cotes de risque de l'emprunteur et, pour chaque cote comprise dans chacun des groupes d'actifs, des PD sont attribuées afin de refléter la moyenne à long terme des taux de défaut sur un an, sur la durée d'un cycle économique, ainsi qu'en fonction d'analyses comparatives externes, si cela est nécessaire.

Une PCD estimative tient compte du rang de la créance, de la sûreté, du produit et des caractéristiques du secteur de la facilité de crédit accordée à un emprunteur. Les PCD estimatives se situent au niveau de la facilité.

Une ECD estimative tient compte du type de facilité, du secteur et du taux d'utilisation, des caractéristiques de la facilité de crédit accordée à un emprunteur. Les ECD estimatives se situent au niveau de la facilité. Le facteur de conversion en équivalent-risque de crédit des modèles d'ECD est calculé, dans le cas des facilités admissibles, en comparant le montant prélevé au moment du défaut et le montant prélevé un an avant le défaut. Le montant autorisé et le montant prélevé, un an avant le défaut, sont utilisés pour répartir chaque facilité de crédit entre la tranche prélevée et la tranche non prélevée, le cas échéant.

Des modèles de PCD et d'ECD ont été conçus pour chaque catégorie d'actifs à l'aide de données internes comptabilisées sur une période de plus de sept ans qui englobe au moins un cycle économique entier, et les résultats sont évalués en les comparant à des données externes, si cela est nécessaire. Aux fins des capitaux propres, les paramètres sont calibrés pour refléter un scénario de repli. Les PD, PCD et ECD estimatives sont mises à jour annuellement et recalibrées au besoin en comparant les estimations aux données historiques observées.

Comme le démontre le tableau ci-dessous, le système interne de notation du risque de BMO est en corrélation logique avec ceux des agences de notation externes.

Échelle de notation des risques des emprunteurs de gros

Cote de BMO	Équivalent implicite de Moody's Investors Service	Équivalent implicite de Standard & Poor's
Acceptable		
De I-1 à I-7	De Aaa à Baa3	De AAA à BBB-
De S-1 à S-4	De Ba1 à B1	De BB+ à B+
Liste de comptes à surveiller		
De P-1 à P-3	De B2 à Ca	De B à CC
En défaut / Douteux		
T1, de D-1 à D-4	C	De C à D

Information sur la qualité du crédit

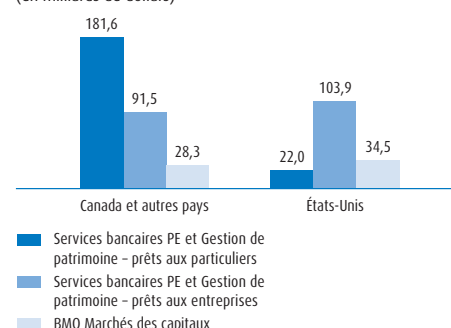
Analyse des portefeuilles

Le total des engagements de crédit en cours à l'échelle de l'organisation s'établissait à 885,6 milliards de dollars au 31 octobre 2020, soit 474,3 milliards au Canada, 354,2 milliards aux États-Unis et 57,1 milliards dans d'autres pays. Ce résultat représentait une hausse de 82,3 milliards, ou de 10 %, en regard de l'exercice précédent¹⁾.

Les portefeuilles de prêts de BMO demeurent bien diversifiés par secteur d'activité et par région. Le solde brut des prêts et acceptations a augmenté de 10,3 milliards de dollars, ou de 2 %, par rapport à ce qu'il était un an plus tôt et s'établissait à 461,8 milliards au 31 octobre 2020. La répartition géographique des portefeuilles canadiens et américains de BMO a représenté respectivement 62,9 % et 34,7 % du total des prêts, contre 62,4 % et 35,2 % en 2019. Les portefeuilles de prêts sont bien diversifiés, celui des prêts aux particuliers représentant 44,4 % du portefeuille global, inchangé en regard de 44,4 % en 2019, et les prêts aux entreprises et aux administrations publiques correspondant à 55,6 % du portefeuille total, inchangé par rapport à 55,6 % en 2019.

Prêts par région et par groupe d'exploitation

(en milliards de dollars)



1) Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Échéances des prêts et sensibilité aux taux d'intérêt

Le tableau ci-dessous présente le solde brut des prêts et acceptations en fonction de leur échéance contractuelle et du pays où le risque ultime est assumé :

(en millions de dollars canadiens)	1 an ou moins		Plus de 1 an et jusqu'à 5 ans		Plus de 5 ans		Total	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Canada								
Particuliers	52 771	58 580	125 492	113 162	4 402	4 432	182 665	176 174
Entreprises et grandes entreprises (sauf le secteur immobilier)	68 130	65 534	18 254	16 591	2 306	1 973	88 690	84 098
Secteur immobilier commercial	7 397	7 928	10 142	11 647	1 275	2 298	18 814	21 873
États-Unis	31 587	37 867	81 717	87 443	47 052	33 423	160 356	158 733
Autres pays	10 264	9 214	631	996	380	449	11 275	10 659
Total	170 149	179 123	236 236	229 839	55 415	42 575	461 800	451 537

Le tableau ci-dessous présente le solde net des prêts et acceptations selon leur sensibilité aux taux d'intérêt :

(en millions de dollars canadiens)	2020	2019
Taux fixe	237 596	217 002
Taux variable	207 408	209 092
Non sensibles aux taux d'intérêt 1)	13 493	23 593
Total	458 497	449 687

1) Les éléments non sensibles aux taux d'intérêt comprennent les engagements de clients aux termes d'acceptations.

D'autres détails sur les portefeuilles de prêts de BMO, dont une répartition détaillée par secteur d'activité et par région, sont présentés dans les tableaux 7 à 15, aux pages 130 à 136. La note 4 afférente aux états financiers consolidés, à la page 159, renferme des renseignements sur l'exposition au risque de crédit de BMO.

Incidence de la COVID-19 sur les portefeuilles de prêts

La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions importantes sur l'économie et sur la clientèle de particuliers et de gros de la Banque, et a donné lieu à une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances au cours de l'exercice. Dans le cas des portefeuilles de la clientèle de gros plus particulièrement, certains secteurs d'activités ont été plus directement touchés par la pandémie.

Tout au long de l'exercice, la Banque a continué à soutenir ses clients en cette période éprouvante, travaillant en étroite collaboration avec les administrations publiques et les organismes gouvernementaux afin de mettre en œuvre des programmes visant à atténuer les difficultés financières causées par la pandémie, y compris des reports de paiement et des facilités de prêt visant à aider les particuliers et les entreprises à traverser la crise et à se rétablir sur le plan financier. Des détails sur les programmes de report de paiement sont présentés à la page 25.

Prêts garantis par des biens immobiliers

Dans le contexte actuel, la Banque continue de porter une attention particulière aux risques liés aux prêts hypothécaires à l'habitation et aux marges de crédit sur valeur domiciliaire. BMO soumet régulièrement ses portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de marges de crédit sur valeur domiciliaire à des simulations de crise afin d'évaluer les répercussions que pourraient avoir des événements extrêmes. Ces simulations de crise font intervenir des scénarios défavorables allant de modérés à graves. Les pertes sur créances ainsi prévues varient selon la gravité du scénario et sont considérées comme gérables.

Financement à levier financier

Les prêts à levier financier sont définis par BMO comme étant les prêts et les prêts mezzanine consentis à des sociétés de capital-investissement pour lesquels son évaluation indique un niveau de risque de crédit plus élevé. BMO fait l'objet d'une certaine exposition aux prêts à levier financier correspondant à 1,7 % du total de ses actifs, soit un encours de 16,4 milliards de dollars au 31 octobre 2020 (1,8 % et 15,1 milliards respectivement en 2019). De ce montant, 26 % des prêts à levier financier, soit un encours de 4,3 milliards au 31 octobre 2020 (27 % et 4,1 milliards, respectivement en 2019), étaient proprement garantis par des actifs de haute qualité. Par ailleurs, 786 millions de dollars ou 4,8 % de l'ensemble des prêts à levier financier étaient classés comme douteux au 31 octobre 2020 (207 millions ou 1,4 % en 2019).

Dotations à la provision pour pertes sur créances

Le total des dotations à la provision pour pertes sur créances s'est chiffré à 2 953 millions de dollars pour 2020, comparativement à 872 millions en 2019, ce qui reflète l'incidence de la pandémie. Une analyse détaillée de la dotation à la provision pour pertes sur créances, y compris ses tendances historiques, figure à la page 31, au tableau 15 de la page 136, ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers consolidés, à la page 159.

Solde brut des prêts douteux (SBPD)

Le total du SBPD s'est situé à 3 638 millions de dollars en 2020, en hausse de 38 % par rapport à 2 629 millions en 2019. Les plus fortes hausses des prêts douteux ont été enregistrées dans les secteurs du commerce de détail et des services. Exprimé en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations, le SBPD s'est situé à 0,79 % en 2020, comparativement à 0,58 % pour l'exercice précédent.

Le tableau ci-après présente les facteurs ayant contribué à la variation du SBPD. Les prêts classés dans la catégorie des prêts douteux durant l'exercice se sont chiffrés à 4 649 millions de dollars, en hausse par rapport à 2 686 millions en 2019, ce qui a découlé notamment d'une hausse du nombre de nouveaux prêts douteux dans le secteur du commerce de détail, le secteur des services, le secteur pétrolier et gazier ainsi que dans le secteur manufacturier. Sur le plan géographique, plus de la moitié des nouveaux prêts douteux, soit 59 % du total de ceux de 2020, ont été enregistrés aux États-Unis, en regard de 55 % en 2019. Une répartition détaillée des prêts douteux par région et par secteur d'activité est présentée dans le tableau 11, à la page 132, et à la note 4 afférente aux états financiers consolidés, à la page 159.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels audités de 2020 (voir la page 73).

Variations du solde brut des prêts douteux ¹⁾ et acceptations douteuses

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2020	2019	2018
SBPD à l'ouverture de l'exercice	2 629	1 936	2 220
Prêts classés dans les prêts douteux durant l'exercice	4 649	2 686	2 078
Prêts reclassés dans les prêts en règle durant l'exercice	(719)	(604)	(708)
Remboursements, montant net	(1 728)	(800)	(1 051)
Montants sortis du bilan	(1 047)	(528)	(618)
Recouvrements de prêts et d'avances déjà sortis du bilan	-	-	-
Cessions de prêts	(147)	(57)	(11)
Fluctuations des cours de change et autres variations	1	(4)	26
SBPD à la clôture de l'exercice	3 638	2 629	1 936
SBPD en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations	0,79	0,58	0,48

1) Le SBPD ne tient pas compte des prêts douteux qui ont été acquis.

Provision pour pertes sur créances

BMO a recours à une approche rigoureuse en matière de provisionnement et d'évaluation des pertes sur prêts de l'ensemble de ses portefeuilles de prêts, la détection rapide des prêts problèmes constituant un objectif clé de la gestion des risques. BMO maintient une provision liée aux prêts douteux et une provision liée aux prêts productifs, conformément aux IFRS. Une provision liée aux prêts productifs est maintenue afin de couvrir la perte de valeur des prêts du portefeuille existant qui n'ont pas encore été individuellement désignés comme étant douteux. La démarche de la Banque quant à l'établissement et au maintien de la provision constituée liée aux prêts productifs est fondée sur les exigences des IFRS, compte tenu de la ligne directrice émise par son organisme de réglementation, à savoir le BSIF. Dans le cadre de la méthodologie des pertes sur créances attendues de l'IFRS 9, une provision est comptabilisée pour les pertes sur créances attendues liées aux actifs financiers, peu importe s'il y a réellement eu un événement générateur de pertes ou non. La Banque comptabilise une provision pour pertes d'un montant équivalant aux pertes sur créances attendues en fonction généralement des douze mois à venir si le risque de crédit à la date de présentation de l'information financière n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale (étape 1). La Banque comptabilisera des pertes sur créances attendues sur la durée restante des actifs financiers productifs qui sont considérés comme ayant subi une hausse importante du risque de crédit (étape 2). Les pertes sur créances attendues sont calculées d'après des pondérations probabilistes en fonction de trois scénarios économiques et sont calculées en fonction de la PD, de l'ECD et de la PCO.

Le moment de la perte étant aussi pris en compte, et la perte sur créances attendue est estimée en intégrant des renseignements économiques prospectifs et au moyen de l'exercice d'un jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit pour refléter les facteurs qui ne sont pas pris en compte par les modèles de pertes sur créances attendues. Une provision liée aux prêts douteux est maintenue afin de ramener la valeur comptable des prêts qui ont été individuellement désignés comme douteux (étape 3) au montant recouvrable attendu.

BMO maintient sa provision liée aux pertes sur créances à un montant jugé comme permettant d'absorber les pertes sur créances liées à ses prêts.

Au 31 octobre 2020, la provision pour pertes sur créances se situait à 3 814 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 1 720 millions par rapport à l'exercice précédent, reflétant un accroissement de la provision liée aux prêts productifs et de la provision liée aux prêts douteux. La provision liée aux prêts douteux s'établissait à 739 millions au 31 octobre 2020 et la provision liée aux prêts productifs se situait à 3 075 millions. Ces montants comprenaient une provision liée aux prêts douteux de 12 millions et une provision liée aux prêts productifs de 499 millions à l'égard d'engagements non utilisés et à des lettres de crédit, lesquels sont considérés comme d'autres instruments de crédit et sont inscrits dans les passifs divers. La provision liée aux prêts douteux a augmenté de 254 millions par rapport aux 485 millions constatés au cours de l'exercice précédent. Le ratio de couverture de BMO demeure adéquat. Exprimée en pourcentage du SDPB, la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux s'est établie à 20,0 %, contre 17,6 % en 2019. Ce ratio peut varier d'un trimestre à l'autre en raison de la fluctuation des réductions de valeur des prêts et des provisions connexes. La provision liée aux prêts productifs, établie à 3 075 millions, a augmenté de 1 466 millions par rapport à celle de 1 609 millions constituée au cours de l'exercice précédent, en raison principalement de l'incidence de la COVID-19 sur la perspective macroéconomique et de l'incidence du contexte plus difficile et plus incertain auquel sont soumises les conditions de crédit, ainsi que du scénario défavorable plus marqué et de la pondération accrue du scénario défavorable.

D'autres détails sur l'évolution de la provision pour pertes en fonction de chaque catégorie de produit sont présentés dans les tableaux 12 et 13, aux pages 134 et 135, ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers consolidés, à la page 159.

Expositions en Europe

Sur le plan géographique, les expositions de BMO sont assujetties à un cadre de gestion des risques pays qui met en jeu des évaluations économiques et politiques et la gestion des expositions conformément à des limites établies en fonction du produit, de l'entité et du pays où le risque final est assumé. Les expositions en Europe de la Banque au 31 octobre 2020, notamment en Grèce, en Irlande, en Italie, au Portugal et en Espagne (pays GIPE), sont présentées dans les tableaux ci-après.

Le tableau ci-dessous indique le total des expositions nettes des portefeuilles pour ce qui est de la tranche financée des prêts, des titres (y compris les swaps sur défaillance), des opérations de type mise en pension et des dérivés. La tranche financée des prêts est indiquée par type de contrepartie ainsi que selon le total des engagements, ce qui est comparé au montant financé dans le tableau de la page 91.

Expositions en Europe par pays et par contrepartie ¹⁾

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre 2020		Tranche financée des prêts 2)				Titres 3) 4)				Opérations de type mise en pension et dérivés 5) 6)				Total de l'exposition nette
Pays	Total	Banques	Sociétés	États souverains	Total	Banques	Sociétés	États souverains	Total	Banques	Sociétés	États souverains	Total	
Pays GIPE														
Grèce	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Irlande 7)	474	-	-	-	-	-	225	-	225	-	-	-	-	699
Italie	15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15
Portugal	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Espagne	122	53	1	-	54	8	-	3	11	-	-	-	-	187
Total – pays GIPE	611	53	1	-	54	8	225	3	236	-	-	-	-	901
Zone euro (exclusion faite des pays GIPE)														
France	240	21	-	500	521	20	20	5	45	-	-	-	-	806
Allemagne	391	433	75	326	834	75	5	-	80	-	-	-	-	1 305
Pays-Bas	374	490	-	-	490	13	217	-	230	-	-	-	-	1 094
Autres 8)	324	-	2	212	214	3	64	5	72	-	-	-	-	610
Total – zone euro (exclusion faite des pays GIPE)	1 329	944	77	1 038	2 059	111	306	10	427	-	-	-	-	3 815
Reste de l'Europe														
Norvège	638	142	-	-	142	-	12	12	24	-	-	-	-	804
Suède	16	280	-	323	603	5	-	-	5	-	-	-	-	624
Suisse	505	-	-	-	-	189	37	-	226	-	-	-	-	731
Royaume-Uni	1 959	85	710	6 747	7 542	566	543	46	1 155	-	-	-	-	10 656
Autres 8)	67	115	-	142	257	19	1	-	20	-	-	-	-	344
Total – reste de l'Europe	3 185	622	710	7 212	8 544	779	593	58	1 430	-	-	-	-	13 159
Total – Europe 9)	5 125	1 619	788	8 250	10 657	898	1 124	71	2 093	-	-	-	-	17 875
Au 31 octobre 2019														
Pays	Total	Banques	Sociétés	États souverains	Total	Banques	Sociétés	États souverains	Total	Banques	Sociétés	États souverains	Total	Total de l'exposition nette
Total – Pays GIPE	499	-	-	-	-	7	240	-	247	-	-	-	-	746
Total – zone euro (exclusion faite des pays GIPE)	1 346	1 528	52	1 032	2 612	45	175	4	224	-	-	-	-	4 182
Total – reste de l'Europe	2 513	671	401	7 877	8 949	147	260	35	442	-	-	-	-	11 904
Total – Europe 9)	4 358	2 199	453	8 909	11 561	199	675	39	913	-	-	-	-	16 832

1) BMO avait les expositions indirectes suivantes en Europe au 31 octobre 2020 :

- Une sûreté de 936 millions d'euros servant à soutenir les activités de négociation sous forme de valeurs mobilières (40 millions d'euros dans les pays GIPE) et une sûreté en trésorerie détenue de 82 millions d'euros.

- Des garanties de 13,8 milliards de dollars (221 millions de dollars dans les pays GIPE).

2) La tranche financée comprend les prêts.

3) Les titres comprennent les produits de trésorerie, les investissements des activités d'assurance et les titres de crédit négociables.

4) L'exposition notionnelle nette aux swaps sur défaillance de BMO (incorporés dans les montants présentés dans la section du tableau portant sur l'exposition aux titres) en Europe totalisait 147 millions de dollars, et aucune exposition nette à de tels swaps d'un titulaire unique* dans les pays GIPE n'était en vigueur au 31 octobre 2020 (*comprend une position nette de 108 millions - position qui a été acquise - dans un indice de swaps sur défaillance qui est constitué à 13 % d'entités domiciliées dans les pays GIPE).

5) Les opérations de type mise en pension sont effectuées essentiellement avec des contreparties qui sont des banques à l'égard desquelles BMO détient des garanties (37,6 milliards de dollars en Europe au 31 octobre 2020).

6) Les dérivés sont évalués à la valeur de marché, ce qui tient compte de la compensation des transactions, lorsque des conventions-cadres de compensation ont été conclues avec des contreparties, et les compensations liées aux garanties dans le cas des contreparties à l'égard desquelles une annexe de soutien au crédit est en vigueur.

7) Exclut les réserves de 129 millions de dollars de la filiale irlandaise que la Banque devait maintenir auprès de la banque centrale d'Irlande au 31 octobre 2020.

8) L'exposition dans les autres pays de la zone euro est répartie entre 5 pays dans lesquels l'exposition nette est de moins de 300 millions de dollars. L'exposition dans les autres pays d'Europe était répartie entre 3 pays au 31 octobre 2020.

9) Du total de l'exposition directe nette en Europe de BMO, une proportion d'environ 95 % avait trait à des contreparties situées dans des pays auxquels Moody's ou S&P a attribué une cote de Aa2 ou AAA.

Expositions aux prêts en Europe par pays et par contrepartie ⁹⁾

(en millions de dollars canadiens) Pays	Prêts ²⁾						
	Tranche financée au 31 octobre 2020			Au 31 octobre 2020		Au 31 octobre 2019	
	Banques	Sociétés	États souverains	Engagements	Tranche financée	Engagements	Tranche financée
Pays GIPE							
Grèce	-	-	-	-	-	-	-
Irlande ⁷⁾	2	472	-	531	474	343	323
Italie	15	-	-	15	15	14	14
Portugal	-	-	-	-	-	-	-
Espagne	122	-	-	206	122	237	162
Total – pays GIPE	139	472	-	752	611	594	499
Zone euro (exclusion faite des pays GIPE)							
France	186	54	-	386	240	376	244
Allemagne	176	215	-	607	391	707	515
Pays-Bas	88	286	-	397	374	377	354
Autres ⁸⁾	106	218	-	403	324	396	233
Total – zone euro (exclusion faite des pays GIPE)	556	773	-	1 793	1 329	1 856	1 346
Reste de l'Europe							
Norvège	34	604	-	1 158	638	1 100	581
Suède	8	8	-	117	16	69	-
Suisse	12	493	-	602	505	-	-
Royaume-Uni	5	1 954	-	4 809	1 959	2 671	1 677
Autres ⁸⁾	-	67	-	100	67	475	255
Total – reste de l'Europe	59	3 126	-	6 786	3 185	4 315	2 513
Total – Europe ⁹⁾	754	4 371	-	9 331	5 125	6 765	4 358

Voir les notes du tableau, à la page 90.

Transactions sur dérivés

Le tableau suivant présente les montants nominaux de référence des contrats sur dérivés hors cote de BMO, soit ceux qui sont compensés et réglés de manière centralisée par voie d'une chambre de compensation désignée ou d'une contrepartie centrale et ceux qui ne sont pas compensés de cette façon.

Les contreparties centrales sont établies sous la supervision de banques centrales ou d'organismes de réglementation similaires et, en tant que composantes de l'infrastructure des marchés financiers, elles doivent remplir certaines exigences sur le plan de la résilience financière. En règle générale, pour être en mesure de compenser de manière centralisée, la Banque doit devenir membre d'une contrepartie centrale et, en plus de fournir des garanties en vue de protéger celle-ci des risques liés à BMO, en tant que membre, la Banque est exposée au risque associé à la contribution de BMO à un fonds de défaillance; elle pourrait devoir y verser d'autres montants ou fournir un soutien supplémentaire advenant qu'un autre membre se retrouve en situation de défaut.

Les montants nominaux de référence des dérivés de BMO représentent les montants auxquels un taux ou un prix est appliqué afin de calculer le montant de trésorerie qui doit être échangé en vertu de chaque contrat. Ces montants ne représentent ni des actifs ni des passifs et, par conséquent, ne sont pas inscrits au bilan consolidé. La juste valeur des contrats dérivés hors cote est inscrite au bilan consolidé.

Contrats sur dérivés hors cote (montants nominaux de référence)

(en millions de dollars canadiens)	Compensation non centralisée		Compensation centralisée		Total	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Au 31 octobre						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	442 727	467 428	3 892 564	3 928 844	4 335 291	4 396 272
Contrats à terme de gré à gré	2 890	7 106	514 442	484 331	517 332	491 437
Options achetées	57 833	42 084	-	-	57 833	42 084
Options vendues	64 728	49 487	-	-	64 728	49 487
Total des contrats de taux d'intérêt	568 178	566 105	4 407 006	4 413 175	4 975 184	4 979 280
Contrats de change						
Swaps de devises	96 813	97 507	-	-	96 813	97 507
Swaps de taux d'intérêt et de devises	540 688	507 221	-	-	540 688	507 221
Contrats de change de gré à gré	449 701	415 367	44 939	38 344	494 640	453 711
Options achetées	38 985	37 306	82	92	39 067	37 398
Options vendues	41 286	42 035	41	39	41 327	42 074
Total des contrats de change	1 167 473	1 099 436	45 062	38 475	1 212 535	1 137 911
Contrats sur produits de base						
Swaps	30 613	24 722	-	-	30 613	24 722
Options achetées	5 728	6 608	-	-	5 728	6 608
Options vendues	3 704	4 371	-	-	3 704	4 371
Total des contrats sur produits de base	40 045	35 701	-	-	40 045	35 701
Contrats sur titres de participation	60 502	51 226	2	-	60 504	51 226
Swaps sur défaillance						
Achetés	1 386	973	6 021	4 388	7 407	5 361
Vendus	510	129	1 285	1 939	1 795	2 068
Total des swaps sur défaillance	1 896	1 102	7 306	6 327	9 202	7 429
Total	1 838 094	1 753 570	4 459 376	4 457 977	6 297 470	6 211 547

Risque de marché

Le **risque de marché** représente le risque que la valeur des actifs et des passifs de BMO affiche des fluctuations défavorables par suite de variations de paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, les cours des titres de participation et le prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite et les écarts de taux. Il désigne également les risques de migration du crédit et de défaillance du portefeuille de négociation de BMO.

Le risque de marché découle des activités de négociation et de prise ferme de BMO ainsi que de ses activités bancaires structurelles. L'ampleur et l'importance qu'ont ces activités pour l'organisation ainsi que la volatilité éventuelle des paramètres du marché exigent une gouvernance rigoureuse et un solide cadre de gestion du risque de marché qui garantissent le repérage, l'évaluation, le signalement et le contrôle du risque de marché.

Gouvernance du risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

Les activités de prise de risques de BMO sont assujetties à un cadre de gouvernance complet. Le Comité d'évaluation des risques supervise la gestion du risque de marché au nom du Conseil d'administration et approuve les limites régissant les expositions à ce risque qui sont conformes au degré d'appétit pour le risque de BMO. Le Comité de gestion des risques examine régulièrement les importantes positions et les expositions au risque de marché, et en discute, en plus d'assurer une surveillance continue des activités de prise de risques de BMO au nom de la haute direction. Ces deux comités sont tenus informés des risques de marché particuliers et de tout autre facteur qui pourrait exposer BMO à des risques inhabituels, imprévus ou non quantifiés qui sont liés aux positions sur les marchés ainsi que de tout risque de marché actuel ou émergent. De plus, toutes les entreprises et les personnes autorisées à réaliser des opérations de négociation et de prise ferme au nom de BMO doivent travailler en fonction du cadre de gouvernance des risques de la Banque et, dans le cadre de leurs responsabilités du premier point de contrôle, doivent se conformer à toutes les politiques et les normes générales pertinentes, et maintenir et gérer les expositions au risque de marché à l'intérieur de limites et de seuils de tolérance au risque précis. Pour appuyer le cadre de gouvernance des risques de BMO, le cadre de gestion du risque de marché comporte des processus, une infrastructure et des documents pertinents qui, ensemble, assurent que les risques de marché auxquels est exposée la Banque sont adéquatement repérés, correctement évalués, et indépendamment surveillés et contrôlés de façon continue.

Risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

Les activités de négociation et de prise ferme de BMO donnent lieu à un risque de marché associé à l'achat et à la vente de produits financiers pour répondre aux besoins des clients, y compris les activités de tenue de marché et de financement connexes, et à l'appui offert aux clients pour lever des fonds au moyen de l'émission de titres.

Repérage et évaluation du risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

En tant que première étape de gestion du risque de marché, des processus d'évaluation approfondis sont en place pour repérer les risques de marché liés aux nouveaux produits et établir l'évolution du profil de risque des produits existants, y compris les positions inscrites au bilan et hors bilan, liées aux activités de négociation ou autres, et les risques de marché découlant des opérations effectuées au pays ou à l'étranger par les groupes d'exploitation.

Diverses mesures et techniques, reflétant la nature multidimensionnelle du risque de marché, sont alors employées pour évaluer les risques de marché repérés. Ces mesures incluent essentiellement la valeur à risque, la valeur à risque en période de tension, l'attribution des fonds propres réglementaires et du capital économique ainsi que les simulations de crise. Les autres techniques comprennent l'analyse de la sensibilité des portefeuilles de négociation et de prise ferme aux divers facteurs de risque de marché ainsi que l'examen des concentrations des positions, des valeurs notionnelles et des pertes de négociation.

La **valeur à risque (VaR)** mesure la perte maximale susceptible de survenir dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme, selon un niveau de confiance de 99 %, sur une période de détention de un jour. La VaR est calculée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO, ce qui englobe les taux d'intérêt, les cours de change, les écarts de taux, les cours des titres de participation et prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite.

La **valeur à risque en période de tension (VaR en période de tension)** mesure la perte maximale susceptible de survenir dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme, selon un niveau de confiance de 99 %, sur une période de détention de un jour, les données d'entrée des modèles étant définies d'après les données historiques enregistrées dans une période caractérisée par de fortes tensions financières. La VaR en période de tension est calculée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO, ce qui englobe les taux d'intérêt, les cours de change, les écarts de taux, les cours des titres de participation et prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite.

Les **exigences supplémentaires liées au risque (IRC)** sont un complément aux mesures de la VaR et de la VaR en période de tension et représentent une estimation des risques de défaillance et de migration de produits autres que de titrisation détenus dans le portefeuille de négociation étant exposés au risque de taux d'intérêt, mesurée sur un an à un niveau de confiance de 99,9 %.

Un ensemble cohérent de modèles de la VaR et de la VaR en période de tension est utilisé à la fois à des fins de gestion et de réglementation par toutes les entités juridiques de BMO Groupe financier au sein desquelles des activités de négociation ou de prise ferme sont menées.

BMO se sert de diverses méthodes pour vérifier l'intégrité de ses modèles de risque, notamment en procédant à des contrôles ex post des pertes hypothétiques et l'approbation par une équipe d'évaluation des modèles indépendante. Cette démarche est conforme aux exigences définies par les organismes de réglementation, et les résultats obtenus confirment la fiabilité des modèles. Comme les données sur la volatilité et les corrélations sous-jacentes aux modèles sont mises à jour fréquemment, les mesures du risque reflètent les conditions courantes. Les périodes de tension financières importantes choisies dans le cas de la VaR en période de tension englobent les périodes historiques, y compris la pandémie de COVID-19 de 2020.

La Banque effectue également chaque jour des simulations de crise probabilistes et des analyses de scénarios pour déterminer les répercussions potentielles de changements plausibles, mais marqués, de ses portefeuilles. De même, la Banque simule des crises événementielles historiques chaque semaine, ce qui comprend le recours à des scénarios, tels le krach boursier de 1987 et la débâcle de Lehman Brothers en 2008. Des analyses ciblées des risques et des portefeuilles ainsi que d'autres analyses ponctuelles sont aussi effectuées afin de déterminer la sensibilité à des scénarios hypothétiques qui auraient de lourdes conséquences, mais qui sont peu fréquents. Des scénarios sont modifiés, ajoutés ou supprimés pour faire évoluer les simulations de crise de la Banque, par exemple la volatilité en 2020 découlant de la COVID-19, et les résultats sont communiqués régulièrement aux différents secteurs d'activité, au Comité de gestion des risques et au Comité d'évaluation des risques.

La VaR, la VaR en période de tension, les exigences supplémentaires liées au risque et les simulations de crise ne doivent pas être perçues comme des indices définitifs du montant maximal de pertes pouvant survenir au cours d'une journée donnée, car ces mesures se fondent sur des modèles et estimations et dépendent des niveaux de confiance, et les estimations pourraient être dépassées dans des conditions imprévues du marché.

Les contrôles ex post partent de l'hypothèse que les positions à la clôture des marchés, la veille, n'ont pas changé et permettent ensuite d'isoler l'incidence des variations quotidiennes des cours sur ces positions. Le modèle de la VaR de la Banque fait l'objet d'un contrôle ex post tous les jours, et le montant correspondant au niveau de confiance de 99 % sur un jour de la VaR sur une base locale ou consolidée est comparé au montant quotidien estimé des profits et pertes qui serait comptabilisé advenant que la composition du portefeuille ne change pas. Si le montant des profits et des pertes est négatif et que leur valeur absolue est supérieure à la VaR du jour précédent, cela constitue une exception du contrôle ex post. Chaque exception est étudiée, expliquée et documentée, et les résultats de tout contrôle ex post sont examinés par la haute direction et présentés aux organismes de réglementation.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels audités de 2020 (voir la page 73).

Même si la VaR constitue un précieux indicateur du risque, comme toute mesure fondée sur un modèle, elle comporte des limites, notamment l'hypothèse selon laquelle toutes les positions peuvent être liquidées pendant la période de détention assumée de un jour, ce qui n'est pas nécessairement vrai si le marché est peu liquide. De manière générale, l'horizon sur lequel les marchés seront liquides fait l'objet d'examen visant à déterminer sa pertinence et est révisé au besoin pour tenir compte des mesures du risque pertinentes. Les autres limites de la mesure de VaR comprennent l'hypothèse voulant que les données historiques puissent être utilisées comme substitut pour prévoir l'évolution à venir du marché et le fait que les calculs de la VaR se fondent sur les positions du portefeuille à la clôture des marchés et ne tiennent pas compte de l'incidence des activités de négociation intrajournalières.

Suivi et contrôle du risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

La Banque applique un ensemble complet de limites à l'égard de ces mesures. Ces limites font l'objet d'un suivi et d'un signalement réguliers, tout dépassement étant rapporté à l'échelon de direction approprié. Les profils de risque des activités de négociation et de prise ferme demeurent conformes au degré d'appétit pour le risque de la Banque et aux limites connexes, font l'objet d'un suivi et sont communiqués aux négociateurs, à la direction, aux hauts dirigeants et aux comités du Conseil. Les autres contrôles importants comprennent l'évaluation indépendante des actifs et des passifs financiers et de la conformité ainsi que le cadre de gestion du risque de modèle de BMO qui permet d'atténuer ce risque.

Mesures du risque de marché lié aux activités de négociation

VaR liée aux activités de négociation et VaR liée aux activités de négociation en période de tension

La moyenne du total la VaR liée aux activités de négociation a augmenté d'un exercice à l'autre, sous l'effet de la volatilité prononcée des marchés entraînée par la COVID-19. L'incidence a été plus marquée sur la VaR liée aux actions, mais la VaR liée aux taux d'intérêt et le risque propre à la dette ont également été touchés de façon importante. Après avoir affiché une hausse importante au deuxième trimestre de 2020, la VaR a diminué en raison du positionnement du portefeuille et de la diminution de la volatilité implicite. La moyenne de la VaR liée aux activités de négociation en période de tension a également augmenté d'un exercice à l'autre, en raison d'une modification de la méthode de calcul du total de la VaR liée aux activités de négociation et du total de la VaR liée aux activités de négociation en période de tension qui ne tient plus compte des avantages en matière de diversification découlant du risque propre à la dette. BMO a modifié la période de tension financière utilisée pour calculer la VaR en période de tension passant de la période de la crise financière de 2008 à la période de la pandémie de COVID-19 de 2020 au troisième trimestre de 2020.

Sommaire du total de la valeur à risque (VaR) – Négociation ^{1) 2) 3)}

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date (équivalent en millions de dollars canadiens avant impôts)	2020				2019			
	À la clôture de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas	À la clôture de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas
VaR liée aux produits de base	5,5	2,5	5,8	0,6	1,0	1,4	4,9	0,6
VaR liée aux titres de participation	16,4	16,0	37,2	4,2	3,0	4,6	12,6	2,5
VaR liée au change	4,2	3,4	6,8	0,8	0,5	0,5	1,4	0,2
VaR liée aux taux d'intérêt ⁴⁾	40,7	23,1	42,0	5,4	10,8	8,5	14,3	6,0
Risque propre à la dette	3,9	3,8	7,6	1,6	2,4	2,0	4,2	1,2
Diversification	(25,5)	(20,3)	n. s.	n. s.	(9,1)	(8,0)	n. s.	n. s.
Total de la VaR – Négociation	45,2	28,5	53,4	8,1	8,6	9,0	17,2	5,8
Total de la VaR en période de tension – Négociation	45,2	50,8	87,1	29,2	19,2	31,7	69,6	16,5

1) Mesure quotidienne selon un niveau de confiance de 99 %. Les profits sont indiqués par des montants entre parenthèses et les pertes, par des montants positifs.

2) La VaR en période de tension est établie sur une base hebdomadaire.

3) Au premier trimestre de 2020, une nouvelle méthode de calcul a été mise en œuvre à l'égard de la VaR et de la VaR en période de tension, laquelle a pour effet de scinder la VaR liée au crédit présentée antérieurement en deux, soit la VaR liée aux taux d'intérêt, pour ce qui est du risque d'écart de crédit général, d'une part, et le risque propre à la dette, d'autre part. Par ailleurs, le total de VaR liée aux activités de négociation et de la VaR liée aux activités de négociation en période de tension ne tient plus compte des avantages en matière de diversification découlant du risque propre à la dette.

4) La VaR liée aux taux d'intérêt comprend le risque d'écart de crédit général.

n. s. – non significatif

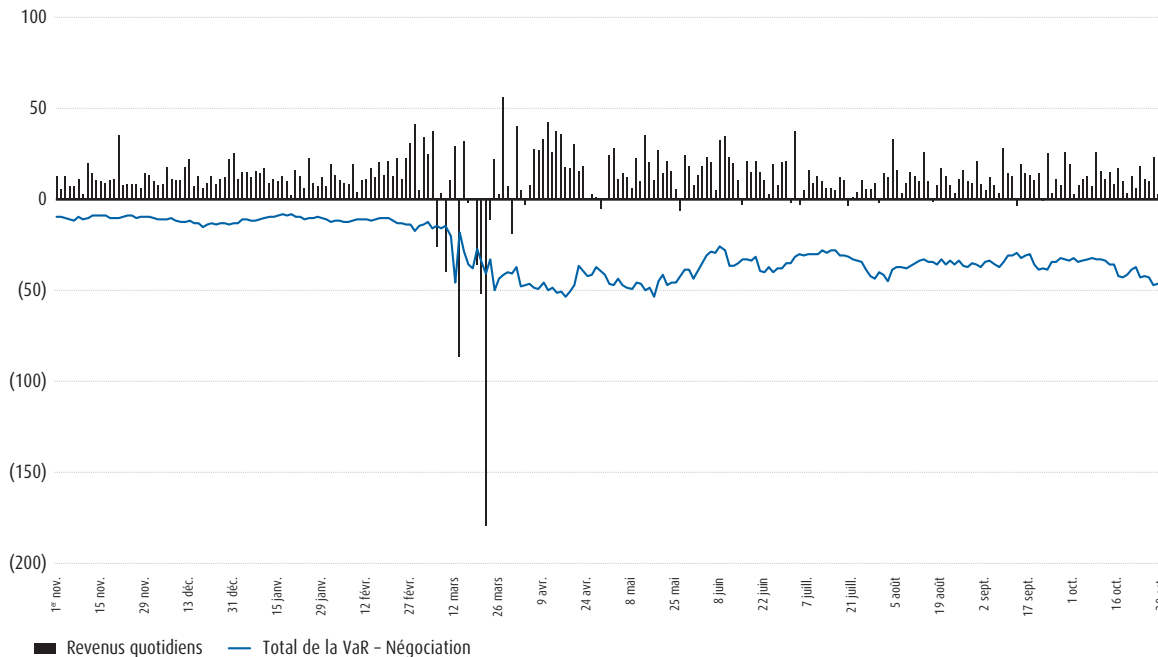
Revenus nets de négociation

Les graphiques ci-dessous mettent en corrélation les revenus nets quotidiens et le total de la VaR liée aux activités de négociation, en plus de présenter la répartition quotidienne de ces revenus. En 2020, des pertes de négociation nettes quotidiennes ont été subies pendant 20 jours. En mars 2020, les marchés ont connu des baisses sans précédent quant aux prix des actifs, une volatilité record, des défis et des bouleversements extrêmes en matière de liquidité et un élargissement significatif des écarts sur les obligations de sociétés. Compte tenu de certaines activités et positions de négociation, la Banque a enregistré des revenus négatifs pendant les journées marquées par les plus fortes volatilités, les pertes les plus importantes étant survenues le 23 mars 2020.

Revenus nets de négociation par rapport à la VaR

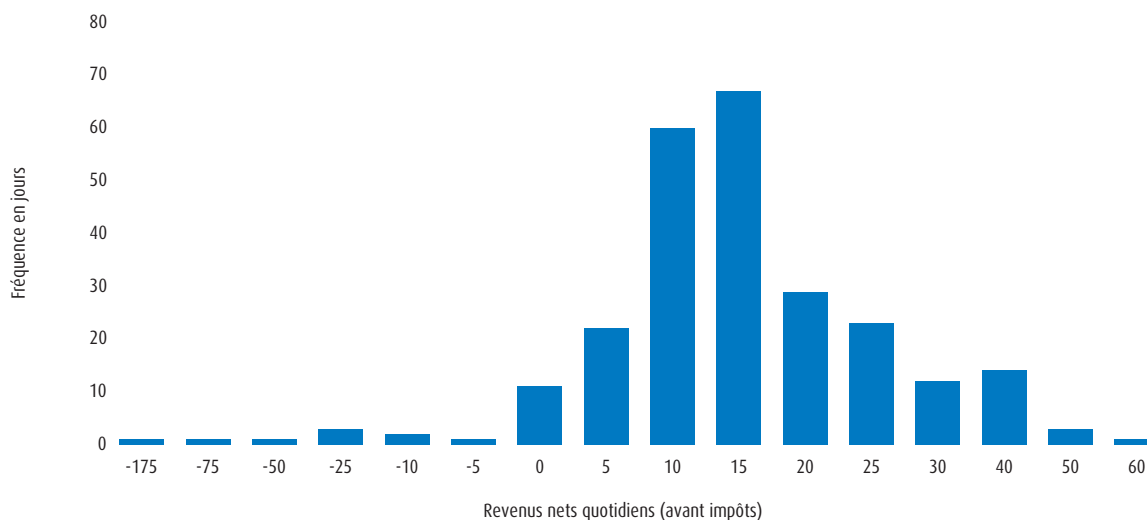
(avant impôts et en millions de dollars canadiens)

Du 1^{er} novembre 2019 au 31 octobre 2020 (en millions de dollars)



Répartition des revenus nets quotidiens selon la fréquence

Du 1^{er} novembre 2019 au 31 octobre 2020 (en millions de dollars)



Risque structurel de marché (lié aux activités autres que de négociation)

Le risque structurel de marché englobe le risque de taux d'intérêt qui découle des activités bancaires de BMO (comme les prêts et les dépôts) et le risque de change qui résulte des opérations en devises et expositions aux devises.

Gouvernance du risque structurel de marché

La Direction de la trésorerie de BMO est responsable de la gestion continue du risque structurel de marché à l'échelle de l'organisation, et une surveillance indépendante est assurée par le groupe Gestion du risque de marché. Outre les limites imposées à l'égard de la sensibilité du résultat à risque et de la valeur économique attribuable aux variations des taux d'intérêt qu'approuve la direction, des limites plus précises sont fixées afin d'orienter la gestion quotidienne de ce risque.

Le Comité d'évaluation des risques surveille la gestion du risque structurel de marché et approuve une fois l'an la planification et les limites établies à l'égard de ce risque. Le Comité de gestion des risques et le Comité de gestion du capital et du bilan examinent régulièrement les positions qui y sont exposées et exercent une supervision au nom de la haute direction.

Évaluation du risque structurel de marché

Risque de taux d'intérêt

Un risque structurel de taux d'intérêt se pose lorsque les fluctuations des taux d'intérêt ont des répercussions sur la valeur de marché, sur les flux de trésorerie et sur le bénéfice ainsi que sur les actifs et les passifs associés aux activités bancaires de BMO. La gestion de ce risque vise à assurer le maintien d'un bénéfice fort élevé et à dégager, sur les produits, les meilleures marges qui soient et qui sont susceptibles d'être maintenues, tout en gérant le risque lié à la valeur économique des actifs découlant des variations des taux d'intérêt de BMO.

Le risque structurel de taux d'intérêt s'entend principalement du risque de non-concordance des taux d'intérêt et de celui lié aux options incorporées aux produits.

Il y a un risque de non-concordance des taux d'intérêt lorsqu'il existe des différences entre les dates prévues d'échéance ou de révision du taux ou les taux de référence des actifs, des passifs et des dérivés. La Banque gère la non-concordance des taux d'intérêt nets, ce qui représente les actifs résiduels financés par les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires en fonction d'un profil cible, à l'aide de swaps de taux d'intérêt et de valeurs mobilières.

Le risque lié aux options incorporées aux produits survient lorsqu'un produit comporte des caractéristiques qui permettent aux clients de modifier les flux de trésorerie, telles que les dates prévues d'échéance ou de révision du taux, et ce, généralement en réaction à l'évolution de la conjoncture de marché. De telles options comprennent les privilèges de remboursement anticipé de prêts et de rachat de dépôts et les taux engagés à l'égard des prêts hypothécaires non versés. Les options incorporées aux produits et les comportements des clients associés sont pris en compte dans la modélisation des risques, et les programmes de couverture peuvent être utilisés pour gérer ce risque de façon à le maintenir à de faibles niveaux.

Le risque structurel de taux d'intérêt est évalué au moyen de simulations, d'analyses de sensibilité du résultat et de la valeur économique, de simulations de crise, d'analyses d'écart et d'autres mesures du risque de trésorerie.

La **sensibilité du résultat** constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur le bénéfice net avant impôts projeté sur 12 mois d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites, les taux d'intérêt étant limités à un taux plancher de zéro.

La **sensibilité de la valeur économique** constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur la valeur marchande d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites, les taux d'intérêt étant limités à un taux plancher de zéro.

Les modèles servant à mesurer le risque structurel de taux d'intérêt font intervenir l'évolution projetée des taux d'intérêt et prévoient la réaction probable des clients à ces changements. Dans le cas des prêts et des dépôts des clients assortis de dates prévues d'échéance et de révision du taux (comme les prêts hypothécaires et les dépôts à terme), les modèles évaluent la mesure dans laquelle les clients utiliseront probablement les options incorporées pour modifier ces dates. Dans le cas des prêts et des dépôts des clients non assortis de dates d'échéance ou de révision de taux (comme les prêts sur cartes de crédit et les comptes de chèques), l'exposition est évaluée au moyen de modèles qui sont modifiés en fonction de la variabilité des taux des produits et qui reflètent les tendances historiques et prévues des variations des soldes. Les résultats de ces modèles employés relativement au risque structurel de marché comportent un degré inhérent d'incertitude puisqu'ils mettent en jeu des prévisions quant aux taux attendus et aux comportements des clients, lesquels pourraient ne pas correspondre à la réalité. Ces modèles ont été élaborés à partir d'analyses statistiques et sont validés indépendamment et mis à jour périodiquement au moyen de processus réguliers d'évaluation du rendement et de contrôle ex post ainsi qu'au moyen d'un dialogue continu avec les secteurs d'activité. Des modèles servant à prédire le comportement des clients sont également utilisés afin d'appuyer les processus de tarification des produits. Tous les modèles sont soumis au cadre de gestion du risque de modèle de BMO, qui est décrit plus en détail à la page 109.

La sensibilité du résultat et de la valeur économique au risque structurel de taux d'intérêt dans le cas d'une hausse ou d'une baisse immédiate et parallèle de la courbe de rendement est présentée dans le tableau ci-dessous. Du fait du contexte de faiblesse des taux d'intérêt, la sensibilité de la valeur économique et la sensibilité du résultat aux baisses de taux d'intérêt au 30 avril 2020 étaient évaluées en fonction d'une baisse de 25 points de base, comparativement à une baisse de 100 points de base pour les périodes précédentes.

Aucun changement important n'a été apporté au cadre de gestion du risque de marché structurel durant l'exercice.

L'exposition de la valeur économique structurelle à une hausse des taux d'intérêt reflète essentiellement le recul de la valeur de marché des prêts à taux fixe. La sensibilité de la valeur économique structurelle à une baisse des taux d'intérêt reflète essentiellement l'incidence d'une hausse de la valeur de marché des prêts à taux fixe et des taux minimums des dépôts des clients qui ont été modélisés. L'exposition de la valeur économique structurelle à une hausse des taux d'intérêt a augmenté en regard du 31 octobre 2019, en raison surtout d'un accroissement des actifs à taux fixe. L'avantage, du point de vue de la valeur économique structurelle, d'une baisse des taux d'intérêt a diminué par rapport au 31 octobre 2019, en raison surtout du fait que les taux d'intérêt peuvent maintenant chuter de manière moins importante par suite de la baisse des taux survenue au cours de l'exercice. La sensibilité du résultat structurel quantifie l'incidence potentielle des fluctuations des taux d'intérêt sur le bénéfice net avant impôts structurel constaté au bilan dans les 12 mois à venir. La sensibilité du résultat structurel à une baisse des taux d'intérêt reflète essentiellement le risque qu'au moment de la révision des taux, les prêts à taux fixe ou variable se voient attribuer des taux moins élevés ainsi qu'une capacité plus restreinte de baisser les taux des dépôts lorsque les taux diminuent. L'exposition du résultat structurel aux baisses de taux d'intérêt a diminué en regard du 31 octobre 2019, en raison du fait que les taux d'intérêt peuvent maintenant chuter de manière moins importante, pour la raison donnée ci-dessus. L'avantage, pour le résultat structurel, d'une hausse des taux d'intérêt reflète surtout l'incidence positive de l'élargissement des marges sur les dépôts lorsque les taux d'intérêt augmentent. Cette mesure a augmenté par rapport au 31 octobre 2019, en raison de l'augmentation de l'avantage modélisé de l'élargissement des marges lorsque les taux d'intérêt à court terme augmentent par rapport à leur faible niveau actuel.

Sensibilité au risque structurel de taux d'intérêt ¹⁾

(équivalent en millions de dollars canadiens avant impôts)	Au 31 octobre 2020		Au 31 octobre 2019	
	Sensibilité de la valeur économique	Sensibilité du résultat sur 12 mois	Sensibilité de la valeur économique	Sensibilité du résultat sur 12 mois
Hausse de 100 points de base	(1 275,1)	152,8	(883,4)	46,6
Baisse de 25 ou de 100 points de base ²⁾	175,0	(62,2)	215,6	(80,3)

1) Les pertes sont indiquées par des montants entre parenthèses et les profits, par des montants positifs.

2) Du fait du contexte de faiblesse des taux d'intérêt, à partir du 30 avril 2020, la sensibilité de la valeur économique et la sensibilité du résultat aux baisses de taux d'intérêt sont évaluées en fonction d'une baisse de 25 points de base.

Risque de marché lié à l'assurance

Le risque de marché lié à l'assurance englobe le risque de taux d'intérêt et le risque lié au marché boursier découlant des activités d'assurance de BMO. Une hausse de 100 points de base des taux d'intérêt au 31 octobre 2020 donnerait lieu à une augmentation de 39 millions de dollars du résultat avant impôts (27 millions au 31 octobre 2019). Une baisse de 25 points de base des taux d'intérêt au 31 octobre 2020 donnerait lieu à une diminution de 9 millions du résultat avant impôts (25 millions au 31 octobre 2019, compte tenu d'une baisse de 100 points de base). Une hausse de 10 % de la valeur du marché boursier au 31 octobre 2020 entraînerait une augmentation du résultat avant impôts de 51 millions (54 millions au 31 octobre 2019). Une baisse de 10 % de la valeur du marché boursier au 31 octobre 2020 entraînerait une diminution du résultat avant impôts de 53 millions (57 millions au 31 octobre 2019). BMO peut conclure des arrangements de couverture pour compenser l'incidence des variations des valeurs du marché boursier sur ses résultats, ce qu'il a fait au cours de l'exercice considéré. L'incidence du risque de marché lié à l'assurance sur le résultat est reflétée au poste Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités de l'état consolidé des résultats, une variation correspondante de la juste valeur des passifs au titre des indemnités de la Banque étant comptabilisée au poste Autres passifs du bilan consolidé. L'incidence du risque de marché lié à l'assurance n'est pas reflétée dans le tableau ci-dessus.

Risque de change

Le risque structurel de change découle principalement du risque de conversion associé aux investissements nets dans des établissements aux États-Unis et du risque de transaction lié au bénéfice net libellé en dollars américains.

Le risque de conversion représente les conséquences que les variations des cours de change pourraient avoir sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires et les ratios de fonds propres que présente BMO. BMO peut conclure des ententes afin de contrer l'incidence des fluctuations des cours de change sur ses ratios des fonds propres, et c'est ce qu'il a fait au cours de l'exercice considéré. Il y a lieu de se reporter à la section Gestion globale du capital, à la page 63, pour obtenir plus de détails.

Le risque de transaction représente l'incidence que les variations du cours de change entre les dollars canadien et américain pourraient avoir sur les équivalents en dollars canadiens des résultats financiers de BMO libellés en dollars américains. Les variations du cours de change influent sur les résultats futurs établis en dollars canadiens, et leur incidence sur ces résultats est fonction de la période au cours de laquelle les revenus, les charges et les dotations à la provision pour pertes sur créances se produisent. Des positions de couverture peuvent être conclues afin d'atténuer les conséquences avant impôts des fluctuations du cours de change entre les dollars canadien et américain sur ses résultats financiers, cependant, aucune activité de couverture n'a eu lieu au cours de l'exercice considéré ou de l'exercice antérieur. Si les résultats futurs sont comparables à ceux de 2020, chaque hausse (baisse) de un cent du cours de change entre les dollars canadien et américain devrait se traduire par une augmentation (diminution) de 15 millions de dollars de l'équivalent en dollars canadiens du bénéfice net ajusté avant impôts des activités aux États-Unis pour l'exercice advenant qu'aucune transaction de couverture n'ait été réalisée. Il y a lieu de se reporter à la section Change à la page 23 pour des détails sur les répercussions des variations des cours de change sur les résultats de la Banque.

Lien entre des éléments du bilan et les informations sur le risque de marché

Le tableau qui suit renferme les éléments du bilan consolidé qui sont exposés au risque de marché, à savoir les soldes qui résultent de techniques de mesure du risque associé à des éléments qui sont négociés ou à des éléments qui ne sont pas négociés.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2020				Au 31 octobre 2019				
	Exposés au risque de marché			Non exposés au risque de marché	Exposés au risque de marché			Non exposés au risque de marché	Principaux facteurs de risque des soldes d'éléments non négociés
	Bilan consolidé	Éléments négociés ¹⁾	Éléments non négociés ²⁾		Bilan consolidé	Éléments négociés ¹⁾	Éléments non négociés ²⁾		
Actifs exposés au risque de marché									
Trésorerie et équivalents de trésorerie	57 408	-	57 408	-	48 803	-	48 803	-	Taux d'intérêt
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	9 035	217	8 818	-	7 987	242	7 745	-	Taux d'intérêt
Valeurs mobilières	234 260	97 723	136 537	-	189 438	85 739	103 699	-	Taux d'intérêt, écart de taux, titres de participation
Titres pris en pension ou empruntés	111 878	-	111 878	-	104 004	-	104 004	-	Taux d'intérêt
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur créances)	445 004	-	445 004	-	426 094	-	426 094	-	Taux d'intérêt, change
Instruments dérivés	36 815	32 457	4 358	-	22 144	19 508	2 636	-	Taux d'intérêt, change
Engagements des clients aux termes d'acceptations	13 493	-	13 493	-	23 593	-	23 593	-	Taux d'intérêt
Actifs divers ³⁾	41 368	7 744	16 223	17 401	30 132	1 719	13 698	14 715	Taux d'intérêt
Total des actifs	949 261	138 141	793 719	17 401	852 195	107 208	730 272	14 715	
Passifs exposés au risque de marché									
Dépôts	659 034	18 073	640 961	-	568 143	15 829	552 314	-	Taux d'intérêt, change
Instruments dérivés	30 375	26 355	4 020	-	23 598	20 094	3 504	-	Taux d'intérêt, change
Acceptations	13 493	-	13 493	-	23 593	-	23 593	-	Taux d'intérêt
Titres vendus à découvert	29 376	29 376	-	-	26 253	26 253	-	-	-
Titres mis en pension ou prêtés	88 658	-	88 658	-	86 656	-	86 656	-	Taux d'intérêt
Passifs divers ³⁾	63 316	-	63 082	234	65 881	-	65 766	115	Taux d'intérêt
Dettes subordonnées	8 416	-	8 416	-	6 995	-	6 995	-	Taux d'intérêt
Total des passifs	892 668	73 804	818 630	234	801 119	62 176	738 828	115	

1) Englobent essentiellement des éléments du bilan qui sont assujettis au cadre de gestion du risque lié aux activités de négociation et de prise ferme et qui sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net.

2) Englobent essentiellement des éléments du bilan qui sont assujettis au cadre de gestion du risque structurel lié au bilan et du risque d'assurance.

3) Avec prise d'effet au premier trimestre de 2020, la Banque a adopté l'IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16). Au 31 octobre 2020, la Banque a comptabilisé un actif au titre du droit d'utilisation totalisant 2 217 millions de dollars (déduction faite de l'amortissement) dans les actifs divers et une obligation locative correspondante de 2 409 millions dans les passifs divers. Pour de plus amples détails, il y a lieu de se reporter à la section Modifications de méthodes comptables en 2020, à la page 118.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels audités de 2020 (voir la page 73).

Risque d'assurance

Le **risque d'assurance** correspond au risque qu'une perte soit causée par une situation qui, dans les faits, diffère de ce qui avait été envisagé lors de la conception et de la tarification d'un produit d'assurance. Ce risque comporte généralement un degré d'imprévisibilité intrinsèque découlant des hypothèses posées pour évaluer les passifs liés aux polices d'assurance à long terme ou de l'incertitude à l'égard d'événements à venir. L'assurance offre une protection contre les conséquences financières des risques assurés en transférant ces risques à l'assureur (selon des conditions précises) en échange de primes. Tous les produits d'assurance de BMO, y compris l'assurance vie et les rentes, ce qui inclut les activités de transfert du risque de retraite, l'assurance maladie, l'assurance accident et l'assurance crédit, ainsi que ses activités de réassurance posent un risque d'assurance.

Le risque d'assurance se compose des éléments suivants :

- Risque de réclamation – Risque que l'ampleur ou la fréquence réelle des réclamations diverge de celles établies de manière hypothétique dans le processus de tarification ou de souscription, ce qui inclut les risques de mortalité, de morbidité, de longévité et de catastrophe naturelle.
- Risque lié au comportement des titulaires de police – Risque que le comportement des titulaires de police eu égard au paiement des primes, aux retraits ou aux prêts, à la déchéance ou au rachat des polices et aux autres interruptions volontaires ne soit pas celui envisagé dans le processus de tarification.
- Risque lié aux frais – Risque que les frais réels découlant de l'acquisition et de l'administration des polices ainsi que le traitement des réclamations excèdent les frais pris en compte dans le processus de tarification.

Les pratiques en matière de gouvernance des risques de BMO assurent une surveillance indépendante efficace et un contrôle du risque au sein de BMO Assurance. Le cadre de gestion du risque d'assurance de BMO vise le repérage, l'évaluation, la gestion et le signalement des risques. Ce cadre met en jeu un énoncé de l'appétit pour le risque et ses mesures clés, les politiques et procédés relatifs à ce risque, dont des limites, les besoins en capital, les simulations de crise, les rapports sur le risque et l'évaluation du risque propre et de la solvabilité, ainsi que le suivi continu de l'expérience. La haute direction des secteurs d'activité utilise ce cadre comme premier point de contrôle, et elle a la responsabilité principale de gérer le risque d'assurance. Comme deuxième point de contrôle, une supervision est exercée par le chef de la gestion globale des risques, BMO Assurance, qui relève directement du chef, Risque de marché et chef de la gestion globale des risques, BMO Marchés des capitaux. Les comités internes responsables des risques, les conseils d'administration des filiales de BMO Assurance et la haute direction sont responsables de la gouvernance et de la révision par la haute direction. Plus précisément, le Comité de gestion du risque, BMO Assurance, supervise les activités de gestion du risque et transmet des rapports trimestriellement aux conseils d'administration des sociétés d'assurance. De plus, le Comité d'audit et de révision du conseil agit à titre de Comité d'audit et de révision de BMO Compagnie d'assurance-vie.

Un processus rigoureux d'approbation des produits est essentiel au cadre de gestion du risque d'assurance de BMO Assurance servant au repérage, à l'évaluation et à l'atténuation des risques associés aux nouveaux produits d'assurance et aux modifications de produits existants. Combiné à des lignes directrices et à des pratiques de souscription et de gestion des réclamations, ce processus permet de détecter, d'évaluer et de gérer efficacement le risque d'assurance. La réassurance, qui s'entend des transactions où le risque d'assurance est transféré de BMO Assurance à des compagnies de réassurance indépendantes, est aussi utilisée pour atténuer l'exposition au risque d'assurance puisqu'elle sert à diluer le risque et à limiter les réclamations. BMO Assurance s'est retiré du marché de la réassurance de dommage, les derniers traités venant à échéance en mars 2021, ce qui a diminué sensiblement l'exposition aux réclamations liées aux catastrophes. Toutefois, un certain degré d'exposition au risque de catastrophe survenue avant l'arrivée à échéance des traités demeurera jusqu'à ce que tous les portefeuilles soient liquidés et jusqu'à ce que toutes les réclamations effectuées avant la date d'échéance des traités aient été réglées et payées.

Parallèlement à un portefeuille bien équilibré d'assurance vie et de rentes, qui constitue une couverture naturelle du risque d'assurance, les sinistres liés à la pandémie de COVID-19 n'ont pas eu, à ce jour, d'incidence importante sur les résultats financiers de BMO Assurance. Aux termes du cadre de gestion globale des risques, les sinistres liés à la COVID-19 sont enregistrés de façon distincte et ils sont soumis à des simulations de crise propres à la pandémie.

Mise en garde

La présente section qui traite du risque d'assurance contient des déclarations prospectives. Il y a lieu de se reporter à la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Risque de liquidité et de financement

Le **risque de liquidité et de financement** désigne la possibilité de subir une perte si BMO n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Les engagements financiers comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre de prêts, d'investissements et de nantissements.

La gestion du risque de liquidité et de financement est une condition essentielle au maintien de la sécurité et de la solidité de l'organisation, de la confiance des déposants et de la stabilité du résultat. BMO a pour politique de s'assurer de toujours disposer d'actifs liquides et d'une capacité de financement lui permettant d'honorer ses engagements financiers, même en période de tension.

Gouvernance du risque de liquidité et de financement

La Direction de la trésorerie et les groupes d'exploitation, à titre de premier point de contrôle, sont responsables de la détermination, de l'évaluation et de la gestion continue du risque de liquidité et de financement. La Direction de la trésorerie est responsable de surveiller les risques de liquidité et de financement et de communiquer l'information relative à ceux-ci à l'échelle de l'organisation et elle conçoit et soumet pour approbation le cadre de gestion du risque de liquidité et de financement, le degré d'appétit pour ce risque et les limites à adopter, surveille le degré de conformité aux politiques pertinentes de la société et évalue de manière continue les répercussions d'événements qui surviennent sur le marché et qui influent sur les besoins en liquidité et de financement.

Le groupe Gestion globale des risques et du portefeuille, à titre de deuxième point de contrôle, surveille la gestion de la liquidité et du financement et assure une évaluation indépendante du risque qui y est associé. Le groupe remet également en question la gestion, les cadres, les politiques, les limites, la supervision et la présentation des résultats du risque de liquidité et de financement à l'échelle de l'organisation.

Le Comité de gestion des risques et le Comité de gestion du capital et du bilan exercent une supervision au nom de la haute direction et communiquent à cette dernière leur examen des politiques, questions et faits nouveaux importants à prendre en compte concernant la liquidité et le financement qui découlent des activités afin de réaliser les priorités stratégiques. Le Comité d'évaluation des risques surveille la gestion du risque de liquidité et de financement, approuve une fois l'an les politiques s'y appliquant, les limites et le plan d'urgence, et examine régulièrement les positions de liquidité et de financement.

Gestion du risque de liquidité et de financement

Le cadre de gestion du risque de liquidité et de financement de BMO est défini et approuvé en accord avec des politiques approuvées par le Conseil d'administration et avec des normes approuvées par la direction. Ces politiques et normes établissent les principes clés, les paramètres de la liquidité et du financement ainsi que les limites s'y rapportant, de même que les rôles et responsabilités quant à la gestion de ce risque à l'échelle de l'organisation.

Pour gérer le risque de liquidité et de financement, BMO a instauré une structure de limites fort rigoureuse. Ces limites définissent le degré général d'appétit pour le risque à l'égard de la mesure clé qu'est la position de liquidité nette (PLN) en période de tension (PLN en période de tension), les ratios réglementaires de liquidité, la capacité d'utiliser du financement garanti et non garanti (aux fins de ses activités de négociation et de ses activités structurelles), ainsi que les activités de nantissement de garanties. Quant aux limites, elles servent aussi à établir la tolérance pour les concentrations d'échéances, les besoins de diversification des obligations envers les contreparties, les activités de nantissement, et le montant et le type de facilités de crédit et de trésorerie non engagées et engagées qui peuvent être utilisées.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels audités de 2020 (voir la page 73).

Le fait de respecter ces limites contribue à assurer une saine gestion du risque de liquidité et de financement. Un plan d'urgence global élaboré pour permettre une gestion efficace de ce risque advenant des perturbations a également été instauré. Les indicateurs d'alerte qui sont définis dans ce plan font régulièrement l'objet d'un suivi afin de déceler les premières manifestations d'un accroissement du risque de liquidité ou de financement sur le marché ou des autres risques propres à BMO.

Les entités juridiques de BMO comprennent des filiales réglementées et des succursales à l'étranger et, par conséquent, les mouvements de fonds entre les entités du groupe doivent tenir compte, entre autres choses, des besoins en matière de liquidité, de financement et de suffisance du capital de ces entités. C'est pourquoi les positions de liquidité et de financement sont gérées de manière consolidée et par principale entité juridique. Des politiques et limites en vue de la gestion du risque de liquidité et de financement, lesquelles ont été définies conformément aux lois et aux règlements applicables à chaque entité, ont été instaurées pour les principales entités juridiques, et leurs positions font périodiquement l'objet d'un examen afin d'assurer le respect des lois et des règlements applicables.

BMO emploie des méthodes liées à la fixation des prix de cession interne des fonds et de la trésorerie afin de veiller à ce que des signaux économiques appropriés soient transmis aux secteurs d'activité aux fins de l'établissement des taux des produits offerts aux clients et de l'évaluation de la performance de chaque secteur. Ces méthodes tiennent compte à la fois du coût des actifs de financement et de la valeur des dépôts dans des conditions d'exploitation normales ainsi que du coût des actifs liquides supplémentaires qui sont détenus afin de combler d'éventuels besoins en liquidité.

BMO a géré les liquidités et le financement de façon prudente tout au long de l'exercice. La Banque a entamé le deuxième trimestre en affichant une forte position de liquidité et elle a agi tôt et tout au long de la perturbation des marchés engendrée par la COVID-19. La Banque a accédé aux marchés de gros à terme au cours du deuxième trimestre afin de mobiliser du financement à long terme et elle a augmenté les actifs liquides, notamment les dépôts en espèces de la banque centrale et les obligations souveraines, afin de répondre à d'éventuels besoins de financement. BMO a enregistré un fort afflux de dépôts de clients tout au long de l'exercice, alors que les prêts ont d'abord augmenté au deuxième trimestre avant de diminuer au deuxième semestre, les clients ayant réduit leur activité d'emprunt. En outre, compte tenu des perturbations et de la volatilité des marchés, les banques centrales du monde entier ont annoncé un certain nombre de programmes visant à soutenir les marchés financiers et le financement et à fournir des fonds aux clients touchés par la pandémie. BMO a eu recours à ces programmes au cours du deuxième trimestre à l'instar d'autres banques, compte tenu des perturbations du marché. Les emprunts de la Banque dans le cadre des programmes de la Banque centrale ont été en grande partie remboursés à la fin du deuxième trimestre, à l'exception de certains emprunts dans le cadre de conventions de pension sur titres de la Banque du Canada qui arrivent à échéance d'ici la fin du deuxième trimestre 2021. Tout au long du deuxième semestre de l'exercice considéré, la Banque a conservé plus de liquidités qu'elle ne l'aurait normalement fait. Les paramètres de liquidité de BMO, y compris le ratio de liquidité à court terme (RLCT), ont dépassé les exigences internes et réglementaires tout au long de l'exercice.

Évaluation du risque de liquidité et de financement

L'évaluation du risque de liquidité en période de tension constitue un volet important de la gestion du risque de liquidité. BMO se sert de la PLN en période de tension comme principale mesure de son risque de liquidité. La PLN en période de tension correspond à l'excédent des actifs liquides sur les besoins de financement éventuels advenant une crise extrême tant propre à l'organisation que systémique. Les obligations de remboursement de dépôts des particuliers et des entreprises ainsi que de dépôts de gros qui sont retirés ou qui ne sont pas renouvelés, ou la nécessité de financer les avances de fonds sur les facilités de crédit et de trésorerie disponibles ou les obligations de fournir des sûretés en raison d'un abaissement des cotes ou de la volatilité des marchés, ainsi que la nécessité permanente de financer les nouveaux actifs ou les investissements stratégiques peuvent créer des besoins de financement. Les besoins de financement éventuels sont quantifiés en appliquant des facteurs à diverses activités commerciales d'après l'opinion de la direction quant au niveau de risque relatif de liquidité de chaque activité. Ces facteurs varient en fonction du classement des déposants (des particuliers, des petites entreprises, des sociétés qui ne sont pas du secteur des services financiers ou des contreparties de gros), par type de dépôt (des dépôts assurés ou non assurés ou des dépôts détenus à des fins opérationnelles ou à d'autres fins) ainsi que par type d'engagement (des facilités de crédit ou de liquidité engagées ou non engagées par type de contrepartie). Les scénarios de crise tiennent également compte de la durée qui pourrait être requise pour monétiser des actifs liquides de même que de l'évaluation de la direction de la liquidité de ces actifs dans certaines conditions de tension sur les marchés. Ces besoins de financement sont évalués au moyen de scénarios faisant intervenir des crises majeures systémiques ou propres à l'organisation, ou une combinaison des deux.

Les résultats des simulations de crise sont évalués par rapport au degré établi d'appétit pour le risque de BMO, sont pris en compte aux fins de la prise de décisions par la direction concernant l'établissement des limites et la fixation des prix de cession interne de la trésorerie, et facilitent la documentation et la conception des plans de gestion et d'urgence. Le cadre de gestion du risque de liquidité et de financement est intégré aux simulations de crise à l'échelle de l'organisation.

Outre l'examen de la PLN en période de tension, BMO passe régulièrement en revue les positions en fonction des limites et ratios de liquidité exposés dans la section précédente qui traite de la gestion du risque de liquidité et de financement, ce qui englobe les mesures réglementaires, tels le RLCT, les flux de trésorerie nets cumulatifs et le ratio structurel de liquidité à long terme (RSLLT).

Actifs liquides non grevés

Les actifs liquides non grevés comprennent des actifs de grande qualité qui sont négociables, qui peuvent être donnés en garantie d'emprunts ou qui peuvent être convertis en trésorerie à l'intérieur d'un délai qui répond aux besoins de liquidité et de financement. Les actifs liquides sont détenus essentiellement par les activités de négociation ainsi qu'en lots d'actifs liquides supplémentaires qui sont conservés en vue de la gestion du risque de liquidité en cas d'urgence. La liquidité qui est établie pour les différentes catégories d'actifs aux termes du cadre de gestion de la Banque reflète l'évaluation de la direction quant à la liquidité de ces actifs advenant une crise grave. Les actifs liquides détenus dans le cadre des activités de négociation comprennent la trésorerie en dépôt auprès de banques centrales, les dépôts à court terme à d'autres institutions financières, des titres de créance assortis d'excellentes cotes et des titres pris en pension à court terme. Les lots d'actifs liquides supplémentaires comprennent essentiellement la trésorerie en dépôt auprès de banques centrales, des valeurs mobilières ainsi que des conventions de prise en pension à court terme liées à des titres de créance et émis par des administrations publiques fédérales et provinciales canadiennes et des titres de créance émis par l'administration fédérale américaine et des agences américaines, ces entités étant hautement solvables. La quasi-totalité des actifs de ces lots peuvent être considérés comme des actifs liquides de la catégorie investissement aux termes de Bâle III. Environ 75 % des lots d'actifs liquides supplémentaires sont détenus par la banque mère et sont libellés en dollars canadiens et américains alors que la majeure partie des lots résiduels sont détenus par BMO Harris Bank et sont libellés en dollars américains.

La taille des lots d'actifs liquides supplémentaires est intégrée à l'évaluation du risque de liquidité de BMO. Afin de répondre aux exigences des organismes de réglementation locaux, certaines entités juridiques maintiennent leur propre position de liquidité minimale. La capacité de la Banque d'utiliser les actifs liquides d'une entité juridique pour soutenir les besoins de liquidité d'une autre peut faire l'objet de restrictions d'ordre juridique et réglementaire.

Dans le cours normal des activités, BMO peut donner en garantie certains montants de trésorerie ainsi que des valeurs mobilières afin de soutenir ses activités de négociation et sa participation à des systèmes de compensation et de paiement au Canada et à l'étranger. En outre, BMO peut obtenir des actifs liquides en guise de nantissement et peut les redonner en garantie en échange d'une somme en trésorerie ou en guise de sûreté de ses activités de négociation. Le montant net des actifs liquides non grevés, lesquels correspondent à des actifs inscrits au bilan, telles la trésorerie et les valeurs mobilières détenues par BMO, les titres pris en pension ou empruntés, plus d'autres garanties admissibles hors bilan qui ont été obtenues moins celles accordées, se chiffrait à 306,1 milliards de dollars au 31 octobre 2020, comparativement à 249,7 milliards au 31 octobre 2019. La hausse des actifs liquides non grevés a résulté essentiellement de la hausse des soldes de trésorerie et de valeurs mobilières du fait de la croissance nette des dépôts de clients et des mesures prises par BMO pour maintenir une solide position de liquidité dans la conjoncture actuelle des marchés. Les actifs nets liquides non grevés sont essentiellement détenus par la banque mère, par l'entité juridique américaine de BMO, BMO Harris Bank, et par les activités de courtage. Outre ses actifs liquides, BMO a accès aux programmes d'aide d'urgence de la Banque du Canada, au guichet d'escompte de la Réserve fédérale américaine et à des facilités de trésorerie de soutien de la Banque centrale européenne. Lorsqu'elle évalue la solidité de sa position de liquidité, BMO ne se fie pas aux facilités des banques centrales comme source de liquidité à sa disposition.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels audités de 2020 (voir la page 73).

Outre la trésorerie et les valeurs mobilières qu'elle détient, BMO peut également transporter en nantissement d'autres actifs, dont des prêts hypothécaires et d'autres prêts, afin de mobiliser du financement garanti à long terme. Conformément au cadre de gestion du risque de liquidité et de financement, une politique générale de nantissement d'actifs a été élaborée et définit la structure et les limites du nantissement d'actifs financiers et non financiers.

Le tableau ci-après présente un résumé du total des actifs liquides grevés et non grevés de BMO. Pour d'autres informations sur les actifs grevés, il y a lieu de se reporter à la note 24 afférente aux états financiers consolidés, à la page 204.

Actifs liquides

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2020					Au 31 octobre 2019
	Actifs appartenant à la Banque	Autres éléments de trésorerie et valeurs mobilières reçus	Total des actifs bruts 1)	Actifs grevés	Actifs nets non grevés 2)	Actifs nets non grevés 2)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	57 408	-	57 408	111	57 297	46 908
Dépôts à d'autres banques	9 035	-	9 035	-	9 035	7 987
Valeurs mobilières et titres pris en pension ou empruntés						
États souverains, banques centrales ou banques multilatérales de développement	112 174	98 104	210 278	104 983	105 295	90 363
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires émis par des agences américaines et titres garantis par des créances hypothécaires	49 274	8 196	57 470	20 626	36 844	21 406
Titres de créance d'entreprises et autres	23 007	18 175	41 182	7 197	33 985	32 112
Titres de participation d'entreprises	49 805	44 722	94 527	47 062	47 465	28 436
Total des valeurs mobilières et des titres pris en pension ou empruntés	234 260	169 197	403 457	179 868	223 589	172 317
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH (présentés comme des prêts au coût amorti) 3)	22 320	-	22 320	6 121	16 199	22 438
Total des actifs liquides	323 023	169 197	492 220	186 100	306 120	249 650
Autres actifs admissibles auprès de banques centrales (non compris dans ce qui précède) 4)	139 102	-	139 102	806	138 296	68 246
Total des actifs liquides et des éléments d'autres sources	462 125	169 197	631 322	186 906	444 416	317 896

1) Les actifs bruts comprennent les actifs appartenant à la Banque ainsi que les éléments de trésorerie et les valeurs mobilières reçus de tiers.

2) Les actifs nets liquides non grevés désignent le total des actifs bruts, moins les actifs grevés.

3) Aux termes des IFRS, les titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH) qui comprennent les prêts hypothécaires détenus par BMO à titre de sûretés sous-jacentes sont classés dans les prêts. Les titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH non grevés sont liquides et inclus à titre d'actifs liquides conformément au cadre de gestion du risque de liquidité et de financement de BMO. Ce montant est présenté comme un poste distinct appelé Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH.

4) Représentent des prêts actuellement détenus dans des banques centrales qui pourraient éventuellement servir à obtenir du financement auprès de celles-ci. Les prêts pouvant être transportés en garantie ne tiennent pas compte d'autres sources de liquidité supplémentaire associées au portefeuille de prêts de la Banque qui pourraient être utilisées, notamment d'autres titrisations, les émissions d'obligations sécurisées et les avances des Federal Home Loan Banks (FHLB).

Actifs grevés

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre 2020	Actifs grevés 2)			Actifs nets non grevés	
	Total des actifs bruts 1)	Donnés en garantie	Autres actifs grevés	Autres actifs non grevés 3)	Actifs pouvant être donnés en garantie 4)
Trésorerie et dépôts à d'autres banques	66 443	-	111	-	66 332
Valeurs mobilières 5)	425 777	149 955	36 034	12 766	227 022
Prêts et acceptations	422 684	58 168	806	225 414	138 296
Autres actifs					
Instruments dérivés	36 815	-	-	36 815	-
Engagements de clients aux termes d'acceptations	13 493	-	-	13 493	-
Bureaux et matériel	4 183	-	-	4 183	-
Écart d'acquisition	6 535	-	-	6 535	-
Immobilisations incorporelles	2 442	-	-	2 442	-
Actifs d'impôt exigible	1 260	-	-	1 260	-
Actifs d'impôt différé	1 473	-	-	1 473	-
Actifs divers	25 475	6 344	-	19 131	-
Total des autres actifs	91 676	6 344	-	85 332	-
Total des actifs	1 006 580	214 467	36 951	323 512	431 650

(en millions de dollars canadiens) Au 31 octobre 2019	Actifs grevés 2)			Actifs nets non grevés	
	Total des actifs bruts 1)	Donnés en garantie	Autres actifs grevés	Autres actifs non grevés 3)	Actifs pouvant être donnés en garantie 4)
Trésorerie et dépôts à d'autres banques	56 790	-	1 895	-	54 895
Valeurs mobilières 5)	378 443	153 269	30 419	12 107	182 648
Prêts et acceptations	399 968	73 073	765	257 884	68 246
Autres actifs					
Instruments dérivés	22 144	-	-	22 144	-
Engagements de clients aux termes d'acceptations	23 593	-	-	23 593	-
Bureaux et matériel	2 055	-	-	2 055	-
Écart d'acquisition	6 340	-	-	6 340	-
Immobilisations incorporelles	2 424	-	-	2 424	-
Actifs d'impôt exigible	1 165	-	-	1 165	-
Actifs d'impôt différé	1 568	-	-	1 568	-
Actifs divers	16 580	3 722	-	12 858	-
Total des autres actifs	75 869	3 722	-	72 147	-
Total des actifs	911 070	230 064	33 079	342 138	305 789

1) Les actifs bruts comprennent des actifs inscrits au bilan et des actifs hors bilan.

2) Les actifs donnés en garantie renvoient à la partie des actifs figurant au bilan ainsi qu'à la trésorerie et aux valeurs mobilières qui sont données en garantie au moyen de mises en pension de titres, de prêts de titres, de contrats dérivés, de dépôts minimaux requis auprès de banques centrales et aux termes des exigences associées à la participation à des chambres de compensation et des systèmes de paiement. Les autres actifs grevés comprennent les actifs soumis à des restrictions pour des raisons juridiques ou autres, tels que la trésorerie soumise à des restrictions et les actifs liés à des ventes à découvert.

3) Les autres actifs non grevés comprennent certains actifs liquides qui, de l'avis de la direction, ne sont pas rapidement disponibles pour répondre aux exigences de BMO en matière de liquidité. Ces instruments se composaient de trésorerie et de valeurs mobilières d'un montant de 12,8 milliards de dollars au 31 octobre 2020, y compris les titres détenus par la filiale d'assurance de BMO, de même que d'importants placements en actions et certains investissements détenus par son unité de banque d'affaires. Les autres actifs non grevés comprennent également des prêts hypothécaires et d'autres prêts pouvant être titrisés afin d'obtenir du financement garanti.

4) Les prêts indiqués comme pouvant être donnés en garantie représentent des prêts qui sont actuellement détenus dans des banques centrales et qui pourraient éventuellement servir à obtenir du financement auprès de celles-ci. Les prêts pouvant être donnés en garantie ne tiennent pas compte d'autres sources de liquidité supplémentaire pouvant être utilisées et associées au portefeuille de prêts de la Banque, ce qui inclut d'autres titrisations, les émissions d'obligations sécurisées et les avances de FHLB.

5) Comprennent des valeurs mobilières, des titres pris en pension ou empruntés et des titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH (présentés comme des prêts au coût amorti).

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le tableau ci-après présente les composantes du RLCT de BMO. Pour le trimestre clos le 31 octobre 2020, le RLCT moyen quotidien a été de 131 %. Ce ratio est calculé quotidiennement et correspond au ratio des actifs liquides de haute qualité détenus au total des sorties nettes de trésorerie en période de tension dans les 30 jours civils suivants. Le RLCT moyen a diminué en regard de celui de 138 % de l'exercice précédent. Les actifs liquides de haute qualité et les sorties nettes de trésorerie ont tous deux augmenté, cependant le ratio de l'un par rapport à l'autre a varié d'un exercice à l'autre. Bien que les banques soient tenues de maintenir un RLCT de plus de 100 % dans des circonstances normales, on s'attend à ce qu'elles puissent utiliser leurs actifs liquides de haute qualité en période de tension, ce qui peut ramener leur RLCT à moins de 100 % au cours d'une telle période. Les actifs liquides de haute qualité de BMO sont essentiellement composés de sa trésorerie, de titres de créance émis ou garantis par des administrations publiques, d'obligations sécurisées ayant une excellente cote de crédit ainsi que de titres de créance et de participation inscrits à un important indice boursier et émis par des entreprises qui n'œuvrent pas dans le secteur financier. Les flux de trésorerie nets tiennent compte des sorties de trésorerie associées aux dépôts, au financement de gros garanti ou non garanti, aux engagements et aux sûretés qui pourraient être exigées, ce qui est compensé par les entrées de trésorerie autorisées provenant des prêts, des activités de prêt de titres et d'autres titres de créance qui ne sont pas considérés comme des actifs liquides de haute qualité et qui échoient sur une période de 30 jours. Les pondérations prescrites par le BSIF sont appliquées aux flux de trésorerie et aux actifs liquides de haute qualité aux fins du calcul des valeurs pondérées et du RLCT. Ce ratio n'est qu'une des mesures de la position de liquidité d'une banque et ne rend pas compte de tous ses actifs liquides ni des modes de financement de rechange auxquels elle pourrait recourir en période de tension. Le total des actifs liquides de BMO est indiqué dans le tableau intitulé Actifs liquides, à la page 99.

Ratio de liquidité à court terme

Trimestre clos le 31 octobre 2020

(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Total de la valeur non pondérée (moyenne) 1) 2)	Total de la valeur pondérée (moyenne) 2) 3)
Actifs liquides de haute qualité		
Total des actifs liquides de haute qualité	*	197,5
Sorties de trésorerie		
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	220,3	15,7
Dépôts stables	107,3	3,2
Dépôts moins stables	113,0	12,5
Financement de gros non garanti, dont :	228,0	112,4
Dépôts opérationnels (toutes les contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	107,3	26,9
Dépôts non opérationnels (toutes les contreparties)	93,7	58,5
Dettes non garanties	27,0	27,0
Financement de gros garanti	*	26,1
Exigences supplémentaires, dont :	170,1	32,7
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	14,1	4,4
Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	1,9	1,9
Facilités de crédit et de liquidité	154,1	26,4
Autres obligations de financement contractuelles	0,9	-
Autres obligations de financement conditionnelles	419,8	8,1
Total des sorties de trésorerie	*	195,0
Entrées de trésorerie		
Prêts garantis (p. ex., prises en pension)	144,8	32,7
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	9,3	4,8
Autres entrées de trésorerie	6,8	6,8
Total des entrées de trésorerie	160,9	44,3
		Total de la valeur ajustée 4)
Total des actifs liquides de haute qualité		197,5
Total des sorties nettes de trésorerie		150,7
Ratio de liquidité à court terme (%) 2)		131
		Total de la valeur ajustée 4)
Trimestre clos le 31 octobre 2019		
Total des actifs liquides de haute qualité		163,2
Total des sorties nettes de trésorerie		118,1
Ratio de liquidité à court terme (%)		138

* Valeur non exigée par la norme régissant les informations à fournir sur le RLCT.

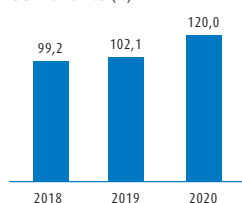
- 1) Les valeurs non pondérées sont calculées à la valeur de marché (dans le cas des actifs liquides de haute qualité) ou selon les soldes en cours échéant ou exigibles dans les 30 jours suivants (dans le cas des entrées et sorties de trésorerie).
- 2) Les valeurs sont calculées en fonction de la moyenne simple du RLCT quotidien sur 62 jours ouvrables au quatrième trimestre de 2020.
- 3) Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des pondérations prescrites par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF eu égard aux actifs liquides de haute qualité et aux entrées et sorties de trésorerie.
- 4) Les valeurs ajustées sont calculées en fonction du total des valeurs pondérées après l'application des plafonds définis dans la ligne directrice sur les normes de liquidité.

Stratégie de financement

Selon la stratégie de financement de BMO, les sources de financement de gros garanti et non garanti qui sont utilisées pour financer les prêts et actifs moins liquides doivent être d'une durée (généralement d'une durée de deux à dix ans) qui appuiera la durée à courir réelle de ces actifs. Le financement de gros garanti et non garanti des actifs liquides liés aux activités de négociation est généralement à plus court terme (d'une durée de un an ou moins), reflète la liquidité des actifs ainsi financés et est assujéti à des limites relatives à l'ensemble des échéances qui sont autorisées sur différentes périodes. Les lots d'actifs liquides supplémentaires sont financés en grande partie au moyen de financement de gros à terme.

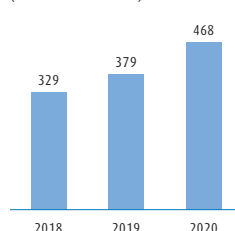
BMO a une masse de dépôts de clients, à la fois vaste et stable, qui, conjugués à son important capital, constituent de solides assises, favorisent le maintien d'une saine position de liquidité et réduisent sa dépendance envers le financement de gros. Les dépôts de clients totalisaient 468,0 milliards de dollars au 31 octobre 2020, en hausse par rapport à ceux de 378,8 milliards en 2019. Tant les dépôts des entreprises que les dépôts des particuliers ont augmenté de façon importante, étant donné que les clients ont conservé leurs liquidités afin de répondre à d'éventuels besoins de financement dans le contexte économique actuel. En outre, BMO reçoit des dépôts non négociables provenant de clients qui sont des sociétés ou des clients institutionnels en vue de soutenir certaines activités de négociation. Au 31 octobre 2020, ces dépôts totalisaient 22,8 milliards, ce qui représente une hausse par rapport à 22,1 milliards au 31 octobre 2019.

Ratio des dépôts de clients et du capital sur les prêts aux clients (%)



Notre vaste clientèle et notre excellente situation de capital réduisent notre dépendance envers le financement de gros.

Dépôts de clients
(en milliards de dollars)



Les dépôts de clients constituent une excellente source de financement.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels audités de 2020 (voir la page 73).

L'encours du financement de gros, non garanti et garanti, constitué en grande partie de titres négociables, totalisait 191,1 milliards de dollars au 31 octobre 2020 et, de ce montant, une tranche de 54,4 milliards était sous forme de financement garanti et une autre de 136,7 milliards, de financement non garanti. L'encours du financement de gros a diminué comparativement à 207,6 milliards au 31 octobre 2019, en raison principalement des échéances nettes du financement de gros. La composition et les échéances du financement de gros à terme de BMO sont présentées plus loin dans la présente section. D'autres renseignements sur les échéances des dépôts figurent à la page 104. BMO maintient un vaste portefeuille d'actifs liquides non grevés totalisant 306,1 milliards au 31 octobre 2020 et 249,7 milliards au 31 octobre 2019, actifs qui, tel qu'il est décrit à la section Actifs liquides non grevés, à la page 99, pourraient être monétisés afin de combler des besoins de financement éventuels.

Échéances du financement de gros ¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2020						Au 31 octobre 2019		
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Total partiel – Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total	Total
Dépôts d'autres banques	6 096	336	298	30	6 760	-	-	6 760	4 312
Certificats de dépôt et papier commercial	13 238	15 224	18 703	12 133	59 298	-	-	59 298	64 490
Billets de dépôt au porteur	1 873	593	36	-	2 502	-	-	2 502	117
Papier commercial adossé à des actifs	799	1 075	1 293	-	3 167	-	-	3 167	3 276
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	-	693	6 290	9 164	16 147	12 631	27 702	56 480	63 789
Billets structurés non garantis de premier rang ²⁾	54	-	-	-	54	22	3 145	3 221	3 807
Obligations sécurisées et titrisations									
Titrisations de créances hypothécaires et de marges de crédit sur valeur domiciliaire	-	717	250	2 487	3 454	2 524	14 416	20 394	19 602
Obligations sécurisées	-	-	2 327	1 998	4 325	4 661	15 646	24 632	25 497
Autres titrisations adossées à des actifs ³⁾	-	96	-	15	111	2 355	3 789	6 255	7 628
Dettes subordonnées	-	-	-	-	-	-	8 416	8 416	7 189
Autres ⁴⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	7 866
Total	22 060	18 734	29 197	25 827	95 818	22 193	73 114	191 125	207 573
Composé de ce qui suit :									
Financement garanti	799	1 888	3 870	4 500	11 057	9 540	33 851	54 448	63 869
Financement non garanti	21 261	16 846	25 327	21 327	84 761	12 653	39 263	136 677	143 704
Total ⁵⁾	22 060	18 734	29 197	25 827	95 818	22 193	73 114	191 125	207 573

1) Le financement de gros non garanti comprend principalement le financement obtenu par l'émission de titres négociables. Le financement de gros ne tient pas compte des dépôts et des obligations sécurisées émises pour accéder aux programmes de la banque centrale, des opérations de mise en pension de titres ni des acceptations bancaires, lesquelles sont présentées dans le tableau des échéances contractuelles, à la page 104. Il exclut également le papier commercial adossé à des actifs qu'émettent certains fonds multicédants, qui n'est pas consolidé aux fins de la présentation de l'information financière.

2) Émis essentiellement à des investisseurs institutionnels.

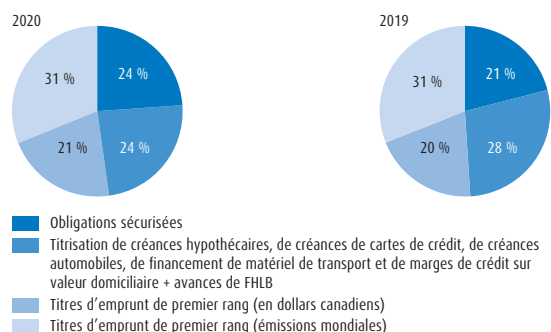
3) Comprennent les titrisations de créances de cartes de crédit, de prêts automobiles et de prêts au financement de matériel de transport.

4) Avances des FHLB.

5) Le total du financement de gros était constitué de 52,6 milliards de dollars de fonds libellés en dollars canadiens et de 138,5 milliards de fonds libellés en dollars américains et autres monnaies au 31 octobre 2020.

La diversification des sources de financement de gros à terme de BMO constitue un volet important de la stratégie globale de gestion de la liquidité de la Banque. Les activités de financement de gros à terme sont bien diversifiées, et ce, par territoire, monnaie, type d'investisseurs, type d'instrument et profil d'échéances. BMO s'assure d'avoir constamment accès à du financement de gros à long terme au moyen de divers programmes d'emprunt, notamment un programme d'émission de billets européens, des programmes de billets à moyen terme canadiens, australiens et américains, la titrisation de créances hypothécaires canadiennes et américaines, la titrisation de créances de cartes de crédit canadiennes, de prêts automobiles et de marges de crédit sur valeur domiciliaire, de prêts au financement de matériel de transport, des obligations sécurisées et des dépôts de premier rang non garantis canadiens et américains.

Composition du financement à terme du marché des capitaux de gros (%)



Grâce à son plan de financement de gros à terme, BMO vise à obtenir une capacité de financement qui lui permet de mettre de l'avant des stratégies commerciales. Ce plan tient compte des échéances projetées et de la croissance des actifs et des passifs des secteurs d'activité dans le cadre de son processus de prévision et de planification, et évalue les besoins en financement à la lumière des sources disponibles. Le plan de financement est examiné une fois l'an par le Comité de gestion du capital et du bilan et le Comité de gestion des risques, et approuvé par le Comité d'évaluation des risques, et est régulièrement mis à jour afin que les résultats réels y soient reflétés et les plus récentes informations prévisionnelles, intégrées.

En avril 2018, le gouvernement du Canada a publié le règlement final sur le régime de recapitalisation interne des banques au Canada (le régime de recapitalisation interne), qui est entré en vigueur le 23 septembre 2018. Les créances admissibles aux fins de recapitalisation interne comprennent la dette de premier rang non garantie émise directement par la Banque le 23 septembre 2018 ou après cette date, dont l'échéance initiale est supérieure à 400 jours et qui est négociable, sous réserve de certaines exceptions. BMO est tenu de respecter les exigences minimales relatives au ratio de la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) d'ici le 1^{er} novembre 2021. La Banque continue d'être en bonne position pour respecter les exigences relatives à la TLAC lorsqu'elles entreront en vigueur. Pour de plus amples renseignements sur le régime de capitalisation interne des banques au Canada et les exigences relatives à la TLAC, il y a lieu de se reporter à la section Évolution des exigences en matière de fonds propres réglementaires sous Gestion globale du capital, à la page 63.

Évolution de la réglementation

Au cours de l'exercice considéré, la Banque du Canada a établi la forme définitive de son mécanisme permanent d'octroi de liquidité à plus d'un jour. Ce mécanisme vise à donner l'assurance qu'une institution financière admissible confrontée à une période temporaire de tension sur sa liquidité aura accès aux liquidités de la banque centrale à des conditions connues à l'avance. Une institution est admissible au mécanisme si la Banque du Canada n'a aucune inquiétude quant à sa solidité financière. Les octrois de liquidité sont laissés à la discrétion de la Banque du Canada. BMO, à l'instar d'autres institutions financières canadiennes, a contracté un emprunt de faible valeur aux termes du programme en avril 2020, afin de démontrer ses capacités. L'emprunt de BMO a été remboursé avant la fin du deuxième trimestre de 2020.

Le ratio structurel de liquidité à long terme (RSLLT) est une mesure réglementaire de la liquidité qui évalue la stabilité du profil de financement d'une banque par rapport à la liquidité de ses actifs. Le BSIF a procédé à la mise en œuvre définitive à l'échelle nationale du RSLLT au deuxième trimestre de 2019. Les BIS¹ au Canada, y compris BMO, sont tenues de maintenir un RSLLT minimal de 100 % avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2020 et de rendre public leur RSLLT avec prise d'effet pour le trimestre prenant fin le 31 janvier 2021. Le RSLLT de BMO excédait le seuil minimal réglementaire au 31 octobre 2020. De plus, en avril 2019, le BSIF a achevé la révision du RLCT et d'autres paramètres de liquidité en vertu de la ligne directrice sur les normes de liquidité, qui sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2020. Ces modifications n'ont pas eu d'incidence importante sur l'approche de la gestion du risque de liquidité et de financement de la Banque.

Cotes de crédit

Les cotes de crédit que des agences de notation externes attribuent aux titres d'emprunt à court terme et aux titres d'emprunt à long terme de premier rang de BMO jouent un rôle important dans sa capacité à se procurer du capital et le financement que requiert le soutien de ses activités commerciales. Le fait de maintenir d'excellentes cotes de crédit permet à la Banque d'avoir accès à des fonds sur les marchés de gros à des taux attractifs. Si ses cotes se détérioraient, il est probable que son coût de financement augmenterait et qu'il lui serait plus difficile d'obtenir du financement et du capital sur les marchés de gros. Un abaissement majeur de ses cotes pourrait aussi avoir d'autres conséquences, dont celles décrites à la note 8 afférente aux états financiers consolidés, débutant à la page 168.

Les cotes que les agences de notation ont attribuées à la dette de premier rang de BMO sont réservées à des émissions de premier ordre et de grande qualité. Moody's, Standard & Poor's (S&P) et DBRS ont attribué des perspectives stables à BMO tandis que Fitch lui a attribué des perspectives négatives.

Le 17 janvier 2020, Fitch a relevé la cote de l'ancienne dette de premier rang et des dépôts à long terme de BMO, pour la faire passer de AA- à AA, ce qui reflète l'établissement d'une TLAC d'un niveau avoisinant les exigences minimales de la Banque relatives à la TLAC.

Le 3 avril 2020, Fitch a révisé la perspective de notation de BMO et d'autres banques canadiennes, la faisant passer de stable à négative en raison des perturbations de l'activité économique et des marchés financiers causées par la pandémie de COVID-19. Pour tenir compte de l'évolution des critères de notation, Fitch a abaissé la note de la dette subordonnée de BMO, la faisant passer de « A+ » à « A ».

Au 31 octobre 2020

Agence de notation	Dette à court terme	Dette de premier rang 1)	Dépôts à long terme/ ancienne dette de premier rang 2)	Dette subordonnée - FPUNV	Perspectives
Moody's	P-1	A2	Aa2	Baa1 (hybr.)	Stables
S&P	A-1	A-	A+	BBB+	Stables
Fitch	F1+	AA-	AA	A	Négatives
DBRS	R-1 (élevée)	AA (faible)	AA	A (faible)	Stables

1) Sous réserve de la conversion aux termes du régime de recapitalisation interne des banques.

2) Les dépôts à long terme / l'ancienne dette de premier rang comprennent la dette de premier rang émise avant le 23 septembre 2018 et la dette de premier rang émise depuis le 23 septembre 2018 inclusivement, laquelle est exclue du régime de recapitalisation interne des banques.

BMO est tenu de fournir des garanties à certaines contreparties si ses cotes de crédit sont abaissées. Les garanties supplémentaires requises sont fondées sur les risques associés à la valeur de marché, la valeur des garanties et les ententes prévoyant un seuil de garantie, le cas échéant. Au 31 octobre 2020, si ses cotes étaient abaissées de un cran, de deux crans et de trois crans, la Banque devrait fournir à des contreparties des garanties supplémentaires totalisant 152 millions de dollars, 423 millions et 654 millions, respectivement.

Échéances contractuelles des actifs et des passifs et engagements hors bilan

Les tableaux ci-dessous présentent les échéances contractuelles résiduelles des actifs et des passifs inscrits au bilan et des engagements non inscrits au bilan. L'échéance contractuelle des actifs et des passifs financiers entre en jeu dans la gestion du risque de liquidité et de financement, mais elle n'est pas nécessairement conforme à l'échéance attendue des actifs et des passifs servant à cette gestion. Afin de gérer le risque de liquidité et de financement, BMO établit des prévisions des entrées et des sorties de trésorerie liées aux actifs et aux passifs compte tenu de conditions normales du marché et de divers scénarios de crise. Les scénarios de crise font intervenir des hypothèses relatives aux remboursements de prêts, aux retraits de dépôts et aux baisses des engagements de crédit et des facilités de trésorerie par type de contrepartie et de produit. Les scénarios de crise tiennent également compte de l'horizon temporel sur lequel les actifs liquides peuvent être monétisés, et pour quel montant, de même que les exigences en matière de sûretés éventuelles pouvant être imposées par suite de la volatilité du marché et des baisses des cotes de crédit, entre autres hypothèses.

	2020									
(en millions de dollars canadiens)	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Instruments financiers inscrits au bilan										
Actifs										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	56 434	-	-	-	-	-	-	-	974	57 408
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	3 901	1 673	1 266	1 204	991	-	-	-	-	9 035
Valeurs mobilières	4 838	5 804	7 817	6 263	4 678	15 730	54 846	85 949	48 335	234 260
Titres pris en pension ou empruntés	79 354	17 030	12 111	2 172	708	503	-	-	-	111 878
Prêts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	2 077	2 110	4 627	5 795	4 928	19 551	80 480	7 456	-	127 024
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	677	690	1 229	1 223	1 217	5 229	25 243	12 135	22 505	70 148
Prêts sur cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	7 889	7 889
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	22 883	5 170	7 409	7 166	6 795	27 816	77 917	35 824	52 266	243 246
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(3 303)	(3 303)
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	25 637	7 970	13 265	14 184	12 940	52 596	183 640	55 415	79 357	445 004
Autres actifs										
Instruments dérivés	3 400	5 472	2 111	1 140	915	4 369	9 393	10 015	-	36 815
Engagements de clients aux termes d'acceptations	9 609	3 633	251	-	-	-	-	-	-	13 493
Divers	1 873	580	188	20	13	16	4	4 530	34 144	41 368
Total des autres actifs	14 882	9 685	2 550	1 160	928	4 385	9 397	14 545	34 144	91 676
Total des actifs	185 046	42 162	37 009	24 983	20 245	73 214	247 883	155 909	162 810	949 261

	2020									
(en millions de dollars canadiens)	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Passifs et capitaux propres										
Dépôts 1) 2)										
Banques	13 499	3 982	13 106	455	463	7	-	28	7 285	38 825
Entreprises et administrations publiques	24 056	21 813	33 713	13 862	17 567	20 070	45 287	11 129	213 182	400 679
Particuliers	4 295	11 509	13 019	11 086	10 192	7 778	12 709	2 007	146 935	219 530
Total des dépôts	41 850	37 304	59 838	25 403	28 222	27 855	57 996	13 164	367 402	659 034
Autres passifs										
Instruments dérivés	1 374	4 499	1 684	1 171	1 088	3 911	8 588	8 060	-	30 375
Acceptations	9 609	3 633	251	-	-	-	-	-	-	13 493
Titres vendus à découvert 3)	29 376	-	-	-	-	-	-	-	-	29 376
Titres mis en pension ou prêtés 3)	69 142	10 747	7 439	878	-	452	-	-	-	88 658
Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées	30	1 656	334	2 810	1 169	4 946	12 577	3 367	-	26 889
Divers	10 301	804	102	109	181	798	1 326	3 706	19 100	36 427
Total des autres passifs	119 832	21 339	9 810	4 968	2 438	10 107	22 491	15 133	19 100	225 218
Dette subordonnée	-	-	-	-	-	-	-	8 416	-	8 416
Total des capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	56 593	56 593
Total des passifs et des capitaux propres	161 682	58 643	69 648	30 371	30 660	37 962	80 487	36 713	443 095	949 261

1) Les dépôts à vue et à préavis sont inclus dans la colonne Sans échéance.

2) Des dépôts de 27 353 millions de dollars au 31 octobre 2020 ont une date d'échéance fixe, mais ils peuvent toutefois faire l'objet d'une demande de remboursement anticipé (en totalité ou en partie) par le client sans pénalité. Ils sont classés comme étant exigibles à une date fixe en raison de leur date d'échéance contractuelle déclarée. BMO ne prévoit pas qu'un montant important sera remboursé avant l'échéance.

3) Montants présentés selon leur date d'échéance la plus rapprochée.

	2020									
(en millions de dollars canadiens)	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Engagements hors bilan										
Crédits fermes 1)	1 789	5 617	11 163	12 287	14 289	31 607	95 881	6 595	-	179 228
Concours de trésorerie	-	-	-	-	-	5 601	-	-	-	5 601
Contrats de location	-	-	3	3	3	38	158	786	-	991
Prêt de titres	4 349	-	-	-	-	-	-	-	-	4 349
Obligations d'achat	14	27	38	38	56	162	179	62	-	576

1) Les crédits fermes ne tiennent pas compte des marges de crédit personnelles ni des cartes de crédit que BMO peut annuler sans condition à son entière discrétion. La grande majorité de ces engagements arrivent à échéance avant d'avoir été utilisés. Par conséquent, le montant contractuel total peut ne pas être représentatif du financement qui sera vraisemblablement requis dans le cadre de ces engagements.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels audités de 2020 (voir la page 73).

2019

(en millions de dollars canadiens)	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Instruments financiers inscrits au bilan										
Actifs										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	47 844	-	-	-	-	-	-	-	959	48 803
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	4 088	1 893	1 081	714	211	-	-	-	-	7 987
Valeurs mobilières	2 680	3 420	2 797	3 508	4 670	15 001	46 687	66 005	44 670	189 438
Titres pris en pension ou empruntés	74 972	22 091	5 254	859	518	-	310	-	-	104 004
Prêts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 691	2 059	5 285	6 818	7 138	22 309	68 143	10 297	-	123 740
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	645	519	991	1 272	1 502	4 823	22 391	11 947	23 646	67 736
Prêts sur cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	8 859	8 859
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	12 490	7 072	6 168	7 760	6 547	24 687	87 486	20 331	55 068	227 609
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 850)	(1 850)
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	14 826	9 650	12 444	15 850	15 187	51 819	178 020	42 575	85 723	426 094
Autres actifs										
Instruments dérivés	1 209	1 867	877	830	911	2 375	5 095	8 980	-	22 144
Engagements de clients aux termes d'acceptations	20 694	2 562	173	159	5	-	-	-	-	23 593
Divers	1 951	593	245	12	5	7	5	4 475	22 839	30 132
Total des autres actifs	23 854	5 022	1 295	1 001	921	2 382	5 100	13 455	22 839	75 869
Total des actifs	168 264	42 076	22 871	21 932	21 507	69 202	230 117	122 035	154 191	852 195

2019

(en millions de dollars canadiens)	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Passifs et capitaux propres										
Dépôts 1) 2)										
Banques	12 177	4 187	1 215	319	1 174	-	-	201	4 543	23 816
Entreprises et administrations publiques	21 088	28 511	21 209	22 334	18 023	22 983	49 292	11 759	147 958	343 157
Particuliers	3 607	8 932	12 080	13 390	15 706	11 418	13 257	2 031	120 749	201 170
Total des dépôts	36 872	41 630	34 504	36 043	34 903	34 401	62 549	13 991	273 250	568 143
Autres passifs										
Instruments dérivés	1 329	2 574	1 240	970	1 032	2 985	6 798	6 670	-	23 598
Acceptations	20 694	2 562	173	159	5	-	-	-	-	23 593
Titres vendus à découvert 3)	26 253	-	-	-	-	-	-	-	-	26 253
Titres mis en pension ou prêtés 3)	74 501	7 697	760	1 107	-	2 285	306	-	-	86 656
Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées	1	1 655	1 340	1 033	1 038	5 350	13 779	2 963	-	27 159
Divers	12 325	3 188	33	29	74	537	3 596	2 406	16 534	38 722
Total des autres passifs	135 103	17 676	3 546	3 298	2 149	11 157	24 479	12 039	16 534	225 981
Dette subordonnée	-	-	-	-	-	-	-	6 995	-	6 995
Total des capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	51 076	51 076
Total des passifs et des capitaux propres	171 975	59 306	38 050	39 341	37 052	45 558	87 028	33 025	340 860	852 195

1) Les dépôts à vue et à préavis sont inclus dans la colonne Sans échéance.

2) Des dépôts de 30 051 millions de dollars au 31 octobre 2019 ont une date d'échéance fixe, mais ils peuvent toutefois faire l'objet d'une demande de remboursement anticipé (en totalité ou en partie) par le client sans pénalité. Ils sont classés comme étant exigibles à une date fixe en raison de leur date d'échéance contractuelle déclarée. BMO ne prévoit pas qu'un montant important fera l'objet d'un remboursement avant l'échéance.

3) Montants présentés selon leur date d'échéance la plus rapprochée.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

2019

(en millions de dollars canadiens)	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Engagements hors bilan										
Crédits fermes 1)	1 868	3 777	5 698	8 832	12 511	21 574	102 113	5 643	-	162 016
Concours de trésorerie	-	-	-	-	-	-	5 550	-	-	5 550
Contrats de location	32	66	98	97	96	361	931	2 119	-	3 800
Prêt de titres	4 102	-	-	-	-	-	-	-	-	4 102
Obligations d'achat	53	98	138	133	137	111	187	69	-	926

1) Les crédits fermes ne tiennent pas compte des marges de crédit personnelles ni des cartes de crédit que BMO peut annuler sans condition à son entière discrétion. La grande majorité de ces engagements arrivent à échéance avant d'avoir été utilisés. Par conséquent, le montant contractuel total peut ne pas être représentatif du financement qui sera vraisemblablement requis dans le cadre de ces engagements.

Mise en garde

La présente section Risque de liquidité et de financement renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels audités de 2020 (voir la page 73).

Risque opérationnel

Le **risque opérationnel** correspond à la possibilité de subir une perte ou un préjudice en raison de processus ou de systèmes internes inadéquats ou de leur défaillance, d'erreurs ou de fautes humaines ou d'événements externes, mais il exclut le risque d'entreprise, le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et d'autres risques financiers.

Le risque opérationnel est inhérent à toutes les activités commerciales et bancaires de BMO, et peut avoir une incidence importante sur ses activités et ses résultats financiers, y compris entraîner des pertes financières et des redressements comptables et entacher sa réputation. Comme d'autres organisations de services financiers exerçant ses activités dans divers territoires, BMO est exposé à de nombreux risques de nature opérationnelle qui découlent du potentiel de défaillance de ses processus internes, de ses employés et de ses systèmes de technologie ainsi que de menaces externes. Les pertes éventuelles pourraient provenir de défaillances de ses processus et de ses contrôles, du vol et de la fraude, de transactions non autorisées effectuées par des employés, de la non-conformité aux exigences réglementaires, de l'interruption de ses activités, d'infractions à la sécurité informatique, de menaces à la cybersécurité, de l'exposition au risque lié à l'impartition, de relations avec des tiers ainsi que des dommages matériels. Compte tenu du volume élevé de transactions que la Banque traite chaque jour ainsi que de la complexité de ses activités commerciales et de la rapidité de leur déroulement, certaines erreurs opérationnelles ou humaines peuvent se répéter ou s'aggraver avant d'être décelées et corrigées.

Le risque opérationnel n'est pas seulement inhérent aux activités commerciales et bancaires de la Banque, il est également inhérent aux procédés et contrôles utilisés pour gérer les risques. Il est possible que des erreurs se produisent et que les processus ou les systèmes internes de la Banque subissent une défaillance, ce qui pourrait entraîner une perte financière ou une atteinte à sa réputation. Les lacunes ou défaillances des processus internes, employés ou systèmes ou des services et produits fournis par des tiers, y compris de n'importe lequel des systèmes de traitement des données financières, comptables ou autres de BMO, pourraient se solder par des pertes financières ou des redressements comptables et entacher sa réputation.

Du fait de la nature de ses activités, la Banque est également exposée au risque de vol et de fraude lorsqu'elle conclut des transactions de crédit avec des clients ou des contreparties. Lorsqu'elle accorde du crédit, la Banque se fie à l'exactitude et à l'exhaustivité de l'information fournie par les clients et les contreparties ainsi qu'à toutes autres déclarations faites par ces derniers. Même si la Banque soumet cette information aux contrôles diligents qui s'imposent et, lorsque cela est possible et rentable, elle fait appel à des évaluateurs et autres experts ainsi qu'à des sources d'information afin de mieux évaluer la valeur des garanties et les autres risques associés aux clients, si l'information que lui transmettent les clients ou les contreparties est fortement trompeuse et que ce fait n'est pas découvert pendant le processus de contrôle diligent, cela pourrait avoir un effet négatif sur les résultats financiers.

BMO applique divers cadres de gestion du risque pour gérer et atténuer tous ces risques, y compris des contrôles internes, des limites et des processus de gouvernance. Toutefois, malgré les plans d'urgence que la Banque a mis en place pour assurer sa capacité à servir ses clients et réduire au minimum les perturbations et les répercussions négatives, et malgré les plans d'urgence que ses fournisseurs de services indépendants ont mis en place, la capacité de la Banque à poursuivre ses activités pourrait être entravée par des perturbations dans l'infrastructure qui soutient ses activités et les collectivités qu'elle sert, perturbations qui incluent, sans toutefois s'y limiter, des situations d'urgence touchant la santé publique et les actes terroristes.

BMO revoit régulièrement ses principaux risques et risques émergents, et il évalue dans quelle mesure il est prêt à gérer de manière proactive les risques auxquels la Banque est confrontée ou pourrait être confrontée dans le futur. Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet et sur d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs, veuillez vous reporter à l'analyse de la page 73.

Comme pour sa gestion des autres risques à l'échelle de l'organisation, BMO utilise une approche en trois points de contrôle pour gérer le risque opérationnel. Le risque opérationnel est géré par les groupes d'exploitation, y compris les groupes Technologies et opérations et Services d'entreprise, en tant que premier point de contrôle. Ces groupes sont responsables des risques inhérents à leur secteur, à leurs activités et à leurs positions. Le premier point de contrôle est surveillé par la Gestion globale et par le groupe Affaires juridiques et conformité réglementaire, en tant que deuxième point de contrôle, lequel est régi par une structure de comités hautement efficace ainsi que par un cadre de gestion du risque opérationnel exhaustif. Faisant fonction de troisième point de contrôle, l'Audit interne évalue le respect par BMO des contrôles internes et des limites et cerne les occasions de rehausser ses procédés de gestion.

Gouvernance du risque opérationnel

Le Comité de gestion du risque opérationnel, qui est un sous-comité du Comité de gestion des risques, constitue le principal comité de gouvernance exerçant la surveillance des questions liées à la gestion du risque opérationnel. Dans le cadre de ses responsabilités en matière de gouvernance, le Comité de gestion du risque opérationnel remet efficacement en question les politiques générales, les normes, les directives, les lignes directrices fonctionnelles, les méthodologies et les outils qui englobent les principes directeurs du cadre de gestion du risque opérationnel. La documentation qui précise ces principes de gouvernance est révisée périodiquement de façon à garantir qu'elle intègre de saines pratiques et qu'elle est conforme au degré d'appétit pour le risque de BMO. L'analyse et la communication, sur une base régulière, aux divers comités, soit le Comité de gestion du risque opérationnel, le Comité de gestion des risques et le Comité d'évaluation des risques, d'informations sur le profil de risque opérationnel constituent des volets importants du cadre de gestion de ce risque. La communication à l'échelle de l'organisation permet d'obtenir une image intégrée des principaux risques et des risques émergents, des tendances qu'affichent les données sur les pertes, de l'utilisation du capital, des indicateurs de risque clés et des profils des groupes d'exploitation. BMO continue d'investir dans ses plateformes de communication et de favoriser la transmission, en temps opportun, d'informations exhaustives afin de rehausser la transparence et de contribuer à la gestion proactive des expositions à ce risque.

Gestion du risque opérationnel

En tant que premier point de contrôle, les groupes d'exploitation sont responsables de la gestion quotidienne du risque opérationnel, y compris les dirigeants des unités d'affaires, qui assurent la gouvernance et la supervision de leur propre unité d'affaires, et les Services d'entreprise, qui assurent une gouvernance et une surveillance additionnelles dans certains secteurs ciblés. Une supervision indépendante de la gestion de ce risque est assurée par le groupe Gestion du risque opérationnel, qui est responsable de la stratégie, des outils et des politiques et, pour le deuxième point de contrôle, qui surveille, fait des demandes d'explication efficace et assure la gouvernance. Le groupe Gestion du risque opérationnel établit et maintient le cadre de gestion du risque opérationnel, définit les procédés devant servir comme premier point de contrôle à détecter, à mesurer, à gérer, à atténuer, à surveiller et à signaler les principales expositions à ce risque, les pertes et les événements de risque opérationnel évités de justesse ayant une importante incidence éventuelle. Le cadre de gestion du risque opérationnel définit les procédés utilisés par le groupe Gestion du risque opérationnel, à titre de deuxième point de contrôle, pour guider, soutenir, surveiller et évaluer le premier point de contrôle et communiquer avec lui pour la gestion du risque opérationnel. Les dirigeants responsables de la gestion du risque opérationnel du groupe Gestion du risque opérationnel ont pour fonction d'évaluer de manière indépendante le profil de risque opérationnel de chaque groupe, de repérer les principaux facteurs de risque ainsi que les lacunes potentielles des procédés et des contrôles, et de recommander des stratégies et des mesures d'atténuation appropriées. La mise en œuvre de la stratégie du cadre de gestion du risque opérationnel de BMO signifie également d'ancrer encore plus profondément la culture de gestion des risques de la Banque en prônant une plus grande sensibilisation et en favorisant une meilleure compréhension au sein des trois points de contrôle, apprendre des événements générateurs de pertes et des événements évités de justesse, et fournir davantage de formation et de communication ainsi que l'application et la surveillance quotidiennes du cadre de gestion du risque opérationnel. La Banque continue également à renforcer son deuxième point de contrôle en matière de soutien et de supervision en ayant recours à un modèle opérationnel de gestion du risque opérationnel amélioré qui fait intervenir une approche différenciée basée sur la nature du risque sous-jacent et les structures existantes de BMO.

Ce qui suit constitue les principaux programmes, méthodes et processus énoncés dans le cadre de gestion du risque opérationnel qui aident BMO lors de la révision continue de son profil de risque opérationnel :

- L'**autoévaluation des risques et des contrôles** est un processus bien défini qu'utilisent les groupes d'exploitation de la Banque pour déceler les principaux risques que posent leurs activités et pour établir les contrôles permettant de les réduire. Le processus d'autoévaluation des risques et des contrôles donne un aperçu prospectif de l'incidence du contexte commercial et des contrôles internes sur le profil de risque de chaque groupe d'exploitation, ce qui permet des mesures proactives de prévention, d'atténuation et de gestion des risques. Le processus d'autoévaluation des risques et des contrôles englobe l'évaluation des processus, des risques et des contrôles, le cas échéant. Les évaluations des processus, des risques et des contrôles définissent avec plus de précision les principaux risques et contrôles relevant des processus commerciaux importants et permettent de mieux comprendre les questions et les activités d'atténuation des risques d'importance critique, ce qui accroît l'efficacité de la surveillance et la gestion adéquate des risques.
- L'**examen de la gestion du risque opérationnel** utilise une approche fondée sur les risques, harmonisée avec les objectifs stratégiques de la gestion du risque opérationnel, en sélectionnant des questions centrées sur les origines profondes des problèmes de contrôle, l'applicabilité des activités de rectification et l'application des enseignements tirés de l'ensemble de l'organisation. Cette approche incite à l'action, tout en validant et en remettant efficacement en question les événements/enjeux sélectionnés, et ceci compte tenu des autres évaluations des risques et des contrôles effectués par la gestion du risque opérationnel et par d'autres groupes.
- La **gestion du risque opérationnel** offre une vision indépendante du risque opérationnel à l'échelle de l'organisation en regard du **degré d'appétit pour le risque** de la Banque, de sorte que les principaux risques peuvent être correctement cernés, documentés, gérés et atténués.
- Le **processus d'évaluation et d'approbation des projets** de BMO sert à évaluer, à documenter et à approuver des initiatives admissibles lorsque de nouvelles activités et de nouveaux services et produits sont mis au point ou lorsque des services et produits existants sont perfectionnés. Ce processus vise à assurer qu'une attention particulière est portée aux exigences en matière de contrôle préalable, d'approbation, de suivi et de communication, et ce, à tous les paliers de l'organisation.
- Les **indicateurs de risque clés** permettent de détecter rapidement toute variation défavorable de l'exposition au risque. Les groupes d'exploitation et les Services d'entreprise établissent les mesures spécifiques associées à leurs principaux risques opérationnels. Les indicateurs de risque clés sont utilisés dans le suivi des profils de risque opérationnel et de leur importance globale par rapport au degré d'appétit pour le risque de la Banque, sont soumis à des examens et à des demandes d'explication par l'équipe Gestion du risque opérationnel, et sont liés à des seuils critiques qui, une fois atteints, entraînent une intervention de la part de la direction.
- La **gestion du risque opérationnel** identifie, gère et atténue de façon dynamique les facteurs pouvant empêcher la Banque d'atteindre ses objectifs, et elle constitue un indicateur d'une culture du risque bien ancrée. L'évaluation de la gravité des problèmes fournit à la direction l'information nécessaire pour établir l'ordre de priorité des ressources en fonction des risques. Les enjeux peuvent être repérés par la direction, ainsi qu'au moyen d'autres cadres de gestion des risques, par l'Audit interne ou par les organismes de réglementation externes.
- Les **données internes sur les pertes** jouent un rôle important dans l'évaluation du risque opérationnel de la Banque et dans le repérage d'occasions d'implantation aux fins de la prévention des risques dans l'avenir. Lors de cette évaluation, les données internes sur les pertes sont analysées et comparées aux données externes disponibles. Les grandes tendances sont signalées sur une base régulière au Comité de gestion du risque opérationnel, au Comité de gestion des risques et au Comité d'évaluation des risques afin que des mesures préventives ou correctives soient prises lorsqu'elles s'imposent. BMO est membre de l'Operational Riskdata eXchange Association, de l'American Bankers Association et d'autres associations nationales et internationales regroupant des banques qui partagent anonymement des données sur les pertes de façon à faciliter la détection, l'évaluation et la modélisation des risques.
- Le **programme de gestion des risques opérationnels principaux et émergents** de BMO identifie les risques opérationnels internes et externes de la Banque en s'appuyant tant sur des données ascendantes que descendantes. Le programme sert de fondement à la discussion et renforce les connaissances et les échanges au niveau des cadres supérieurs, ce qui permet la détermination d'actions issues de l'arrimage de l'orientation stratégique et des risques principaux et émergents prioritaires.
- L'**analyse de scénarios** évalue l'incidence possible d'événements défavorables graves sur les principaux risques et les processus opérationnels essentiels afin de guider la gestion des risques. Les scénarios aident la direction à cerner et à comprendre l'incidence des événements à grande échelle, y compris les événements dont la fréquence est faible, mais dont les répercussions sont importantes, ainsi que les tensions de nature environnementale exercées sur l'entreprise, et à mettre en œuvre des mesures d'atténuation ou des contrôles qui aideront à gérer les risques extrêmes.
- La **formation en gestion du risque opérationnel** que dispense BMO fait en sorte que son personnel ait les compétences et outils nécessaires pour appliquer de manière uniforme, efficace et efficiente la stratégie définie par le cadre de gestion du risque opérationnel.
- Une saine **gestion de la continuité des opérations** permet à la Banque de maintenir, de gérer et de reprendre les processus et opérations d'importance critique advenant une interruption des activités, réduisant ainsi au minimum toute incidence négative pour ses clients et autres parties prenantes.
- L'**équipe** de BMO **responsable de l'assurance et de la gestion du risque** qui en découle constitue un deuxième palier de réduction de certaines positions exposées au risque opérationnel. La Banque souscrit des assurances lorsqu'elle est tenue de le faire en vertu de la loi, de la réglementation ou d'une entente contractuelle et lorsque cela est intéressant du point de vue économique et réalisable pour atténuer ses risques afin de lui fournir la protection nécessaire contre toute perte importante imprévue.

L'un des grands objectifs du cadre de gestion du risque opérationnel, ainsi que de l'implantation et de la surveillance de ce cadre et de ses dispositions par BMO est de garantir que le profil de risque opérationnel de ce dernier est conforme à son degré d'appétit pour le risque et est étayé d'un capital approprié, tout en continuant à s'adapter aux changements en cours en se concentrant sur une meilleure résilience opérationnelle. La résilience opérationnelle est plus qu'une simple faculté de récupération après une catastrophe, c'est la capacité à cerner et à surveiller les risques afin de prévenir tout incident s'y rapportant ou de minimiser leur incidence. Elle suppose la capacité de la Banque à faire face à des événements imprévisibles et à s'adapter à la variation des conditions externes. La résilience opérationnelle n'est pas une stratégie défensive, mais un outil stratégique positif et tourné vers l'avenir, qui permet à la Banque de prendre des risques mesurés en toute confiance. Les entreprises robustes et résilientes sont flexibles et prévoyantes. La résilience opérationnelle a pour but d'« endurcir » la Banque, afin qu'elle puisse surmonter les enjeux du marché découlant d'événements tant prévus qu'inattendus, et elle est l'objet d'une attention grandissante de la part des organismes de réglementation.

Ce qui suit constitue des exemples de risques opérationnels qui peuvent avoir une incidence négative sur les activités et les résultats financiers de BMO. En raison de la COVID-19 et de la migration rapide vers le travail à domicile, tant pour les employés de la Banque que pour les tiers, un certain nombre de risques ont été amplifiés, tels que les risques liés à la cybersécurité, à la sécurité de l'information et à la protection de la vie privée. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section Principaux risques et risques émergents susceptibles de nuire aux résultats futurs, à la page 73.

Risque lié à la cybersécurité

La sécurité de l'information fait partie intégrante des activités de BMO et influe fortement sur la notoriété de sa marque et sur sa réputation. BMO est exposé aux risques courants liés à la sécurité bancaire, compte tenu de la dépendance croissante à l'égard de l'Internet, qui s'ajoute au mode de travail à distance et à la dépendance considérable envers les technologies numériques de pointe pour traiter l'information. Ces risques englobent la perte éventuelle de données, le piratage informatique, la communication publique de renseignements visant les clients ou le personnel, le vol d'identité, la fraude et l'éventualité d'un déni de service entraînant des pannes de réseau et l'interruption des services. La Banque continue de rehausser ses capacités et d'accroître ses investissements continus dans l'Unité Crime financier, ce qui démontre l'engagement de regrouper les fonctions de cyberdéfense, de fraude et de sécurité physique, ainsi que des experts en la matière dans l'ensemble des groupes d'exploitation. De plus, la Banque améliore ses processus afin de les rendre plus résilients, tout en améliorant la capacité de contrer, de repérer et de surmonter les menaces à la cybersécurité, assurant ainsi la sécurité de son personnel et de ses clients. BMO continue d'étudier les meilleures pratiques au sein de sociétés paires et de sociétés d'autres secteurs et de les évaluer les unes par rapport aux autres, de mener l'examen externe des incidents liés à la cybersécurité et d'évaluer l'efficacité de ses contrôles clés et d'élaborer de nouveaux contrôles ainsi que d'investir tant dans la technologie que dans les ressources humaines. BMO travaille également de concert avec divers fournisseurs tiers de technologie liée à la sécurité de l'information et de logiciels dans le but de rehausser ses ressources internes et la capacité technologique, ce qui lui permet de renforcer sa résilience dans un contexte où les menaces évoluent rapidement.

Perturbation technologique et résilience

La technologie est la pierre angulaire des activités de BMO, et la Banque continue d'innover et d'investir dans l'amélioration de ses capacités techniques afin d'assurer la sécurité de ses clients et de répondre à leurs attentes, voire de les dépasser, les services bancaires numériques devenant la nouvelle norme. Outre les risques liés à la technologie existants, la pandémie de COVID-19 a engendré des défis sans précédent et des risques émergents, car les clients, les employés et les fournisseurs de la Banque s'appuient de plus en plus sur les plateformes technologiques et l'Internet des objets (IdO) pour gérer et soutenir leurs activités bancaires personnelles, commerciales et d'investissement. Compte tenu de l'ampleur de la dépendance des activités bancaires envers la technologie, la Banque vise à maintenir des plateformes offrant un niveau élevé de fiabilité et de résilience opérationnelles, notamment en ce qui concerne les systèmes critiques de l'entreprise. Les innovations technologiques, telles que les données avancées, les outils analytiques et l'intelligence artificielle, sont élaborées et exploitées afin de fournir des informations qui améliorent la manière dont BMO fait des affaires et sert ses clients.

Risque lié aux tiers

BMO continue d'accroître de façon stratégique le recours à des tiers pour accéder rapidement aux nouvelles technologies, augmenter l'efficacité et améliorer la compétitivité et les performances. Cela accroît la dépendance à l'égard des tiers et des sous-traitants de la Banque pour fournir efficacement des produits et des services à ses clients, et expose celle-ci à un risque de perturbation des activités et de perte financière découlant de la défaillance des processus et des contrôles chez ses tiers et leurs sous-traitants. Pour gérer ce risque, BMO dispose d'un programme de gestion global des risques rigoureux, conçu pour cerner, évaluer, gérer et signaler les risques découlant du recours à des tiers à toutes les étapes du cycle de vie de ces derniers. Ce programme s'appuie sur un solide cadre de gestion du risque lié aux tiers qui établit des exigences minimales pour la gestion de ce risque, conformément à la stratégie organisationnelle et au degré d'appétit pour le risque de BMO. La Banque continue d'améliorer ses capacités de gestion du risque lié aux tiers afin d'assurer une solide gestion des risques, la résilience opérationnelle et la conformité aux exigences réglementaires pertinentes.

Lutte contre le blanchiment d'argent

La conformité à toutes les mesures portant sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes (LBA-FAT) ainsi qu'à celles concernant les sanctions afférentes représente une part essentielle de la protection de BMO, de ses clients et des collectivités dans lesquelles la Banque exerce ses activités. BMO se consacre à la gestion prudente des risques liés à la LBA-FAT et de ses sanctions, ainsi qu'à la conformité à l'ensemble des lois et des règlements. Les risques liés à la non-conformité à ces exigences peuvent comprendre des mesures d'exécution, des poursuites et une atteinte à la réputation de la Banque. Sous la direction du chef de la lutte contre le blanchiment d'argent, le programme de conformité au régime de LBA-FAT et sanctions de BMO encourage la bonne gouvernance et la supervision dans toutes les activités de BMO et veille à ce que des politiques, des évaluations des risques et des formations appropriées soient mises en place, y compris une formation annuelle obligatoire pour tous les employés. Le programme de conformité au régime de la LBA a recours à des analyses, à la technologie et à l'expertise professionnelle pour prévenir, détecter et signaler les activités douteuses. Le chef de la lutte contre le blanchiment d'argent transmet régulièrement au comité d'audit et de révision (CAR) du conseil d'administration et à la haute direction des rapports sur l'efficacité du programme de conformité au régime de la LBA. Les récentes modifications apportées au régime canadien de LBA-FAT, qui entrent en vigueur en juin 2021, visent à améliorer l'efficacité du régime et à le rendre davantage conforme aux normes internationales. Les modifications apportées rehaussent les exigences en matière de quantité de données à collecter et de production de rapports obligatoire, ce qui nécessite une modification des systèmes et des processus de gestion des clients, des transactions et des dossiers. BMO s'engage à apporter les changements nécessaires pour se conformer à ces nouvelles lois et réglementations.

Risque de modèle

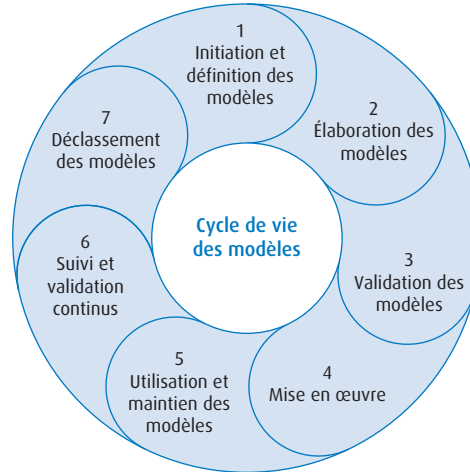
Le **risque de modèle** désigne la possibilité que des décisions fondées sur des résultats obtenus au moyen de modèles erronés ou mal utilisés aient des conséquences négatives, dont une perte financière, la prise de décisions inappropriées ou une atteinte à la réputation.

Le risque de modèle englobe l'utilisation d'outils d'analyse quantitative qui appliquent des techniques de nature statistique, mathématique, économique et algorithmique ou d'autres techniques avancées, telles que l'intelligence artificielle (IA) et l'apprentissage machine pour traiter les données d'entrée et générer des estimations quantitatives. Les outils d'analyse utilisés par BMO vont de modèles très simples qui produisent des estimations courantes à des modèles fort complexes qui permettent d'évaluer des transactions compliquées ou qui génèrent un large éventail d'estimations prospectives. Ces outils produisent des résultats qui servent à alimenter la prise de décisions éclairées concernant les activités ainsi que la gestion des risques et du capital et pour guider, au quotidien, les décisions d'octroi de crédit, de négociation, de prise ferme, de financement, d'investissement et d'exploitation.

Ces outils d'analyse quantitatifs fournissent de précieux renseignements et sont fort utiles s'ils sont utilisés dans un cadre servant à repérer les hypothèses et les limites clés, tout en contrôlant et en atténuant le risque de modèle. En plus de poser des jugements afin d'évaluer la fiabilité des données générées par les modèles, BMO atténue le risque de modèle en exerçant des contrôles rigoureux sur la conception, la validation, la mise en œuvre et l'utilisation des modèles, peu importe la catégorie à laquelle ils appartiennent. BMO veille également à ce que les échelons du modèle qualitatif et les approches non statistiques d'évaluation des risques soient intuitifs, fondés sur l'expérience et bien documentés et qu'ils fassent l'objet de critiques efficaces par ceux ayant l'expertise et les connaissances nécessaires à l'obtention de résultats raisonnables.

Cadre de gestion du risque de modèle

Les modèles posent inévitablement des risques puisque les résultats qu'ils produisent constituent des estimations relevant de techniques statistiques et mathématiques ou d'autres techniques quantitatives qui se rapprochent de la réalité afin de convertir des données en estimations ou en prévision des résultats futurs. L'utilisation inappropriée du modèle ou de la sortie du modèle représente aussi un risque de modèle. BMO régit le risque de modèle grâce au cadre de gestion de ce risque, cadre qui est utilisé à l'échelle de l'organisation.



Ce cadre définit une approche globale de la gouvernance du risque de modèle tout au long du cycle de vie des modèles et permet d'assurer que ce risque demeure dans les limites de l'appétit pour le risque de la Banque. Ce cadre englobe la politique et les lignes directrices générales concernant le risque de modèle ainsi que les procédures d'exploitation connexes, lesquelles définissent de manière explicite les principes de la gestion de ce risque, décrit les processus de gestion connexes et indique les rôles et les responsabilités de toutes les parties prenantes, et ce, tout au long du cycle de vie des modèles. Les responsables des modèles, leurs concepteurs et leurs utilisateurs constituent le premier point de contrôle, le groupe Risque de modèle, le deuxième, et l'Audit interne, le troisième.

L'équipe Risque de modèle a pour responsabilités d'élaborer et de maintenir le cadre de gestion du risque de modèle établi en fonction des risques et de s'assurer que le cadre est conforme aux attentes réglementaires ainsi que de surveiller l'efficacité des processus relatifs aux modèles, de la collection de modèles et de la présentation de l'information sur les modèles, et de veiller au regroupement et à l'évaluation de la totalité de ce risque. Ce cadre a été mis à jour conformément aux orientations visant à faciliter la gestion des risques découlant des avancées en matière de prise de décision assistée par ordinateur, tels que le commerce algorithmique, ainsi que d'IA et d'apprentissage machine. Le Comité de gestion du risque de modèle est un groupe interfonctionnel qui représente toutes les principales parties prenantes de l'organisation et un sous-comité du Comité de gestion des risques. Le Comité de gestion du risque de modèle se réunit régulièrement afin d'orienter l'utilisation de modèles par la Banque, de superviser l'élaboration, la mise en œuvre et le maintien du cadre de gestion du risque de modèle, de faire des critiques efficaces et de discuter de la gouvernance concernant les modèles.

Analyse des résultats et contrôles ex post

Lorsque les modèles ont été validés et approuvés et qu'ils sont utilisés, ils font l'objet d'un suivi constant, y compris l'analyse des résultats, plus ou moins fréquemment. L'analyse des résultats s'effectue principalement au moyen de la comparaison de résultats issus de l'application d'un modèle de mesure de contrôle ex post et de résultats réellement observés. Les écarts entre les prévisions des modèles et les résultats réels sont comparés à des seuils d'importance relative des risques qui ont été définis au préalable. Diverses mesures, dont l'analyse des modèles et le recalibrage de leurs paramètres, sont prises afin d'assurer que leurs écarts demeurent dans la fourchette établie à l'égard de l'appétit pour le risque. La performance des modèles est évaluée en testant et en analysant les seuils de performance, y compris les dérogations des modèles, afin de s'assurer qu'elle se maintient dans une fourchette de tolérance acceptable. Ce type d'analyse est utilisé pour confirmer la validité de la performance d'un modèle au fil du temps et permet de confirmer qu'un niveau adéquat de contrôle est en place pour traiter les problèmes décelés et pour améliorer la performance globale du modèle.

Tous les modèles utilisés par BMO font l'objet d'une validation et d'un suivi continu afin de veiller à ce qu'ils soient utilisés conformément au cadre de BMO. Le cadre applique une grande variété de modèles, allant des modèles liés au risque de marché, au risque de crédit et au risque opérationnel aux modèles de simulation de crise, de tarification et d'évaluation, et de lutte contre le blanchiment d'argent.

Évaluation du risque opérationnel

À compter de l'exercice 2020, le BSIF a autorisé BMO, ainsi que d'autres banques se qualifiant à l'AMA, à utiliser l'approche standard de Bâle II pour déterminer les exigences en matière de fonds propres réglementaires aux fins du risque opérationnel dans la période transitoire précédant la mise en œuvre de la nouvelle approche d'évaluation standard dans le cadre des réformes finales de Bâle III. Il est prévu que BMO passe à l'approche d'évaluation standard de Bâle III pour la présentation des fonds propres réglementaires au début de 2023.

Mise en garde

La présente section Risque opérationnel renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Risque juridique et réglementaire

Le **risque juridique et réglementaire** désigne le risque de perte ou de préjudice qui découle du non-respect des lois, des obligations contractuelles ou des exigences réglementaires, notamment le risque de ne pas se conformer à la loi (dans son esprit et dans sa lettre) ou de ne pas maintenir les normes de diligence, de ne pas mettre en œuvre des exigences légales ou réglementaires, de ne pas exécuter ou de ne pas se conformer à des modalités contractuelles, de ne pas faire valoir des droits non contractuels, de ne pas régler efficacement les litiges ou de ne pas agir de manière à préserver la réputation de la Banque.

Le succès des activités de BMO repose en partie sur la capacité de ce dernier de gérer avec prudence son exposition au risque juridique et réglementaire. Le secteur des services financiers est fortement réglementé et soumis à une application stricte des exigences juridiques et réglementaires. À l'échelle mondiale, les banques continuent de se faire imposer des amendes et des pénalités relativement à un certain nombre d'écart en matière de questions liées aux pratiques et à la réglementation. La Banque suit de près l'évolution de la réglementation et des attentes des organismes de supervision afin de permettre à BMO de faire face aux nouvelles exigences et d'instaurer les changements nécessaires.

Sous la direction du conseiller général de BMO, le groupe Affaires juridiques et conformité réglementaire maintient, à l'échelle de l'organisation, des cadres qui permettent de repérer, d'évaluer, de gérer, de surveiller et de transmettre des informations au sujet des questions de nature juridique et réglementaire. La Banque cerne les lois et les règlements applicables et les risques potentiels à ce chapitre, recommande des stratégies et des mesures de réduction des risques, mène des enquêtes internes et surveille le déroulement des procédures judiciaires et des mesures d'exécution. BMO est impliqué dans des procédures judiciaires qui surviennent dans le cours normal des affaires, et l'issue défavorable de telles procédures judiciaires pourrait avoir un effet négatif important sur ses résultats financiers et aussi porter atteinte à sa réputation. BMO est tenu de signaler les procédures judiciaires importantes auxquelles il est partie. Ses contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et communiquée à la haute direction en temps opportun afin que des décisions appropriées puissent être prises à l'égard de la communication de l'information au public. Les facteurs pris en compte pour évaluer l'importance relative d'une procédure judiciaire comprennent une évaluation au cas par cas de faits et de circonstances spécifiques, l'expérience passée de la Banque et l'opinion de juristes. La surveillance du risque fiduciaire à l'égard de toute activité de BMO offrant des produits ou des services qui donnent lieu à des obligations fiduciaires constitue un autre axe prioritaire, de même que les politiques et les pratiques portant sur les responsabilités d'une organisation envers les clients (notamment les exigences et les attentes en matière de service, l'évaluation des qualités des clients, les obligations en matière d'information et les communications).

La protection des clients, des employés, des informations et des actifs de la Banque contre l'exposition au risque d'actes criminels constitue une priorité majeure. Le risque de crime désigne le risque de perte ou de préjudice qui découle du non-respect des lois criminelles et inclut les actes commis contre BMO par des employés, ou le risque que des parties externes agissent à l'encontre de BMO ou se servent de celui-ci pour poser des gestes illégaux, que ce soit par fraude, vol, blanchiment d'argent, violence, cyberattaque, chantage ou corruption.

Pendant que, partout dans le monde, les gouvernements luttent contre la corruption et pour contrer ses répercussions négatives sur la stabilité politique, le développement économique durable, le commerce et l'investissement international et d'autres secteurs, le Bureau de lutte contre la corruption de BMO a, par voie de son programme mondial, élaboré une série de principes et d'activités clés nécessaires pour assurer la surveillance efficace de la conformité aux lois anticorruption en vigueur dans les territoires où BMO mène des activités. Il s'agit notamment de directives visant à détecter et à empêcher les manœuvres frauduleuses et prônant la tenue d'enquêtes rigoureuses sur toute allégation de corruption.

Les administrations publiques et les organismes de réglementation à l'échelle mondiale continuent de concentrer leurs efforts sur la question du blanchiment d'argent et les questions connexes, rehaussant les attentes en ce qui a trait à la qualité et à l'efficacité des programmes de lutte contre le blanchiment d'argent et pénalisant les institutions qui ne répondent pas à de telles attentes. Sous la direction du chef de la lutte contre le blanchiment d'argent, le Bureau de lutte contre le blanchiment d'argent de BMO est chargé de la gouvernance, de la supervision et de l'appréciation des principes et des procédures conçus afin d'assurer la conformité aux lois et aux règlements ainsi que des paramètres internes de risque compris dans les mesures portant sur la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme ainsi que celles concernant les sanctions. Pour plus d'information sur les pratiques de gestion du risque opérationnel de BMO en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, il y a lieu de se reporter à la section Lutte contre le blanchiment d'argent, à la page 108.

Ces cadres reflètent le modèle opérationnel qui s'articule autour de trois points de contrôle et qui a été décrit précédemment. Les groupes d'exploitation et les Services d'entreprise gèrent quotidiennement les risques conformément aux politiques et normes générales alors que des équipes des Services juridiques et conformité réglementaire spécialement affectées à chaque groupe d'exploitation formulent des recommandations et effectuent une surveillance indépendante de la gestion du risque juridique et réglementaire.

Le renforcement des contrôles de la part des organismes de réglementation et de surveillance a eu une incidence importante sur la manière dont BMO exerce ses activités. De concert avec les groupes d'exploitation et les Services d'entreprise, les Services juridiques et conformité réglementaire s'affairent avec diligence à l'analyse et à l'évaluation des répercussions des changements réglementaires et des exigences des organismes de supervision. BMO consacre des ressources considérables à la mise en œuvre des systèmes et des processus qu'exige le respect par la Banque des nouveaux règlements tout en contribuant à répondre aux besoins et aux demandes des clients de cette dernière. Le fait de ne pas se conformer aux exigences juridiques et réglementaires pourrait se solder par des procédures judiciaires, des pertes financières, des sanctions réglementaires et des mesures d'application, entraver la mise en œuvre des stratégies commerciales de la Banque, miner la confiance de ses investisseurs et de ses clients, et entacher sa réputation.

BMO reconnaît que son entreprise est fondée sur une réputation de bonne conduite. Par conséquent, il a adopté une foule de pratiques, en plus du code de conduite, pour appuyer la conduite éthique de ses employés. La Banque s'efforce d'obtenir des résultats positifs pour ses clients et de contribuer à la bonne marche des marchés financiers tout en maintenant un environnement de travail diversifié et inclusif pour ses employés. Le cadre régissant la culture et la conduite à l'échelle de l'organisation de BMO présente l'approche de ce dernier pour gérer et atténuer le risque d'inconduite. L'inconduite est un comportement qui dégrade aux normes juridiques, professionnelles, internes et éthiques. À l'instar de l'approche de la Banque vis-à-vis des autres risques non financiers, ce cadre est appuyé par le cadre de gestion globale des risques et il met l'accent sur le maintien d'une solide culture de gestion des risques. La Banque présente différentes données liées à sa culture et à sa conduite et elle participe à d'autres cadres de contrôle au sein de l'organisation et dans tous les territoires où elle exerce ses activités.

La Banque demeure à l'affût de tous les faits nouveaux sur le plan de la réglementation qui surviennent à l'échelle mondiale, ce qui englobe les exigences concernant les fonds propres et la liquidité. Les autres faits nouveaux sur le plan de la réglementation à l'échelle mondiale comprennent la réforme touchant les dérivés hors cote, les mesures de protection des consommateurs et certaines réformes financières, dont il est question plus longuement ci-dessous. Pour plus de renseignements concernant les faits nouveaux réglementaires liés à la gestion du capital et le risque de liquidité et de financement, se reporter à la section Gestion globale du capital, qui commence à la page 63, et à la section Risque de liquidité et de financement, qui débute à la page 97. Pour obtenir des renseignements sur l'incidence des autres faits nouveaux en matière de réglementation, il y a lieu de se reporter à la section Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé de la section Estimations comptables critiques, à la page 116, à la section Législation fiscale et interprétations connexes, à la page 77, et à la section Politiques budgétaires et monétaires et autres conditions économiques dans les pays où BMO est présent, à la page 76, en ce qui a trait à certains changements éventuels à la politique budgétaire et à la législation fiscale; et à la section Réforme des taux de référence, à la page 75, en ce qui a trait à la réforme du taux de référence.

Résolution de problèmes bancaires et recapitalisation interne – En juin 2016, le gouvernement canadien a adopté les dispositions législatives qu'exige l'instauration d'un régime de recapitalisation interne des banques (régime de recapitalisation interne) dont l'objectif sera de rehausser les mesures de résolution des problèmes bancaires au pays et de les rendre comparables à ce qui se fait sur la scène internationale en la matière. Le règlement final ayant entraîné la mise en œuvre du régime de recapitalisation interne est entré en vigueur en septembre 2018. Les exigences connexes relatives aux Normes sur la capacité totale d'absorption des pertes (normes TLAC) entreront en vigueur en novembre 2021. Pour obtenir une analyse détaillée du régime de recapitalisation et les normes TLAC, il y a lieu de se reporter à la section Gestion globale du capital, qui commence à la page 63, et à la section Risque de liquidité et de financement, qui commence à la page 97.

Protection des consommateurs et des investisseurs – Les organismes de réglementation du monde entier continuent de se pencher sur les mesures de protection des consommateurs, notamment les personnes âgées et les autres clients vulnérables, les interactions avec les consommateurs et les normes de conduite relatives aux particuliers dans le secteur des services financiers. Au Canada, ces mesures comprennent la modification de la *Loi sur les banques* visant la mise en œuvre du Cadre de protection des consommateurs de produits et services financiers, et la modification de la *Loi sur l'Agence de la consommation en matière financière du Canada* visant à renforcer le mandat et les pouvoirs de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada. En outre, des réformes au chapitre des exigences des autorités canadiennes en matière de valeurs mobilières portant sur la protection des investisseurs, notamment des réformes axées sur le client, sont également en cours. Aux États-Unis, la réglementation *Best Interest* instaure une nouvelle norme de conduite pour les courtiers en valeurs mobilières traitant avec des particuliers. Au Royaume-Uni, les règles instaurant une responsabilité individuelle accrue et des normes de conduite renforcées pour les employés du secteur des services financiers aux termes du Senior Managers and Certification Regime ont été étendues à toutes les activités de BMO au Royaume-Uni en décembre 2019.

Réforme de la réglementation aux États-Unis – En mai 2018, le Congrès américain a adopté l'*Economic Growth, Regulatory Relief, and Consumer Protection Act* (EGRRCP), qui a apporté des réformes à la loi *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act*, notamment en augmentant le seuil afin de resserrer les normes prudentielles. En octobre 2019, les agences bancaires fédérales américaines ont finalisé les règles établies en vertu de l'EGRRCP qui modifient les exigences en matière de fonds propres et de liquidité, les limites de crédit d'une contrepartie unique et les normes de prudence améliorées pour les grandes sociétés de portefeuille bancaire et les banques étrangères, y compris BMO. En novembre 2019 et en juin 2020, les agences bancaires fédérales américaines ont finalisé deux réglementations distinctes modifiant les restrictions sur les opérations pour compte propre et sur la détention et la commandite de fonds de placement privés par les banques et leurs filiales.

Autres initiatives réglementaires ayant une incidence sur les services financiers au Canada – Le ministère des Finances Canada entreprend un processus de consultation sur les avantages d'un système bancaire ouvert, qui permettrait aux consommateurs et aux petites entreprises au Canada de demander aux institutions financières réglementées par le gouvernement fédéral de divulguer leurs renseignements bancaires par l'entremise d'un mécanisme sécurisé aux entités qui satisfont aux exigences en matière de sécurité de l'information et à d'autres exigences. En décembre 2018, le gouvernement du Canada a adopté la *Loi sur l'équité salariale* afin d'éliminer la discrimination salariale fondée sur le genre, enjoignant les employeurs du secteur public fédéral et du secteur privé de mettre en œuvre un régime d'équité salariale dans un délai déterminé et d'en assurer la mise en œuvre (aucune date d'entrée en vigueur à ce jour). L'édition de règlements d'application est encore requise à l'égard des modifications antérieures à la *Loi sur les banques*, qui permettraient aux banques d'entreprendre des activités plus importantes en matière des technologies financières.

Protection de la vie privée – La réglementation sur la protection des données relatives à l'utilisation et à la sauvegarde des informations personnelles fait l'objet d'une attention croissante, et la Banque continue de viser le respect de ces principes mondiaux en constante évolution. Au Canada, une réforme importante des lois fédérales sur la protection de la vie privée est attendue, bien que le calendrier soit désormais incertain en raison de la pandémie de COVID-19. En mai 2019, le gouvernement canadien a publié une charte numérique énonçant des principes relatifs à l'utilisation des données, ainsi que des propositions de réforme de la législation sur la protection de la vie privée visant à moderniser la législation et à renforcer l'application et la surveillance de la réglementation. Le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada continue de revendiquer la possibilité d'infliger des amendes aux sociétés qui ne respectent pas les lois sur la protection de la vie privée. Le Bureau de la concurrence du Canada a signalé son intention de réglementer l'économie numérique et les politiques et représentations en matière de protection de la vie privée. Les entreprises canadiennes peuvent désormais s'attendre à être soumises à la surveillance réglementaire du Bureau de la concurrence, et non plus seulement à celle des différents commissaires à la protection de la vie privée, qui n'ont pas actuellement la même capacité d'imposer des sanctions pécuniaires. À l'étranger, d'importantes amendes pour violation de la vie privée et des règlements ont été imposées, ce qui témoigne d'une vigilance et d'une application réglementaires accrues. La *California Consumer Privacy Act* (CCPA) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020 et constitue actuellement la loi d'État la plus complète sur la protection de la vie privée aux États-Unis. Le CCPA prévoit des droits nouveaux et élargis en matière de protection de la vie privée pour les résidents de Californie, y compris des droits d'accès et de suppression concernant leurs informations personnelles. L'ACFPC suit le règlement général sur la protection des données dans l'Union européenne à plusieurs égards. D'autres États devraient adopter des lois semblables à celles de l'ACFPC, même si le moment est encore incertain. Pour de plus amples renseignements sur la protection des renseignements personnels, se reporter à la section Risques principaux et risques émergents susceptibles de nuire aux résultats futurs – Risque lié à la cybersécurité, à la sécurité de l'information et à la vie privée, à la page 74, et à la section Risque opérationnel – Risque lié à la cybersécurité, à la page 108.

Réforme des produits dérivés – Les territoires du G20 continuent d'implanter de nouveaux règlements dans le cadre du programme de réforme réglementaire des produits dérivés hors cote. BMO continue de surveiller l'incidence des changements réglementaires sur les autres dérivés négociés sur les marchés hors cote relativement aux marges, à la compensation, à l'exécution et à la norme de conduite des affaires, et de s'y préparer, certains de ces changements ayant été reportés en raison de la pandémie de COVID-19.

Pandémie de COVID-19 – La pandémie de COVID-19 a provoqué des perturbations sans précédent sur le plan économique à l'échelle mondiale. Des interventions de grande envergure, sous forme de mesures gouvernementales et réglementaires, d'ordonnances d'urgence et d'assouplissements réglementaires ont été mises en œuvre pour soutenir les particuliers, les entreprises ainsi que les économies locales et nationales. BMO s'est engagé avec ses organismes de réglementation à l'échelle mondiale à lutter contre la pandémie, notamment par sa participation à divers programmes de soutien. Pour obtenir plus de renseignements sur la COVID-19, y compris les événements récents de nature gouvernementale et réglementaire, il y a lieu de se reporter à la section Incidence de la COVID-19, à la page 24, et à la section Situation économique générale et risque lié à la pandémie de COVID-19, à la page 73, et à la section Évolution des exigences en matière de fonds propres réglementaires – Changements liés à la COVID-19, à la page 65.

Le conseiller général et le chef de la conformité transmettent régulièrement au Comité d'audit et de révision (CAR) du Conseil ainsi qu'à la haute direction des rapports sur l'efficacité du programme global de la conformité de BMO qui, au moyen d'une approche fondée sur les risques, permet de cerner, d'évaluer et de gérer la conformité aux lois et aux règlements applicables. Le programme global de la conformité exige que les groupes d'exploitation et les Services d'entreprise mettent en œuvre des politiques, des procédures et des contrôles en vue de respecter ces lois et ces règlements. Sous la gouverne du chef de la conformité, BMO recense et signale les lacunes et les faiblesses, et effectue le suivi des plans d'action visant à y remédier. Le chef de la lutte contre le blanchiment fait rapport au CAR de façon régulière.

Tous les membres du personnel de BMO doivent régulièrement prendre part à des programmes de formation concernant les questions de nature juridique et réglementaire, telles que les mesures anticorruption, la lutte contre le blanchiment d'argent et les politiques, normes et méthodes visant le respect de la vie privée. Cette formation leur est dispensée concurrentement à celle portant sur le code de conduite de la Banque, ce qui a pour objet de vérifier leurs connaissances et leur compréhension des comportements qu'ils se doivent d'adopter en leur qualité d'employés de BMO.

Mise en garde

La présente section Risque juridique et réglementaire renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Risque de stratégie

Le **risque de stratégie** désigne la possibilité de subir une perte ou un préjudice en raison des changements du contexte commercial et de l'incapacité de s'adapter de manière appropriée à ces changements à cause d'un défaut d'agir, de l'utilisation de stratégies inefficaces ou de l'application déficiente des stratégies. Le risque de stratégie comprend en outre le risque d'entreprise, lequel découle des activités propres à une entreprise et des effets que ces activités pourraient avoir sur son résultat.

Le risque de stratégie découle des risques externes inhérents au contexte dans lequel BMO exerce ses activités ainsi que les pertes éventuelles advenant que BMO ne soit pas en mesure de gérer efficacement ces risques externes. Si le contrôle des risques de stratégie externes, y compris les risques économiques, géopolitiques, réglementaires, technologiques, sociaux et concurrentiels, échappe à BMO, ce dernier peut néanmoins en limiter la probabilité et les conséquences au moyen d'un cadre de gestion efficace de la stratégie, et certains de ces risques, dont les risques économiques, géopolitiques et réglementaires peuvent être évalués par voie de simulations de crise.

L'équipe Stratégies de l'organisation de BMO supervise le processus de planification stratégique et travaille de concert avec les secteurs d'activité ainsi qu'avec le groupe de Gestion globale des risques et du portefeuille, les unités responsables des finances et les Services d'entreprise afin de repérer, de surveiller et d'atténuer le risque de stratégie à l'échelle de l'organisation. Ce cadre rigoureux de gestion stratégique favorise une approche cohérente de l'élaboration des stratégies et s'appuie sur de l'information financière qui tient compte des engagements financiers.

L'équipe de la stratégie d'entreprise collabore avec les secteurs d'activité et les principales parties prenantes de l'organisation au cours du processus d'élaboration des stratégies de sorte à assurer leur cohérence et leur conformité aux normes de gestion stratégique, ce qui signifie notamment se servir des résultats dégagés par les simulations de crise pour prendre des décisions de nature stratégique. Les conséquences que pourrait avoir l'évolution du cadre commercial, notamment les grandes tendances du secteur et les mesures prises par les concurrents, sont analysées dans le cadre de ce processus, ce qui permet de prendre des décisions stratégiques éclairées dans chacun des secteurs d'activité. Le Comité de direction et le Conseil d'administration procèdent chaque année à l'évaluation des stratégies générales et de celles des groupes d'exploitation lors de séances interactives qui permettent de tester les hypothèses et les stratégies à la lumière des contextes commerciaux actuel et futur.

Le risque d'entreprise, en tant que composante du risque stratégique, englobe les causes possibles de la volatilité du résultat qui sont distinctes des facteurs de risque de crédit, de risque de marché ou de risque opérationnel. La rentabilité de BMO, et donc sa valeur, peut être affaiblie par des modifications du contexte commercial ou par une défaillance en matière de stratégie ou d'exécution du fait de l'évolution des attentes des clients ou de l'inefficacité des réactions face aux changements survenant dans le secteur d'activité. Au sein de BMO, chaque groupe d'exploitation est chargé de contrôler son propre risque commercial en évaluant, en gérant et en atténuant les risques découlant notamment de la variation des volumes d'activité et des structures de coûts.

La performance financière de BMO dépend notamment de sa capacité à mettre en œuvre les plans stratégiques qu'élabore la direction. Si ces plans ne donnent pas les résultats escomptés ou s'ils sont modifiés, le bénéfice pourrait croître à un rythme plus lent ou fléchir. Les objectifs en matière de performance établis dans le cadre du processus de gestion stratégique font l'objet d'un contrôle régulier et de rapports trimestriels, basés sur des indicateurs guides et témoins de la performance, afin que les stratégies puissent être évaluées et adaptées, s'il y a lieu. BMO pratique un suivi serré des mises à jour stratégiques et financières périodiques afin de repérer tout risque émergent d'importance.

Risque environnemental et social

Le **risque environnemental et social** correspond au risque de perte ou de préjudice découlant de répercussions ou de préoccupations environnementales et sociales, y compris les changements climatiques, liées à BMO ou à ses clients.

Le risque environnemental et social touche de nombreux aspects, notamment la pollution et les déchets, l'utilisation de l'énergie, de l'eau et d'autres ressources, les changements climatiques, la biodiversité, les droits de la personne, les normes du travail, la santé communautaire, la santé et la sécurité, l'acquisition de terrains et les réinstallations forcées, les droits et la consultation des peuples autochtones ainsi que l'héritage culturel.

Gouvernance

Le Conseil de la durabilité de BMO, présidé par le conseiller général, est formé de hauts dirigeants de secteurs d'activité et des Services d'entreprise de toute l'organisation, et il dispense des conseils et assure le leadership relativement à la stratégie en matière de durabilité. L'équipe du Conseil de la durabilité veille à coordonner l'élaboration et l'application d'une stratégie globale permettant à BMO de s'acquitter de ses grandes responsabilités environnementales et sociales. L'équipe responsable de la durabilité travaille en partenariat avec les secteurs d'activité et les Services d'entreprise, y compris l'équipe des risques, l'équipe de la finance durable des Marchés des capitaux et l'équipe de l'investissement responsable de BMO Gestion mondiale d'actifs, pour gérer le risque environnemental et social au sein des activités de la Banque et collabore avec des parties prenantes externes afin de mieux comprendre les répercussions de ses activités et de ses décisions de financement.

Pour demeurer au fait de toute nouvelle question, BMO participe à des groupes de travail internationaux formés avec des pairs, maintient une communication ouverte avec ses parties prenantes internes et externes, et surveille et évalue constamment les modifications des lois et des politiques des territoires où il mène des activités. BMO est membre des groupes de travail sur la durabilité de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), de l'Association des Principes d'Équateur et de l'Association des banquiers canadiens.

BMO est signataire des Principes pour l'investissement responsable de l'Organisation des Nations unies, cadre qui favorise l'investissement durable en intégrant les questions environnementales, sociales et de gouvernance aux pratiques régissant la prise de décisions d'investissement et aux pratiques d'actionnariat.

Gestion des risques

C'est par le cadre de gestion globale des risques et le cadre de gestion du risque de crédit de BMO que la Banque évalue le risque environnemental et social associé aux transactions de crédit et de contrepartie et son exposition à celui-ci. La Banque a élaboré et instauré des lignes directrices sur le financement qui portent expressément sur le risque environnemental et social. La Banque applique un processus de contrôle préalable hautement perfectionné aux transactions avec des clients qui mènent leurs activités dans des secteurs industriels susceptibles de porter atteinte à l'environnement et elle évite de faire affaire avec des emprunteurs qui ont une feuille de route peu reluisante en gestion du risque environnemental et social. Il est possible d'en référer au Comité de gestion du risque de réputation de BMO pour les transactions liées à des questions importantes sur le plan environnemental ou social. Depuis 2005, BMO est l'un des signataires des Principes d'Équateur et applique son cadre de gestion du risque de crédit pour repérer, évaluer et gérer le risque environnemental et social inhérent aux transactions relevant de son champ d'application. L'équipe responsable de la durabilité fait aussi équipe avec les groupes des acquisitions et stratégies d'approvisionnement ainsi que celui des affaires immobilières de BMO pour instaurer des processus de gestion environnementale. Ces groupes sont chargés de la durabilité environnementale qu'incombe la responsabilité d'établir et de maintenir un système opérationnel de gestion environnementale conforme au cadre énoncé dans la norme ISO 14001 ainsi que de définir les objectifs et cibles visant à harmoniser les activités que mène la Banque et sa politique environnementale.

Codes de conduite et déclaration sur les droits de la personne

L'engagement à gérer les activités de manière responsable est décrit dans le code de conduite de BMO approuvé par le Conseil d'administration. La Banque s'attend à ce que ses fournisseurs connaissent, comprennent et respectent le code de conduite destiné à l'intention des fournisseurs de BMO, qui décrit ses normes quant à l'intégrité, au traitement équitable et à la durabilité. La Banque publie sa déclaration en vertu de la *United Kingdom Modern Slavery Act, 2015*, et le code de conduite destiné aux fournisseurs de BMO tient compte de cette loi. La déclaration sur les droits de la personne de BMO décrit les mesures prises par la Banque pour respecter ses engagements en matière de droits de la personne.

Changements climatiques

BMO appuie les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). BMO fait le suivi et l'analyse de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de portée 1 et de portée 2 ainsi que des émissions de GES de portée 3 liés à sa génération de déchets et ses voyages d'affaires.

BMO a amorcé un projet d'analyse de scénarios de changements climatiques dans la lignée des recommandations du GIFCC. La Banque a continué de renforcer son projet d'analyse de scénarios sur le climat, évaluant tant le risque physique que le risque de transition pour un éventail de portefeuilles de prêts sensibles au climat. Elle prévoit poursuivre l'élargissement de cette analyse à d'autres secteurs et types de risque. Des renseignements additionnels se trouvent dans le Rapport de durabilité.

Au-delà des mesures courantes prises par BMO pour quantifier les émissions de GES et s'harmoniser aux recommandations du GIFCC, la Banque intègre activement les nouvelles méthodes d'évaluation et de quantification des risques et des occasions. En 2020, elle a commencé à mettre en œuvre des méthodologies de pointe pour estimer les émissions de GES associées à sa chaîne d'approvisionnement et à ses activités de prêt. La Banque surveille l'évolution de la situation dans le secteur d'activité, notamment l'élaboration de cadres et de méthodologies uniformes pour ce type d'analyse. Elle continue à évaluer la crédibilité, la fiabilité, la comparabilité et l'utilité de ces approches pour la prise de décision, ainsi que leur mode d'intégration éventuelle au programme de gestion des risques climatiques et à la communication d'informations connexe.

Présentation de l'information

La performance environnementale et sociale de BMO ainsi que les objectifs à cet égard sont décrits en détail dans le Rapport de durabilité de ce dernier ainsi que sur le site Web. Le Rapport de durabilité est préparé conformément aux normes de la Global Reporting Initiative (GRI) (option de base) et à la GRI Financial Services Sector Disclosure, et il intègre les cadres de communication d'informations du GIFCC et du Sustainability Accounting Standards Board (SASB). Le contenu du Rapport de durabilité est modelé par les résultats d'un processus d'évaluation de l'importance relative, et ses thèmes prioritaires concordent avec les objectifs de développement durable spécifiques. Ce rapport comprend les Déclarations annuelles de la Banque de Montréal, de la Société hypothécaire Banque de Montréal, de BMO Société d'assurance-vie et de BMO Compagnie d'assurance-vie, qui décrivent certains aspects de l'apport de la Banque de Montréal et de celui de ses filiales exerçant des activités au Canada, à l'économie et à la société canadiennes. La communication de telles informations répond aux exigences du Règlement sur la déclaration annuelle émanant du gouvernement du Canada. Certains indicateurs environnementaux et sociaux figurant dans ce rapport proviennent des auditeurs des actionnaires.

Il y a lieu de se reporter à la section Risques liés aux changements climatiques et autres risques environnementaux et sociaux, à la page 76, pour une analyse plus détaillée de ces risques.

Mise en garde

La présente section qui traite du risque environnemental et social contient des déclarations prospectives. Il y a lieu de se reporter à la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Risque de réputation

Le **risque de réputation** correspond au risque de perte ou de préjudice lié à la marque BMO, ce qui peut se produire même si les autres risques sont gérés adéquatement.

Les normes élevées de conduite des affaires et d'éthique représentent les assises sur lesquelles BMO a bâti sa réputation, qui est l'un de ses actifs les plus précieux. C'est en protégeant et en préservant sa réputation que la Banque protège sa marque, qu'elle augmente la valeur pour ses actionnaires, qu'elle réduit les coûts du capital, qu'elle rehausse l'engagement du personnel et qu'elle conserve la loyauté et la confiance des clients.

La Banque gère son exposition au risque de réputation en tenant compte de l'incidence que peuvent avoir toutes les activités commerciales sur sa réputation, y compris l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies, les transactions et les initiatives, les offres de produits et de services, et les événements ou incidents touchant BMO, ainsi que la prise de décisions et la conduite quotidiennes. La Banque tient compte de sa réputation dans tout ce qu'elle entreprend.

Le code de conduite de BMO constitue le fondement même de sa culture en matière d'éthique et il fournit à tous les membres de son personnel des lignes directrices sur les comportements auxquels il s'attend pour qu'il puisse prendre les bonnes décisions qui touchent ses clients et ses parties prenantes. Le renforcement continu des principes énoncés dans le code de conduite de la Banque réduit le plus possible les risques envers sa réputation que pourraient entraîner de mauvaises décisions ou des comportements regrettables. La Banque reconnaît que les risques non financiers peuvent avoir une incidence négative sur BMO tout autant que le sont les risques financiers. Elle fait donc la promotion d'une culture qui motive les employés à soulever les problèmes et elle les appuie lorsqu'ils le font. Elle n'a aucune tolérance pour les repréailles.

Les pratiques de gouvernance et le cadre de gestion globale des risques de BMO comportent divers contrôles visant à gérer le risque de réputation auquel il est exposé. La Banque cherche à cerner les activités ou les événements qui pourraient influencer sur sa réputation auprès des clients, des organismes de réglementation et d'autres parties prenantes. Lorsque BMO cerne un risque potentiel pour sa réputation, il prend des mesures pour évaluer et gérer ce risque. Les cas pour lesquels le risque de réputation est significatif ou a augmenté sont soumis à l'examen du Comité de gestion du risque de réputation de BMO. Compte tenu du fait qu'une inconduite peut avoir une incidence sur la réputation de la Banque, le chef de l'éthique et de la conduite professionnelle, qui est responsable de la communication de l'information sur la culture d'entreprise et la conduite du personnel à l'échelle de l'organisation, et signale les cas d'inconduite relative au risque de réputation important au Comité de gestion du risque de réputation de BMO, le cas échéant.

Questions comptables, contrôles de communication de l'information et contrôle interne

Estimations comptables critiques

Les actifs et passifs les plus importants à l'égard desquels BMO doit faire des estimations comprennent : la provision pour pertes sur créances; les instruments financiers évalués à la juste valeur; les prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel; la dépréciation de titres; les impôts sur le résultat et les actifs d'impôt différé; l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles; les passifs liés à l'assurance; et les provisions, y compris la provision pour frais juridiques. BMO pose des jugements pour évaluer si la quasi-totalité des risques et des avantages ont été transférés relativement aux transferts d'actifs financiers et s'il exerce un contrôle sur les entités structurées. Ces jugements sont respectivement présentés aux notes 6 et 7 afférentes aux états financiers consolidés, aux pages 165 et 166. La note 17 afférente aux états financiers consolidés, à la page 186, donne plus de détails sur les estimations et les jugements posés pour déterminer la juste valeur des instruments financiers. Si les résultats réels diffèrent des estimations, l'incidence est constatée dans des périodes ultérieures.

À l'heure actuelle, la véritable ampleur qu'auront les répercussions de la pandémie de COVID-19, y compris les mesures gouvernementales et réglementaires prises face à l'épidémie, sur les économies canadiennes et américaines et sur les activités de la Banque demeure incertaine et difficile à prévoir. En raison de leur nature, les jugements que la Banque pose et les estimations qu'elle fait aux fins de l'établissement des états financiers portent sur des questions qui sont inévitablement incertaines. Toutefois, BMO dispose de politiques et des procédures de contrôle détaillées qui visent à assurer que les décisions fondées sur les jugements portés lorsque les estimations sont faites sont bien contrôlées, vérifiées de façon indépendante et appliquées uniformément d'une période à l'autre. BMO est d'avis que les estimations de la valeur de ses actifs et de ses passifs sont appropriées.

La note 1 afférente aux états financiers consolidés, à la page 150, donne plus de détails sur l'utilisation d'estimations.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances se compose des provisions liées aux prêts douteux qui représentent l'estimation des pertes liées aux prêts douteux dans le portefeuille ayant déjà fait l'objet de provisions, mais qui ne sont pas encore sortis du bilan, et les provisions liées aux prêts productifs, qui constituent la meilleure estimation de la Banque de la perte de valeur des prêts du portefeuille existant qui n'ont pas encore été individuellement désignés comme étant douteux. La démarche de BMO quant à l'établissement et au maintien de la provision constituée liée aux prêts productifs est fondée sur les exigences des IFRS, compte tenu de la ligne directrice publiée par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Dans le cadre de la méthodologie des pertes sur créances attendues de l'IFRS 9, une provision est comptabilisée pour les pertes sur créances attendues liées aux actifs financiers, peu importe s'il y a réellement eu une dépréciation ou non. Les pertes sur créances attendues sont calculées d'après des pondérations probabilistes en fonction des scénarios économiques décrits ci-dessous, et sont calculées pour chaque exposition dans le portefeuille en fonction de la probabilité de défaut (PD), de l'exposition en cas de défaut (ECD) et de la perte en cas de défaut (PCD), ainsi que du moment de la perte. Lorsqu'il y a eu une augmentation significative du risque de crédit, une perte sur créances attendue pour la durée de vie est comptabilisée; sinon, une perte sur créances attendue sur 12 mois est généralement comptabilisée. L'augmentation importante du risque de crédit tient compte de nombreux facteurs et variera en fonction des catégories de produits et de risques. Les principaux facteurs à prendre en compte pour effectuer cette détermination sont les variations relatives de la PD depuis l'octroi et certains autres critères, dont le fait qu'un compte soit en souffrance depuis 30 jours ou qu'il soit inscrit dans une liste de comptes à surveiller. Dans le cas des emprunteurs ayant choisi de participer aux programmes de report de versements qu'offre la Banque en réponse à la pandémie de COVID-19, les versements reportés ne sont pas considérés comme étant en souffrance et n'indiquent pas en soi une augmentation significative du risque de crédit, ce qui est conforme aux lignes directrices du BSIF. BMO peut appliquer un jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit pour refléter les facteurs qui ne sont pas pris en compte dans les résultats produits par les modèles de pertes sur créances attendues, s'il le juge nécessaire. Au cours de l'exercice 2020, la Banque a fait appel à son jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit pour tenir compte de l'incidence du contexte actuel extraordinaire et très incertain sur les conditions de crédit et l'économie résultant de la pandémie de COVID-19. La Banque a mis en place des contrôles et des processus pour régir le processus lié aux pertes sur créances attendues, y compris des jugements et des hypothèses utilisés pour déterminer la provision liée aux prêts productifs. Ces jugements et hypothèses changeront au fil du temps et l'incidence de ces changements sera comptabilisée dans les périodes futures.

Pour établir la provision liée aux prêts productifs, BMO applique des pondérations probabilistes à trois scénarios économiques, lesquelles reflètent son point de vue quant à la conjoncture économique anticipée possible, soit un scénario de référence qui, de l'avis de la Banque, représente le résultat le plus probable, et qui est décrit ci-dessous, ainsi que des scénarios favorables et défavorables, tous élaborés par le groupe Études économiques. Le scénario défavorable est également décrit ci-dessous, l'accent étant mis sur un tel scénario étant donné l'incertitude économique actuelle. La provision liée aux prêts productifs est sensible à l'évolution des prévisions économiques et à la pondération probabiliste attribuée à chaque scénario de prévision. Lorsque des variations de la performance économique sont mesurées dans nos prévisions, la Banque s'appuie sur le PIB réel, qui est le principal moteur des variations de bon nombre des autres variables économiques et du marché, y compris l'indice de volatilité (VIX), les écarts de taux de sociétés BBB, les taux de chômage, les indices des prix des habitations et le crédit à la consommation. Par ailleurs, BMO tient également compte de variables propres aux secteurs d'activité, le cas échéant. Bon nombre de ces variables présentent un degré élevé d'interdépendance et, par conséquent, il n'y a pas qu'un facteur unique auquel l'ensemble des provisions liées aux prêts douteux sont sensibles. Toutes choses étant égales par ailleurs, lorsque les variables économiques se détériorent, la provision liée aux prêts productifs augmente. Inversement, lorsqu'elles s'améliorent, la provision diminue. De même, dans l'hypothèse où toutes les variables demeurent constantes une hausse des soldes de prêts ou une détérioration de la qualité du crédit du portefeuille de prêts feraient toutes deux augmenter la provision liée aux prêts productifs.

Le total des provisions pour pertes sur créances de BMO se chiffrait à 3 814 millions de dollars au 31 octobre 2020 (2 094 millions au 31 octobre 2019), et il se composait d'une provision liée aux prêts productifs de 3 075 millions et d'une provision liée aux prêts douteux de 739 millions (1 609 millions et 485 millions, respectivement, au 31 octobre 2019). La provision liée aux prêts productifs a augmenté de 1 466 millions sur un an, du fait principalement des répercussions de la COVID-19 sur les perspectives macroéconomiques et de l'incidence du contexte plus difficile et plus incertain auquel sont soumises les conditions de crédit, ainsi que du scénario défavorable plus marqué et de la pondération accrue du scénario défavorable.

Au 31 octobre 2020, selon le scénario de référence utilisé pour calculer la provision pour pertes sur créances, il est prévu que l'économie canadienne se contracte, puisque le taux de croissance du PIB réel du dernier trimestre civil de 2020 devrait, selon les prévisions, reculer de 3,5 % par rapport au quatrième trimestre de 2019, en raison de l'incidence de la COVID-19, avant de remonter de 6,0 % en 2021 grâce aux mesures de relance budgétaire. Le PIB réel annuel devrait se situer en moyenne à 3,0 % en 2022, à mesure que la reprise économique se poursuivra et que les dépenses reviendront aux niveaux antérieurs à la COVID-19. Selon les prévisions, le taux de chômage au Canada devrait reculer de manière constante, mais demeurer élevé, pour s'établir en moyenne à 8,0 % en 2021 et à 7,1 % en 2022. Quant à l'économie américaine, elle suivra une trajectoire similaire; le PIB réel dans ce pays, selon les prévisions, devrait reculer de 4,5 % au cours du dernier trimestre de l'année civile 2020, comparativement au quatrième trimestre de 2019, avant de croître de 4,0 % en 2021 et de 3,0 % en 2022. Le taux de chômage aux États-Unis devrait diminuer à un taux moyen de 6,8 % en 2021 et de 5,6 % en 2022, selon les prévisions, ce qui fait contraste au scénario de référence publié au 31 octobre 2019 selon lequel les économies canadienne et américaine connaîtraient une croissance modérée au cours de la période visée par les prévisions. En supposant que les prévisions économiques du scénario de référence se réalisent à 100 % et compte tenu de l'incidence de la migration des prêts après reclassement, toutes les autres hypothèses demeurant constantes, y compris l'application d'un jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit,

la provision liée aux prêts productifs s'établirait à environ 2 375 millions de dollars au 31 octobre 2020 (1 325 millions au 31 octobre 2019), contre 3 075 millions pour la provision comptable liée aux prêts productifs (1 609 millions au 31 octobre 2019). L'augmentation du scénario de référence de 100 % d'un exercice à l'autre est principalement attribuable à l'évolution de l'environnement macroéconomique résultant de la COVID-19 et de l'incidence de cette dernière sur les conditions de crédit.

Au 31 octobre 2020, les prévisions économiques aux termes du scénario défavorable de BMO font état d'une contraction plus sévère de l'économie canadienne pour le reste de 2020, le PIB réel reculant ensuite de 2,1 % supplémentaires en 2021, avant de remonter de 0,8 % en 2022. Selon le scénario défavorable, les répercussions prévues de la COVID-19 seront plus sévères et le rétablissement des restrictions visant un large éventail d'activités entraînera une baisse soutenue de la confiance des consommateurs et des entreprises, ce qui contraste avec les prévisions du scénario de base. Selon les prévisions, le taux de chômage au Canada se situera en moyenne à 12,8 % au quatrième trimestre civil de 2020, à 13,8 % en 2021 et à 13,9 % en 2022. Le PIB réel des États-Unis continuera de baisser en 2020, et avec une contraction supplémentaire de 2,9 % en 2021, avant de se redresser de 0,8 % en 2022. Le taux de chômage aux États-Unis se situera en moyenne à 11,6 % au quatrième trimestre civil de 2020, à 12,6 % en 2021 et à 12,7 % en 2022. Ce scénario est très différent du scénario défavorable au 31 octobre 2019 selon lequel les prévisions faisaient état d'une récession plus typique qui se traduirait par une contraction de l'économie de 3 % sur une année suivie d'une reprise constante qui se poursuivrait jusqu'à la fin de la période visée par les prévisions. En supposant que les prévisions économiques du scénario défavorable se réalisent à 100 % et compte tenu de l'incidence de la migration des prêts après reclassement, toutes les autres hypothèses demeurant constantes, y compris l'application d'un jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit, la provision liée aux prêts productifs s'établirait à environ 4 875 millions de dollars au 31 octobre 2020 (2 800 millions au 31 octobre 2019), contre 3 075 millions pour la provision comptable liée aux prêts productifs (1 609 millions au 31 octobre 2019). L'augmentation du scénario défavorable de 100 % d'un exercice à l'autre est principalement attribuable à un ralentissement plus sévère que prévoyait le scénario au 31 octobre 2019, en raison de l'incidence possible de la COVID-19 sur les perspectives macroéconomiques.

Les résultats réels en période de récession seront différents, car le portefeuille évoluera au fil du temps en raison de la migration, de la croissance, des mesures d'atténuation des risques et d'autres facteurs. De plus, la provision reflétera les trois scénarios économiques utilisés dans l'évaluation de la provision, les pondérations attribuées aux scénarios défavorables et favorables étant souvent inégalement pondérées et ces pondérations évoluant au fil du temps.

Les tableaux suivants présentent les principales variables économiques utilisées pour estimer la provision liée aux prêts productifs au cours de la période visée par les prévisions. Les valeurs indiquées représentent les valeurs moyennes nationales pour l'année civile 2020 pour le scénario de base, et des années civiles 2021 et 2022 pour tous les scénarios. Bien que les valeurs indiquées ci-dessous soient des variables nationales, la Banque utilise des variables régionales dans ses modèles sous-jacents et prend en compte divers facteurs ayant une incidence sur certains secteurs lorsque cela est jugé approprié.

Tous les pourcentages correspondent à des valeurs annuelles moyennes	Au 31 octobre 2020							Au 31 octobre 2019						
	Scénario favorable		Scénario de référence			Scénario défavorable		Scénario favorable		Scénario de référence			Scénario défavorable	
	2021	2022	2020	2021	2022	2021	2022	2020	2021	2019	2020	2021	2020	2021
Taux de croissance du produit intérieur brut réel ¹⁾														
Canada	9,0 %	4,0 %	(5,5)%	6,0 %	3,0 %	(2,1)%	0,8 %	2,9 %	2,5 %	1,5 %	1,7 %	1,6 %	(2,3)%	0,5 %
États-Unis	7,0 %	3,7 %	(4,5)%	4,0 %	3,0 %	(2,9)%	0,8 %	2,4 %	2,4 %	2,3 %	1,8 %	1,9 %	(2,0)%	0,6 %
Écart de rendement des obligations de sociétés à 10 ans, cotées BBB														
Canada	1,8 %	2,0 %	2,3 %	2,2 %	2,2 %	4,5 %	4,0 %	2,0 %	2,1 %	2,1 %	2,3 %	2,3 %	4,5 %	4,1 %
États-Unis	1,6 %	1,8 %	2,2 %	2,0 %	2,1 %	4,4 %	3,7 %	1,8 %	2,0 %	1,9 %	2,3 %	2,4 %	4,1 %	3,6 %
Taux de chômage														
Canada	6,4 %	5,9 %	9,6 %	8,0 %	7,1 %	13,8 %	13,9 %	5,1 %	5,0 %	5,7 %	5,7 %	5,9 %	8,5 %	9,0 %
États-Unis	5,2 %	4,6 %	8,5 %	6,8 %	5,6 %	12,6 %	12,7 %	3,3 %	3,2 %	3,7 %	3,7 %	3,8 %	6,1 %	6,8 %
Indice des prix des habitations ¹⁾														
Canada ²⁾	9,6 %	5,4 %	7,2 %	4,5 %	2,5 %	(9,1)%	(4,6)%	3,7 %	3,7 %	0,5 %	2,0 %	2,5 %	(12,3)%	(4,7)%
États-Unis ³⁾	4,7 %	4,2 %	3,9 %	1,4 %	2,7 %	(7,3)%	(2,2)%	4,4 %	4,2 %	3,4 %	3,0 %	2,7 %	(5,7)%	(2,2)%

1) Le produit intérieur brut réel et l'indice des prix des logements sont des taux de croissance annuels.

2) Au Canada, BMO utilise l'indice composé des prix des habitations HPI.

3) Aux États-Unis, BMO utilise l'indice national des prix des habitations Case-Shiller.

Le PIB réel sert de base pour mesurer les modifications des prévisions économiques de BMO, agissant comme déterminant important de bon nombre des autres principales variables économiques et variables du marché, même si la provision n'est pas sensible qu'à cette variable. Le tableau qui suit illustre les prévisions de BMO concernant l'évolution du taux de croissance sur un an du PIB réel pour le scénario de base au Canada et aux États-Unis par trimestre civil, lequel fait état d'une croissance négative au quatrième trimestre civil de 2020, ce qui reflète l'incidence persistante de la pandémie, et d'une reprise par la suite. Selon les scénarios défavorable et favorable, les taux de croissance annuels équivalents pour le Canada pour le quatrième trimestre de 2020 font état d'une baisse de 8,2 % et de 2,4 % respectivement. Aux États-Unis, les taux de croissance comparables des scénarios défavorable et favorable pour le quatrième trimestre de 2020 reflètent une baisse de 7,8 % et de 3,2 % respectivement. Le tableau montre également le niveau du PIB réel exprimé en pourcentage par rapport au quatrième trimestre de l'année civile 2019.

Trimestres clos les	31 décembre 2020	31 mars 2021	30 juin 2021	30 septembre 2021	31 décembre 2021	31 mars 2022	30 juin 2022	30 septembre 2022
Taux de croissance annuel du PIB réel								
Canada	(3,5)%	0,2 %	14,7 %	5,0 %	4,9 %	3,8 %	3,1 %	2,7 %
États-Unis	(4,5)%	(1,9)%	9,4 %	4,5 %	4,7 %	3,9 %	3,1 %	2,6 %
Évolution du PIB réel par rapport au quatrième trimestre de l'année civile 2019								
Canada	96,5 %	98,1 %	99,4 %	100,3 %	101,1 %	101,8 %	102,4 %	103,0 %
États-Unis	95,5 %	96,9 %	98,2 %	99,2 %	100,0 %	100,6 %	101,2 %	101,8 %

Le modèle de pertes sur créances attendues exige la comptabilisation des pertes sur créances en fonction généralement des pertes attendues sur 12 mois pour les prêts productifs (étape 1) et la comptabilisation des pertes sur créances attendues pour la durée de vie des prêts productifs dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis qu'ils ont été accordés (étape 2). Aux termes des scénarios actuels pondérés en fonction de la probabilité et compte tenu du profil de risque actuel des prêts, si la totalité des prêts productifs se situait à l'étape 1, les modèles de la Banque généreraient une provision liée aux prêts productifs d'environ 2 300 millions de dollars (1 050 millions en 2019), comparativement à une provision comptable liée aux prêts productifs de 3 075 millions (1 609 millions en 2019).

Des renseignements sur la dotation à la provision pour pertes sur créances pour les exercices clos le 31 octobre 2020 et 2019 se trouvent à la page 31 du présent Rapport de gestion. On trouvera d'autres renseignements sur le processus et la méthode utilisés pour établir la provision pour pertes sur créances à la section Risque de crédit et de contrepartie, à la page 89, ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers consolidés, à la page 159.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

BMO comptabilise les actifs et les passifs de négociation, les actifs et les passifs désignés à la juste valeur, les instruments dérivés, certains titres de participation et titres de créance et titres vendus à découvert à la juste valeur. La juste valeur représente une estimation de la somme que BMO pourrait recevoir, ou devoir payer dans le cas d'un passif, dans le cadre d'une transaction normale entre parties consentantes à la date d'évaluation. BMO a recours à une hiérarchie de la juste valeur pour classer par catégories les données qu'il utilise dans ses techniques d'évaluation pour mesurer la juste valeur. La mesure dans laquelle il a utilisé les cours du marché (niveau 1), des modèles internes fondés sur des données du marché observables (niveau 2) et des modèles internes ne comportant pas de données du marché observables (niveau 3) pour évaluer les prêts, les titres, les actifs et les passifs dérivés et les passifs comptabilisés à la juste valeur au 31 octobre 2020, ainsi qu'une analyse de sensibilité des instruments financiers de niveau 3 sont présentées à la note 17 afférente aux états financiers consolidés, à la page 186. Dans le cas des instruments évalués au moyen de modèles, BMO prend en compte tous les renseignements raisonnables disponibles et optimise l'utilisation des informations de marché observables.

Le Contrôle de l'évaluation des produits, un groupe indépendant des secteurs d'activité liés à la négociation, s'assure que les justes valeurs auxquelles les instruments financiers sont comptabilisés sont exactes sur tous les points importants de la manière suivante :

- en élaborant et en maintenant des politiques, des procédures et des méthodologies d'évaluation conformes aux exigences réglementaires et aux IFRS;
- en définissant des sources officielles de prix pour l'évaluation des données d'entrée;
- en effectuant un examen indépendant des portefeuilles dans le cadre duquel les prix fournis par des négociateurs sont utilisés pour l'évaluation.

Lorsque le Contrôle de l'évaluation des produits détermine que des ajustements aux évaluations sont nécessaires pour mieux refléter les estimations de la juste valeur fondées sur des données provenant de ses sources de taux officielles, les ajustements sont soumis à l'examen et à l'approbation du comité de direction de l'évaluation.

Le comité de direction de l'évaluation est le comité d'évaluation relevant de la haute direction de BMO. Ses membres se réunissent au moins une fois par mois pour discuter des questions d'évaluation des portefeuilles de BMO et approuver les changements à la méthodologie d'évaluation au besoin afin d'améliorer les estimations de la juste valeur. Le comité sert également de principal forum de discussion des sources d'incertitude en matière d'évaluation et de la manière dont elles ont été traitées par la direction.

Au 31 octobre 2020, les ajustements de l'évaluation totaux correspondaient à une diminution nette de valeur de 117 millions de dollars au titre des instruments financiers inscrits à la juste valeur au bilan consolidé (baisse nette de 89 millions au 31 octobre 2019).

Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel

Les actuaires indépendants de BMO calculent la charge liée aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel en se fondant sur des hypothèses élaborées par la direction. Si les chiffres réels diffèrent des hypothèses posées, l'écart est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

La charge liée aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel connexes est sensible aux fluctuations des taux d'actualisation. Dans le cas de ses régimes, la Banque établit les taux d'actualisation à la fin de chaque exercice en fonction d'obligations de sociétés de grande qualité dont les échéances correspondent aux flux de trésorerie propres aux régimes.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des régimes de retraite et des autres avantages futurs du personnel, y compris une analyse de sensibilité relative aux hypothèses clés, à la note 21 afférente aux états financiers consolidés, à la page 197.

Dépréciation de titres

BMO a des investissements dans des entreprises associées et des coentreprises. La Banque soumet ces investissements à des tests à la fin de chaque trimestre afin de repérer et d'évaluer ceux qui montrent des signes d'une possible dépréciation.

En ce qui concerne ces investissements, une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un titre à un montant inférieur au coût constitue une indication objective de dépréciation.

Les titres de créance évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont soumis à des tests de dépréciation au moyen du modèle de pertes sur créances attendues. En ce qui concerne les titres dont le risque de crédit est réputé faible, la provision pour pertes sur créances est évaluée en fonction des pertes sur créances attendues sur 12 mois.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des titres de créance évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, des titres divers et de la provision pour pertes sur créances attendues, ainsi que sur la détermination de la juste valeur, à la note 3 afférente aux états financiers consolidés, à la page 155, et à la note 17, à la page 186.

Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé

L'approche de BMO vis-à-vis de l'impôt est déterminée par sa *Déclaration sur les principes fiscaux*, dont certains éléments sont décrits ci-dessous, et elle est régie par son cadre de gestion du risque lié à la fiscalité, qui est mis en place grâce aux contrôles internes et à des processus. La Banque exerce ses activités en accordant aux risques l'attention nécessaire, y compris le risque lié à la fiscalité et le risque de réputation. Elle cherche activement à repérer, à évaluer, à suivre, à gérer et à atténuer tout risque lié à la fiscalité qui pourrait survenir afin de s'assurer que son exposition financière est bien comprise et se situe à l'intérieur d'une limite conforme à ses objectifs pour la gestion de ce risque, tel qu'il est énoncé dans le cadre de gestion du risque lié à la fiscalité. L'intention de BMO est de se conformer entièrement aux lois fiscales. La Banque prend en compte toutes les lois applicables relatives aux activités commerciales et, lorsque la législation fiscale concernant les activités ou les clients est modifiée, elle s'adapte et apporte des changements en conséquence. BMO surveille les faits nouveaux applicables en matière de fiscalité, y compris les propositions législatives, la jurisprudence et les indications émanant des autorités fiscales. Lorsque l'interprétation ou l'application de lois fiscales ne sont pas claires, la Banque adopte une position bien réfléchie fondée sur la jurisprudence et les positions administratives disponibles émises par les autorités fiscales et embauche des conseillers externes au besoin. BMO ne s'aventure pas dans une planification fiscale dénuée de substance commerciale. La Banque ne travaille pas en toute connaissance de cause avec des clients qui, à son avis, utilisent des stratégies fiscales à des fins d'évasion fiscale. BMO s'est engagé à maintenir des relations et une coopération productives avec les autorités fiscales pour toute question fiscale. BMO cherche à résoudre les conflits de manière collaborative. Toutefois, lorsque l'interprétation des lois fiscales diffère de celle des autorités, il est prêt à défendre son point de vue.

Le calcul de la charge d'impôts sur le résultat est fondé sur le traitement fiscal prévu des transactions inscrites à l'état consolidé des résultats ou à l'état consolidé de la variation des capitaux propres. Pour déterminer la charge d'impôts sur le résultat, BMO interprète les lois fiscales, la jurisprudence et les positions administratives de nombreux territoires et comptabilise, en se fondant sur son jugement, le montant estimé requis pour régler les obligations fiscales. La Banque pose également des hypothèses concernant le moment prévu de la résorption des actifs et passifs d'impôt différé. Si l'interprétation et les hypothèses diffèrent de celles des autorités fiscales ou si le moment de la résorption ne correspond pas aux prévisions de la Banque, la charge d'impôts sur le résultat pourrait augmenter ou diminuer au cours des prochaines périodes. Le montant des augmentations ou diminutions éventuelles ne peut être raisonnablement estimé.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement lorsqu'il est probable que le bénéfice imposable des futures périodes sera suffisamment élevé pour permettre d'utiliser les différences temporaires déductibles ou les pertes fiscales et les crédits d'impôt non utilisés. Il est nécessaire d'évaluer s'il est probable que les actifs d'impôt différé se réalisent. Les facteurs utilisés pour évaluer la probabilité de réalisation sont les suivants : le bénéfice et les gains en capital passés, les prévisions en matière de futur bénéfice net avant impôts et la période à courir avant l'expiration des reports de pertes en avant et des crédits d'impôt. Toute modification de l'évaluation de ces facteurs pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de la charge d'impôts sur le résultat des futures périodes.

Si les taux d'impôt d'une période future augmentaient ou diminuaient dans un territoire quelconque, la charge d'impôts sur le résultat de cette même période augmenterait ou diminuerait en conséquence. De plus, les actifs et passifs d'impôt différé augmenteraient ou diminueraient parallèlement aux hausses ou aux baisses de taux d'impôt, ce qui aurait des répercussions sur les impôts sur le résultat. Par exemple, une augmentation du taux d'impôt fédéral américain augmenterait l'actif d'impôt différé net de la Banque, ce qui entraînerait un avantage fiscal ponctuel correspondant dans son bénéfice net. En outre, une augmentation du taux d'impôt fédéral américain ferait baisser le revenu net annuel de la Banque. L'importance de cette baisse du bénéfice net annuel et toute répercussion sur l'actif d'impôt différé net demeurent pour l'instant incertaines et dépendront de beaucoup de facteurs, y compris le taux d'impôt adopté et le moment de son adoption, les dispositions d'application progressive et le teneur de la législation finale et de son interprétation. Au cours de l'exercice 2018, la baisse du taux d'impôt fédéral américain de 35 % à 21 % par suite de l'adoption de la loi américaine intitulée *Tax Cuts and Jobs Act* a donné lieu à une charge d'impôts ponctuelle hors trésorerie de 425 millions de dollars à l'égard du bénéfice net et à une réduction correspondante des actifs d'impôt différé nets.

L'Agence du revenu du Canada (ARC) a imposé à BMO un avis de nouvelle cotisation visant des impôts et des intérêts d'un montant d'environ 941 millions de dollars, jusqu'à présent, à l'égard de certains dividendes de sociétés canadiennes enregistrés entre 2011 et 2015. Dans le cadre de ces nouvelles cotisations, l'ARC a refusé les déductions pour dividendes au motif que les dividendes ont été reçus dans le cadre d'un « mécanisme de transfert des dividendes ». Les points relatifs aux règles fiscales cités par l'ARC ont été traités de façon prospective dans le budget fédéral de 2015 et dans celui de 2018. BMO s'attend à recevoir d'autres avis de nouvelle cotisation relatifs à des montants d'impôts supplémentaires importants pour des activités similaires lors des années subséquentes. BMO demeure convaincu que la position adoptée dans ses déclarations fiscales était adéquate et entend contester tous les avis de nouvelle cotisation. Si la contestation est infructueuse, les charges exigibles additionnelles pourraient avoir des répercussions défavorables sur le bénéfice net.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des impôts sur le résultat à la note 22 afférente aux états financiers consolidés, à la page 201.

Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

Les écarts d'acquisition sont soumis à des tests de dépréciation au moins une fois par année. Ces tests comprennent une comparaison entre la valeur comptable et la valeur recouvrable de chacune des unités génératrices de trésorerie (UGT) de BMO afin de vérifier que la valeur recouvrable de l'UGT demeure supérieure à sa valeur comptable. Si la valeur comptable de l'UGT dépassait sa valeur recouvrable, un test de dépréciation plus détaillé devrait être effectué. La valeur recouvrable d'un actif correspond au montant le plus élevé de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente a été utilisée pour effectuer les tests de dépréciation faits pour toutes les périodes. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la vente, BMO utilise un modèle d'actualisation des flux de trésorerie conforme à celui qui est utilisé lors d'une acquisition d'entreprise. Ce modèle dépend d'hypothèses relatives à la croissance des revenus, aux taux d'actualisation et aux synergies découlant des acquisitions, ainsi que de la disponibilité des données sur des acquisitions comparables. Tout changement à ces hypothèses influencerait, de manière différente, sur la détermination de la juste valeur de chaque UGT de la Banque. Dans cette tâche, la direction doit faire preuve de jugement et poser des hypothèses. Plus particulièrement, au cours de l'exercice à l'étude, BMO a tenu compte de l'incidence de la pandémie de COVID-19 en mettant à jour les hypothèses clés, dont celles sur les estimations afférentes au coût en capital, les taux d'actualisation et la performance réelle et future des activités de ses UGT. Des hypothèses et des choix différents pourraient influencer sur l'évaluation de la juste valeur ainsi que sur les réductions de valeur éventuelles découlant d'une dépréciation. Au 31 octobre 2020, la juste valeur estimative de chaque UGT était supérieure à la valeur comptable.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont amorties par imputation au résultat sur une période ne dépassant jamais 15 ans, au moyen de la méthode de l'amortissement linéaire ou dégressif, selon la nature de l'actif. La Banque soumet les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée à des tests de dépréciation lorsque des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée sont soumises à des tests de dépréciation annuellement. S'il est déterminé qu'une immobilisation incorporelle a subi une perte de valeur, elle sera ramenée à sa valeur recouvrable, qui correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

On trouvera d'autres renseignements sur la composition de l'écart d'acquisition et des immobilisations incorporelles de BMO à la note 11 afférente aux états financiers consolidés, à la page 178.

Passifs liés à l'assurance

Les passifs au titre des sinistres et des indemnités représentent les demandes de règlement existantes et les estimations des passifs au titre des obligations futures aux termes des polices. Les passifs au titre des contrats d'assurance vie sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations relatives à la mortalité, à la morbidité, aux déchéances de polices, aux rachats, aux rendements futurs des placements, aux participations aux excédents, aux frais d'administration et aux marges pour écarts défavorables. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois l'an et sont actualisées suivant les résultats réels et la conjoncture du marché. La principale incidence éventuelle sur l'évaluation des passifs découlerait d'un changement des hypothèses relatives aux taux d'intérêt et à la valeur du marché boursier. Si les taux d'intérêt futurs présumés augmentaient de un point de pourcentage, le résultat avant impôts enregistrerait une hausse d'environ 39 millions de dollars. Une diminution de un point de pourcentage se traduirait par une baisse du résultat avant impôts d'environ 38 millions. Si la valeur du marché boursier présumée augmentait de 10 %, le résultat avant impôts augmenterait d'environ 51 millions. Une diminution de 10 % entraînerait une baisse du résultat avant impôts d'environ 53 millions.

Des renseignements additionnels sur les passifs liés à l'assurance se trouvent à la note 14, à la page 181 des états financiers consolidés, et des renseignements additionnels sur le risque d'assurance sont présentés à la section Risque d'assurance, à la page 97.

Dotations à la provision

La Banque et ses filiales sont parties à diverses poursuites judiciaires dans le cours normal de leurs activités.

Les dotations à la provision sont comptabilisées selon la meilleure estimation du montant qui sera nécessaire pour régler toute obligation liée aux recours juridiques à la date du bilan, compte tenu des incertitudes et des risques inhérents aux obligations. Les facteurs pris en compte pour faire l'estimation comprennent une évaluation au cas par cas des faits et des circonstances particuliers, l'expérience passée et les avis des juristes. La direction ainsi que les experts internes et externes participent à l'estimation de tous les montants pouvant être requis. Les coûts réels de règlement des réclamations pourraient se révéler considérablement supérieurs ou inférieurs aux montants des dotations à la provision.

Des renseignements supplémentaires sur les dotations à la provision sont présentés dans la section Risque juridique et réglementaire, aux pages 110 et 111, et à la note 24 afférente aux états financiers consolidés, à la page 204.

Transferts d'actifs financiers et consolidation des entités structurées

BMO vend des prêts hypothécaires canadiens à des programmes de titrisation canadiens mis sur pied par des tiers, dont le Programme des Obligations hypothécaires du Canada, et directement à des tiers investisseurs en vertu du Programme des titres hypothécaires émis en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH). Depuis le deuxième trimestre, la Banque participe au Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés (PAPHA) qu'a lancé le gouvernement du Canada en tant que mesure annoncée dans le cadre de sa réponse pour faire face à la pandémie de COVID-19. BMO évalue si la quasi-totalité des risques et des avantages ont été transférés pour déterminer si les transferts remplissent les conditions de décomptabilisation. Puisque BMO demeure exposé à la quasi-totalité des risques de remboursement anticipé, de taux d'intérêt ou de crédit associés aux prêts titrisés, les transferts ne remplissent pas les conditions de décomptabilisation. La Banque continue d'inscrire les prêts et comptabilise le produit en trésorerie connexe en tant que financement garanti à son bilan consolidé. D'autres renseignements sont donnés sur les transferts d'actifs financiers à la page 71, ainsi qu'à la note 6 afférente aux états financiers consolidés, à la page 165.

En 2020, les gouvernements canadien et américain ont lancé des programmes pour soutenir les entreprises aux prises avec des difficultés économiques découlant de la pandémie de COVID-19, dont le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) et le programme de prêts conjoints de la Banque de développement du Canada (BDC).

Aux termes du programme CUEC, BMO octroie des prêts qui sont financés par le gouvernement. BMO a effectué une évaluation et a déterminé que la quasi-totalité des risques et des avantages ont été transférés au gouvernement. Par conséquent, la Banque ne comptabilise pas ces prêts au bilan consolidé. En revanche, les prêts émis dans le cadre du programme de prêts conjoints de la BDC sont financés en partie par la BDC, le reste étant financé par BMO. BMO a conclu que la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la partie financée par la BDC lui incombent; par conséquent, la Banque n'inscrit pas cette partie au bilan. La partie financée par BMO est comptabilisée à son bilan consolidé.

Pour obtenir une analyse plus poussée de ces programmes gouvernementaux, il y a lieu de se reporter aux sections Incidence de la COVID-19, à la page 24, et Gestion des risques, qui débute à la page 73.

Dans le cours normal des activités, la Banque conclut des arrangements qui impliquent des entités structurées dont elle se sert pour réaliser des transactions pour le compte de clients, obtenir des sources de liquidités en titrisant certains actifs financiers ou transférer son risque de crédit aux porteurs de titres des entités. Par exemple, BMO conclut des transactions avec des entités structurées dans le cadre desquelles il transfère des actifs, notamment des prêts hypothécaires, des titres adossés à des créances hypothécaires, des prêts sur cartes de crédit, des marges de crédit immobilières, des prêts automobiles et des prêts d'équipement, afin d'obtenir d'autres sources de financement. La Banque doit consolider les entités structurées si elle détermine qu'elle exerce un contrôle sur elles, ou dans le cadre des activités de négociation de la Banque. BMO contrôle une entité structurée s'il détient le pouvoir sur celle-ci, s'il est exposé ou a droit à des rendements variables qui découlent d'un placement et s'il a la capacité d'exercer son pouvoir de manière à influencer sur le montant des rendements.

On trouvera d'autres renseignements sur les intérêts dans des entités structurées à la page 71, de même qu'à la note 7 afférente aux états financiers consolidés, à la page 166.

Mise en garde

La présente section Estimations comptables critiques renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Modifications de méthodes comptables en 2020

IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16)

Le 1^{er} novembre 2019, BMO a adopté l'IFRS 16, *Contrats de location* (l'IFRS 16), qui fournit des directives selon lesquelles les preneurs sont tenus de comptabiliser un passif au titre de la valeur actualisée des paiements futurs liés aux contrats de location et d'enregistrer un actif correspondant au bilan pour la plupart des contrats de location. L'incidence sur la Banque de Financement d'équipement et de Financement de matériel de transport est minime. L'incidence la plus importante pour la Banque est la constatation des contrats de location de biens immobiliers au bilan. Auparavant, la majorité des contrats de location de biens immobiliers étaient classés en tant que contrats de location simple selon lesquels BMO a comptabilisé les charges liées aux contrats de location sur la durée du bail et aucun actif ni passif n'a été comptabilisé au bilan, exception faite des améliorations locatives connexes. À la transition, elle a choisi de comptabiliser l'effet cumulatif de l'adoption de l'IFRS 16 dans les résultats non distribués d'ouverture, sans retraiter les chiffres des périodes antérieures.

Réforme des taux interbancaires offerts (TIO) – Modifications de la phase 1

BMO a adopté de manière anticipée, le 1^{er} novembre 2019, la phase 1 des modifications de l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (l'IAS 39), et de l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (l'IFRS 7), qui prévoient une mesure d'allègement à l'incertitude entourant la réforme des TIO dans la période précédant le remplacement des TIO. Ces modifications changent certaines dispositions en matière de comptabilité de couverture, permettant à la Banque de supposer que le taux de référence sur lequel sont fondés les flux de trésorerie de l'élément couvert et les flux de trésorerie de l'instrument de couverture ne sont pas modifiés à la suite de la réforme des TIO, ce qui lui permet toujours d'appliquer la comptabilité de couverture. Les modifications prévoient également une exception à l'exigence de mettre fin à la comptabilité de couverture si une relation de couverture ne satisfait pas aux exigences d'efficacité du seul fait de la réforme des TIO.

L'application de ces modifications prendra fin au moment de la cessation de la relation de couverture touchée ou lorsque qu'il ne subsistera plus d'incertitude entourant la réforme des TIO au sujet de l'échéance ou du montant des flux de trésorerie fondés sur les TIO, selon la première occurrence.

IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2019, BMO a adopté l'interprétation 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux* (l'IFRIC 23), de l'IFRS Interpretations Committee, laquelle n'a eu aucune incidence sur les états financiers au moment de l'adoption.

La note 1 afférente aux états financiers consolidés, qui figure à la page 150, renferme d'autres renseignements au sujet de l'incidence de l'adoption de l'IFRIC 23 et des autres nouvelles normes, y compris l'IFRS 16 et la réforme des TIO.

Modifications futures de méthodes comptables

IFRS 17, Contrats d'assurance (IFRS 17)

En juin 2020, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (l'IFRS 17). Les modifications comprennent le report de la date d'entrée en vigueur de l'IFRS 17, la nouvelle date d'adoption pour la Banque étant le 1^{er} novembre 2023 au lieu du 1^{er} novembre 2022. Les modifications portent également sur des changements visant à simplifier et à réviser certaines exigences, ainsi que sur l'octroi d'un allègement transitoire supplémentaire. BMO continue d'évaluer l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme sur ses résultats financiers futurs. D'autres renseignements sur ces modifications sont présentés à la note 1 afférente aux états financiers consolidés, à la page 150.

Réforme des TIO – Modifications de phase 2

En août 2020, l'IASB a publié la phase 2 de ses modifications de l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'IFRS 9), de l'IAS 39, de l'IFRS 7, de l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, ainsi que de l'IFRS 16. Alors que les modifications de la phase 1 traitaient de l'incertitude qui pourrait survenir au cours de la période précédant la transition vers les TIO, les modifications de la phase 2 traitent des questions qui découlent de la mise en œuvre de la réforme des TIO, dans le cadre de laquelle ces derniers sont remplacés par des taux de référence alternatifs.

Dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti, les modifications prévoient une mesure de simplification selon laquelle si un changement dans les flux de trésorerie contractuels résulte de la réforme des TIO et se produit sur une base économiquement équivalente, ce changement sera comptabilisé en actualisant le taux d'intérêt effectif sans qu'aucun profit ni perte immédiat ne soit comptabilisé. Les modifications prévoient également un allègement temporaire supplémentaire en ce qui concerne l'application de dispositions spécifiques relatives à la comptabilité de couverture de l'IAS 39 qui s'appliquent aux relations de couverture directement touchées par la réforme des TIO. Par exemple, une exception à l'exigence de mettre fin à la comptabilité de couverture en raison de changements dans la documentation de couverture exigée uniquement par la réforme des TIO a été prévue. Les modifications exigent également que soient fournies des informations supplémentaires qui permettent aux utilisateurs de comprendre l'incidence de la réforme des TIO sur les instruments financiers et la stratégie de gestion des risques de la Banque.

Les modifications de la phase 2 entreront en vigueur pour la Banque à l'exercice ouvrant le 1^{er} novembre 2021. Une application anticipée est permise. BMO évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur les contrats qui entrent dans le champ d'application, y compris les instruments financiers et les relations de couverture fondés sur les TIO.

Mise en garde

La présente section Modifications futures de méthodes comptables renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Transactions avec des parties liées

Dans le cours normal des affaires, BMO fournit des services bancaires au personnel de direction clé selon les mêmes modalités que celles qu'il offre aux clients privilégiés pour ces services. Le personnel de direction clé s'entend des personnes qui ont le pouvoir et la responsabilité de planifier, d'orienter et de contrôler les activités d'une entité, soit les administrateurs et les plus hauts dirigeants de la Banque. Des services bancaires sont fournis aux coentreprises et aux entités comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence suivant les mêmes modalités que celles offertes aux clients pour ces services. BMO offre également aux employés une subvention à l'égard des frais annuels de cartes de crédit.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les partenariats et coentreprises de la Banque et sur la rémunération du personnel de direction clé, il y a lieu de se reporter à la note 27 afférente aux états financiers consolidés, à la page 211.

Services et honoraires des auditeurs nommés par les actionnaires

Évaluation des auditeurs nommés par les actionnaires

La responsabilité de désigner les auditeurs nommés par les actionnaires, d'établir leurs honoraires et de superviser leurs travaux incombe au Comité d'audit et de révision (CAR), qui procède à une évaluation annuelle de la performance et de l'efficacité des auditeurs nommés par les actionnaires en s'appuyant sur les facteurs suivants : la qualité des services fournis par l'équipe de mission des auditeurs nommés par les actionnaires au cours de la période visée par l'audit; les compétences, l'expérience et la proximité géographique nécessaires pour bien servir BMO Groupe financier; la qualité des communications des auditeurs nommés par les actionnaires; l'indépendance, l'objectivité et l'esprit critique des auditeurs nommés par les actionnaires.

De l'avis du CAR, les processus d'évaluation en place suivants sont rigoureux et lui permettent de surveiller la qualité de l'audit et de superviser les travaux des auditeurs nommés par les actionnaires, dont l'associé leader de l'audit :

- l'examen annuel du plan de mission en deux réunions distinctes, y compris l'étude de l'incidence des risques d'entreprise sur le plan de mission et l'évaluation du caractère raisonnable des honoraires d'audit;
- l'examen des compétences des membres occupant des fonctions de direction au sein de l'équipe de mission;
- le suivi de l'exécution du plan de mission des auditeurs nommés par les actionnaires, tout particulièrement des aspects de l'audit les plus complexes et de ceux présentant un risque élevé;
- l'examen et l'évaluation des constatations découlant de l'audit, y compris lors de séances privées;
- l'évaluation de la qualité et de la performance de l'audit, notamment des derniers rapports d'inspection du Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC) et du Public Company Accounting Oversight Board (PCAOB) portant sur les auditeurs nommés par les actionnaires et les cabinets membres de son groupe de pairs;
- la tenue de réunions au moins une fois par trimestre entre le président du CAR et l'associé leader de l'audit pour discuter des questions d'audit de façon indépendante de la direction;
- l'examen complet des auditeurs nommés par les actionnaires tous les cinq ans et examens annuels entre ces examens complets effectués selon les lignes directrices établies par Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) et le CCRC.

Le CAR procède à l'examen complet des auditeurs nommés par les actionnaires tous les cinq ans, le dernier examen complet ayant été effectué en 2020. L'examen complet a été réalisé conformément aux dernières recommandations de CPA Canada et du CCRC, et il a porté sur : i) l'indépendance, l'objectivité et l'esprit critique des auditeurs nommés par les actionnaires, ii) les compétences de leur équipe de mission, et iii) la qualité des communications et des interactions avec les auditeurs nommés par les actionnaires. Par suite de cet examen, le CAR s'est déclaré satisfait de la performance des auditeurs nommés par les actionnaires.

Le CAR s'assure de l'indépendance des auditeurs nommés par les actionnaires conformément à la norme sur l'indépendance des auditeurs de BMO. Le CAR s'assure également qu'il y a une rotation des associés leaders de l'audit tous les cinq ans et que les associés ne peuvent occuper de nouveau cette fonction avant une période supplémentaire de cinq ans.

Politiques et procédures d'approbation préalable

Conformément aux pratiques de gouvernance de BMO Groupe financier, le CAR veille à l'application de sa politique visant à restreindre les services fournis par les auditeurs nommés par les actionnaires qui ne sont pas liés à leur rôle d'auditeur. Le CAR approuve préalablement le type de services (les services autorisés) que les auditeurs nommés par les actionnaires peuvent fournir ainsi que le plan de mission annuel, qui comprend les honoraires associés précisément aux types de services. En ce qui concerne les services autorisés qui ne sont pas compris dans le plan de mission annuel préalablement approuvé, lorsque l'approbation permettant de procéder à la mission est obtenue, les services à fournir sont présentés au CAR aux fins de ratification à sa prochaine réunion. Tous ces services doivent être conformes à la norme sur l'indépendance des auditeurs de BMO, de même qu'aux normes professionnelles et à la réglementation des valeurs mobilières régissant l'indépendance des auditeurs.

Honoraires versés aux auditeurs nommés par les actionnaires

(en millions de dollars canadiens) Honoraires 1)	2020	2019
Honoraires d'audit	21,1	20,8
Honoraires pour services liés à l'audit 2)	2,5	2,8
Taxes et frais de service 3)	0,1	0,1
Tous les autres honoraires 4)	1,5	0,6
Total	25,2	24,3

1) La ventilation des honoraires est fondée sur les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et sur les définitions de la Securities and Exchange Commission des États-Unis.

2) Comprend les honoraires versés relativement à des conseils en comptabilité, à certaines procédures concernant la circulaire de sollicitation de procurations et d'autres services de BMO, aux procédures liées aux projets de conversion des TI et à la traduction en français des états financiers, des informations continues connexes et d'autres documents d'information publique contenant des informations financières.

3) Comprend les frais payés pour les services de conformité fiscale fournis à divers complexes de sociétés d'investissement gérées par BMO.

4) Comprend les autres frais payés par les complexes de sociétés d'investissement gérées par BMO.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Rapport annuel de la direction sur les contrôles et procédures de communication de l'information et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée en temps opportun à la haute direction, notamment au chef de la direction et au chef des finances, pour que les décisions appropriées puissent être prises concernant la communication de cette information au public.

Au 31 octobre 2020, sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances, la direction de BMO Groupe financier (BMO) a évalué l'efficacité de la conception et du fonctionnement de ses contrôles et procédures de communication de l'information, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-109 au Canada (Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) et dans la règle 13a-15(e) de la *Securities Exchange Act of 1934* aux États-Unis (la *Securities Exchange Act*). En se fondant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu qu'au 31 octobre 2020, les contrôles et procédures de communication de l'information de la Banque étaient efficaces.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus conçu sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances de la Banque afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière présentée est fiable et que les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les IFRS et les exigences de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, s'il y a lieu. La direction est tenue d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de BMO.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de BMO comprend des politiques et procédures qui :

- concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de BMO;
- sont conçues pour donner l'assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées comme il se doit de façon à permettre l'établissement des états financiers consolidés conformément aux IFRS et aux exigences de la SEC des États-Unis, s'il y a lieu, et que les encaissements et décaissements de BMO ne sont faits qu'avec l'autorisation de sa direction et de ses administrateurs;
- sont conçues pour donner l'assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée de ses actifs qui pourrait avoir une incidence importante sur ses états financiers consolidés est soit interdite, soit détectée à temps.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne fournisse qu'une assurance raisonnable et ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration du niveau de respect des politiques et des procédures connexes.

La direction de BMO, sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, selon le cadre et les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission en mai 2013 (le cadre établi par le COSO en 2013). En se fondant sur cette évaluation, la direction a conclu qu'au 31 octobre 2020, le contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace.

À la demande du Comité d'audit et de révision de BMO, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. (les auditeurs nommés par les actionnaires), cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant, a effectué un audit portant sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de BMO. Dans son rapport d'audit, KPMG conclut qu'à son avis, au 31 octobre 2020, BMO avait maintenu, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne à l'égard de l'information financière efficace selon le cadre établi par le COSO en 2013. Ce rapport d'audit est présenté à la page 144.

Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, il n'y a eu aucun changement au contrôle interne à l'égard de l'information financière de BMO qui a eu un effet important, ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir un effet important, sur le caractère adéquat ou efficace du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque.

Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements

Le 29 octobre 2012, le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements (l'« Enhanced Disclosure Task Force », ou EDTF) du Conseil de la stabilité financière a publié son premier rapport, qui porte sur la divulgation accrue des renseignements que les banques doivent fournir sur les risques (en anglais). BMO appuie les recommandations publiées par l'EDTF en ce qui a trait à la présentation d'informations sur les risques transparentes et de qualité.

Voici une liste détaillée des informations à fournir conformément aux recommandations de l'EDTF.

Généralités

- 1 **Présenter tous les renseignements sur les risques dans le rapport annuel, les données financières complémentaires et les informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires ainsi qu'une table des matières pour faciliter la consultation.**
Rapport annuel : Les renseignements sur les risques sont présentés à la section Gestion globale des risques, aux pages 73 à 113.
Données financières complémentaires : Une table des matières générale est présentée dans les données financières complémentaires de BMO.
Données complémentaires sur les fonds propres réglementaires : Une table des matières générale est présentée dans les données complémentaires sur les fonds propres réglementaires de BMO.
- 2 **Établir la terminologie du risque et les mesures du risque de la Banque et énumérer les principaux paramètres utilisés.**
Rapport annuel : Les pages 84 à 113 comprennent les définitions des risques et les principaux paramètres sur lesquels repose l'information sur le risque fournie par BMO.
 Les pages 212 et 213 comprennent un glossaire des termes financiers (y compris la terminologie sur le risque).
- 3 **Analyser les principaux risques et les risques émergents de la Banque.**
Rapport annuel : Les pages 73 à 75 comprennent une analyse des principaux risques et des risques émergents de BMO.
- 4 **Établir des plans visant le respect des nouveaux principaux ratios réglementaires une fois que les règles applicables auront été finalisées.**
Rapport annuel : BMO présente ses plans visant le respect des nouveaux ratios réglementaires aux pages 64, 65, 67, 68 et 103.

Gouvernance des risques

- 5 **Résumer l'organisation, les processus et les fonctions clés de la gestion des risques de la Banque.**
Rapport annuel : L'organisation, les processus et les fonctions clés de la gestion des risques de BMO sont résumés aux pages 78 à 83.
- 6 **Décrire la culture de gestion des risques de la Banque et les procédures appliquées pour soutenir cette culture.**
Rapport annuel : La culture de gestion des risques de BMO est décrite à la page 79.
- 7 **Décrire les principaux risques découlant du modèle opérationnel et des activités de la Banque.**
Rapport annuel : Des descriptions des principaux risques découlant des modèles économiques et des activités de la Banque sont présentées aux pages 80 et 82.
- 8 **Décrire l'utilisation de simulations de crise à l'intérieur du cadre de gouvernance des risques et du cadre de gestion du capital de la Banque.**
Rapport annuel : Le processus de simulation de crise de BMO est décrit aux pages 82 et 83.

Adéquation des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques

- 9 **Présenter les exigences de fonds propres minimales aux termes du premier pilier.**
Rapport annuel : Les exigences minimales aux termes du premier pilier sont décrites aux pages 63 à 66.
Données complémentaires sur les fonds propres réglementaires : Les fonds propres réglementaires sont présentés aux pages 3 et 4 et à la page 10.
- 10 **Résumer l'information contenue dans le modèle de déclaration de la composition des fonds propres et rapprochement du bilan comptable avec le bilan réglementaire.**
Rapport annuel : Une version abrégée du modèle de déclaration des fonds propres réglementaires figure à la page 67.
Données complémentaires sur les fonds propres réglementaires : Les informations à fournir aux termes du troisième pilier se trouvent aux pages 3 à 5. On trouvera un modèle de déclaration des principales caractéristiques sur le site Web de BMO à l'adresse www.bmo.com sous Relations avec les investisseurs et Documents déposés auprès des organismes de réglementation.
- 11 **Présenter un tableau des flux des mouvements des fonds propres réglementaires, y compris les variations des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 supplémentaires et des fonds propres de catégorie 2.**
Données complémentaires sur les fonds propres réglementaires : Le tableau des flux des fonds propres réglementaires aux termes de Bâle III figure à la page 6.
- 12 **Traiter de la planification du capital dans le cadre d'un examen plus général de la planification stratégique de la direction.**
Rapport annuel : Le processus de planification des fonds propres de BMO fait l'objet d'une analyse sous Cadre de gestion du capital, à la page 63.
- 13 **Fournir des informations plus détaillées en vue d'expliquer le lien entre les actifs pondérés en fonction des risques et les activités commerciales.**
Rapport annuel : Un diagramme de l'exposition au risque de BMO, y compris les actifs pondérés en fonction des risques par groupe d'exploitation, figure à la page 68.
Données complémentaires sur les fonds propres réglementaires : Les actifs pondérés en fonction des risques par groupe d'exploitation sont présentés à la page 11.
- 14 **Présenter un tableau illustrant les exigences de fonds propres pour chacune des méthodes utilisées pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques.**
Rapport annuel : Des informations sur les actifs pondérés en fonction des risques par catégorie d'actifs, selon le classement de Bâle, sont fournies à la page 68. Des informations sur les modèles importants utilisés pour établir les actifs pondérés en fonction des risques sont fournies aux pages 85 à 87.
Données complémentaires sur les fonds propres réglementaires : Un tableau illustrant les actifs pondérés en fonction des risques par modèle et par type de risque se trouve aux pages 11, 17, 18, 21 à 31 et 38 à 44.
- 15 **Illustrer sous forme de tableau le risque de crédit dans le portefeuille bancaire pour les catégories d'actifs définies dans l'accord de Bâle et portefeuilles importants.**
Données complémentaires sur les fonds propres réglementaires : Des renseignements sur la probabilité de défaut (PD) et la perte en cas de défaut (PCD) moyens, ainsi que sur l'exposition en cas de défaut (ECD), le total des actifs pondérés en fonction des risques et la densité des actifs pondérés en fonction des risques pour les principales catégories d'actifs et portefeuilles définis dans l'accord de Bâle sont fournis aux pages 17 à 30 et 38 à 44.
- 16 **Présenter un tableau des flux servant à rapprocher les mouvements des actifs pondérés en fonction des risques par risque de crédit et risque de marché.**
Données complémentaires sur les fonds propres réglementaires : Le tableau des flux des actifs pondérés en fonction des risques par risque de crédit est fourni à la page 32 et les mouvements des actifs pondérés en fonction des risques par risque de crédit selon les facteurs principaux sont fournis à la page 58.

17 Décrire le processus de validation et de contrôle ex post de la Banque.

Rapport annuel : Le processus de validation et de contrôle ex post de BMO pour le risque de crédit et pour le risque de marché est décrit à la page 109.

Données complémentaires sur les fonds propres réglementaires : Les paramètres à l'égard des pertes estimées et réelles figurent à la page 59. Les contrôles ex-post se trouvent aux pages 60 à 63.

Liquidité

18 Décrire la façon dont la Banque gère ses besoins éventuels en matière de liquidité et la réserve de liquidité dont elle dispose pour satisfaire ces besoins.

Rapport annuel : Les besoins éventuels de BMO en matière de liquidité et la réserve de liquidité dont elle dispose pour satisfaire ces besoins sont décrits aux pages 97 à 103.

Financement

19 Présenter sous forme de tableau les actifs grevés et non grevés en les classant en fonction des catégories du bilan.

Rapport annuel : La page 100 comprend un tableau sur les actifs grevés.

Données financières complémentaires : La page 33 comprend un tableau des actifs grevés par devises.

20 Présenter sous forme de tableau le total des actifs, des passifs et des engagements hors bilan consolidés en fonction des échéances contractuelles restantes.

Rapport annuel : Les données et les tableaux sur les échéances contractuelles se trouvent aux pages 104 et 105.

21 Analyser les sources de financement de la Banque et décrire sa stratégie de financement.

Rapport annuel : Les sources et la stratégie de financement de BMO sont présentées aux pages 101 et 102.

La page 102 comprend un tableau sur la composition et les échéances du financement de gros.

Risque de marché

22 Ventiler les postes du bilan selon des mesures du risque de marché lié aux activités de négociation et aux activités autres que de négociation.

Rapport annuel : La page 96 comprend un tableau qui établit un lien entre des éléments du bilan et des mesures du risque de marché.

23 Répartir de façon qualitative et quantitative les mesures importantes de risque de marché lié aux activités de négociation et à des activités autres que de négociation.

Rapport annuel : Les expositions au risque de marché lié aux activités de négociation et la quantification de ces expositions sont présentées aux pages 92 à 94.

Les expositions au risque structurel de marché (lié aux activités autres que de négociation) et la quantification de ces expositions sont présentées aux pages 95 et 96.

24 Décrire les principales méthodes de validation du modèle d'évaluation du risque de marché et le contrôle ex post et la manière dont ils sont utilisés pour affiner les paramètres du modèle.

Rapport annuel : Les pages 92, 93, 95 et 109 comprennent une description des méthodes de validation du modèle d'évaluation du risque de marché et du contrôle ex post pour le risque de marché lié aux activités de négociation et une description de ceux pour le risque structurel de marché (lié aux activités autres que de négociation).

25 Décrire les principales techniques de gestion du risque employées par la Banque pour évaluer et apprécier le risque de perte qui n'est pas pris en considération par les mesures du risque connu.

Rapport annuel : La simulation de crise, l'analyse de scénarios et la valeur à risque en période de tension utilisées aux fins de la gestion du risque de marché sont expliquées aux pages 92 et 93.

Risque de crédit

26 Fournir de l'information sur le profil de risque de crédit de la Banque.

Rapport annuel : Les pages 84 à 91 ainsi que la note 4 afférente aux états financiers consolidés, aux pages 159 à 164, comprennent de l'information sur le profil de risque de crédit de BMO, respectivement.

Données financières complémentaires : Des tableaux présentant le détail des informations sur le risque de crédit se trouvent aux pages 18 à 30.

Données complémentaires sur les fonds propres réglementaires : Des tableaux présentant le détail des informations sur le risque de crédit se trouvent aux pages 11 à 57.

27 Décrire les politiques de la Banque concernant les prêts douteux et les prêts renégociés.

Rapport annuel : Les politiques concernant les prêts douteux et les prêts renégociés sont respectivement expliquées à la note 4 afférente aux états financiers consolidés, aux pages 159 à 164.

28 Fournir des rapprochements des prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances.

Rapport annuel : La page 89 et la note 4 afférente aux états financiers consolidés, à la page 162, comprennent respectivement l'historique du solde brut des prêts et acceptations douteux et de la provision pour pertes sur créances.

29 Fournir une analyse quantitative et qualitative du risque de contrepartie de la Banque découlant de ses transactions sur instruments dérivés.

Rapport annuel : La page 91 comprend des informations quantitatives sur les ententes de remise de sûretés afférentes aux dérivés hors cote, alors que les pages 84 et 85 comprennent des informations qualitatives.

Données complémentaires sur les fonds propres réglementaires : Des informations quantitatives sur les instruments dérivés sont présentées aux pages 36 à 49.

30 Fournir une analyse de l'atténuation du risque de crédit.

Rapport annuel : Une analyse de la gestion du risque de crédit et de contrepartie de BMO est présentée aux pages 84 et 85. Les analyses de la gestion des garanties sont fournies aux pages 84 et 85 ainsi qu'à la note 8, aux pages 169 et 175, et à la note 24, aux pages 205 et 206, afférentes aux états financiers consolidés.

Données complémentaires sur les fonds propres réglementaires : Des informations sur les techniques d'atténuation du risque de crédit sont présentées aux pages 16, 31 et 33. La composition des garanties au titre du risque de contrepartie est présentée à la page 45.

Autres risques

31 Décrire les autres risques et analyser la manière dont chacun des risques est repéré, régi, évalué et géré.

Rapport annuel : Un diagramme illustrant le processus de gouvernance du risque qui sous-tend la culture de gestion des risques de BMO figure à la page 80. Une analyse des autres risques est présentée aux pages 106 à 113.

32 Analyser les événements impliquant des risques communément reconnus liés à d'autres risques, dans le cas où des événements causant une perte importante se sont produits ou pourraient se produire.

Rapport annuel : Une analyse des autres risques est présentée aux pages 106 à 113.

Données complémentaires

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude et des changements de méthodes comptables. Se reporter à la note 1 afférente aux états financiers consolidés.

Les résultats ajustés présentés dans cette section sont des mesures non conformes aux PCGR. Il y a lieu de se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 17.

Tableau 1 : Valeur pour les actionnaires et autres renseignements statistiques

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Cours des actions ordinaires (\$)										
Haut	104,75	106,51	109,00	104,15	87,92	84,39	85,71	73,90	61,29	63,94
Bas	55,76	86,25	93,60	83,58	68,65	64,01	67,04	56,74	53,15	55,02
Clôture	79,33	97,50	98,43	98,83	85,36	76,04	81,73	72,62	59,02	58,89
Dividendes sur les actions ordinaires										
Dividendes déclarés par action (\$)	4,24	4,06	3,78	3,56	3,40	3,24	3,08	2,94	2,82	2,80
Ratio de distribution (%)	56,1	46,8	46,1	44,9	49,0	49,2	47,8	47,5	46,0	57,1
Rendement de l'action (%)	5,3	4,2	3,8	3,6	4,0	4,3	3,8	4,0	4,8	4,8
Dividendes sur les actions ordinaires (\$) (en millions)	2 723	2 594	2 424	2 312	2 191	2 087	1 991	1 904	1 820	1 690
Rendement total pour l'actionnaire (%)										
Rendement annuel moyen sur cinq ans	5,1	7,8	10,5	15,5	12,5	9,5	15,5	17,0	4,2	1,9
Rendement annuel moyen sur trois ans	(3,1)	8,6	13,3	10,9	9,9	13,5	16,7	11,5	10,8	17,4
Rendement sur un an	(14,6)	3,2	3,3	20,2	17,0	(3,0)	17,1	28,8	5,2	2,4
Renseignements sur les actions ordinaires										
Nombre en circulation (en milliers)										
À la clôture de l'exercice	645 889	639 232	639 330	647 816	645 761	642 583	649 050	644 130	650 730	639 000
Nombre moyen de base	641 424	638 881	642 930	649 650	644 049	644 916	645 860	648 476	644 407	591 403
Nombre moyen dilué	642 128	640 360	644 913	651 961	646 126	647 141	648 475	649 806	648 615	607 068
Valeur comptable de l'action (\$)	77,40	71,54	64,73	61,91	59,57	56,31	48,18	43,22	39,41	36,76
Valeur de marché globale des actions (\$) (en milliards)	51,2	62,3	62,9	64,0	55,1	48,9	53,0	46,8	38,4	37,6
Ratio cours/bénéfice	10,5	11,3	12,0	12,5	12,3	11,6	12,8	11,8	9,7	12,2
Ratio cours/bénéfice ajusté	10,3	10,3	10,9	12,1	11,4	10,9	12,4	11,7	9,9	11,5
Ratio cours/valeur comptable	1,02	1,36	1,52	1,60	1,43	1,35	1,70	1,66	1,47	1,49
Soldes (\$) (en millions)										
Total des actifs	949 261	852 195	773 293	709 604	687 960	641 881	588 659	537 044	524 684	500 575
Actifs moyens	942 450	833 252	754 295	722 626	707 122	664 391	593 928	555 431	543 931	469 934
Solde net moyen des prêts et acceptations	465 276	432 638	386 959	370 899	356 528	318 823	290 621	263 596	246 129	215 414
Rendement des capitaux propres et des actifs										
Rendement des capitaux propres (%)	10,1	12,6	13,3	13,2	12,1	12,5	14,0	14,9	15,9	15,1
Rendement des capitaux propres ajusté (%)	10,3	13,7	14,6	13,6	13,1	13,3	14,4	15,0	15,5	16,0
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (%)	11,9	15,1	16,2	16,3	15,3	15,8	17,3	17,9	19,4	17,6
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté (%)	11,9	16,1	17,5	16,4	16,1	16,4	17,4	17,7	18,5	18,2
Rendement des actifs moyens (%)	0,54	0,69	0,72	0,74	0,65	0,66	0,72	0,74	0,75	0,65
Rendement des actifs moyens ajusté (%)	0,55	0,75	0,79	0,76	0,71	0,70	0,74	0,75	0,73	0,68
Rendement des actifs moyens pondérés en fonction des risques (%)	1,51	1,86	1,97	1,98	1,71	1,84	1,85	1,93	1,96	1,70
Rendement des actifs moyens pondérés en fonction des risques ajusté (%)	1,54	2,01	2,16	2,04	1,85	1,96	1,91	1,94	1,92	1,79
Autres renseignements statistiques										
Employés 1)										
Canada	29 296	30 438	29 982	29 647	29 643	30 669	30 587	30 303	30 797	31 351
États-Unis	12 492	13 487	13 943	14 071	14 147	14 316	14 845	14 694	14 963	15 184
Autres	1 572	1 588	1 529	1 482	1 444	1 368	1 346	634	512	440
Total	43 360	45 513	45 454	45 200	45 234	46 353	46 778	45 631	46 272	46 975
Succursales bancaires										
Canada	877	891	908	926	942	939	934	933	930	920
États-Unis	528	561	571	573	576	592	615	626	638	688
Autres	4	4	4	4	4	4	4	4	3	3
Total	1 409	1 456	1 483	1 503	1 522	1 535	1 553	1 563	1 571	1 611
Guichets automatiques bancaires										
Canada	3 268	3 370	3 387	3 315	3 285	3 442	3 016	2 900	2 596	2 235
États-Unis	1 552	1 597	1 441	1 416	1 314	1 319	1 322	1 325	1 375	1 366
Total	4 820	4 967	4 828	4 731	4 599	4 761	4 338	4 225	3 971	3 601

L'adoption de nouvelles normes IFRS en 2014, 2015, 2018 et 2020 n'a eu qu'une incidence prospective sur nos résultats.

1) Équivalent temps plein, soit les employés à temps plein et à temps partiel, et ajustements pour tenir compte des heures supplémentaires.

Tableau 2 : Sommaire de l'état des résultats et statistiques de croissance

(en millions de dollars, sauf indication contraire)
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2020	2019	2018	2017	2016	TCAC sur 5 ans	TCAC sur 10 ans
État des résultats – Résultats comptables							
Revenus nets d'intérêts	13 971	12 888	11 438	11 275	10 945	7,4	8,4
Revenus autres que d'intérêts	11 215	12 595	11 467	10 832	10 015	3,2	4,8
Revenus	25 186	25 483	22 905	22 107	20 960	5,4	6,6
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	1 708	2 709	1 352	1 538	1 543	6,4	5,2
Revenus, déduction faite des SCVPI	23 478	22 774	21 553	20 569	19 417	5,3	6,7
Dotation à la provision pour pertes sur créances	2 953	872	662	746	771	n. s.	n. s.
Charges autres que d'intérêts	14 177	14 630	13 477	13 192	12 916	3,0	6,4
Bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat	6 348	7 272	7 414	6 631	5 730	3,5	5,9
Charge d'impôts sur le résultat	1 251	1 514	1 961	1 292	1 100	6,0	6,2
Bénéfice net	5 097	5 758	5 453	5 339	4 630	3,0	5,9
Attribuable aux détenteurs de capitaux propres de la Banque	5 097	5 758	5 453	5 337	4 621	3,1	6,1
Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-	-	-	2	9	n. s.	n. s.
Bénéfice net	5 097	5 758	5 453	5 339	4 630	3,0	6,1
État des résultats – Résultats ajustés							
Revenus nets d'intérêts	13 971	12 888	11 438	11 275	10 945	7,4	8,4
Revenus autres que d'intérêts	11 215	12 595	11 467	10 832	10 099	3,2	4,8
Revenus	25 186	25 483	22 905	22 107	21 044	5,4	6,6
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (SCVPI)	1 708	2 684	1 352	1 538	1 543	6,4	5,2
Revenus, déduction faite des SCVPI	23 478	22 799	21 553	20 569	19 501	5,3	6,7
Dotation à la provision pour pertes sur créances	2 953	872	662	822	771	n. s.	n. s.
Charges autres que d'intérêts	14 042	14 005	13 344	12 897	12 463	3,4	6,4
Bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat	6 483	7 922	7 547	6 850	6 267	2,6	6,0
Charge d'impôts sur le résultat	1 282	1 673	1 565	1 353	1 248	4,6	6,4
Bénéfice net ajusté	5 201	6 249	5 982	5 497	5 019	2,1	6,0
Attribuable aux détenteurs de capitaux propres de la Banque	5 201	6 249	5 982	5 495	5 010	2,1	6,0
Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-	-	-	2	9	n. s.	n. s.
Bénéfice net ajusté	5 201	6 249	5 982	5 497	5 019	2,1	6,0
Bénéfice par action (BPA) (\$)							
De base	7,56	8,68	8,19	7,93	6,94	2,8	4,7
Dilué	7,55	8,66	8,17	7,90	6,92	2,8	4,7
Dilué après ajustement	7,71	9,43	8,99	8,15	7,52	2,0	4,8
Données statistiques sur la croissance par exercice (%)							
Croissance du bénéfice net	(11,5)	5,6	2,1	15,3	5,1	s. o.	s. o.
Croissance du bénéfice net ajusté	(16,8)	4,5	8,8	9,5	7,2	s. o.	s. o.
Croissance du BPA dilué	(12,8)	6,0	3,3	14,3	5,3	s. o.	s. o.
Croissance du BPA dilué ajusté	(18,2)	4,9	10,3	8,3	7,4	s. o.	s. o.

Le TCAC sur 5 ans et sur 10 ans est établi selon les PCGR canadiens pour 2010 et selon les IFRS pour 2015 et 2020.

L'adoption de nouvelles normes IFRS en 2015, 2018 et 2020 n'a eu qu'une incidence prospective sur nos résultats.

n. s. - non significatif

s. o. - sans objet

Tableau 3 : Revenus et croissance des revenus

(en millions de dollars, sauf indication contraire)
Pour l'exercice clos le 31 octobre

	2020	2019	2018	2017	2016	TCAC sur 5 ans	TCAC sur 10 ans
Revenus nets d'intérêts	13 971	12 888	11 438	11 275	10 945	7,4	8,4
Taux de croissance annuel (%)	8,4	12,7	1,4	3,0	11,7	s. o.	s. o.
Marge nette d'intérêts 1)							
Actif productif moyen	851 726	758 863	682 945	646 799	622 732	8,0	9,9
Marge nette d'intérêts (%)	1,64	1,70	1,67	1,74	1,76	s. o.	s. o.
Revenus autres que d'intérêts							
Commissions et droits sur titres	1 036	1 023	1 025	964	921	2,8	(0,4)
Frais de service – Dépôts et ordres de paiement	1 221	1 204	1 134	1 109	1 069	4,0	4,3
Revenus de négociation	15	298	705	84	118	n. s.	n. s.
Commissions sur prêts	1 295	1 192	997	917	859	11,9	8,5
Frais de services de cartes	358	437	428	329	397	(7,7)	4,4
Frais de gestion de placements et de garde de titres	1 807	1 747	1 749	1 627	1 560	3,1	17,7
Revenus tirés de fonds d'investissement	1 417	1 419	1 473	1 411	1 364	0,6	9,9
Commissions de prise ferme et de consultation	1 070	975	943	1 044	824	8,7	9,2
Profits sur titres, autres que de négociation	124	249	239	171	84	(6,3)	(1,9)
Revenus de change, autres que de négociation	127	166	182	191	162	(5,9)	3,1
Revenus d'assurance	2 178	3 183	1 879	2 070	2 023	4,3	4,9
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	161	151	167	386	140	(4,9)	n. s.
Autres	406	551	546	529	494	(4,7)	6,1
Total des revenus autres que d'intérêts	11 215	12 595	11 467	10 832	10 015	3,2	4,8
Taux de croissance annuel des revenus autres que d'intérêts (%)	(11,0)	9,8	5,9	8,2	4,4	s. o.	s. o.
Revenus autres que d'intérêts en pourcentage du total des revenus	44,5	49,4	50,1	49,0	47,8	s. o.	s. o.
Revenus autres que d'intérêts ajustés	11 215	12 595	11 467	10 832	10 099	3,2	4,8
Taux de croissance annuel des revenus autres que d'intérêts ajustés (%)	(11,0)	9,8	5,9	7,3	5,3	s. o.	s. o.
Revenus autres que d'intérêts ajustés en pourcentage du total des revenus ajustés	44,5	49,4	50,1	49,0	48,0	s. o.	s. o.
Total des revenus	25 186	25 483	22 905	22 107	20 960	5,4	6,6
Taux de croissance annuel du total des revenus (%)	(1,2)	11,3	3,6	5,5	8,1	s. o.	s. o.
Total des revenus, déduction faite des SCVPI	23 478	22 774	21 553	20 569	19 417	5,3	6,7
Taux de croissance annuel du total des revenus, déduction faite des SCVPI (%)	3,1	5,7	4,8	5,9	7,1	s. o.	s. o.
Total des revenus ajustés	25 186	25 483	22 905	22 107	21 044	5,4	6,6
Taux de croissance annuel du total des revenus ajustés (%)	(1,2)	11,3	3,6	5,1	8,5	s. o.	s. o.
Total des revenus ajustés, déduction faite des SCVPI	23 478	22 799	21 553	20 569	19 501	5,3	6,7
Taux de croissance annuel du total des revenus ajustés, déduction faite des SCVPI (%)	3,0	5,8	4,8	5,5	7,5	s. o.	s. o.

Le TCAC sur 5 ans et sur 10 ans est établi selon les PCGR canadiens pour 2010 et selon les IFRS pour 2015 et 2020.

L'adoption de nouvelles normes IFRS en 2015, 2018 et 2020 n'a eu qu'une incidence prospective sur nos résultats.

1) Le calcul de la marge nette d'intérêts est fondé sur l'actif productif moyen.

s. o. – sans objet

n. s. – non significatif

Tableau 4 : Charges autres que d'intérêts, ratio des charges aux revenus et droits ou taxes et impôts

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2020	2019	2018	2017	2016	TCAC sur 5 ans	TCAC sur 10 ans
Charges autres que d'intérêts 1)							
Rémunération du personnel							
Salaires	4 163	4 762	4 176	3 996	4 084	1,3	6,2
Rémunération liée au rendement	2 632	2 610	2 510	2 386	2 278	4,6	6,1
Avantages du personnel	1 149	1 051	775	1 086	1 022	1,5	6,3
Total de la rémunération du personnel	7 944	8 423	7 461	7 468	7 384	2,3	6,2
Bureaux et matériel 2)							
Location d'immeubles	225	595	526	494	486	(13,4)	(3,5)
Bureaux, mobilier et agencements	771	283	345	282	337	21,9	11,1
Impôt foncier	42	37	38	39	42	1,9	4,1
Matériel informatique et autre	2 164	2 073	1 844	1 676	1 528	9,9	11,5
Total des frais de bureau et de matériel	3 202	2 988	2 753	2 491	2 393	8,4	9,1
Autres charges							
Déplacements et expansion des affaires	384	545	519	540	509	(8,7)	1,2
Communications	304	296	282	286	294	(0,6)	2,9
Honoraires	555	568	572	569	528	(1,4)	3,3
Autres	1 168	1 256	1 387	1 353	1 364	1,1	4,3
Total des autres charges	2 411	2 665	2 760	2 748	2 695	(1,7)	3,3
Amortissement des immobilisations incorporelles	620	554	503	485	444	8,6	11,8
Total des charges autres que d'intérêts	14 177	14 630	13 477	13 192	12 916	3,0	6,4
Taux de croissance annuel du total des charges autres que d'intérêts (%)	(3,1)	8,6	2,2	2,1	5,4	s. o.	s. o.
Total des charges autres que d'intérêts ajusté	14 042	14 005	13 344	12 897	12 463	3,4	6,4
Taux de croissance annuel du total des charges autres que d'intérêts ajusté (%)	0,3	5,0	3,5	3,5	4,8	s. o.	s. o.
Ratio des charges autres que d'intérêts aux revenus (ratio d'efficacité) (%)	56,3	57,4	58,8	59,7	61,6	s. o.	s. o.
Ratio des charges autres que d'intérêts aux revenus ajusté (ratio d'efficacité ajusté) (%)	55,8	55,0	58,3	58,3	59,2	s. o.	s. o.
Ratio d'efficacité, déduction faite des SCVPI (%)	60,4	64,2	62,5	64,1	66,5	s. o.	s. o.
Ratio d'efficacité ajusté, déduction faite des SCVPI (%)	59,8	61,4	61,9	62,7	63,9	s. o.	s. o.
Droits ou taxes et impôts 1)							
Droits ou taxes autres que les impôts sur le résultat							
Retenues salariales	362	354	328	322	324	3,0	7,5
Impôt foncier	42	37	38	39	42	1,9	4,1
Impôt provincial sur le capital	33	35	29	29	30	0,3	(3,0)
Taxe d'affaires	9	9	8	8	9	(6,3)	1,9
Taxe de vente harmonisée, TPS, TVA et autres taxes de vente	397	384	350	330	318	6,6	10,5
Divers	1	1	1	1	3	n. s.	n. s.
Total des droits ou taxes autres que les impôts sur le résultat	844	820	754	729	726	4,3	7,6
Charge d'impôts sur le résultat	1 251	1 514	1 961	1 292	1 100	6,0	6,2
Total des droits ou taxes et des impôts	2 095	2 334	2 715	2 021	1 826	5,3	6,7
Total des droits ou taxes et des impôts en pourcentage du bénéfice avant les droits ou taxes et les impôts	29,1	28,8	33,3	27,5	28,3	s. o.	s. o.
Taux d'impôt effectif (%)	19,7	20,8	26,5	19,5	19,2	s. o.	s. o.
Taux d'impôt effectif ajusté (%)	19,8	21,1	20,7	19,8	19,9	s. o.	s. o.

Le TCAC sur 5 ans et sur 10 ans est établi selon les PCGR canadiens pour 2010 et selon les IFRS pour 2015 et 2020.

L'adoption de nouvelles normes IFRS en 2015, 2018 et 2020 n'a eu qu'une incidence prospective sur nos résultats.

1) Les droits ou taxes et impôts sont inclus dans diverses catégories de charges autres que d'intérêts.

2) En 2020, la Banque a adopté l'IFRS 16. Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités. La dotation aux amortissements pour les actifs au titre de droits d'utilisation a été comptabilisée dans Bureaux, mobilier et agencements.

Antérieurement, la majorité de nos contrats de location de biens immobiliers étaient classés en tant que contrats de location simple, le loyer étant comptabilisé dans la location de biens immobiliers.

s. o. - sans objet

n. s. - non significatif

Tableau 5 : Actifs, passifs et taux d'intérêt moyens

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2020			2019			2018		
	Solde moyen	Taux d'intérêt moyen (%)	Revenus/ Charges d'intérêts	Solde moyen	Taux d'intérêt moyen (%)	Revenus/ Charges d'intérêts	Solde moyen	Taux d'intérêt moyen (%)	Revenus/ Charges d'intérêts
Actifs									
En dollars canadiens									
Dépôts à d'autres banques et actifs divers portant intérêt	13 605	0,33	45	2 972	2,03	60	2 374	1,83	43
Valeurs mobilières	94 343	2,32	2 186	83 042	2,66	2 210	79 187	2,33	1 844
Titres pris en pension ou empruntés	44 460	1,05	468	39 074	2,10	820	36 325	1,56	566
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	114 374	2,88	3 296	109 289	3,04	3 317	106 610	2,79	2 973
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	5 556	3,38	188	5 637	3,43	194	5 873	3,28	193
Prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit	62 920	4,95	3 116	60 680	5,49	3 333	58 612	5,15	3 021
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	73 596	3,79	2 787	62 965	4,10	2 580	56 427	3,98	2 248
Total des prêts	256 446	3,66	9 387	238 571	3,95	9 424	227 522	3,71	8 435
Total en dollars canadiens	408 854	2,96	12 086	363 659	3,44	12 514	345 408	3,15	10 888
En dollars américains et autres monnaies									
Dépôts à d'autres banques et actifs divers portant intérêt	61 050	0,62	376	47 001	1,72	808	46 607	1,40	654
Valeurs mobilières	124 567	2,24	2 794	109 072	3,05	3 331	91 198	2,49	2 275
Titres pris en pension ou empruntés	66 109	0,85	560	65 943	2,11	1 391	55 647	1,81	1 010
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	10 499	3,35	352	11 554	3,67	424	11 218	3,60	404
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	10 792	3,71	401	9 356	4,75	445	6 652	4,48	298
Prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit	13 659	4,37	597	11 907	4,91	585	10 799	4,41	476
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	153 619	4,00	6 149	138 660	4,80	6 654	113 772	4,42	5 030
Total des prêts	188 569	3,98	7 499	171 477	4,73	8 108	142 441	4,36	6 208
Total en dollars américains et autres monnaies	440 295	2,55	11 229	393 493	3,47	13 638	335 893	3,02	10 147
Actifs divers ne portant pas intérêt	93 301			76 100			72 994		
Total - toutes monnaies									
Total des actifs et des revenus d'intérêts	942 450	2,47	23 315	833 252	3,14	26 152	754 295	2,79	21 035
Passifs									
En dollars canadiens									
Dépôts									
Banques	11 715	0,68	80	4 905	1,02	50	3 607	0,59	21
Entreprises et administrations publiques	136 976	1,24	1 704	113 502	1,88	2 133	103 986	1,61	1 673
Particuliers	135 175	0,87	1 181	120 852	1,05	1 269	111 081	0,80	891
Total des dépôts	283 866	1,04	2 965	239 259	1,44	3 452	218 674	1,18	2 585
Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés 1)	49 676	1,50	747	44 815	2,56	1 146	40 640	2,09	849
Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt	26 387	2,69	711	25 099	2,70	677	25 359	2,48	628
Total en dollars canadiens	359 929	1,23	4 423	309 173	1,71	5 275	284 673	1,43	4 062
En dollars américains et autres monnaies									
Dépôts									
Banques	22 856	1,05	241	24 534	2,41	592	26 282	1,93	506
Entreprises et administrations publiques	244 449	0,99	2 424	211 970	1,79	3 802	191 739	1,37	2 622
Particuliers	77 930	0,78	609	71 005	1,08	770	61 651	0,59	367
Total des dépôts	345 235	0,95	3 274	307 509	1,68	5 164	279 672	1,25	3 495
Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés 1)	80 656	1,54	1 243	76 889	2,91	2 235	63 940	2,60	1 661
Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt	18 207	2,22	404	19 896	2,96	590	16 798	2,26	379
Total en dollars américains et autres monnaies	444 098	1,11	4 921	404 294	1,98	7 989	360 410	1,54	5 535
Passifs divers ne portant pas intérêt	84 683			70 916			65 223		
Total - toutes monnaies									
Total des passifs et des charges d'intérêts	888 710	1,05	9 344	784 383	1,69	13 264	710 306	1,35	9 597
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	53 740			48 869			43 989		
Total des passifs, des charges d'intérêts et des capitaux propres attribuables aux actionnaires									
	942 450	0,99	9 344	833 252	1,59	13 264	754 295	1,27	9 597
Marge nette d'intérêts									
- fondée sur l'actif productif		1,64			1,70			1,67	
- fondée sur le total des actifs		1,48			1,55			1,52	
Revenus nets d'intérêts									
			13 971			12 888			11 438

1) Pour les exercices clos le 31 octobre 2020, 2019 et 2018, le montant maximal de titres mis en pension ou prêtés à la fin d'un mois donné était de 106 659 millions de dollars, de 96 399 millions et de 85 489 millions, respectivement.

Tableau 6 : Incidence des variations des soldes et des taux sur les revenus nets d'intérêts

(en millions de dollars) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2020/2019			2019/2018		
	Augmentation (diminution) découlant de la variation du			Augmentation (diminution) découlant de la variation du		
	Solde moyen	Taux moyen	Total	Solde moyen	Taux moyen	Total
Actifs						
En dollars canadiens						
Dépôts à d'autres banques et actifs divers portant intérêt	216	(231)	(15)	11	6	17
Valeurs mobilières	301	(325)	(24)	90	276	366
Titres pris en pension ou empruntés	113	(465)	(352)	43	211	254
Prêts						
Prêts hypothécaires à l'habitation	154	(175)	(21)	75	269	344
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	(3)	(3)	(6)	(8)	9	1
Prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit	123	(340)	(217)	107	205	312
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	436	(229)	207	260	72	332
Total des prêts	710	(747)	(37)	434	555	989
Variation des revenus d'intérêts en dollars canadiens	1 340	(1 768)	(428)	578	1 048	1 626
En dollars américains et autres monnaies						
Dépôts à d'autres banques et actifs divers portant intérêt	242	(674)	(432)	6	148	154
Valeurs mobilières	473	(1 010)	(537)	445	611	1 056
Titres pris en pension ou empruntés	3	(834)	(831)	186	195	381
Prêts						
Prêts hypothécaires à l'habitation	(39)	(33)	(72)	12	8	20
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	68	(112)	(44)	121	26	147
Prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit	86	(74)	12	49	60	109
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	718	(1 223)	(505)	1 101	523	1 624
Total des prêts	833	(1 442)	(609)	1 283	617	1 900
Variation des revenus d'intérêts en dollars américains et autres monnaies	1 551	(3 960)	(2 409)	1 920	1 571	3 491
Total - toutes monnaies						
Variation du total des revenus d'intérêts (a)	2 891	(5 728)	(2 837)	2 498	2 619	5 117
Passifs						
En dollars canadiens						
Dépôts						
Banques	70	(40)	30	8	21	29
Entreprises et administrations publiques	441	(870)	(429)	153	307	460
Particuliers	150	(238)	(88)	78	300	378
Total des dépôts	661	(1 148)	(487)	239	628	867
Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés	125	(524)	(399)	87	210	297
Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt	35	(1)	34	(6)	55	49
Variation des charges d'intérêts en dollars canadiens	821	(1 673)	(852)	320	893	1 213
En dollars américains et autres monnaies						
Dépôts						
Banques	(40)	(311)	(351)	(33)	119	86
Entreprises et administrations publiques	582	(1 960)	(1 378)	277	903	1 180
Particuliers	75	(236)	(161)	55	348	403
Total des dépôts	617	(2 507)	(1 890)	299	1 370	1 669
Titres vendus à découvert et titres mis en pension ou prêtés	109	(1 101)	(992)	336	238	574
Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt	(50)	(136)	(186)	70	141	211
Variation des charges d'intérêts en dollars américains et autres monnaies	676	(3 744)	(3 068)	705	1 749	2 454
Total - toutes monnaies						
Variation du total des charges d'intérêts (b)	1 497	(5 417)	(3 920)	1 025	2 642	3 667
Variation du total des revenus nets d'intérêts (a - b)	1 394	(311)	1 083	1 473	(23)	1 450

**Tableau 7 : Solde net des prêts et acceptations –
Information sectorielle** ^{1) 2)}

(en millions de dollars)	Canada					États-Unis					Autres pays				
Au 31 octobre	2020	2019	2018	2017	2016	2020	2019	2018	2017	2016	2020	2019	2018	2017	2016
Particuliers															
Prêts hypothécaires à l'habitation	117 886	112 448	107 956	106 647	103 558	9 122	11 275	11 645	8 587	8 686	-	-	-	-	-
Prêts sur cartes de crédit	7 391	8 289	7 788	7 550	7 541	498	570	541	521	560	-	-	-	-	-
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	57 288	55 311	52 706	51 637	50 368	12 286	11 752	9 918	9 798	13 974	469	537	458	373	215
Total des prêts aux particuliers	182 565	176 048	168 450	165 834	161 467	21 906	23 597	22 104	18 906	23 220	469	537	458	373	215
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	107 301	105 890	92 883	82 632	78 884	138 040	134 880	110 828	97 478	98 236	10 792	10 122	9 122	11 270	10 037
Solde des prêts et acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	289 866	281 938	261 333	248 466	240 351	159 946	158 477	132 932	116 384	121 456	11 261	10 659	9 580	11 643	10 252
Provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs ³⁾	(1 323)	(740)	(689)	(799)	(833)	(1 225)	(630)	(574)	(641)	(687)	(28)	(17)	(6)	-	-
Solde net des prêts et acceptations	288 543	281 198	260 644	247 667	239 518	158 721	157 847	132 358	115 743	120 769	11 233	10 642	9 574	11 643	10 252

**Tableau 8 : Solde net des prêts et acceptations douteux (SNPD) –
Information sectorielle** ^{2) 4)}

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Canada					États-Unis					Autres pays				
Au 31 octobre	2020	2019	2018	2017	2016	2020	2019	2018	2017	2016	2020	2019	2018	2017	2016
Particuliers															
Prêts hypothécaires à l'habitation	225	233	185	206	195	168	164	171	161	175	-	-	-	-	-
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	89	138	126	127	121	146	194	252	293	345	-	-	-	-	-
Total des prêts aux particuliers	314	371	311	333	316	314	358	423	454	520	-	-	-	-	-
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	726	336	235	248	298	1 487	1 101	597	762	843	70	-	-	30	1
Total des prêts et acceptations douteux, déduction faite de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	1 040	707	546	581	614	1 801	1 459	1 020	1 216	1 363	70	-	-	30	1
Ratios liés à la situation ¹⁾															
SNPD en pourcentage du solde net des prêts et acceptations	0,36	0,25	0,21	0,23	0,26	1,13	0,92	0,77	1,05	1,13	0,62	-	-	0,26	0,01
SNPD en pourcentage du solde net des prêts et acceptations															
Prêts aux particuliers	0,17	0,21	0,18	0,20	0,20	1,43	1,52	1,91	2,40	2,24	-	-	-	-	-
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	0,68	0,32	0,25	0,30	0,38	1,08	0,82	0,54	0,78	0,86	0,65	-	-	0,27	0,01

1) Le solde net global des prêts et acceptations est présenté après déduction des provisions pour pertes sur créances liées aux prêts productifs et aux prêts douteux (à l'exception de celles liées aux instruments hors bilan et aux engagements non utilisés). Le solde net des prêts et acceptations lié aux prêts aux particuliers et aux prêts aux entreprises et aux administrations publiques est présenté après déduction de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux uniquement (à l'exception des provisions liées aux instruments hors bilan et aux engagements non utilisés).

2) L'information sectorielle sur le crédit présentée selon le secteur géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

3) Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités et ne reflètent donc pas l'adoption de l'IFRS 9 en 2018. L'IFRS 9 a été appliquée de façon prospective.

4) Le solde net des prêts et acceptations douteux est présenté après déduction de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux (à l'exception des provisions liées aux instruments hors bilan et aux engagements non utilisés).

Tableau 9 : Solde net des prêts et acceptations – Information sectorielle ^{1) 2)}

(en millions de dollars)
Au 31 octobre

	2020	2019	2018	2017	2016
Solde net des prêts et acceptations par province					
Atlantique	15 105	14 601	13 925	13 686	13 736
Québec	43 859	42 985	40 177	38 802	38 263
Ontario	124 419	119 499	109 531	103 152	97 991
Prairies	50 634	51 639	48 634	46 853	46 411
Colombie-Britannique et territoires	54 526	52 474	48 377	45 174	43 117
Solde net des prêts et acceptations au Canada	288 543	281 198	260 644	247 667	239 518
Solde net des prêts aux entreprises et aux administrations publiques par secteur d'activité					
Secteur immobilier commercial	39 990	36 707	31 028	26 479	24 126
Construction (non immobilière)	4 799	4 943	3 916	3 916	3 563
Commerce de détail	20 480	23 085	20 403	18 496	16 430
Commerce de gros	15 444	16 933	14 814	11 612	12 157
Agriculture	13 549	13 268	12 321	11 114	10 951
Communications	771	840	729	625	905
Produits de financement	3 927	4 124	4 439	5 060	6 093
Secteur manufacturier	26 099	26 541	22 839	19 824	18 587
Mines	2 433	2 474	1 916	1 344	1 867
Industries pétrolière et gazière	12 644	13 421	9 168	8 167	7 930
Transport	12 921	12 390	10 973	10 496	10 695
Services publics	5 151	4 783	3 911	2 776	2 697
Produits forestiers	1 012	1 152	840	835	889
Services	47 769	45 730	38 348	33 705	32 659
Services financiers	44 968	40 839	32 463	32 265	32 076
Administrations publiques	2 121	1 801	1 436	1 470	1 326
Autres	2 055	1 861	3 289	3 196	4 206
	256 133	250 892	212 833	191 380	187 157

Tableau 10 : Solde net des prêts et acceptations douteux – Information sectorielle ³⁾

(en millions de dollars)
Au 31 octobre

	2020	2019	2018	2017	2016
Solde net des prêts douteux aux entreprises et aux administrations publiques					
Secteur immobilier commercial	78	49	45	45	60
Construction (non immobilière)	86	21	18	39	45
Commerce de détail	407	56	50	36	13
Commerce de gros	69	76	42	97	51
Agriculture	313	291	193	238	221
Communications	9	6	-	-	1
Produits de financement	147	-	-	-	-
Secteur manufacturier	225	191	77	70	106
Mines	30	-	1	1	2
Industries pétrolière et gazière	366	356	57	145	408
Transport	112	119	90	156	88
Services publics	1	2	2	4	12
Produits forestiers	7	2	-	2	7
Services	387	240	191	181	82
Services financiers	41	28	66	2	39
Administrations publiques	3	-	-	3	6
Autres	2	-	-	21	1
	2 283	1 437	832	1 040	1 142

1) Le solde net global des prêts et acceptations est présenté après déduction des provisions pour pertes sur créances liées aux prêts productifs et aux prêts douteux (à l'exception de celles liées aux instruments hors bilan et aux engagements non utilisés). Le solde net des prêts et acceptations lié aux prêts aux particuliers et aux prêts aux entreprises et aux administrations publiques est présenté après déduction de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux uniquement (à l'exception des provisions liées aux instruments hors bilan et aux engagements non utilisés).

2) L'information sectorielle sur le crédit présentée selon le secteur géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

3) Les prêts et acceptations douteux sont présentés après déduction de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux (à l'exception des provisions liées aux instruments hors bilan et aux engagements non utilisés).

Tableau 11 : Variation du solde brut des prêts douteux – Information sectorielle ^{1) 2)}

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Canada					États-Unis					Autres pays				
Au 31 octobre	2020	2019	2018	2017	2016	2020	2019	2018	2017	2016	2020	2019	2018	2017	2016
Solde brut des prêts et acceptations douteux (SBPAD) à l'ouverture de l'exercice															
Prêts aux particuliers	497	426	439	407	404	385	470	508	585	557	-	-	-	-	-
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	417	309	354	380	282	1 330	731	869	1 009	757	-	-	50	2	4
Total du SBPAD à l'ouverture de l'exercice	914	735	793	787	686	1 715	1 201	1 377	1 594	1 314	-	-	50	2	4
Augmentation des prêts et acceptations douteux															
Prêts aux particuliers	723	895	836	697	631	165	244	274	360	473	-	-	-	-	-
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	1 097	323	321	281	453	2 571	1 224	647	799	953	93	-	-	56	2
Total des augmentations	1 820	1 218	1 157	978	1 084	2 736	1 468	921	1 159	1 426	93	-	-	56	2
Réduction des prêts et acceptations douteux ³⁾															
Prêts aux particuliers	(554)	(586)	(628)	(479)	(446)	(136)	(242)	(212)	(301)	(282)	-	-	-	-	-
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	(366)	(171)	(282)	(259)	(251)	(1 528)	(466)	(573)	(692)	(456)	(9)	-	(49)	(7)	(4)
Total des réductions attribuables aux remboursements nets et autres	(920)	(757)	(910)	(738)	(697)	(1 664)	(708)	(785)	(993)	(738)	(9)	-	(49)	(7)	(4)
Prêts sortis du bilan ⁴⁾															
Prêts aux particuliers	(252)	(238)	(221)	(186)	(182)	(79)	(87)	(100)	(136)	(163)	-	-	-	-	-
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	(219)	(44)	(84)	(48)	(104)	(497)	(159)	(212)	(247)	(245)	-	-	(1)	(1)	-
Total des prêts sortis du bilan	(471)	(282)	(305)	(234)	(286)	(576)	(246)	(312)	(383)	(408)	-	-	(1)	(1)	-
Solde brut des prêts et acceptations douteux à la clôture de l'exercice															
Prêts aux particuliers	414	497	426	439	407	335	385	470	508	585	-	-	-	-	-
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	929	417	309	354	380	1 876	1 330	731	869	1 009	84	-	-	50	2
Total du SBPAD à la clôture de l'exercice	1 343	914	735	793	787	2 211	1 715	1 201	1 377	1 594	84	-	-	50	2
Ratios liés à la situation															
SBPAD en pourcentage du solde brut des prêts															
Prêts aux particuliers	0,23	0,28	0,25	0,26	0,25	1,53	1,63	2,12	2,69	2,52	-	-	-	-	-
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	0,86	0,39	0,33	0,43	0,48	1,36	0,98	0,66	0,89	1,03	0,78	-	-	0,44	0,02
Total des prêts et acceptations	0,46	0,32	0,28	0,32	0,33	1,38	1,08	0,90	1,18	1,31	0,75	-	-	0,43	0,02

1) Le SBPAD ne tient pas compte des prêts douteux qui ont été acquis.

2) L'information sectorielle sur le crédit présentée selon le secteur géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

3) Inclut le montant des prêts et acceptations classés de nouveau dans la catégorie des prêts productifs, les ventes, les remboursements, l'incidence du cours de change et les compensations des radiations des prêts aux particuliers qui ne sont pas constatés dans les nouveaux prêts douteux.

4) Ne tient pas compte de certains prêts sortis du bilan directement qui ne sont pas classés comme nouveaux prêts.

	Total				
	2020	2019	2018	2017	2016
	882	896	947	992	961
	1 747	1 040	1 273	1 391	1 043
	2 629	1 936	2 220	2 383	2 004
	888	1 139	1 110	1 057	1 104
	3 761	1 547	968	1 136	1 408
	4 649	2 686	2 078	2 193	2 512
	(690)	(828)	(840)	(780)	(728)
	(1 903)	(637)	(904)	(958)	(711)
	(2 593)	(1 465)	(1 744)	(1 738)	(1 439)
	(331)	(325)	(321)	(322)	(345)
	(716)	(203)	(297)	(296)	(349)
	(1 047)	(528)	(618)	(618)	(694)
	749	882	896	947	992
	2 889	1 747	1 040	1 273	1 391
	3 638	2 629	1 936	2 220	2 383
	0,37	0,44	0,47	0,51	0,54
	1,13	0,70	0,49	0,66	0,74
	0,79	0,58	0,48	0,59	0,64

Tableau 12 : Variation de la provision pour pertes sur créances – Information sectorielle ¹⁾²⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire)		Canada					États-Unis					Autres pays				
Au 31 octobre	2020	2019	2018	2017	2016	2020	2019	2018	2017	2016	2020	2019	2018	2017	2016	
Provision pour pertes sur créances (PPC) à l'ouverture de l'exercice																
Particuliers	749	725	705	595	614	200	230	301	254	393	-	-	-	-	-	
Entreprises et administrations publiques	303	255	317	471	388	821	648	566	793	657	21	12	29	1	-	
Total de la PPC à l'ouverture de l'exercice	1 052	980	1 022	1 066	1 002	1 021	878	867	1 047	1 050	21	12	29	1	-	
Dotation à la provision pour pertes sur créances ³⁾																
Particuliers	801	470	416	394	373	86	1	(9)	74	(33)	-	-	-	-	-	
Entreprises et administrations publiques	685	93	28	37	174	1 336	302	243	220	257	29	9	(21)	21	-	
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances	1 486	563	444	431	547	1 422	303	234	294	224	29	9	(21)	21	-	
Recouvrements																
Particuliers	117	120	127	134	102	63	104	75	81	87	-	-	-	-	-	
Entreprises et administrations publiques	20	4	5	10	14	52	62	51	40	140	-	-	3	-	-	
Total des recouvrements	137	124	132	144	116	115	166	126	121	227	-	-	3	-	-	
Montants sortis du bilan																
Particuliers	(556)	(551)	(515)	(501)	(481)	(108)	(113)	(125)	(157)	(173)	-	-	-	-	-	
Entreprises et administrations publiques	(219)	(44)	(84)	(48)	(104)	(497)	(159)	(212)	(247)	(245)	-	-	(1)	(1)	-	
Total des montants sortis du bilan	(775)	(595)	(599)	(549)	(585)	(605)	(272)	(337)	(404)	(418)	-	-	(1)	(1)	-	
Divers, y compris les variations des cours de change																
Particuliers	(38)	(15)	(8)	(10)	(13)	(24)	(22)	(12)	(23)	(20)	-	-	-	-	-	
Entreprises et administrations publiques	(7)	(5)	(11)	(27)	(1)	(16)	(32)	-	(114)	(16)	(4)	-	2	(1)	1	
Total – Divers, y compris les variations des cours de change	(45)	(20)	(19)	(37)	(14)	(40)	(54)	(12)	(137)	(36)	(4)	-	2	(1)	1	
PPC à la clôture de l'exercice																
Particuliers	1 073	749	725	612	595	217	200	230	229	254	-	-	-	-	-	
Entreprises et administrations publiques	782	303	255	443	471	1 696	821	648	692	793	46	21	12	20	1	
Total de la PPC à la clôture de l'exercice	1 855	1 052	980	1 055	1 066	1 913	1 021	878	921	1 047	46	21	12	20	1	
Montants nets sortis du bilan en pourcentage du solde moyen des prêts et acceptations ⁴⁾																
	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	

Tableau 13 : Ventilation de la provision pour pertes sur créances – Information sectorielle ¹⁾⁵⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire)		Canada					États-Unis					Autres pays				
Au 31 octobre	2020	2019	2018	2017	2016	2020	2019	2018	2017	2016	2020	2019	2018	2017	2016	
Particuliers																
Prêts hypothécaires à l'habitation	11	10	9	12	15	5	7	10	12	18	-	-	-	-	-	
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	89	116	106	94	76	16	20	37	42	47	-	-	-	-	-	
Total des prêts aux particuliers	100	126	115	106	91	21	27	47	54	65	-	-	-	-	-	
Entreprises et administrations publiques	203	81	74	106	82	389	229	134	107	166	14	-	-	20	1	
Total de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	303	207	189	212	173	410	256	181	161	231	14	-	-	20	1	
Provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs ³⁾	1 323	740	689	799	833	1 225	630	574	641	687	28	17	6	-	-	
Provision pour pertes sur créances	1 626	947	878	1 011	1 006	1 635	886	755	802	918	42	17	6	20	1	
Ratios de couverture																
Provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations douteux																
Total	22,6	22,6	25,7	26,7	22,0	18,5	14,9	15,1	11,7	14,5	16,7	-	-	40,0	50,0	
Particuliers	24,2	25,4	27,0	24,1	22,4	6,3	7,0	10,0	10,6	11,1	-	-	-	-	-	
Entreprises et administrations publiques	21,9	19,4	23,9	29,9	21,6	20,7	17,2	18,3	12,3	16,5	16,7	-	-	40,0	50,0	

1) L'information sectorielle sur le crédit présentée selon le secteur géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

2) Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités et ne reflètent donc pas l'adoption de l'IFRS 9 en 2018. L'IFRS 9 adoptée en 2018 a été appliquée de façon prospective.

3) Exclut la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux autres actifs.

4) Le solde net global des prêts et acceptations est présenté après déduction des provisions pour pertes sur créances liées aux prêts productifs et aux prêts douteux (à l'exception de celles liées aux instruments hors bilan).

5) Ces montants excluent la provision pour pertes sur créances comprise dans les passifs divers.

n. d. - non disponible

Total

2020	2019	2018	2017	2016
949	955	1 006	849	1 007
1 145	915	912	1 265	1 045
2 094	1 870	1 918	2 114	2 052
887	471	407	468	340
2 050	404	250	278	431
2 937	875	657	746	771
180	224	202	215	189
72	66	59	50	154
252	290	261	265	343
(664)	(664)	(640)	(658)	(654)
(716)	(203)	(297)	(296)	(349)
(1 380)	(867)	(937)	(954)	(1 003)
(62)	(37)	(20)	(33)	(33)
(27)	(37)	(9)	(142)	(16)
(89)	(74)	(29)	(175)	(49)
1 290	949	955	841	849
2 524	1 145	915	1 155	1 265
3 814	2 094	1 870	1 996	2 114
0,24	0,13	0,17	0,19	0,19

Total

2020	2019	2018	2017	2016
16	17	19	24	33
105	136	143	136	123
121	153	162	160	156
606	310	208	233	249
727	463	370	393	405
2 576	1 387	1 269	1 440	1 520
3 303	1 850	1 639	1 833	1 925
20,0	17,6	19,1	17,7	17,0
16,2	17,3	18,1	16,9	15,7
21,0	17,7	20,0	18,3	17,9

Tableau 14 : Provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux – Information sectorielle

(en millions de dollars) Au 31 octobre	2020	2019	2018	2017	2016
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques					
Provisions pour pertes sur créances liées aux prêts douteux par secteur d'activité					
Secteur immobilier commercial	11	9	8	15	13
Construction (non immobilière)	18	8	16	14	4
Commerce de détail	53	11	17	14	12
Commerce de gros	35	52	23	17	31
Agriculture	36	22	16	11	19
Communications	8	7	-	-	1
Produits de financement	-	-	-	-	-
Secteur manufacturier	67	35	20	51	36
Mines	10	-	-	-	1
Industries pétrolière et gazière	184	48	17	42	45
Transport	32	30	31	13	9
Services publics	-	-	-	2	3
Produits forestiers	5	-	1	1	1
Services	132	79	46	51	50
Services financiers	7	3	1	2	10
Administrations publiques	1	1	-	-	-
Autres	7	5	12	-	14
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques 1)	606	310	208	233	249

Tableau 15 : Dotation à la provision pour pertes sur créances – Information sectorielle

(en millions de dollars) Pour l'exercice clos le 31 octobre	2020	2019	2018	2017	2016
Particuliers					
Prêts hypothécaires à l'habitation	17	16	19	11	24
Prêts sur cartes de crédit	261	246	216	232	232
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	226	201	231	232	246
Total des prêts aux particuliers	504	463	466	475	502
Entreprises et administrations publiques					
Secteur immobilier commercial	6	5	(2)	(4)	(16)
Construction (non immobilière)	70	1	-	25	15
Commerce de détail	73	(2)	10	29	13
Commerce de gros	22	54	18	24	11
Agriculture	30	27	37	31	56
Communications	1	7	-	(1)	2
Produits de financement	-	-	-	-	-
Secteur manufacturier	128	25	20	28	29
Mines	10	-	-	-	20
Industries pétrolière et gazière	293	51	(25)	9	105
Transport	116	67	74	108	56
Services publics	1	1	(2)	-	3
Produits forestiers	6	-	(1)	-	(1)
Services	243	68	87	102	21
Services financiers	(6)	(35)	(4)	(3)	(7)
Administrations publiques	-	1	-	-	-
Autres	25	18	22	(1)	(38)
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	1 018	288	234	347	269
Total des dotations à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	1 522	751	700	822	771
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs 2)	1 431	121	(38)	(76)	-
	2 953	872	662	746	771
Ratios de rendement (%)					
Dotation à la provision pour pertes sur créances au solde net moyen des prêts et acceptations	0,63	0,20	0,17	0,20	0,22
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde net moyen des prêts et acceptations sectoriels					
Particuliers	0,25	0,24	0,25	0,26	0,28
Entreprises et administrations publiques	0,39	0,12	0,12	0,18	0,15
Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances liée aux prêts douteux au solde net moyen des prêts et acceptations	0,33	0,17	0,18	0,22	0,22

1) Ces montants excluent la provision pour pertes sur créances comprise dans les passifs divers.

2) Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités et ne reflètent donc pas l'adoption de l'IFRS 9 en 2018. L'IFRS 9 adoptée en 2018 a été appliquée de façon prospective.

Tableau 16 : Dépôts moyens

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2020		2019		2018	
	Solde moyen	Taux moyen payé (%)	Solde moyen	Taux moyen payé (%)	Solde moyen	Taux moyen payé (%)
Dépôts domiciliés au Canada						
Dépôts à vue productifs d'intérêts	35 643	0,82	24 211	1,18	20 874	0,86
Dépôts à vue non productifs d'intérêts	56 936	-	47 849	-	45 967	-
Dépôts à préavis	101 870	0,63	86 531	1,24	81 941	0,84
Dépôts à échéance fixe	194 456	1,86	173 337	2,33	150 583	1,97
Total des dépôts domiciliés au Canada	388 905	1,17	331 928	1,63	299 365	1,28
Dépôts domiciliés aux États-Unis et dans d'autres pays						
Banques situées aux États-Unis et dans d'autres pays 1)	20 927	1,07	23 563	2,41	24 596	1,92
Administrations publiques et institutions aux États-Unis et dans d'autres pays	8 852	0,91	12 253	1,97	10 014	1,49
Autres dépôts à vue	16 321	0,27	14 484	0,86	13 858	0,30
Autres dépôts à préavis ou à échéance fixe	194 096	0,69	164 540	1,38	150 513	1,05
Total des dépôts domiciliés aux États-Unis et dans d'autres pays	240 196	0,70	214 840	1,49	198 981	1,13
Total des dépôts moyens	629 101	0,99	546 768	1,58	498 346	1,22

Au 31 octobre 2020, 2019 et 2018, les dépôts de déposants étrangers dans nos bureaux canadiens s'élevaient à 52 433 millions de dollars, à 46 766 millions et à 48 592 millions, respectivement, le total des dépôts à préavis comprenait 51 536 millions, 39 382 millions et 34 754 millions, respectivement, de comptes de chèques qui auraient été classés comme dépôts à vue selon les normes de présentation des États-Unis, et le total des dépôts à terme fixe comprenait 26 727 millions, 25 098 millions et 28 927 millions, respectivement, de fonds fédéraux achetés, de papier commercial émis et d'autres éléments du passif-dépôts. Ces montants auraient été classés comme emprunts à court terme selon les normes de présentation des États-Unis.

1) Comprennent les banques réglementées et les banques centrales.

Déclaration de la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

L'établissement et la présentation des états financiers consolidés annuels, du Rapport de gestion ainsi que de tous les autres renseignements figurant dans le Rapport annuel relèvent de la direction de la Banque de Montréal (la Banque), qui en assume la responsabilité.

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board et répondent aux exigences applicables des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) et de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis. Les états financiers sont également conformes aux dispositions de la *Loi sur les banques* (Canada) et des règlements connexes, y compris les interprétations des IFRS qu'en fait l'organisme qui réglemente nos activités, à savoir le Bureau du surintendant des institutions financières Canada. Le Rapport de gestion a été préparé conformément aux exigences des organismes de réglementation des valeurs mobilières, notamment le Règlement 51-102 des ACVM sur les obligations d'information continue.

Les états financiers consolidés et l'information présentée dans le Rapport de gestion comprennent nécessairement des montants qui ont été établis en fonction de jugements éclairés et d'estimations de l'effet prévu d'événements actuels et d'opérations courantes, en accordant toute l'attention nécessaire à leur importance relative. En outre, lors de la préparation des données financières, nous devons interpréter les exigences décrites ci-dessus, établir la pertinence de l'information à y inclure ainsi que faire des estimations et poser des hypothèses ayant un effet sur l'information présentée. Le Rapport de gestion comprend également des renseignements concernant l'effet des transactions et des événements actuels, les sources actuelles de liquidités et de financement, les tendances de l'exploitation, les risques et les incertitudes. Les résultats futurs pourraient être sensiblement différents de nos estimations actuelles, le déroulement des événements et les situations à venir pouvant être différents de ce qui avait été prévu.

Les données financières figurant dans le Rapport annuel de la Banque concordent avec celles des états financiers consolidés.

Responsables de la fiabilité de l'information financière et de la rapidité de sa publication, nous nous appuyons sur un système élaboré de contrôles internes qui est constitué de contrôles organisationnels et opérationnels, de contrôles et procédures de communication de l'information financière et du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Notre système de contrôles internes comprend la rédaction et la diffusion de nos politiques et procédures régissant la conduite de la Banque et la gestion des risques, la planification budgétaire globale, la séparation efficace des tâches, la délégation de pouvoirs et la responsabilité personnelle, la transmission de l'information pertinente aux échelons supérieurs pour la prise des décisions relatives à la communication de l'information au public, la sélection minutieuse du personnel et sa formation ainsi que la mise à jour régulière et l'application des méthodes comptables. Nos contrôles internes visent à fournir une assurance raisonnable que les opérations ont été autorisées, que les actifs sont protégés, que des registres adéquats sont tenus, et que nous satisfaisons à toutes les exigences réglementaires. Le système de contrôles internes est appuyé en outre par une fonction de conformité destinée à garantir que la Banque et ses employés respectent les lois sur les valeurs mobilières et les règles relatives aux conflits d'intérêts, ainsi que par une équipe d'auditeurs internes qui examinent périodiquement tous les aspects de nos activités.

Au 31 octobre 2020, nous avons déterminé, à titre de chef de la direction et de chef des finances de la Banque, que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque est efficace. Nous avons fourni une attestation concernant les documents d'information annuels de la Banque de Montréal qui sont déposés auprès des ACVM et de la SEC comme l'exigent le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs et la loi *Securities Exchange Act of 1934*.

Pour pouvoir émettre des opinions d'audit sur nos états financiers consolidés et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque, les auditeurs nommés par les actionnaires effectuent l'audit de notre système de contrôles internes et exécutent des travaux dans la mesure qu'ils jugent appropriée. Leur opinion d'audit sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque au 31 octobre 2020 est présentée à la page 144.

Le Conseil d'administration, se fondant sur les recommandations de son Comité d'audit et de révision, procède à l'examen et à l'approbation de l'information financière contenue dans le Rapport annuel, et notamment dans le Rapport de gestion. Le Conseil d'administration et ses comités compétents exercent également un rôle de surveillance quant à la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de l'établissement et de la présentation de l'information financière, du maintien de contrôles internes appropriés, de la conformité aux exigences des lois et règlements, de la gestion et du contrôle des principaux secteurs de risque et de l'évaluation de transactions importantes et entre parties liées.

Le Comité d'audit et de révision, qui est formé uniquement d'administrateurs indépendants, a également pour responsabilités de choisir les auditeurs que nomment les actionnaires et d'examiner les compétences, l'indépendance et la performance de ces auditeurs et du personnel d'audit interne. Les auditeurs nommés par les actionnaires et l'auditeur en chef de la Banque ont accès sans réserve au Conseil d'administration, à son Comité d'audit et de révision et aux autres comités pertinents pour discuter de points touchant l'audit et la présentation de l'information financière ainsi que de questions connexes.

Lorsqu'il le juge nécessaire, le Bureau du surintendant des institutions financières Canada mène des examens et des enquêtes au sujet des affaires de la Banque afin d'assurer que les dispositions de la *Loi sur les banques* concernant la sécurité des déposants sont dûment respectées et que la Banque jouit d'une bonne situation financière.

Le chef de la direction,



Darryl White

Le chef des finances,



Thomas E. Flynn

Toronto, Canada
Le 1^{er} décembre 2020

Rapport des auditeurs indépendants

Aux actionnaires de la Banque de Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Banque de Montréal (la « Banque »), qui comprennent :

- les bilans consolidés au 31 octobre 2020 et au 31 octobre 2019;
- les états consolidés des résultats pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2020;
- les états consolidés du résultat global pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2020;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2020;
- les états consolidés des flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2020;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les états financiers consolidés).

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Banque au 31 octobre 2020 et au 31 octobre 2019, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2020, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de la Banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 octobre 2020. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport des auditeurs.

Appréciation des provisions pour pertes sur créances liées aux prêts

Il y a lieu de se reporter aux notes 1 et 4 afférentes aux états financiers consolidés.

La provision pour pertes sur créances de la Banque s'établissait à 3 814 millions de dollars au 31 octobre 2020. La provision pour pertes sur créances de la Banque est constituée des provisions liées aux prêts douteux et des provisions liées aux prêts productifs, toutes deux calculées conformément au cadre prescrit pour les pertes sur créances attendues de l'IFRS 9, *Instruments financiers*. La provision liée aux prêts productifs est calculée pour chaque exposition dans le portefeuille de prêts en fonction de principales données d'entrée des modèles, soit en fonction de la probabilité de défaut (PD), de l'exposition en cas de défaut (ECD) et de la perte en cas de défaut (PCD). Lorsqu'elle établit les provisions pour pertes sur créances liées aux prêts productifs, la Banque, aux termes de sa méthodologie, applique une pondération probabiliste à trois scénarios économiques, lesquels reflètent son jugement quant à un éventail de variables économiques possibles – un scénario de référence qui, de l'avis de la Banque, représente le résultat le plus probable, ainsi que des scénarios favorables et défavorables. Lorsqu'il y a une augmentation importante du risque de crédit, une provision liée aux prêts productifs sur la durée de vie est comptabilisée, sinon, une provision liée aux prêts productifs sur 12 mois est généralement comptabilisée. La méthodologie employée par la Banque pour déterminer l'augmentation significative du risque de crédit est basée sur l'évolution de la PD entre la date de montage et la date de présentation de l'information et elle est évaluée d'après des pondérations probabilistes ainsi que certains autres critères, dont le fait qu'un compte soit en souffrance depuis 30 jours ou qu'il soit inscrit dans une liste de comptes à surveiller. La Banque a recours à un jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit pour refléter des facteurs qui ne sont pas pris en compte dans les résultats produits par les modèles relatifs aux provisions liés aux prêts productifs.

Nous avons déterminé que l'appréciation des provisions pour pertes sur créances liées aux prêts constitue une question clé de l'audit. Des jugements importants de la part des auditeurs ont été nécessaires, car il existe un degré élevé d'incertitude relative aux principales données d'entrée des modèles de la Banque, aux méthodes et aux jugements ainsi qu'à leur incidence sur les provisions liées aux prêts productifs qui en découlent, comme il est décrit ci-dessus, y compris l'incidence de la pandémie de COVID-19. L'appréciation des provisions liées aux prêts productifs a également nécessité une attention importante de la part des auditeurs et l'exercice d'un jugement complexe de leur part pour évaluer les résultats des procédures d'audit. En outre, des connaissances et une expérience spécialisées, y compris une expérience dans le secteur, ont été nécessaires pour veiller à la mise en œuvre des procédures d'audit et évaluer les résultats de ces procédures.

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question clé de l'audit. Nous avons évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement de certains contrôles internes à l'égard du processus relatif aux provisions liées aux prêts productifs de la Banque avec la participation de spécialistes en risque de crédit, en économie et en technologies de l'information possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente. Ceci comprenait des contrôles internes liés 1) à la surveillance et la validation périodique des modèles utilisés pour établir les principales données d'entrée des modèles; 2) au suivi de la méthodologie utilisée pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante, et 3) à l'examen des variables économiques, des pondérations probabilistes de scénarios et du jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit. En outre, nous avons testé les contrôles à l'égard du processus relatif aux provisions liées aux prêts productifs de la Banque dans le cadre de l'examen des prêts, afin de déterminer les cotes de risque des prêts de gros. Nous avons fait appel à des spécialistes en risque de crédit et en économie possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente qui nous ont aidés à évaluer 1) les principales données d'entrée des modèles ainsi que la méthodologie relative aux provisions liées aux prêts productifs, notamment la détermination d'une hausse importante du risque de crédit, en évaluant la méthodologie de conformité à l'IFRS 9 et en recalculant les essais de surveillance des modèles relativement aux principales données d'entrée des modèles et aux seuils utilisés pour identifier les augmentations importantes du risque de crédit et 2) les variables économiques et la pondération probabiliste des scénarios utilisés dans les modèles, en évaluant les variables et les scénarios par rapport à des données économiques externes; et 3) les échelons du jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit appliqués par la Banque aux provisions liées aux prêts productifs utilisés par la Banque en se fondant sur notre connaissance du secteur et notre jugement en matière de crédit pour évaluer les jugements de la direction. Pour les prêts de gros sélectionnés, nous avons fait une estimation indépendante des cotes de risque de crédit des prêts à l'aide de l'échelle d'évaluation du risque des emprunteurs de la Banque et l'avons comparée à la cote de risque de crédit des prêts attribuée de la Banque.

Appréciation de l'évaluation de la juste valeur de certains titres

Il y a lieu de se reporter aux notes 1, 3 et 17 afférentes aux états financiers consolidés.

Le portefeuille de titres de la Banque comprenait des titres évalués à la juste valeur d'un montant de 184 809 millions de dollars au 31 octobre 2020. Ces montants comprennent certains titres dont la Banque détermine la juste valeur à l'aide de modèles et de valeurs liquidatives fournies par des tiers faisant intervenir des données de marché non observables importantes. Les données non observables exigent l'exercice de jugements importants. La valeur liquidative et les taux de remboursement par anticipation constituent certaines des principales données non observables utilisées dans le cadre de l'évaluation de ces titres.

Nous avons déterminé que l'appréciation de l'évaluation de la juste valeur de certains titres constitue une question clé de l'audit. Des jugements importants de la part des auditeurs ont été nécessaires, car il existe un degré élevé d'incertitude relative à l'évaluation des principales données non observables. L'évaluation des résultats de l'application des procédures d'audit a nécessité une attention importante de la part des auditeurs et l'exercice d'un jugement complexe de leur part. En outre, des connaissances et une expérience spécialisées, y compris une expérience dans le secteur, ont été nécessaires pour veiller à la mise en œuvre des procédures d'audit et évaluer les résultats de ces procédures.

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question clé de l'audit. Nous avons évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement de certains contrôles internes à l'égard du processus de la Banque servant à déterminer la juste valeur de certains titres avec la participation de spécialistes en évaluation et en technologies de l'information possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente. Ceci comprenait des contrôles liés 1) à l'évaluation des sources de taux utilisés dans la vérification indépendante des prix; et 2) à la séparation des tâches et des contrôles d'accès. Nous avons également évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement des contrôles liés à 1) l'examen des valeurs liquidatives de tiers; 2) la vérification indépendante des prix; et 3) l'appréciation du classement de la hiérarchie des justes valeurs. Nous avons testé, avec la participation de spécialistes en évaluation possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente, la juste valeur des titres sélectionnés pour lesquels des taux de remboursement anticipé sont utilisés dans leur évaluation en formulant une estimation indépendante de la juste valeur et en la comparant à la juste valeur déterminée par la Banque. Pour les titres sélectionnés, nous avons comparé la valeur liquidative à des informations externes.

Appréciation des positions fiscales incertaines

Il y a lieu de se reporter aux notes 1 et 22 afférentes aux états financiers consolidés.

Pour déterminer la charge d'impôts sur le résultat, la Banque interprète les lois fiscales, la jurisprudence et les positions administratives et elle comptabilise, en se fondant sur son jugement, une provision pour une estimation du montant requis pour régler les obligations fiscales.

Nous avons déterminé que l'appréciation des positions fiscales incertaines constitue une question clé de l'audit. Des jugements importants de la part des auditeurs ont été nécessaires, car il y a un degré élevé de subjectivité lors de l'appréciation de la nécessité de constituer une provision, fondée sur l'interprétation des lois fiscales, de la jurisprudence et de positions administratives, dans le cas des positions fiscales incertaines, et d'estimer le montant de cette provision, le cas échéant. Cela a nécessité une attention importante de la part des auditeurs et l'exercice d'un jugement complexe de leur part pour évaluer les résultats des procédures d'audit. En outre, des connaissances et une expérience spécialisées, y compris une expérience dans le secteur, ont été nécessaires pour veiller à la mise en œuvre des procédures d'audit et évaluer les résultats de ces procédures.

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question clé de l'audit. Nous avons évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement de certains contrôles internes à l'égard du processus d'évaluation des positions fiscales incertaines de la Banque avec la participation de spécialistes en fiscalité possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente. Ceci comprenait des contrôles liés 1) à l'identification des positions fiscales incertaines, en fonction de l'interprétation de lois fiscales, de la jurisprudence et des positions administratives et 2) à la détermination de la meilleure estimation de la provision requise, le cas échéant. Nous avons fait appel à des spécialistes en fiscalité possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente qui ont aidé 1) à apprécier, en fonction de leurs connaissances et de leur expérience, l'interprétation des lois fiscales, de la jurisprudence et des positions administratives faite par la Banque et dans l'évaluation de certaines positions fiscales incertaines et des dénouements prévus, y compris, le cas échéant, leur évaluation; 2) à interpréter les conseils obtenus par la Banque auprès de spécialistes externes et à en évaluer l'incidence sur la provision de la Banque, le cas échéant; et 3) à lire la correspondance avec les autorités fiscales et à en évaluer l'incidence sur la provision de la Banque, le cas échéant.

Appréciation des passifs liés à l'assurance

Il y a lieu de se reporter aux notes 1 et 14 afférentes aux états financiers consolidés.

Les passifs liés à l'assurance de la Banque s'établissaient à 12 441 millions de dollars au 31 octobre 2020. Les passifs au titre des contrats d'assurance vie de la Banque sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations. Certaines hypothèses importantes comprennent la mortalité, les déchéances de polices, et les rendements futurs de placements.

Nous avons déterminé que l'appréciation des passifs liés à l'assurance constitue une question clé de l'audit. Des jugements importants de la part des auditeurs ont été nécessaires, car il existe un degré élevé d'incertitude relative aux hypothèses importantes. Un jugement important et complexe de la part des auditeurs a été nécessaire pour évaluer les résultats des procédures d'audit. En outre, des connaissances et une expérience spécialisées, y compris une expérience dans le secteur, ont été nécessaires pour veiller à la mise en œuvre des procédures d'audit et évaluer les résultats de ces procédures.

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question clé de l'audit. Avec l'assistance d'actuaire possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente, nous avons évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement de contrôles internes à l'égard du processus d'évaluation des hypothèses importantes. Ces actuaire ont également participé aux tests des contrôles relatifs aux hypothèses importantes, en examinant les études internes et externes menées par la Banque concernant les déchéances de polices et la mortalité, et en étudiant les calculs de la direction et en comparant certaines entrées relatives au rendement futur des placements aux données externes disponibles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes;
- des informations contenues dans un document qui s'intitule Rapport annuel, autres que les états financiers consolidés et le rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion et le rapport annuel déposés auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'un erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Banque pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit;
- parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport des auditeurs, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport des auditeurs parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

KPMG s.r.l./SENCRL

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport des auditeurs est délivré est James Edward Newton.

Toronto, Canada

Le 1^{er} décembre 2020

Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant

Aux actionnaires de la Banque de Montréal

Opinion sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des bilans consolidés ci-joints de la Banque de Montréal (la « Banque ») au 31 octobre 2020 et 2019, des états consolidés connexes des résultats, des états consolidés du résultat global, des états consolidés des variations des capitaux propres et des états consolidés des flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2020, ainsi que des notes annexes (collectivement, les « états financiers consolidés »). À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Banque au 31 octobre 2020 et 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2020, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board.

Nous avons également effectué l'audit, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (PCAOB) des États-Unis, du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque au 31 octobre 2020, en nous fondant sur les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission, et dans notre rapport daté du 1^{er} décembre 2020, nous avons exprimé une opinion sans réserve sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque.

Fondement de l'opinion

La responsabilité de ces états financiers consolidés incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du PCAOB et nous sommes tenus d'être indépendants par rapport à la Banque conformément aux lois sur les valeurs mobilières des États-Unis et aux règles et aux règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nos audits ont été effectués conformément aux normes du PCAOB. Ces normes exigent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Nos audits impliquent la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer le risque que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la mise en œuvre de procédures en réponse à ces risques. Ces procédures comprennent le contrôle par sondage d'éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Nos audits comportent également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Nous estimons que nos audits constituent une base raisonnable à notre opinion.

Questions critiques de l'audit

Les questions critiques de l'audit communiquées ci-après sont les éléments découlant de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée qui ont été communiqués au Comité d'audit et de révision, ou qui doivent l'être, et qui : 1) portent sur les comptes ou les informations à fournir qui sont significatifs en ce qui a trait aux états financiers consolidés et 2) font intervenir des jugements particulièrement difficiles, subjectifs ou complexes de notre part. La communication de questions critiques de l'audit ne modifie en rien notre opinion sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble et, en communiquant les questions critiques de l'audit ci-après, nous n'exprimons pas d'opinion distincte sur les questions critiques de l'audit ou sur les comptes ou informations fournies auxquels elles se rapportent.

Appréciation des provisions pour pertes sur créances liées aux prêts

Comme il est indiqué aux notes 1 et 4 afférentes aux états financiers consolidés, la provision pour pertes sur créances de la Banque s'établissait à 3 814 millions de dollars au 31 octobre 2020. La provision pour pertes sur créances de la Banque est constituée des provisions liées aux prêts douteux et des provisions liées aux prêts productifs, toutes deux calculées conformément au cadre prescrit pour les pertes sur créances attendues de l'IFRS 9, *Instruments financiers*. La provision liée aux prêts productifs est calculée pour chaque exposition dans le portefeuille de prêts en fonction de principales données d'entrée des modèles, soit en fonction de la probabilité de défaut (PD), de l'exposition en cas de défaut (ECD) et de la perte en cas de défaut (PCD). Lorsqu'elle établit les provisions pour pertes sur créances liées aux prêts productifs, la Banque, aux termes de sa méthodologie, applique une pondération probabiliste à trois scénarios économiques, lesquels reflètent son jugement quant à un éventail de variables économiques possibles — un scénario de référence qui, de l'avis de la Banque, représente le résultat le plus probable, ainsi que des scénarios favorables et défavorables. Lorsqu'il y a une augmentation importante du risque de crédit, une provision liée aux prêts productifs sur la durée de vie est comptabilisée, sinon, une provision liée aux prêts productifs sur 12 mois est généralement comptabilisée. La méthodologie employée par la Banque pour déterminer l'augmentation significative du risque de crédit est basée sur l'évolution de la PD entre la date de montage et la date de présentation de l'information et elle est évaluée d'après des pondérations probabilistes ainsi que certains autres critères, dont le fait qu'un compte soit en souffrance depuis 30 jours ou qu'il soit inscrit dans une liste de comptes à surveiller. La Banque a recours à un jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit pour refléter des facteurs qui ne sont pas pris en compte dans les résultats produits par les modèles relatifs aux provisions liés aux prêts productifs.

Nous avons déterminé que l'appréciation des provisions pour pertes sur créances liées aux prêts constitue une question critique de l'audit. Des jugements importants de la part des auditeurs ont été nécessaires, car il existe un degré élevé d'incertitude relative aux principales données d'entrée des modèles de la Banque, aux méthodes et aux jugements ainsi qu'à leur incidence sur les provisions liées aux prêts productifs qui en découlent, comme il est décrit ci-dessus, y compris l'incidence de la pandémie de COVID-19. L'appréciation des provisions liées aux prêts productifs a également nécessité une attention importante de la part des auditeurs et l'exercice d'un jugement complexe de leur part pour évaluer les résultats des procédures d'audit. En outre, des connaissances et une expérience spécialisées, y compris une expérience dans le secteur, ont été nécessaires pour veiller à la mise en œuvre des procédures d'audit et évaluer les résultats de ces procédures.

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question critique de l'audit. Nous avons évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement de certains contrôles internes à l'égard du processus relatif aux provisions liées aux prêts productifs de la Banque avec la participation de spécialistes en risque de crédit, en économie et en technologies de l'information possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente. Ceci comprenait des contrôles internes liés 1) à la surveillance et la validation périodique des modèles utilisés pour établir les principales données d'entrée des modèles; 2) au suivi de la méthodologie utilisée pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante, et 3) à l'examen des variables économiques, des pondérations probabilistes de scénarios et du jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit. En outre, nous avons testé les contrôles à l'égard du processus relatif aux provisions liées aux prêts productifs de la Banque dans le cadre de l'examen des prêts, afin de déterminer les cotes de risque des prêts de gros. Nous avons fait appel à des spécialistes en risque de crédit et en économie possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente qui nous ont aidés à évaluer 1) les principales données d'entrée des modèles ainsi que la méthodologie relative aux provisions liées aux prêts productifs, notamment la détermination d'une hausse importante du risque de crédit, en évaluant la méthodologie de conformité à l'IFRS 9 et en recalculant les essais de surveillance des modèles relativement aux principales données d'entrée des modèles et aux seuils utilisés pour

identifier les augmentations importantes du risque de crédit et 2) les variables économiques et la pondération probabiliste des scénarios utilisés dans les modèles, en évaluant les variables et les scénarios par rapport à des données économiques externes; et 3) les échelons du jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit appliqués par la Banque aux provisions liées aux prêts productifs utilisés par la Banque en se fondant sur notre connaissance du secteur et notre jugement en matière de crédit pour évaluer les jugements de la direction. Pour les prêts de gros sélectionnés, nous avons fait une estimation indépendante des cotes de risque de crédit des prêts à l'aide de l'échelle d'évaluation du risque des emprunteurs de la Banque et l'avons comparée à la cote de risque de crédit des prêts attribuée de la Banque.

Appréciation de l'évaluation de la juste valeur de certains titres

Comme il est indiqué aux notes 1, 3 et 17 afférentes aux états financiers consolidés, le portefeuille de titres de la Banque comprenait des titres évalués à la juste valeur d'un montant de 184 809 millions de dollars au 31 octobre 2020. Ces montants comprennent certains titres dont la Banque détermine la juste valeur à l'aide de modèles et de valeurs liquidatives fournies par des tiers faisant intervenir des données de marché non observables importantes. Les données non observables exigent l'exercice de jugements importants. La valeur liquidative et les taux de remboursement par anticipation constituent les principales données non observables utilisées dans le cadre de l'évaluation de ces titres.

Nous avons déterminé que l'appréciation de l'évaluation de la juste valeur de certains titres constitue une question critique de l'audit. Des jugements importants de la part des auditeurs ont été nécessaires, car il existe un degré élevé d'incertitude relative à l'évaluation des principales données non observables. L'évaluation des résultats de l'application des procédures d'audit a nécessité une attention importante de la part des auditeurs et l'exercice d'un jugement complexe de leur part. En outre, des connaissances et une expérience spécialisés, y compris une expérience dans le secteur, ont été nécessaires pour veiller à la mise en œuvre des procédures d'audit et évaluer les résultats de ces procédures.

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question critique de l'audit. Nous avons évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement de certains contrôles internes à l'égard du processus de la Banque servant à déterminer la juste valeur de certains titres avec la participation de spécialistes en évaluation et en technologies de l'information possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente. Ceci comprenait des contrôles liés à 1) l'évaluation des sources de taux utilisés dans la vérification indépendante des prix; et 2) la séparation des tâches et des contrôles d'accès. Nous avons également évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement des contrôles liés à 1) l'examen des valeurs liquidatives de tiers; 2) la vérification indépendante des prix; et 3) l'appréciation du classement de la hiérarchie des justes valeurs. Nous avons testé, avec la participation de spécialistes en évaluation possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente, la juste valeur des titres sélectionnés pour lesquels des taux de remboursement anticipé sont utilisés dans leur évaluation en formulant une estimation indépendante de la juste valeur et en la comparant à la juste valeur déterminée par la Banque. Pour les titres sélectionnés, nous avons comparé la valeur liquidative à des informations externes.

Appréciation des positions fiscales incertaines

Comme il est indiqué aux notes 1 et 22 afférentes aux états financiers consolidés, pour déterminer la charge d'impôts sur le résultat, la Banque interprète les lois fiscales, la jurisprudence et les positions administratives et elle comptabilise, en se fondant sur son jugement, une provision pour une estimation du montant requis pour régler les obligations fiscales.

Nous avons déterminé que l'appréciation des positions fiscales incertaines constitue une question critique de l'audit. Des jugements importants de la part des auditeurs ont été nécessaires, car il y a un degré élevé de subjectivité lors de l'appréciation de la nécessité de constituer une provision, fondée sur l'interprétation des lois fiscales, de la jurisprudence et de positions administratives, dans le cas des positions fiscales incertaines, et d'estimer le montant de cette provision, le cas échéant. Cela a nécessité une attention importante de la part des auditeurs et l'exercice d'un jugement complexe de leur part pour évaluer les résultats des procédures d'audit. En outre, des connaissances et une expérience spécialisées, y compris une expérience dans le secteur, ont été nécessaires pour veiller à la mise en œuvre des procédures d'audit et évaluer les résultats de ces procédures.

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question critique de l'audit. Nous avons évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement de certains contrôles internes à l'égard du processus d'évaluation des positions fiscales incertaines de la Banque avec la participation de spécialistes en fiscalité possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente. Ceci comprenait des contrôles liés à 1) à l'identification des positions fiscales incertaines, en fonction de l'interprétation de lois fiscales, de la jurisprudence et des positions administratives et 2) à la détermination de la meilleure estimation de la provision requise, le cas échéant. Nous avons fait appel à des spécialistes en fiscalité possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente qui ont aidé à 1) à apprécier, en fonction de leurs connaissances et de leur expérience, l'interprétation des lois fiscales, de la jurisprudence et des positions administratives faite par la Banque et dans l'évaluation de certaines positions fiscales incertaines et des déductions prévus, y compris, le cas échéant, leur évaluation; 2) à interpréter les conseils obtenus par la Banque auprès de spécialistes externes et à en évaluer l'incidence sur la provision de la Banque, le cas échéant; et 3) à lire la correspondance avec les autorités fiscales et à en évaluer l'incidence sur la provision de la Banque, le cas échéant.

Appréciation des passifs liés à l'assurance

Comme il est indiqué aux notes 1 et 14 afférentes aux états financiers consolidés, les passifs liés à l'assurance de la Banque s'établissaient à 12 441 millions de dollars au 31 octobre 2020. Les passifs au titre des contrats d'assurance vie de la Banque sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations. Certaines hypothèses importantes comprennent la mortalité, les déchéances de polices, et les rendements futurs de placements.

Nous avons déterminé que l'appréciation des passifs liés à l'assurance constitue une question critique de l'audit. Des jugements importants de la part des auditeurs ont été nécessaires, car il existe un degré élevé d'incertitude relative aux hypothèses importantes. Un jugement important et complexe de la part des auditeurs a été nécessaire pour évaluer les résultats des procédures d'audit. En outre, des connaissances et une expérience spécialisées, y compris une expérience dans le secteur, ont été nécessaires pour veiller à la mise en œuvre des procédures d'audit et évaluer les résultats de ces procédures.

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question critique de l'audit. Avec l'assistance d'actuaire possédant des compétences spécialisées, une connaissance du secteur et une expérience pertinente, nous avons évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement de contrôles internes à l'égard du processus d'évaluation des hypothèses importantes. Ces actuaire ont également participé aux tests des contrôles relatifs aux hypothèses importantes, en examinant les études internes et externes menées par la Banque concernant les déchéances de polices et la mortalité, et en étudiant les calculs de la direction et en comparant certaines entrées relatives au rendement futur des placements aux données externes disponibles.

KPMG s.r.l./SENCRL

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Nous sommes les auditeurs de la Banque depuis 2004 et avons été ses co-auditeurs pour les 12 années précédentes.

Toronto, Canada
Le 1^{er} décembre 2020

Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant

Aux actionnaires de la Banque de Montréal

Opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque de Montréal au 31 octobre 2020, en nous fondant sur les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission.

À notre avis, la Banque de Montréal (la Banque) a maintenu, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2020 selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission.

Nous avons également effectué l'audit, selon les normes du Public Company Accounting Oversight Board (PCAOB) des États-Unis, des bilans consolidés de la Banque au 31 octobre 2020 et 2019, des états consolidés connexes des résultats, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2020, ainsi que des notes y afférentes, (collectivement, les « états financiers consolidés ») et notre rapport daté du 1^{er} décembre 2020 exprime une opinion sans réserve sur ces états financiers consolidés.

Fondement de l'opinion

Le maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière ainsi que l'appréciation, incluse dans le *Rapport annuel de la direction sur les contrôles et procédures de communication de l'information et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière* ci-joint, à la page 121 du Rapport de gestion, de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière incombent à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque sur la base de notre audit.

Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du PCAOB et nous sommes tenus d'être indépendants de la Banque conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières, aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Notre audit a été réalisé conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière était maintenu, dans tous ses aspects significatifs. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière a comporté l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière en fonction de notre évaluation du risque, ainsi que la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que notre audit constitue un fondement raisonnable à notre opinion.

Définition et limites du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est un processus conçu pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend les politiques et procédures qui : 1) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la société; 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration de la société; et 3) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

KPMG s.r.l./SENCRL

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 1^{er} décembre 2020

État consolidé des résultats

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2020	2019	2018
Revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions			
Prêts	17 945 \$	19 824 \$	16 275 \$
Valeurs mobilières (note 3) 1)	4 980	5 541	4 119
Dépôts à d'autres banques	390	787	641
	23 315	26 152	21 035
Charges d'intérêts			
Dépôts	6 239	8 616	6 080
Dette subordonnée	265	279	226
Autres passifs (note 14)	2 840	4 369	3 291
	9 344	13 264	9 597
Revenus nets d'intérêts	13 971	12 888	11 438
Revenus autres que d'intérêts			
Commissions et droits sur titres	1 036	1 023	1 025
Frais de service – Dépôts et ordres de paiement	1 221	1 204	1 134
Revenus de négociation (note 17)	15	298	705
Commissions sur prêts	1 295	1 192	997
Frais de services de cartes	358	437	428
Frais de gestion de placements et de garde de titres	1 807	1 747	1 749
Revenus tirés de fonds d'investissement	1 417	1 419	1 473
Commissions de prise ferme et de consultation	1 070	975	943
Profits sur titres, autres que de négociation (note 3)	124	249	239
Profits de change, autres que de négociation	127	166	182
Revenus d'assurance	2 178	3 183	1 879
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	161	151	167
Autres	406	551	546
	11 215	12 595	11 467
Total des revenus	25 186	25 483	22 905
Dotations à la provision pour pertes sur créances (note 4)	2 953	872	662
Sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités (note 14)	1 708	2 709	1 352
Charges autres que d'intérêts			
Rémunération du personnel (notes 20 et 21)	7 944	8 423	7 461
Bureaux et matériel (note 9)	3 202	2 988	2 753
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 11)	620	554	503
Déplacements et expansion des affaires	384	545	519
Communications	304	296	282
Honoraires	555	568	572
Autres	1 168	1 256	1 387
	14 177	14 630	13 477
Bénéfice avant charge d'impôts sur le résultat	6 348	7 272	7 414
Charge d'impôts sur le résultat (note 22)	1 251	1 514	1 961
Bénéfice net	5 097 \$	5 758 \$	5 453 \$
Bénéfice par action ordinaire (en dollars canadiens) (note 23)			
De base	7,56 \$	8,68 \$	8,19 \$
Dilué	7,55	8,66	8,17
Dividendes par action ordinaire	4,24	4,06	3,78

1) Comprend les revenus d'intérêts sur les titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti, calculés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, de 1 532 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2020 (1 853 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2019 et 1 290 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2018).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le chef de la direction,



Darryl White

La présidente, Comité d'audit et de révision,



Jan Babiak

État consolidé du résultat global

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2020	2019	2018
Bénéfice net	5 097 \$	5 758 \$	5 453 \$
Autres éléments du résultat global (de la perte globale), après impôts (note 22)			
Éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés en résultat net			
Variation nette des profits (pertes) latents sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global			
Profits (pertes) latents sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global survenus au cours de l'exercice	410	412	(251)
Reclassement, dans le résultat, de (profits) au cours de l'exercice	(81)	(72)	(65)
	329	340	(316)
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie			
Profits (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie survenus au cours de l'exercice	1 513	1 444	(1 228)
Reclassement, dans le résultat, de (profits) pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(47)	143	336
	1 466	1 587	(892)
Profits nets (pertes) à la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger			
Profits (pertes) latents à la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger	373	(11)	417
(Pertes) latentes sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger	(96)	(13)	(155)
	277	(24)	262
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net			
Profits (pertes) sur la réévaluation des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel	(255)	(552)	261
Profits (pertes) sur la réévaluation du risque de crédit propre sur les passifs financiers désignés à la juste valeur	(28)	75	(24)
Profits latents sur les titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global survenus au cours de l'exercice	-	1	-
	(283)	(476)	237
Autres éléments du résultat global (de la perte globale), après impôts (note 22)	1 789	1 427	(709)
Total du résultat global	6 886 \$	7 185 \$	4 744 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Bilan consolidé

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2020	2019
Actifs		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 2)	57 408 \$	48 803 \$
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques (note 2)	9 035	7 987
Valeurs mobilières (note 3)		
Titres de négociation	97 834	85 903
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net	13 568	13 704
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	73 407	64 515
Titres de créance au coût amorti	48 466	24 472
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	985	844
	234 260	189 438
Titres pris en pension ou empruntés (note 4)	111 878	104 004
Prêts (notes 4 et 6)		
Prêts hypothécaires à l'habitation	127 024	123 740
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	70 148	67 736
Prêts sur cartes de crédit	7 889	8 859
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	243 246	227 609
	448 307	427 944
Provision pour pertes sur créances (note 4)	(3 303)	(1 850)
	445 004	426 094
Autres actifs		
Instruments dérivés (note 8)	36 815	22 144
Engagements de clients aux termes d'acceptations (note 12)	13 493	23 593
Bureaux et matériel (notes 1 et 9)	4 183	2 055
Écart d'acquisition (note 11)	6 535	6 340
Immobilisations incorporelles (note 11)	2 442	2 424
Actifs d'impôt exigible	1 260	1 165
Actifs d'impôt différé (note 22)	1 473	1 568
Actifs divers (note 12)	25 475	16 580
	91 676	75 869
Total des actifs	949 261 \$	852 195 \$
Passifs et capitaux propres		
Dépôts (note 13)	659 034 \$	568 143 \$
Autres passifs		
Instruments dérivés (note 8)	30 375	23 598
Acceptations (note 14)	13 493	23 593
Titres vendus à découvert (note 14)	29 376	26 253
Titres mis en pension ou prêtés (note 6)	88 658	86 656
Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées (notes 6 et 7)	26 889	27 159
Passifs d'impôt exigible	126	55
Passifs d'impôt différé (note 22)	108	60
Passifs divers (notes 1 et 14)	36 193	38 607
	225 218	225 981
Dettes subordonnées (note 15)	8 416	6 995
Capitaux propres		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (note 16)	6 598	5 348
Actions ordinaires (note 16)	13 430	12 971
Surplus d'apport	302	303
Résultats non distribués (note 1)	30 745	28 725
Cumul des autres éléments du résultat global	5 518	3 729
	56 593	51 076
Total des passifs et des capitaux propres	949 261 \$	852 195 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé des variations des capitaux propres

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2020	2019	2018
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (note 16)			
Solde à l'ouverture de l'exercice	5 348 \$	4 340 \$	4 240 \$
Émis au cours de l'exercice	1 250	1 008	400
Rachetés au cours de l'exercice	-	-	(300)
Solde à la clôture de l'exercice	6 598	5 348	4 340
Actions ordinaires (note 16)			
Solde à l'ouverture de l'exercice	12 971	12 929	13 032
Émises en vertu du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires	471	-	-
Émises en vertu du régime d'options sur actions	40	62	99
Rachetées aux fins d'annulation ou d'actions propres	(52)	(20)	(202)
Solde à la clôture de l'exercice	13 430	12 971	12 929
Surplus d'apport			
Solde à l'ouverture de l'exercice	303	300	307
Charges liées aux options sur actions, déduction faite des options exercées (note 20)	(1)	-	(12)
Autres	-	3	5
Solde à la clôture de l'exercice	302	303	300
Résultats non distribués			
Solde à l'ouverture de l'exercice	28 725	25 850	23 700
Incidence de l'adoption de l'IFRS 16 (note 1)	(59)	s. o.	s. o.
Incidence de l'adoption de l'IFRS 9 (note 1)	s. o.	s. o.	99
Bénéfice net	5 097	5 758	5 453
Dividendes sur les actions privilégiées et distributions à payer sur les autres instruments de capitaux propres (note 16)	(247)	(211)	(184)
Dividendes sur les actions ordinaires (note 16)	(2 723)	(2 594)	(2 424)
Frais d'émission de titres de capitaux propres	(3)	(8)	(5)
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation (note 16)	-	(70)	(789)
Escompte net à la vente d'actions propres	(45)	-	-
Solde à la clôture de l'exercice	30 745	28 725	25 850
Cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) attribuable aux titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, après impôts (note 22)			
Solde à l'ouverture de l'exercice	26	(315)	56
Incidence de l'adoption de l'IFRS 9 (note 1)	s. o.	s. o.	(55)
Profits (pertes) latents sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global survenus au cours de l'exercice	410	412	(251)
Profits latents sur les titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global survenus au cours de l'exercice	-	1	-
Reclassement, dans le résultat, de (profits) au cours de l'exercice	(81)	(72)	(65)
Solde à la clôture de l'exercice	355	26	(315)
Cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) attribuable aux couvertures de flux de trésorerie, après impôts (note 22)			
Solde à l'ouverture de l'exercice	513	(1 074)	(182)
Profits (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie survenus au cours de l'exercice (note 8)	1 513	1 444	(1 228)
Reclassement, dans le résultat, de (profits) pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie au cours de l'exercice	(47)	143	336
Solde à la clôture de l'exercice	1 979	513	(1 074)
Cumul des autres éléments du résultat global attribuable à la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger, après impôts (note 22)			
Solde à l'ouverture de l'exercice	3 703	3 727	3 465
Profits (pertes) latents à la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger	373	(11)	417
(Pertes) latentes sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger	(96)	(13)	(155)
Solde à la clôture de l'exercice	3 980	3 703	3 727
Cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) attribuable aux régimes de retraite et à d'autres avantages futurs du personnel, après impôts (note 22)			
Solde à l'ouverture de l'exercice	(383)	169	(92)
Profits (pertes) sur la réévaluation des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel (note 21)	(255)	(552)	261
Solde à la clôture de l'exercice	(638)	(383)	169
Cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) attribuable au risque de crédit propre sur les passifs financiers désignés à la juste valeur, après impôts (note 22)			
Solde à l'ouverture de l'exercice	(130)	(205)	(181)
Profits (pertes) sur la réévaluation du risque de crédit propre sur les passifs financiers désignés à la juste valeur	(28)	75	(24)
Solde à la clôture de l'exercice	(158)	(130)	(205)
Total du cumul des autres éléments du résultat global	5 518	3 729	2 302
Total des capitaux propres	56 593 \$	51 076 \$	45 721 \$

s. o. - sans objet en raison de l'adoption de l'IFRS 9 le 1^{er} novembre 2017 ou de l'IFRS 16 le 1^{er} novembre 2019.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2020	2019	2018
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net	5 097 \$	5 758 \$	5 453 \$
Ajustements en vue de déterminer les entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation			
Dotation à la provision relative aux titres, autres que de négociation (note 3)	2	1	1
(Profit) net sur les titres, autres que de négociation (note 3)	(126)	(250)	(240)
(Augmentation) diminution nette des titres de négociation	(10 276)	13 816	(2 650)
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 4)	2 953	872	662
Variation des instruments dérivés – (augmentation) diminution des actifs dérivés – augmentation (diminution) des passifs dérivés	(12 229)	6 902	6 069
	5 614	(3 774)	(7 481)
Amortissement des bureaux et du matériel (note 9)	801	435	400
Amortissement d'autres actifs	197	216	224
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 11)	620	554	503
Diminution nette de l'actif d'impôt différé (note 22)	111	483	832
Augmentation (diminution) nette du passif d'impôt différé (note 22)	26	(15)	2
(Augmentation) diminution nette de l'actif d'impôt exigible	(55)	354	(232)
Augmentation (diminution) nette du passif d'impôt exigible	62	6	(87)
Variation des intérêts courus – (augmentation) diminution des intérêts à recevoir – augmentation (diminution) des intérêts à payer	178	(299)	(366)
	(352)	313	337
Variation nette des autres éléments et charges à payer	(6 022)	(1 255)	2 078
Augmentation nette des dépôts	88 341	48 009	34 138
(Augmentation) nette des prêts	(20 420)	(43 381)	(23 089)
Augmentation (diminution) nette des titres vendus à découvert	2 972	(2 524)	2 004
Augmentation nette des titres mis en pension ou prêtés	824	20 358	452
(Augmentation) nette des titres pris en pension ou empruntés	(7 104)	(19 396)	(2 958)
Augmentation (diminution) nette des passifs liés à la titrisation et aux entités structurées	(378)	2 120	1 860
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	50 836	29 303	17 912
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Augmentation (diminution) nette des passifs des filiales	(8 113)	(1 227)	2 203
Produit de l'émission d'obligations sécurisées (note 13)	4 425	4 168	2 706
Remboursement/rachats d'obligations sécurisées (note 13)	(6 231)	(3 765)	(567)
Produit de l'émission de la dette subordonnée (note 15)	1 250	1 000	2 685
Remboursement sur la dette subordonnée (note 15)	-	(1 000)	(900)
Produit de l'émission d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres, déduction faite des frais d'émission (note 16)	1 247	1 000	395
Rachat d'actions privilégiées (note 16)	-	-	(300)
Produit net de l'émission (du rachat) d'actions ordinaires et de la vente (l'achat) d'actions propres	(76)	54	88
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation (note 16)	-	(90)	(991)
Dividendes et distributions versés en trésorerie	(2 475)	(2 752)	(2 582)
Remboursement des obligations locatives 1)	(331)	s. o.	s. o.
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(10 304)	(2 612)	2 737
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
(Augmentation) diminution nette des dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	(979)	329	(1 648)
Achat de titres, autres que de négociation	(86 659)	(63 496)	(46 749)
Échéances de titres, autres que de négociation	19 982	13 154	14 754
Produit de la vente de titres, autres que de négociation	36 900	31 561	23 561
Bureaux et matériel – (achats) nets (note 9)	(399)	(478)	(330)
Logiciels achetés et développés – (achats) nets (note 11)	(633)	(650)	(556)
Acquisitions (note 10)	(186)	-	(365)
(Sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	(31 974)	(19 580)	(11 333)
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	47	(450)	227
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	8 605	6 661	9 543
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	48 803	42 142	32 599
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice (note 2)	57 408 \$	48 803 \$	42 142 \$
Autres renseignements sur les flux de trésorerie			
Inclusions dans les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation :			
Intérêts versés au cours de l'exercice 2)	9 679 \$	12 956 \$	9 249 \$
Impôts sur le résultat payés au cours de l'exercice	1 537 \$	1 209 \$	1 261 \$
Intérêts reçus au cours de l'exercice	21 576 \$	23 966 \$	18 867 \$
Dividendes reçus au cours de l'exercice	1 856 \$	1 740 \$	1 736 \$

1) Avant l'adoption de l'IFRS 16, les remboursements des obligations locatives étaient pris en compte dans les « Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation ».

2) Comprend les dividendes versés sur les titres vendus à découvert.

s. o. – sans objet

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Note 1 : Mode de présentation

La Banque de Montréal (la Banque ou BMO) est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada) et une société ouverte constituée au Canada. Nous sommes une société de services financiers hautement diversifiés qui offre une vaste gamme de produits et de services dans les domaines des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de la gestion de patrimoine et des produits et services de banque d'affaires. Le siège social de la Banque est situé au 129, rue Saint-Jacques, à Montréal, au Québec, et ses bureaux administratifs se trouvent au 100 King Street West, 1 First Canadian Place, à Toronto, en Ontario. Nos actions ordinaires sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (TSX) et de la Bourse de New York.

Nous avons établi les présents états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Nous nous conformons également aux interprétations des IFRS que fait notre organisme de réglementation, à savoir le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF).

Nos états financiers consolidés ont été établis au coût historique, sauf dans le cas des éléments suivants, lesquels ont été réévalués : actifs et passifs détenus à des fins de négociation; actifs et passifs financiers évalués ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net; actifs financiers évalués ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global; actifs et passifs financiers désignés comme des éléments couverts dans des relations de couverture de juste valeur admissibles; passifs au titre des paiements fondés sur des actions et réglés en trésorerie; obligations au titre des prestations de retraite définies et d'autres avantages futurs du personnel; et passifs liés aux activités d'assurance.

La publication de ces états financiers consolidés a été autorisée par notre Conseil d'administration le 1^{er} décembre 2020.

Méthode de consolidation

Les présents états financiers consolidés de la Banque comprennent les états financiers de nos filiales au 31 octobre 2020. Nous exerçons nos activités au moyen de diverses structures de sociétés, dont des filiales, des entités structurées, des entreprises associées et des coentreprises. Les filiales sont des entités sur lesquelles nous exerçons un contrôle par la détention de la majorité de leurs actions avec droit de vote. Nous détenons aussi des participations dans des entités structurées que nous consolidons lorsque nous les contrôlons. Ces entités sont décrites plus longuement à la note 7. La totalité des actifs, des passifs, des revenus et des charges de nos filiales et des entités structurées consolidées est prise en compte dans nos états financiers consolidés. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés sont éliminés au moment de la consolidation.

Nous détenons des participations dans des entreprises associées sur lesquelles nous exerçons une influence notable sur le plan des décisions d'exploitation et de financement (soit généralement des sociétés dont nous détenons entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote). Ces investissements sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. La méthode de la mise en équivalence est également utilisée à l'égard de nos participations dans des coentreprises, qui sont des entités sur lesquelles nous exerçons un contrôle conjoint en vertu d'une entente avec d'autres actionnaires. Selon la méthode de la mise en équivalence, les investissements sont initialement comptabilisés au coût, puis la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser notre quote-part dans le résultat net de l'entité émettrice, y compris les autres éléments du résultat global. On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation de nos participations dans des entreprises associées et des coentreprises à la note 3.

Principales méthodes comptables

Pour faciliter la compréhension de nos états financiers consolidés, nous avons fait état de nos principales méthodes comptables tout au long des notes qui suivent ainsi que des renseignements financiers connexes, le tout étant présenté par section.

Note	Sujet	Page	Note	Sujet	Page
1	Mode de présentation	150	16	Capitaux propres	184
2	Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	155	17	Juste valeur des instruments financiers et revenus de négociation	186
3	Valeurs mobilières	155	18	Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers	194
4	Prêts et provision pour pertes sur créances	159	19	Gestion du capital	194
5	Gestion des risques	164	20	Rémunération du personnel – Rémunération fondée sur des actions	195
6	Transfert d'actifs	165	21	Rémunération du personnel – Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel	197
7	Entités structurées	166	22	Impôts sur le résultat	201
8	Instruments dérivés	168	23	Bénéfice par action	204
9	Bureaux et matériel	177	24	Engagements, garanties, actifs cédés en garantie, provisions et passifs éventuels	204
10	Acquisitions	178	25	Segmentation opérationnelle et géographique	207
11	Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles	178	26	Principales filiales	210
12	Autres actifs	180	27	Transactions avec des parties liées	211
13	Dépôts	180			
14	Autres passifs	181			
15	Dettes subordonnées	183			

Conversion de monnaies étrangères

Nous exerçons nos activités dans plusieurs monnaies étrangères, et nous présentons nos états financiers consolidés en dollars canadiens, ce dollar étant notre monnaie fonctionnelle. Les actifs et passifs monétaires ainsi que les actifs et passifs non monétaires évalués à la juste valeur et libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date du bilan. Les actifs et passifs non monétaires qui ne sont pas évalués à la juste valeur sont convertis en dollars canadiens aux cours d'origine. Les revenus et charges libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change moyen de l'exercice.

Les profits et pertes latents résultant de la conversion en dollars canadiens de notre investissement net dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture connexes et des impôts sur le résultat s'y rapportant, sont inclus dans le poste profits nets (pertes) à la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger, de l'état consolidé du résultat global. Lorsque nous cédon un établissement à l'étranger et qu'ainsi, nous en perdons le contrôle, l'influence notable ou le contrôle conjoint, le montant cumulé des profits ou pertes de conversion, des activités de couverture connexes et des impôts sur le résultat s'y rapportant est reclassé dans notre état consolidé des résultats par voie du profit ou de la perte sur cession.

Les profits et pertes de change sur les titres de participation évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global qui sont libellés en monnaies étrangères sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global attribuable aux titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, après impôts, dans notre état consolidé des variations des capitaux propres. Tous les autres profits et pertes de conversion de monnaies étrangères sont inscrits au poste profits de change, autres que de négociation, à notre état consolidé des résultats au fur et à mesure qu'ils surviennent.

Nous concluons de temps à autre des contrats de couverture du change afin de réduire notre risque lié aux fluctuations de valeur des monnaies étrangères. Les profits et pertes réalisés et latents qui surviennent lorsque sont évalués à la valeur de marché des contrats de change liés à des couvertures économiques sont inclus dans les revenus autres que d'intérêts inscrits à notre état consolidé des résultats. Les variations de la juste valeur des contrats dérivés qui répondent aux conditions de la comptabilité de couverture sont inscrites dans le poste variation nette des profits (pertes) latents sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie de notre état consolidé du résultat global, et l'écart au comptant ou à terme (soit l'écart entre le cours de change à l'entrée en vigueur du contrat et celui prévalant à son expiration) est inscrit dans les revenus (charges) d'intérêts sur la durée de la couverture.

Revenus

Revenus de dividendes

Les revenus de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit d'en percevoir le paiement est établi, c'est-à-dire, dans le cas de titres de participation cotés, à la date ex-dividende.

Revenus d'honoraires

Les commissions et droits sur titres ont trait aux groupes d'exploitation Gestion de patrimoine et Marchés des capitaux dans le cadre de transactions de courtage effectuées pour les clients. Ces commissions par action négociée sont normalement fixes et celles-ci, ainsi que les charges de compensation connexes, sont comptabilisées à la date de transaction. Il existe également des commissions, selon un pourcentage des avoirs en portefeuille du client, qui donnent droit à ce dernier à des conseils en placement et à un certain nombre de transactions, qui sont comptabilisées au cours de la période à laquelle elles se rapportent.

Les frais de service liés aux dépôts et aux ordres de paiement ont essentiellement trait au groupe d'exploitation Services bancaires Particuliers et entreprises et comprennent les frais mensuels liés à la tenue de compte et d'autres frais liés aux activités facturés pour les dépôts et les services de gestion des liquidités. Les frais sont comptabilisés progressivement soit lorsque les services de tenue de compte ou de gestion des liquidités sont fournis ou à un moment précis lorsqu'une activité génératrice de produits est effectuée.

Les frais de services de cartes ont trait au groupe d'exploitation Services bancaires Particuliers et entreprises et comprennent essentiellement les frais d'interchange, les frais de retard et les frais annuels. Les frais de services de cartes sont comptabilisés lorsque les services connexes sont fournis, à l'exception des frais annuels, qui sont comptabilisés uniformément tout au long de l'exercice. Les frais d'interchange sont calculés selon un pourcentage du montant de la transaction ou peuvent être fixes pour chaque transaction, tel qu'il est établi par le réseau de paiement, et sont comptabilisés lorsque la transaction par carte est réglée. Les coûts liés aux primes ayant trait à nos cartes sont portés en diminution des frais de services de cartes.

Les frais de gestion de placements et de garde de titres ont trait au groupe d'exploitation Gestion de patrimoine et sont essentiellement fondés sur le solde des actifs sous gestion et de ceux sous administration, à la clôture de la période, et se rapportent aux services de gestion de placements, de garde de titres, de gestion du patrimoine et aux services fiduciaires fournis. Les frais sont comptabilisés au cours de la période où les services sont fournis.

Les revenus tirés de fonds d'investissement ont trait au groupe d'exploitation Gestion de patrimoine et sont obtenus pour les services de gestion de fonds, lesquels sont calculés et comptabilisés principalement selon un pourcentage de la valeur liquidative du fonds. Les frais sont comptabilisés au cours de la période où les services sont fournis.

Les commissions de prise ferme et de consultation ont trait au groupe d'exploitation Marchés des capitaux et surviennent lorsque nous agissons à titre de preneur ferme ou de placeur pour compte dans le cadre de placements de titres, où nous structurons et gérons les syndications de prêts et où nous fournissons des services en matière de fusions et acquisitions et des conseils en matière de montage. Les commissions de prise ferme et de consultation sont généralement comptabilisées lorsque les services sont fournis.

Contrats de location

Nous sommes bailleurs aux termes de contrats de location-financement et de contrats de location simple. Les contrats de location sont classés comme contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif concerné. Sinon, ils sont classés comme contrats de location simple puisque nous conservons la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

En tant que bailleur aux termes d'un contrat de location-financement, nous constatons un prêt d'un montant équivalant à l'investissement dans le contrat de location, ce qui représente la valeur actuelle des paiements minimaux à recevoir du preneur, paiements actualisés au taux d'intérêt implicite du contrat de location, plus toute valeur résiduelle non garantie que nous prévoyons recouvrer à la fin de ce contrat. Les revenus locatifs qui en sont tirés sont pris en compte dans les prêts, sous revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, dans notre état consolidé des résultats.

Les actifs visés par des contrats de location simple sont pris en compte dans les autres actifs au bilan consolidé. Les revenus locatifs sont constatés selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location dans le poste autres, sous revenus autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats. L'amortissement de ces actifs est constaté selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location dans le poste autres, sous charges autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats.

Il y a lieu de se reporter à la note 9 pour connaître notre politique concernant la comptabilisation par le preneur.

Actifs détenus en vue de la vente

Les actifs financiers non courants qui sont classés comme étant détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de vente, et sont inscrits dans autres actifs figurant dans notre bilan consolidé. Après son classement initial, un actif non courant n'est plus amorti et toute réduction ultérieure à sa juste valeur diminuée des coûts de la vente est prise en compte dans le poste autres, sous revenus autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats.

Modifications de méthodes comptables

Contrats de location

Le 1^{er} novembre 2019, nous avons adopté l'IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16), selon laquelle les preneurs sont tenus de comptabiliser un passif au titre de la valeur actualisée des paiements futurs liés aux contrats de location, et d'enregistrer un actif correspondant au bilan pour la plupart des contrats de location. Les changements touchant la comptabilisation du point de vue du bailleur ont été minimes.

L'incidence la plus importante pour la Banque est la constatation des contrats de location liés à des biens immobiliers au bilan. Auparavant, la majorité de nos contrats de location de biens immobiliers étaient classés en tant que contrats de location simple selon lesquels nous avions comptabilisé les charges liées aux contrats de location sur la durée du bail et aucun actif ni passif n'était comptabilisé au bilan, exception faite des améliorations locatives connexes.

À la transition, nous avons calculé l'actif au titre du droit d'utilisation pour une sélection de contrats de location, comme si l'IFRS 16 avait toujours été appliquée, et pour les contrats de location restants, nous avons établi l'actif au titre du droit d'utilisation au montant de l'obligation locative. Nous continuerons de comptabiliser les charges liées aux contrats de location de faible valeur sur la durée du contrat de location, sans actif au titre du droit d'utilisation ni obligation locative correspondants. En outre, nous avons combiné les composantes locatives et non locatives (les coûts liés à l'entretien et aux services publics dont les paiements sont fixes, par exemple) dans le calcul des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives, le cas échéant. Nous avons choisi d'exclure les immobilisations incorporelles du champ d'application de la comptabilisation des contrats de location.

À la transition, nous avons comptabilisé l'effet cumulatif de l'adoption de l'IFRS 16 dans les résultats non distribués d'ouverture au 1^{er} novembre 2019, sans retraiter les chiffres des périodes antérieures. L'incidence sur le bilan consolidé au 1^{er} novembre 2019 a représenté une hausse au titre des bureaux et du matériel de 1 965 millions de dollars, une augmentation des autres passifs de 2 024 millions et une baisse des résultats non distribués de 80 millions (59 millions après impôts).

Le tableau qui suit présente un rapprochement de nos engagements découlant de contrats de location simple, présenté en vertu de l'IAS 17, *Contrats de location*, au 31 octobre 2019, ce rapprochement ayant servi au calcul des obligations locatives en date du 1^{er} novembre 2019.

(en millions de dollars canadiens)	1 ^{er} novembre 2019
Engagement découlant d'un contrat de location simple au 31 octobre 2019, tel que présenté dans nos états financiers consolidés	3 800
Actualisation à l'aide du taux d'emprunt marginal au 1 ^{er} novembre 2019	(310)
Obligations découlant de contrats de location-financement comptabilisées au 31 octobre 2019	41
Exemption relative aux contrats de location de faible valeur	(13)
Options de prorogation et de résiliation dont la certitude de les exercer est raisonnable	37
Frais accessoires non inclus dans l'obligation locative	(166)
Baux signés, mais non encore en vigueur	(1 222)
Obligations locatives comptabilisées au 1^{er} novembre 2019	2 167

Dans le cadre de l'évaluation des obligations locatives, nous avons déterminé la valeur actualisée des paiements liés aux contrats de location à l'aide de notre taux d'emprunt marginal au 1^{er} novembre 2019. Le taux moyen pondéré qui a été appliqué était de 2,52 %.

Incertitude relative aux traitements fiscaux

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2019, nous avons adopté l'IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*. Cette interprétation apporte des éclaircissements sur les exigences en matière de comptabilisation et d'évaluation de l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, en cas d'incertitude relative aux traitements fiscaux. L'interprétation n'a eu aucune incidence sur nos résultats financiers au moment de l'adoption.

Réforme des taux interbancaires offerts (TIO) - Phase 1 des modifications

En vertu de la réforme des TIO, certains taux de référence pourraient être discontinués, des changements pourraient être apportés à la méthodologie, les liquidités pourraient faire l'objet d'une volatilité accrue ou d'une baisse au cours de la transition des TIO aux taux de remplacement. Les banques cesseront de recourir au taux de soumission pour calculer les taux interbancaires offerts à Londres (TIOL) après le 31 décembre 2021.

Nous avons adopté par anticipation, le 1^{er} novembre 2019, la phase 1 des modifications de l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39) et de l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (IFRS 7), publiées par l'IASB, qui prévoient une mesure d'allègement liée à la comptabilité de couverture exposée à l'incertitude entourant la réforme des TIO dans la période précédant le remplacement des TIO. Ces modifications changent certaines dispositions en matière de comptabilité de couverture, en supposant que le taux de référence sur lequel sont fondés les flux de trésorerie de l'élément couvert et les flux de trésorerie de l'instrument de couverture ne sont pas modifiés à la suite de la réforme des TIO, ce qui nous permet toujours d'appliquer la comptabilité de couverture. Les modifications prévoient également une exception à l'exigence de mettre fin à la comptabilité de couverture si une relation de couverture ne satisfait pas aux exigences d'efficacité visées par la réforme des TIO.

L'application de ces modifications prendra fin au moment de la cessation de la relation de couverture touchée par la réforme des TIO ou lorsqu'il ne subsiste plus d'incertitude relativement à la réforme des TIO au sujet de l'échéance ou du montant des flux de trésorerie calculé en fonction des TIO, selon la première occurrence.

Dans le but d'assurer la transition des TIO aux taux de remplacement, notre Bureau de transition du TIO évalue les répercussions des changements éventuels de l'infrastructure du marché sur notre gestion du risque, nos modèles, systèmes et processus et il examine les documents juridiques pour s'assurer que la Banque est prête avant que l'application des TIO ne prenne fin. Nous ferons preuve de jugement au moment d'évaluer la nécessité d'établir de nouvelles relations de couverture ou de les réviser. Toutefois, compte tenu du climat d'incertitude des marchés, l'évaluation de l'impact de la transition sur les relations de couverture de la Banque et sur ses stratégies d'atténuation se poursuit encore. À l'adoption de la phase 1 des modifications le 1^{er} novembre 2019, le montant nominal de référence des instruments dérivés susceptibles d'être visés par la réforme des TIO, désignés comme des instruments de couverture et échéant après le 31 décembre 2021, se chiffrait à 85 727 millions de dollars selon le TIOL en dollars américains et à 759 millions selon le TIOL en livres sterling. Le montant nominal de référence ne tient pas compte des instruments dérivés s'appuyant sur des taux d'intérêt de référence dans des territoires à taux multiples, y compris le taux CDOR et le taux interbancaire offert en euro. Nous fournissons, à la note 8, les informations liées à nos relations de couvertures existantes et au montant nominal de référence des instruments dérivés susceptibles d'être visés par la réforme des TIO.

Produits des activités ordinaires

Le 1^{er} novembre 2018, nous avons adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15). Nous avons décidé de présenter les chiffres des périodes antérieures comme si l'IFRS 15 avait toujours été appliquée. L'incidence principale de l'IFRS 15 est le reclassement des montants dans l'état consolidé des résultats. Par conséquent, les primes de fidélisation et les coûts au comptant liés à la promotion de cartes qui étaient auparavant comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts ont été portés en diminution des revenus autres que d'intérêts. Par ailleurs, certains débours remboursés à BMO par des clients sont dorénavant reclassés dans les revenus autres que d'intérêts, alors qu'ils étaient auparavant portés en diminution des charges connexes. En outre, l'incidence sur le bénéfice net est négligeable étant donné qu'aux termes de l'IFRS 15 nous ne sommes plus tenus d'actualiser les obligations de prestation liées aux primes de fidélisation et nous amortissons maintenant les coûts liés à l'obtention de clients qui deviendront titulaires de cartes de crédit, alors qu'auparavant, ces coûts étaient passés en charges à mesure qu'ils étaient engagés.

Le tableau qui suit résume l'incidence de l'application de l'IFRS 15 sur nos états consolidés des résultats de l'exercice 2018 :

(en millions de dollars canadiens)	2018
Augmentation (diminution) des éléments suivants :	
Revenus autres que d'intérêts	
Commissions et droits sur titres	(4)
Frais de service - Dépôts et ordres de paiement	(10)
Frais de services de cartes	(136)
Frais de gestion de placements et de garde de titres	7
Commissions de prise ferme et de consultation	7
Autres	4
	(132)
Charges autres que d'intérêts	
Rémunération du personnel	2
Déplacements et expansion des affaires	(154)
Honoraires	8
Autres	8
	(136)
Charge d'impôts sur le résultat	1
Bénéfice net	3

Instruments financiers

Le 1^{er} novembre 2017, nous avons adopté l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), qui a remplacé l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39). L'IFRS 9 traite de dépréciation, de classement et d'évaluation, ainsi que de comptabilité de couverture. L'incidence sur les capitaux propres au 1^{er} novembre 2017 s'est traduite par une augmentation de 70 millions de dollars (44 millions après impôts) relativement aux exigences de la norme en matière de dépréciation.

Utilisation d'estimations et recours à des jugements

L'établissement des états financiers consolidés exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable de certains actifs et passifs ainsi que sur certains montants inclus dans le bénéfice net et d'autres informations connexes.

Les actifs et passifs les plus importants à l'égard desquels nous devons faire des estimations et poser des jugements comprennent : la provision pour pertes sur créances; les instruments financiers évalués à la juste valeur; les prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel; la dépréciation de titres; les impôts sur le résultat et les actifs d'impôt différé; l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles; les passifs liés à l'assurance; les provisions, y compris pour les poursuites judiciaires et les charges de restructuration, et les contrats de location. Nous posons des jugements pour évaluer le modèle économique utilisé pour les actifs financiers de même que la question de savoir si la quasi-totalité des risques et des avantages a été transférée lorsque nous procédons à des transferts d'actifs financiers et pour établir si nous contrôlons les entités structurées, comme il en est question aux notes 6 et 7, respectivement. Si les résultats réels différaient des estimations, l'incidence serait constatée dans des périodes ultérieures.

À l'heure actuelle, l'ampleur de toutes les répercussions, tant de la COVID-19 que des mesures gouvernementales et réglementaires prises face à l'épidémie, qui se feront sentir sur les économies canadiennes et américaines et sur les activités de la Banque demeure incertaine et difficile à prévoir. En raison de leur nature, les jugements que nous posons et les estimations que nous faisons aux fins de l'établissement de nos états financiers portent sur des questions qui sont inévitablement incertaines. Toutefois, nous disposons de politiques détaillées et de contrôles internes qui visent à assurer que les décisions fondées sur ces jugements et estimations sont bien contrôlées, vérifiées de façon indépendante et nous appliquons nos politiques uniformément d'une période à l'autre. Nous sommes d'avis que nos estimations de la valeur de nos actifs et de nos passifs sont adéquates en date du 31 octobre 2020.

Provision pour pertes sur créances

Le modèle de pertes sur créances attendues exige la comptabilisation des pertes sur créances en fonction des pertes attendues en général sur une période de 12 mois pour les prêts productifs et la comptabilisation des pertes sur créances attendues pour la durée de vie des prêts productifs dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis qu'ils ont été accordés.

Pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante, il faut tenir compte de nombreux facteurs et cela varie en fonction des catégories de produits et de risques. La méthode de la Banque pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante est établie en fonction de la variation de la probabilité de défaut entre l'octroi et la date de clôture, et il est évalué à l'aide de scénarios pondérés en fonction de la probabilité et de certains autres critères, dont le fait qu'un compte soit en souffrance depuis 30 jours ou qu'il soit inscrit dans une liste de comptes à surveiller. Un jugement éclairé concernant la qualité du crédit devra être exercé afin d'évaluer si le risque de crédit a augmenté de manière importante.

Pour déterminer si le risque de crédit a augmenté fortement et pour calculer le montant des pertes sur créances attendues, nous devons nous fonder sur des estimations et exercer notre jugement à l'égard de questions dont l'issue est incertaine. Par exemple, l'évolution de la situation peut faire en sorte que les évaluations futures du risque de crédit diffèrent dans une mesure importante des évaluations actuelles, ce qui pourrait nécessiter une augmentation ou une diminution de la provision pour pertes sur créances. Dans les cas où les emprunteurs ont choisi de participer à des programmes de report de paiement que nous avons offerts à la suite de la pandémie de COVID-19, les paiements reportés ne sont pas considérés comme étant en souffrance et, à eux seuls, ne constituent pas une augmentation importante du risque de crédit, conformément aux directives du BSIF.

Lors du calcul des pertes sur créances attendues, les prévisions de la conjoncture économique future sont prises en considération de façon explicite. Nous avons conçu des modèles qui incorporent des variables macroéconomiques spécifiques propres à chaque portefeuille. Les principales variables économiques propres aux portefeuilles de prêts aux particuliers comprennent le taux de chômage, l'indice des prix des habitations et les taux d'intérêt et celles propres aux portefeuilles de prêts aux entreprises, aux grandes entreprises et aux États souverains comprennent le PIB, les taux d'intérêt et l'indice de volatilité, et ce, pour ce qui est des principaux marchés où nous exerçons nos activités, soit le Canada, les États-Unis et les marchés régionaux qui sont considérés comme importants. Les prévisions de la Banque sont élaborées en interne par notre groupe Études économiques, qui tient compte de données externes et de notre appréciation de la conjoncture économique future. Nous exerçons un jugement éclairé concernant la qualité du crédit afin d'intégrer diverses prévisions économiques qui sont pondérées en fonction de la probabilité pour déterminer les pertes sur créances attendues définitives. La provision est sensible aux changements des prévisions économiques et de la pondération selon la probabilité de chaque scénario de prévision.

On trouvera d'autres renseignements sur la provision pour pertes sur créances à la note 4.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Des techniques d'évaluation de la juste valeur sont utilisées pour évaluer divers actifs financiers et passifs financiers et aussi pour effectuer des tests de dépréciation à l'égard de certains actifs non financiers.

On trouvera d'autres renseignements sur nos techniques d'évaluation de la juste valeur à note 17.

Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel

Nos actuaires indépendants calculent notre charge liée aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel en se fondant sur des hypothèses élaborées par la direction. Si les chiffres réels différaient des hypothèses posées, l'écart serait comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

La charge au titre des prestations de retraite et d'autres avantages futurs du personnel, les actifs des régimes et les obligations au titre des prestations définies sont aussi sensibles aux fluctuations des taux d'actualisation. Eu égard à tous nos régimes, nous établissons les taux d'actualisation en fonction du taux des obligations de sociétés de grande qualité cotées AA dont les échéances correspondent aux flux de trésorerie propres aux régimes.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des prestations de retraite et des autres avantages futurs du personnel à la note 21.

Dépréciation de titres

Nous soumettons les participations dans des entreprises associées et des coentreprises à des tests à la fin de chaque trimestre afin de repérer et d'évaluer les placements qui montrent des signes d'une possible dépréciation. En ce qui concerne ces titres de participation, une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un titre en deçà du coût constitue une indication objective de dépréciation.

Les titres de créance évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont soumis à des tests de dépréciation au moyen du modèle de pertes sur créances attendues. En ce qui concerne les titres dont le risque de crédit est réputé faible, la provision pour pertes sur créances est évaluée en fonction des pertes sur créances attendues sur 12 mois.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation de nos titres de créance évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ainsi que sur les participations dans des entreprises associées et des coentreprises, la provision pour pertes sur créances et la détermination de la juste valeur aux notes 3 et 17.

Impôts sur le résultat et actifs d'impôt différé

Le calcul de la charge d'impôts sur le résultat est fondé sur le traitement fiscal prévu des transactions inscrites à notre état consolidé des résultats ou à notre état consolidé des variations des capitaux propres. Pour déterminer la charge d'impôts sur le résultat, nous interprétons les lois fiscales, la jurisprudence et les positions

administratives de nombreux territoires et comptabilisons, en nous fondant sur notre jugement, le montant requis pour régler les obligations fiscales calculé selon notre estimation. Nous posons également des hypothèses concernant le moment prévu de la résorption des actifs et passifs d'impôt différé. Si notre interprétation et nos hypothèses diffèrent de celles des autorités fiscales ou si le moment de la résorption ne correspond pas à nos prévisions, notre charge d'impôts sur le résultat pourrait augmenter ou diminuer dans des périodes à venir. Le montant d'une telle augmentation ou diminution ne peut être raisonnablement estimé.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement lorsqu'il est probable que le bénéfice imposable des futures périodes sera suffisamment élevé pour permettre d'utiliser les différences temporaires déductibles ou les pertes fiscales et les crédits d'impôt non utilisés. Nous sommes tenus d'évaluer s'il est probable que nos actifs d'impôt différé se réalisent. Les facteurs pris en compte pour évaluer la probabilité de réalisation sont les suivants : le bénéfice et les gains en capital passés, nos prévisions en matière de futur bénéfice net avant impôts et la période à courir avant l'expiration des reports de pertes en avant et des crédits d'impôt. Toute modification de nos évaluations de ces facteurs pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de la charge d'impôts sur le résultat des périodes futures.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des impôts sur le résultat à la note 22.

Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles

Aux fins des tests de dépréciation, l'écart d'acquisition est attribué à nos groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT), qui correspondent au plus bas niveau auquel l'écart d'acquisition est surveillé à des fins de gestion interne. Les tests de dépréciation sont effectués au moins une fois par année et mettent en jeu la comparaison des valeurs comptables et des valeurs recouvrables des UGT auxquelles l'écart d'acquisition est attribué afin de déterminer si la valeur recouvrable de chaque groupe demeure supérieure à sa valeur comptable. Si la valeur comptable du groupe se révèle supérieure à sa valeur recouvrable, un calcul de la dépréciation est effectué. La valeur recouvrable d'une UGT correspond au montant le plus élevé de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité.

Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la vente, nous utilisons un modèle d'actualisation des flux de trésorerie, qui est conforme à ceux que nous employons lorsque nous procédons à l'acquisition d'une entreprise. Ce modèle dépend d'hypothèses relatives à la croissance des revenus, aux taux d'actualisation et aux synergies découlant des acquisitions ainsi que de la disponibilité des données sur des acquisitions comparables. Tout changement à ces hypothèses influencerait, de manière différente, sur la détermination de la juste valeur de chaque unité d'affaires. La direction doit faire preuve de jugement et poser des hypothèses afin d'établir la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Des hypothèses et des choix différents pourraient influencer sur l'évaluation de la juste valeur ainsi que sur toute réduction de valeur pour dépréciation pouvant en résulter.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont amorties par imputation au résultat sur une période ne dépassant jamais 15 ans, au moyen de la méthode de l'amortissement linéaire ou dégressif, selon la nature de l'actif. Nous soumettons les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée à des tests de dépréciation lorsque des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée sont soumises à des tests de dépréciation annuellement. S'il est déterminé que des immobilisations incorporelles ont subi une perte de valeur, nous les ramenons à leur valeur recouvrable, qui correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

On trouvera d'autres renseignements sur l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles à la note 11.

Passifs liés à l'assurance

Les passifs au titre des sinistres et des indemnités représentent les demandes de règlement existantes et les estimations des passifs au titre des indemnités futures aux termes des polices. Les passifs au titre des contrats d'assurance vie sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations relatives à la mortalité, à la morbidité, aux déchéances de polices, aux rachats, aux rendements futurs des placements, aux participations aux excédents, aux frais d'administration et aux marges pour écarts défavorables. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois l'an et sont actualisées suivant les résultats réels et la conjoncture du marché. La principale incidence sur l'évaluation des passifs découlerait d'un changement de l'hypothèse concernant le rendement futur des placements.

On trouvera d'autres renseignements sur les passifs liés à l'assurance à la note 14.

Provisions

Une provision, y compris pour les poursuites judiciaires et les charges de restructuration, est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la Banque a une obligation juridique ou implicite actuelle dont elle peut estimer le montant de façon fiable et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour acquitter cette obligation. Des provisions sont comptabilisées selon la meilleure estimation des montants qui seraient nécessaires pour régler toute obligation à la date du bilan, compte tenu des risques et incertitudes connexes. La direction ainsi que des experts externes participent à l'estimation des provisions, le cas échéant. Les coûts réels de la résolution de certaines obligations pourraient être considérablement plus élevés ou moins élevés que les montants des provisions.

On trouvera d'autres renseignements sur les provisions à la note 24.

Transferts d'actifs et consolidation d'entités structurées

Nous concluons des transactions visant le transfert d'actifs, essentiellement des prêts hypothécaires, des titres adossés à des créances hypothécaires et des prêts sur cartes de crédit, avec une entité structurée ou un tiers afin d'avoir accès à d'autres sources de financement ou dans le cadre de nos activités de négociation. Nous déterminons si la quasi-totalité de leurs risques et avantages ou le contrôle ont été transférés, ce qui sert à établir s'ils peuvent être décomptabilisés. Puisque nous demeurons exposés à la quasi-totalité des risques de remboursement anticipé, de taux d'intérêt ou de crédit associés aux actifs titrisés, les transferts ne remplissent pas les conditions de décomptabilisation. Nous continuons d'inscrire les actifs et comptabilisons le produit en trésorerie connexe en tant que financement garanti à notre bilan consolidé.

Pour ce qui est des entités de titrisation soutenues par la Banque, leur pouvoir décisionnel est normalement limité. La structure de ces entités restreint les activités qu'elles peuvent mener, les types d'actifs qu'elles peuvent détenir et la façon dont les activités sont financées. Nous contrôlons et consolidons ces entités, puisque nous détenons les principaux pouvoirs de décision nécessaires pour obtenir la majorité des avantages de leurs activités.

Pour ce qui est de certaines participations dans des sociétés en commandite, nous posons des jugements afin de déterminer si nous les contrôlons ou non. Par suite d'une évaluation de nos participations et de nos droits, nous avons établi que nous ne contrôlions pas certaines entités, même si notre participation pouvait être supérieure à 50 %. Cela peut survenir lorsque nous ne sommes pas le commandité d'une telle société et que les droits du commandité influent le plus sur les rendements de celle-ci. En outre, nous avons établi que nous contrôlions certaines entités même si notre participation était de moins de 50 %, par exemple lorsque nous en sommes le commandité et que nos droits influent le plus sur leurs rendements.

Les actifs transférés sont analysés plus longuement à la note 6 et les entités structurées le sont aux notes 7 et 20.

Contrats de location

Nous concluons des contrats de location en tant que preneur pour lesquels nous comptabilisons une obligation locative et un actif au titre du droit d'utilisation correspondant. Aux fins du calcul de notre obligation locative et de l'actif au titre du droit d'utilisation correspondant, nous évaluons si un contrat est un contrat de location en déterminant si nous avons le droit de contrôler l'actif en fonction de notre capacité à prendre des décisions ou de décider comment utiliser le bien et à quelle fin l'utiliser. Nous évaluons la durée du bail selon les conditions du contrat de location, y compris les options de prorogation et de résiliation pour lesquelles nous avons la certitude raisonnable de les exercer en fonction des motifs économiques qui sous-tendent la décision. Nous faisons des estimations aux fins d'établir le taux d'emprunt marginal servant à déterminer la valeur actualisée des obligations locatives, à partir des coûts attendus de l'emprunt garanti en fonction de la durée du contrat de location.

Changements futurs des IFRS

Cadre conceptuel

En mars 2018, l'IASB a publié le cadre conceptuel révisé (cadre), qui définit les concepts fondamentaux aux fins de la présentation de l'information financière pour assurer que les décisions futures relativement à la normalisation soient prises de façon uniforme et que des transactions similaires soient traitées de manière similaire et ainsi fournir des renseignements utiles aux utilisateurs des états financiers. Le cadre révisé, qui entre en vigueur pour notre exercice qui sera ouvert le 1^{er} novembre 2020, servira à prendre des décisions futures relativement à la normalisation, mais n'a aucune incidence sur les normes IFRS actuelles. Nous ne prévoyons pas que le cadre aura une incidence importante sur nos méthodes comptables.

Contrats d'assurance

En juin 2020, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui comprenaient le report de la date d'entrée en vigueur, de sorte que la nouvelle date d'adoption de la Banque est le 1^{er} novembre 2023 au lieu du 1^{er} novembre 2022. Les modifications simplifient également certaines dispositions, notamment l'exclusion de certaines cartes de crédit du champ d'application de l'IFRS 17 et un choix de méthode visant l'exclusion de certains contrats de prêt de l'IFRS 17, nous permettant de continuer à les comptabiliser comme nous le faisons aujourd'hui. Nous poursuivons l'évaluation de l'incidence de la norme sur nos résultats financiers futurs.

Réforme des TIO - Phase 2 des modifications

En août 2020, l'IASB a publié la phase 2 de ses modifications de l'IFRS 9, de l'IAS 39, de l'IFRS 7, de l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et de l'IFRS 16. Bien que la phase 1 des modifications portait sur l'incertitude susceptible de survenir dans la période précédant la transition des TIO, la phase 2 a trait aux questions soulevées lors de la mise en œuvre de la réforme des TIO, plus particulièrement dans le cas où les TIO sont remplacés par des taux de référence de remplacement.

Dans le cas des instruments financiers au coût amorti, les modifications prévoient une mesure de simplification. Ainsi, advenant une variation des flux de trésorerie contractuels par suite de la réforme des TIO qui soit équivalente sur le plan économique, la variation sera comptabilisée en actualisant le taux d'intérêt effectif, sans qu'aucun profit immédiat ou perte immédiate ne soit constaté. Par ailleurs, les modifications prévoient une mesure d'allègement temporaire additionnelle à l'application spécifique des dispositions en matière de comptabilité de couverture de l'IAS 39 relativement aux relations de couverture visées par la réforme des TIO. Il existe, par exemple, une exception à l'exigence de mettre fin à la comptabilité de couverture dans le cas où des changements ont été apportés à la documentation de couverture strictement en raison de la réforme des TIO. Les modifications exigent également la présentation d'informations supplémentaires permettant aux utilisateurs de mieux saisir l'incidence de la réforme des TIO sur les états financiers de la Banque et sa stratégie de gestion des risques.

Les modifications de la phase 2 entreront en vigueur pour la Banque à l'exercice ouvrant le 1^{er} novembre 2021. Une application anticipée est permise. Nous évaluons actuellement l'incidence de ces modifications sur les contrats, y compris nos instruments fondés sur les TIO et les relations de comptabilité de couverture connexes.

Note 2 : Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques

Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)	2020	2019
Trésorerie et dépôts à d'autres banques 1)	55 926	47 598
Chèques et autres effets en transit, montant net	1 482	1 205
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	57 408	48 803

1) Comprend les dépôts à la Banque du Canada, à la Réserve fédérale des États-Unis et à d'autres banques centrales.

Chèques et autres effets en transit, montant net

Les chèques et les autres effets en transit, qui représentent le montant net des chèques en cours de compensation et les autres effets en transit entre nous et d'autres banques, sont inscrits au coût.

Restrictions visant la trésorerie

Certains de nos établissements à l'étranger sont tenus de maintenir des réserves ou des soldes minimaux à la banque centrale du pays où ils font affaire, et ces montants totalisaient 111 millions de dollars au 31 octobre 2020 (1 895 millions en 2019).

Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques

Les dépôts à d'autres banques, qui comprennent les acceptations qui ont été émises par d'autres banques et que nous avons achetées, sont inscrits au coût amorti. Les revenus d'intérêts provenant de ceux-ci sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Note 3 : Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont divisées en six catégories, chacune visant un objectif distinct et étant soumise à un traitement comptable qui lui est propre. Les catégories de valeurs mobilières que nous détenons sont les suivantes :

Les titres de négociation sont ceux achetés aux fins de revente à court terme. Les titres de négociation sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les coûts de transaction et les variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les revenus de négociation à notre état consolidé des résultats.

Les titres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur, tandis que les variations de la juste valeur et les coûts de transaction connexes sont comptabilisés dans notre état consolidé des résultats au poste profits sur titres, autres que de négociation, à l'exception de ce qui est indiqué ci-après. Cette catégorie comprend :

Titres désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

Pour être admissibles à cette désignation, les titres doivent avoir une juste valeur pouvant être calculée de manière fiable, et leur désignation doit éliminer ou réduire sensiblement la disparité de traitement qui, autrement, résulterait de l'évaluation des profits et des pertes sur une base différente. Les titres doivent être désignés au moment de leur constatation initiale et cette désignation est irrévocable. Si ces titres n'étaient pas désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, ils seraient comptabilisés soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, soit au coût amorti.

Nous désignons certains titres détenus par nos filiales du secteur de l'assurance qui soutiennent nos passifs d'assurance à la juste valeur par le biais du résultat net puisque le calcul actuariel de ces passifs se fonde sur la juste valeur des placements qui les soutiennent. Cette désignation permet d'harmoniser les résultats comptables avec le mode de gestion du portefeuille, soit à la juste valeur. Les variations de la juste valeur des titres sont constatées dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance, et les variations de la juste valeur des passifs le sont dans les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités. La juste valeur de ces placements, soit 11 148 millions de dollars au 31 octobre 2020 (10 805 millions au 31 octobre 2019), est comptabilisée dans les titres figurant à notre bilan consolidé. L'incidence de la comptabilisation de ces placements à la juste valeur par le biais du résultat net a été une augmentation de 281 millions de dollars des revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance, pour l'exercice clos le 31 octobre 2020 (augmentation de 1 006 millions et diminution de 372 millions pour les exercices clos le 31 octobre 2019 et 2018, respectivement).

Titres devant obligatoirement être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

Les titres gérés sur la base de la juste valeur, mais qui ne sont pas détenus à des fins de négociation, ou des titres de créance dont les flux de trésorerie ne correspondent pas uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts, et des titres de participation qui ne sont pas détenus à des fins de négociation ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur de ces placements de 2 420 millions de dollars au 31 octobre 2020 (2 899 millions au 31 octobre 2019) est constatée dans les titres de notre bilan consolidé.

Les titres de créance au coût amorti sont des titres de créance achetés dans le but de percevoir des flux de trésorerie contractuels, qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts. Ces titres sont initialement constatés à la juste valeur majorée des coûts de transaction et sont, par la suite, évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les pertes de valeur (recouvrements) sont inscrites à notre état consolidé des résultats, dans les profits sur titres, autres que de négociation, sous revenus autres que d'intérêts. Les revenus d'intérêts gagnés et l'amortissement de la prime, de l'escompte et des coûts de transaction sont comptabilisés dans notre état consolidé des résultats, dans les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste valeurs mobilières.

Les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont des titres de créance achetés dans le but de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre les titres. Les flux de trésorerie liés à ces titres correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts. Ces titres peuvent être vendus en raison ou en prévision de variations des taux d'intérêt et de tout risque de remboursement par anticipation qui en résulte, de variations du risque de crédit, de variations du risque de change ou encore de changements quant aux sources ou aux modalités de financement, ou pour combler des besoins de liquidités.

Les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés initialement à leur juste valeur majorée des coûts de transaction. Ils sont évalués par la suite à la juste valeur, les profits et pertes latents étant inscrits dans notre état consolidé du résultat global jusqu'à ce que ces titres soient vendus ou dépréciés. Les profits et pertes sur cession et les pertes (recouvrements) de valeur sont inscrits à notre état consolidé des résultats dans les revenus autres que d'intérêts au poste profits sur titres, autres que de négociation. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés dans notre état consolidé des résultats, dans les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste valeurs mobilières, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont des titres de participation à l'égard desquels nous avons choisi de comptabiliser les variations de la juste valeur de l'instrument dans les autres éléments du résultat global plutôt qu'à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits ou pertes constatés à l'égard de ces instruments ne seront jamais comptabilisés en résultat net. Les titres de participation évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ne sont pas assujettis à une évaluation de la dépréciation.

Les participations dans des entreprises associées et des coentreprises sont comptabilisées au moyen de la méthode de la mise en équivalence. En ce qui concerne les participations dans des entreprises associées, nous exerçons une influence notable sur le plan des décisions d'exploitation et de financement; de façon générale, des sociétés dont nous détenons entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote. On entend par participations dans des coentreprises des entités sur lesquelles nous exerçons un contrôle conjoint. Notre quote-part du résultat net, y compris les pertes de valeur, sont comptabilisées dans les participations dans des entreprises associées et des coentreprises dans notre état consolidé des résultats. Tout autre montant au titre des autres éléments du résultat global est reflété dans les sections pertinentes de notre état du résultat global.

Nous inscrivons à notre bilan consolidé toutes nos transactions sur titres selon le mode de comptabilisation à la date de règlement. Les variations de la juste valeur entre la date de transaction et celle de règlement sont portées en résultat net, sauf celles liées aux titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, auquel cas elles sont inscrites dans les autres éléments du résultat global.

Test de dépréciation

Les titres de créance au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont soumis à des tests de dépréciation au moyen du modèle de pertes sur créances attendues, à l'exception des titres dont le risque de crédit est réputé faible et dont la provision pour pertes sur créances est évaluée en fonction des pertes sur créances attendues sur 12 mois. Un titre de créance est considéré comme ayant un risque de crédit faible si l'emprunteur comporte un risque de défaillance faible et si l'emprunteur a une solide capacité à remplir ses obligations au titre des flux de trésorerie contractuels à court terme et que cette capacité ne sera pas nécessairement diminuée par des changements défavorables dans les conditions économiques et commerciales à plus long terme, même si elle peut l'être.

Les titres de créance au coût amorti, qui totalisent 48 466 millions de dollars au 31 octobre 2020 (24 472 millions au 31 octobre 2019), sont présentés déduction faite de la provision pour pertes sur créances de 1 million au 31 octobre 2020 (1 million au 31 octobre 2019).

Les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, qui totalisent 73 314 millions de dollars au 31 octobre 2020 (64 434 millions au 31 octobre 2019), sont présentés déduction faite de la provision pour pertes sur créances de 4 millions au 31 octobre 2020 (2 millions au 31 octobre 2019).

Évaluation de la juste valeur

Pour ce qui est des titres négociés en bourse, nous considérons la valeur à la cote comme étant la juste valeur. La valeur à la cote est fondée sur les cours acheteur ou vendeur, selon ce qui permet le mieux d'évaluer la juste valeur. Dans le cas où le cours n'est pas disponible, nous utilisons des méthodes d'estimation afin d'en déterminer la juste valeur. On trouvera d'autres renseignements sur les techniques d'évaluation de la juste valeur à la note 17.

Terme à court de titres

Le tableau qui suit présente le terme à court de titres.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Terme à court					2020	2019
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Sans échéance	Total
Titres de négociation							
Titres émis ou garantis par :							
l'administration fédérale canadienne	1 658	2 502	2 727	2 739	1 274	-	10 900
des provinces et municipalités canadiennes	1 768	1 063	678	1 153	3 673	-	8 335
l'administration fédérale américaine	1 403	2 560	1 981	2 253	221	-	8 418
des municipalités, agences et États américains	127	110	32	186	48	-	503
d'autres administrations publiques	1 156	500	481	246	133	-	2 516
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines 1)	95	186	138	183	11 695	-	12 297
Titres de créance d'entreprises	2 982	1 438	2 390	2 276	1 955	-	11 041
Prêts détenus à des fins de transaction	-	6	36	25	-	-	67
Titres de participation d'entreprises	-	-	-	-	-	43 757	43 757
Total des titres de négociation	9 189	8 365	8 463	9 061	18 999	43 757	97 834
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net							
Titres émis ou garantis par :							
l'administration fédérale canadienne	438	30	3	10	120	-	601
des provinces et municipalités canadiennes	10	58	11	62	1 288	-	1 429
l'administration fédérale américaine	44	-	-	-	-	-	44
d'autres administrations publiques	-	42	52	-	-	-	94
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines 1)	1	2	-	-	-	-	3
Titres de créance d'entreprises	205	92	279	949	6 372	-	7 897
Titres de participation d'entreprises	-	-	-	-	-	3 500	3 500
Total des titres à la juste valeur par le biais du résultat net	698	224	345	1 021	7 780	3 500	13 568
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global							
Titres émis ou garantis par :							
l'administration fédérale canadienne							
Coût amorti	9 002	6 299	6 481	458	-	-	22 240
Juste valeur	9 014	6 363	6 590	483	-	-	22 450
Rendement (%)	1,20	1,63	1,54	1,99	-	-	1,44
des provinces et municipalités canadiennes							
Coût amorti	1 723	1 078	1 298	529	-	-	4 628
Juste valeur	1 727	1 111	1 356	553	-	-	4 747
Rendement (%)	0,43	2,06	2,14	1,89	-	-	1,46
l'administration fédérale américaine							
Coût amorti	908	3 494	4 644	7 835	-	-	16 881
Juste valeur	915	3 644	5 079	8 056	-	-	17 694
Rendement (%)	1,45	2,18	2,52	1,09	-	-	1,73
des municipalités, agences et États américains							
Coût amorti	592	1 202	1 085	1 162	1 091	-	5 132
Juste valeur	597	1 238	1 128	1 211	1 102	-	5 276
Rendement (%)	1,98	2,28	2,00	2,15	1,35	-	1,96
d'autres administrations publiques							
Coût amorti	1 997	3 149	1 714	362	-	-	7 222
Juste valeur	2 008	3 251	1 763	359	-	-	7 381
Rendement (%)	1,20	2,13	1,28	1,34	-	-	1,63
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH 1)							
Coût amorti	15	615	953	-	-	-	1 583
Juste valeur	15	633	981	-	-	-	1 629
Rendement (%)	0,54	2,05	1,64	-	-	-	1,79
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines 1)							
Coût amorti	-	114	475	2 344	7 667	-	10 600
Juste valeur	-	117	507	2 440	7 839	-	10 903
Rendement (%)	-	1,99	2,89	1,95	1,44	-	1,62
Titres de créance d'entreprises							
Coût amorti	743	1 214	883	243	70	-	3 153
Juste valeur	739	1 243	933	247	72	-	3 234
Rendement (%)	1,05	1,65	2,26	1,81	2,73	-	1,72
Titres de participation d'entreprises							
Coût	-	-	-	-	-	90	90
Juste valeur	-	-	-	-	-	93	81
Total du coût ou du coût amorti	14 980	17 165	17 533	12 933	8 828	90	71 529
Total de la juste valeur	15 015	17 600	18 337	13 349	9 013	93	73 407
Rendement (%)	1,15	1,93	1,93	1,43	1,44	-	1,61
Titres au coût amorti							
Titres émis ou garantis par :							
l'administration fédérale canadienne							
Coût amorti	697	1 158	3 729	654	-	-	6 238
Juste valeur	694	1 165	3 743	658	-	-	6 260
des provinces et municipalités canadiennes							
Coût amorti	54	1 415	2 282	1 899	-	-	5 650
Juste valeur	39	1 434	2 321	1 912	-	-	5 706
l'administration fédérale américaine							
Coût amorti	3 270	1 748	2 079	1 688	-	-	8 785
Juste valeur	3 269	1 751	2 088	1 697	-	-	8 805
d'autres administrations publiques							
Coût amorti	133	769	498	80	-	-	1 480
Juste valeur	128	771	504	82	-	-	1 485
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines 1)							
Coût amorti	229	223	2 175	3 926	18 216	-	24 769
Juste valeur	223	224	2 220	4 047	18 484	-	25 198
Titres de créance d'entreprises							
Coût amorti	115	702	464	190	73	-	1 544
Juste valeur	102	712	473	193	75	-	1 555
Total du coût amorti	4 498	6 015	11 227	8 437	18 289	-	48 466
Total de la juste valeur	4 455	6 057	11 349	8 589	18 559	-	49 009
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises							
Valeur comptable	-	-	-	-	-	985	985
Total de la valeur comptable ou du coût amorti des valeurs mobilières	29 365	31 769	37 568	31 452	53 896	48 332	232 382
Total de la valeur des valeurs mobilières	29 400	32 204	38 372	31 868	54 081	48 335	234 260
Total par monnaie (équivalent en dollars canadiens)							
Dollar canadien	17 347	14 758	19 506	9 492	14 578	24 863	100 544
Dollar américain	9 584	17 300	18 575	22 214	39 300	18 822	125 795
Autres monnaies	2 469	146	291	162	203	4 650	7 921
Total des valeurs mobilières	29 400	32 204	38 372	31 868	54 081	48 335	234 260

1) Ces montants sont étayés par des prêts hypothécaires assurés ou représentent des titres émis par des agences américaines et des entreprises parrainées par un gouvernement. LNH signifie *Loi nationale sur l'habitation*.

Les taux de rendement indiqués dans le tableau ci-dessus sont calculés en fonction du coût des titres et du taux d'intérêt contractuel associé à chaque titre, que nous ajustons pour tenir compte de l'amortissement des primes et des escomptes. Il n'est pas tenu compte des effets fiscaux. Les termes à court indiqués ci-dessus sont établis d'après la date d'échéance contractuelle des titres. Les échéances réelles peuvent différer, car les émetteurs peuvent avoir le droit de rembourser leurs obligations avant l'échéance.

Profits et pertes latents sur les titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Le tableau qui suit présente un sommaire des profits et pertes latents.

(en millions de dollars canadiens)	2020				2019			
	Coût ou coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Coût ou coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Titres émis ou garantis par :								
l'administration fédérale canadienne	22 240	211	1	22 450	11 876	72	4	11 944
des administrations provinciales et municipales canadiennes	4 628	119	-	4 747	5 907	106	1	6 012
l'administration fédérale américaine	16 881	844	31	17 694	15 363	617	5	15 975
des municipalités, agences et États américains	5 132	147	3	5 276	4 091	74	4	4 161
d'autres administrations publiques	7 222	168	9	7 381	7 179	158	2	7 335
Titres adossés à des créances en vertu de la LNH	1 583	46	-	1 629	1 953	18	1	1 970
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines	10 600	307	4	10 903	11 966	106	42	12 030
Titres de créance d'entreprises	3 153	91	10	3 234	4 899	110	2	5 007
Titres de participation d'entreprises	90	3	-	93	79	2	-	81
Total	71 529	1 936	58	73 407	63 313	1 263	61	64 515

Les profits (pertes) latents peuvent être compensés par les (pertes) profits connexes sur les contrats de couverture.

Revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions

Les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions ont été inclus dans notre état consolidé des résultats comme suit, compte non tenu des participations dans des entreprises associées et des coentreprises et des titres de négociation. Les revenus liés aux titres de négociation sont inclus dans les revenus de négociation, à la note 17 :

(en millions de dollars canadiens)	2020	2019	2018
Juste valeur par le biais du résultat net	17	34	16
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	959	1 585	1 118
Coût amorti	573	268	172
Total	1 549	1 887	1 306

Revenus autres que d'intérêts

Les profits et pertes nets provenant des titres, compte non tenu des profits nets réalisés et latents sur les titres de négociation, ont été constatés dans notre état consolidé des résultats comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2020	2019	2018
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net	30	164	93
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global 1)			
Profits bruts réalisés	109	209	363
(Pertes) brutes réalisées	(13)	(123)	(216)
Pertes de valeur	(2)	(1)	(1)
Profits sur titres, autres que de négociation 2)	124	249	239

1) Les profits (pertes) réalisés sont présentés déduction faite des profits (pertes) latents sur les contrats de couverture connexes.

2) Les montants des revenus suivants, qui sont liés à nos activités d'assurance, ont été pris en compte dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance de notre état consolidé des résultats : des revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions de 416 millions de dollars, 407 millions et 354 millions pour les exercices clos le 31 octobre 2020, 2019 et 2018, respectivement; des profits sur titres, autres que de négociation tirés des titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global de 19 millions, 11 millions et 1 million pour les exercices clos le 31 octobre 2020, 2019 et 2018, respectivement; et des profits sur titres, autres que de négociation, tirés des titres à la juste valeur par le biais du résultat net de 281 millions, 1 006 millions et (372) millions pour les exercices clos le 31 octobre 2020, 2019 et 2018, respectivement.

Les profits et les pertes latents sur les titres de négociation sont inclus dans les revenus de négociation, à la note 17.

Note 4 : Prêts et provision pour pertes sur créances

Prêts

Les prêts sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts directement imputables et sont ensuite évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, dans le cas où les flux de trésorerie liés à ces prêts correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts. Autrement, ces prêts sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Lorsque les prêts sont détenus dans le but de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre les prêts, et que les flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts, ces prêts sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Aux termes de cette méthode, les revenus d'intérêts sont répartis sur la durée prévue du prêt en appliquant le taux d'intérêt effectif à la valeur comptable du prêt. Le taux d'intérêt effectif est défini comme le taux qui actualise avec précision les entrées de trésorerie futures estimées sur la durée prévue du prêt à la valeur comptable nette de celui-ci. En vertu de la méthode du taux d'intérêt effectif, le montant imputé aux revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste prêts, varie tout au long de la durée du prêt en fonction du capital en cours. Le traitement des revenus d'intérêts des prêts douteux est décrit ci-après.

Titres pris en pension ou empruntés

Les titres pris en pension ou empruntés représentent les montants que nous recevons du fait de notre engagement à remettre ou à revendre au prêteur ou au vendeur d'origine les titres que nous lui avons empruntés ou achetés, à une date et à un prix prédéterminés. Nous comptabilisons ces instruments comme s'ils étaient des prêts.

Commissions sur prêts

Les commissions sur prêts ont trait principalement aux groupes d'exploitation Services bancaires Particuliers et entreprises et Marchés des capitaux. Le traitement comptable des commissions sur prêts varie selon la transaction. Certaines commissions relatives au montage, à la restructuration et à la renégociation de prêts sont portées aux revenus d'intérêts tout au long de la durée des prêts, tandis que d'autres commissions sur prêts sont portées en résultat au moment du montage des prêts. Les commissions d'engagement correspondent à un pourcentage du solde de la facilité à la clôture de la période. Les commissions sont inscrites dans les revenus d'intérêts tout au long de la durée du prêt, sauf si nous jugeons que notre engagement ne sera pas utilisé. Dans ce cas, les commissions d'engagement sont inscrites en tant que commissions sur prêts gagnées sur la période d'engagement. Les commissions de syndication de prêts sont payables et portées aux commissions sur prêts au moment où la syndication est terminée, sauf si le rendement d'un prêt dont nous avons conservé la gestion est inférieur au rendement obtenu par d'autres prêteurs comparables participant au financement. Dans ce cas, une portion appropriée des commissions de syndication est comptabilisée comme revenus d'intérêts sur la durée du prêt.

Prêts douteux

Nous classons un prêt dans les prêts douteux (étape 3) lorsqu'il s'est produit un ou plusieurs événements générateurs de perte, tels qu'une faillite, une défaillance ou une situation de défaut. En règle générale, les prêts aux particuliers au Canada et aux États-Unis sont classés comme douteux lorsque les versements prévus par contrat sont en souffrance depuis 90 jours, ou depuis un an pour les prêts hypothécaires à l'habitation si le prêt est garanti par l'administration fédérale canadienne. Les prêts sur cartes de crédit sont immédiatement sortis du bilan lorsque les versements de capital ou d'intérêts sont en souffrance depuis 180 jours et ne sont pas présentés comme douteux. Au Canada, les prêts à tempérament aux particuliers, les autres prêts aux particuliers et certains prêts aux petites entreprises sont normalement sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis un an. Aux États-Unis, tous les prêts aux particuliers sont habituellement sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis 180 jours, à l'exception des prêts à terme ne visant pas des biens immobiliers, qui sont habituellement sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis 120 jours. Aux fins de l'évaluation du montant qu'il convient de sortir du bilan, l'établissement de la valeur recouvrable tient compte d'une estimation des recouvrements futurs sur ces prêts.

Les prêts aux entreprises et aux grandes entreprises sont classés comme douteux lorsque nous déterminons que nous ne sommes plus raisonnablement assurés de recouvrer le plein montant du capital ou des intérêts dans les délais prévus. En règle générale, nous considérons les prêts aux entreprises et aux grandes entreprises comme étant douteux lorsque les versements sont en souffrance depuis 90 jours. Les prêts aux entreprises et aux grandes entreprises sont sortis du bilan si un examen confirme que toutes les tentatives de recouvrement ont échoué.

Un prêt est reclassé dans la catégorie des prêts productifs lorsque nous sommes raisonnablement assurés de recouvrer en temps opportun la totalité du capital et des intérêts conformément aux modalités du prêt, et que celui-ci ne présente plus aucun des critères exigeant son classement dans les prêts douteux.

Les prêts sont en défaut s'il est improbable que l'emprunteur soit en mesure de payer ses obligations de crédit en totalité sans recourir à la Banque, pour la réalisation d'une sûreté par exemple, ou si les versements de l'emprunteur sont en souffrance depuis plus de 90 jours (180 jours pour les prêts sur carte de crédit). Les découverts sont considérés comme des créances échues dès que le client a dépassé une limite autorisée ou qu'il a été averti qu'il disposait d'une limite inférieure à l'encours actuel ou, dans le cas de prêts aux particuliers à découvert, lorsque le client n'a pas ramené le montant à découvert à zéro dans un délai donné.

Lorsqu'un prêt est jugé douteux, nous continuons à comptabiliser les revenus d'intérêts selon le taux d'intérêt effectif initial du prêt, déduction faite de sa provision connexe. Dans les périodes suivant la constatation d'une dépréciation, nous constatons des ajustements à la provision pour ces prêts qui reflètent la valeur temps de l'argent en tant que revenus d'intérêts. Des revenus d'intérêts de 96 millions de dollars sur les prêts douteux ont été constatés au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020 (80 millions en 2019 et 67 millions en 2018).

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, nous avons constaté une perte nette de 46 millions de dollars avant impôts (un profit de 11 millions en 2019 et de 4 millions en 2018) sur la vente de prêts douteux et sortis du bilan.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances figurant à notre bilan consolidé est maintenue à un montant que nous considérons comme adéquat pour éponger les pertes sur créances liées à nos prêts et à d'autres instruments de crédit. La provision pour pertes sur créances s'est élevée à 3 814 millions de dollars au 31 octobre 2020 (2 094 millions en 2019), dont une tranche de 3 303 millions (1 850 millions en 2019) a été comptabilisée dans les prêts et 511 millions (244 millions en 2019), dans les passifs divers à notre bilan consolidé.

Les importantes variations des soldes bruts, notamment en ce qui a trait aux montages, aux échéances et aux remboursements dans le cours normal des activités, ont une incidence sur la provision pour pertes sur créances.

Provision liée aux prêts productifs

Nous maintenons une provision afin de couvrir la perte de valeur des prêts du portefeuille existant qui n'ont pas encore été individuellement désignés comme étant douteux. Notre démarche quant à l'établissement et au maintien de la provision constituée liée aux prêts productifs est fondée sur les exigences des IFRS, compte tenu des lignes directrices du BSIF.

Dans le cadre de la méthodologie des pertes sur créances attendues de l'IFRS 9, une provision est comptabilisée pour les pertes sur créances attendues liées aux actifs financiers, qu'il y ait eu dépréciation ou non. Nous comptabilisons une provision pour pertes d'un montant équivalant généralement aux pertes sur créances attendues pour les 12 mois à venir si le risque de crédit à la date de présentation de l'information financière n'a pas augmenté de manière importante

depuis la comptabilisation initiale (étape 1). Nous comptabiliserons des pertes sur créances attendues sur la durée restante des actifs financiers productifs qui sont considérés comme ayant subi une hausse importante du risque de crédit (étape 2).

Pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante, il faut tenir compte de nombreux facteurs et cela varie en fonction des catégories de produits et de risques. La méthode de la Banque pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante est établie en fonction de la variation de la probabilité de défaut (PD) entre l'octroi et la date de clôture, et il est évalué à l'aide de scénarios pondérés en fonction de la probabilité et de certains autres critères, dont le fait qu'un compte soit en souffrance depuis 30 jours ou qu'il figure sur une liste de comptes à surveiller.

Pour chaque exposition, la perte sur créances attendue dépend de la PD, de l'exposition en cas de défaut (ECD) et de la perte en cas de défaut (PCD), le moment de la perte étant aussi pris en compte, et est estimée en intégrant des renseignements économiques prospectifs et au moyen de l'exercice d'un jugement fondé sur l'expérience en matière de crédit pour refléter les facteurs qui ne sont pas pris en compte par les modèles de perte sur créances attendues.

La PD représente la probabilité qu'un prêt ne soit pas remboursé et tombe en situation de défaut sur un horizon de 12 mois pour l'étape 1 ou sur la durée de vie pour l'étape 2. La PD de chaque instrument individuel est modelée en fonction des données historiques et est estimée d'après les conditions actuelles du marché et les informations raisonnables et justifiables à propos des conditions économiques futures.

L'ECD est modelée en fonction des données historiques et représente une estimation du montant de l'encours exposé au risque de crédit au moment du défaut. Pour les sommes hors bilan et les sommes inutilisées, l'ECD inclut une estimation de tout montant supplémentaire qui pourrait avoir été prélevé au moment du défaut.

La PCD représente la somme qui pourrait ne pas être recouvrée en cas de défaut et est modelée en fonction des données historiques et des informations raisonnables et justifiables à propos des conditions économiques futures, lorsqu'approprié. La PCD prend en compte le montant et la qualité de toute garantie.

Nous prenons en compte les événements passés, les conditions actuelles des marchés et les informations prospectives raisonnables et justifiables à propos de la conjoncture économique future pour déterminer le montant de pertes attendues. Lors de l'évaluation des informations relatives à la conjoncture économique future possible, nous faisons appel à divers scénarios économiques, notamment à notre scénario de référence, lequel représente, selon nous, le résultat le plus probable, ainsi qu'à des prévisions favorables et défavorables, qui sont tous élaborés par notre groupe Études économiques. Les principales variables économiques utilisées pour déterminer la provision pour pertes sur créances reflètent la diversité géographique de nos portefeuilles, selon le cas.

Afin de déterminer la durée de vie d'un prêt, la période contractuelle du prêt, y compris les paiements anticipés, les prorogations et les autres options sont généralement prises en compte. Pour ce qui est des instruments renouvelables, comme les cartes de crédit, qui pourraient ne pas être assortis d'une période contractuelle prédéterminée, la durée de vie est fondée sur le comportement historique.

La méthodologie que nous employons à l'égard des pertes sur créances attendues exige également l'exercice d'un jugement éclairé concernant la qualité du crédit afin d'inclure l'incidence estimée des facteurs qui échappent aux résultats obtenus au moyen du modèle de pertes sur créances attendues. Nous avons exercé un jugement éclairé concernant la qualité du crédit pour tenir compte de l'incidence du contexte extraordinaire et très incertain sur les conditions de crédit et l'économie en raison de la pandémie de COVID-19.

Provision liée aux prêts douteux

Nous avons maintenu une provision de 727 millions de dollars au 31 octobre 2020 (463 millions au 31 octobre 2019) pour les prêts individuellement désignés comme douteux (étape 3) et de 3 638 millions au 31 octobre 2020 (2 629 millions au 31 octobre 2019) pour nos prêts douteux bruts afin de ramener leur valeur comptable au montant recouvrable attendu, qui se chiffre à 2 911 millions au 31 octobre 2020 (2 166 millions au 31 octobre 2019).

Nous réexaminons régulièrement nos prêts afin de déterminer si certains prêts devraient être classés comme douteux et, le cas échéant, faire l'objet d'une provision ou d'une sortie du bilan (exclusion faite des prêts sur cartes de crédit, qui sont classés comme douteux et sortis du bilan lorsque les paiements de capital ou d'intérêts sont en souffrance depuis 180 jours). L'examen des prêts-problèmes qui sont considérés comme importants pris individuellement est effectué au moins une fois par trimestre par les gestionnaires de comptes, chacun d'eux évaluant les possibilités de recouvrement ultime et les montants estimés de recouvrement d'un prêt en tenant compte de tous les événements et conditions qui sont pertinents à la situation du prêt. Cette évaluation est ensuite examinée et approuvée par un agent de crédit indépendant.

Prêts douteux considérés comme importants pris individuellement

Pour déterminer le montant que nous nous attendons à recouvrer sur un prêt douteux considéré comme important, nous utilisons la valeur des flux de trésorerie futurs estimés que nous actualisons au taux d'intérêt effectif initial du prêt. Le calcul des flux de trésorerie futurs estimés d'un prêt garanti douteux reflète la réalisation attendue de la sûreté sous-jacente, après déduction des coûts attendus et de tout montant dont la loi exige le versement à l'emprunteur. La sûreté peut varier selon la catégorie de prêts et comprendre de la trésorerie, des titres, des biens immobiliers, des créances, des garanties, des stocks ou d'autres immobilisations.

Prêts douteux considérés comme négligeables pris individuellement

Des prêts hypothécaires à l'habitation, prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers ont été individuellement désignés comme négligeables et peuvent être individuellement ou collectivement soumis à des tests de dépréciation à la lumière des résultats passés en matière de perte et des attentes à l'égard de la conjoncture économique future. Les prêts soumis collectivement à des tests de dépréciation sont regroupés en fonction des caractéristiques de risque qu'ils présentent, telles le type d'instrument, la situation géographique, le secteur d'activité, le type de garantie et la durée à courir.

Exposition des prêts au risque de crédit

Le tableau qui suit présente notre exposition au risque de crédit pour tous les prêts comptabilisés au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net au 31 octobre 2020 et 2019. L'étape 1 représente les prêts productifs comptabilisés en fonction des pertes sur créances attendues sur une période maximale de 12 mois, l'étape 2 représente les prêts productifs comptabilisés en fonction des pertes sur créances attendues sur la durée de vie et l'étape 3 représente les prêts douteux comptabilisés en fonction des pertes sur créances attendues sur la durée de vie.

(en millions de dollars canadiens)	2020				2019			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation								
Exceptionnellement faible	1	-	-	1	-	-	-	-
Très faible	79 295	429	-	79 724	79 011	242	-	79 253
Bas	24 490	2 481	-	26 971	20 853	2 821	-	23 674
Moyen	11 560	6 461	-	18 021	13 651	4 578	-	18 229
Haut	172	446	-	618	124	397	-	521
Non coté	1 132	148	-	1 280	1 531	118	-	1 649
Douteux	-	-	409	409	-	-	414	414
Provision pour pertes sur créances	51	75	16	142	15	32	17	64
Valeur comptable	116 599	9 890	393	126 882	115 155	8 124	397	123 676
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers								
Exceptionnellement faible	1 550	31	-	1 581	21 023	25	-	21 048
Très faible	26 645	37	-	26 682	16 491	194	-	16 685
Bas	20 935	585	-	21 520	9 894	346	-	10 240
Moyen	10 324	4 334	-	14 658	10 510	4 264	-	14 774
Haut	429	1 470	-	1 899	397	1 423	-	1 820
Non coté	3 372	96	-	3 468	2 594	107	-	2 701
Douteux	-	-	340	340	-	-	468	468
Provision pour pertes sur créances	134	429	105	668	82	318	136	536
Valeur comptable	63 121	6 124	235	69 480	60 827	6 041	332	67 200
Prêts sur cartes de crédit ¹⁾								
Exceptionnellement faible	2 252	-	-	2 252	2 418	-	-	2 418
Très faible	1 106	15	-	1 121	1 214	16	-	1 230
Bas	899	148	-	1 047	970	158	-	1 128
Moyen	1 611	899	-	2 510	2 020	876	-	2 896
Haut	58	377	-	435	140	440	-	580
Non coté	524	-	-	524	606	1	-	607
Douteux	-	-	-	-	-	-	-	-
Provision pour pertes sur créances	61	272	-	333	43	193	-	236
Valeur comptable	6 389	1 167	-	7 556	7 325	1 298	-	8 623
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques ²⁾								
Risque acceptable								
Catégorie investissement	127 525	3 242	-	130 767	134 587	1 028	-	135 615
Catégorie spéculative	84 356	30 106	-	114 462	96 731	11 553	-	108 284
Liste de surveillance	-	8 621	-	8 621	-	5 556	-	5 556
Douteux	-	-	2 889	2 889	-	-	1 747	1 747
Provision pour pertes sur créances	510	1 044	606	2 160	263	441	310	1 014
Valeur comptable	211 371	40 925	2 283	254 579	231 055	17 696	1 437	250 188
Engagements de prêt et contrats de garantie financière								
Risque acceptable								
Catégorie investissement	138 141	1 628	-	139 769	134 920	884	-	135 804
Catégorie spéculative	41 650	20 421	-	62 071	45 178	6 435	-	51 613
Liste de surveillance	-	4 861	-	4 861	-	2 133	-	2 133
Douteux	-	-	1 261	1 261	-	-	324	324
Provision pour pertes sur créances	211	288	12	511	119	103	22	244
Valeur comptable ^{3) 4)}	179 580	26 622	1 249	207 451	179 979	9 349	302	189 630

1) Les prêts sur cartes de crédit sont immédiatement sortis du bilan lorsque les versements de capital ou d'intérêts sont en souffrance depuis 180 jours; par conséquent, ils ne sont pas présentés comme douteux à l'étape 3.

2) Comprend les engagements de clients aux termes d'acceptations.

3) Représente le montant contractuel total des facilités de crédit inutilisées et les autres éléments hors bilan, exclusion faite des marges de crédit personnelles et des cartes de crédit que nous pouvons annuler sans condition à notre entière discrétion.

4) Certains engagements de grandes entreprises emprunteuses sont conditionnels et pourraient inclure un recours auprès d'autres parties.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la provision pour pertes en fonction de chaque catégorie de produit pour les exercices clos le 31 octobre 2020 et 2019. Les transferts représentent les pertes sur créances attendues qui sont passées d'une étape à l'autre au cours de l'exercice, par exemple des pertes sur créances attendues sur un horizon de 12 mois (étape 1) à des pertes sur la durée de vie (étape 2). Les réévaluations nettes correspondent à l'incidence des pertes sur créances attendues afférente au transfert d'étape, aux changements des prévisions économiques et à la qualité du crédit. Les changements apportés à un modèle comprennent de nouveaux modèles ou méthodologies de calcul.

(en millions de dollars canadiens)	2020				2019			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation								
Solde à l'ouverture de l'exercice	15	33	38	86	20	38	44	102
Transfert à l'étape 1	25	(22)	(3)	-	27	(25)	(2)	-
Transfert à l'étape 2	(3)	10	(7)	-	(2)	7	(5)	-
Transfert à l'étape 3	-	(5)	5	-	-	(8)	8	-
Réévaluation nette de la provision pour pertes	6	70	22	98	(35)	26	15	6
Montages des prêts	14	-	-	14	7	-	-	7
Décomptabilisations et échéances	(3)	(6)	-	(9)	(2)	(4)	-	(6)
Changements apportés à un modèle	(3)	(5)	-	(8)	-	-	-	-
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances 1)	36	42	17	95	(5)	(4)	16	7
Montants sortis du bilan 2)	-	-	(11)	(11)	-	-	(19)	(19)
Recouvrements de montants sortis du bilan antérieurement	-	-	8	8	-	-	13	13
Change et autres	-	-	(26)	(26)	-	(1)	(16)	(17)
Solde à la clôture de l'exercice	51	75	26	152	15	33	38	86
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers								
Solde à l'ouverture de l'exercice	89	333	136	558	90	326	144	560
Transfert à l'étape 1	189	(180)	(9)	-	174	(161)	(13)	-
Transfert à l'étape 2	(25)	86	(61)	-	(18)	85	(67)	-
Transfert à l'étape 3	(4)	(96)	100	-	(5)	(109)	114	-
Réévaluation nette de la provision pour pertes	(148)	315	196	363	(183)	232	167	216
Montages des prêts	49	-	-	49	48	-	-	48
Décomptabilisations et échéances	(18)	(38)	-	(56)	(16)	(40)	-	(56)
Changements apportés à un modèle	16	33	-	49	-	-	-	-
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances 1)	59	120	226	405	-	7	201	208
Montants sortis du bilan 2)	-	-	(320)	(320)	-	-	(306)	(306)
Recouvrements de montants sortis du bilan antérieurement	-	-	87	87	-	-	118	118
Change et autres	-	1	(24)	(23)	(1)	-	(21)	(22)
Solde à la clôture de l'exercice	148	454	105	707	89	333	136	558
Prêts sur cartes de crédit								
Solde à l'ouverture de l'exercice	80	225	-	305	74	219	-	293
Transfert à l'étape 1	152	(152)	-	-	107	(107)	-	-
Transfert à l'étape 2	(32)	32	-	-	(21)	21	-	-
Transfert à l'étape 3	(1)	(178)	179	-	(1)	(173)	174	-
Réévaluation nette de la provision pour pertes	(100)	429	82	411	(96)	288	72	264
Montages des prêts	18	-	-	18	20	-	-	20
Décomptabilisations et échéances	(6)	(25)	-	(31)	(4)	(24)	-	(28)
Changements apportés à un modèle	(1)	(10)	-	(11)	-	-	-	-
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances 1)	30	96	261	387	5	5	246	256
Montants sortis du bilan 2)	-	-	(333)	(333)	-	-	(339)	(339)
Recouvrements de montants sortis du bilan antérieurement	-	-	85	85	-	-	93	93
Change et autres	-	-	(13)	(13)	1	1	-	2
Solde à la clôture de l'exercice	110	321	-	431	80	225	-	305
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques								
Solde à l'ouverture de l'exercice	338	496	311	1 145	298	408	209	915
Transfert à l'étape 1	180	(172)	(8)	-	201	(187)	(14)	-
Transfert à l'étape 2	(184)	195	(11)	-	(50)	65	(15)	-
Transfert à l'étape 3	(8)	(285)	293	-	(1)	(66)	67	-
Réévaluation nette de la provision pour pertes	227	1 106	744	2 077	(214)	353	250	389
Montages des prêts	208	-	-	208	199	-	-	199
Décomptabilisations et échéances	(85)	(128)	-	(213)	(102)	(82)	-	(184)
Changements apportés à un modèle	(30)	8	-	(22)	-	-	-	-
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances 1)	308	724	1 018	2 050	33	83	288	404
Montants sortis du bilan 2)	-	-	(716)	(716)	-	-	(203)	(203)
Recouvrements de montants sortis du bilan antérieurement	-	-	72	72	-	-	66	66
Change et autres	12	38	(77)	(27)	7	5	(49)	(37)
Solde à la clôture de l'exercice	658	1 258	608	2 524	338	496	311	1 145
Total à la clôture de l'exercice	967	2 108	739	3 814	522	1 087	485	2 094
Composition : Prêts	756	1 820	727	3 303	403	984	463	1 850
Autres instruments de crédit 3)	211	288	12	511	119	103	22	244

1) Exclut la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux autres actifs de 16 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2020 ((3) millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2019).

2) En règle générale, nous nous efforçons de recouvrer les montants qui ont été sortis du bilan au cours de l'exercice, à moins que le prêt n'ait été vendu, que nous n'ayons plus le droit de recouvrer le montant ou que nous ayons épuisé toutes les voies de recours raisonnables pour recouvrer le montant.

3) D'autres instruments de crédit, y compris des éléments hors bilan, sont comptabilisés dans les autres passifs du bilan consolidé.

Les prêts et la provision pour pertes sur créances par répartition géographique au 31 octobre 2020 et 2019 se présentent comme suit :

	2020				2019			
	Montant brut	Provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux 2)	Provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs 3)	Montant net	Montant brut	Provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux 2)	Provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs 3)	Montant net
Répartition géographique : 1)								
Canada	276 868	303	1 323	275 242	258 842	207	740	257 895
États-Unis	160 192	410	1 225	158 557	158 454	256	630	157 568
Autres pays	11 247	14	28	11 205	10 648	-	17	10 631
Total	448 307	727	2 576	445 004	427 944	463	1 387	426 094

1) La répartition géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

2) Exclut la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux de 12 millions de dollars relativement aux autres instruments de crédit, laquelle est comprise dans les autres passifs (22 millions en 2019).

3) Exclut la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs de 499 millions de dollars relativement aux autres instruments de crédit, laquelle est comprise dans les autres passifs (222 millions en 2019).

Le tableau ci-dessous fait état des prêts douteux (étape 3) ainsi que des provisions correspondantes au 31 octobre 2020 et 2019 :

	2020			2019		
	Solde brut des prêts douteux 3)	Provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux 4)	Solde net des prêts douteux 3)	Solde brut des prêts douteux 3)	Provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux 4)	Solde net des prêts douteux 3)
Prêts hypothécaires à l'habitation	409	16	393	414	17	397
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	340	105	235	468	136	332
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques 1)	2 889	606	2 283	1 747	310	1 437
Total	3 638	727	2 911	2 629	463	2 166
Répartition géographique : 2)						
Canada	1 343	303	1 040	914	207	707
États-Unis	2 211	410	1 801	1 715	256	1 459
Autres pays	84	14	70	-	-	-
Total	3 638	727	2 911	2 629	463	2 166

1) Comprend les engagements de clients aux termes d'acceptations.

2) La répartition géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

3) Le solde brut des prêts douteux et le solde net des prêts douteux ne tiennent pas compte des prêts douteux qui ont été acquis.

4) Exclut la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux de 12 millions de dollars relativement aux autres instruments de crédit, laquelle est comprise dans les autres passifs (22 millions en 2019).

Prêts en souffrance non classés douteux

Les prêts qui sont en souffrance, mais qui n'ont pas été classés comme douteux, sont des prêts dont les titulaires n'ont pas fait les paiements dans les délais stipulés dans le contrat, mais pour lesquels nous nous attendons à recouvrer la totalité du capital et des intérêts ou des prêts qui sont détenus à la juste valeur. Le tableau suivant fait état des prêts en souffrance, mais non classés comme douteux au 31 octobre 2020 et 2019.

	2020				2019			
	De 1 jour à 29 jours	De 30 à 89 jours	90 jours ou plus	Total	De 1 jour à 29 jours	De 30 à 89 jours	90 jours ou plus	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	806	543	43	1 392	806	465	16	1 287
Prêts sur cartes de crédit, prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	2 136	345	65	2 546	1 590	426	87	2 103
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	180	330	22	532	351	207	59	617
Total	3 122	1 218	130	4 470	2 747	1 098	162	4 007

Le solde des prêts entièrement garantis en souffrance depuis une période allant de 90 à 180 jours, mais qui n'avaient pas encore été classés comme douteux, s'établissait à 53 millions de dollars et à 54 millions au 31 octobre 2020 et 2019, respectivement.

Sensibilité des pertes sur créances attendues et principales variables économiques

La provision liée aux prêts productifs est sensible aux changements des prévisions économiques et de la pondération selon la probabilité de chaque scénario de prévision. Parmi les facteurs, nombreux sont ceux qui ont un niveau élevé d'interdépendance, mais les provisions pour dépréciation de prêts prises dans leur ensemble ne sont pas sensibles à un facteur unique en particulier.

Au 31 octobre 2020, selon le scénario de référence utilisé pour calculer la provision pour pertes sur créances, il est prévu que l'économie canadienne se contracte, l'économie américaine suivant une trajectoire similaire. Ceci fait contraste au scénario de référence publié au 31 octobre 2019 selon lequel les économies canadienne et américaine connaîtraient une croissance modérée au cours de la période visée par les prévisions. En présumant d'un scénario de référence à l'égard des prévisions économiques d'une pondération de 100 % et en tenant compte de l'incidence de la migration des prêts d'une étape à l'autre, les autres hypothèses demeurant constantes par ailleurs, y compris le recours à un jugement éclairé concernant la qualité du crédit, la provision liée aux prêts productifs s'établirait à environ 2 375 millions de dollars au 31 octobre 2020 (1 325 millions en 2019), comparativement à la provision comptable liée aux prêts productifs de 3 075 millions (1 609 millions en 2019).

Au 31 octobre 2020, les prévisions économiques aux termes du scénario défavorable font état d'une contraction plus sévère de l'économie canadienne et américaine pour le reste de 2020, avec un recul supplémentaire en 2021 avant de remonter en 2022. Ce scénario est très différent du scénario défavorable au 31 octobre 2019 selon lequel les prévisions faisaient état d'une récession plus typique suivie d'une reprise constante qui se poursuivrait jusqu'à la fin de la période visée par les prévisions. En présumant d'un scénario défavorable d'une pondération de 100 % et en tenant compte de l'incidence de la migration des prêts d'une étape à l'autre, les autres hypothèses demeurant constantes par ailleurs, y compris le recours à un jugement éclairé concernant la qualité du crédit, la provision liée aux prêts productifs serait d'environ 4 875 millions de dollars au 31 octobre 2020 (2 800 millions en 2019), comparativement à la provision comptable liée aux prêts productifs de 3 075 millions (1 609 millions en 2019).

En cas de récession, les résultats réels différeront puisque la composition de notre portefeuille changera en raison des migrations, de la croissance, des mesures visant à atténuer les risques et d'autres facteurs. En outre, notre provision reflétera les trois scénarios économiques employés pour évaluer la provision, les pondérations liées aux scénarios défavorables et favorables étant souvent inégales, et les pondérations varieront au fil du temps.

Le tableau qui suit présente les principales variables économiques utilisées pour évaluer la provision liée aux prêts productifs au cours de la période de prévision. Les valeurs présentées correspondent aux valeurs moyennes nationales de clôture de l'année civile 2020 pour le scénario de référence et celles des années civiles 2021 et 2022 pour l'ensemble des scénarios. Bien que les valeurs indiquées ci-dessous soient des variables nationales, nous utilisons des variables régionales dans nos modèles sous-jacents, et nous prenons en compte divers facteurs ayant une incidence sur certains secteurs lorsque cela est jugé approprié.

Tous les pourcentages correspondent à des valeurs annuelles moyennes	Au 31 octobre 2020							Au 31 octobre 2019						
	Scénario favorable		Scénario de référence			Scénario défavorable		Scénario favorable		Scénario de référence			Scénario défavorable	
	2021	2022	2020	2021	2022	2021	2022	2020	2021	2019	2020	2021	2020	2021
Produit intérieur brut réel 1)														
Canada	9,0 %	4,0 %	(5,5)%	6,0 %	3,0 %	(2,1)%	0,8 %	2,9 %	2,5 %	1,5 %	1,7 %	1,6 %	(2,3)%	0,5 %
États-Unis	7,0 %	3,7 %	(4,5)%	4,0 %	3,0 %	(2,9)%	0,8 %	2,4 %	2,4 %	2,3 %	1,8 %	1,9 %	(2,0)%	0,6 %
Écart de sociétés BBB sur dix ans														
Canada	1,8 %	2,0 %	2,3 %	2,2 %	2,2 %	4,5 %	4,0 %	2,0 %	2,1 %	2,1 %	2,3 %	2,3 %	4,5 %	4,1 %
États-Unis	1,6 %	1,8 %	2,2 %	2,0 %	2,1 %	4,4 %	3,7 %	1,8 %	2,0 %	1,9 %	2,3 %	2,4 %	4,1 %	3,6 %
Taux de chômage														
Canada	6,4 %	5,9 %	9,6 %	8,0 %	7,1 %	13,8 %	13,9 %	5,1 %	5,0 %	5,7 %	5,7 %	5,9 %	8,5 %	9,0 %
États-Unis	5,2 %	4,6 %	8,5 %	6,8 %	5,6 %	12,6 %	12,7 %	3,3 %	3,2 %	3,7 %	3,7 %	3,8 %	6,1 %	6,8 %
Indice des prix des habitations 1)														
Canada 2)	9,6 %	5,4 %	7,2 %	4,5 %	2,5 %	(9,1)%	(4,6)%	3,7 %	3,7 %	0,5 %	2,0 %	2,5 %	(12,3)%	(4,7)%
États-Unis 3)	4,7 %	4,2 %	3,9 %	1,4 %	2,7 %	(7,3)%	(2,2)%	4,4 %	4,2 %	3,4 %	3,0 %	2,7 %	(5,7)%	(2,2)%

1) Le produit intérieur brut (PIB) réel et l'indice des prix des habitations correspondent à des taux de croissance d'un exercice à l'autre.

2) Pour le Canada, nous avons recours à l'indice composé de référence IPP.

3) Pour les États-Unis, nous avons recours à l'indice du prix des maisons Case-Shiller national.

Le modèle de pertes sur créances attendues exige la comptabilisation des pertes sur créances en fonction généralement des pertes attendues sur 12 mois pour les prêts productifs (étape 1) et la comptabilisation des pertes sur créances attendues pour la durée de vie des prêts productifs dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis qu'ils ont été accordés (étape 2). Aux termes de nos scénarios actuels pondérés en fonction de la probabilité, en présumant que l'ensemble de nos prêts productifs relèvent de l'étape 1, nos modèles généreraient une provision liée aux prêts productifs d'environ 2 300 millions de dollars, comparativement à la provision comptable liée aux prêts productifs de 3 075 millions au 31 octobre 2020 (1 050 millions, comparativement à la provision comptable liée aux prêts productifs de 1 609 millions au 31 octobre 2019).

Prêts renégociés

Il nous arrive à l'occasion de modifier les modalités contractuelles d'un prêt en raison de la mauvaise situation financière de l'emprunteur. Nous évaluons si les prêts renégociés se sont dépréciés conformément à nos politiques en vigueur en matière de dépréciation. Lorsque la renégociation se solde par des concessions importantes et que celles-ci sont faites pour des motifs économiques ou juridiques associés aux problèmes financiers de l'emprunteur et dont nous n'aurions pas tenu compte autrement, le prêt est classé dans les prêts douteux. Nous jugeons qu'une ou plusieurs des concessions suivantes sont importantes : 1) une réduction du taux d'intérêt déjà établi; 2) le report de la date ou des dates d'échéance du prêt et l'imputation d'un taux d'intérêt plus faible que le taux du marché en vigueur qui serait exigé pour un nouveau prêt d'une durée similaire; et 3) la radiation du capital ou des intérêts courus.

Les prêts renégociés demeurent dans la catégorie des prêts productifs si les modifications ne sont pas considérées comme étant importantes, ou sont reclassés dans cette catégorie lorsqu'ils ne présentent plus aucune des caractéristiques exigeant leur classement dans les prêts douteux.

La valeur comptable des prêts avec des pertes sur créances attendues pour la durée de vie qui ont été modifiés au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020 était de 8 649 millions de dollars (209 millions en 2019), y compris des modifications aux reports de paiements liés à la COVID-19 de 8 485 millions. Les prêts modifiés de 49 millions (36 millions en 2019 et 53 millions en 2018) ont été sortis du bilan au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020. Au 31 octobre 2020, 1 469 millions de dollars (66 millions au 31 octobre 2019) de prêts ayant fait antérieurement l'objet de modifications ont vu leur provision pour pertes changer au cours de l'exercice d'un modèle de pertes sur crédit attendues sur la durée de vie à un modèle sur 12 mois.

Biens saisis

Les biens ou autres actifs que nous obtenons d'emprunteurs en règlement de leurs prêts sont classés comme détenus en vue de l'utilisation ou en vue de la vente, selon les intentions de la direction, et sont comptabilisés initialement à la juste valeur en ce qui concerne les actifs pour usage propre et au plus faible de la valeur comptable ou de la juste valeur moins les coûts de vente des actifs détenus en vue de la vente. Les actifs pour usage propre sont ensuite comptabilisés conformément au classement pertinent des actifs, et les actifs détenus en vue de la vente sont soumis à des tests de dépréciation.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, des prêts douteux ont donné lieu à des saisies dans le cadre desquelles nous avons reçu 44 millions de dollars de biens immobiliers que nous avons classés comme détenus en vue de la vente (87 millions en 2019). Au 31 octobre 2020, les biens immobiliers détenus en vue de la vente totalisaient 27 millions (55 millions en 2019). Nous cédon de tels biens lorsque nous le jugeons approprié.

Sûretés

Nous avons recours à des sûretés pour gérer le risque de crédit lié aux titres pris en pension ou empruntés, aux prêts hypothécaires résidentiels, aux prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers, et aux prêts aux entreprises et aux administrations publiques. D'autres renseignements sur nos exigences en matière de sûreté sont présentés aux notes 14 et 24 et en caractères de couleur bleue dans le texte de la section Gestion globale des risques de notre Rapport de gestion aux pages 84 à 85 du présent rapport.

Note 5 : Gestion des risques

Nous avons recours à une méthode globale pour repérer, mesurer, surveiller et contrôler les risques auxquels nous devons faire face à l'échelle de l'organisation. Les principaux risques liés à nos instruments financiers sont le risque de crédit et de contrepartie, le risque de marché et le risque de liquidité et de financement. La pandémie de COVID-19 a entraîné une augmentation de certains des risques décrits dans la section Gestion globale des risques de notre Rapport de gestion. Lorsque ces risques sont liés aux instruments financiers, ils sont présentés en caractères de couleur bleue, tel qu'il est expliqué aux pages suivantes.

Risque de crédit et de contrepartie

Le risque de crédit et de contrepartie désigne la possibilité de subir une perte si un emprunteur, un endosseur, un garant ou une contrepartie ne respecte pas son obligation de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie. Le risque de crédit est lié principalement aux prêts, aux instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote et compensés de manière centralisée et aux autres instruments de crédit. Il s'agit du plus important risque mesurable auquel nous devons faire face.

Nos pratiques de gestion et principales mesures des risques sont présentées en caractères de couleur bleue dans la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion, aux pages 84 à 91 du présent Rapport annuel. D'autres renseignements sur le risque de crédit inhérent aux prêts et aux instruments dérivés sont présentés dans les notes 4 et 8, respectivement.

Risque de marché

Le risque de marché représente le risque de fluctuations défavorables de la valeur de nos actifs et de nos passifs à la suite d'une variation de certains paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, le cours des titres de participation et le prix des produits de base, ainsi que leur volatilité implicite, et les écarts de taux, et comprend le risque de migration du crédit et de défaut dans notre portefeuille de négociation. Nous sommes exposés au risque de marché en raison de nos activités de négociation et de prise ferme, ainsi que de nos activités bancaires structurelles.

Nos méthodes de gestion et principales mesures à l'égard du risque de marché sont présentées en caractères de couleur bleue dans la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion, aux pages 92 à 96 du présent Rapport annuel.

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si nous ne sommes pas en mesure de respecter nos engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Notre politique consiste à nous assurer de toujours disposer d'actifs liquides et d'une capacité de financement suffisants pour faire face à nos engagements financiers, y compris les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts, d'investissements et de nantissements, même en période difficile. La gestion du risque de liquidité et de financement est essentielle pour assurer le maintien de la sécurité et de la solidité de l'organisation et de la confiance des déposants, et la stabilité du bénéficiaire.

Nos méthodes de gestion et principales mesures à l'égard du risque de liquidité et de financement sont présentées en caractères de couleur bleue dans la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion, aux pages 97 à 105 du présent Rapport annuel.

Note 6 : Transfert d'actifs

Titrisation de prêts

Nous vendons des prêts hypothécaires à l'habitation canadiens à des programmes de titrisation canadiens mis sur pied par des tiers, dont le Programme des Obligations hypothécaires du Canada, et directement à des tiers investisseurs en vertu du Programme des titres hypothécaires émis en vertu de la LNH et de notre propre programme. Nous déterminons si la quasi-totalité de leurs risques et avantages ou le contrôle ont été transférés, ce qui sert à établir s'ils peuvent être décomptabilisés.

Aux termes de ces programmes, nous avons droit au paiement, au fil du temps, de l'excédent du total des intérêts et des frais perçus auprès des clients relativement aux prêts hypothécaires vendus, sur le rendement versé aux investisseurs, moins les pertes sur créances et les autres coûts. Par ailleurs, nous agissons à titre de contrepartie eu égard aux swaps de taux d'intérêt en vertu desquels nous acquittons les intérêts payables aux porteurs d'obligations hypothécaires du Canada et nous recevons des intérêts sur les prêts hypothécaires sous-jacents qui sont convertis en titres adossés à des créances hypothécaires conformément au Programme des titres hypothécaires émis en vertu de la LNH puis vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation. Comme nous demeurons exposés à la quasi-totalité des risques de remboursement par anticipation, de taux d'intérêt et de crédit associés aux prêts hypothécaires titrisés, nous ne pouvons les décomptabiliser. Nous continuons d'inscrire les prêts hypothécaires et le produit en trésorerie en découlant comme un financement garanti au bilan consolidé. Les intérêts et les frais perçus, déduction faite du rendement versé aux investisseurs, sont pris en compte dans les revenus nets d'intérêts au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, sur la durée de la titrisation. Les pertes sur créances associées aux prêts hypothécaires sont constatées dans la dotation à la provision pour pertes sur créances. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, nous avons vendu pour 6 644 millions de dollars de prêts hypothécaires à ces programmes (6 692 millions en 2019).

Au deuxième trimestre, nous avons participé au Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés (PAPHA) qu'a lancé le gouvernement du Canada en tant que mesure annoncée dans le contexte de la COVID-19. En vertu du PAPHA, nous évaluons si la quasi-totalité des risques et des avantages liés aux prêts ont été transférés pour déterminer si les prêts hypothécaires remplissent les conditions de décomptabilisation. Ces prêts ne remplissent pas les conditions de décomptabilisation puisque nous demeurons exposés à la quasi-totalité des risques et des avantages liés à ces prêts titrisés. Nous comptabilisons toujours les prêts dans notre bilan consolidé et le produit en trésorerie connexe est comptabilisé en tant que financement garanti dans les passifs liés à la titrisation et aux entités structurées.

Le tableau qui suit présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs transférés qui n'étaient pas admissibles à une décomptabilisation ainsi que les passifs connexes :

(en millions de dollars canadiens)	2020		2019	
	Valeur comptable 1)	Juste valeur	Valeur comptable 1)	Juste valeur
Actifs				
Titres de négociation 2)	345		165	
Prêts hypothécaires à l'habitation	8 453		6 357	
Autres actifs connexes 3)	10 363		10 872	
Total	19 161	19 357	17 394	17 418
Passifs connexes 4)	18 617	19 213	16 993	17 202

1) La valeur comptable des prêts est présentée déduction faite de la provision, le cas échéant.

2) Les titres de négociation représentent des titres garantis par des créances hypothécaires émis par des entités mises sur pied par des tiers dans le cas où nous ne transférons pas à des tiers investisseurs la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

3) Les autres actifs connexes représentent des paiements reçus sur des prêts hypothécaires cédés en garantie dans le cadre de programmes de titrisation et qui n'ont pas encore été portés en réduction des passifs connexes. Les paiements reçus sont détenus sous forme d'instruments admissibles au nom des investisseurs des entités de titrisation jusqu'au moment où les paiements en capital sur les passifs connexes deviennent exigibles. Aux fins de la comparaison de tous les actifs étayant ces passifs connexes, le montant en cause a, dans le tableau ci-dessus, été ajouté à la valeur comptable des actifs titrisés.

4) Les passifs connexes sont comptabilisés dans les passifs liés à la titrisation et aux entités structurées dans notre bilan consolidé.

Certains chiffres des périodes précédentes ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Actifs financiers transférés

Nous conservons les droits de gestion de prêts hypothécaires à l'égard de certains prêts hypothécaires acquis ou montés aux États-Unis, lesquels sont vendus et décomptabilisés. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, nous avons vendu et décomptabilisé pour 720 millions de dollars de ces prêts (460 millions en 2019 et 936 millions en 2018) et avons comptabilisé un profit de 33 millions (15 millions en 2019 et 21 millions en 2018) dans le poste Autres, sous revenus autres que d'intérêts. Nous conservons les droits de gestion à l'égard de ces prêts, ce qui représente le maintien de notre engagement. Au 31 octobre 2020, la valeur comptable des droits de gestion de prêts hypothécaires se chiffrait à 29 millions (43 millions au 31 octobre 2019) et la juste valeur était de 30 millions (46 millions au 31 octobre 2019).

Nous détenons également des titres garantis par des créances hypothécaires d'agences américaines émis par des entités mises sur pied par des tiers; nous pouvons titriser encore ces titres en les réorganisant en de nouveaux titres garantis par des créances hypothécaires avant qu'ils ne soient vendus à des tiers investisseurs. Dans le cas où nous ne transférons pas à des tiers investisseurs la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété, nous continuons d'inscrire ces titres garantis par des créances hypothécaires et comptabilisons le produit en trésorerie connexe en tant que financement garanti dans notre bilan consolidé. Par ailleurs, nous avons vendu des titres garantis par des créances hypothécaires pouvant être décomptabilisés lorsque les droits conservés représentent le maintien de notre engagement et qu'ils sont gérés dans le cadre de portefeuilles plus importants qui sont détenus à des fins de négociation, de liquidités ou de couverture. Lorsque nous avons vendu ces titres garantis par des créances hypothécaires, les profits et les pertes connexes sont constatés dans les revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts. Au 31 octobre 2020, nous détenions pour 28 millions de dollars de titres garantis par des créances hypothécaires inscrits à la juste valeur à notre bilan consolidé (1 million au 31 octobre 2019), représentant ainsi le maintien de notre engagement classés dans nos titres de négociation. Il y a lieu de se reporter à la note 3 pour de plus amples renseignements.

À compter du deuxième trimestre de 2020, le gouvernement du Canada a lancé le Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés en tant que mesure annoncée dans le contexte de la COVID-19 dans le cadre duquel nous avons accordé des prêts qui sont financés par le gouvernement. Nous avons déterminé que ces prêts peuvent être décomptabilisés, étant donné que la quasi-totalité des risques et des avantages sont transférés, et c'est pourquoi nous ne comptabilisons pas ces prêts dans notre bilan consolidé.

Titres mis en pension ou prêtés

Les titres mis en pension ou prêtés représentent des opérations de financement à court terme dans le cadre desquelles nous vendons des titres que nous possédons et prenons simultanément l'engagement de les racheter à un prix et à une date prédéterminés. Nous conservons la quasi-totalité des risques et avantages inhérents aux titres, et c'est pourquoi nous continuons à les comptabiliser dans notre bilan consolidé. L'obligation de racheter ces titres est comptabilisée en tant que transactions d'emprunt garanti au montant exigible. La valeur comptable de ces titres correspond approximativement à la valeur comptable des passifs connexes du fait que ces titres sont à court terme. Au 31 octobre 2020, la valeur comptable des titres mis en pension et prêtés s'établissait à 7 696 millions de dollars et à 80 962 millions, respectivement (12 960 millions et 73 696 millions, respectivement, au 31 octobre 2019). Les charges d'intérêts relatives à un tel engagement sont inscrites selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans les autres passifs, sous charges d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats.

Note 7 : Entités structurées

Dans le cadre normal des activités, nous concluons certaines transactions qui mettent en jeu l'établissement d'entités structurées dans le but de faciliter ou de réaliser des transactions pour le compte de clients et afin d'avoir accès à d'autres sources de financement. Nous sommes tenus de consolider une entité structurée si nous la contrôlons, ce qui signifie que nous détenons le pouvoir sur celle-ci, que nous sommes exposés à des rendements variables en raison de nos liens avec elle et que nous avons la capacité d'exercer notre pouvoir de manière à influencer sur le montant des rendements que nous en tirons.

Pour établir si nous contrôlons ou non une entité structurée, nous examinons l'accord en entier afin de définir l'objet et la conception de cette entité structurée, la nature des droits détenus par voie d'ententes contractuelles et le fait que nous agissions pour notre propre compte ou en tant que mandataire.

Nous procédons à une réévaluation de la consolidation si des faits et circonstances indiquent que des changements sont survenus dans l'un ou plusieurs des éléments de contrôle de l'entité structurée. On trouvera à la note 1 des renseignements concernant notre mode de consolidation.

Entités structurées consolidées

Entités de titrisation de la Banque

Nous utilisons des entités de titrisation pour titriser nos prêts sur cartes de crédit canadiens, nos marges de crédit immobilières canadiennes, nos prêts automobiles canadiens et nos prêts visant du matériel américains afin d'avoir accès à d'autres sources de financement. La structure de ces entités restreint les activités qu'elles peuvent mener et les types d'actifs qu'elles peuvent détenir, et leur pouvoir décisionnel est limité. Ces entités émettent des titres à terme adossés à des actifs pour financer leurs activités. Nous contrôlons et consolidons ces entités puisque nous détenons les principaux pouvoirs de décision nécessaires pour obtenir la majorité des avantages de leurs activités.

Le tableau qui suit présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs transférés qui n'étaient pas admissibles à une décomptabilisation ainsi que les passifs connexes émanant des entités de titrisation de la Banque :

(en millions de dollars canadiens)	2020		2019	
	Valeur comptable 1)	Juste valeur	Valeur comptable 1)	Juste valeur
Actifs				
Créances de cartes de crédit	6 825	6 825	7 747	7 747
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers 2)	6 291	6 312	5 872	5 876
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	484	484	716	721
Total	13 600	13 621	14 335	14 344
Passifs connexes 3)	8 272	8 416	10 166	10 209

1) La valeur comptable des prêts est présentée déduction faite de la provision.

2) Comprennent les marges de crédit immobilières et les prêts automobiles.

3) Les passifs connexes sont comptabilisés dans les passifs liés à la titrisation et aux entités structurées dans notre bilan consolidé.

Entité de titrisation américaine des clients

Nous soutenons une entité de titrisation des clients (aussi appelée conduit multicédants soutenu par des banques) qui fournit à nos clients d'autres sources de financement par l'entremise de la titrisation de leurs actifs. Cette entité donne à nos clients l'accès à du financement sur les marchés du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) en leur permettant de vendre directement leurs actifs à l'entité ou de vendre, indirectement, à l'entité une participation dans les actifs titrisés;

l'entité émet alors du PCAA à l'intention des investisseurs afin de financer les achats. Nous ne vendons pas d'actifs à cette entité de titrisation des clients. Nous percevons des commissions pour les services que nous fournissons relativement aux opérations de titrisation, y compris des commissions de liquidité, de distribution et d'accord financier pour le soutien que nous apportons au fonctionnement continu des entités de titrisation. Nous avons établi que nous la contrôlions et, en notre qualité de fournisseur de trésorerie et de mandataire chargé de sa gestion, nous la consolidons puisque nous sommes exposés à ses rendements variables et que nous détenons les principaux pouvoirs de décision nécessaires pour influencer sur ces rendements.

Nous offrons à cette entité des facilités de soutien de trésorerie engagées, ce qui peut exiger que nous lui fournissions du financement supplémentaire advenant certains événements. Le montant total des engagements non prélevés aux termes de ces facilités était de 7 340 millions de dollars au 31 octobre 2020 (6 733 millions au 31 octobre 2019).

Entités de capital et de financement

Au cours de l'exercice, nous avons créé une fiducie en lien avec l'émission de billets avec remboursement de capital à recours limité de série 1, à 4,3 %, pour un montant de 1 250 millions de dollars; la fiducie détient les actions privilégiées de catégorie B, série 48, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividendes non cumulatifs (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité) pour un montant de 1 250 millions émises par BMO concurrentement avec les billets avec remboursement de capital à recours limité. Nous avons établi que nous contrôlions cette entité que nous avons consolidée puisque nous sommes exposés à ses rendements variables et que nous détenons les principaux pouvoirs de décision nécessaires à l'égard de ses activités. Il y a lieu de se reporter à la note 16 pour de plus amples informations.

Nous détenons une entité de financement, formée en vertu du Programme d'obligations sécurisées, qui a été établie pour garantir les paiements dus aux détenteurs d'obligations que nous avons émises. Nous vendons des actifs à cette entité de financement en échange d'un prêt intersociétés. Il y a lieu de se reporter à la note 13 pour de plus amples informations sur notre passif-dépôts afférent aux obligations sécurisées.

Nous pouvons également avoir recours à des entités de capital afin de transférer le risque de crédit que posent certains actifs sous forme de prêts. Nous achetons auprès de ces entités une protection de crédit contre des événements de crédit admissibles. À leur tour, les entités garantissent leur obligation en émettant des billets liés à une garantie. Les actifs sous forme de prêts ne sont pas vendus ni attribués à ces entités et demeurent inscrits à notre bilan consolidé. Au 31 octobre 2020, 120 millions de dollars de billets liés à une garantie et émis par ces entités étaient pris en compte dans le montant des dépôts figurant à notre bilan consolidé (325 millions au 31 octobre 2019).

Dans le cas des entités qui nous achètent des actifs ou qui sont mises sur pied en vue de transférer notre risque de crédit, nous avons établi que, d'après les droits stipulés dans les accords ou du fait de notre participation, nous sommes grandement exposés aux rendements variables de ces entités et que nous les contrôlons. C'est pourquoi nous les consolidons. Les notes 13 et 24 renferment plus de renseignements sur les billets émis par ces entités et les actifs qui leur sont vendus.

Entités structurées non consolidées

Le tableau suivant présente les montants liés à nos participations dans des entités structurées non consolidées :

(en millions de dollars canadiens)	2020			2019		
	Entités de titrisation canadiennes des clients 1)	Entités de capital	Entités de titrisation	Entités de titrisation canadiennes des clients 1)	Entités de capital	Entités de titrisation
Participations inscrites dans notre bilan consolidé						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	46	1 173	-	66	547	-
Titres de négociation	75	-	72	8	-	35
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net	158	-	-	567	-	-
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	291	-	-	616	-	-
Titres au coût amorti	-	-	102	-	-	102
Instruments dérivés	22	-	-	-	-	-
Titres divers	-	39	-	-	15	-
	592	1 212	174	1 257	562	137
Dépôts	46	1 173	-	66	547	-
Divers	-	25	-	-	9	-
	46	1 198	-	66	556	-
Risque de perte 2)	7 015	1	174	7 453	-	137
Total des actifs des entités	5 265	1 198	2 560	4 854	556	875

1) Les titres détenus qui sont émis par nos entités de titrisation canadiennes des clients sont constitués de papier commercial adossé à des actifs et sont classés dans les titres de négociation, les titres à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Tous les actifs détenus par ces entités sont situés au Canada.

2) Le risque de perte représente les titres détenus, les facilités de trésorerie inutilisées, le total des montants engagés de l'entité financée par BMO, les actifs dérivés et les prêts.

Entités de titrisation canadiennes des clients

Nous soutenons des entités de titrisation des clients (aussi appelées conduits multicédants soutenus par des banques) qui fournissent à nos clients d'autres sources de financement par la titrisation de leurs actifs. Ces entités donnent à nos clients accès à du financement que ce soit auprès de BMO ou sur les marchés du PCAA en leur permettant de vendre directement leurs actifs à l'entité ou de vendre, indirectement, à l'entité une participation dans les actifs titrisés; l'entité émet alors du PCAA à l'intention des investisseurs ou de BMO afin de financer les achats. Nous ne vendons pas d'actifs à ces entités de titrisation des clients. Nous percevons des commissions pour les services que nous fournissons relativement aux opérations de titrisation, y compris des commissions de liquidité, de distribution et d'accord financier pour le soutien que nous apportons au fonctionnement continu des entités de titrisation. Nous avons déterminé que nous ne les contrôlons pas, puisque nous n'avons aucun pouvoir sur leurs principales activités, soit la gestion de leurs actifs.

Nous fournissons des facilités de trésorerie aux entités financées sur le marché, ce qui peut exiger que nous leur fournissions du financement supplémentaire si certains événements surviennent. Le total des engagements non prélevés aux termes de ces facilités et de tout montant non utilisé de l'entité financée par BMO était de 6 469 millions de dollars au 31 octobre 2020 (6 262 millions au 31 octobre 2019).

Entités de capital

Nous pouvons également avoir recours à des entités de capital afin de transférer notre risque de crédit aux porteurs de titres des entités. Nous ne sommes alors pas exposés à des risques de défaut ou de crédit significatifs. Le reste de notre exposition à leurs rendements variables est moindre que celle des porteurs de billets de ces entités qui, eux, sont exposés à nos risques de défaut et de crédit. Nous ne sommes pas tenus de consolider ces entités. En 2019, l'une de nos entités de capital a remboursé un billet que nous avions émis. On trouvera d'autres renseignements à ce sujet à la note 16.

Entités de titrisation

Les entités de titrisation ont des avoirs dans des titrisations adossées à des actifs. Où nous agissons en tant que promoteur de certaines entités structurées qui titrisent des titres adossés à des créances hypothécaires en titres garantis par des créances hypothécaires, nous pouvons détenir des droits en raison de nos titres garantis par des créances hypothécaires détenus sans les consolider puisque nous n'avons pas le pouvoir de diriger leurs activités pertinentes. Ces activités visent les titres d'agences parrainées par le gouvernement, dont les émissions des agences parrainées par le gouvernement des États-Unis. Pour déterminer si nous sommes le promoteur d'une entité structurée, nous tenons compte à la fois de facteurs qualitatifs et quantitatifs, y compris l'objet et la nature de l'entité, de même que notre engagement initial et le maintien de ce dernier. Après la titrisation, nous vendons les titres garantis par des créances hypothécaires à des tiers. Notre exposition maximale liée aux pertes se limite à nos placements dans ces entités figurant au bilan, lesquels sont inclus dans le tableau ci-dessus.

Dans le cas où des titres adossés à des actifs dans ces titrisations sont transférés à des tiers, mais ne remplissent pas les conditions de décomptabilisation, nous continuons d'inscrire les actifs transférés. Lorsque la Banque conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs transférés, nous comptabilisons le produit en trésorerie connexe en tant que financement garanti à notre bilan consolidé. Au 31 octobre 2020, la juste valeur de ces actifs transférés totalisait 69 millions de dollars (35 millions au 31 octobre 2019) et un montant de néant (néant au 31 octobre 2019) était également pris en compte à la juste valeur dans les passifs liés à la titrisation et aux entités structurées.

Dans le cas où des instruments adossés à des actifs dans ces titrisations sont transférés à des tiers et peuvent être décomptabilisés, nous constatons les profits et les pertes connexes dans les revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts. Nous pouvons également conserver des droits dans les titres garantis par des créances hypothécaires vendus, ce qui représente le maintien de notre engagement. Au 31 octobre 2020, nous détenions pour 3 millions de dollars de titres inscrits à la juste valeur à notre bilan consolidé (néant au 31 octobre 2019).

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, nous avons vendu, à ces entités de titrisation soutenues par BMO, pour 5 797 millions de dollars de titres adossés à des créances hypothécaires (810 millions en 2019) et nous avons procédé au dessaisissement de tous les droits dans les titres adossés à des créances hypothécaires titrisés; les profits et les pertes sont constatés dans les revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts.

Fonds gérés par BMO

Nous constituons divers fonds que nous gérons également. Nous évaluons si nous contrôlons ou non un fonds donné en nous appuyant sur les intérêts économiques que nous y détenons, ce qui inclut nos placements dans celui-ci et nos frais de gestion gagnés sur les fonds, et aussi en fonction de tout droit qu'auraient les investisseurs de nous démettre de nos fonctions de gestionnaire de placements. Par suite de notre évaluation, nous avons conclu que nous ne contrôlions pas ces fonds. Nos intérêts économiques dans les fonds que nous gérons, mais ne consolidons pas, totalisaient 1 718 millions de dollars au 31 octobre 2020 (1 728 millions en 2019), dont 444 millions de titres à la juste valeur par le biais du résultat net et 1 274 millions de titres détenus à des fins de transaction au 31 octobre 2020 (469 millions et 1 259 millions, respectivement en 2019) lesquels sont pris en compte dans notre bilan consolidé.

Autres entités structurées

Nous achetons et détenons des participations dans une variété d'entités structurées tierces, notamment des fonds négociés en bourse, des fonds d'investissement, des sociétés en commandite, des fiducies d'investissement et des entités parrainées par un gouvernement émettant des titres adossés à des actifs qui sont comptabilisées dans les valeurs mobilières dans notre bilan consolidé. Il est jugé que nous avons une participation dans ces investissements en raison de nos avoirs et du fait que nous pouvons agir à titre de contrepartie eu égard à certains contrats dérivés. Nous n'agissons ni comme le gestionnaire de placements ni comme le promoteur de ces investissements. De façon générale, nous sommes un investisseur passif, nous ne détenons pas les principaux pouvoirs de décision à l'égard de ces investissements. Notre exposition maximale aux pertes liées à nos investissements se limite à la valeur comptable de nos investissements et à tout engagement non utilisé que nous avons fourni.

Entités structurées dont nous sommes le promoteur

Il peut être présumé que nous sommes le promoteur d'une entité structurée si nous participons à sa conception, à sa constitution juridique ou à sa commercialisation et si, de manière raisonnable, des intervenants du marché nous associaient à cette entité. Les participations dans des entités de titrisation dont nous sommes le promoteur sont présentées dans le tableau des participations dans des entités structurées non consolidées ci-dessus.

Soutien financier fourni aux entités structurées

Au cours des exercices clos le 31 octobre 2020 et 2019, nous n'avons fourni aucun soutien financier ou autre que financier à des entités structurées consolidées et non consolidées lorsque nous n'étions tenus, par contrat, de le faire. En outre, nous n'avons pas l'intention de fournir un tel soutien dans l'avenir.

Note 8 : Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée de variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des cours de change ou d'autres prix ou indices du marché des capitaux ou des produits de base.

Les instruments dérivés sont des contrats qui se négocient sur les marchés réglementés ou sur les marchés hors cote. Nous utilisons ces instruments à des fins de négociation ainsi que pour gérer nos risques, principalement ceux liés aux fluctuations des cours de change et d'intérêt, dans le cadre de notre programme de gestion des actifs et des passifs.

Types d'instruments dérivés

Swaps

Le swap est un contrat entre deux parties visant l'échange d'une série de flux de trésorerie. Les divers contrats de swaps que nous concluons sont les suivants :

- Swap de taux d'intérêt – les contreparties s'échangent habituellement des versements d'intérêts à taux fixe et variable, fondés sur une valeur nominale de référence dans une même devise.
- Swap de devises – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et des montants en capital dans des devises différentes.
- Swap de taux d'intérêt et de devises – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et variable et des montants en capital dans des devises différentes.
- Swap de produits de base – les contreparties s'échangent généralement des versements à taux fixe et variable, fondés sur la valeur nominale de référence d'un seul produit de base.
- Swap d'actions – les contreparties s'échangent le rendement d'une action ou d'un groupe d'actions contre un rendement fondé sur un taux d'intérêt fixe ou variable ou le rendement d'une autre action ou d'un autre groupe d'actions.
- Swap sur défaillance – une contrepartie verse des frais à l'autre contrepartie pour que cette dernière accepte de faire un paiement si un incident de crédit survient, comme une faillite ou un défaut de paiement.
- Swap sur rendement total – une contrepartie accepte de payer à l'autre contrepartie ou de recevoir d'elle des sommes en trésorerie dont le montant est fonction des variations de la valeur d'un actif ou d'un groupe d'actifs de référence, y compris les rendements comme l'intérêt gagné sur ces actifs, en échange de sommes dont le montant est fonction des taux de financement en vigueur sur le marché.

Contrats à terme de gré à gré et contrats à terme standardisés

Le contrat à terme de gré à gré et le contrat à terme standardisé sont des ententes contractuelles portant sur la vente ou l'achat d'un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à un prix et à une date prédéterminés.

Le contrat à terme de gré à gré est un contrat sur mesure négocié sur les marchés hors cote. Le contrat à terme standardisé se négocie selon des montants préétablis sur des marchés boursiers réglementés et fait l'objet d'une marge de sécurité calculée quotidiennement.

Options

L'option est un contrat donnant à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à une date prédéterminée ou à n'importe quel moment dans une période préétablie.

Dans le cas d'une option que nous vendons, l'acheteur nous verse une prime parce que nous acceptons un risque de marché.

Dans le cas d'une option que nous achetons, nous versons une prime pour le droit de l'exercer. Comme nous ne sommes pas tenus d'exercer l'option, le principal risque auquel nous sommes exposés est le risque de crédit dans l'éventualité où le vendeur, aux termes d'un contrat négocié sur les marchés hors cote, ne s'acquitterait pas de ses obligations contractuelles.

Les contrats assortis de taux plafonds, de fourchettes de taux et de taux planchers sont des types particuliers d'options position vendeur et position acheteur. Il s'agit de contrats en vertu desquels le vendeur s'engage à verser à l'acheteur, selon un montant nominal de référence donné, la différence entre le taux du marché et le taux stipulé au contrat. Le vendeur reçoit une prime pour la vente de cet instrument.

Une swaption est une option qui accorde à son détenteur le droit, mais non l'obligation, de conclure un swap sous-jacent.

Une option à terme est un contrat d'option dont l'instrument sous-jacent est un contrat à terme standardisé unique.

Les principaux risques liés à ces instruments dérivés proviennent de l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change, de la qualité du crédit et de la valeur des instruments financiers ou des prix des produits de base sous-jacents, selon le cas, ainsi que de l'incapacité éventuelle des contreparties à respecter les modalités des contrats.

Instruments dérivés incorporés

À l'occasion, nous achetons ou émettons des instruments financiers qui contiennent des instruments dérivés incorporés. L'instrument dérivé incorporé dans un passif financier est séparé du contrat hôte et comptabilisé à la juste valeur si ses caractéristiques économiques ne sont pas étroitement liées à celles du contrat hôte, si ses modalités sont les mêmes que celles d'un instrument dérivé autonome et si le contrat composé n'est pas évalué à la juste valeur. Si nous ne pouvons pas déterminer et évaluer de manière fiable l'instrument dérivé incorporé, le contrat est comptabilisé dans sa totalité à la juste valeur, les variations de celle-ci étant portées en résultat. Les instruments dérivés incorporés dans certains de nos billets liés à des titres de participation sont comptabilisés séparément de l'instrument hôte.

Dispositions conditionnelles

Certains instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote renferment des dispositions qui établissent un lien entre le montant de la garantie que nous sommes tenus de fournir ou de payer relativement à nos cotes de crédit (déterminées par les grandes agences de notation). Si nos cotes de crédit devaient être abaissées, certaines contreparties à ces instruments dérivés pourraient exiger la constitution immédiate et continue d'une garantie sur les instruments dérivés en position de passif ou un paiement immédiat. Le montant total de la juste valeur de tous les instruments dérivés qui devaient faire l'objet d'une garantie et qui étaient en position de passif au 31 octobre 2020 était de 6 560 millions de dollars (5 736 millions en 2019), montant à l'égard duquel nous avons fourni des garanties de 5 967 millions (5 660 millions en 2019).

Risques couverts

Risque de taux d'intérêt

Nous gérons le risque de taux d'intérêt au moyen de contrats à terme sur taux d'intérêt, de swaps de taux d'intérêt et d'options, qui sont liés, tout en l'ajustant, à la sensibilité aux taux d'intérêt d'un actif ou d'un passif spécifique, d'une transaction spécifique prévue, d'un engagement ferme spécifique, ou d'un groupe spécifique de transactions ayant les mêmes caractéristiques de risque.

Risque de change

Nous gérons le risque de change au moyen de contrats à terme sur devises, d'options sur devises, de swaps de devises, de transactions de change au comptant, de contrats à terme de gré à gré et de dépôts libellés en devises.

Risque lié aux cours des actions

Nous gérons le risque lié aux cours des actions au moyen de swaps sur rendement total.

Instruments dérivés de négociation

Les instruments dérivés de négociation incluent des instruments conclus avec des clients afin d'aider ces derniers à gérer leur risque, des activités de tenue de marché pour appuyer la demande de dérivés provenant de clients, des instruments contractés de façon limitée afin de nous permettre de générer des revenus de négociation à partir de nos principales positions et certains instruments dérivés que nous avons conclus dans le cadre de notre stratégie de gestion des risques qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture (couvertures économiques).

Nous procédons au montage et à la commercialisation de produits dérivés pour permettre aux clients de transférer, de modifier ou de réduire l'exposition aux risques existante ou prévue.

Les principales activités de négociation comprennent la tenue de marché et le positionnement. La tenue de marché consiste à offrir des cours acheteur et vendeur à d'autres participants du marché dans le but de générer des revenus en fonction des écarts et des volumes. Le positionnement consiste à gérer des positions exposées au risque du marché, dans l'intention de profiter des mouvements favorables des cours, des taux ou des indices.

Les instruments dérivés de négociation sont comptabilisés à leur juste valeur. Les profits et pertes, réalisés ou latents, sont généralement portés aux revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts dans notre état consolidé des résultats. Les profits et les pertes latents sur instruments dérivés utilisés pour couvrir certaines expositions, d'un point de vue économique, peuvent être comptabilisés dans l'état des résultats au même poste que les profits et les pertes latents dérivés de ces expositions. Les profits latents sur instruments dérivés de négociation sont inscrits à notre bilan consolidé au poste instruments dérivés des actifs, et les pertes latentes le sont au poste instruments dérivés des passifs.

Nous pouvons aussi utiliser des contrats de change à terme ou des options pour couvrir, d'un point de vue économique, une partie de notre résultat en dollars américains, afin de réduire au minimum les fluctuations de notre bénéfice net consolidé causées par la conversion de notre résultat réalisé en dollars américains. Ces contrats sont comptabilisés à leur juste valeur, et les variations de celle-ci sont portées aux revenus autres que d'intérêts, au poste revenus de négociation à notre état consolidé des résultats.

Juste valeur des instruments dérivés de négociation et de couverture

La juste valeur représente des estimations ponctuelles qui sont susceptibles de changer au cours de périodes ultérieures en raison des conditions du marché ou d'autres facteurs. Des détails sur l'évaluation à la juste valeur des instruments dérivés figurent à la note 17.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur de nos instruments dérivés :

(en millions de dollars canadiens)	2020			2019		
	Actifs bruts	Passifs bruts	Montant net	Actifs bruts	Passifs bruts	Montant net
Négociation						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	10 510	(7 585)	2 925	7 588	(5 834)	1 754
Contrats de garantie de taux d'intérêt	29	(276)	(247)	44	(157)	(113)
Contrats à terme standardisés	3	(18)	(15)	1	(4)	(3)
Options achetées	667	-	667	632	-	632
Options vendues	-	(714)	(714)	-	(403)	(403)
Contrats de change 1)						
Swaps de devises	2 080	(1 428)	652	2 394	(1 383)	1 011
Swaps de taux d'intérêt et de devises	4 151	(4 207)	(56)	3 471	(4 950)	(1 479)
Contrats de change à terme	3 611	(2 954)	657	2 796	(2 379)	417
Options achetées	346	-	346	188	-	188
Options vendues	-	(312)	(312)	-	(203)	(203)
Contrats sur produits de base						
Swaps	2 162	(1 733)	429	754	(1 273)	(519)
Contrats à terme standardisés	53	(144)	(91)	122	(40)	82
Options achetées	373	-	373	270	-	270
Options vendues	-	(456)	(456)	-	(367)	(367)
Contrats sur titres de participation						
Achetés	11	(6)	5	2	(98)	(96)
Vendus	-	(8)	(8)	47	(4)	43
Juste valeur totale - instruments dérivés de négociation	32 457	(26 355)	6 102	19 508	(20 094)	(586)
Couverture						
Contrats de taux d'intérêt 2)						
Couvertures de flux de trésorerie - swaps	2 602	(43)	2 559	1 393	(121)	1 272
Couvertures de juste valeur - swaps	1 118	(2 257)	(1 139)	799	(1 435)	(636)
Total des swaps	3 720	(2 300)	1 420	2 192	(1 556)	636
Contrats de change						
Couvertures de flux de trésorerie	638	(1 710)	(1 072)	420	(1 948)	(1 528)
Couvertures de juste valeur	-	(1)	(1)	-	-	-
Total des contrats de change	638	(1 711)	(1 073)	420	(1 948)	(1 528)
Contrats sur titres de participation						
Couvertures de flux de trésorerie	-	(9)	(9)	24	-	24
Total des contrats sur titres de participation	-	(9)	(9)	24	-	24
Juste valeur totale - instruments dérivés de couverture 3)	4 358	(4 020)	338	2 636	(3 504)	(868)
Juste valeur totale - instruments dérivés de négociation et de couverture	36 815	(30 375)	6 440	22 144	(23 598)	(1 454)
Moins l'incidence des conventions-cadres de compensation	(19 302)	19 302	-	(13 538)	13 538	-
Total	17 513	(11 073)	6 440	8 606	(10 060)	(1 454)

1) Les contrats sur l'or sont inclus dans les contrats de change.

2) La juste valeur des contrats à terme d'obligations désignés comme des éléments couverts dans des relations de couverture de juste valeur est arrondie à néant au 31 octobre 2020 (nous ne détenions aucun contrat à terme d'obligations au 31 octobre 2019).

3) La juste valeur des instruments dérivés de couverture compense totalement ou partiellement les variations de la juste valeur des instruments financiers connexes inscrits au bilan.

Les actifs sont présentés après déduction des passifs envers les clients lorsque nous avons un droit juridiquement exécutoire de compensation des montants et que nous avons l'intention de régler les contrats à leur solde net.

Montants nominaux de référence des instruments dérivés de négociation

Les montants nominaux de référence de nos instruments dérivés représentent le montant auquel un taux ou un prix s'applique pour calculer la somme en trésorerie qui doit être échangée en vertu du contrat. Les montants nominaux de référence ne constituent pas des actifs ni des passifs et ne sont donc pas inscrits à notre bilan consolidé.

(en millions de dollars canadiens)	2020			2019		
	Négoiés en bourse	Hors cote	Total	Négoiés en bourse	Hors cote	Total
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	-	4 148 257	4 148 257	-	4 209 193	4 209 193
Contrats de garantie de taux d'intérêt	-	517 332	517 332	-	491 437	491 437
Options achetées	24 683	57 833	82 516	13 737	42 084	55 821
Options vendues	3 796	64 728	68 524	16 446	49 487	65 933
Contrats à terme standardisés	297 578	-	297 578	225 747	-	225 747
Total des contrats de taux d'intérêt	326 057	4 788 150	5 114 207	255 930	4 792 201	5 048 131
Contrats de change ¹⁾						
Swaps de devises	-	47 805	47 805	-	47 977	47 977
Swaps de taux d'intérêt et de devises	-	534 752	534 752	-	499 571	499 571
Contrats de change à terme	-	494 640	494 640	-	453 711	453 711
Options achetées	1 673	39 067	40 740	3 295	37 397	40 692
Options vendues	2 346	41 327	43 673	2 502	42 075	44 577
Contrats à terme standardisés	1 608	-	1 608	882	-	882
Total des contrats de change	5 627	1 157 591	1 163 218	6 679	1 080 731	1 087 410
Contrats sur produits de base						
Swaps	-	30 613	30 613	-	24 722	24 722
Options achetées	4 846	5 728	10 574	3 615	6 608	10 223
Options vendues	6 514	3 704	10 218	5 230	4 371	9 601
Contrats à terme standardisés	39 011	-	39 011	32 422	-	32 422
Total des contrats sur produits de base	50 371	40 045	90 416	41 267	35 701	76 968
Contrats sur titres de participation	110 274	60 202	170 476	39 952	50 910	90 862
Contrats de crédit						
Achetés	-	7 407	7 407	-	5 361	5 361
Vendus	-	1 795	1 795	-	2 068	2 068
Total	492 329	6 055 190	6 547 519	343 828	5 966 972	6 310 800

1) Les contrats sur l'or sont inclus dans les contrats de change.

Le tableau exclut les engagements de dérivés au titre d'engagements de prêts d'un montant nominal de référence de 2 603 millions de dollars (2 613 millions en 2019).

Instruments dérivés utilisés dans la comptabilité de couverture

Conformément à notre stratégie de gestion des risques, nous concluons divers contrats sur instruments dérivés pour couvrir notre exposition aux risques de taux d'intérêt et de change et au risque lié aux cours des actions. En outre, nous avons recours à des dépôts pour couvrir notre exposition au risque de change lié à notre investissement net dans des établissements à l'étranger. Dans la mesure où ces instruments dérivés comblent les exigences concernant la comptabilité de couverture, nous les désignons comme relations de couverture. Nos stratégies de gestion du risque structurel de marché, y compris notre façon de gérer les risques de taux d'intérêt et de change, sont présentées en caractères de couleur bleue dans la section Risque structurel de marché (lié aux activités autres que de négociation) du Rapport de gestion à la page 95 du présent Rapport annuel. De plus, notre exposition au risque de change est présentée dans la section Risque de change du Rapport de gestion à la page 96. Notre exposition au risque lié aux cours des actions et la façon dont nous gérons ce risque sont présentées à la section Autres régimes de rémunération fondée sur des actions, régimes d'intéressement à moyen terme, de la note 20.

L'emploi d'instruments dérivés pour couvrir les expositions aux risques de taux d'intérêt et de change et au risque lié aux cours des actions nous expose en plus au risque de crédit de la contrepartie au dérivé. Nous atténuons le risque de crédit en concluant des transactions avec des contreparties de premier ordre, qui sont tenues de donner une garantie, en concluant des conventions-cadres de compensation ou en effectuant des règlements par l'entremise de contreparties compensées de manière centralisée.

Pour être considérée comme un instrument de couverture aux fins de la comptabilité de couverture, la relation de couverture doit être désignée comme telle et dûment documentée lors de sa mise en place. Les documents doivent faire état de l'objectif et de la stratégie de gestion du risque propre à la couverture, en précisant l'actif, le passif ou les flux de trésorerie ainsi couverts, ainsi que la manière dont l'efficacité doit être évaluée. Les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé doivent être très efficaces pour compenser les variations de la juste valeur ou celles du montant des flux de trésorerie futurs de l'élément couvert. Nous évaluons l'efficacité de ces instruments de couverture à la mise en place de la relation de couverture et régulièrement par la suite, de manière rétrospective et prospective, en utilisant principalement une analyse quantitative de régression statistique. Nous estimons qu'une relation de couverture est très efficace lorsque tous les critères suivants sont respectés : la corrélation entre les variables faisant l'objet de l'analyse de régression est d'au moins 0,8; la pente de la droite de régression se situe dans une fourchette de 0,8 à 1,25; et le niveau de confiance de la pente est d'au moins 95 %. La méthode diffère dans le cas de notre couverture d'investissement net, laquelle est présentée dans la section Couvertures d'investissement net ci-après.

Toute inefficacité de la relation de couverture est constatée lorsqu'elle se produit dans les revenus autres que d'intérêts, au poste autres, dans l'état consolidé des résultats.

Le tableau qui suit présente le montant nominal de référence et les taux moyens des instruments dérivés et la valeur comptable des dépôts désignés comme instruments de couverture, en fonction du terme à courir, du type de couverture et du type de risque, selon le cas.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)		Terme à courir					2020	2019
		Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total	Total
Couvertures de flux de trésorerie								
Risque de taux d'intérêt – swaps de taux d'intérêt								
Montant nominal de référence 1)		16 332	29 011	30 395	16 040	518	92 296	93 611
Taux d'intérêt fixe moyen		1,04 %	1,60 %	1,51 %	1,14 %	1,57 %	1,39 %	2,01 %
Risque de change – Swaps de devises et contrats de change à terme de gré à gré 2)								
Paire dollar canadien-dollar américain								
Montant nominal de référence		8 405	15 218	12 435	7 072	251	43 381	40 154
Taux d'intérêt fixe moyen		1,86 %	1,96 %	2,10 %	1,53 %	3,02 %	1,92 %	1,95 %
Cours de change moyen : dollar canadien-dollar américain		1,3378	1,3140	1,3076	1,3458	1,3122	1,3219	1,3034
Paire dollar canadien-euro								
Montant nominal de référence		4 621	10 553	1 924	–	201	17 299	20 357
Taux d'intérêt fixe moyen		2,27 %	2,07 %	2,41 %	–	2,97 %	2,17 %	2,21 %
Cours de change moyen : dollar canadien-euro		1,4671	1,5088	1,5395	–	1,4870	1,5008	1,4892
Autres paires de devises 3)								
Montant nominal de référence 4)		365	4 426	2 077	236	–	7 104	7 849
Taux d'intérêt fixe moyen		2,83 %	2,80 %	2,35 %	1,62 %	–	2,63 %	2,57 %
Cours de change moyen : dollar canadien-devises autres que le dollar américain et l'euro		0,7725	1,3338	1,2744	1,4753	–	1,2923	1,3348
Risque lié aux cours des actions – swap sur rendement total								
Montant nominal de référence		302	–	–	–	–	302	316
Couvertures de juste valeur								
Risque de taux d'intérêt – swaps de taux d'intérêt								
Montant nominal de référence 5)		19 571	31 221	28 393	15 553	–	94 738	93 467
Taux d'intérêt fixe moyen		0,85 %	1,69 %	1,68 %	1,40 %	–	1,47 %	2,23 %
Risque de taux d'intérêt – contrats à terme d'obligations (instruments dérivés de négociation)								
Montant nominal de référence		48	–	–	–	–	48	–
Prix moyen en dollars		126	–	–	–	–	126	–
Risque de change – Swaps de devises								
Paire dollar américain – livre sterling								
Montant nominal de référence 6)		–	–	39	–	–	39	–
Taux d'intérêt fixe moyen		–	–	0,66 %	–	–	0,66 %	–
Cours de change moyen : dollar américain-livre sterling		–	–	1,3024	–	–	1,3024	–
Couvertures d'investissement net								
Risque de change								
Dépôt libellé en dollars américains – valeur comptable		8 219	–	–	–	–	8 219	6 495
Dépôt libellé en livres sterling – valeur comptable		892	–	–	–	–	892	685

1) Au 31 octobre 2020, le montant nominal de référence des swaps de taux d'intérêt susceptibles d'être visés par la réforme des TIO, échéant après le 31 décembre 2021 se chiffrait à 48 825 millions de dollars selon le TIOL en dollars américains.

2) Dans le cadre de certaines stratégies de couverture qui reposent sur les swaps de devises, une branche libellée en dollars canadiens est insérée dans ces derniers afin de créer deux swaps désignés comme couvertures distinctes (par exemple, un swap de devises euro-dollar américain divisé en swaps de devises euro-dollar canadien et dollar canadien-dollar américain). Dans le tableau ci-dessus, les montants nominaux de référence sont majorés, car les swaps de devises sont présentés selon la paire de monnaies dollar canadien-devises.

3) Comprennent les swaps de devises visant les paires de monnaies suivantes : dollar canadien-dollar australien, dollar canadien-franc suisse, dollar canadien-renminbi, dollar canadien-livre sterling ou dollar canadien-dollar de Hong Kong, le cas échéant.

4) Au 31 octobre 2020, le montant nominal de référence des swaps de devises susceptibles d'être visés par la réforme des TIO, échéant après le 31 décembre 2021, se chiffrait à 718 millions de dollars selon le TIOL en livres sterling.

5) Au 31 octobre 2020, le montant nominal de référence des swaps de taux d'intérêt susceptibles d'être visés par la réforme des TIO échéant après le 31 décembre 2021, se chiffrait à 55 130 millions de dollars selon le TIOL en dollars américains et à 41 millions selon le TIOL en livres sterling.

6) Au 31 octobre 2020, le montant nominal de référence des swaps de devises susceptibles d'être visés par la réforme des TIO, échéant après le 31 décembre 2021, se chiffrait à 39 millions de dollars selon le TIOL en dollars américains.

Couvertures de flux de trésorerie

Les couvertures de flux de trésorerie modifient le risque lié à la variabilité des flux de trésorerie pour les instruments productifs d'intérêts à taux variable et les actifs et passifs libellés en devises, ainsi que certaines attributions de droits à des paiements fondés sur des actions et réglés en trésorerie sujettes au risque lié aux cours des actions. Nous avons recours à des swaps de taux d'intérêt avec ou sans options incorporées, des swaps de devises et des swaps sur rendement total afin de couvrir cette variabilité. Le risque de change est couvert pour son montant total, tandis que le risque d'intérêt est couvert jusqu'à concurrence des taux d'intérêt de référence. Le taux d'intérêt de référence est une composante observable sur les marchés financiers pertinents, comme le TIOL ou le taux des acceptations bancaires.

Nous déterminons le montant de l'exposition au risque faisant l'objet de la comptabilité de couverture en évaluant l'incidence éventuelle d'une variation des taux d'intérêt, des cours de change et des cours des actions sur les flux de trésorerie futurs liés aux prêts et dépôts à taux variable, aux actifs et passifs libellés en devises et à certains paiements fondés sur des actions réglées en trésorerie. Cette évaluation est effectuée au moyen de techniques d'analyse comme la simulation, l'analyse de la sensibilité, la simulation de crise et l'analyse d'écart.

Nous comptabilisons les intérêts que nous payons ou que nous recevons sur ces instruments dérivés liés aux couvertures de flux de trésorerie comme un ajustement des revenus nets d'intérêts inscrits à notre état consolidé des résultats, sur la durée de la couverture.

Dans la mesure où les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé compensent les variations de la juste valeur de l'instrument couvert au titre du risque couvert désigné, elles sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. L'inefficacité de la couverture, soit la portion de la variation de la juste valeur de l'instrument dérivé qui ne compense pas la variation de la juste valeur de l'instrument couvert, est portée directement aux revenus autres que d'intérêts, au poste autres, dans notre état consolidé des résultats, à mesure qu'elle survient.

Dans le cas des couvertures de flux de trésorerie qui cessent d'exister avant la fin de leur durée initiale, le montant cumulatif des profits ou pertes latents comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est amorti, dans notre état consolidé des résultats, par imputation aux revenus nets d'intérêts pour ce qui est des swaps de taux d'intérêt et à la rémunération du personnel pour ce qui est des swaps sur rendement total sur la période durant laquelle l'élément couvert est constaté en résultat. Si l'élément couvert est vendu ou réglé, la totalité des profits ou pertes latents est immédiatement constatée dans les revenus nets d'intérêts dans notre état consolidé des résultats. En général, nous ne résilions pas nos contrats de couverture de change avant l'échéance.

Dans le cas des couvertures de flux de trésorerie, nous avons recours à un instrument dérivé hypothétique pour évaluer le risque couvert au titre des prêts et dépôts à taux variable, des actifs et passifs libellés en devises ou des attributions de droits à des paiements fondés sur des actions. L'instrument dérivé hypothétique a les mêmes conditions essentielles que l'élément couvert et compense parfaitement les flux de trésorerie couverts.

Dans le cas de nos relations de couverture de flux de trésorerie, les principales sources d'inefficacité à l'égard de l'instrument de couverture et de l'élément couvert sont l'écart entre les indices de taux d'intérêt, l'écart entre leur durée et l'écart entre la fréquence de révision et la fréquence de règlement.

Couvertures d'investissement net

Les couvertures d'investissement net atténuent notre exposition aux fluctuations du cours de change ayant trait à nos investissements nets dans des établissements à l'étranger.

Les dépôts libellés en devises sont désignés comme instrument de couverture pour une partie de l'investissement net dans des établissements à l'étranger. La conversion des devises de notre investissement net dans des établissements à l'étranger et la partie efficace de l'instrument de couverture correspondant sont comptabilisés dans le poste profit (perte) latent provenant de la conversion de l'investissement net dans des établissements à l'étranger, des autres éléments du résultat global.

L'efficacité de notre couverture d'investissement net est déterminée au moyen de la méthode de compensation selon le cours de change au comptant. Puisque le montant nominal de référence des dépôts et celui de l'investissement net couvert dans des établissements à l'étranger sont les mêmes, aucune source d'inefficacité n'existe au sein de ces relations de couverture.

Les tableaux suivants présentent de l'information ayant trait aux éléments désignés comme instruments de couverture, aux éléments couverts et à l'inefficacité de couverture dans le cadre des couvertures de flux de trésorerie et des couvertures d'investissement net pour les exercices clos le 31 octobre 2020 et 31 octobre 2019 :

2020					
(en millions de dollars canadiens)	Valeur comptable des instruments de couverture 1)		Inefficacité de la couverture		
	Actif	Passif	Profits (pertes) sur les instruments dérivés de couverture utilisés pour calculer l'inefficacité de la couverture	Profits (pertes) sur les instruments dérivés hypothétiques utilisés pour calculer l'inefficacité de la couverture	Inefficacité comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêts - autres
Couvertures de flux de trésorerie					
Risque de taux d'intérêt - swaps de taux d'intérêt	2 602	(43)	2 516	(2 520)	4
Risque de change - swaps de change et contrats de change à terme	638	(1 710)	(315)	315	-
Risque lié au cours des actions - swaps sur rendement total	-	(9)	(108)	108	-
	3 240	(1 762)	2 093	(2 097)	4
Couvertures d'investissement net					
Risque de change - passif-dépôts	-	(9 111)	(131)	131	-
Total	3 240	(10 873)	1 962	(1 966)	4

1) Correspond aux profits (pertes) latents comptabilisés relativement aux instruments dérivés compris dans les actifs et les passifs, respectivement, présentés dans notre bilan consolidé.

2019					
(en millions de dollars canadiens)	Valeur comptable des instruments de couverture 1)		Inefficacité de la couverture		
	Actif	Passif	Profits (pertes) sur les instruments dérivés de couverture utilisés pour calculer l'inefficacité de la couverture	Profits (pertes) sur les instruments dérivés hypothétiques utilisés pour calculer l'inefficacité de la couverture	Inefficacité comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêts - autres
Couvertures de flux de trésorerie					
Risque de taux d'intérêt - swaps de taux d'intérêt	1 393	(121)	3 142	(3 118)	15
Risque de change - swaps de change et contrats de change à terme	420	(1 948)	(1 195)	1 195	-
Risque lié au cours des actions - swaps sur rendement total	24	-	15	(15)	-
	1 837	(2 069)	1 962	(1 938)	15
Couvertures d'investissement net					
Risque de change - passif-dépôts	-	(7 180)	(17)	17	-
Total	1 837	(9 249)	1 945	(1 921)	15

1) Correspond aux profits (pertes) latents comptabilisés relativement aux instruments dérivés compris dans les actifs et les passifs, respectivement, présentés dans notre bilan consolidé.

Les tableaux suivants présentent de l'information ayant trait aux répercussions, avant impôts, sur notre état consolidé du résultat global, des couvertures de flux de trésorerie et des couvertures d'investissement net pour les exercices clos le 31 octobre 2020 et 31 octobre 2019 :

							2020	
							Solde inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie / solde inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global lié aux investissements nets dans des établissements à l'étranger	
(en millions de dollars canadiens)	Solde au 31 octobre 2019	Profits (pertes) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Montants reclassés en résultat net, l'élément couvert ayant une incidence sur le résultat net	Solde au 31 octobre 2020 1)	Couvertures en cours	Couvertures abandonnées		
Couvertures de flux de trésorerie								
Risque de taux d'intérêt	1 156	2 512	(139)	3 529	2 359	1 170		
Risque de change	(444)	(350)	35	(759)	(759)	-		
Risque lié au cours des actions	17	(108)	41	(50)	(50)	-		
	729	2 054	(63)	2 720	1 550	1 170		
Couvertures d'investissement net								
Risque de change	(1 808)	(131)	-	(1 939)	(1 939)	-		
Total	(1 079)	1 923	(63)	781	(389)	1 170		

1) Le solde d'impôts relatif au cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie se chiffre à (741) millions de dollars.

							2019	
							Solde inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie / solde inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global lié aux investissements nets dans des établissements à l'étranger	
(en millions de dollars canadiens)	Solde au 1 ^{er} novembre 2018	Profits (pertes) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Montants reclassés en résultat net, l'élément couvert ayant une incidence sur le résultat net	Solde au 31 octobre 2019 1)	Couvertures en cours	Couvertures abandonnées		
Couvertures de flux de trésorerie								
Risque de taux d'intérêt	(2 211)	3 127	240	1 156	1 150	6		
Risque de change	751	(1 177)	(18)	(444)	(444)	-		
Risque lié au cours des actions	30	15	(28)	17	17	-		
	(1 430)	1 965	194	729	723	6		
Couvertures d'investissement net								
Risque de change	(1 791)	(17)	-	(1 808)	(1 808)	-		
Total	(3 221)	1 948	194	(1 079)	(1 085)	6		

1) Le solde d'impôts relatif au cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie se chiffre à (216) millions de dollars.

Couvertures de juste valeur

Les couvertures de juste valeur modifient le risque lié aux variations de la juste valeur des instruments à taux fixe que causent les fluctuations de taux d'intérêt. D'un point de vue économique, ces couvertures transforment des actifs et passifs à taux fixe en actifs et passifs à taux variable. Nous avons recours à des swaps de devises, des swaps de taux d'intérêt et des contrats à terme d'obligations pour couvrir le risque de change et le risque de taux d'intérêt, y compris les taux d'intérêt de référence, qui sont inhérents aux titres à taux fixe, et pour couvrir un portefeuille de prêts hypothécaires, des dépôts et la dette subordonnée et d'autres passifs.

Tout actif ou passif à taux fixe qui fait partie de la relation de couverture est ajusté en fonction de la variation de la valeur du risque qui est couvert. Dans la mesure où les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé ne neutralisent pas les variations de la juste valeur de l'élément couvert contre le risque couvert, le montant net (l'inefficacité de la couverture) est porté directement aux revenus autres que d'intérêts, au poste autres, dans l'état consolidé des résultats.

Dans le cas des couvertures de juste valeur qui cessent d'exister, nous n'ajustons plus l'élément couvert. L'ajustement cumulatif à la juste valeur de l'élément couvert est alors amorti par imputations aux revenus nets d'intérêts sur le reste de sa durée. Si l'élément couvert est vendu ou réglé, l'ajustement cumulatif à la juste valeur est inclus dans le profit ou la perte découlant de la vente ou du règlement.

Dans le cas des couvertures de juste valeur, les principales sources d'inefficacité sont l'incidence de la contrepartie et notre risque de crédit propre sur la juste valeur du swap, et l'écart entre l'intérêt à taux fixe ou rajusté et la fréquence de règlement pour le swap et l'élément couvert.

Les montants liés aux instruments dérivés désignés comme instruments de couverture de juste valeur, aux éléments couverts et à l'inefficacité de couverture pour les exercices clos le 31 octobre 2020 et 31 octobre 2019 sont les suivants :

(en millions de dollars canadiens)

2020

	Valeur comptable des instruments dérivés de couverture 1)		Inefficacité de la couverture			Valeur comptable de l'élément couvert 2)	Montant cumulé des profits (pertes) liés aux couvertures de juste valeur sur les éléments couverts	
	Actif	Passif	Profits (pertes) sur les instruments dérivés de couverture utilisés pour calculer l'inefficacité de la couverture	Profits (pertes) sur l'élément couvert utilisé pour calculer l'inefficacité de la couverture	Inefficacité comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêts - autres		Couvertures en cours	Couvertures abandonnées
Couverture de juste valeur 3)								
Swaps de taux d'intérêt	1 118	(2 257)						
Swaps de devises	-	(1)	-	-	-	-	-	-
Titres et prêts	-	-	(1 791)	1 794	3	58 608	2 762	25
Dépôts, dette subordonnée et passifs divers	-	-	622	(620)	2	(39 950)	(943)	8
Total	1 118	(2 258)	(1 169)	1 174	5	18 658	1 819	33

1) Correspond aux profits (pertes) latents liés aux instruments dérivés compris dans les actifs et les passifs, respectivement, présentés dans le bilan consolidé.

2) Correspond à la valeur comptable présentée au bilan consolidé et comprend le coût amorti, avant la provision pour pertes sur créances, majoré des ajustements de la couverture de juste valeur, sauf en ce qui a trait aux titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global qui sont comptabilisés à la juste valeur.

3) En ce qui concerne les contrats à terme d'obligations désignés comme des éléments couverts dans des relations de couverture de juste valeur, tous les montants dans le tableau sont arrondis à néant au 31 octobre 2020 (nous ne détenons aucun contrat à terme d'obligations au 31 octobre 2019).

(en millions de dollars canadiens)

2019

	Valeur comptable des instruments dérivés de couverture 1)		Inefficacité de la couverture			Valeur comptable de l'élément couvert 2)	Montant cumulé des profits (pertes) liés aux couvertures de juste valeur sur les éléments couverts	
	Actif	Passif	Profits (pertes) sur les instruments dérivés de couverture utilisés pour calculer l'inefficacité de la couverture	Profits (pertes) sur l'élément couvert utilisé pour calculer l'inefficacité de la couverture	Inefficacité comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêts - autres		Couvertures en cours	Couvertures abandonnées
Couverture de juste valeur								
Swaps de taux d'intérêt	799	(1 435)						
Swaps de devises	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres et prêts	-	-	(2 072)	2 058	(14)	53 672	1 249	8
Dépôts, dette subordonnée et passifs divers	-	-	1 269	(1 255)	14	(41 277)	(609)	308
Total	799	(1 435)	(803)	803	-	12 395	640	316

1) Correspond aux profits (pertes) latents liés aux instruments dérivés compris dans les actifs et les passifs, respectivement, présentés dans le bilan consolidé.

2) Correspond à la valeur comptable présentée au bilan consolidé et comprend le coût amorti, avant la provision pour pertes sur créances, majoré des ajustements de la couverture de juste valeur, sauf en ce qui a trait aux titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global qui sont comptabilisés à la juste valeur.

Risque de marché lié aux instruments dérivés

Les instruments dérivés posent un risque de marché. Le risque de marché découle de la possibilité d'une incidence négative, sur le bilan ou l'état des résultats, de fluctuations défavorables de la valeur d'instruments dérivés par suite de variations de certains paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, le cours des titres de participation et le prix des produits de base, ainsi que leur volatilité implicite, et les écarts de taux, la migration du crédit et les défaillances. Nous nous efforçons de limiter le risque de marché en appliquant des processus globaux de gouvernance et de gestion pour toutes les activités comportant un risque de marché.

Risque de crédit lié aux instruments dérivés

Les instruments dérivés représentent un risque de crédit en raison de la possibilité que les contreparties ne s'acquittent pas de leurs obligations. Le risque de crédit lié à un instrument dérivé représente habituellement une petite fraction du montant nominal de référence de l'instrument en question. De façon générale, les contrats sur instruments dérivés peuvent nous exposer à des pertes si l'évolution des taux du marché influe défavorablement sur la position de la contrepartie et que cette contrepartie manque à ses obligations de paiement. Le risque de crédit est représenté par la juste valeur positive de l'instrument dérivé. Nous nous efforçons de limiter le risque de crédit en traitant avec des contreparties que nous considérons comme solvables, et nous gérons notre risque de crédit lié aux instruments dérivés selon le même processus de gestion du risque de crédit que nous appliquons aux prêts et aux autres formes de crédit.

Nous cherchons également d'autres moyens de réduire notre risque de pertes sur créances lié aux instruments dérivés, notamment en exigeant des garanties et en concluant des conventions-cadres de compensation avec des contreparties. Ces conventions-cadres juridiquement exécutoires permettent d'atténuer le risque de crédit lié aux contrats favorables dans la mesure où les contrats défavorables conclus avec la même contrepartie doivent être réglés en même temps que les contrats favorables.

Les instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote comportent un risque de crédit limité, car ils sont réglés sur une base nette quotidiennement avec chaque bourse.

Les expressions suivantes relatives au risque de crédit sont utilisées dans les tableaux sur le risque de crédit qui suivent :

Valeur de remplacement : tient compte de la perte qui se produirait en cas de défaut d'une contrepartie dans la période courante ou à une période ultérieure, en supposant que la liquidation et le remplacement des transactions interviennent instantanément, dans l'hypothèse d'une absence totale de recouvrement en cas de faillite.

Équivalent-risque de crédit : Le total de la valeur de remplacement, majoré d'un montant représentant le risque de crédit potentiel ajusté en fonction du multiplicateur de 1,4, conformément aux normes d'adéquation des fonds propres édictées par le BSIF.

Actifs pondérés en fonction des risques : L'équivalent-risque de crédit pondéré en fonction de la solvabilité de la contrepartie et compte tenu des garanties, des dispositions de compensation et d'autres facteurs d'atténuation du risque de crédit, tel qu'il est stipulé par le BSIF.

	2020						2019
	Valeur de remplacement 1)	Équivalent-risque de crédit 1)	Actifs pondérés en fonction des risques	Valeur de remplacement 1)	Équivalent-risque de crédit 1)	Actifs pondérés en fonction des risques	
(en millions de dollars canadiens)							
Contrats de taux d'intérêt							
Hors cote							
Swaps	5 228	10 713	3 380	3 233	8 114	2 300	
Contrats de garantie de taux d'intérêt	1 153	3 332	1 479	102	1 162	236	
Options achetées	2	55	12	11	62	39	
Options vendues	68	206	150	38	154	98	
	6 451	14 306	5 021	3 384	9 492	2 673	
Négoiés en bourse							
Contrats à terme standardisés	22	83	2	90	161	3	
Options achetées	45	66	1	28	40	1	
Options vendues	3	4	-	3	6	-	
	70	153	3	121	207	4	
Total des contrats de taux d'intérêt	6 521	14 459	5 024	3 505	9 699	2 677	
Contrats de change 2)							
Hors cote							
Swaps	872	5 581	794	1 184	6 248	989	
Contrats de change à terme	1 032	7 859	823	1 753	7 225	1 260	
Options achetées	68	196	95	40	167	46	
Options vendues	5	76	27	10	119	29	
	1 977	13 712	1 739	2 987	13 759	2 324	
Négoiés en bourse							
Contrats à terme standardisés	1	2	-	13	20	-	
Options achetées	12	17	-	13	24	-	
Options vendues	12	18	-	-	2	-	
	25	37	-	26	46	-	
Total des contrats de change	2 002	13 749	1 739	3 013	13 805	2 324	
Contrats sur produits de base							
Hors cote							
Swaps	1 424	4 215	2 119	213	2 154	629	
Options achetées	117	746	257	98	472	125	
Options vendues	1	234	74	116	370	204	
	1 542	5 195	2 450	427	2 996	958	
Négoiés en bourse							
Contrats à terme standardisés	635	1 612	33	393	1 079	22	
Options achetées	373	562	11	378	567	11	
Options vendues	221	363	7	1	52	1	
	1 229	2 537	51	772	1 698	34	
Total des contrats sur produits de base	2 771	7 732	2 501	1 199	4 694	992	
Contrats sur titres de participation							
Hors cote	563	8 010	2 399	197	4 572	1 246	
Négoiés en bourse	5 958	10 135	203	1 083	2 580	52	
Total des contrats sur titres de participation	6 521	18 145	2 602	1 280	7 152	1 298	
Contrats de crédit	272	741	75	277	496	34	
Total	18 087	54 826	11 941	9 274	35 846	7 325	

1) La valeur de remplacement et l'équivalent-risque de crédit sont présentés après l'incidence des conventions-cadres de compensation et calculés au moyen de l'approche standard pour mesurer le risque de crédit de contrepartie (AS-RCC) conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres (NFP) établie par le BSIF. Par conséquent, le tableau ne tient pas compte des dérivés au titre d'engagement de prêts.

2) Les contrats sur l'or sont inclus dans les contrats de change.

Terme à courir

Les dates d'échéance de nos contrats sur instruments dérivés varient. Le tableau suivant présente les termes contractuels à courir relativement aux montants nominaux de référence de nos contrats sur instruments dérivés :

(en millions de dollars canadiens)	Terme à courir					2020	2019
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total des montants nominaux de référence	Total des montants nominaux de référence
Contrats de taux d'intérêt							
Swaps	1 605 404	1 235 423	802 411	526 599	165 454	4 335 291	4 396 272
Contrats de garantie de taux d'intérêt, contrats à terme standardisés et options	787 563	134 021	30 870	11 245	2 299	965 998	838 938
Total des contrats de taux d'intérêt	2 392 967	1 369 444	833 281	537 844	167 753	5 301 289	5 235 210
Contrats de change 1)							
Swaps	155 542	215 827	138 246	100 254	27 632	637 501	604 728
Contrats de change à terme	480 223	11 892	2 209	289	27	494 640	453 711
Contrats à terme standardisés	1 580	28	-	-	-	1 608	882
Options	76 721	6 490	1 202	-	-	84 413	85 269
Total des contrats de change	714 066	234 237	141 657	100 543	27 659	1 218 162	1 144 590
Contrats sur produits de base							
Swaps	9 591	18 447	2 296	279	-	30 613	24 722
Contrats à terme standardisés	15 300	20 536	2 878	297	-	39 011	32 422
Options	9 180	10 583	1 012	17	-	20 792	19 824
Total des contrats sur produits de base	34 071	49 566	6 186	593	-	90 416	76 968
Contrats sur titres de participation	118 139	38 527	11 758	2 071	283	170 778	91 178
Contrats de crédit 2)	944	615	3 395	3 815	433	9 202	7 429
Total du montant nominal de référence	3 260 187	1 692 389	996 277	644 866	196 128	6 789 847	6 555 375

1) Les contrats sur l'or sont inclus dans les contrats de change.

2) Selon l'approche standard pour mesurer le risque de contrepartie, ne tient pas compte des dérivés au titre d'engagements de prêts.

Note 9 : Bureaux et matériel

Nous comptabilisons l'ensemble des bureaux et du matériel appartenant à la Banque au coût moins l'amortissement cumulé et toute dépréciation cumulée, sauf dans le cas des terrains qui, eux, sont inscrits au coût. Les immeubles, le matériel informatique et les logiciels d'exploitation, l'autre matériel ainsi que les améliorations locatives sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée. Lorsque les composantes importantes d'un immeuble ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées séparément et sont amorties sur leur durée d'utilité estimée respective. Les durées d'utilité estimées maximales que nous utilisons pour l'amortissement de nos actifs sont les suivantes :

Immeubles	De 10 à 40 ans
Matériel informatique et logiciels d'exploitation	De 5 à 7 ans
Autre matériel	10 ans
Améliorations locatives	Durée du bail, jusqu'à un maximum de 10 ans

Les méthodes d'amortissement, les durées d'utilité et la valeur résiduelle des bureaux et du matériel font l'objet d'examen annuel à la lumière de tout changement de situation et sont ajustées au besoin. Pour chaque période de présentation de l'information financière, nous étudions la présence d'indications montrant que les bureaux et le matériel doivent subir un test de dépréciation. S'il existe des indications de dépréciation d'un actif, nous le soumettons à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. La valeur d'utilité représente la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus qui devraient être tirés de l'actif. Une charge de dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable. Il y a eu une réduction de valeur pour dépréciation du matériel informatique de 4 millions de dollars au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020 (néant en 2019 et en 2018). Les profits et pertes sur cession sont inclus dans les charges autres que d'intérêts sous bureaux et matériel dans notre état consolidé des résultats.

Contrats de location

Lorsque nous concluons de nouvelles ententes en tant que preneur, nous comptabilisons un actif au titre du droit d'utilisation au montant de l'obligation locative en nous fondant sur la valeur actualisée des paiements futurs liés aux contrats de location calculés à l'aide de notre taux d'emprunt marginal sur la durée du contrat de location. La durée du contrat de location correspond au temps pour lequel le contrat de location est non résiliable auquel s'ajoute toute option de prolongation ou de résiliation que nous avons la certitude raisonnable d'exercer.

L'actif au titre du droit d'utilisation est amorti selon le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilité de l'actif sous-jacent ou de la durée du contrat de location, selon la plus rapprochée des deux dates. Nous ajustons l'actif pour tenir compte de toutes pertes de valeur, s'il y a lieu.

L'obligation locative fait l'objet d'un accroissement au titre des intérêts sur la durée des contrats de location, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, et les charges d'intérêts connexes sont comptabilisées dans le poste autres passifs sous les charges d'intérêts à notre état consolidé des résultats. L'obligation locative est réévaluée lorsque des décisions sont prises d'exercer les options aux termes des contrats de location ou que la certitude raisonnable qu'a le preneur d'exercer une option en vertu du contrat change. Il y a lieu de se reporter à la note 14 pour de plus amples informations.

Les montants afférents aux contrats de location de faible valeur sont passés en charges au moment où ils sont comptabilisés dans les bureaux et matériel sous les charges autres que d'intérêts à notre état consolidé des résultats.

Avant l'adoption de l'IFRS 16, le loyer net constaté dans le poste bureaux et matériel, sous les charges autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats, s'est établi, pour les exercices clos le 31 octobre 2019 et 2018, à 600 millions de dollars et à 530 millions, respectivement.

Le tableau qui suit présente le total du coût et de l'amortissement cumulé afférent aux bureaux et au matériel détenus et loués.

	2020											2019	
	Terrains	Immeubles	Matériel informatique	Autre matériel	Améliorations locatives	Actifs au titre de droits d'utilisation 1)	Total	Terrains	Immeubles	Matériel informatique	Autre matériel		Améliorations locatives
Coût													
Solde à l'ouverture de l'exercice	109	1 534	2 470	973	1 615	s. o.	6 701	145	1 627	2 229	933	1 514	6 448
Incidence de l'adoption de l'IFRS 16 1) 2)	-	(23)	(65)	-	-	2 053	1 965	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Entrées/modifications de contrats de location	8	53	168	41	167	559	996	10	86	343	57	124	620
Sorties 3)	(6)	(116)	(104)	(122)	(28)	(22)	(398)	(45)	(179)	(102)	(15)	(24)	(365)
Change et autres	1	6	12	12	15	(10)	36	(1)	-	-	(2)	1	(2)
Solde à la clôture de l'exercice	112	1 454	2 481	904	1 769	2 580	9 300	109	1 534	2 470	973	1 615	6 701
Amortissement et dépréciation cumulés													
Solde à l'ouverture de l'exercice	-	961	1 786	742	1 157	s. o.	4 646	-	1 016	1 662	704	1 080	4 462
Incidence de l'adoption de l'IFRS 16 1)	-	-	(27)	-	-	27	-	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Sorties 2)	-	(93)	(100)	(120)	(25)	(22)	(360)	-	(114)	(101)	(12)	(20)	(247)
Amortissement	-	64	218	52	107	360	801	-	59	227	51	98	435
Change et autres	-	4	11	6	11	(2)	30	-	-	(2)	(1)	(1)	(4)
Solde à la clôture de l'exercice	-	936	1 888	680	1 250	363	5 117	-	961	1 786	742	1 157	4 646
Valeur comptable nette	112	518	593	224	519	2 217	4 183	109	573	684	231	458	2 055

1) Le 1^{er} novembre 2019, nous avons adopté l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui prévoit la comptabilisation de l'effet cumulatif de l'adoption dans les résultats non distribués d'ouverture, sans retraitement des chiffres des périodes antérieures (note 1).

2) Comprend la valeur comptable nette des immeubles transférés aux actifs au titre de droits d'utilisation.

3) Inclut les actifs entièrement amortis qui ont été sortis du bilan.

s. o. - sans objet en raison de l'adoption de l'IFRS 16.

Note 10 : Acquisitions

Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie transférée, ce qui englobe toute contrepartie conditionnelle. Les frais connexes à l'acquisition sont passés en charges au cours de la période où ils sont engagés. Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables repris et la contrepartie conditionnelle sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition. L'écart d'acquisition est évalué comme étant l'excédent du total de la contrepartie transférée sur le montant net de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris. Les résultats d'exploitation des entreprises acquises sont pris en compte dans nos états financiers consolidés à partir de la date d'acquisition.

Clearpool Group Inc. (Clearpool)

Le 6 avril 2020, nous avons réalisé l'acquisition de Clearpool, un fournisseur de solutions de négociation électronique basé à New York et exerçant des activités tant aux États-Unis qu'au Canada, pour une contrepartie en trésorerie de 139 millions de dollars américains (196 millions de dollars canadiens) plus une contrepartie conditionnelle d'environ 7 millions de dollars américains (11 millions de dollars canadiens) fondée sur l'atteinte de certaines cibles en matière de produits sur quatre ans. L'acquisition a été comptabilisée en tant que regroupement d'entreprises, et l'entreprise acquise de même que l'écart d'acquisition connexe sont pris en compte dans notre groupe d'exploitation Marchés des capitaux.

Dans le cadre de cette acquisition, nous avons acquis des immobilisations incorporelles de 85 millions de dollars et un écart d'acquisition de 132 millions. Les immobilisations incorporelles sont amorties sur une période de trois à huit ans. L'écart d'acquisition lié à cette acquisition n'est pas déductible à des fins fiscales.

Le tableau ci-dessous résume la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition :

(en millions de dollars canadiens)	Clearpool
Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles	217
Autres actifs	44
Total des actifs	261
Passifs	54
Prix d'achat	207

La ventilation du prix d'achat de Clearpool est finale.

Note 11 : Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles

Écart d'acquisition

Lorsque nous procédons à une acquisition, nous attribuons le prix d'achat payé aux actifs acquis, y compris les immobilisations incorporelles identifiables, et aux passifs repris. Toute partie de la contrepartie transférée qui excède la juste valeur des actifs nets acquis est considérée comme un écart d'acquisition. L'écart d'acquisition n'est pas amorti et fait plutôt l'objet d'un test de dépréciation chaque année.

Pour effectuer les tests de dépréciation de l'écart d'acquisition, nous utilisons la juste valeur diminuée des coûts de la vente de chaque groupe d'UGT en nous appuyant sur des projections actualisées des flux de trésorerie. Ces projections ont été établies pour les 10 premières années d'après les résultats d'exploitation réels, la performance future prévue des activités et les résultats passés. Pour la période postérieure à ces 10 années, il a été présumé que les flux de trésorerie augmenteraient à des taux annuels permanents d'au plus 2,5 % (2,5 % en 2019). Les taux d'actualisation que nous avons employés aux fins du calcul des valeurs recouvrables en 2020 se situaient dans une fourchette de 6,0 % à 10,3 % (8,0 % à 11,0 % en 2019), et étaient fondés sur notre estimation du coût du capital de

chaque UGT. Le coût du capital de chaque UGT a été estimé au moyen du modèle d'évaluation des actifs financiers, d'après les coefficients bêta historiques de sociétés ouvertes comparables à l'UGT.

Aucune réduction de valeur pour dépréciation de l'écart d'acquisition n'a été constatée au cours des exercices clos le 31 octobre 2020, 2019 et 2018.

Les hypothèses clés décrites ci-dessus pourraient changer au fil de l'évolution des conditions de marché et de la conjoncture. Cependant, nous estimons que les changements qui, selon des attentes raisonnables, pourraient être apportés à ces hypothèses, ne devraient pas faire en sorte que les valeurs recouvrables des UGT deviennent inférieures à leurs valeurs comptables.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'écart d'acquisition, par groupe d'UGT, pour les exercices clos le 31 octobre 2020 et 2019 :

(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires Particuliers et entreprises			BMO Gestion de patrimoine		BMO Marchés des capitaux		Total
	PE Canada	PE États-Unis	Total	Activités traditionnelles de gestion de patrimoine	Assurance	Total		
Solde au 31 octobre 2018	97	3 797	3 894	2 129	2	2 131	348	6 373
Change et autres 1)	-	(1)	(1)	16	-	16	(48)	(33)
Solde au 31 octobre 2019	97	3 796	3 893	2 145	2	2 147	300	6 340
Acquisitions durant l'exercice	-	-	-	-	-	-	132	132
Change et autres 1)	-	45	45	23	-	23	(5)	63
Solde au 31 octobre 2020	97 2)	3 841 3)	3 938	2 168 4)	2 5)	2 170	427 6)	6 535

1) Les autres variations de l'écart d'acquisition comprennent l'incidence de la conversion en dollars canadiens de l'écart d'acquisition libellé en monnaies étrangères et les ajustements relatifs à la méthode de l'acquisition en ce qui concerne les acquisitions des exercices précédents.

2) Concerne essentiellement bcpbank Canada, Diners Club, Aver Media LP et GE Transportation Finance.

3) Concerne essentiellement First National Bank & Trust, Ozaukee Bank, Merchants and Manufacturers Bancorporation, Inc., Diners Club, AMCORE, M&I et GE Transportation Finance.

4) Concerne BMO Nesbitt Burns Inc., Groupe de fonds Guardian Ltée, Pyrford International Limited, LGM Investments Limited, M&I, myCFO, Inc., Stoker Ostler Wealth Advisors, Inc., CTC Consulting LLC, AWMB et F&C Asset Management plc.

5) Concerne AIG.

6) Concerne Gerard Klauer Mattison, BMO Nesbitt Burns Inc., Paloma Securities L.L.C., M&I, Greene Holcomb Fisher, KGS-Alpha Capital Markets et Clearpool.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles liées à nos acquisitions sont comptabilisées initialement à la juste valeur à la date d'acquisition et ensuite au coût, moins l'amortissement cumulé. Les logiciels sont comptabilisés au coût, moins l'amortissement cumulé. La charge d'amortissement est constatée au poste amortissement des immobilisations incorporelles à l'état consolidé des résultats. Le tableau ci-dessous présente les variations du solde de ces immobilisations incorporelles :

(en millions de dollars canadiens)	Relations clients	Dépôts de base	Réseaux de distribution – succursales	Logiciels en cours d'amortissement	Logiciels en cours de développement	Autres	Total
Coût au 31 octobre 2018	688	951	191	4 127	496	384	6 837
Entrées (sorties)	-	-	-	718	(91)	30	657
Change et autres	72	-	-	(9)	(3)	33	93
Coût au 31 octobre 2019	760	951	191	4 836 1)	402	447	7 587
Entrées (sorties)	-	-	-	562	(124)	(17)	421
Change et autres	7	11	2	18	2	(2)	38
Coût au 31 octobre 2020	767	962	193	5 416 1)	280	428	8 046

1) Ce poste comprend 4 458 millions de dollars en logiciels générés en interne au 31 octobre 2020 (3 969 millions au 31 octobre 2019).

Le tableau ci-dessous présente l'amortissement cumulé de nos immobilisations incorporelles :

(en millions de dollars canadiens)	Relations clients	Dépôts de base	Réseaux de distribution – succursales	Logiciels en cours d'amortissement	Logiciels en cours de développement	Autres	Total
Amortissement cumulé au 31 octobre 2018	475	830	191	2 970	-	99	4 565
Amortissement	60	48	-	395	-	51	554
Sorties	-	-	-	(11)	-	-	(11)
Change et autres	16	-	-	7	-	32	55
Amortissement cumulé au 31 octobre 2019	551	878	191	3 361 1)	-	182	5 163
Amortissement	52	46	-	478	-	44	620
Sorties	-	-	-	(173)	-	(38)	(211)
Change et autres	13	9	2	15	-	(7)	32
Amortissement cumulé au 31 octobre 2020	616	933	193	3 681 1)	-	181	5 604
Valeur comptable au 31 octobre 2020	151	29	-	1 735	280	247	2 442
Valeur comptable au 31 octobre 2019	209	73	-	1 475	402	265	2 424

1) Ce poste comprend 2 909 millions de dollars en logiciels générés en interne au 31 octobre 2020 (2 594 millions au 31 octobre 2019).

Les immobilisations incorporelles sont amorties par imputations au résultat selon le mode linéaire ou accéléré sur la période, d'au plus 15 ans, au cours de laquelle nous estimons que ces actifs nous seront bénéfiques. Nos immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est indéterminée totalisaient 172 millions de dollars au 31 octobre 2020 (168 millions au 31 octobre 2019) et ont essentiellement trait à des contrats de gestion de fonds.

La durée d'utilité des immobilisations incorporelles est examinée annuellement, à la lumière de tout changement de situation. Nous soumettons les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est déterminée à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation chaque année. S'il est déterminé que des immobilisations incorporelles ont subi une perte de valeur, nous les ramenons à leur valeur recouvrable, qui correspond au plus élevé de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Les réductions de valeur des immobilisations incorporelles liées aux logiciels au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020 se sont chiffrées à 5 millions de dollars (10 millions en 2019 et 13 millions en 2018).

Note 12 : Autres actifs

Engagements de clients aux termes d'acceptations

Les acceptations représentent une forme d'instrument d'emprunt à court terme négociable qu'émettent nos clients et que nous garantissons en contrepartie d'une commission. Les commissions gagnées sont comptabilisées dans les revenus autres que d'intérêts, au poste des commissions sur prêts dans notre état consolidé des résultats sur la durée de l'acceptation. Le montant éventuellement exigible aux termes d'une acceptation est comptabilisé dans les passifs divers dans notre bilan consolidé. Nous comptabilisons la créance équivalente de la Banque auprès de nos clients en cas d'appels au remboursement visant ces engagements dans les actifs divers dans notre bilan consolidé.

Actifs divers

Le tableau qui suit présente les composantes du solde du poste actifs divers sous les autres actifs :

(en millions de dollars canadiens)	2020	2019
Débiteurs, charges payées d'avance et autres éléments	2 942	2 700
Intérêts courus à recevoir	1 586	1 755
Contrats d'assurance-vie détenus par des banques	4 352	4 242
Véhicules loués, déduction faite de l'amortissement cumulé	677	870
Garanties en trésorerie	6 344	3 722
Créances de clients, de négociants et de courtiers	161	177
Actifs liés à l'assurance	1 507	1 163
Actifs au titre des autres avantages futurs du personnel (note 21)	38	46
Actifs au titre des régimes de retraite (note 21)	124	186
Métaux précieux 1)	7 744	1 719
Total	25 475	16 580

1) Les métaux précieux sont comptabilisés à leur juste valeur en fonction des cours sur des marchés actifs. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Note 13 : Dépôts

(en millions de dollars canadiens)	Dépôts à vue				2020	2019
	Productifs d'intérêts	Non productifs d'intérêts	Dépôts à préavis	Dépôts à terme fixe 3)		
Catégories de déposants :						
Banques 1)	3 594	2 460	1 231	31 540	38 825	23 816
Entreprises et administrations publiques	44 111	44 258	124 813	187 497	400 679	343 157
Particuliers	4 661	30 369	111 905	72 595	219 530	201 170
Total 2) 4)	52 366	77 087	237 949	291 632	659 034	568 143
Domiciliation :						
Canada	41 855	67 873	112 543	185 655	407 926	349 714
États-Unis	8 818	9 170	124 129	78 175	220 292	189 546
Autres pays	1 693	44	1 277	27 802	30 816	28 883
Total	52 366	77 087	237 949	291 632	659 034	568 143

1) Inclut des banques réglementées et des banques centrales.

2) Inclut des billets structurés désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

3) Comprend 25 651 millions de dollars au titre de la dette de premier rang non garantie au 31 octobre 2020, sous réserve du régime de recapitalisation interne des banques (recapitalisation interne) (16 248 millions au 31 octobre 2019). Aux termes de la recapitalisation interne, certains pouvoirs sont conférés par la loi à la Société d'assurance-dépôts du Canada, notamment la capacité de convertir certains types d'actions et de passifs admissibles en actions ordinaires si la Banque n'est plus viable.

4) Au 31 octobre 2020 et 2019, les dépôts comprenaient respectivement 322 951 millions de dollars et 279 860 millions de dépôts libellés en dollars américains ainsi que 32 254 millions et 36 680 millions de dépôts libellés en d'autres devises.

Les dépôts à vue sont constitués essentiellement des comptes de chèques de nos clients, comptes dont certains sont productifs d'intérêts. Nos clients n'ont pas l'obligation de nous donner un préavis avant de retirer des fonds de leurs comptes de chèques. Les dépôts à préavis sont constitués principalement des comptes d'épargne de nos clients; ces comptes sont productifs d'intérêts. Les dépôts à terme fixe sont constitués des dépôts suivants :

- Les divers instruments de placement qui sont achetés par nos clients afin de gagner des intérêts sur une période fixe, notamment les dépôts à terme des particuliers et des petites entreprises, le financement de gros, et les certificats de placement garanti. Des dépôts de 27 353 millions de dollars au 31 octobre 2020 (30 051 millions au 31 octobre 2019) peuvent faire l'objet d'une demande de remboursement anticipé (en totalité ou en partie) par le client sans pénalité. Comme nous ne nous attendons pas à ce qu'un montant significatif soit remboursé avant l'échéance, nous les avons classés en fonction de leur échéance contractuelle restante.
- Le papier commercial, dont le total atteignait 8 358 millions de dollars au 31 octobre 2020 (9 495 millions au 31 octobre 2019).
- Les obligations sécurisées, qui totalisaient 24 699 millions de dollars au 31 octobre 2020 (25 465 millions au 31 octobre 2019).

Le tableau qui suit présente les échéances de nos dépôts à terme fixe :

(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Au 31 octobre 2020	192 617	27 855	30 053	18 260	9 683	13 164	291 632
Au 31 octobre 2019	183 952	34 401	23 855	21 735	16 959	13 991	294 893

Nous détenons des actifs liquides non grevés de 306 120 millions de dollars pour soutenir ces dépôts et d'autres éléments du passif-dépôts (249 650 millions en 2019).

Le tableau qui suit présente les dépôts à terme fixe supérieurs à cent mille dollars :

(en millions de dollars canadiens)	Canada	États-Unis	Autres	Total
Au 31 octobre 2020	158 475	72 186	27 799	258 460
Au 31 octobre 2019	152 499	79 682	26 681	258 862

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le tableau qui suit présente les échéances des dépôts supérieurs à cent mille dollars au Canada :

(en millions de dollars canadiens)	Moins de 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Plus de 12 mois	Total
Au 31 octobre 2020	18 081	29 679	28 109	82 606	158 475
Au 31 octobre 2019	26 234	8 400	31 155	86 710	152 499

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

La majorité de nos passifs au titre des billets structurés inclus dans les dépôts ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, ce qui permet d'harmoniser les résultats comptables avec la façon dont le portefeuille est géré. Les variations de la juste valeur de ces billets structurés sont comptabilisées en tant que revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts, alors que les variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit propre sont portées dans les autres éléments du résultat global. L'incidence des variations de notre risque de crédit propre est évaluée en fonction des variations de notre propre écart de taux d'un exercice à l'autre.

Le tableau suivant présente la juste valeur et les variations de la juste valeur des passifs au titre des billets structurés.

(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur	Montant nominal de référence dû à l'échéance contractuelle	Variation de la juste valeur comptabilisée à l'état consolidé des résultats 1)	Variation de la juste valeur attribuable au risque de crédit propre comptabilisée dans les autres éléments du résultat global (avant impôts)	Variations cumulées de la juste valeur attribuable au risque de crédit propre comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global (avant impôts)
Au 31 octobre 2020	18 073	19 175	1 319	(26)	(168)
Au 31 octobre 2019	15 829	15 431	(1 414)	114	(141)

1) La variation de la juste valeur peut être contrebalancée par la variation connexe de la juste valeur des contrats de couverture.

Note 14 : Autres passifs

Acceptations

Les acceptations représentent une forme de créance à court terme négociable que nos clients émettent et que nous garantissons en contrepartie d'une commission. Les commissions gagnées sont comptabilisées dans les revenus autres que d'intérêts, au poste des commissions sur prêts dans notre état consolidé des résultats sur la durée de l'acceptation. Le montant éventuellement dû aux termes des acceptations est comptabilisé dans les passifs divers dans notre bilan consolidé. Nous comptabilisons la créance équivalente de la Banque auprès de nos clients en cas d'appels au remboursement visant ces engagements dans les actifs divers dans notre bilan consolidé.

Prêt et emprunt de titres

Les opérations de prêt et d'emprunt de titres sont habituellement garanties par des titres ou de la trésorerie. La trésorerie donnée ou reçue en garantie est comptabilisée dans les titres pris en pension ou empruntés ou dans les autres passifs au poste des titres mis en pension ou prêtés, respectivement. Les intérêts gagnés sur les garanties en trésorerie sont inscrits dans les revenus d'intérêts, de dividendes et de commissions de notre état consolidé des résultats, et les charges d'intérêts sur ces garanties le sont dans les autres passifs, sous charges d'intérêts de ce même état. Le transfert de titres à des contreparties n'est inscrit à notre bilan consolidé que si les risques et avantages inhérents à la propriété ont également été transférés. Les titres empruntés ne sont pas comptabilisés dans notre bilan consolidé, à moins qu'ils ne soient vendus à des tiers, auquel cas l'obligation liée à la remise des titres est comptabilisée à sa juste valeur dans les titres vendus à découvert et tout profit ou perte est constaté dans les revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts.

Titres vendus à découvert

Les titres vendus à découvert représentent nos obligations de livrer des titres que nous ne possédions pas au moment de leur vente. Ces obligations sont comptabilisées à leur juste valeur. Les ajustements à la juste valeur à la date du bilan et les profits et pertes au règlement de ces obligations sont comptabilisés dans les revenus de négociation figurant à notre état consolidé des résultats.

Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées

Les passifs liés à la titrisation et aux entités structurées comprennent les billets émis par les entités de titrisation de la Banque qui sont consolidées ainsi que les passifs liés à la titrisation de nos emprunts hypothécaires canadiens dans le cadre du Programme des Obligations hypothécaires du Canada, du Programme des titres hypothécaires LNH et de nos propres programmes. Les notes 6 et 7 donnent plus de détails sur nos programmes de titrisation et les passifs qui y sont associés. Ces passifs sont initialement évalués à la juste valeur majorée de tout coût qui leur est directement attribuable et sont constatés par la suite au coût amorti. Les charges d'intérêts afférentes à ces passifs sont constatées dans les autres passifs, sous charges d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats.

Passifs divers

Ce qui suit indique les composantes des passifs divers figurant dans les autres passifs :

(en millions de dollars canadiens)	2020	2019
Comptes créditeurs, charges à payer et autres éléments	8 719	8 613
Intérêts courus à payer	1 359	1 693
Garanties en trésorerie	6 596	5 128
Passifs liés à l'assurance	12 441	11 581
Obligations locatives 1)	2 409	s. o.
Passifs de filiales, autres que des dépôts	-	7 934
Passif au titre des autres avantages futurs du personnel (note 21)	1 147	1 125
Montants à payer aux courtiers, aux contrepartistes et aux clients	2 969	2 204
Passif au titre des régimes de retraite (note 21)	553	329
Total	36 193	38 607

1) Le 1^{er} novembre 2019, nous avons adopté l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui prévoit la comptabilisation de l'effet cumulatif de l'adoption dans le solde d'ouverture des résultats non distribués, sans retraitement des chiffres des périodes antérieures (note 1).

Passifs liés à l'assurance

Nous exerçons des activités d'assurance liées à l'assurance vie et aux rentes, ce qui comprend les activités en matière de risque lié aux régimes de retraite, l'assurance accident et maladie et l'assurance crédit ainsi que des activités de réassurance. Nous désignons l'obligation liée à certains contrats de placement de nos activités d'assurance à la juste valeur par le biais du résultat net, ce qui élimine toute disparité d'évaluation qui découlerait du fait d'évaluer les passifs au titre des contrats de placement et de compenser les variations de la juste valeur des placements qui les soutiennent sur des bases différentes. Les variations de la juste valeur de ces passifs au titre des contrats de placement sont comptabilisées dans les sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités, exception faite des variations du risque de crédit propre, lesquelles sont constatées dans les autres éléments du résultat global. L'incidence des variations de notre risque de crédit propre est évaluée en fonction des variations de notre propre écart de taux d'un exercice à l'autre. Les variations de la juste valeur des placements garantissant les passifs au titre des contrats de placement sont comptabilisées dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance.

Le tableau suivant présente la juste valeur et les variations de la juste valeur de nos passifs au titre des contrats de placement.

(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur	Montant nominal de référence dû à l'échéance contractuelle	Variations de la juste valeur comptabilisée à l'état consolidé des résultats	Variations de la juste valeur attribuable au risque de crédit propre comptabilisée dans les autres éléments du résultat global (avant impôts)	Variations cumulées de la juste valeur attribuable au risque de crédit propre comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global (avant impôts)
Au 31 octobre 2020	1 168	1 594	88	(12)	(46)
Au 31 octobre 2019	1 043	1 529	119	(12)	(33)

Les passifs au titre des sinistres et des indemnités représentent les demandes de règlement existantes et les estimations des indemnités futures aux termes des polices. Les passifs au titre des contrats d'assurance vie sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations relatives à la mortalité, à la morbidité, aux déchéances de polices, aux rachats, aux rendements futurs des placements, aux participations aux excédents, aux frais d'administration et aux marges pour écarts défavorables. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois l'an et sont actualisées suivant les résultats réels et la conjoncture du marché.

Le tableau suivant présente un rapprochement des variations des passifs liés aux activités d'assurance :

(en millions de dollars canadiens)	2020	2019
Passifs liés aux activités d'assurance à l'ouverture de l'exercice	11 581	9 585
Augmentation (diminution) des passifs au titre des indemnités aux termes des polices d'assurance vie découlant de ce qui suit :		
Nouveaux contrats	476	706
Polices existantes	182	906
Variations des hypothèses et méthodes actuarielles	(58)	23
Augmentation nette des passifs au titre des indemnités aux termes des polices d'assurance vie	600	1 635
Variation des autres passifs liés aux activités d'assurance	260	361
Passifs liés aux activités d'assurance à la clôture de l'exercice	12 441	11 581

Réassurance

Dans le cours normal de leurs activités, nos filiales du secteur de l'assurance procèdent à la réassurance de certains risques auprès d'autres sociétés d'assurance et de réassurance afin d'obtenir une meilleure diversification, de limiter les pertes éventuelles auxquelles les risques importants les exposent et d'augmenter leur capacité en vue de leur croissance à venir. Ces ententes de réassurance ne libèrent pas nos filiales du secteur de l'assurance de leurs obligations directes envers les parties assurées. Nous évaluons la situation financière des réassureurs et surveillons leurs cotes de crédit pour réduire au minimum le risque de perte découlant de l'insolvabilité des réassureurs.

Le tableau qui suit présente les primes cédées au titre de la réassurance qui sont portées en diminution du revenu des primes directes et qui sont incluses dans les revenus autres que d'intérêts, au poste revenus d'assurance de l'état consolidé des résultats pour les exercices clos le 31 octobre 2020, 2019 et 2018 :

(en millions de dollars canadiens)	2020	2019	2018
Revenu des primes directes	1 582	1 944	1 976
Primes cédées	(154)	(158)	(148)
	1 428	1 786	1 828

Obligations locatives

Depuis le 1^{er} novembre 2019, lorsque nous concluons des contrats de location, nous comptabilisons des obligations locatives représentant la valeur actualisée des paiements futurs liés aux contrats de location sur la durée des contrats. Les charges d'intérêts afférentes aux obligations locatives comptabilisées se sont chiffrées à 53 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2020. Le total des sorties de trésorerie liées aux obligations locatives pour l'exercice clos le 31 octobre 2020 a été de 384 millions. Les paiements de loyers variables (par exemple, les coûts liés à l'entretien et aux services publics, et l'impôt foncier) qui n'ont pas été pris en compte dans l'évaluation des obligations locatives au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, se sont chiffrés à 219 millions. L'IFRS 16 a été adoptée le 1^{er} novembre 2019, sans retraitement des chiffres des périodes antérieures.

Le profil des échéances de nos obligations locatives non actualisées s'échelonne comme suit : 380 millions de dollars en 2021, 332 millions en 2022, 293 millions en 2023, 275 millions en 2024, 234 millions en 2025 et 1 234 millions par la suite.

Note 15 : Dette subordonnée

La dette subordonnée représente nos obligations directes non garanties envers les porteurs de nos titres d'emprunt, sous forme de billets et de débentures, et elle fait partie de nos fonds propres réglementaires. La dette subordonnée est comptabilisée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Lorsque cela convient, nous concluons des opérations de couverture de juste valeur afin de couvrir les risques inhérents aux fluctuations des taux d'intérêt (voir la note 8). Les droits des porteurs de nos billets et débentures sont subordonnés à ceux des déposants et de certains autres créanciers. Le remboursement de notre dette subordonnée, en tout ou en partie, est assujéti à l'approbation préalable du BSIF.

Le tableau ci-dessous fait état des valeurs nominales, des termes à courir et des valeurs comptables de notre dette subordonnée :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Valeur nominale	Échéance	Taux d'intérêt (%)	Remboursables à notre gré	2020 Total	2019 Total
Débentures série 20	150	De décembre 2025 à 2040	8,25	Non remboursables	146	145
Billets à moyen terme – série H Tranche 2 8)	1 000	Décembre 2025	3,34	Décembre 2020 1)	961	983
Billets à moyen terme – série I Tranche 1 8)	1 250	Juin 2026	3,32	Juin 2021 2)	1 242	1 230
Billets à moyen terme – série I Tranche 2 8)	850	Juin 2027	2,57	Juin 2022 3)	833	820
Billets subordonnés à 3,803 % échéant en 2032 8)	1 250 US	Décembre 2032	3,80	Décembre 2027 4)	1 771	1 646
Billets subordonnés à 4,338 % échéant en 2028 8)	850 US	Octobre 2028	4,34	Octobre 2023 5)	1 219	1 180
Billets à moyen terme – série J Tranche 1 8)	1 000	Septembre 2029	2,88	Septembre 2024 6)	996	991
Billets à moyen terme – série J Tranche 2 8) 9)	1 250	Juin 2030	2,08	Juin 2025 7)	1 248	-
Total 10)					8 416	6 995

- 1) Remboursables au montant le plus élevé entre la valeur nominale et le rendement des obligations du Canada avant le 8 décembre 2020, et remboursables à la valeur nominale en tenant compte des intérêts courus et impayés jusqu'à leur date de remboursement, mais exclusion faite de celle-ci, à compter du 8 décembre 2020. Le 2 novembre 2020, nous avons annoncé notre intention de rembourser, le 8 décembre 2020, la totalité de nos billets à moyen terme, série H, tranche 2 de 1 000 millions de dollars.
- 2) Remboursables au montant le plus élevé entre la valeur nominale et le rendement des obligations du Canada avant le 1^{er} juin 2021, et remboursables à la valeur nominale en tenant compte des intérêts courus et impayés jusqu'à leur date de remboursement, mais exclusion faite de celle-ci, à compter du 1^{er} juin 2021.
- 3) Remboursables au montant le plus élevé entre la valeur nominale et le rendement des obligations du Canada avant le 1^{er} juin 2022, et remboursables à la valeur nominale en tenant compte des intérêts courus et impayés jusqu'à leur date de remboursement, mais exclusion faite de celle-ci, à compter du 1^{er} juin 2022.
- 4) Remboursables à la valeur nominale le 15 décembre 2027 en tenant compte des intérêts courus et impayés jusqu'à la date de remboursement, mais exclusion faite de celle-ci.
- 5) Remboursables à la valeur nominale le 5 octobre 2023 en tenant compte des intérêts courus et impayés jusqu'à la date de remboursement, mais exclusion faite de celle-ci.
- 6) Remboursables à la valeur nominale le 17 septembre 2024 en tenant compte des intérêts courus et impayés jusqu'à la date de remboursement, mais exclusion faite de celle-ci.
- 7) Remboursables à la valeur nominale le 17 juin 2025 en tenant compte des intérêts courus et impayés jusqu'à leur date de remboursement, mais exclusion faite de celle-ci.
- 8) Ces billets sont assortis d'une clause concernant les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité émis, ce qui est nécessaire pour les billets émis après une certaine date pour qu'ils puissent être considérés comme des fonds propres réglementaires en vertu de Bâle III. Ainsi, ces billets peuvent être convertis en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF annonce que la Banque n'est plus viable ou est sur le point de ne plus l'être, ou si une administration publique fédérale ou provinciale canadienne annonce publiquement que la Banque a accepté ou convenu d'accepter une injection de capital ou un soutien équivalent afin d'éviter de devenir non viable. Dans un tel cas, chaque billet est convertible en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher de 5,00 \$ et ii) le cours du marché de nos actions ordinaires basé sur le cours moyen de nos actions ordinaires pondéré en fonction du volume sur la TSX. Le nombre d'actions ordinaires émises est déterminé en divisant la valeur nominale du billet (y compris les intérêts courus et impayés du billet) par le prix de conversion et ensuite multiplié par le multiplicateur.
- 9) Le 17 juin 2020, nous avons émis 1 250 millions de dollars de billets à moyen terme – série J, Tranche 2.
- 10) Certains titres de la dette subordonnée ont été émis à un prix reflétant une prime ou un escompte et leurs montants tiennent compte d'ajustements au titre des couvertures de juste valeur qui, ensemble, ont eu pour effet d'augmenter leur valeur comptable au 31 octobre 2020 de 119 millions de dollars (baisse de 20 millions en 2019); voir la note 8 pour obtenir des détails au sujet des ajustements au titre des couvertures. La valeur comptable est également ajustée en fonction de nos avoirs au titre de la dette subordonnée détenus aux fins des activités de tenue de marché.

L'information sur l'ensemble des durées à courir jusqu'à l'échéance de notre dette subordonnée, selon les dates d'échéance énoncées dans les conditions des émissions, est présentée en caractères de couleur bleue dans la section Échéances contractuelles des actifs et des passifs et engagements hors bilan aux pages 104 et 105 du Rapport de gestion du présent Rapport annuel.

Note 16 : Capitaux propres

Actions privilégiées et ordinaires en circulation et autres instruments de capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

2020

2019

	2020		2019		Dividendes déclarés par action	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Dividendes déclarés par action	Dividendes déclarés par action
Actions privilégiées classées dans les capitaux propres						
Catégorie B – série 25	9 425 607	236	0,45	9 425 607	236	0,45
Catégorie B – série 26	2 174 393	54	0,52	2 174 393	54	0,70
Catégorie B – série 27	20 000 000	500	0,96	20 000 000	500	0,98
Catégorie B – série 29	16 000 000	400	0,91	16 000 000	400	0,96
Catégorie B – série 31	12 000 000	300	0,96	12 000 000	300	0,95
Catégorie B – série 33	8 000 000	200	0,90	8 000 000	200	0,95
Catégorie B – série 35 6)	6 000 000	150	1,25	6 000 000	150	1,25
Catégorie B – série 36 6)	600 000	600	58,50	600 000	600	58,50
Catégorie B – série 38	24 000 000	600	1,21	24 000 000	600	1,21
Catégorie B – série 40	20 000 000	500	1,13	20 000 000	500	1,13
Catégorie B – série 42	16 000 000	400	1,10	16 000 000	400	1,10
Catégorie B – série 44	16 000 000	400	1,21	16 000 000	400	1,44
Catégorie B – série 46 1)	14 000 000	350	1,28	14 000 000	350	0,77
Actions privilégiées classées dans les capitaux propres		4 690			4 690	
Autres instruments de capitaux propres						
Billets de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires, à 4,8 % 2)		658			658	
Billets avec remboursement de capital à recours limité – série 1, à 4,3 % 3)		1 250			-	
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres		6 598			5 348	
Actions ordinaires						
Solde à l'ouverture de l'exercice	639 232 276	12 971		639 329 625	12 929	
Émissions aux termes du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires	6 746 237	471		-	-	
Émissions ou annulées aux termes du régime d'options sur actions et d'autres régimes de rémunération fondée sur des actions (note 20)	563 613	40		902 651	62	
Rachetées aux fins d'annulation et actions propres vendues ou achetées 4) 5)	(652 730)	(52)		(1 000 000)	(20)	
Solde à la clôture de l'exercice	645 889 396	13 430	4,24	639 232 276	12 971	4,06

- Le 17 avril 2019, nous avons émis 14 millions d'actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif – série 46 au prix de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 350 millions de dollars.
- Le 30 juillet 2019, nous avons émis des billets de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires à 4,8 % d'un montant de 500 millions de dollars américains.
- Le 16 septembre 2020, nous avons émis des billets avec remboursement de capital à recours limité – série 1, à 4,3 % d'un montant de 1 250 millions de dollars.
- Le nombre d'actions ordinaires est présenté déduction faite des 652 730 actions propres au 31 octobre 2020.
- Au cours de l'exercice 2020, nous n'avons racheté aucune de nos actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Au cours de l'exercice 2019, nous avons racheté et annulé 1 million de nos actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à un coût moyen de 90,00 \$ par action, pour un total de 90 millions de dollars.
- Les séries 35 et 36 ont été rachetées et les dividendes finaux ont été versés le 25 novembre 2020.

Droits et privilèges rattachés aux actions privilégiées

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Prix de rachat	Dividende trimestriel non cumulatif 1)	Prime au rajustement du taux	Date de rachat ou de conversion	Convertibles en
Catégorie B – série 25	25,00	0,112813 \$ 2)	1,15 %	25 août 2021 3) 4)	Catégorie B – série 26 8)
Catégorie B – série 26	25,00	Variable 7)	1,15 %	25 août 2021 3) 5)	Catégorie B – série 25 8)
Catégorie B – série 27	25,00	0,24075 \$ 2)	2,33 %	25 mai 2024 3) 4)	Catégorie B – série 28 8) 9)
Catégorie B – série 29	25,00	0,2265 \$ 2)	2,24 %	25 août 2024 3) 4)	Catégorie B – série 30 8) 9)
Catégorie B – série 31	25,00	0,240688 \$ 2)	2,22 %	25 novembre 2024 3) 4)	Catégorie B – série 32 8) 9)
Catégorie B – série 33	25,00	0,190875 \$ 2)	2,71 %	25 août 2025 3) 4)	Catégorie B – série 34 8) 9)
Catégorie B – série 35	25,00	0,3125 \$ 6)	Sans rajustement	25 août 2020 6)	Non convertibles 6)
Catégorie B – série 36	1 000,00	14,6250 \$ 6)	4,97 %	25 novembre 2020 6)	Catégorie B – série 37 6)
Catégorie B – série 38	25,00	0,303125 \$ 2)	4,06 %	25 février 2022 3) 4)	Catégorie B – série 39 8) 9)
Catégorie B – série 40	25,00	0,28125 \$ 2)	3,33 %	25 mai 2022 3) 4)	Catégorie B – série 41 8) 9)
Catégorie B – série 42	25,00	0,2750 \$ 2)	3,17 %	25 août 2022 3) 4)	Catégorie B – série 43 8) 9)
Catégorie B – série 44	25,00	0,303125 \$ 2)	2,68 %	25 novembre 2023 3) 4)	Catégorie B – série 45 8) 9)
Catégorie B – série 46	25,00	0,31875 \$ 2)	3,51 %	25 mai 2024 3) 4)	Catégorie B – série 47 8) 9)

- Les dividendes non cumulatifs doivent être versés une fois par trimestre si le Conseil d'administration en déclare.
- Le taux de dividende sera rajusté à la date de rachat et à tous les cinq ans par la suite, et il correspondra alors au taux des obligations sur cinq ans du gouvernement du Canada majoré de la prime au rajustement indiquée. S'il est converti en taux variable, le taux équivaudra alors au taux sur trois mois des bons du Trésor du Canada majoré de la prime au rajustement indiquée.
- Rachetables à cette date et tous les cinq ans par la suite.
- Convertibles à la date indiquée et tous les cinq ans par la suite si elles ne sont pas rachetées. Si elles sont converties, les actions deviennent des actions privilégiées donnant droit à un dividende à taux variable.
- Convertibles à la date indiquée et tous les cinq ans par la suite si elles ne sont pas rachetées. Si elles sont converties, les actions deviennent des actions privilégiées donnant droit à un dividende à taux fixe.
- Les actions des séries 35 et 36 ont été rachetées et les dividendes finaux ont été versés le 25 novembre 2020.
- Le taux variable équivaudra au taux sur trois mois des bons du Trésor du Canada majoré d'une prime de rajustement.
- Si ces actions sont converties, leurs porteurs pourront les reconvertir en actions privilégiées initiales à des dates de rachat subséquentes.
- Les actions émises sont assorties d'une clause concernant les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, ce qui est nécessaire pour que les actions puissent être considérées comme des fonds propres réglementaires en vertu de Bâle III. Il y a lieu de se reporter au paragraphe sur les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité plus loin pour d'autres détails.

Le 25 novembre 2020, BMO a racheté la totalité de ses 6 millions d'actions privilégiées perpétuelles de catégorie B à dividende non cumulatif – série 35 [fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV)] émises et en circulation pour un total global de 156 millions de dollars ainsi que la totalité de ses 600 000 actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif – série 36 (FPUNV) pour un total global de 600 millions.

Le 29 juin 2020, nous avons annoncé que nous n'avions pas l'intention d'exercer notre droit de rachat, le 25 août 2020, des actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif – série 33 (actions privilégiées de série 33) actuellement en circulation. Par conséquent et sous réserve de certaines conditions, les porteurs de ces actions privilégiées avaient le droit, à leur gré, de convertir, au plus tard le 10 août 2020, à raison de une contre une, la totalité ou une partie de leurs actions privilégiées de série 33 en actions privilégiées de catégorie B à dividende non cumulatif et à taux variable – série 34 (actions privilégiées de série 34). Au cours de la période de conversion, qui se déroulait du 27 juillet 2020 au 10 août 2020, 118 563 actions privilégiées de série 33 ont été offertes pour être converties en actions privilégiées de série 34, soit moins que le nombre minimum de 1 000 000 requis pour donner effet à la conversion, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus des actions privilégiées de série 33 daté du 29 mai 2015. Par conséquent, aucune action privilégiée de série 34 n'a été émise et les porteurs des actions privilégiées de série 33 ont conservé leurs actions. Le taux de dividende pour les actions privilégiées de série 33 pour la période de cinq ans ouverte le 25 août 2020 et close le 24 août 2025 sera de 3,054 %.

Autres instruments de capitaux propres

Le 16 septembre 2020, nous avons émis des billets avec remboursement de capital à recours limité – série 1 à 4,3 %, d'un montant de 1 250 millions de dollars (FPUNV) qui sont classés comme capitaux propres et qui font partie de nos fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité de catégorie 1 supplémentaires. En cas de recours, les porteurs de billets auront un droit de recours à l'égard des actifs détenus dans une fiducie consolidée gérée par un tiers administrateur. Les actifs détenus par la fiducie se composent actuellement d'actions privilégiées de catégorie B – série 48, à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif (FPUNV) (actions privilégiées de série 48) émises par BMO pour un montant de 1 250 millions concurrentement avec les billets avec remboursement de capital à recours limité. Les actions privilégiées de série 48 ne font pas actuellement partie de nos fonds propres de catégorie 1 supplémentaires puisqu'elles sont éliminées lors de la consolidation.

Le 30 juillet 2019, nous avons émis des billets de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires à 4,8 %, d'un montant de 500 millions de dollars américains (FPUNV) (billets de catégorie 1) qui sont également classés comme capitaux propres et qui font partie de nos fonds propres de catégorie 1 supplémentaires.

Les billets avec remboursement de capital à recours limité et les billets de catégorie 1 sont des instruments financiers comportant à la fois une composante passif et une composante capitaux propres. À la date d'émission, nous avons attribué une valeur négligeable aux composantes passif de ces deux types d'instruments et, par conséquent, le montant intégral du produit a été classé comme capitaux propres. Les distributions semestrielles sur les billets avec remboursement de capital à recours limité et les billets de catégorie 1 seront comptabilisées lorsqu'elles seront à payer. Les billets avec remboursement de capital à recours limité et les billets de catégorie 1 sont subordonnés aux droits des déposants et de certains autres créanciers quant au droit de paiement. Le tableau suivant présente la ventilation de nos billets de catégorie 1 et de nos billets avec remboursement de capital à recours limité au 31 octobre 2020 et 2019.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)					2020	2019
	Valeur nominale	Taux d'intérêt (%)	Remboursables à notre gré	Convertibles en	Total	Total
Billets de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires à 4,8 %	500 \$ US	4,8 1)	Août 2024 2)	Nombre variable d'actions ordinaires 3)	658	658
Billets avec remboursement de capital à recours limité à 4,3 %	1 250 \$	4,3 4)	Novembre 2025 2)	Nombre variable d'actions ordinaires 4)	1 250	-
Total					1 908	658

1) Les intérêts non cumulatifs doivent être versés semestriellement à terme échu, au gré de la Banque.

2) Les billets sont remboursables, à un prix de remboursement équivalent à 100 % du capital, plus les intérêts courus et impayés, en totalité ou en partie à notre gré à n'importe quelle date de paiement d'intérêts à compter de la première date de révision du taux d'intérêt ou après certains événements réglementaires ou fiscaux. La Banque peut, en tout temps, acheter les billets peu importe le prix sur le marché libre.

3) Les billets émis sont assortis d'une clause concernant les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, ce qui est nécessaire pour que les billets puissent être considérés comme des fonds propres réglementaires en vertu de Bâle III. Il y a lieu de se reporter au paragraphe sur les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité plus loin pour d'autres détails.

4) Les intérêts, dont le paiement ne peut être reporté, afférents à ces billets doivent être versés semestriellement au gré de la Banque. Le non-paiement des intérêts donnera lieu à un recours et l'unique recours auquel les porteurs de billets auront droit portera sur la quote-part des porteurs dans les actifs de la fiducie, dont nos actions privilégiées – série 48 (FPUNV). En pareil cas, la remise des actifs de la fiducie entraînera l'extinction totale de nos engagements en vertu de nos billets avec remboursement de capital à recours limité. Dans des circonstances où des fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, y compris les actions privilégiées de série 48, seraient convertis en actions ordinaires de la Banque (tel qu'il est décrit ci-dessous), les billets avec remboursement de capital à recours limité seraient remboursés, le seul recours des porteurs de billets étant la quote-part des détenteurs d'actifs de la fiducie constitués d'actions ordinaires de la Banque reçues par la fiducie à la conversion des actions privilégiées de série 48.

Capital social autorisé

Nous classons les instruments financiers que nous émettons en tant que passifs financiers, instruments de capitaux propres ou instruments composés. Les instruments financiers qui seront réglés par un nombre variable d'actions ordinaires au moment de leur conversion par leurs porteurs sont classés comme des passifs dans notre bilan consolidé. Les dividendes et les paiements d'intérêts sur les passifs financiers sont classés en tant que charges d'intérêts dans notre état consolidé des résultats. Les instruments financiers sont classés comme instruments de capitaux propres lorsqu'il n'existe aucune obligation contractuelle de transférer de la trésorerie ou d'autres actifs financiers. Les instruments émis dont le rachat n'est pas obligatoire, ou qui ne peuvent être convertis en un nombre variable de nos actions ordinaires au gré du porteur, sont classés en tant que capitaux propres et sont présentés dans le capital social. Les paiements de dividendes sur les instruments de capitaux propres sont comptabilisés en tant que réduction des capitaux propres.

Actions ordinaires

Nous sommes autorisés par nos actionnaires à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale, pour une contrepartie illimitée. Nos actions ordinaires ne sont pas rachetables ni convertibles. La déclaration de dividendes se fait à l'entière discrétion du Conseil d'administration. Traditionnellement, il déclare chaque trimestre un dividende dont le montant peut varier d'un trimestre à l'autre.

Actions privilégiées

Nous sommes autorisés par nos actionnaires à émettre en série un nombre illimité d'actions privilégiées des catégories A et B sans valeur nominale, pour une contrepartie illimitée. Les actions privilégiées de catégorie B peuvent être émises dans une monnaie étrangère.

Actions propres

Lorsque nous rachetons nos actions ordinaires dans le cadre de nos activités de négociation, nous en comptabilisons le coût comme une réduction des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Si ces actions sont revendues à un prix supérieur à leur coût, l'écart est comptabilisé comme une augmentation du surplus d'apport. Si ces actions sont revendues à un prix inférieur à leur coût, l'écart est d'abord comptabilisé comme une réduction du surplus d'apport et ensuite comme une réduction des résultats non distribués eu égard à tout montant en excédent du surplus d'apport total lié aux actions propres.

Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité

Les actions privilégiées de catégorie B – série 27, 29, 31, 33, 35, 36, 38, 40, 42, 44 et 46, ainsi que les billets de fonds propres de catégorie 1 et, en vertu des dispositions des actions privilégiées de série 48, les billets avec remboursement de capital à recours limité sont assortis d'une disposition concernant les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, ce qui est nécessaire pour qu'elles puissent être considérées comme des fonds propres réglementaires en vertu de Bâle III. Ainsi, ces actions peuvent être converties en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF annonce que la Banque n'est plus viable ou est sur le point de ne plus l'être, ou si une administration publique fédérale ou provinciale canadienne annonce publiquement que la Banque a accepté ou convenu d'accepter une injection de capital ou un soutien équivalent afin d'éviter de devenir non viable. Dans un tel cas, chaque action privilégiée ou autre instrument de capitaux propres est convertible en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher de 5,00 \$ et ii) le cours du marché de nos actions ordinaires basé sur le cours moyen de nos actions ordinaires pondéré en fonction du volume sur la TSX. Le nombre d'actions ordinaires émises est déterminé en divisant la valeur de l'action privilégiée ou d'un autre instrument de capitaux propres émis (y compris les dividendes déclarés et impayés sur l'émission d'actions privilégiées ou d'autres instruments de capitaux propres) par le prix de conversion et ensuite multiplié par le multiplicateur.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Notre dernière offre publique de rachat dans le cours normal des activités a pris fin le 2 juin 2020. Nous avons projeté de mettre en place une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités, sous réserve de l'approbation du BSIF et de la Bourse de Toronto, laquelle nous permettrait de racheter à des fins d'annulation jusqu'à 12 millions d'actions ordinaires sur une période de 12 mois à compter du 3 juin 2020 ou vers cette date. Le processus de renouvellement a été mis en suspens à la lumière de l'annonce faite le 13 mars 2020 par le BSIF selon laquelle tous les rachats d'actions des institutions financières réglementées par le gouvernement fédéral doivent prendre fin pour le moment.

Au cours de l'exercice 2020, nous n'avons acheté aucune de nos actions ordinaires aux termes de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Au cours de l'exercice 2019, nous avons racheté et annulé 1 million de nos actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, à un coût moyen de 90,00 \$ l'action, pour un total de 90 millions de dollars.

Restrictions concernant le rachat d'actions et les dividendes

Le BSIF doit approuver tout plan de rachat en trésorerie portant sur n'importe laquelle de nos catégories d'actions privilégiées en circulation et autres instruments de capitaux propres.

Il nous est interdit de déclarer un dividende sur nos actions privilégiées ou ordinaires s'il est déterminé que le versement d'un tel dividende nous placerait en situation d'infraction à l'égard des règles sur la suffisance du capital et sur la liquidité ou de toute autre directive réglementaire publiée en application de la *Loi sur les banques* (Canada). En outre, nous ne pouvons verser de dividendes sur nos actions ordinaires à moins d'avoir versé, ou mis des fonds en réserve en vue de les verser, tous les dividendes déclarés et payables sur nos actions privilégiées et, dans certaines circonstances, les dividendes sur nos actions privilégiées de catégorie B ne peuvent être versés à moins que les dividendes sur les actions privilégiées de série 48 aient été versés.

De plus, si la Banque ne paie pas en totalité les intérêts sur les billets de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires, la Banque ne déclarera pas de dividende sur ses actions ordinaires ou privilégiées, ni ne rachètera, n'achètera ou n'annulera autrement ces actions jusqu'au mois commençant après que la Banque ait payé intégralement les intérêts sur les billets de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires.

Actuellement, ces restrictions ne limitent pas le versement de dividendes sur les actions ordinaires ou privilégiées.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires

Nous offrons un Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions à nos actionnaires. La participation à ce régime est facultative. Selon ses modalités, les dividendes en trésorerie sur les actions ordinaires sont réaffectés à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires. Les actionnaires ont aussi la possibilité de faire des paiements en trésorerie pour acquérir des actions ordinaires supplémentaires.

Au cours des premier et deuxième trimestres de 2020, les actions ordinaires visant à approvisionner le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions ont été achetées sur le marché libre. Aux troisième et quatrième trimestres de 2020, de nouvelles actions ordinaires visant à approvisionner le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions ont été émises avec un escompte de 2 % sur le cours du marché de ces actions. Au cours de l'exercice 2019, les actions ordinaires visant à approvisionner le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions ont été achetées sur le marché libre.

Émissions éventuelles d'actions

Au 31 octobre 2020, nous avons réservé 33 200 910 actions ordinaires (39 947 147 en 2019) en vue de leur émission éventuelle dans le cadre du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires. Nous avons également réservé 6 446 110 actions ordinaires (6 108 307 en 2019) en vue de l'exercice éventuel des options sur actions, tel que nous l'expliquons à la note 20.

Note 17 : Juste valeur des instruments financiers et revenus de négociation

Nous comptabilisons à la juste valeur les actifs et passifs de négociation, les instruments dérivés, certains titres de participation et de créance et les titres vendus à découvert, et nous constatons les autres actifs et passifs autres que de négociation au coût amorti, déduction faite des provisions ou des réductions de valeur pour dépréciation. Les justes valeurs énoncées dans la présente note sont fondées sur des estimations d'actifs et de passifs individuels, et ne comprennent pas d'estimation de la juste valeur de l'une ou l'autre des entités juridiques ou des opérations sous-jacentes s'inscrivant dans nos activités. Dans le cas de certains portefeuilles d'instruments financiers pour lesquels nous gérons les expositions à des risques similaires et compensatoires, la juste valeur est déterminée en fonction de notre exposition nette à ce risque.

La juste valeur représente le montant qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché consentants à la date d'évaluation. Les montants de juste valeur indiqués représentent des estimations ponctuelles qui sont susceptibles de changer dans des périodes ultérieures en raison de l'évolution des conditions du marché ou d'autres facteurs. Certains instruments financiers ne sont pas échangeables ni échangés, si bien qu'il est difficile d'en déterminer la juste valeur. Lorsqu'il n'y a pas de cours de marché, nous déterminons la juste valeur au moyen des meilleures estimations que la direction puisse faire en se basant sur un certain nombre de techniques d'évaluation et d'hypothèses. Cependant, comme elles comportent des incertitudes, les justes valeurs peuvent ne pas se matérialiser dans la vente réelle ou le règlement immédiat des actifs ou des passifs.

Gouvernance à l'égard de l'établissement de la juste valeur

Divers comités d'évaluation et de gestion des risques assurent la supervision des procédés d'évaluation au nom de la haute direction. Afin de garantir que l'évaluation de tous les instruments financiers constatés à la juste valeur est raisonnable tant à des fins de gestion des risques qu'à celles de présentation de l'information financière, nous avons élaboré divers contrôles et procédés de gouvernance, telles la validation et l'approbation de modèles, la vérification indépendante des prix (VIP) et l'analyse de la répartition des profits ou pertes (ARPP), ce qui est conforme aux pratiques pertinentes en usage dans le secteur. Ces contrôles sont appliqués de manière indépendante par les groupes d'exploitation concernés.

Nous définissons les méthodes d'évaluation de chacun de nos instruments financiers devant être inscrits à la juste valeur. L'application de modèles d'évaluation à des produits ou à des portefeuilles est assujettie à une approbation indépendante afin d'assurer que seuls des modèles ayant été validés sont employés.

L'incidence des limites connues des modèles et des données d'entrée est également surveillée de manière continue. La VIP est un processus dans le cadre duquel est effectuée une vérification régulière et indépendante des prix du marché ou des données d'entrée des modèles servant à évaluer les instruments financiers afin d'assurer leur précision et leur pertinence. Ce processus permet d'évaluer la juste valeur au moyen de différentes méthodes de sorte à vérifier et à valider les évaluations réalisées. L'ARPP est un processus quotidien qu'emploie la direction pour repérer et comprendre les variations des positions à la juste valeur de tous les secteurs d'activité de BMO Marchés des capitaux, processus qui, conjointement avec d'autres, permet d'assurer le caractère raisonnable et approprié des justes valeurs qui sont présentées.

Valeurs mobilières

Pour les titres négociés en bourse, la valeur à la cote est considérée comme étant la juste valeur. La valeur à la cote est fondée sur les cours acheteur ou vendeur, selon ce qui permet le mieux d'évaluer la juste valeur. Les titres pour lesquels aucun marché actif n'existe sont évalués au moyen de toutes les données de marché raisonnablement disponibles. Nos méthodes relatives à la juste valeur sont décrites ci-après.

Titres d'administrations publiques

La juste valeur des titres de créance émis ou garantis par des administrations publiques sur des marchés actifs est déterminée en fonction des prix des transactions récentes, des cotes provenant de courtiers ou des prix de tiers vendeurs. La juste valeur des titres qui ne sont pas négociés sur un marché actif est établie selon un modèle faisant intervenir des rendements provenant des prix de titres semblables d'administrations publiques activement négociés et des écarts observables.

Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires

La juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres garantis par des créances hypothécaires est établie au moyen de l'obtention de prix provenant de tiers vendeurs indépendants, de cotes provenant de courtiers et d'indices de marché pertinents, le cas échéant. S'il est impossible d'obtenir de tels prix, la juste valeur est déterminée au moyen de modèles de flux de trésorerie faisant intervenir le maximum de données de marché observables ou en comparant les prix d'instruments semblables. Les hypothèses portant sur l'évaluation relatives aux titres adossés à des créances hypothécaires et aux titres garantis par des créances hypothécaires comprennent les taux d'actualisation, les taux de défaut, les remboursements anticipés attendus, les écarts de taux et les recouvrements.

Titres de créance d'entreprises

La juste valeur des titres de créance d'entreprises est établie au moyen des prix des transactions les plus récentes. Lorsqu'il est impossible d'obtenir des prix observables, la juste valeur est déterminée au moyen de modèles de flux de trésorerie actualisés faisant intervenir des courbes d'actualisation et des écarts obtenus de négociateurs, de courtiers et de vendeurs tiers indépendants.

Prêts détenus à des fins de transaction

La juste valeur de nos prêts détenus à des fins de transaction est établie d'après les cours du marché actuels pour des instruments identiques ou semblables.

Titres de participation d'entreprises

La juste valeur des titres de participation d'entreprises est établie en fonction des cours sur des marchés actifs, lorsqu'ils sont disponibles. S'ils ne le sont pas, la juste valeur est déterminée au moyen des cours de titres semblables ou de techniques d'évaluation, ce qui inclut l'analyse des flux de trésorerie actualisés et de multiples du résultat.

Titres émis par des sociétés fermées

Les titres de créance et de participation émis par des sociétés fermées sont évalués en fonction de transactions récentes sur le marché, lorsqu'il y en a eu. Autrement, la juste valeur est déterminée en fonction de modèles d'évaluation s'appuyant sur une approche fondée sur le marché ou sur les résultats. Ces modèles tiennent compte de divers facteurs, notamment les prévisions au chapitre des flux de trésorerie, des résultats et des revenus de même que d'autres informations de tiers disponibles. La juste valeur de nos titres émis par des sociétés fermées tient compte des valeurs liquidatives publiées par des gestionnaires de fonds externes, le cas échéant.

Les prix provenant de négociateurs, de courtiers et de vendeurs tiers sont corroborés dans le cadre de notre processus d'analyse indépendante, lequel peut comprendre l'utilisation de techniques d'évaluation ou l'obtention de prix de consensus ou de prix composés auprès d'autres services d'évaluation. Nous validons les estimations de la juste valeur en obtenant de façon indépendante plusieurs cours de marché et valeurs de données externes. Nous passons en revue l'approche choisie par les tiers vendeurs afin de nous assurer qu'ils utilisent un modèle d'évaluation qui optimise le recours à des données observables comme les courbes de rendement de référence, les écarts cours acheteur-cours vendeur, les garanties sous-jacentes, les durées moyennes pondérées à courir jusqu'à l'échéance et les hypothèses relatives au taux de remboursement par anticipation. Les estimations de la juste valeur provenant de techniques d'évaluation internes sont comparées, lorsque cela est possible, aux prix obtenus auprès de tiers vendeurs.

Prêts

Pour déterminer la juste valeur de nos prêts productifs à taux fixe, autres que nos prêts sur cartes de crédit, nous actualisons le solde des flux de trésorerie contractuels, ajusté pour tenir compte des remboursements anticipés estimés, aux taux d'intérêt actuellement offerts sur le marché pour des prêts assortis de modalités et de risques de crédit semblables. Pour ce qui est de nos prêts productifs sur cartes de crédit, la juste valeur est considérée comme égale à la valeur comptable, étant donné qu'ils sont à court terme.

Quant à nos prêts productifs à taux variable, les fluctuations des taux d'intérêt ont peu d'incidence sur leur juste valeur puisque leurs taux d'intérêt sont révisés ou rajustés fréquemment. Ainsi, il est présumé que leur juste valeur correspond à leur valeur comptable.

La juste valeur de nos prêts n'est pas ajustée pour tenir compte de la valeur d'une protection de crédit achetée pour atténuer le risque de crédit.

Instruments dérivés

Diverses techniques d'évaluation sont utilisées pour évaluer la juste valeur, notamment l'analyse des flux de trésorerie actualisés, le modèle de Black et Scholes, la simulation Monte-Carlo et d'autres modèles reconnus sur le marché. Ces modèles, lesquels sont validés de manière indépendante, font intervenir des données du marché actuelles et relatives aux taux d'intérêt, aux cours de change, aux prix et aux indices liés aux titres de participation et aux produits de base, aux écarts de taux, aux taux de recouvrement, aux niveaux de volatilité connexes du marché, aux prix au comptant, aux niveaux de corrélation et à d'autres facteurs de prix fondés sur le marché. La volatilité implicite des options, qui est utilisée dans de nombreux modèles d'évaluation, est obtenue directement auprès de sources des marchés ou calculée d'après les cours du marché. Dans la mesure du possible, des données multisources sont utilisées.

Pour déterminer la juste valeur de dérivés complexes et sur mesure, nous tenons compte de toute l'information raisonnablement disponible, notamment les cotes provenant de courtiers, les prix multisources et toutes les données de marché observables pertinentes. Notre modèle établit la juste valeur en fonction de données propres au type de contrat, ce qui peut inclure les cours des actions, la corrélation dans le cas d'actifs multiples, les taux d'intérêt, les cours de change, les courbes de rendement et la volatilité.

Nous déterminons un ajustement d'évaluation lié au crédit pour constater le risque de crédit que la contrepartie de la Banque ne soit pas en mesure de respecter ses obligations liées au dérivé en question. L'ajustement d'évaluation lié au crédit est établi à partir d'écarts de taux observés sur le marché ou d'écarts de taux de substitution et de notre évaluation de l'exposition nette au risque de contrepartie, compte tenu des facteurs atténuants comme les garanties, les accords

de compensation nette et les novations avec des contreparties centrales. Nous calculons également un ajustement d'évaluation lié au financement pour constater les coûts de financement implicites liés aux positions sur dérivés négociées sur les marchés hors cote. L'ajustement d'évaluation lié au financement est déterminé en fonction des écarts de financement du marché.

Dépôts

Nous établissons la juste valeur de nos dépôts en nous fondant sur les hypothèses suivantes :

- Dans le cas des dépôts à taux et à échéance fixes, nous actualisons le solde des flux de trésorerie contractuels afférent à ces dépôts, ajusté pour tenir compte des remboursements prévus, aux taux du marché actuels qui s'appliquent à des dépôts assortis de modalités et de caractéristiques de risque semblables. La juste valeur des passifs liés à nos billets de premier rang et de nos obligations sécurisées est déterminée d'après les cours du marché actuels d'instruments semblables ou au moyen de techniques d'évaluation, comme les modèles de flux de trésorerie actualisés, qui font intervenir des courbes de taux d'intérêt du marché et des écarts de financement du marché.
- Dans le cas des dépôts à taux fixe sans échéance définie, nous considérons que la juste valeur est égale à la valeur comptable, puisque la valeur comptable est équivalente au montant payable à la date de clôture.
- Dans le cas des dépôts à taux variable, les changements de taux d'intérêt n'ont pas d'influence notable sur la juste valeur, car les taux de ces dépôts s'ajustent fréquemment aux taux du marché. C'est pourquoi leur juste valeur est considérée comme étant égale à leur valeur comptable.

Une partie du passif lié à nos billets structurés qui sont assortis d'intérêts ou de modalités de remboursement liés à des contrats de taux d'intérêt ou de devises et à des contrats sur produits de base ou titres de participation a été désignée comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur de ces billets structurés est estimée au moyen de modèles d'évaluation validés à l'interne qui intègrent des cours observables sur le marché pour des titres identiques ou comparables et d'autres données, comme les courbes de rendement des taux d'intérêt, la volatilité des options et les cours de change, si cela convient. Si les cours ou des données observables ne sont pas disponibles, la direction doit exercer son jugement pour déterminer la juste valeur, ce qu'elle fait en ayant recours à d'autres sources d'information pertinente, telles que les données historiques et des informations de substitution relatives à des transactions semblables.

Titres vendus à découvert

La juste valeur de ces obligations est fondée sur la juste valeur des titres sous-jacents, soit des titres de participation ou de créance. Comme ces obligations sont entièrement garanties, la méthode utilisée pour établir la juste valeur est la même que celle utilisée pour des titres de participation ou de créance sous-jacents.

Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées

L'établissement de la juste valeur de nos passifs liés à la titrisation et aux entités structurées, lesquels sont constatés dans les passifs divers, est fondé sur leurs cours du marché ou les cours du marché d'instruments financiers similaires, s'il en est. Si des cours ne sont pas disponibles, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui optimisent l'utilisation de données observables, comme les modèles de flux de trésorerie actualisés.

Dettes subordonnée

La juste valeur de notre dette subordonnée est déterminée d'après les cours du marché actuels d'instruments identiques ou semblables.

Instruments financiers dont la valeur comptable se rapproche de leur juste valeur

La valeur comptable de notre trésorerie et de nos équivalents de trésorerie est considérée comme une estimation raisonnable de leur juste valeur.

Dans le cas de certains actifs et passifs financiers, leur valeur comptable représente une estimation raisonnable de leur juste valeur étant donné qu'ils sont à court terme ou parce qu'ils font fréquemment l'objet d'un rajustement aux taux du marché en vigueur, ce qui est notamment le cas des dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques, des titres pris en pension ou empruntés, des engagements de clients aux termes d'acceptations, des autres actifs, des acceptations, des titres mis en pension ou prêtés et des autres passifs.

Hiérarchie de la juste valeur

Nous utilisons une hiérarchie de la juste valeur pour classer les instruments financiers par catégorie et en fonction des données que nous utilisons dans le cadre des techniques d'évaluation de la juste valeur.

Juste valeur des instruments financiers non inscrits à la juste valeur au bilan

Les tableaux ci-dessous font état de la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas inscrits à leur juste valeur à notre bilan consolidé.

(en millions de dollars canadiens)

2020

	Valeur comptable	Juste valeur	Évalués au moyen de cours du marché	Évalués au moyen de modèles (avec données de marché observables)	Évalués au moyen de modèles (sans données de marché observables)
Titres ¹⁾					
Titres comptabilisés au coût amorti	48 466	49 009	18 831	30 178	-
Prêts ¹⁾					
Prêts hypothécaires à l'habitation	126 882	128 815	-	128 815	-
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	69 480	70 192	-	70 192	-
Prêts sur cartes de crédit	7 556	7 556	-	7 556	-
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques ²⁾	238 239	239 929	-	239 929	-
	442 157	446 492	-	446 492	-
Dépôts ³⁾	640 961	643 156	-	643 156	-
Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées	26 889	27 506	-	27 506	-
Dettes subordonnée	8 416	8 727	-	8 727	-

1) La valeur comptable est présentée déduction faite de la provision.

2) Ne tient pas compte des 2 890 millions de dollars de prêts classés à la juste valeur par le biais du résultat net et des 51 millions de prêts à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

3) Ne tient pas compte des 18 073 millions de dollars de passifs liés aux billets structurés désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Ce tableau ne tient pas compte de certains instruments financiers dont la valeur comptable se rapproche de la juste valeur comme la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dépôts portant intérêt à d'autres banques, les titres pris en pension ou empruntés, les engagements de clients aux termes d'acceptations, les autres actifs, les acceptations, les titres mis en pension ou prêtés, et les autres passifs.

	Valeur comptable	Juste valeur	Évalués au moyen de cours du marché	Évalués au moyen de modèles (avec données de marché observables)	Évalués au moyen de modèles (sans données de marché observables)
Titres 1)					
Titres comptabilisés au coût amorti	24 472	24 622	13 612	11 010	-
Prêts 1)					
Prêts hypothécaires à l'habitation	123 676	124 093	-	124 093	-
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	67 200	67 516	-	67 516	-
Prêts sur cartes de crédit	8 623	8 623	-	8 623	-
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques 2)	224 442	225 145	-	225 145	-
	423 941	425 377	-	425 377	-
Dépôts 3)	552 314	553 444	-	553 444	-
Passifs liés à la titrisation et aux entités structurées	27 159	27 342	-	27 342	-
Dettes subordonnées	6 995	7 223	-	7 223	-

1) La valeur comptable est présentée déduction faite de la provision.

2) Ne tient pas compte des 2 156 millions de dollars de prêts classés à la juste valeur par le biais du résultat net et des 22 millions de prêts à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

3) Ne tient pas compte des 15 829 millions de dollars de passifs liés aux billets structurés désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Ce tableau ne tient pas compte de certains instruments financiers dont la valeur comptable se rapproche de la juste valeur comme la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dépôts portant intérêt à d'autres banques, les titres pris en pension ou empruntés, les engagements de clients aux termes d'acceptations, les autres actifs, les acceptations, les titres mis en pension ou prêtés, et les autres passifs.

Techniques d'évaluation et données importantes

Pour déterminer la juste valeur des titres d'emprunt à échéance fixe et des titres de participation négociés en bourse, nous utilisons les cours sur des marchés actifs (niveau 1) lorsqu'ils sont disponibles. S'ils ne le sont pas, nous déterminons la juste valeur des instruments financiers selon des modèles tels que les flux de trésorerie actualisés au moyen de données de marché observables, comme les taux de rendement ou les cotes provenant de courtiers ou d'autres cotes de tiers (niveau 2). La juste valeur peut également être déterminée à l'aide de modèles faisant intervenir des données de marché qui ne sont pas observables en raison de marchés inactifs ou présentant un niveau d'activité négligeable (niveau 3). Nous utilisons, dans la mesure du possible, des données de marché observables.

Nos titres de négociation de niveau 2 sont essentiellement évalués en fonction de modèles de flux de trésorerie actualisés faisant intervenir des écarts observables ou se fondant sur des cotes provenant de courtiers. La juste valeur des titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global de niveau 2 est déterminée au moyen de modèles de flux de trésorerie actualisés mettant en jeu des écarts observables ou des cotes de tiers. Les passifs liés aux billets structurés de niveau 2 sont évalués au moyen de modèles faisant intervenir des données de marché observables. Les actifs et passifs dérivés de niveau 2 sont évalués à l'aide de modèles normalisés du secteur et de données de marché observables.

Le tableau suivant fait état de la mesure dans laquelle nous avons utilisé les cours sur des marchés actifs (niveau 1), des modèles internes fondés sur des données de marché observables (niveau 2) et des modèles ne comportant pas de données de marché observables (niveau 3) pour évaluer les titres, les prêts aux entreprises et aux administrations publiques classés à la juste valeur par le biais du résultat net, les passifs inscrits à la juste valeur, les actifs dérivés et les passifs dérivés.

	2020								2019	
	Évalués au moyen de cours du marché	Évalués au moyen de modèles (avec données de marché observables)	Évalués au moyen de modèles (sans données de marché observables)	Total	Évalués au moyen de cours du marché	Évalués au moyen de modèles (avec données de marché observables)	Évalués au moyen de modèles (sans données de marché observables)	Total		
Titres de négociation										
Titres émis ou garantis par :										
l'administration fédérale canadienne des provinces et municipalités canadiennes	6 529	4 371	-	10 900	6 959	1 371	-	8 330		
l'administration fédérale américaine des municipalités, agences et États américains	1 868	6 467	-	8 335	3 871	3 656	-	7 527		
d'autres administrations publiques	5 702	2 716	-	8 418	8 001	762	-	8 763		
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines	16	487	-	503	48	626	-	674		
Titres de créance d'entreprises	1 021	1 495	-	2 516	888	697	-	1 585		
Prêts détenus à des fins de transaction	7	11 487	803	12 297	14	10 494	538	11 046		
Titres de participation d'entreprises	3 767	7 274	-	11 041	2 620	5 091	7	7 718		
Titres de participation d'entreprises	-	67	-	67	-	103	-	103		
Titres de participation d'entreprises	43 757	-	-	43 757	40 155	2	-	40 157		
	62 667	34 364	803	97 834	62 556	22 802	545	85 903		
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net										
Titres émis ou garantis par :										
l'administration fédérale canadienne des provinces et municipalités canadiennes	452	149	-	601	410	107	-	517		
l'administration fédérale américaine d'autres administrations publiques	180	1 249	-	1 429	364	915	-	1 279		
d'autres administrations publiques	-	44	-	44	-	48	-	48		
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines	-	94	-	94	-	49	-	49		
Titres de créance d'entreprises	-	3	-	3	-	5	-	5		
Titres de participation d'entreprises	70	7 827	-	7 897	146	8 071	-	8 217		
Titres de participation d'entreprises	1 587	10	1 903	3 500	1 536	69	1 984	3 589		
	2 289	9 376	1 903	13 568	2 456	9 264	1 984	13 704		
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global										
Titres émis ou garantis par :										
l'administration fédérale canadienne des provinces et municipalités canadiennes	20 765	1 685	-	22 450	11 168	776	-	11 944		
l'administration fédérale américaine des municipalités, agences et États américains	2 604	2 143	-	4 747	3 798	2 214	-	6 012		
d'autres administrations publiques	14 852	2 842	-	17 694	15 068	907	-	15 975		
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines	8	5 267	1	5 276	1	4 159	1	4 161		
Titres de créance d'entreprises	3 643	3 738	-	7 381	4 396	2 939	-	7 335		
Titres de participation d'entreprises	-	12 532	-	12 532	-	14 000	-	14 000		
Titres de participation d'entreprises	792	2 442	-	3 234	2 205	2 802	-	5 007		
Titres de participation d'entreprises	-	-	93	93	-	-	81	81		
	42 664	30 649	94	73 407	36 636	27 797	82	64 515		
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques										
	-	996	1 945	2 941	-	442	1 736	2 178		
Métaux précieux										
	7 744	-	-	7 744	1 719	-	-	1 719		
Passifs à la juste valeur										
Titres vendus à découvert	19 740	9 636	-	29 376	22 393	3 860	-	26 253		
Passifs liés aux billets structurés	-	18 073	-	18 073	-	15 829	-	15 829		
Passifs au titre des contrats de placement	-	1 168	-	1 168	-	1 043	-	1 043		
	19 740	28 877	-	48 617	22 393	20 732	-	43 125		
Actifs dérivés										
Contrats de taux d'intérêt	13	14 916	-	14 929	14	10 443	-	10 457		
Contrats de change	1	10 825	-	10 826	7	9 262	-	9 269		
Contrats sur produits de base	123	2 465	-	2 588	329	817	-	1 146		
Contrats sur titres de participation	750	7 711	-	8 461	226	997	-	1 223		
Swaps sur défaillance	-	11	-	11	-	49	-	49		
	887	35 928	-	36 815	576	21 568	-	22 144		
Passifs dérivés										
Contrats de taux d'intérêt	22	10 871	-	10 893	11	7 943	-	7 954		
Contrats de change	3	10 609	-	10 612	20	10 843	-	10 863		
Contrats sur produits de base	350	1 983	-	2 333	218	1 462	-	1 680		
Contrats sur titres de participation	456	6 067	-	6 523	103	2 896	-	2 999		
Swaps sur défaillance	-	10	4	14	-	101	1	102		
	831	29 540	4	30 375	352	23 245	1	23 598		

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Information quantitative concernant les évaluations de la juste valeur de niveau 3

Le tableau suivant présente la juste valeur de nos principaux instruments financiers de niveau 3, les techniques d'évaluation qui ont servi à déterminer leur juste valeur et la fourchette des valeurs des données d'entrée non observables importantes qui ont été utilisées aux fins des évaluations. Nous n'avons pas posé d'autres hypothèses raisonnables eu égard aux principales catégories de placements dans des titres de participation de sociétés fermées de niveau 3, puisque les valeurs liquidatives nous ont été fournies par des gestionnaires de fonds ou de placements.

Au 31 octobre 2020 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Élément de présentation du tableau de la hiérarchie de la juste valeur	Juste valeur des actifs	Techniques d'évaluation	Données d'entrée non observables importantes	Fourchette des valeurs des données d'entrée 1)	
					Minimum	Maximum
Titres de participation de sociétés fermées 2)	Titres de participation d'entreprises	1 903	Valeur liquidative VE/BAIIA	Valeur liquidative Coefficient	s. o. 5x	s. o. 17x
Prêts 3)	Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	1 945	Flux de trésorerie actualisés	Marge d'escompte	65 points de base	141 points de base
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines	Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines	803	Flux de trésorerie actualisés Comparaison au marché	Taux de remboursement par anticipation Ajustement de comparabilité 4)	6 % (4,93)	62 % 5,74

- 1) Les valeurs d'entrée minimales et maximales représentent les données réelles des niveaux les plus faibles et les plus élevés qui sont utilisées pour évaluer un groupe d'instruments financiers d'une catégorie spécifique. Ces fourchettes ne reflètent pas le degré d'incertitude des données d'entrée, mais sont touchées par les instruments sous-jacents qui font précisément partie de chacune des catégories. Ces fourchettes varient donc d'une période à l'autre en fonction des caractéristiques des instruments sous-jacents détenus à chaque date de clôture.
 - 2) Les titres de participation de sociétés fermées comprennent 487 millions de dollars d'actions de la Federal Reserve Bank et de la Federal Home Loan Bank des États-Unis que nous comptabilisons au coût, qui se rapproche de la juste valeur, et détenons afin de respecter des exigences réglementaires.
 - 3) L'incidence d'une hausse ou d'une baisse hypothétique de 10 points de base de la marge d'escompte pour les prêts aux entreprises et aux administrations publiques est de 3 millions de dollars.
 - 4) La fourchette des valeurs d'entrée représente le prix par titre après l'ajustement.
- s. o. - sans objet

Au 31 octobre 2019 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Élément de présentation du tableau de la hiérarchie de la juste valeur	Juste valeur des actifs	Techniques d'évaluation	Données d'entrée non observables importantes	Fourchette des valeurs des données d'entrée 1)	
					Minimum	Maximum
Titres de participation de sociétés fermées 2)	Titres de participation d'entreprises	1 984	Valeur liquidative VE/BAIIA	Valeur liquidative Coefficient	s. o. 5x	s. o. 16x
Prêts 3)	Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	1 736	Flux de trésorerie actualisés	Marge d'escompte	70 points de base	115 points de base
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines	Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines	538	Flux de trésorerie actualisés Comparaison au marché	Taux de remboursement par anticipation Ajustement de comparabilité 4)	2 % (5,91)	30 % 8,57

- 1) Les valeurs d'entrée minimales et maximales représentent les données réelles des niveaux les plus faibles et les plus élevés qui sont utilisées pour évaluer un groupe d'instruments financiers d'une catégorie spécifique. Ces fourchettes ne reflètent pas le degré d'incertitude des données d'entrée, mais sont touchées par les instruments sous-jacents qui font précisément partie de chacune des catégories. Ces fourchettes varient donc d'une période à l'autre en fonction des caractéristiques des instruments sous-jacents détenus à chaque date de clôture.
 - 2) Les titres de participation de sociétés fermées comprennent 829 millions de dollars d'actions de la Federal Reserve Bank et de la Federal Home Loan Bank des États-Unis que nous comptabilisons au coût, qui se rapproche de la juste valeur, et détenons afin de respecter des exigences réglementaires.
 - 3) L'incidence d'une hausse ou d'une baisse hypothétique de 10 points de base de la marge d'escompte pour les prêts aux entreprises et aux administrations publiques est de 3 millions de dollars.
 - 4) La fourchette des valeurs d'entrée représente le prix par titre après l'ajustement.
- s. o. - sans objet

Données d'entrée non observables importantes servant aux évaluations des instruments de niveau 3

Valeur liquidative

La valeur liquidative représente la valeur estimée d'un titre détenu, d'après des évaluations obtenues auprès d'un gestionnaire de fonds ou de placements. L'évaluation de certains titres de participation de sociétés fermées repose sur l'avantage économique que nous tirons du placement.

Coefficient VE/BAIIA

La juste valeur des titres de participation de sociétés fermées et des placements dans des titres de banque d'affaires est déterminée au moyen du calcul de la valeur d'entreprise (VE) selon un coefficient VE/BAIIA puis de l'application d'une méthodologie en cascade à la structure du capital d'une entité afin d'établir la valeur des actifs et des titres que nous détenons. L'établissement du coefficient VE/BAIIA requiert l'exercice d'un jugement et la prise en compte de facteurs comme les coefficients de sociétés cotées en bourse comparables, les transactions récentes, les éléments propres à l'entité et les déductions pour absence de liquidité, qui visent à refléter le manque d'opérations de négociation touchant ces actifs ou ces titres.

Marge d'escompte

Le rendement des prêts et des titres de créance d'entreprises correspond au taux d'intérêt qui sert à actualiser les flux de trésorerie futurs attendus dans un modèle d'évaluation. La marge d'escompte représente l'écart entre le rendement d'un instrument et celui d'un instrument de référence. Les instruments de référence, comme les obligations d'État, jouissent de cotes de crédit élevées et sont assortis d'échéances semblables. La marge d'escompte représente donc le rendement du marché qui tient compte de l'incertitude des flux de trésorerie futurs. En règle générale, une augmentation ou une diminution de la marge d'escompte se traduira par une diminution ou une augmentation de la juste valeur.

Taux de remboursement par anticipation

Des modèles d'actualisation des flux de trésorerie sont utilisés pour calculer la juste valeur de nos titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH, de nos titres adossés à des créances hypothécaires et de nos titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines. Le modèle de flux de trésorerie inclut des hypothèses liées à des taux de remboursement par anticipation conditionnels, à des taux de défaut constants et au pourcentage de perte sur défaut. Les taux de remboursement par anticipation ont une incidence sur nos flux de trésorerie actualisés estimés. Il existe une corrélation négative entre les variations des taux de remboursement par anticipation et les taux d'intérêt. Plus précisément, une augmentation du taux de remboursement par anticipation se traduirait par une augmentation de la juste valeur lorsque le taux d'intérêt de l'actif est inférieur au taux actuel de réinvestissement. Une diminution du taux de remboursement par anticipation donnerait lieu à une diminution de la juste valeur dans le cas où le taux d'intérêt de l'actif est supérieur au taux actuel de réinvestissement.

Ajustement de comparabilité

Les prix comparables de marché sont utilisés pour évaluer la juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH, des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines. Cette technique implique l'obtention de prix auprès de tiers pour des instruments semblables et l'application d'ajustements pour refléter les prix de transactions récentes, et les caractéristiques spécifiques à des instruments.

Principaux transferts

Nous avons pour politique de constater les transferts d'actifs et de passifs d'un niveau de la hiérarchie de la juste valeur à un autre à la fin de chaque période de présentation, ce qui correspond à la date d'établissement de la juste valeur. Les éléments transférés d'un niveau à un autre reflètent les changements dans la disponibilité des cours du marché ou des données de marché observables par suite de l'évolution des conditions de marché. Les transferts du niveau 1 au niveau 2 ont été effectués en raison d'une moins grande observabilité des données servant à l'évaluation des titres. Les transferts du niveau 2 au niveau 1 ont été effectués en raison de la disponibilité accrue de cours du marché sur des marchés actifs.

Le tableau qui suit indique les principaux éléments qui ont été transférés entre les niveaux 1 et 2 au cours des exercices clos le 31 octobre 2020 et le 31 octobre 2019.

	2020		2019	
	Du niveau 1 au niveau 2	Du niveau 2 au niveau 1	Du niveau 1 au niveau 2	Du niveau 2 au niveau 1
Titres de négociation	6 582	5 930	5 831	7 985
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net	667	334	715	808
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	12 193	13 425	11 014	7 309
Titres vendus à découvert	7 781	3 871	9 973	7 898

Évolution des instruments classés dans le niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur

Les tableaux suivants présentent un rapprochement de toutes les variations des instruments financiers qui étaient classés dans le niveau 3 au cours des exercices clos le 31 octobre 2020 et 2019, y compris les profits (pertes) réalisés et latents inclus dans le résultat et les autres éléments du résultat global ainsi que les transferts au niveau 3 et depuis le niveau 3. Les transferts depuis le niveau 2 au niveau 3 ont été effectués en raison de l'augmentation des données d'entrées non observables sur le marché qui ont servi à établir le prix des titres. Les transferts depuis le niveau 3 au niveau 2 ont été effectués en raison de l'augmentation des données d'entrées observables sur le marché qui ont servi à établir le prix des titres.

	Variations de la juste valeur						Transferts		Juste valeur au 31 octobre 2020	Variations des profits (pertes) latents portées en résultat dans le cas d'instruments toujours détenus 3)
	Solde au 31 octobre 2019	Inclus dans le résultat	Inclus dans les autres éléments du résultat global 1)	Achats/émissions	Échéances ou ventes 2)	Échéances ou règlements	vers le niveau 3	depuis le niveau 3		
Titres de négociation										
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émises par des agences américaines	538	(351)	9	1 338	(715)	-	225	(241)	803	(232)
Titres de créance d'entreprises	7	10	(2)	50	(68)	-	3	-	-	(1)
Total des titres de négociation	545	(341)	7	1 388	(783)	-	228	(241)	803	(233)
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net										
Titres de participation d'entreprises	1 984	4	17	356	(459)	-	1	-	1 903	35
Total des titres à la juste valeur par le biais du résultat net	1 984	4	17	356	(459)	-	1	-	1 903	35
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global										
Titres émis ou garantis par : des municipalités, agences et États américains	1	-	-	-	-	-	-	-	1	s. o.
Titres de participation d'entreprises	81	-	1	11	-	-	-	-	93	s. o.
Total des titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	82	-	1	11	-	-	-	-	94	s. o.
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques										
	1 736	(3)	156	1 803	-	(1 747)	-	-	1 945	-
Passifs à la juste valeur										
Titres vendus à découvert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des passifs à la juste valeur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Passifs dérivés										
Contrats sur titres de participation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Swaps sur défaillance	1	-	-	-	-	-	4	(1)	4	-
Total des passifs dérivés	1	-	-	-	-	-	4	(1)	4	-

1) La conversion des devises en ce qui a trait aux titres de négociation détenus par nos filiales à l'étranger est incluse dans les investissements nets dans des établissements à l'étranger, présentés dans les autres éléments du résultat global.

2) Comprend le produit des titres vendus à découvert.

3) Les variations des profits (pertes) latents sur les titres à la juste valeur par le biais du résultat net toujours détenus au 31 octobre 2020 ont été inscrites dans le résultat de l'exercice.

Les profits (pertes) latents comptabilisés pour les instruments financiers de niveau 3 peuvent être compensés par les (pertes) profits sur les contrats de couverture économique.

s. o. - sans objet

Exercice clos le 31 octobre 2019 (en millions de dollars canadiens)	Variations de la juste valeur						Transferts vers le niveau 3	Transferts depuis le niveau 3	Juste valeur au 31 octobre 2019	Variations des profits (pertes) latents portées en résultat dans le cas d'instruments toujours détenus 3)
	Solde au 31 octobre 2018	Inclus dans le résultat	Inclus dans les autres éléments du résultat global 1)	Achats/ émissions	Ventes 2)	Échéances ou règlements				
Titres de négociation										
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la LNH et titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires émis par des agences américaines	255	(46)	1	654	(399)	-	159	(86)	538	(16)
Titres de créance d'entreprises	7	-	-	44	(43)	-	-	(1)	7	-
Total des titres de négociation	262	(46)	1	698	(442)	-	159	(87)	545	(16)
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net										
Titres de participation d'entreprises	1 825	21	(2)	421	(280)	(1)	-	-	1 984	58
Total des titres à la juste valeur par le biais du résultat net	1 825	21	(2)	421	(280)	(1)	-	-	1 984	58
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global										
Titres émis ou garantis par : des municipalités, agences et États américains	1	-	-	-	-	-	-	-	1	s. o.
Titres de participation d'entreprises	62	-	2	17	-	-	-	-	81	s. o.
Total des titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	63	-	2	17	-	-	-	-	82	s. o.
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	1 450	7	8	1 410	-	(1 139)	-	-	1 736	-
Passifs à la juste valeur										
Titres vendus à découvert	-	-	-	(7)	7	-	-	-	-	s. o.
Total des passifs à la juste valeur	-	-	-	(7)	7	-	-	-	-	-
Passifs dérivés										
Contrats sur titres de participation	1	-	-	-	-	-	-	(1)	-	-
Swaps sur défaillance	1	-	-	-	-	-	1	(1)	1	-
Total des passifs dérivés	2	-	-	-	-	-	1	(2)	1	-

1) La conversion des devises en ce qui a trait aux titres de négociation détenus par nos filiales à l'étranger est incluse dans les investissements nets dans des établissements à l'étranger, présentés dans les autres éléments du résultat global.

2) Comprend le produit des titres vendus à découvert.

3) Les variations des profits (pertes) latents sur les titres de négociation, les actifs dérivés et les passifs dérivés toujours détenus au 31 octobre 2019 ont été inscrites dans le résultat de l'exercice.

Les profits (pertes) latents comptabilisés pour les instruments financiers de niveau 3 peuvent être compensés par les (pertes) profits sur les contrats de couverture économique.

s. o. - sans objet

Revenus de négociation

Les actifs et passifs de négociation, y compris les dérivés, les titres et les instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, sont évalués à la juste valeur et les profits et pertes sont comptabilisés dans les revenus de négociation, sous revenus autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats. Les revenus de négociation comprennent les revenus nets d'intérêts et les revenus autres que d'intérêts et ne tiennent pas compte des commissions de prise ferme et des commissions liées aux transactions sur titres, qui sont présentées séparément dans notre état consolidé des résultats. Les revenus nets d'intérêts proviennent des intérêts et des dividendes liés aux actifs et passifs de négociation et sont présentés dans le tableau suivant, déduction faite des charges d'intérêts associées au financement de ces actifs et passifs.

(en millions de dollars canadiens)	2020	2019	2018
Taux d'intérêt	1 199	700	437
Change	474	401	377
Titres de participation	(32)	269	449
Produits de base	271	145	63
Autres	34	6	95
Total des revenus de négociation	1 946	1 521	1 421
Présentés en tant que :			
Revenus nets d'intérêts	1 931	1 223	716
Revenus autres que d'intérêts - revenus de négociation	15	298	705
Total des revenus de négociation	1 946	1 521	1 421

Note 18 : Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers font l'objet d'une compensation, et leur montant net est inscrit dans notre bilan consolidé lorsque nous avons un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants constatés et que nous avons l'intention de procéder à un règlement sur une base nette ou de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément. Le tableau qui suit présente les montants qui ont fait l'objet d'une compensation à notre bilan consolidé, notamment des titres pris en pension, des titres mis en pension et des instruments dérivés. En général, leur compensation a été faite par voie d'un mécanisme de règlement sur le marché (comme par l'entremise d'une bourse ou d'une chambre de compensation) aux termes duquel un règlement net simultané peut avoir lieu de sorte à éliminer le risque de crédit et celui de liquidité entre les contreparties. Ces tableaux comportent également les montants non compensés au bilan consolidé et ayant trait à des transactions visées par une convention-cadre de compensation ou un accord similaire ou dont le droit de compensation des montants ne peut être exercé qu'en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite ou qui, autrement, ne remplissent pas les critères de compensation.

(en millions de dollars canadiens)

2020

	Montants bruts	Montants compensés au bilan	Montants nets figurant au bilan	Montants non compensés au bilan			Montant net 3)
				Incidence des conventions-cadres de compensation	Valeurs mobilières reçues ou données en garantie 1) 2)	Garanties en trésorerie	
Actifs financiers							
Titres pris en pension ou empruntés	115 863	3 985	111 878	17 302	92 066	194	2 316
Instruments dérivés	37 164	349	36 815	19 302	3 318	4 799	9 396
	153 027	4 334	148 693	36 604	95 384	4 993	11 712
Passifs financiers							
Instruments dérivés	30 724	349	30 375	19 302	3 011	3 301	4 761
Titres mis en pension ou prêtés	92 643	3 985	88 658	17 302	70 374	263	719
	123 367	4 334	119 033	36 604	73 385	3 564	5 480

(en millions de dollars canadiens)

2019

	Montants bruts	Montants compensés au bilan	Montants nets figurant au bilan	Montants non compensés au bilan			Montant net 3)
				Incidence des conventions-cadres de compensation	Valeurs mobilières reçues ou données en garantie 1) 2)	Garanties en trésorerie	
Actifs financiers							
Titres pris en pension ou empruntés	104 949	945	104 004	9 919	93 062	82	941
Instruments dérivés	22 423	279	22 144	13 538	1 740	2 750	4 116
	127 372	1 224	126 148	23 457	94 802	2 832	5 057
Passifs financiers							
Instruments dérivés	23 877	279	23 598	13 538	1 940	2 971	5 149
Titres mis en pension ou prêtés	87 601	945	86 656	9 919	76 501	4	232
	111 478	1 224	110 254	23 457	78 441	2 975	5 381

1) Les actifs financiers reçus ou donnés en garantie sont présentés à la juste valeur et se limitent aux montants nets constatés au bilan (autrement dit, tout surnantissement est ignoré aux fins du tableau).

2) Certains montants de garantie ne peuvent être vendus ou redonnés en garantie sauf s'il survient un défaut ou si d'autres événements prédéterminés se produisent.

3) N'a pas pour but de représenter notre exposition réelle au risque de crédit.

Note 19 : Gestion du capital

Nous avons pour objectif de maintenir une assise financière solide grâce à une structure rentable qui est appropriée étant donné nos ratios cibles en matière de capital réglementaire et notre évaluation interne du capital économique requis, qui étaye les stratégies de nos groupes d'exploitation, qui soutient la confiance des déposants, des investisseurs et des organismes de réglementation tout en créant de la valeur à long terme pour les actionnaires et qui est conforme à nos cotes de crédit cibles.

Notre démarche consiste notamment à établir des limites, des objectifs et des mesures des résultats qui servent à gérer le bilan, les niveaux de risque et les exigences en matière de capital, ainsi qu'à émettre et à racheter des titres de façon à obtenir une structure du capital économique.

Les exigences en matière de fonds propres réglementaires pour la Banque sont déterminées selon la ligne directrice Normes de fonds propres établie par le BSIF, en fonction du cadre de l'accord de Bâle III établi par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Pour faire face à la perturbation des marchés causée par la COVID-19, le BSIF a annoncé diverses modifications des exigences en matière de fonds propres, avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2020.

Les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires représentent la forme de fonds propres la plus permanente. Ils comprennent principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et peuvent comprendre une partie de la dotation à la provision pour pertes sur créances attendues, moins des déductions pour l'écart d'acquisition, les immobilisations incorporelles et certains autres éléments. Les fonds propres de catégorie 1 comprennent principalement les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les actions privilégiées et les autres instruments de capitaux propres, après des déductions réglementaires.

Les fonds propres de catégorie 2 sont composés principalement de débetures subordonnées et peuvent comprendre une partie de la dotation à la provision pour pertes sur créances attendues, après des déductions réglementaires. Le total des fonds propres inclut ceux de catégorie 1 et de catégorie 2. Des précisions sur les éléments qui composent notre capital sont fournies aux notes 11, 12, 15 et 16.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1, le ratio du total des fonds propres et le ratio de levier sont les principales mesures des fonds propres réglementaires.

- Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires est obtenu en divisant les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires par les actifs pondérés en fonction des risques.
- Le ratio des fonds propres de catégorie 1 est obtenu en divisant les fonds propres de catégorie 1 par les actifs pondérés en fonction des risques.
- Le ratio du total des fonds propres est obtenu en divisant le total des fonds propres par les actifs pondérés en fonction des risques.
- Le ratio de levier est obtenu en divisant les fonds propres de catégorie 1 par l'exposition aux fins du ratio de levier qui comprend les éléments inscrits au bilan et les éléments hors bilan précis, déduction faite d'ajustements spécifiés.

Au 31 octobre 2020, nous nous conformions aux exigences du BSIF concernant les ratios de capital cibles, lesquelles prévoient une réserve de fonds propres de 2,5 %, un supplément en fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 1,0 % applicable aux banques d'importance systémique intérieure, une réserve anticyclique et une réserve pour stabilité intérieure de 1,0 %.

Mesures des fonds propres réglementaires, actifs pondérés en fonction des risques et exposition aux fins du ratio de levier ¹⁾

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2020	2019
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	40 077	36 071
Fonds propres de catégorie 1	45 840	41 201
Total des fonds propres	54 661	48 340
Actifs pondérés en fonction des risques	336 607	317 029
Exposition aux fins du ratio de levier	953 640	956 493
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	11,9 %	11,4 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1	13,6 %	13,0 %
Ratio du total des fonds propres	16,2 %	15,2 %
Ratio de levier	4,8 %	4,3 %

1) Reflète les modifications des exigences en matière de fonds propres annoncées par le BSIF, au deuxième trimestre de l'exercice 2020, face à la pandémie de COVID-19 et qui demeurent en vigueur.

Note 20 : Rémunération du personnel – Rémunération fondée sur des actions

Régime d'options sur actions

Nous avons un régime d'options sur actions destiné à des dirigeants et employés désignés. Les options sont attribuées à un prix d'exercice égal au cours de clôture de nos actions ordinaires le jour précédant la date d'attribution. Les droits rattachés aux options sur actions deviennent acquis en tranches égales de 50 % aux troisième et quatrième anniversaires de la date d'attribution. Chaque tranche est traitée comme une attribution distincte qui a sa propre période d'acquisition. En règle générale, les options viennent à échéance dix ans après leur date d'attribution.

Nous calculons la juste valeur des options sur actions à leur date d'attribution et comptabilisons ce montant dans les charges de rémunération sur la période d'acquisition des droits aux options, et nous augmentons le surplus d'apport d'une somme correspondante. Lorsque ces options sont exercées, nous émettons les actions et comptabilisons dans le capital social le montant du produit ainsi que le montant inscrit dans le surplus d'apport. La juste valeur estimée à la date d'attribution des options sur actions attribuées aux employés qui sont admissibles à la retraite est passée en charges à la date de leur attribution.

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur notre régime d'options sur actions :

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)	2020		2019		2018	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré ¹⁾	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré ¹⁾	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré ¹⁾
Options en cours à l'ouverture de l'exercice	6 108 307	76,59	6 095 201	72,19	7 525 296	72,05
Options attribuées	976 087	101,47	931 047	89,90	705 398	100,63
Options exercées	563 613	61,89	902 651	60,21	1 513 307	58,40
Options éteintes ou annulées	34 052	97,10	4 756	98,96	152 417	86,85
Options échues	40 619	82,78	10 534	103,79	469 769	153,40
Options en cours à la clôture de l'exercice	6 446 110	81,50	6 108 307	76,59	6 095 201	72,19
Options pouvant être exercées à la clôture de l'exercice	3 595 744	69,16	3 507 803	64,57	3 782 481	61,39
Options pouvant être attribuées	13 575 259		2 487 645		3 405 239	

1) Le prix d'exercice moyen pondéré rend compte de la conversion des options libellées en devises aux cours de change en vigueur au 31 octobre 2020, au 31 octobre 2019 et au 31 octobre 2018, respectivement. Le prix d'exercice moyen pondéré des options libellées en devises qui ont été exercées ou qui ont expiré au cours de l'exercice est converti selon le cours de change en vigueur à la date de règlement et à la date d'expiration, respectivement.

La charge de rémunération du personnel relative à ce régime s'est élevée, pour les exercices clos le 31 octobre 2020, 2019 et 2018, respectivement à 9 millions de dollars, à 9 millions et à 7 millions avant impôts (respectivement 8 millions, 8 millions et 7 millions après impôts).

La valeur intrinsèque d'une attribution d'options sur actions correspond à la différence entre le cours de nos actions ordinaires et le prix d'exercice des options. La valeur intrinsèque globale des options sur actions en cours au 31 octobre 2020, 2019 et 2018 était respectivement de 42 millions de dollars, de 130 millions et de 162 millions. La valeur intrinsèque globale des options sur actions pouvant être exercées au 31 octobre 2020, 2019 et 2018 était respectivement de 42 millions, de 116 millions et de 140 millions.

Le tableau ci-dessous présente les options en cours et celles pouvant être exercées au 31 octobre 2020 par fourchette de prix d'exercice :

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

2020

Fourchette de prix d'exercice	Options en cours			Options pouvant être exercées		
	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Prix d'exercice moyen pondéré
De 50,01 \$ à 60,00 \$	866 275	0,9	56,37	866 275	0,9	56,37
De 60,01 \$ à 70,00 \$	1 394 952	2,6	64,53	1 394 952	2,6	64,53
De 70,01 \$ à 80,00 \$	1 009 522	4,7	77,57	1 009 522	4,7	77,57
De 80,01 \$ à 90,00 \$	909 310	8,1	89,90	-	-	-
90,01 \$ et plus	2 266 051	7,7	99,93	324 995	6,1	96,94

Le tableau ci-dessous présente d'autres renseignements sur notre régime d'options sur actions :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2020	2019	2018
Charge de rémunération non constatée liée aux attributions d'options sur actions dont les droits ne sont pas acquis	7	6	5
Valeur intrinsèque totale des options sur actions exercées	18	36	67
Produit en trésorerie provenant des options sur actions exercées	35	54	88
Cours moyen pondéré des actions visées par les options sur actions exercées (en dollars)	94,44	99,84	102,55

La juste valeur des options attribuées a été estimée au moyen d'un modèle binomial d'évaluation d'options. La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours des exercices clos le 31 octobre 2020, 2019 et 2018 s'est élevée à 9,46 \$, à 10,23 \$ et à 11,30 \$, respectivement. Les fourchettes suivantes ont été utilisées relativement à chaque hypothèse d'évaluation formulée pour déterminer la juste valeur des tranches d'options sur actions à la date d'attribution :

	2020	2019	2018
Rendement attendu des actions	4,3 %	5,7 %	4,1 %
Volatilité prévue du cours des actions	15,4 %	20,0 % - 20,1 %	17,0 % - 17,3 %
Taux de rendement sans risque	1,9 % - 2,0 %	2,5 %	2,1 %
Période prévue jusqu'à l'exercice (en années)	6,5 - 7,0	6,5 - 7,0	6,5 - 7,0

Des changements dans les hypothèses utilisées pourraient produire des justes valeurs estimatives différentes.

Le rendement attendu des actions est fondé sur les attentes du marché quant aux dividendes futurs sur nos actions ordinaires. La volatilité prévue du cours des actions est établie en fonction de la volatilité implicite, estimée en fonction du consensus du marché, des options sur nos actions ordinaires négociées. Le taux sans risque est déterminé d'après les rendements d'une courbe de swaps canadiens ayant des termes comparables à la période prévue jusqu'à l'exercice des options. Le prix d'exercice moyen pondéré à la date d'attribution a été respectivement de 101,47 \$, de 89,90 \$ et de 100,63 \$ pour les exercices clos le 31 octobre 2020, 2019 et 2018.

Autres régimes de rémunération fondée sur des actions

Régimes d'achat d'actions

Nous offrons divers régimes d'achat d'actions à nos employés. Parmi ces régimes, le plus important offre aux employés la possibilité d'affecter une partie de leur salaire brut à l'achat de nos actions ordinaires. Nous ajoutons à la cotisation des employés une somme égale à 50 % de cette cotisation, jusqu'à concurrence de 6 % de leur salaire brut individuel, le maximum étant de 100 000 \$. Au cours des deux premières années, les droits rattachés à nos cotisations deviennent acquis après deux ans de participation au régime, et ceux associés aux cotisations versées par la suite sont immédiatement acquis. Les actions détenues dans le cadre de ce régime sont achetées sur le marché libre et considérées comme étant en circulation aux fins du calcul du résultat par action. Les dividendes gagnés sur nos actions ordinaires détenues dans le cadre du régime sont utilisés pour acheter d'autres actions ordinaires sur le marché libre.

Nous comptabilisons nos cotisations au régime en tant que charge de rémunération du personnel au moment où nous les versons.

La charge de rémunération du personnel relative à ces régimes s'est élevée, pour les exercices clos le 31 octobre 2020, 2019 et 2018, à 58 millions de dollars, à 54 millions et à 51 millions, respectivement. Au cours de ces exercices, il y avait respectivement 19,2 millions, 18,0 millions et 17,8 millions d'actions ordinaires détenues dans le cadre de ces régimes.

Fiducies de rémunération

Nous sommes les promoteurs de diverses ententes d'actionariat, dont certaines sont administrées par l'entremise de fiducies dans lesquelles nous versons notre cotisation de contrepartie. Nous ne sommes pas tenus de consolider nos fiducies de rémunération. Les actifs détenus par les fiducies ne sont pas inclus dans nos états financiers consolidés.

Les actifs détenus dans le cadre des ententes d'actionariat totalisaient 1 523 millions de dollars au 31 octobre 2020 (1 752 millions en 2019).

Régimes d'intéressement à moyen terme

Nous offrons des régimes d'intéressement à moyen terme aux dirigeants et à certains employés de haut niveau. Les montants des paiements sont ajustés pour tenir compte des dividendes réinvestis et de l'évolution du cours de nos actions ordinaires. Selon le régime, le bénéficiaire reçoit un paiement unique en trésorerie à la fin de la période de trois ans du régime, ou des paiements en trésorerie au fil de cette période. Les attributions étant réglées en trésorerie, elles sont inscrites dans le passif. Les montants à payer aux termes de ces attributions sont constatés dans la charge de rémunération sur la période d'acquisition des droits. Les sommes relatives aux unités d'actions attribuées à des employés qui sont admissibles à la retraite sont passées en charges à la date d'attribution. Toute variation ultérieure de la juste valeur du passif est comptabilisée dans la charge de rémunération dans la période durant laquelle elle survient.

Le nombre total d'unités consenties en vertu des régimes d'intéressement à moyen terme au cours des exercices clos le 31 octobre 2020, 2019 et 2018 a été de 5,7 millions, de 6,3 millions et de 5,9 millions d'unités, respectivement.

La juste valeur de ces unités à la date de leur attribution était de 568 millions de dollars, de 616 millions et de 581 millions, au 31 octobre 2020, 2019 et 2018, respectivement, à l'égard desquelles nous avons constaté une charge de rémunération du personnel de 363 millions, de 610 millions et de 595 millions avant impôts, respectivement (269 millions, 448 millions et 437 millions après impôts, respectivement). Nous couvrons l'incidence des variations de la valeur de marché de nos actions ordinaires en concluant des swaps sur rendement total. Nous concluons également des swaps de devises pour gérer les écarts de conversion attribuables à nos activités aux États-Unis. Des profits (pertes) sur les swaps sur rendement total et les swaps de devises de (175) millions, de 20 millions et de 51 millions, respectivement, ont été constatés pour les exercices clos le 31 octobre 2020, 2019 et 2018, ce qui s'est traduit par une charge de rémunération du personnel nette de 538 millions, de 590 millions et de 544 millions, respectivement.

Au total, 17,0 millions, 17,2 millions et 17,1 millions d'unités octroyées en vertu des régimes d'intéressement à moyen terme étaient en circulation au 31 octobre 2020, 2019 et 2018, et la valeur intrinsèque de ces unités dont les droits sont acquis était de 1 019 millions de dollars, de 1 251 millions et de 1 269 millions, respectivement. Les paiements en trésorerie effectués relativement à ces passifs ont été de 635 millions, de 642 millions et de 598 millions, respectivement.

Régimes d'intéressement à droits différés

Nous offrons des régimes d'intéressement à droits différés aux membres de notre Conseil d'administration, aux hauts dirigeants et aux employés clés de BMO Marchés des capitaux et de la Gestion de patrimoine. En vertu de ces régimes, le versement d'honoraires, de primes annuelles ou de commissions peut être différé sous forme d'unités d'actions donnant droit à la valeur de nos actions ordinaires. Les droits rattachés à ces unités d'actions sont entièrement acquis à la date d'attribution ou au bout de trois ans. La valeur de ces unités d'actions est ajustée pour tenir compte des dividendes réinvestis et de l'évolution du cours de nos actions ordinaires.

Les paiements différés sont versés en trésorerie lorsque leurs bénéficiaires quittent la Banque.

La charge de rémunération du personnel relative à ces régimes est comptabilisée au cours de l'exercice où les honoraires, les primes ou les commissions sont gagnés. Les changements aux montants des paiements découlant des dividendes et de l'évolution du cours des actions sont constatés comme des augmentations ou des diminutions dans la charge de rémunération du personnel durant la période des changements en question.

Le nombre d'unités d'actions qui ont été attribuées en vertu des régimes d'intéressement à droits différés au cours des exercices clos le 31 octobre 2020, 2019 et 2018 s'est élevé à 0,3 million, à 0,3 million et à 0,3 million d'unités, respectivement, et la juste valeur à la date d'attribution des unités attribuées a été de 23 millions de dollars, de 32 millions et de 33 millions, respectivement.

Les passifs relatifs à ces régimes sont inscrits à notre bilan consolidé dans les passifs divers et s'élevaient à 379 millions de dollars et à 478 millions au 31 octobre 2020 et 2019, respectivement. Au cours des exercices clos le 31 octobre 2020, 2019 et 2018, les paiements effectués en vertu de ces régimes ont totalisé 58 millions, 59 millions et 60 millions, respectivement.

La charge de rémunération du personnel relative à ces régimes pour les exercices clos le 31 octobre 2020, 2019 et 2018 s'est chiffrée respectivement à (62) millions de dollars, à 17 millions et à 27 millions avant impôts (respectivement (46) millions, 12 millions et 20 millions après impôts). Nous avons conclu des instruments dérivés pour couvrir les risques auxquels nous exposent ces régimes. Les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés sont comptabilisées en tant que charge de rémunération du personnel au cours de la période où elles se produisent. Les profits (pertes) sur ces instruments dérivés comptabilisés au cours des exercices clos le 31 octobre 2020, 2019 et 2018 ont été de (67) millions, de 4 millions et de 8 millions avant impôts, respectivement. Ces profits (pertes) ont donné lieu à une charge de rémunération du personnel nette de respectivement 5 millions, 13 millions et 19 millions avant impôts pour les exercices clos le 31 octobre 2020, 2019 et 2018 (respectivement, 3 millions, 10 millions et 14 millions après impôts).

Le nombre total d'unités consenties aux termes des régimes d'intéressement à droits différés en circulation au cours des exercices clos le 31 octobre 2020, 2019 et 2018 a été de 4,7 millions, de 4,8 millions et de 4,9 millions, respectivement.

Note 21 : Rémunération du personnel – Prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel

Régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel

Nous agissons comme promoteur de divers régimes à l'échelle mondiale, qui offrent des prestations de retraite et d'autres avantages futurs du personnel à nos employés en poste ou retraités. Parmi ces régimes, les plus importants, sur le plan de l'obligation au titre des prestations définies, sont essentiellement ceux à prestations définies destinés au personnel au Canada et aux États-Unis ainsi que les grands régimes d'autres avantages futurs des salariés au Canada.

Les régimes de retraite comprennent des régimes de retraite à prestations définies, ainsi que des régimes complémentaires qui offrent des prestations de retraite en sus des limites prévues par les dispositions législatives. De façon générale, nous offrons, en vertu de ces régimes, des prestations de retraite fondées sur le nombre d'années de service de l'employé et sur son salaire annuel moyen pour une certaine période précédant la retraite. Les charges au titre des prestations de retraite et autres avantages futurs du personnel, lesquelles sont prises en compte dans la charge de rémunération du personnel, sont constituées essentiellement du coût des services rendus au cours de l'exercice plus ou moins les intérêts sur les actifs ou les passifs nets au titre des prestations définies. De plus, nous offrons des régimes de retraite à cotisations définies aux employés de certaines de nos filiales. Les coûts de ces régimes, qui sont constatés dans la charge de rémunération du personnel, correspondent aux cotisations que nous y versons.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2018, nous avons annoncé des changements à notre régime d'autres avantages futurs du personnel destiné à nos employés au Canada, lesquels deviendront obligatoires à compter du 1^{er} janvier 2021 pour les nouveaux retraités. Les changements apportés au régime comprennent une augmentation du nombre d'années de service exigé pour être admissible et des avantages flexibles aux termes desquels les primes de l'employeur sont plafonnées. En 2018, la réévaluation de l'obligation au titre des prestations a donné lieu à la comptabilisation d'un profit de 277 millions de dollars dans la rémunération du personnel, sous charges autres que d'intérêts, dans notre état consolidé des résultats.

Avec prise d'effet le 31 décembre 2020, le principal régime de retraite à prestations définies offert aux employés au Canada cessera d'accepter de nouveaux employés engagés après cette date. Les employés qui seront engagés le 1^{er} janvier 2021 et après cette date pourront participer à un régime de retraite à cotisations définies après une période d'attente de six mois.

D'autres avantages futurs du personnel, y compris des avantages en matière de soins de santé et de soins dentaires ainsi qu'un régime d'assurance vie, sont également offerts aux employés en poste ou retraités admissibles.

Les avantages du personnel à court terme, tels les salaires, les congés rémunérés, les primes et autres avantages, sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice sur la période durant laquelle les employés rendent les services connexes.

Politique d'investissement

Les régimes de retraite à prestations définies sont administrés suivant une structure de gouvernance précise; la surveillance incombe au Conseil d'administration.

Les régimes sont administrés aux termes d'un cadre qui tient compte à la fois des actifs et des passifs aux fins de l'élaboration de la politique d'investissement et de la gestion des risques. Au cours des dernières années, nous avons mis en place une stratégie de placement guidée par le passif afin que le principal régime canadien puisse améliorer les rendements ajustés en fonction des risques, tout en limitant la volatilité de l'excédent du régime. Cette stratégie a réduit l'incidence du régime sur nos fonds propres réglementaires.

Les régimes investissent dans des catégories d'actifs qui incluent des titres de participation et des titres à revenu fixe, et adoptent d'autres stratégies qui respectent des lignes directrices déterminées en matière d'investissement. Les actifs sont diversifiés selon plusieurs catégories et diverses régions, et sont gérés par des sociétés de gestion d'actifs qui sont responsables du choix des titres de placement. Les lignes directrices autorisent l'utilisation d'instruments dérivés, lesquels servent généralement à couvrir des positions en devises, à gérer les expositions au risque de taux d'intérêt ou à reproduire le rendement d'un actif.

Répartition des actifs

Les fourchettes de répartition et les répartitions réelles moyennes pondérées pour les actifs de nos principaux régimes de retraite, selon leurs justes valeurs de marché au 31 octobre, se présentent comme suit :

	Régimes de retraite		
	Fourchette cible 2020	Répartition réelle 2020	Répartition réelle 2019
Titres de participation	20 % – 45 %	30 %	32 %
Placements à revenu fixe	35 % – 60 %	47 %	51 %
Autres stratégies	15 % – 45 %	23 %	17 %

Nos actifs des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel sont évalués à la juste valeur de manière récurrente.

Gestion des risques

Les régimes à prestations définies sont exposés à divers risques, notamment au risque de marché (risque de taux d'intérêt, risque lié aux actions et risque de change), au risque de crédit, au risque opérationnel, au risque lié à l'excédent et au risque de longévité. Nous appliquons diverses méthodes pour surveiller et gérer activement ces risques, notamment :

- la surveillance des excédents à risque, méthode qui consiste à apprécier le risque auquel est exposé un régime en ce qui a trait aux actifs et aux passifs;
- la simulation de crise et l'analyse de scénarios afin d'évaluer la volatilité de la situation financière du régime et son incidence sur la Banque;
- la couverture liée aux risques de change et de taux d'intérêt dans les limites prescrites par la politique;
- la tenue de contrôles relativement à la répartition des actifs, à la répartition géographique, à la durée du portefeuille, à la qualité du crédit des titres de créance, aux directives sectorielles, aux limites des émetteurs et des contreparties, et à d'autres facteurs;
- l'observation continue de l'exposition aux risques, du rendement et du niveau des risques.

Passifs au titre des prestations de retraite et des autres avantages futurs du personnel

Nos actuaires procèdent à des évaluations de nos obligations au titre des prestations de retraite définies et des autres avantages futurs du personnel au 31 octobre de chaque exercice, selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces évaluations sont fondées sur des hypothèses posées par la direction concernant les taux d'actualisation, les taux de croissance de la rémunération, l'âge de la retraite, le taux de mortalité et les taux tendanciel des coûts des soins de santé.

Les taux d'actualisation utilisés pour les principaux régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel au Canada et aux États-Unis ont été établis en fonction des rendements d'obligations de sociétés de grande qualité cotées AA dont les modalités correspondent à celles des flux de trésorerie des régimes.

La juste valeur des actifs des régimes est déduite de l'obligation au titre des prestations définies afin d'en arriver à l'actif net au passif net au titre des prestations définies. Dans le cas des régimes de retraite à prestations définies qui affichent un actif net au titre des prestations définies, l'actif constaté se limite à la valeur actualisée des avantages économiques disponibles sous forme de remboursements futurs provenant du régime ou de réductions des cotisations qui y seront versées dans l'avenir (le plafond de l'actif). Les variations du plafond de l'actif sont prises en compte dans les autres éléments du résultat global. Les éléments de la variation de nos actifs nets ou de nos passifs nets au titre des prestations définies et de nos charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel sont les suivants :

Le coût des services rendus au cours de l'exercice représente les prestations de retraite accumulées au cours de l'exercice. Le coût est déterminé d'après le nombre d'employés en poste et la valeur des prestations auxquelles ils auront droit lorsqu'ils prendront leur retraite, compte tenu des dispositions de nos régimes.

Les intérêts sur l'actif ou le passif net au titre des prestations définies correspondent à la hausse de cet actif ou de ce passif attribuable au passage du temps et sont calculés en appliquant le taux d'actualisation à cet actif ou passif.

Les gains et pertes actuariels peuvent survenir dans deux situations. Premièrement, chaque année, nos actuaires recalculent les obligations au titre des prestations définies et les comparent à celles estimées à la clôture de l'exercice précédent. Tous les écarts découlant de changements dans les hypothèses démographiques ou économiques ou de différences entre les résultats associés aux membres et les prévisions faites par la direction à la clôture de l'exercice précédent sont considérés comme étant des gains ou pertes actuariels. Deuxièmement, des gains ou pertes actuariels découlent d'écarts entre le taux d'actualisation et le rendement réel des actifs des régimes. Les gains ou pertes actuariels sont inscrits dans les autres éléments du résultat global dès qu'ils surviennent et ne sont pas reclassés en résultat dans des périodes ultérieures.

Les modifications des régimes représentent les modifications de nos obligations au titre des prestations définies qui découlent de changements apportés aux dispositions des régimes. L'incidence des modifications des régimes est portée immédiatement en résultat lorsqu'un régime est modifié.

Les liquidations se produisent lorsque nos obligations au titre des prestations définies des participants au régime sont réglées, habituellement par le versement de sommes forfaitaires en trésorerie, et qu'en conséquence nous n'avons plus à leur verser des prestations à l'avenir.

Capitalisation des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel

Nous capitalisons nos régimes de retraite à prestations définies au Canada et aux États-Unis conformément aux exigences réglementaires, et leurs actifs servent au versement des prestations aux retraités et aux autres employés. Certains groupes d'employés ont également le droit de verser des cotisations volontaires afin de toucher des prestations plus élevées. Notre régime de retraite complémentaire au Canada est capitalisé tandis que le régime complémentaire aux États-Unis ne l'est pas.

Nos régimes d'autres avantages futurs du personnel au Canada et aux États-Unis sont soit capitalisés, soit sans capitalisation. Les versements d'avantages du personnel au titre de ces régimes sont effectués soit par les régimes, soit directement par nous.

Nous établissons au 31 octobre la juste valeur des actifs de nos régimes au Canada et aux États-Unis. En plus des évaluations actuarielles effectuées à des fins comptables, nous sommes tenus de préparer des évaluations pour déterminer les exigences minimales en matière de capitalisation de nos régimes de retraite conformément au cadre réglementaire applicable (nos évaluations relatives à la capitalisation). Une évaluation relative à la capitalisation est effectuée pour nos régimes au Canada et aux États-Unis. La plus récente évaluation relative à la capitalisation de notre principal régime de retraite canadien a été effectuée en date du 31 octobre 2020 et la plus récente évaluation relative à la capitalisation pour notre principal régime de retraite américain a été effectuée en date du 1^{er} janvier 2020.

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sommaires sur nos régimes pour les trois derniers exercices :

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite			Régimes d'autres avantages futurs du personnel		
	2020	2019	2018	2020	2019	2018
Obligation au titre des prestations définies	10 493	9 866	8 311	1 290	1 254	1 113
Juste valeur des actifs des régimes	10 064	9 723	8 719	181	175	153
Excédent (déficit) et actif (passif) net au titre des prestations définies	(429)	(143)	408	(1 109)	(1 079)	(960)
L'excédent (le déficit) est constitué comme suit :						
Régimes capitalisés en tout ou en partie	(266)	36	573	38	46	37
Régimes non capitalisés	(163)	(179)	(165)	(1 147)	(1 125)	(997)
Excédent (déficit) et actif (passif) net au titre des prestations définies	(429)	(143)	408	(1 109)	(1 079)	(960)

Charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel

Le tableau ci-dessous fait état du calcul des charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel :

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite			Régimes d'autres avantages futurs du personnel		
	2020	2019	2018	2020	2019	2018
Charge annuelle liée aux prestations						
Coût des services rendus au cours de l'exercice	249	193	210	11	9	26
(Revenu) charge nette d'intérêts sur (l'actif) le passif net au titre des prestations définies	1	(20)	(10)	32	37	45
Coût des services passés (crédit)	-	(5)	7	-	-	(277)
Charges administratives	5	5	5	-	-	-
Réévaluation des autres avantages à long terme	-	-	-	10	6	(10)
Charge liée aux prestations	255	173	212	53	52	(216)
Charge liée au Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du Québec	87	82	76	-	-	-
Charge liée aux régimes à cotisations définies	169	170	153	-	-	-
Total des charges annuelles liées aux prestations de retraite et aux autres avantages futurs du personnel constatées dans l'état consolidé des résultats	511	425	441	53	52	(216)

Hypothèses moyennes pondérées

	Régimes de retraite			Régimes d'autres avantages futurs du personnel		
	2020	2019	2018	2020	2019	2018
Charges au titre des prestations définies						
Taux d'actualisation à l'ouverture de l'exercice 2) 3)	3,0 %	4,0 %	3,5 %	3,0 %	4,1 %	3,6 %
Taux de croissance de la rémunération	2,1 %	2,4 %	2,4 %	2,0 %	2,0 %	2,0 %
Taux tendanciel présumé du coût global des soins de santé	s. o.	s. o.	s. o.	4,9 % 1)	4,9 % 1)	4,9 % 1)
Obligation au titre des prestations définies						
Taux d'actualisation à la clôture de l'exercice	2,7 %	3,0 %	4,0 %	2,7 %	3,0 %	4,1 %
Taux de croissance de la rémunération	2,1 %	2,1 %	2,4 %	2,0 %	2,0 %	2,0 %
Taux tendanciel présumé du coût global des soins de santé	s. o.	s. o.	s. o.	4,8 % 1)	4,9 % 1)	4,9 % 1)

1) Le taux devrait se stabiliser à 4,1 % en 2040 et dans les années subséquentes.

2) Le coût des services rendus au cours de l'exercice au titre des prestations de retraite a été calculé au moyen de taux d'actualisation distincts de 3,10 %, de 4,10 % et de 3,70 % pour 2020, 2019 et 2018, respectivement.

3) Le coût des services rendus au cours de l'exercice au titre des autres avantages futurs du personnel a été calculé au moyen de taux d'actualisation distincts de 3,20 %, de 4,20 % et de 3,76 % pour 2020, 2019 et 2018, respectivement.

s. o. - sans objet

Les hypothèses concernant la mortalité sont fondées sur des statistiques publiées et des tables de mortalité calibrées pour tenir compte des résultats réels des régimes, le cas échéant. Ce qui suit indique l'espérance de vie actuelle qui sous-tend les montants des obligations au titre des prestations définies de nos principaux régimes :

(en années)	Canada		États-Unis	
	2020	2019	2020	2019
Espérance de vie des membres actuellement âgés de 65 ans				
Hommes	23,8	23,7	21,7	21,7
Femmes	24,1	24,1	23,1	23,0
Espérance de vie des membres de 65 ans actuellement âgés de 45 ans				
Hommes	24,7	24,7	22,9	22,8
Femmes	25,1	25,0	24,3	24,2

Le tableau suivant fait état des variations de la situation financière estimative de nos régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages futurs du personnel :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Régimes de retraite		Régimes d'autres avantages futurs du personnel	
	2020	2019	2020	2019
Obligation au titre des prestations définies				
Obligation au titre des prestations définies à l'ouverture de l'exercice	9 866	8 311	1 254	1 113
Fusion avec le régime américain 1)	-	46	-	-
Coût des services rendus au cours de l'exercice	249	193	11	9
(Revenus) liés aux services passés	-	(5)	-	-
Charges d'intérêts	286	324	37	44
Prestations versées	(516)	(456)	(48)	(53)
Cotisations des employés	17	17	5	5
(Gains) pertes actuariels attribuables aux éléments suivants :				
Changements d'hypothèses démographiques	16	(9)	14	(22)
Changements d'hypothèses financières	484	1 345	50	161
Résultats associés aux membres des régimes	59	92	(35)	(3)
Conversion de devises et autres	32	8	2	-
Obligation au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	10 493	9 866	1 290	1 254
Obligation au titre des prestations définies - régimes capitalisés en tout ou en partie	10 330	9 687	143	129
Obligation au titre des prestations définies - régimes non capitalisés	163	179	1 147	1 125
Total de l'obligation au titre des prestations définies	10 493	9 866	1 290	1 254
Juste valeur des actifs des régimes				
Juste valeur des actifs des régimes à l'ouverture de l'exercice	9 723	8 719	175	153
Fusion avec le régime américain 1)	-	43	-	-
Revenus d'intérêts	285	344	5	7
Rendement des actifs des régimes (exclusion faite des revenus d'intérêts)	235	795	6	23
Cotisations versées par l'employeur	296	256	36	40
Cotisations des employés	17	17	5	5
Prestations versées	(516)	(456)	(48)	(53)
Charges administratives	(5)	(5)	-	-
Conversion de devises et autres	29	10	2	-
Juste valeur des actifs des régimes à la clôture de l'exercice	10 064	9 723	181	175
(Déficit) et actif (passif) net au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	(429)	(143)	(1 109)	(1 079)
Comptabilisation dans :				
Actifs divers	124	186	38	46
Passifs divers	(553)	(329)	(1 147)	(1 125)
(Déficit) et actif (passif) net au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	(429)	(143)	(1 109)	(1 079)
(Pertès) actuarielles constatées dans les autres éléments du résultat global				
Gains actuariels nets sur les actifs des régimes	235	795	6	23
Gains (pertès) actuariels sur l'obligation au titre des prestations définies en raison des éléments suivants :				
Changements d'hypothèses démographiques	(16)	9	(12)	21
Changements d'hypothèses financières	(484)	(1 345)	(45)	(153)
Résultats associés aux membres des régimes	(59)	(92)	38	3
Conversion de devises et autres	(6)	(9)	-	-
(Pertès) actuarielles constatées dans les autres éléments du résultat global pour l'exercice	(330)	(642)	(13)	(106)

1) En 2019, l'obligation et les actifs au titre des prestations afférents aux employés, qui, auparavant, étaient inclus dans un régime multi-employeurs, et sont comptabilisés en tant que régime à cotisations définies, ont été fusionnés avec le régime de retraite à prestations définies américain. L'incidence de la fusion a été prise en compte comme une réévaluation du régime de retraite à prestations définies américain.

Les actifs de nos régimes de retraite et autres avantages futurs du personnel sont évalués à la juste valeur de manière récurrente. La juste valeur des actifs de nos principaux régimes au 31 octobre se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2020			2019		
	Cotés	Non cotés	Total	Cotés	Non cotés	Total
Trésorerie et titres des fonds du marché monétaire	208	-	208	156	6	162
Titres émis ou garantis par :						
l'administration fédérale canadienne	17	54	71	1	57	58
des administrations provinciales et municipales canadiennes	308	404	712	334	368	702
l'administration fédérale américaine	393	7	400	345	-	345
Fonds communs	1 331	3 442	4 773	1 450	3 204	4 654
Instruments dérivés	1	(16)	(15)	-	8	8
Titres de créance d'entreprises	2	1 363	1 365	-	1 354	1 354
Titres de participation d'entreprises	1 255	-	1 255	1 219	-	1 219
	3 515	5 254	8 769	3 505	4 997	8 502

Au 31 octobre 2020 et 2019, aucun actif des régimes n'était directement sous forme de titres de la Banque ou de parties liées. Au 31 octobre 2020, notre principal régime canadien détenait indirectement, par voie de fonds communs, une tranche d'environ 9 millions de dollars (10 millions en 2019) de nos actions ordinaires et de nos titres à revenu fixe. Les régimes ne détiennent aucune propriété que nous occupons, ni aucun autre actif que nous utilisons.

Les régimes ont payé, à la Banque ainsi qu'à certaines de nos filiales, 3 millions de dollars au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020 (3 millions en 2019) pour des services de gestion de placements, de tenue de livres et de garde de titres ainsi que pour des services administratifs que nous avons fournis.

Sensibilité des hypothèses

Le tableau ci-dessous présente les moyennes pondérées des hypothèses clés utilisées pour mesurer l'obligation au titre des prestations définies de nos principaux régimes. L'analyse de sensibilité présentée dans le tableau ci-après doit être utilisée avec prudence, car ses résultats sont hypothétiques et les variations de chacune des hypothèses clés pourraient ne pas être linéaires. La sensibilité de chaque variable clé a été calculée indépendamment de l'incidence des variations des autres variables clés. Dans les faits, des variations peuvent survenir dans plusieurs hypothèses clés simultanément, ce qui amplifierait ou réduirait certaines sensibilités.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Obligation au titre des prestations définies	
	Régimes de retraite	Régimes d'autres avantages futurs du personnel
Taux d'actualisation (%)	2,7	2,7
Effet : hausse de 1 % (\$)	(1 161)	(120)
baisse de 1 % (\$)	1 479	148
Taux de croissance de la rémunération (%)	2,1	2,0
Effet : hausse de 0,25 % (\$)	55	- 1)
baisse de 0,25 % (\$)	(54)	- 1)
Mortalité		
Effet : espérance de vie diminuée de 1 an (\$)	(202)	(32)
espérance de vie augmentée de 1 an (\$)	199	32
Taux tendanciel présumé du coût global des soins de santé (%)	s. o.	4,8 2)
Effet : hausse de 1 % (\$)	s. o.	53
baisse de 1 % (\$)	s. o.	(51)

1) La variation de cette hypothèse est négligeable.

2) Le taux devrait se stabiliser à 4,1 % en 2040 et pour les années subséquentes.

s. o. - sans objet

Profil des échéances

La durée de l'obligation au titre des prestations définies de nos principaux régimes est comme suit :

(en années)	2020	2019
Régimes de retraite canadiens	15,4	15,2
Régimes de retraite américains	9,9	7,9
Régimes d'autres avantages futurs du personnel canadiens	14,3	14,5

Flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous présente les paiements en trésorerie que nous avons faits au cours de l'exercice relativement aux régimes d'avantages futurs du personnel :

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite			Régimes d'autres avantages futurs du personnel		
	2020	2019	2018	2020	2019	2018
Cotisations aux régimes à prestations définies	251	203	154	-	-	-
Cotisations aux régimes à cotisations définies	169	170	153	-	-	-
Prestations versées directement aux retraités	45	53	59	36	40	35
	465	426	366	36	40	35

Nos meilleures estimations des cotisations que nous prévoyons verser et des prestations versées directement aux retraités dans l'exercice se terminant le 31 octobre 2021 sont d'environ 300 millions de dollars pour nos régimes de retraite à prestations définies et de 45 millions pour nos régimes d'autres avantages futurs du personnel. Les versements de prestations sont estimés à 550 millions pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2021.

Note 22 : Impôts sur le résultat

Nous présentons notre charge d'impôts sur le résultat dans notre état consolidé des résultats en fonction des opérations comptabilisées dans nos états financiers consolidés, quelle que soit la date à laquelle elles sont constatées aux fins des impôts sur le résultat, sauf dans le cas du rapatriement des résultats non distribués de nos filiales, tel que nous le mentionnons ci-dessous.

En outre, nous comptabilisons la charge ou le recouvrement d'impôts dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres lorsque les impôts portent sur des montants constatés dans les autres éléments du résultat global ou dans ces capitaux propres. Par exemple, la charge (le recouvrement) d'impôts découlant des profits (pertes) de couverture relatifs à nos investissements nets dans des établissements à l'étranger est comptabilisée dans nos profits (pertes) nets dans notre état consolidé du résultat global à la conversion d'investissements nets dans des établissements à l'étranger.

L'impôt exigible correspond au montant d'impôts sur le résultat à recouvrer (à payer) à l'égard de la perte (du bénéfice) imposable de l'exercice. Les impôts différés sont comptabilisés en fonction des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et celle des passifs à des fins comptables et fiscales. Les actifs et passifs d'impôt différé sont calculés aux taux d'impôt qui devraient s'appliquer au moment où les différences temporaires s'inverseront. Les variations des actifs et passifs d'impôt différé découlant d'un changement de taux d'impôt sont comptabilisées en résultat durant la période au cours de laquelle le nouveau taux est pratiquement en vigueur, sauf si l'impôt découle d'une transaction ou d'un événement constatés soit dans les autres éléments du résultat global, soit directement dans les capitaux propres. Les impôts exigibles et différés ne peuvent être compensés que s'ils sont prélevés par la même administration fiscale, proviennent de la même entité ou du même groupe d'entités, et que la Banque a un droit juridique d'opérer compensation.

Les actifs d'impôt différé comprennent un montant de 20 millions de dollars (26 millions en 2019) lié aux reports prospectifs de pertes fiscales canadiennes, qui expirent en 2037, un montant de 75 millions (289 millions en 2019) lié aux reports prospectifs de pertes fiscales américaines et aux crédits d'impôt, qui expirera en diverses tranches au cours des années d'imposition aux États-Unis allant de 2021 à 2040, et un montant de 16 millions (19 millions en 2019) lié aux activités au Royaume-Uni, qui peut être indéfiniment porté en réduction des bénéfices appropriés dégagés au Royaume-Uni. Selon les éléments probants disponibles, dont les projections de la direction au sujet des revenus, nous sommes d'avis qu'il est probable que nos activités commerciales généreront suffisamment de bénéfice imposable pour soutenir ces actifs d'impôt différé. Le montant de l'impôt sur les différences temporaires ainsi que des pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été constaté dans notre bilan consolidé est de 113 millions au 31 octobre 2020 (127 millions en 2019), dont une tranche de 7 millions (3 millions en 2019) est censée expirer d'ici cinq ans. Aucun actif d'impôt différé n'a été constaté à l'égard de ces éléments étant donné qu'il est improbable qu'un tel actif se réalise.

Les revenus que nous gagnons par l'entremise de nos filiales à l'étranger sont généralement assujettis aux impôts des pays où ces filiales mènent leurs activités. Les revenus que nous gagnons par l'entremise de nos succursales à l'étranger sont aussi généralement assujettis aux impôts à payer des pays où ces succursales mènent leurs activités. Le Canada perçoit également des impôts sur les revenus que nous gagnons par l'entremise des succursales à l'étranger et un crédit est accordé pour certains impôts étrangers payés sur ces revenus. Si nous devons rapatrier les résultats non distribués de certaines filiales à l'étranger, nous serions tenus de payer de l'impôt sur certains de ces montants. Comme le rapatriement de tels bénéfices n'est pas envisagé dans un avenir prévisible, nous n'avons pas comptabilisé le passif d'impôt différé s'y rapportant. Au 31 octobre 2020, les différences temporaires imposables liées au rapatriement des bénéfices attribuables aux participations dans certaines filiales, succursales et entreprises associées et à certaines participations dans des coentreprises, pour lesquelles des passifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés, totalisaient 16 milliards de dollars (15 milliards en 2019).

Charge d'impôts sur le résultat

(en millions de dollars canadiens)	2020	2019	2018
État consolidé des résultats			
Impôts exigibles			
Charge d'impôts sur le résultat pour l'exercice à l'étude	1 154	1 198	1 340
Ajustements pour les exercices précédents	10	(14)	20
Impôts différés			
Origine et renversement des différences temporaires	91	327	268
Incidence des changements des taux d'impôt	(4)	3	425
Perte fiscale, crédit d'impôt ou différence temporaire d'un exercice antérieur qui n'avait pas été constaté	-	-	(92)
	1 251	1 514	1 961
Autres éléments du résultat global et capitaux propres			
Charge (recouvrement) d'impôts découlant de :			
Profits (pertes) latents sur les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	143	140	(69)
Reclassement, dans le résultat, de (profits) sur les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(25)	(26)	(23)
Profits (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	541	521	(432)
Reclassement, dans le résultat, de (profits) pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(16)	51	121
(Pertes) latentes sur la couverture d'investissements nets dans des établissements à l'étranger	(35)	(4)	(56)
Profits (pertes) sur la réévaluation des régimes de retraite et d'autres avantages futurs du personnel	(88)	(196)	111
Profits (pertes) sur la réévaluation du risque de crédit propre sur les passifs financiers désignés à la juste valeur	(10)	27	(6)
Profits latents sur les titres de participation évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	1	-
Rémunération fondée sur des actions	3	-	10
	513	514	(344)
Total de la charge d'impôts sur le résultat	1 764	2 028	1 617

Composantes du total de la charge d'impôts sur le résultat

(en millions de dollars canadiens)	2020	2019	2018
Au Canada : Impôts exigibles			
Palier fédéral	694	791	501
Palier provincial	402	465	299
	1 096	1 256	800
Au Canada : Impôts différés			
Palier fédéral	(11)	(113)	(44)
Palier provincial	(6)	(66)	(27)
	(17)	(179)	(71)
Total des impôts au Canada	1 079	1 077	729
À l'étranger : Impôts exigibles	450	308	233
Impôts différés	235	643	655
Total des impôts à l'étranger	685	951	888
Total de la charge d'impôts sur le résultat	1 764	2 028	1 617

Le tableau suivant présente un rapprochement entre, d'une part, nos taux d'impôt prévus par la loi et les impôts sur le résultat qui seraient exigibles à ces taux et, d'autre part, les taux d'impôt effectifs et le montant de la charge d'impôts sur le résultat que nous avons comptabilisé dans notre état consolidé des résultats :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2020		2019		2018	
Impôts sur le résultat au taux d'impôt prévu par la loi combiné du Canada et des provinces	1 688	26,6 %	1 934	26,6 %	1 972	26,6 %
Augmentation (diminution) en raison des éléments suivants :						
Revenu tiré de titres exonéré d'impôt	(247)	(3,9)	(220)	(3,0)	(226)	(3,0)
Activités à l'étranger assujetties à des taux d'impôt différents	(175)	(2,8)	(158)	(2,2)	(110)	(1,5)
Changement du taux d'impôt pour impôts différés	(4)	(0,1)	3	-	425	5,7
Perte fiscale, crédit d'impôt ou différence temporaire d'un exercice antérieur qui n'avait pas été constaté	-	-	-	-	(92)	(1,2)
Bénéfice attribuable aux participations dans des entreprises associées et des coentreprises	(39)	(0,6)	(37)	(0,5)	(39)	(0,5)
Autres	28	0,5	(8)	(0,1)	31	0,4
Charge d'impôts sur le résultat dans l'état consolidé des résultats et taux d'impôt effectif	1 251	19,7 %	1 514	20,8 %	1 961	26,5 %

Composantes des soldes d'impôt différé

(en millions de dollars canadiens)	Actif net au 1 ^{er} novembre 2019 1)	Économie (charge) inscrite à l'état des résultats	Économie (charge) inscrite dans les capitaux propres	Change et autres	Actifs nets au 31 octobre 2020
Actifs (passifs) d'impôt différé					
Provision pour pertes sur créances	511	334	-	4	849
Avantages futurs du personnel	325	11	1	-	337
Rémunération différée	483	(69)	-	2	416
Autres éléments du résultat global	(143)	-	(218)	3	(358)
Reports prospectifs de pertes fiscales	145	(59)	-	1	87
Crédits d'impôt	189	(189)	-	31	31
Bureaux et matériel	(282)	(78)	-	(1)	(361)
Prestations de retraite	27	(35)	86	-	78
Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles	(217)	(18)	-	(2)	(237)
Valeurs mobilières	50	(39)	-	-	11
Autres	441	55	-	16	512
Actifs (passifs) d'impôt différé nets	1 529	(87)	(131)	54	1 365
Comprenant les éléments suivants :					
Actifs d'impôt différé	1 589				1 473
Passifs d'impôt différé	(60)				(108)
Actifs (passifs) d'impôt différé nets	1 529				1 365

(en millions de dollars canadiens)	Actif net au 1 ^{er} novembre 2018	Économie (charge) inscrite à l'état des résultats	Économie (charge) inscrite dans les capitaux propres	Change et autres	Actifs nets au 31 octobre 2019
Actifs (passifs) d'impôt différé					
Provision pour pertes sur créances	484	23	-	4	511
Avantages futurs du personnel	282	12	31	-	325
Rémunération différée	494	(12)	-	1	483
Autres éléments du résultat global	195	-	(331)	(7)	(143)
Reports prospectifs de pertes fiscales	606	(462)	-	1	145
Crédits d'impôt	415	(228)	-	2	189
Bureaux et matériel	(515)	234	-	(1)	(282)
Prestations de retraite	(121)	(18)	166	-	27
Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles	(201)	(14)	-	(2)	(217)
Valeurs mobilières	38	12	-	-	50
Autres	288	123	-	9	420
Actifs (passifs) d'impôt différé nets	1 965	(330)	(134)	7	1 508
Comprenant les éléments suivants :					
Actifs d'impôt différé	2 039				1 568
Passifs d'impôt différé	(74)				(60)
Actifs (passifs) d'impôt différé nets	1 965				1 508

1) Tient compte d'un ajustement de 21 millions de dollars en raison de l'adoption de l'IFRS 16 (se reporter à la note 1).

L'Agence du revenu du Canada (ARC) a produit un avis de nouvelle cotisation visant des impôts et des intérêts additionnels d'un montant d'environ 941 millions de dollars, à ce jour, relatifs à certains dividendes de sociétés canadiennes enregistrées de 2011 à 2015. Dans le cadre de ses réévaluations, l'ARC avait refusé la déduction pour dividendes du fait que les dividendes avaient été reçus dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ». Les règles fiscales qu'avait évoquées l'ARC ont été abordées de manière prospective dans les budgets fédéraux de 2015 et de 2018 du Canada. À l'avenir, nous nous attendons à recevoir un nouvel avis de cotisation visant des impôts importants en raison d'activités similaires menées au cours d'exercices subséquents. Nous demeurons convaincus que la position adoptée dans nos déclarations fiscales était adéquate et entendons contester tous les avis de nouvelle cotisation. Cependant, si cette procédure n'aboutit pas, la charge additionnelle pourrait avoir une incidence néfaste sur notre bénéfice net.

Le 22 décembre 2017, le gouvernement américain a adopté une nouvelle législation fiscale, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018. En vertu de la nouvelle législation, les actifs d'impôt différé nets aux États-Unis ont été réévalués, ce qui a donné lieu à une variation de 483 millions de dollars étant donné la baisse du taux d'impôt. La réévaluation de 483 millions se compose d'une charge d'impôts sur le résultat de 425 millions présentée dans l'état consolidé des résultats et d'une charge d'impôts sur le résultat de 58 millions présentée dans les autres éléments du résultat global et dans les capitaux propres pour l'exercice clos le 31 octobre 2018.

Note 23 : Bénéfice par action

Nous obtenons le bénéfice de base par action en divisant le bénéfice net, déduction faite des dividendes sur les actions privilégiées et des distributions sur les autres instruments de capitaux propres, par le nombre moyen quotidien d'actions ordinaires entièrement payées et en circulation au cours de l'exercice.

Le bénéfice dilué par action est calculé de la même manière si ce n'est des ajustements qui sont apportés afin de rendre compte de l'effet dilutif des instruments pouvant être convertis en nos actions ordinaires.

Le tableau suivant présente notre bénéfice de base et dilué par action :

Bénéfice de base par action ordinaire (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2020	2019	2018
Bénéfice net	5 097	5 758	5 453
Dividendes sur les actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	(247)	(211)	(184)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	4 850	5 547	5 269
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	641 424	638 881	642 930
Bénéfice de base par action ordinaire (en dollars canadiens)	7,56	8,68	8,19
Bénéfice dilué par action ordinaire			
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement au titre de l'incidence d'instruments dilutifs	4 850	5 547	5 269
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	641 424	638 881	642 930
Effet des instruments dilutifs			
Options sur actions pouvant éventuellement être exercées 1)	3 433	5 326	5 876
Actions ordinaires pouvant éventuellement être rachetées	(2 729)	(3 847)	(3 893)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, après dilution (en milliers)	642 128	640 360	644 913
Bénéfice dilué par action ordinaire (en dollars canadiens)	7,55	8,66	8,17

1) En calculant le bénéfice dilué par action, nous avons exclu le nombre moyen d'options sur actions en cours, soit 3 146 040, 1 177 152 et 1 101 938, dont le prix d'exercice moyen pondéré a été de 99,57 \$, de 101,83 \$ et de 127,45 \$ pour les exercices clos le 31 octobre 2020, 2019 et 2018, respectivement, étant donné que le prix moyen par action pour la période n'a pas été supérieur au prix d'exercice.

Note 24 : Engagements, garanties, actifs cédés en garantie, provisions et passifs éventuels

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons divers types de contrats aux termes desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements pour rembourser une perte à une contrepartie si un tiers ne s'acquitte pas de ses obligations conformément aux conditions d'un contrat ou n'effectue pas les paiements au moment prévu par les modalités d'un instrument de crédit, et les contrats en vertu desquels nous fournissons des garanties indirectes à l'égard des obligations d'une autre partie, lesquels contrats sont tous considérés comme des garanties.

Les garanties qui sont admissibles en tant qu'instruments dérivés sont constatées conformément à la méthode suivie pour les instruments dérivés (voir la note 8). Dans le cas de celles qui ne sont pas admissibles en tant qu'instruments dérivés, l'obligation est initialement constatée à sa juste valeur, qui correspond généralement aux honoraires reçus. Ensuite, les garanties sont évaluées au plus élevé de la juste valeur initiale moins l'amortissement visant à constater tout revenu d'honoraires gagné sur la période, et de notre meilleure estimation du montant requis pour régler l'obligation. Toute variation du passif est présentée à notre état consolidé des résultats.

Nous prenons divers types d'engagements, dont ceux découlant d'instruments de crédit hors bilan, tels que des concours de trésorerie, des prêts de titres, des lettres de crédit, des swaps sur défaillance et des crédits fermes, afin de répondre aux besoins financiers de nos clients. De tels engagements comprennent les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements à une contrepartie, à la suite de changements dans la valeur d'un actif, d'un passif ou d'un titre de participation détenu par la contrepartie, en raison des variations d'un taux d'intérêt ou d'un cours de change sous-jacent ou d'une autre variable. Le montant contractuel de nos engagements représente le montant non actualisé maximal, avant tout montant qui pourrait être recouvré en vertu de dispositions prévoyant un recours ou la constitution d'une sûreté. Les sûretés exigées relativement à ces instruments sont conformes aux sûretés que nous exigeons pour les prêts.

La grande majorité de ces engagements arrivent à échéance avant d’avoir été utilisés. Par conséquent, le montant contractuel total peut ne pas être représentatif du financement qui sera vraisemblablement requis dans le cadre de ces engagements.

Nous nous efforçons de limiter le risque de crédit en ne traitant qu’avec des contreparties que nous considérons comme solvables et nous gérons notre risque de crédit lié à ces instruments selon le même processus de gestion du risque de crédit que nous appliquons aux prêts et aux autres formes de crédit.

Le tableau ci-dessous présente le montant maximal à payer relativement à nos divers engagements :

(en millions de dollars canadiens)	2020	2019
Garanties financières		
Lettres de crédit de soutien	23 144	21 395
Swaps sur défaillance 1)	1 795	2 068
Autres instruments de crédit		
Concours de trésorerie	5 601	5 550
Prêts de titres	4 349	4 102
Crédits documentaires et lettres de crédit commerciales	1 034	1 272
Crédits fermes 2)	175 689	158 533
Autres engagements	5 302	5 181
Total	216 914	198 101

1) La juste valeur des dérivés connexes figurant au bilan consolidé était de (8) millions de dollars au 31 octobre 2020 (43 millions en 2019).

2) Les crédits fermes ne tiennent pas compte des marges de crédit personnelles ni des cartes de crédit que nous pouvons annuler sans condition à notre entière discrétion.

Garanties financières

Les lettres de crédit de soutien représentent notre engagement à effectuer des paiements à des tiers pour le compte de clients, si ces derniers ne sont pas en mesure d’effectuer les paiements requis ou d’exécuter d’autres engagements contractuels. La majorité de ces engagements ont un terme d’au plus un an. Les sûretés exigées relativement aux lettres de crédit de soutien et aux cautionnements sont conformes aux sûretés que nous exigeons pour les prêts. Les lettres de crédit de soutien et les cautionnements bancaires comprennent notre cautionnement direct de la dette d’une filiale envers un tiers.

Les swaps sur défaillance position vendeur exigent que nous indemnisons une contrepartie par suite d’un incident de crédit lié à un engagement de référence, comme une obligation ou un prêt. La durée de ces contrats varie de moins de un an à dix ans. Voir la note 8 pour obtenir des détails à ce sujet.

Autres instruments de crédit

Les concours de trésorerie sont fournis à des PCAA qui sont administrés par nous ou par des tiers, et constituent une source de financement de substitution lorsque les marchés du PCAA sont inaccessibles. Les modalités des concours de trésorerie ne nous obligent pas à avancer des sommes aux programmes en question en cas d’insolvabilité de l’emprunteur et, d’ordinaire, elles ne nous obligent pas à avancer des sommes en cas d’actifs non productifs ou de défaillance d’actifs. La durée moyenne de ces concours de trésorerie est d’environ un an.

Nous prêtons des titres appartenant à nos clients admissibles à des tiers emprunteurs dont le risque de crédit a été évalué selon le même processus d’évaluation du risque de crédit que celui utilisé à l’égard de prêts et d’autres actifs de crédit. Dans le cadre de ces activités, il se peut que nous procurions aux clients des indemnisations contre les pertes découlant de l’incapacité des emprunteurs à remettre les titres prêtés lorsqu’ils arrivent à échéance. Tous les emprunts sont entièrement garantis par des liquidités ou des titres négociables. Lorsque les titres sont prêtés, nous exigeons des emprunteurs qu’ils maintiennent la garantie à au moins 100 % de la juste valeur des titres. La garantie est réévaluée quotidiennement.

Les crédits documentaires et les lettres de crédit commerciales représentent notre consentement à honorer les traites présentées par un tiers après l’exécution de certaines activités.

Les crédits fermes représentent notre engagement à mettre à la disposition d’un client, sous réserve de certaines conditions, des crédits sous forme de prêts ou d’autres instruments de crédit d’un montant et d’un terme déterminés.

Les autres engagements comprennent des engagements aux termes desquels nous finançons des fonds de capital-investissement externes et de titres de participation et de créance à la valeur de marché au moment où les fonds sont prélevés aux termes d’engagements. De plus, nous agissons à titre de preneur ferme pour certaines nouvelles émissions dans le cadre desquelles nous achetons, seuls ou de concert avec un consortium d’institutions financières, la nouvelle émission afin de la revendre aux investisseurs.

Conventions d’indemnisation

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons diverses conventions prévoyant des indemnisations générales. Ces indemnisations ont habituellement trait à la vente d’actifs, des placements de titres, des contrats de service, des contrats des administrateurs, des contrats d’adhésion, des accords de compensation, des contrats sur instruments dérivés et des contrats de location. Nous estimons que, d’après les résultats passés, le risque de perte est minime.

Garanties fournies à des bourses et à des chambres de compensation

Nous sommes membre de plusieurs bourses de valeurs mobilières, de marchés à terme et de contreparties centrales. L'adhésion à certaines de ces organisations pourrait nous obliger à nous acquitter d'une quote-part des pertes de celles-ci si un autre membre manque à ses engagements. Il est difficile d'estimer notre risque maximal aux termes de tels contrats puisque cela exigerait d'évaluer les réclamations futures qui pourraient nous être faites par suite d'événements qui ne se sont pas encore produits. Nous estimons que, d'après les résultats passés, le risque de perte importante est minime.

Actifs cédés en garantie et garanties

Dans le cours normal des activités, nous exerçons des activités de négociation, d'octroi de crédit et d'emprunt dans le cadre desquelles nous devons céder des actifs en garantie ou de fournir des garanties. Les transactions portant sur le nantissement et les garanties sont généralement effectuées selon les modalités courantes et d'usage dans le cadre de ces activités. S'il n'y a pas de défaut, les valeurs mobilières ou leurs équivalents doivent être remis par le créancier au moment où l'obligation est remplie.

Les tableaux suivants font état de nos actifs cédés en garantie et de nos garanties, des parties auxquelles ils ont été cédés et des activités auxquelles ils se rapportent :

(en millions de dollars canadiens)	2020	2019
Actifs de la Banque		
Trésorerie et montants à recevoir d'autres banques	111	1 895
Valeurs mobilières 1) 2)	75 104	71 001
Prêts 2)	58 974	73 838
Autres actifs	6 344	3 722
	140 533	150 456
Actifs de tiers 3)		
Actifs reçus en garantie et disponibles à la vente ou à la remise en garantie	169 197	162 879
Moins : Actifs donnés en garantie non disponibles à la vente ou à la remise en garantie	(58 312)	(50 192)
	110 885	112 687
	251 418	263 143

(en millions de dollars canadiens)	2020	2019
Ventilation des actifs cédés en garantie et des garanties :		
Systèmes de compensation, systèmes de paiement et dépositaires	7 550	4 958
Administrations publiques étrangères et banques centrales	111	1 895
Obligations relatives à des titres vendus à découvert	29 376	26 253
Obligations relatives à des titres mis en pension	80 962	73 696
Emprunt et prêt de titres	58 791	67 758
Transactions sur instruments dérivés	9 613	9 614
Titrisation	31 417	31 713
Obligations sécurisées	25 948	27 208
Autres	7 650	20 048
Total des actifs cédés en garantie et des garanties	251 418	263 143

1) Comprend des titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH) de 6 121 millions de dollars qui sont classés dans les prêts au bilan consolidé (3 688 millions en 2019).

2) Comprend des actifs grevés liés au Système de transfert de paiements de grande valeur.

3) Comprend les actifs figurant au bilan pris en pension ou empruntés ainsi que d'autres garanties admissibles hors bilan qui ont été obtenues. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Engagements sur bail

Nous avons conclu un certain nombre de contrats non résiliables de location de bureaux et de matériel. Les contrats de location conclus à l'égard du matériel informatique et des logiciels se limitent généralement à un terme. Les baux signés, mais non encore en vigueur se chiffraient à 991 millions de dollars au 31 octobre 2020.

Provisions et passifs éventuels

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, nous avons une obligation juridique ou implicite, telle qu'un engagement contractuel ou une obligation juridique ou autre, si nous pouvons en estimer le montant de façon fiable et s'il est probable que nous devons nous acquitter de cette obligation. Nous constatons une provision comme étant le montant qui reflète notre meilleure estimation de la somme requise pour régler l'obligation à la date de clôture, en tenant compte à cette fin des risques et incertitudes la concernant. Les provisions sont comptabilisées dans les autres passifs au bilan consolidé. Un passif éventuel est une obligation potentielle qui pourrait résulter d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou la non-survenance d'un ou de plusieurs événements futurs qui ne sont pas totalement sous notre contrôle. Le tableau ci-dessous ne tient compte d'aucun passif éventuel.

Poursuites judiciaires

La Banque et ses filiales sont parties à des poursuites judiciaires, dont des enquêtes réglementaires, dans le cours normal des activités. Nous examinons régulièrement l'état de ces poursuites et établissons des dispositions lorsque, à notre avis, il est probable que nous subirons une perte et que le montant peut être estimé de façon fiable. Bien qu'il soit intrinsèquement difficile de prévoir l'issue finale de ces poursuites, d'après nos connaissances actuelles, nous ne nous attendons pas à ce que l'issue de ces poursuites, individuellement ou globalement, ait un effet négatif important sur la situation financière consolidée ou sur les résultats d'exploitation de la Banque.

Au cours de l'exercice, un tribunal de l'Ontario a prononcé un verdict de responsabilité et accordé l'obligation de rendre compte des bénéfices dans le cadre d'une action collective impliquant BMO Nesbitt Burns Inc., BMO Ligne d'action Inc. et Société de fiducie BMO relativement à la divulgation des écarts de conversion lors de la conversion de devises dans les comptes enregistrés. La compensation monétaire sera fixée, lors d'une audience au premier trimestre de 2021, en fonction d'un montant de 102,9 millions de dollars; des frais raisonnables y seront retranchés, alors que des intérêts antérieurs au jugement y seront ajoutés. La poursuite réclamait des compensations monétaires pouvant aller jusqu'à 419 millions (en mai 2019). Nous avons interjeté appel de la décision tout comme les demandeurs. Une provision appropriée a été constituée.

Charges de restructuration

Au 31 octobre 2020, les provisions au titre des charges de restructuration s'élevaient à 336 millions de dollars (603 millions au 31 octobre 2019), compte tenu des montants liés aux indemnités de départ, afin de continuer d'améliorer l'efficacité, et d'accélérer la mise en œuvre à l'échelle de la Banque de mesures clés visant la numérisation, la restructuration organisationnelle et la simplification de notre façon de faire des affaires. Ceci représente le montant qui sera ultimement payé selon notre meilleure estimation.

Ce qui suit indique l'évolution du solde des provisions au cours des exercices indiqués :

(en millions de dollars canadiens)	2020	2019
Solde à l'ouverture de l'exercice	680	284
Nouvelles provisions ou hausse des provisions	141	666
Provisions affectées	(334)	(251)
Montants repris	(16)	(32)
Change et autres	1	13
Solde à la clôture de l'exercice 1)	472	680

1) Le solde inclut les obligations au titre des indemnités de départ, les charges de restructuration et les réserves réglementaires.

Note 25 : Segmentation opérationnelle et géographique

Groupes d'exploitation

Nous exerçons nos activités par l'entremise de trois groupes d'exploitation, chacun d'eux ayant un mandat distinct. Nous déterminons nos groupes d'exploitation d'après notre structure de gestion et, par conséquent, il se peut que ces groupes et les résultats qui leur sont attribués ne puissent être comparés à ceux d'autres entreprises de services financiers. Nous évaluons les résultats de nos groupes en utilisant des mesures comptables et ajustées comme le bénéfice net, la croissance des revenus, le rendement des capitaux propres, le ratio des charges autres que d'intérêts au revenu (ou ratio d'efficacité) ainsi que le levier d'exploitation avant amortissement.

Services bancaires Particuliers et entreprises

Les Services bancaires Particuliers et entreprises (Services bancaires PE) sont constitués de deux unités d'exploitation : Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada et Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis.

Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada

Les Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada (PE Canada) offrent une gamme complète de produits et de services financiers à huit millions de clients. Les Services bancaires aux particuliers offrent des solutions financières grâce à un réseau de plus de 900 succursales, de centres contact clientèle, de plateformes de services bancaires numériques et d'un réseau de plus de 3 200 guichets automatiques. Les Services bancaires aux entreprises offrent des services à nos clients partout au Canada, ainsi qu'une expertise sectorielle et industrielle en plus d'une présence locale.

Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis

Les Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis (PE États-Unis) offrent une vaste gamme de produits et services. Nous répondons aux besoins des particuliers ainsi que des petites et moyennes entreprises par l'intermédiaire de succursales, de centres de contact clientèle, de plateformes de services bancaires en ligne et par téléphonie mobile, et de guichets automatiques dans huit États. Les Services bancaires aux entreprises répondent aux besoins des clients partout aux États-Unis et offrent une expertise sectorielle et industrielle en plus d'une présence locale.

BMO Gestion de patrimoine

Le groupe de BMO qui offre des services de gestion de patrimoine sert une grande diversité de segments de clientèle, qui vont du marché grand public aux clients à valeur nette très élevée et aux clients institutionnels, et propose un large éventail de produits et services de gestion de patrimoine, y compris des produits d'assurance.

BMO Marchés des capitaux

BMO Marchés des capitaux (BMO MC) est un fournisseur de services financiers nord-américain qui offre une gamme complète de produits et services aux grandes entreprises, aux institutions et aux administrations publiques. Grâce à nos secteurs Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés et Marchés mondiaux, nous exerçons nos activités dans 35 emplacements répartis dans le monde, dont 22 bureaux en Amérique du Nord.

Services d'entreprise

Les Services d'entreprise comprennent les unités fonctionnelles et l'unité Technologie et opérations (T&O). Les unités fonctionnelles offrent à l'échelle de l'entreprise une expertise et un soutien en matière de gouvernance dans plusieurs domaines, dont la planification stratégique, la gestion des risques, les finances, la conformité aux lois et à la réglementation, les ressources humaines, les communications, la commercialisation, les opérations immobilières et l'approvisionnement. T&O assure la conception, la surveillance, la gestion et le maintien de la gouvernance en matière de technologie de l'information, y compris les données et l'analyse, ainsi que la prestation de services de cybersécurité et de services opérationnels.

Les coûts des services des unités fonctionnelles et de T&O sont en grande partie transférés aux trois groupes d'exploitation (Services bancaires PE, BMO GP et BMO MC), tout montant restant étant conservé dans les résultats des Services d'entreprise. Par conséquent, les résultats des Services d'entreprise reflètent en grande partie l'incidence d'activités touchant la trésorerie résiduelle, l'élimination des ajustements d'imposition comparable et le reste des charges non attribuées.

Base de présentation

La présentation des résultats de ces groupes d'exploitation est fondée sur nos systèmes internes de communication de l'information financière. Les méthodes comptables utilisées par ces groupes sont généralement les mêmes que celles employées pour la préparation de nos états financiers consolidés, tel que nous l'expliquons à la note 1 et tout au long de ces états. Les impôts sur le résultat présentés ci-après pourraient ne pas refléter les impôts payés dans chaque territoire dans lequel nous exerçons des activités. En règle générale, les impôts des groupes sont basés sur un taux d'impôt prévu par la loi et sont ajustés en fonction des éléments et activités propres à chaque groupe. Comme il est expliqué ci-dessous, les ajustements sur une base d'imposition comparable constituent une différence notable dans les mesures comptables.

De temps à autre, il arrive que certains secteurs d'activité et certaines unités sous-jacentes soient transférés d'un groupe client à un groupe de soutien des Services d'entreprise ou l'inverse afin d'harmoniser plus étroitement notre structure organisationnelle et nos priorités stratégiques. De plus, les ventilations des revenus et des charges sont mises à jour afin de mieux refléter les circonstances. Les résultats des exercices antérieurs sont retraités en fonction de la présentation adoptée pour celui à l'étude.

Base d'imposition comparable

Nous analysons les revenus sur une base d'imposition comparable (bic) par groupe d'exploitation. Les revenus et la charge d'impôts sur le résultat liés aux titres exempts d'impôt sont majorés jusqu'à un montant équivalent avant impôts afin de faciliter la comparaison des revenus tirés de sources imposables et non imposables. La compensation des ajustements sur une bic des groupes est reflétée dans les revenus et la charge d'impôts sur le résultat des Services d'entreprise. L'ajustement sur une bic pour l'exercice clos le 31 octobre 2020 a été de 335 millions de dollars (296 millions en 2019 et 313 millions en 2018).

Répartitions intergroupes

Diverses méthodes d'estimation et de répartition sont utilisées dans la préparation de l'information financière des groupes d'exploitation. Les frais généraux sont répartis entre les groupes d'exploitation selon des formules de répartition appliquées de manière uniforme. Les revenus nets d'intérêts des groupes d'exploitation reflètent les débits et les crédits liés au financement interne à l'égard des actifs, des passifs et du capital des groupes, aux taux du marché et compte tenu des modalités et des monnaies étrangères appropriées. La compensation de l'incidence nette de ces débits et crédits est reflétée dans les résultats des Services d'entreprise. Ces répartitions intergroupes s'appliquent également à la segmentation géographique.

Les tableaux qui suivent présentent nos résultats et nos actifs moyens par unité d'exploitation :

(en millions de dollars canadiens)	PE Canada	PE États-Unis	BMO Gestion de patrimoine	BMO MC	Services d'entreprise 1)	Total
2020						
Revenus nets d'intérêts 2)	6 105	4 345	900	3 320	(699)	13 971
Revenus autres que d'intérêts	1 930	1 186	5 808	2 006	285	11 215
Total des revenus	8 035	5 531	6 708	5 326	(414)	25 186
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts douteux	787	418	4	310	3	1 522
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	623	441	18	349	-	1 431
Total de la dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	1 410	859	22	659	3	2 953
Sinistres, commissions et variations du passif au titre des indemnités	-	-	1 708	-	-	1 708
Amortissement	505	554	324	235	-	1 618
Charges autres que d'intérêts	3 385	2 521	3 195	3 001	457	12 559
Bénéfice (perte) avant impôts	2 735	1 597	1 459	1 431	(874)	6 348
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	707	320	363	344	(483)	1 251
Bénéfice net (perte nette) comptable	2 028	1 277	1 096	1 087	(391)	5 097
Actifs moyens	251 471	137 644	45 573	369 518	138 244	942 450
(en millions de dollars canadiens)	PE Canada	PE États-Unis	BMO Gestion de patrimoine	BMO MC	Services d'entreprise 1)	Total
2019						
Revenus nets d'intérêts 2)	5 885	4 216	935	2 390	(538)	12 888
Revenus autres que d'intérêts	2 099	1 162	6 727	2 369	238	12 595
Total des revenus	7 984	5 378	7 662	4 759	(300)	25 483
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liées aux prêts douteux	544	160	2	52	(7)	751
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	63	37	(2)	28	(5)	121
Total de la dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	607	197	-	80	(12)	872
Sinistres, commissions et variations du passif au titre des indemnités	-	-	2 709	-	-	2 709
Amortissement	340	449	264	152	-	1 205
Charges autres que d'intérêts	3 496	2 687	3 259	3 127	856	13 425
Bénéfice (perte) avant impôts	3 541	2 045	1 430	1 400	(1 144)	7 272
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	917	434	371	309	(517)	1 514
Bénéfice net (perte nette) comptable	2 624	1 611	1 059	1 091	(627)	5 758
Actifs moyens	237 741	126 539	40 951	342 626	85 395	833 252
(en millions de dollars canadiens)	PE Canada	PE États-Unis	BMO Gestion de patrimoine	BMO MC	Services d'entreprise 1)	Total
2018						
Revenus nets d'intérêts 2)	5 546	3 844	826	1 780	(558)	11 438
Revenus autres que d'intérêts	2 040	1 096	5 475	2 608	248	11 467
Total des revenus	7 586	4 940	6 301	4 388	(310)	22 905
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liées aux prêts douteux	466	258	6	(17)	(13)	700
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances liée aux prêts productifs	3	(38)	-	(1)	(2)	(38)
Total de la dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	469	220	6	(18)	(15)	662
Sinistres, commissions et variations du passif au titre des indemnités	-	-	1 352	-	-	1 352
Amortissement	320	448	233	126	-	1 127
Charges autres que d'intérêts	3 361	2 516	3 284	2 753	436	12 350
Bénéfice (perte) avant impôts	3 436	1 756	1 426	1 527	(731)	7 414
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	882	359	354	368	(2)	1 961
Bénéfice net (perte nette) comptable	2 554	1 397	1 072	1 159	(729)	5 453
Actifs moyens	224 310	110 303	35 913	307 357	76 412	754 295

1) Les Services d'entreprise englobent le groupe Technologie et opérations.

2) Les données des groupes d'exploitation sont présentées sur une base d'imposition comparable - voir la section Mode de présentation.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Information géographique

Nous exerçons nos activités essentiellement au Canada et aux États-Unis, mais nous en menons également au Royaume-Uni, en Europe, dans les Caraïbes et en Asie, régions qui sont regroupées dans les autres pays, comme il est présenté dans le tableau suivant. Nous répartissons nos résultats par région selon l'emplacement de l'unité responsable de la gestion des actifs, des passifs ainsi que des revenus et des charges connexes.

Le tableau ci-dessous présente nos résultats et actifs moyens répartis par région :

(en millions de dollars canadiens)	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
2020				
Total des revenus	14 515	8 659	2 012	25 186
Bénéfice avant impôts sur le résultat	3 815	1 891	642	6 348
Bénéfice net comptable	3 021	1 554	522	5 097
Actifs moyens	522 155	361 651	58 644	942 450
(en millions de dollars canadiens)	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
2019				
Total des revenus	14 998	8 282	2 203	25 483
Bénéfice avant impôts sur le résultat	4 218	2 367	687	7 272
Bénéfice net comptable	3 313	1 903	542	5 758
Actifs moyens	462 427	316 983	53 842	833 252
(en millions de dollars canadiens)	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
2018				
Total des revenus	13 506	7 273	2 126	22 905
Bénéfice avant impôts sur le résultat	4 746	1 871	797	7 414
Bénéfice net comptable	3 728	1 100	625	5 453
Actifs moyens	433 843	277 764	42 688	754 295

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Note 26 : Principales filiales

Au 31 octobre 2020, la Banque contrôlait, directement ou indirectement par l'entremise de ses filiales, chacune des principales filiales en exploitation suivantes.

Principales filiales 1) 2)	Siège social	Valeur comptable des actions détenues par la Banque (en millions de dollars canadiens)
Bank of Montreal (China) Co. Ltd.	Beijing, Chine	453
Bank of Montreal Europe plc	Dublin, Irlande	1 055
Bank of Montreal Holding Inc. et filiales, y compris :	Toronto, Canada	33 280
BMO Investissements Inc.	Toronto, Canada	
BMO Investments Limited	Hamilton, Bermudes	
BMO Reinsurance Limited	St. Michaels, Barbade	
BMO Ligne d'action Inc.	Toronto, Canada	
BMO Nesbitt Burns Holdings Corporation	Toronto, Canada	
BMO Nesbitt Burns Inc.	Toronto, Canada	
Société hypothécaire Banque de Montréal	Calgary, Canada	
BMO Mortgage Corp.	Vancouver, Canada	
BMO Capital Markets Limited 3)	Londres, Angleterre	295
BMO Compagnie d'assurance-vie et filiales, y compris :	Toronto, Canada	1 208
BMO Life Holdings (Canada), ULC	Halifax, Canada	
BMO Société d'assurance-vie	Toronto, Canada	
BMO Financial Corp. et filiales, y compris :	Chicago, États-Unis	25 789
BMO Asset Management Corp. et filiales	Chicago, États-Unis	
BMO Capital Markets Corp.	New York, États-Unis	
BMO Family Office, LLC	Palo Alto, États-Unis	
BMO Harris Bank National Association et filiales, y compris :	Chicago, États-Unis	
BMO Harris Investment Company LLC	Chicago, États-Unis	
BMO Harris Financial Advisors, Inc.	Chicago, États-Unis	
BMO Harris Financing, Inc. et filiales	Chicago, États-Unis	
BMO Global Asset Management (Asia) Limited	Hong Kong, Chine	5
BMO Global Asset Management (Europe) Limited et filiales, y compris :	Londres, Angleterre	657
BMO Asset Management (Holdings) plc et filiales	Londres, Angleterre	
BMO Trustee Asia Limited	Hong Kong, Chine	3
LGM Investments Limited	Londres, Angleterre	39
Pyrford International Limited	Londres, Angleterre	59
Société de fiducie BMO	Toronto, Canada	588

1) Si ce n'est de BMO Financial Corp., de BMO Asset Management Corp., de BMO Capital Markets Corp., de BMO Harris Financial Advisors, Inc., de BMO Harris Financing, Inc. et de BMO Family Office, LLC, qui ont été constituées sous le régime des lois de l'État du Delaware, aux États-Unis, chaque filiale a été constituée ou organisée en vertu des lois de l'État ou du pays dans lequel son siège social est situé. BMO Asset Management (Holdings) plc a été constituée aux termes des lois de l'Écosse. BMO Harris Investment Company LLC a été organisée aux termes des lois de l'État du Nevada, aux États-Unis.

2) À moins d'indication contraire, la Banque détient, soit directement ou indirectement par l'entremise de ses filiales, 100 % des actions avec droit de vote en circulation de chaque filiale.

Principales restrictions

Des exigences légales, contractuelles et réglementaires et d'autres concernant nos fonds propres peuvent restreindre notre capacité à procéder à des virements de fonds entre nos filiales. Ces restrictions comprennent les suivantes :

- Actifs cédés en garantie des divers passifs que nous engageons. Voir la note 24 pour obtenir des détails à ce sujet.
- Actifs de nos entités structurées consolidées qui sont détenus pour le compte des porteurs de billets. Voir la note 7 pour obtenir des détails à ce sujet.
- Actifs détenus par nos filiales du secteur de l'assurance. Voir la note 12 pour obtenir des détails à ce sujet.
- Exigences réglementaires et légales reflétant celles visant nos fonds propres et notre liquidité.
- Fonds devant être détenus auprès de banques centrales. Voir la note 2 pour obtenir des détails à ce sujet.

Note 27 : Transactions avec des parties liées

Les parties liées comprennent les filiales, les entreprises associées, les coentreprises, les régimes d'avantages futurs du personnel ainsi que le personnel de gestion clé et les membres de leur famille proche. Les membres de la famille proche comprennent les conjoints, les conjoints de fait et les enfants mineurs à charge. Les transactions que nous concluons avec nos filiales sont éliminées au moment de la consolidation et ne sont pas présentées comme des transactions avec des parties liées.

Rémunération du personnel de gestion clé

Le personnel de gestion clé s'entend des personnes qui ont le pouvoir et la responsabilité de planifier, d'orienter et de contrôler les activités d'une entité, soit les membres de notre Conseil d'administration (les administrateurs) et certains hauts dirigeants.

Le tableau suivant indique la rémunération de notre personnel de gestion clé :

(en millions de dollars canadiens)	2020	2019	2018
Salaire de base et primes	20	22	21
Avantages postérieurs à l'emploi	3	2	2
Paielements fondés sur des actions 1)	32	43	31
Total de la rémunération du personnel de gestion clé	55	67	54

1) Les montants compris dans les paiements fondés sur des actions équivalent à la juste valeur des attributions octroyées au cours de l'exercice.

Nous offrons à nos hauts dirigeants des taux d'intérêt du marché sur leurs soldes de carte de crédit, des tarifs bonifiés quant aux frais annuels de services de cartes et un ensemble sélectionné de prêts hypothécaires et autres prêts aux taux que nous accordons normalement à nos clients privilégiés. Les prêts consentis au personnel de gestion clé totalisaient 19 millions de dollars au 31 octobre 2020 (21 millions en 2019). Nous n'avions enregistré aucune dotation à la provision pour pertes sur créances liée à ces montants au 31 octobre 2020 et 2019.

Nos administrateurs touchent un montant déterminé de leur rémunération annuelle en unités d'actions différées. Jusqu'à ce que le portefeuille d'actions (y compris les unités d'actions différées) d'un administrateur représente huit fois sa rémunération annuelle, il doit toucher la totalité de sa rémunération annuelle et de ses autres honoraires sous forme d'actions ordinaires ou d'unités d'actions différées de la Banque. Il peut décider de recevoir sa rémunération résiduelle en trésorerie, en actions ordinaires ou en unités d'actions différées.

Les membres du Conseil d'administration de notre filiale entièrement détenue, BMO Financial Corp., doivent toucher un montant minimal déterminé de leur rémunération annuelle et de leurs autres honoraires sous forme d'unités d'actions différées.

Coentreprises et entreprises associées

Nous fournissons des services bancaires à nos coentreprises et entreprises associées selon les mêmes modalités que celles que nous offrons à nos clients.

Le tableau suivant présente la valeur comptable de nos participations dans des coentreprises et entreprises associées selon la méthode de la mise en équivalence de même que notre quote-part du bénéfice de ces entités :

(en millions de dollars canadiens)	Coentreprises		Entreprises associées	
	2020	2019	2020	2019
Valeur comptable	412	343	573	501
Quote-part du résultat net	99	99	62	52

Nous ne détenons aucune coentreprise ni entreprise associée qui, prises individuellement, ont une incidence significative sur nos états financiers consolidés.

Le tableau suivant présente les transactions conclues avec nos coentreprises et entreprises associées :

(en millions de dollars canadiens)	2020	2019
Prêts	155	169
Dépôts	115	106
Commissions versées en échange de services reçus	63	69
Garanties et engagements	57	76

Glossaire de termes financiers

Acceptation bancaire Lettre de change ou autre effet négociable tiré par un emprunteur pour paiement à l'échéance et qui est accepté par une banque. L'acceptation bancaire constitue une garantie de paiement de la Banque et l'effet ainsi accepté peut être négocié sur le marché monétaire. La banque qui offre cette garantie perçoit une commission d'acceptation.

Actif productif moyen Solde moyen quotidien ou mensuel des dépôts à d'autres banques, des prêts et des valeurs mobilières, pour une période de un an.

Actifs pondérés en fonction des risques

Actifs définis comme les expositions inscrites au bilan et hors bilan qui sont pondérées en fonction des risques selon les lignes directrices établies par le BSIF. Le terme est utilisé aux fins de la gestion du capital et de la présentation de l'information pour répondre aux exigences réglementaires. P. 65

Actifs sous administration et actifs sous gestion Actifs administrés ou gérés par une institution financière et appartenant effectivement à des clients; ces actifs ne sont donc pas inscrits au bilan de l'institution financière qui les administre ou les gère.

Base d'imposition comparable (bic)

Les revenus des groupes d'exploitation figurant dans le Rapport de gestion de BMO sont présentés sur une base d'imposition comparable (bic). Les revenus et la charge d'impôts sur le résultat sur les valeurs mobilières exemptes d'impôt sont portés à un équivalent avant impôts afin de faciliter les comparaisons des revenus de sources imposables et de sources exemptes d'impôt. P. 27

Bénéfice ajusté et mesures Éléments présentés après ajustement pour exclure l'incidence de certains éléments définis à la section Mesures non conformes aux PCGR. La direction considère que les résultats comptables et les résultats ajustés sont utiles pour évaluer la performance des activités poursuivies sous-jacentes. P. 17

Bénéfice par action (BPA) Bénéfice calculé en divisant le bénéfice net, déduction faite des dividendes sur actions privilégiées et des distributions sur d'autres instruments de capitaux propres, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation. Le BPA dilué, qui sert de base pour BMO aux mesures de la performance, tient compte des conversions possibles d'instruments financiers en actions ordinaires qui auraient pour conséquence de réduire le BPA. Le BPA ajusté est calculé de la même façon, à partir du bénéfice net ajusté. P. 21

Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) Organisme gouvernemental responsable de la réglementation des banques, des sociétés d'assurance, des sociétés de fiducie, des sociétés de prêt et des régimes de retraite au Canada.

Capital économique Il correspond aux fonds propres que doit détenir l'organisation, compte tenu des risques économiques sous-jacents à ses activités commerciales. Il représente l'estimation par la direction de l'ampleur potentielle des pertes économiques qui pourraient découler de circonstances extrêmement défavorables et permet d'évaluer les rendements de façon constante en fonction de ces risques. Le capital économique est calculé pour divers types de risques, y compris le risque de crédit, le risque de marché (lié aux activités de négociation et autres), le risque opérationnel, le risque d'entreprise et le risque d'assurance, en fonction d'un horizon de un an et selon un degré de confiance préalable. P. 68

Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires Ces capitaux propres constituent la forme la plus permanente de capital. Aux fins des fonds propres réglementaires, les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins les déductions du capital.

Capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires Ces capitaux propres correspondent aux capitaux propres des actionnaires ordinaires, moins les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes. P. 22

Contrats à terme de gré à gré et contrats à terme standardisés Ces contrats sont des ententes contractuelles portant sur la vente ou l'achat d'un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à un prix et à une date ultérieure prédéterminés. Le contrat à terme de gré à gré est un contrat sur mesure négocié sur le marché hors cote. Le contrat à terme standardisé se négocie selon des montants préétablis sur des marchés boursiers réglementés et fait l'objet d'exigences quotidiennes sur les marges de sécurité.

Couverture Technique de gestion des risques utilisée pour neutraliser, gérer ou contrebalancer les risques qui sont liés aux taux d'intérêt, aux devises, aux titres de participation, aux produits de base ou au crédit, et qui découlent d'activités bancaires normales.

Dettes admissibles aux fins de recapitalisation interne Elle s'entend de la dette de premier rang non garantie admissible aux fins du régime de recapitalisation interne des banques au Canada. Cette dette inclut la dette de premier rang non garantie émise directement par la Banque le 23 septembre 2018 ou après cette date, dont l'échéance initiale est supérieure à 400 jours et qui est négociable, sous réserve de certaines exceptions. Une partie ou la totalité de cette dette peut être, selon la loi, convertie en actions ordinaires de la Banque aux termes du régime de recapitalisation interne si la Banque dépose une résolution. P. 64 et 102

Dotations à la provision pour pertes sur créances Charge portée en résultat, d'un montant jugé adéquat par la direction pour absorber toute perte de valeur des portefeuilles de prêts et acceptations et d'autres instruments de crédit, étant donné la composition des portefeuilles, la probabilité de défaut des emprunteurs, la conjoncture économique et la provision pour pertes sur créances déjà établie. La dotation à la provision pour pertes sur créances peut se composer de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts productifs. P. 31 et 88

Entités structurées (ES) Elles s'entendent des entités pour lesquelles les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité. La Banque est tenue de consolider une ES si elle contrôle cette entité, à savoir qu'elle détient le pouvoir sur celle-ci, qu'elle est exposée à des rendements variables en raison de ses liens avec elle et qu'elle a la capacité d'exercer son pouvoir de manière à influencer sur le montant des rendements que BMO en tire. P. 71

Évaluation à la valeur de marché Évaluation d'instruments financiers à la juste valeur (tel que défini précédemment) à la date du bilan.

Exigences supplémentaires liées au risque (IRC) Elles sont un complément aux mesures de la VaR et de la VaR en période de tension et représentent une estimation des risques de défaillance et de migration de produits autres que de titrisation détenus dans le portefeuille de négociation étant exposés au risque de taux d'intérêt, mesurée sur un an à un niveau de confiance de 99,9 %. P. 92

Expositions aux fins du ratio de levier

Elles sont composées de la somme des éléments figurant au bilan et des éléments hors bilan spécifiés, moins les ajustements spécifiés. P. 64

Fonds propres de catégorie 1 Ils sont constitués des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et des **fonds propres de catégorie 1 supplémentaires**. Les fonds propres de catégorie 1 supplémentaires sont constitués des actions supplémentaires et des autres instruments de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires, moins les déductions réglementaires. P. 64

Fonds propres de catégorie 2 Ils se composent de débentures subordonnées et peuvent inclure certaines provisions pour pertes sur prêts, moins les déductions réglementaires. P. 66

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires Ces fonds propres comprennent les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins des déductions pour les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles, les actifs au titre des régimes de retraite, certains actifs d'impôt différé et d'autres éléments qui pourraient inclure une partie des dotations à la provision pour pertes sur créances attendues. P. 67

Instruments dérivés Contrats dont la valeur est dérivée des mouvements des taux d'intérêt ou de change, du cours des titres de participation ou des produits de base ou d'autres indicateurs sous-jacents. L'instrument dérivé permet de transférer, de modifier ou de réduire les risques existants ou prévus résultant de fluctuations des taux ou des cours.

Instruments financiers hors bilan Ils s'entendent des divers arrangements financiers offerts aux clients, notamment les instruments dérivés de crédit, les options de vente position vendeur, les concours de trésorerie, les lettres de crédit de soutien, les garanties de bonne exécution, les facilités de rehaussement de crédit, les crédits fermes, le prêt de titres, les crédits documentaires et les lettres de crédit commerciales et d'autres types d'indemnisation.

Juste valeur Elle s'entend du montant de la contrepartie qui serait convenu dans le cadre d'une transaction conclue dans des conditions normales de concurrence entre deux parties averties et consentantes agissant en toute liberté dans une transaction normale sur le marché.

Levier d'exploitation Écart entre le taux de croissance des revenus et le taux de croissance des charges. Le levier d'exploitation ajusté correspond à l'écart entre le taux de croissance des revenus ajustés et le taux de croissance des charges ajustés. P. 32

Marge nette d'intérêts Elle correspond au ratio des revenus nets d'intérêts à l'actif productif moyen, exprimé en pourcentage ou en points de base. La marge nette d'intérêts est parfois calculée au moyen du total des actifs moyens. P. 28

Capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity ou TLAC) Elle s'entend du total des fonds propres et de la dette de premier rang non garantie admissibles aux fins du régime de recapitalisation interne des banques au Canada. Les plus grandes banques au Canada seront tenues de respecter des exigences minimales à l'égard du ratio TLAC et du ratio de levier TLAC à compter du 1^{er} novembre 2021, calculées conformément à la ligne directrice relative à la TLAC du BSIF. P. 64

Montant nominal de référence Montant de capital utilisé pour calculer les intérêts et autres paiements aux termes d'instruments dérivés. Le montant de capital ne change pas de mains selon les modalités des instruments dérivés, sauf dans le cas de swaps de devises.

Options Contrats donnant à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à une date prédéterminée ou à n'importe quel moment dans une période future préalable.

Papier commercial adossé à des actifs Instrument de placement à court terme. Le papier commercial est adossé à des actifs, tels que des comptes clients, et est généralement utilisé pour répondre à des besoins de financement à court terme. P. 71 et 102

Point de base Il équivaut à un centième de point.

Prêts douteux Prêts pour lesquels il n'est plus raisonnable de croire qu'il sera possible de recouvrer le capital ou les intérêts dans les délais prévus.

Provision pour pertes sur créances Montant jugé approprié par la direction pour éponger les pertes sur les créances liées aux prêts et acceptations et aux autres instruments de crédit, conformément aux normes comptables applicables. Une *provision liée aux prêts productifs* est maintenue afin de couvrir la perte de valeur des prêts du portefeuille existant qui n'ont pas encore été individuellement désignés comme étant douteux. Une *provision liée aux prêts douteux* est maintenue afin de ramener la valeur comptable des prêts qui ont été individuellement désignés comme douteux au montant recouvrable attendu. P. 89 et 114

Ratio de la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) Ce ratio reflète la mesure du TLAC, divisé par les actifs pondérés en fonction des risques. P. 64

Ratio de distribution Ce ratio représente les dividendes sur les actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires. Il correspond aux dividendes par action divisés par le bénéfice de base par action.

Ratio d'efficacité (ou ratio des charges aux revenus) Ce ratio est une mesure de la productivité. Il se calcule en divisant les charges autres que d'intérêts par le total des revenus et est exprimé en pourcentage. Le ratio d'efficacité ajusté se calcule de la même façon, à partir du total des revenus ajustés et des charges autres que d'intérêts ajustés. P. 32

Ratio de levier Ce ratio représente les fonds propres de catégorie 1, divisés par les expositions aux fins du ratio de levier. P. 64

Ratio de levier de la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) Ce ratio reflète la TLAC, divisée par les expositions aux fins du levier. P. 64

Ratio de liquidité à court terme Ce ratio est une mesure réglementaire calculée selon Bâle III et correspond au ratio des actifs liquides de haute qualité au total des sorties nettes de trésorerie en période de tension sur 30 jours conformément à un scénario de tension prévu par les autorités de réglementation.
P. 98

Ratio des fonds propres de catégorie 1 Ce ratio représente les fonds propres de catégorie 1, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques.
P. 64

Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires Ce ratio représente les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, divisés par les actifs pondérés en fonction des risques.
P. 22, 63 et 64

Ratio du total des fonds propres Ce ratio représente le total des fonds propres, divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.
P. 64

Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAA) Rendement calculé à partir du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, ajusté pour tenir compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCPCAA ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt qu'à partir du bénéfice net.
P. 22

Rendement des capitaux propres ordinaires ou attribuables aux actionnaires ordinaires (RCP) Ce rendement équivaut au bénéfice net moins les dividendes sur actions privilégiées et les distributions sur les autres instruments de capitaux propres, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comprennent le capital social ordinaire, le surplus d'apport, le cumul des autres éléments du résultat global (de la perte globale) et les résultats non distribués. Le RCP ajusté est calculé à partir du bénéfice net ajusté plutôt qu'à partir du bénéfice net.
P. 22

Rendement total des capitaux propres (RTCP) Rendement annualisé sur trois et cinq ans qui correspond au rendement total moyen d'un placement en actions ordinaires de BMO effectué au début d'une période de trois et cinq ans, respectivement. Le rendement tient compte de l'évolution du cours des actions et du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions ordinaires. Le RTCP sur un an tient également compte du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions.
P. 21

Revenus de négociation Ils se composent des revenus nets d'intérêts et des revenus autres que d'intérêts qui proviennent d'opérations inscrites au bilan et hors bilan effectuées à des fins de négociation. La gestion de ces opérations comprend généralement leur évaluation quotidienne à la valeur de marché. Les revenus de négociation comprennent les revenus (charges) et les profits (pertes) relatifs aux instruments inscrits au bilan ainsi qu'aux contrats suivants : contrats de taux d'intérêt et de change (y compris les opérations au comptant), contrats sur titres de participation et sur produits de base et contrats de crédit.
P. 30

Revenus nets autres que d'intérêts Ils correspondent aux revenus autres que d'intérêts, déduction faite des sinistres, commissions et variations des passifs au titre des indemnités.

Revenus nets d'intérêts Ils correspondent aux revenus perçus sur les actifs, notamment les prêts et les valeurs mobilières, y compris les revenus d'intérêts et certains revenus de dividendes, moins les charges d'intérêts liées aux passifs, notamment les dépôts.
P. 28

Risque d'assurance Ce risque correspond au risque qu'une perte soit causée par une situation qui, dans les faits, diffère de ce qui avait été envisagé lors de la conception et de la tarification d'un produit d'assurance. Ce risque comporte généralement un degré d'imprévisibilité intrinsèque découlant des hypothèses posées pour évaluer les passifs liés aux polices d'assurance à long terme ou de l'incertitude à l'égard d'événements à venir. L'assurance offre une protection contre les conséquences financières des risques assurés en transférant ces risques à l'assureur (selon des conditions précises) en échange de primes. Tous les produits d'assurance de BMO, y compris l'assurance vie et les rentes, ce qui inclut les activités de transfert du risque de retraite, l'assurance accident, l'assurance maladie et l'assurance crédit, ainsi que les activités de réassurance posent un risque d'assurance.
P. 97

Risque de crédit et de contrepartie Ce risque désigne la possibilité de subir une perte si un emprunteur, un endosseur, un garant ou une contrepartie ne respecte pas son obligation de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie.
P. 84

Risque de liquidité et de financement Ce risque désigne la possibilité de subir une perte si BMO n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Les engagements financiers comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre de prêts, d'investissements et de nantissements.
P. 97

Risque de marché Ce risque représente le risque que la valeur des actifs et des passifs de BMO affiche des fluctuations défavorables par suite de variations de paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les cours de change, les cours des titres de participation et le prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite et les écarts de taux. Il désigne également les risques de migration du crédit et de défaillance du portefeuille de négociation de BMO.
P. 92

Risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme Ce risque donne lieu à un risque de marché associé à l'achat et à la vente de produits financiers pour répondre aux besoins des clients, y compris les activités de tenue de marché et de financement connexes, et à l'appui offert aux clients pour lever des fonds au moyen de l'émission de titres.
P. 92

Risque de réputation Ce risque correspond au risque de perte ou de préjudice lié à la marque BMO, ce qui peut se produire même si les autres risques sont gérés adéquatement.
P. 113

Risque de stratégie Ce risque désigne la possibilité de subir une perte ou un préjudice en raison des changements du contexte commercial et de l'incapacité de s'adapter de manière appropriée à ces changements à cause d'un défaut d'agir, de l'utilisation de stratégies inefficaces ou de l'application déficiente des stratégies. Le risque de stratégie comprend également le risque d'entreprise, lequel découle des activités propres à une entreprise, ainsi que des effets que ces activités pourraient avoir sur son résultat.
P. 112

Risque environnemental et social Ce risque correspond au risque de perte ou de préjudice découlant de répercussions ou de préoccupations environnementales et sociales, y compris les changements climatiques, liées à BMO ou à ses clients.
P. 112

Risque juridique et réglementaire Ce risque désigne le risque de perte ou de préjudice qui découle du non-respect des lois, des obligations contractuelles ou des exigences réglementaires, notamment le risque de ne pas se conformer à la loi (dans son esprit et dans sa lettre) ou de ne pas maintenir les normes de diligence, de ne pas mettre en œuvre des exigences légales ou réglementaires, de ne pas exécuter ou de ne pas se conformer à des modalités contractuelles, de ne pas faire valoir des droits non contractuels, de ne pas régler efficacement les litiges ou de ne pas agir de manière à préserver la réputation de BMO.
P. 110

Risque opérationnel Ce risque correspond à la possibilité de subir une perte ou un préjudice en raison de processus ou de systèmes internes inadéquats ou de leur défaillance, d'erreurs humaines ou d'inconduite, ou d'événements externes, mais il exclut le risque d'entreprise, le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et d'autres risques financiers.
P. 106

Risque structurel de marché (lié aux activités autres que de négociation) Ce risque englobe le risque de taux d'intérêt qui découle de nos activités bancaires (prêts et dépôts) et le risque de change qui résulte de nos opérations en devises et expositions aux devises.
P. 95

Sensibilité de la valeur économique Elle constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur la valeur marchande d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrits, les taux d'intérêt étant limités à un taux plancher de zéro.
P. 95

Sensibilité du résultat Elle constitue une mesure de l'incidence des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur le bénéfice net avant impôts projeté sur 12 mois d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrits, les taux d'intérêt étant limités à un taux plancher de zéro.
P. 95

Services d'entreprise Ils comprennent les unités fonctionnelles et l'unité Technologie et opérations (T&O). Les unités fonctionnelles offrent à l'échelle de l'entreprise une expertise et des services de soutien et de gouvernance dans plusieurs domaines, dont la planification stratégique, la gestion des risques, les finances, la conformité aux exigences juridiques et réglementaires, les ressources humaines, les communications, la commercialisation, les opérations immobilières, l'approvisionnement, les données et l'analyse et l'innovation. T&O assure la conception, la surveillance, la gestion et le maintien de la gouvernance en matière de technologie de l'information, ainsi que la prestation de services de cybersécurité et de services d'exploitation.
P. 52

Swap Contrat entre deux parties visant l'échange d'une série de flux de trésorerie. Les divers contrats de swaps que BMO conclut sont les suivants :

- *Swap d'actions* – les contreparties s'échangent le rendement d'une action ou d'un groupe d'actions contre un rendement fondé sur un taux d'intérêt fixe ou variable ou le rendement d'une autre action ou d'un autre groupe d'actions.
- *Swap de devises* – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et des montants en capital dans des devises différentes.

- *Swap de produits de base* – les contreparties s'échangent généralement des versements à taux fixe et variable, fondés sur la valeur nominale de référence d'un seul produit de base.

- *Swap de taux d'intérêt* – les contreparties s'échangent habituellement des versements d'intérêts à taux fixe et variable, fondés sur une valeur nominale de référence dans une même devise.

- *Swap de taux d'intérêt et de devises* – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et variable, et des montants en capital dans des devises différentes.

- *Swap sur défaillance* – une contrepartie verse des frais à l'autre contrepartie en échange d'un accord par lequel cette dernière accepte de faire un paiement si un incident de crédit survient, comme une faillite ou un défaut de paiement.

- *Swap sur rendement total* – une contrepartie accepte de payer à l'autre contrepartie ou de recevoir d'elle des sommes en trésorerie dont le montant est fonction des variations de la valeur d'un actif ou d'un groupe d'actifs de référence, y compris les rendements comme l'intérêt gagné sur ces actifs, en échange de sommes dont le montant est fonction des taux de financement en vigueur sur le marché.

Titres mis en pension ou prêtés Passifs à faible coût et à risque peu élevé, souvent étayés du nantissement de garanties liquides, et résultant de transactions qui nécessitent le prêt ou la vente de titres.

Titres pris en pension ou empruntés Instruments à faible coût et à risque peu élevé, souvent étayés du nantissement de garanties liquides, et résultant de transactions qui nécessitent l'emprunt ou l'achat de titres.

Titrisation Elle consiste à vendre des lots de titres de créance contractuels, tels que des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts automobiles et des créances sur cartes de crédit, à des tiers ou à des fiducies, qui, en général émettent des titres adossés à des actifs à l'intention des investisseurs pour financer l'achat des titres de créance contractuels.
P. 71

Total des fonds propres Il inclut les fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2.
P. 68

Valeur à risque (VaR) Elle mesure la perte maximale susceptible de survenir dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme, selon un niveau de confiance de 99 %, sur une période de détention de un jour. La VaR est calculée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO, ce qui englobe les taux d'intérêt, les cours de change, les écarts de taux, les cours des titres de participation et prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite.
P. 92

Valeur à risque en période de tension (VaR en période de tension) Elle mesure la perte maximale susceptible de survenir dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme, selon un niveau de confiance de 99 %, sur une période de détention de un jour, les données d'entrée des modèles étant définies d'après les données historiques enregistrées dans une période caractérisée par de fortes tensions financières. La VaR en période de tension est calculée en fonction des diverses catégories de risques que posent les activités de négociation et de prise ferme de BMO, ce qui englobe les taux d'intérêt, les cours de change, les écarts de taux, les cours des titres de participation et prix des produits de base ainsi que leur volatilité implicite.
P. 92

Où trouver plus d'information

Gouvernance

Notre site Web contient des renseignements sur nos pratiques de gouvernance, y compris notre code de conduite, nos normes de détermination de l'indépendance des administrateurs ainsi que le mandat du Conseil d'administration et les chartes de ses comités.

www.bmo.com/gouvernance

Circulaire de sollicitation de procurations de la direction

Notre circulaire de sollicitation de procurations de la direction contient des renseignements sur nos administrateurs, les rapports des comités du Conseil d'administration et une explication détaillée de nos pratiques de gouvernance. Elle sera publiée en mars 2021 et sera disponible sur notre site Web.

www.bmo.com/gouvernance

Règles de la Bourse en matière de gouvernance

Un sommaire des différences sensibles entre nos pratiques de gouvernance et celles qui sont exigées des entreprises américaines en vertu des normes d'inscription à la cote de la Bourse de New York et des règles de la Bourse du NASDAQ figure sur notre site Web.

www.bmo.com/gouvernance

Performance en matière de durabilité

Le *Rapport de durabilité et Déclaration annuelle* de BMO décrit comment nous assurons la gouvernance, la gestion, la mesure et la déclaration des risques environnementaux et sociaux ainsi que des occasions connexes liées à nos activités, tout en créant de la valeur pour nos nombreuses parties prenantes. Nous utilisons les normes GRI (Global Reporting Initiative) comme cadre de communication de l'information pour faire état de notre performance en matière de durabilité ainsi que d'autres normes reconnues à l'échelle internationale, dont celles émises par le Sustainability Accounting Standards Board (SASB). Vous trouverez le *Rapport de durabilité et Déclaration annuelle 2020* sur notre site Web en décembre 2020.

www.bmo.com/responsabilitesociale

À vous la parole

Si vous souhaitez poser une question à l'assemblée annuelle des actionnaires, vous pourrez le faire durant la webdiffusion. Vous pouvez aussi soumettre une question au Conseil en écrivant au Secrétaire général de BMO à : Secrétaire général, 21st Floor, 1 First Canadian Place, Toronto, ON M5X 1A1, ou en envoyant un courriel à : corp.secretary@bmo.com.

Actionnaires

Communiquez avec notre agent des transferts et agent comptable des registres si vous désirez :

- obtenir des renseignements sur les dividendes;
- modifier vos données d'inscription ou signaler un changement d'adresse;
- signaler une perte de certificat;
- signaler un transfert de succession;
- nous aviser de l'envoi en double de documents;
- présenter une demande d'enregistrement dématérialisé.

Société de fiducie Computershare du Canada

100 University Avenue, 8th Floor, Toronto, ON M5J 2Y1

Courriel : service@computershare.com

www.computershare.com/ca/fr

Canada et États-Unis

Téléphone : **1-800-340-5021**

Télécopieur : **1-888-453-0330**

International

Téléphone : **514-982-7800**

Télécopieur : **416-263-9394**

Computershare Trust Company, N.A.

Coagent des transferts (États-Unis)

Computershare Investor Services PLC fait office d'agent des transferts et d'agent comptable des registres dans le cas des actions ordinaires négociées à Bristol, au Royaume-Uni.

Dossiers publics en ligne :

Dossiers publics de BMO déposés au Canada

Autorités canadiennes en valeurs mobilières

www.sedar.com

Dossiers publics de BMO déposés aux États-Unis

Securities and Exchange Commission

www.sec.gov/edgar.shtml

Pour toute autre question touchant les actionnaires :

Relations avec les actionnaires

Secrétariat général de BMO Groupe financier

21st Floor, 1 First Canadian Place, Toronto, ON M5X 1A1

Courriel : corp.secretary@bmo.com

Téléphone : **416-867-6785**

Télécopieur : **416-867-6793**

Investisseurs institutionnels et analystes de recherche

Pour obtenir des renseignements financiers supplémentaires :

Relations avec les investisseurs

BMO Groupe financier

10th Floor, 1 First Canadian Place, Toronto, ON M5X 1A1

Courriel : investor.relations@bmo.com

Employés

Pour obtenir des renseignements sur le Régime d'actionariat des employés de BMO :

Téléphone : **1-877-266-6789**

Renseignements généraux

Pour vous procurer des exemplaires du Rapport annuel ou pour vous renseigner sur l'organisation et ses initiatives :

Communications

BMO Groupe financier

129, rue Saint-Jacques, 3^e étage

Montréal (Québec) H2Y 1L6

English edition of the Annual Report available on request.

www.bmo.com

Clients

Pour obtenir de l'aide concernant votre portefeuille de placements ou pour tout autre besoin financier :

BMO Banque de Montréal

Français et anglais : **1-877-225-5266**

Cantonais et mandarin : **1-800-665-8800**

De l'extérieur du Canada et de la zone continentale des États-Unis : **514-881-3845**

Numéro ATS pour les clients malentendants :

1-866-889-0889

www.bmo.com

BMO Ligne d'action : 1-888-776-6886

www.bmolignedaction.com

BMO Harris Bank

États-Unis : **1-888-340-2265**

De l'extérieur des États-Unis : **1-847-238-2265**

www.bmoharris.com

BMO Nesbitt Burns : 416-359-4000

www.bmonesbitburns.com

Les marques de commerce ci-dessous sont la propriété de la Banque de Montréal ou de ses filiales :

BMO et le médaillon contenant le M souligné; BMO Marchés des capitaux; BMO Groupe financier; BMO Gestion mondiale d'actifs; BMO Harris Bank; BMO Banque privée; BMO Gestion privée; BMO Gestion de patrimoine; Avoir le cran de faire une différence; ConseilDirect; QuickPay de BMO; BMO EPower; et Ligne d'action.

Les marques de commerce ci-dessous sont la propriété de tiers :

Mastercard est une marque de commerce de Mastercard International Incorporated.

Bloomberg est une marque de commerce de Bloomberg Finance L.P.

Le *Wall Street Journal* est une marque de commerce de Dow Jones & Company, Inc.

J.D. Power est une marque de commerce de J.D. Power.

Plex est une marque de commerce de Plex, Inc.

Google Pay est une marque de commerce de Google LLC.

Information à l'intention des actionnaires

Marché des actions de la Banque de Montréal

Les actions ordinaires de la Banque de Montréal sont cotées à la Bourse de Toronto (TSX) et à la Bourse de New York (NYSE). Les actions privilégiées de la Banque de Montréal sont cotées à la Bourse de Toronto.

Actions ordinaires négociées durant l'exercice 2020

Bourses - marché primaire	Symbole	Cours de clôture au 31 octobre 2020	Haut	Bas	Volume total
TSX	BMO	79,33 \$	104,43 \$	56,24 \$	731,6 millions
NYSE	BMO	59,47 \$ US	79,77 \$ US	38,71 \$ US	55,9 millions

Données historiques visant les actions ordinaires

Date	Mesure	Effet sur les actions ordinaires
14 mars 2001	Versement d'un dividende-actions de 100 %	Équivalent à un fractionnement d'actions à raison de deux pour une
20 mars 1993	Versement d'un dividende-actions de 100 %	Équivalent à un fractionnement d'actions à raison de deux pour une
23 juin 1967	Fractionnement d'actions	Fractionnement d'actions à raison de cinq pour une

Dates importantes

Fin de l'exercice 31 octobre
Assemblée annuelle 7 avril 2021 à 9 h 30 (heure de l'Est)

Pour de plus amples renseignements, consultez notre site Web.

www.bmo.com/relationinvestisseurs

Versement des dividendes en 2021*

Dates de clôture des registres

pour les actions ordinaires
et privilégiées

Actions ordinaires -
Dates de versement

Actions privilégiées -
Dates de versement

1^{er} février

26 février

25 février

3 mai

26 mai

25 mai

3 août

26 août

25 août

1^{er} novembre

26 novembre

25 novembre

* Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration

La *Loi sur les banques* interdit à une banque de déclarer ou de verser un dividende qui contrevient ou contreviendrait aux règlements ou à un ordre du surintendant des institutions financières du Canada relatifs à la suffisance du capital ou à la liquidité. À l'heure actuelle, cette restriction n'empêche pas le versement de dividendes sur les actions ordinaires ou privilégiées de la Banque de Montréal.

La gestion de vos actions

Agent des transferts et agent comptable des registres

La Société de fiducie Computershare du Canada, qui compte des bureaux à Montréal, Toronto, Calgary et Vancouver, fait office d'agent des transferts et d'agent comptable des registres dans le cas des actions ordinaires et privilégiées. Par ailleurs, la Computershare Investor Services PLC et la Computershare Trust Company, N.A. font office d'agents des transferts et d'agents comptables des registres dans le cas des actions ordinaires négociées à Bristol, Royaume-Uni, et à Canton, Massachusetts, respectivement. Leurs coordonnées sont présentées à la page précédente.

Réinvestissement des dividendes et achat d'actions ordinaires additionnelles

Le Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions vous permet de réinvestir les dividendes en espèces reçus sur les actions ordinaires de BMO, pour acheter des actions ordinaires de BMO additionnelles, sans avoir à verser de commission ni de frais de gestion. Vous pouvez également acheter en espèces des actions ordinaires additionnelles, jusqu'à concurrence de 40 000 \$ par exercice. Veuillez communiquer avec la Société de fiducie Computershare du Canada ou avec le groupe Relations avec les actionnaires pour obtenir de plus amples renseignements.



Votre vote compte.

Assurez-vous d'avoir reçu la circulaire de sollicitation de procurations en mars et n'oubliez pas de voter.

Actionnariat des employés*

84,3 % de nos employés canadiens participent au Régime d'actionnariat des employés de BMO, ce qui témoigne clairement de leur engagement envers l'organisation.

* Au 31 octobre 2020.

Cotes de crédit

Les renseignements sur nos cotes de crédit sont présentés à la page 103 du présent Rapport annuel ainsi que sur notre site Web.

www.bmo.com/cotesdecredit

Dépôt direct

Vous pouvez faire déposer directement vos dividendes à un compte domicilié dans n'importe quelle institution financière du Canada ou des États-Unis offrant des services de transfert électronique de fonds.

Sécurité des renseignements personnels

Nous invitons nos actionnaires à faire preuve de prudence en protégeant leurs renseignements personnels. Pour en savoir plus, consultez notre site Web.

www.bmo.com/secureite

Auditeurs : KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Pour en savoir plus sur ce que nous sommes, ce que nous faisons et ce qui compte pour nous, consultez :

bmo.com/apropos

[@BMO](#)

